3. 1. 281

A

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME TRENTE-CINQUIEME.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

Par M. SABBATHIER, Professeur Émérite au College de Châlons-sur-Marne, Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville, Associé de l'Académie Étrusque de Cortone, de l'Académie Royale de Prusse, &c.

TOME TRENTE-CINQUIEME.

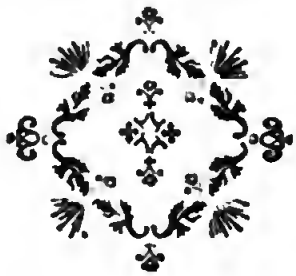

A PARIS,

Chez DELALAIN l'Aîné, Libraire, Rue Saint Jacques.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui ſe trouvent chez le même Libraire.

1.° Eſſai Hiſtorique-Critique ſur l'Origine de la Puiſſance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Pruſſe. Nouvelle édition.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque. 1. *Vol. in*-12.

3.° Recueil de Diſſertations ſur divers ſujets de l'Hiſtoire de France. 1. *Vol. in*-12.

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Uſages des anciens Peuples. 3. *Vol. in*-12. & 1. *Vol. in*-4.°

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens. 2. *Vol. in*-12, & 2. *Vol. in*-8.°

6.° Recueil de Planches pour l'Intelligence de ce Dictionnaire. 1.e, 2.e, 3.e, 4.e, 5.e, 6.e, 7.e & 8.e Livraiſon.

DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

POMPEIA [la Voie], *Via Pompeia*, (a) chemin de Sicile. D'après ce qu'en dit Cicéron, ce chemin passoit près de Messane, ou Messine.

POMPEIA [la Famille], (b) *Gens Pompeia*, famille Romaine, devint fort célebre, quoiqu'elle fût Plébeienne. Elle étoit divisée en deux ou trois branches, selon Velleius Paterculus. La premiere portoit le surnom de Rufus; la seconde, le prénom de Sextus, & la troisieme, le surnom de Longinus. Cette famille, qui devint si puissante, & qui tint le premier rang dans Rome, n'étoit pas ancienne, puisque le premier Consul qu'elle donna, ne fut créé que l'an de Rome 611, & 141 avant Jesus Christ.

POMPEIA, *Pompeia*, (c)

(a) Cicer. in Verr. L. VII. c. 133.
(b) Vell. Paterc. L. II. c. 21.
(c) Plut. Tom. I. p. 709, 711, 712, 874, 875. Roll. Hist. Rom. T. VI. p. 519. & *suiv.*

Πομπηία, fille de Q. Pompée, tué ſous le Conſulat de Q. Pompée, ſon pere, & de L. Corn. Sylla ſon beau-pere, l'an 88 avant Jeſus Chriſt, fut mariée à Jules Céſar, dont elle fut la troiſieme femme. P. Clodius devint amoureux de cette dame, qui, de ſon côté, ne fut pas aſſez ſage pour le rebuter. Mais, Aurélia, mere de Jules Céſar, dame vertueuſe & ſévere, veilloit de ſi près ſa belle-fille, que les intrigues de P. Clodius & de Pompeia ſe trouvoient extrêmement gênées. P. Clodius ſe gliſſa un jour ſecrétement dans ſa maiſon, déguiſé en joueuſe d'inſtrumens. C'étoit le jour que les femmes célébroient dans la maiſon de Jules Céſar ce ſacrifice myſtérieux & ſecret auquel il n'étoit pas permis aux hommes d'aſſiſter. Il n'y avoit donc aucun homme dans toute la maiſon; Mais, P. Clodius, qui étoit encore ſi jeune qu'il n'avoit point de barbe, eſpéra qu'il pourroit entrer dans l'appartement de Pompeia avec les autres femmes, ſans être reconnu. Comme il fut donc entré la nuit dans cette maiſon qui étoit fort vaſte, il s'égara n'en connoiſſant pas les êtres. Une des femmes d'Aurélia, l'ayant trouvé errant çà & là, lui demanda ſon nom. Forcé de parler, il dit qu'il cherchoit une des femmes de Pompéia. La ſervante d'Aurélia l'entendant vit bien que ce n'étoit pas la voix d'une femme, & ſe mit à crier & à appeller les femmes. Ces femmes accourent, ferment toutes les portes, cherchent dans tous les coins & recoins, & trouvent enfin P. Clodius réfugié dans la chambre d'une ſervante, avec laquelle il avoit eu quelque commerce.

Cette aventure ayant éclaté, Jules Céſar répudia Pompéia, & il fut ordonné par le Sénat d'informer du ſacrilege. On voulut obliger Jules Céſar de dépoſer contre Pompéia, mais il le refuſa, diſant qu'il ne la croyoit point coupable; & que s'il l'avoit répudiée, c'étoit parce que la femme de Jules Céſar ne devoit pas ſeulement être exempte de crime, mais de ſoupçon.

POMPEIA, *Pompeia*, (*a*) Πομπηία, fille de Cn. Pompée le grand, fut mariée à Fauſtus Sylla. Après la bataille de Tapſus, Pompeia étant tombée avec ſes enfans au pouvoir de Jules Céſar, ce général leur conſerva la vie & tous leurs biens.

POMPEIA MACRINA, (*b*) *Pompeia Macrina*, arriere-petite-fille de Théophane de Mitylene, avoit épouſé Argolicus, que Tibere fit mourir. Elle fut elle-même envoyée en exil par ce Prince. Toute ſa famille fut alors détruite d'un ſeul coup. On lui reprochoit, entre autres crimes, l'amitié que Cn. Pompée le Grand avoit eue autrefois

(*a*) Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 823.

(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 18. & ſeq. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 583.

3.1.281

pour Théophane.

POMPEIA PAULINA, (a) *Pompeia Paulina*, fille de Pompeius Paulinus, épousa le philosophe Séneque. Celui-ci, étant sur le point de se faire ouvrir les veines, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Néron son élève, prit sa femme en particulier, & l'embrassant avec beaucoup de tendresse, il ne put s'empêcher de s'attendrir. Mais, reprenant bientôt sa fermeté naturelle, il la conjura de modérer sa douleur; « qu'il ne » convenoit pas de verser éternellement des larmes, & que » la vertu qu'il avoit pratiquée » pendant tout le cours de sa » vie, devoit être pour elle un » grand motif de consolation. » Mais, elle répondit qu'elle avoit pris son parti, & que ne voulant pas lui survivre, elle demandoit à mourir de la même main que lui. Séneque, bien éloigné de s'opposer à une si généreuse résolution, & pour ne point laisser exposée à de nouveaux outrages, une épouse qu'il avoit si tendrement aimée: « je vous avois exhor» tée, dit-il, à vous conserver; » mais, puisque vous préférez » la gloire de la mort aux dou» ceurs de la vie, je ne vous » envie pas l'honneur de don» ner à votre sexe un si bel » exemple. Notre constance à » souffrir sera égale; mais, » la vôtre paroîtra avec plus » d'éclat. » Après ce peu de paroles, ils se firent ouvrir les veines des bras du même fer & de la même main. Le mari, voyant que le sang couloit lentement d'un corps affoibli par la vieillesse, se fit aussi ouvrir les veines des deux pieds, & comme ces opérations lui causoient des douleurs très-cuisantes, craignant de décourager sa femme en la rendant témoin de ses peines, ou de s'impatienter lui-même en la voyant souffrir, il la pria de passer dans une autre chambre.

Mais, comme Néron n'avoit aucune raison particuliere de haïr Pompéia Paulina, & qu'il craignoit de se rendre encore plus odieux par la mort de cette dame; il s'opposa au dessein qu'elle avoit de suivre son époux. Ainsi, à la sollicitation des soldats qui savoient l'intention de l'Empereur, ses esclaves & ses affranchis étancherent son sang, & fermerent ses veines, ou malgré elle ou de son consentement. Car, comme on est toujours plus porté à croire le mal que le bien, il s'est trouvé, dit Tacite, assez de gens qui ont publié que tant qu'elle désespéra de la clémence de Néron, elle rechercha la gloire de mourir avec son mari; mais que flattée par de plus douces espérances, elle revint aisément à l'amour de la vie si naturelle à tous les hommes. Elle vécut peu d'années après, toujours occupée du souvenir de son

(a) Tacit. Annal. L. XV. c. 60, & *seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 446, & *suiv.*

illuſtre époux, & montrant bien par la pâleur de ſon viſage, & la maigreur de tout ſon corps, qu'elle avoit perdu une grande quantité de ſang.

POMPEIA [la Loi], (*a*) *Lex Pompeia*, loi qui accordoit trois heures aux Orateurs pour parler.

POMPEIA [la Loi], (*b*) *Lex Pompeia*, loi propoſée au ſujet des jugemens. Cicéron en fait mention dans ſa premiere Philippique.

POMPEIANA, *Pompeiana*, (*c*) appellée autrement Méſé, petite-iſle que Pline place au rang des trois iſles Stœchades, qui ſont Proté, Méſé & Hypæa, dans le voiſinage de Marſeille. *Tres Stœchades à vicinis Maſſilienſibus dictæ per ordinem, quas item nominant ſingulis vocabulis, Proten & Meſen quæ & Pompeiana vocatur, tertia Hypæa.* Il faut lire Pompeiana, ſuivant l'ancienne leçon des manuſcrits, comme dans l'édition de 1587. Et dans la note de Dalechamp, à laquelle le P. Hardouin n'a pas fait attention, & non pas *Pomponiana*, qui ſe trouve dans certaines autres éditions. Quelques Géographes modernes croyent que cette iſle eſt aujourd'hui celle de Pomegue; d'autres, que c'eſt l'iſle de Porqueyroles, ou qu'elle fait partie des iſles d'Hieres. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, au rapport de Pline, qu'elle étoit du nombre des iſles de la côte de Marſeille & de Toulon.

POMPEIANUM, *Pompeianum*, (*d*) nom d'une maiſon de campagne de Cicéron, ſituée en Italie, environ à douze milles de Naples, près de Nole. Salluſte en parle dans ſon oraiſon contre Cicéron, & Cicéron lui-même en fait mention en plus d'un endroit dans ſes lettres à T. Pompon. Atticus. Quelques uns diſent que ce lieu ſe nomme aujourd'hui S. Maria Annunciata, & d'autres le nomment Pomilianum.

POMPEIANUS [T. CLAUDIUS], *T. Claudius Pompeianus* T. Κλαύδιος Πομπηϊανὸς, fut Conſul avec M. Aurélius Sévérus, l'an de Jeſus-Chriſt 173.

POMPEIANUS, *Pompeianus*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

POMPEIEN, *Pompeianus*, (*e*) Πομπηϊανὸς, l'honneur du Sénat, & le Caton de ſon ſiecle, étoit originaire d'Antioche & fils d'un ſimple chevalier Romain; ce qui n'empêcha pas Marc Aurele, qui donnoit tout à la vertu, de lui faire épouſer, l'an de Jeſus-Chriſt 170, dans un âge avancé, Lucille, ſa fille, encore jeune, & veuve de l'empereur Vérus. Pompeien acquit

(*a*) Cicer. Brut. c. 180.
(*b*) Cicer Philipp. L. I. c. 14.
(*c*) Plin. Tom. I. pag. 159 Mém. de l'Acad des Inſcr. & Bell. Lettr. T. IX. pag. 126.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epiſt. 4. ad T. Pomp. Attic. L. II. Epiſt. 4.
(*e*) Dio. Caſſ. pag. 802, 818. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 415, 421, 443. & ſuiv. T. V. p. 6. 19.

beaucoup de gloire en divers commandemens importans qu'il exerça dans la guerre des Marcomans. Mais, ce qui lui fait plus d'honneur encore que ſes exploits, dont nous ignorons d'ailleurs le détail, c'eſt la juſtice qu'il fut rendre au mérite opprimé en la perſonne de Pertinax, & le ſoin qu'il eut de le produire, & de lui procurer de l'emploi. Ce fut là en quelque ſorte le premier degré de l'élévation de Pertinax.

Pompeien fut deux fois Conſul ſubrogé ſous le regne de ſon beau-pere. Julien, au ſujet des précautions que prit ce dernier pour aſſurer le trône à Commode ſon fils, aſſure qu'ayant un gendre d'un âge mûr, homme d'un mérite éminent, capable de gouverner l'empire, & entre les mains duquel Commode auroit été mille fois mieux qu'entre les ſiennes propres, Marc Aurele auroit dû faire Pompeien ſon ſucceſſeur.

Après la mort de Marc Aurele, Pompeien, ne pouvant ſupporter la vue des horribles excès de Commode ſon beau-frere, s'étoit retiré de Rome ſous prétexte d'infirmités. Il y reparut, dès qu'il fut qu'il s'agiſſoit de mettre Pertinax ſur le trône, & il y demeura pendant toute la durée de ſon regne, trop court pour le bonheur de l'empire. Quand Pertinax ne fut plus, les infirmités de Pompeien revinrent, & on ne le revit plus dans la ville.

Il n'eſt plus gueres parlé de Pompeien dans l'hiſtoire, où il fait le plus beau rôle de tous les particuliers ſes contemporains, choiſi pour gendre par Marc Aurele à cauſe de ſa vertu, grand homme de guerre, grand homme de bien, auteur des avis les plus ſages tant que Commode daigna le conſulter, ne prenant aucune part ni aux crimes de cet Empereur, ni aux autres attentats tramés contre lui, & ſenſible au droit de l'affinité juſqu'à verſer des larmes ſur la mort d'un Prince, ſous lequel ſa vie n'avoit pas été aſſurée un inſtant.

On aſſure que Pertinax, étant monté ſur le trône, pour marquer publiquement ſa reconnoiſſance à Pompeien, l'embraſſa dans le Sénat & le fit aſſeoir avec lui ſur le ſiege Impérial.

POMPEIEN [CLAUDE], (a) *Claudius Pompeianus*, Κλαύδιος Πομπηιανὸς, étoit aſſez probablement fils de T. Claudius Pompéianus Conſul l'an de Jeſus-Chriſt 173. Lucille, qui lui avoit fiancé ſa fille, le fit entrer dans la conſpiration qu'elle avoit formée contre Commode ſon frere l'an de Jeſus-Chriſt 183. Un jour que Commode entroit dans l'amphithéâtre par un endroit étroit & obſcur, le jeune Pompeien qui l'y attendoit, tirant ſon poignard, & le lui montrant: Voilà, lui dit-il, ce que le Sénat t'envoie. En s'amuſant ainſi à menacer au lieu de frap-

(a) Dio. Caſſ. p. 818.

per, comme il le pouvoit, il donna le tems aux gardes de l'arrêter. Il fut bientôt puni de ſa folie, avec Quadratus & pluſieurs autres complices de ſa conſpiration.

POMPEIEN, *Pompeianus*, (*a*) Πομπειανὸς, petit-fils de Marc Aurele par Lucille, homme de mérite, qui fut deux fois Conſul, & employé dans des commandemens importans. Comme Caracalla, qui le craignoit & le haïſſoit, n'avoit néanmoins aucun prétexte à alléguer contre lui, il le fit aſſaſſiner ſecrétement, & répandit le bruit que des voleurs l'avoient tué ſur un grand chemin, vers l'an 213 avant Jeſus-Chriſt.

POMPEIEN, *Pompeianus*, (*b*) Πομπειανὸς, officier ſous Aurélien, ſe diſtingua dans un combat contre les Palmyréniens, l'an de Jeſus Chriſt 272. Il étoit ſurnommé le Franc, *Francus*. Ce ſurnom ſemble marquer qu'il étoit franc d'origine, quoique ſon nom ſoit Romain.

POMPEIENS, *Pompeii*, nom donné à la famille Pompeia. *Voyez* Pompeia.

POMPEIES, *Pompeii*, (*c*) ville d'Italie dans la Campanie, étoit ſituée ſur le bord de la mer dans le voiſinage du mont Véſuve. Elle fut habitée ſucceſſivement par pluſieurs peuples, au rapport de Strabon. Ce furent d'abord les Oſques, enſuite les Étruſques & les Pélaſges; après ceux-ci les Samnites qui en furent auſſi chaſſés à leur tour. Cette ville avoit un port, commun à ceux de Nole, de Nucérie & d'Acerres. Ces peuples y envoyoient leurs marchandiſes ſur le fleuve Sarnus, & les faiſoient revenir de même.

Un combat de Gladiateurs, donné dans la ville de Pompeies, l'an de Jeſus-Chriſt 59, avoit fait naître une ſédition violente, & où il y eut bien du ſang de répandu. Il étoit venu à ce ſpectacle un grand nombre d'habitans de Nucérie, ville voiſine. Les Pompeiens & les Nucerins ſe piquerent d'abord mutuellement par des plaiſanteries; on en vint enſuite aux injures, on ſe lança des pierres, enfin ils prirent les armes de part & d'autre. Ceux de Pompeies, qui étoient chez eux, eurent l'avantage; & les Nucerins battus vinrent à Rome demander juſtice. Pluſieurs s'y firent porter bleſſés & eſtropiés; d'autres déploroient la mort d'un fils ou d'un pere. Néron, ſe ſouvenant de la parole qu'il avoit donnée de ne point attirer à ſoi toutes les affaires, comme avoit fait ſon prédéceſſeur, renvoya les parties par devant le Sénat; & par l'arrêt qui intervint, toute aſſemblée pareille à celle où

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 148, 149.
(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 38. 37.
(*c*) Strab. p. 247. Plin. T. I. p. 154. Tit. Liv. L. IX. c. 38. Tacit. Annal. L. XV. c. 22. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 325, 326, 374. Tom. III. p. 514, *& ſuiv.*

étoit arrivé le désordre, fut interdite à ceux de Pompeies pour dix ans.

Cette ville, l'an de J. C. 791 fut enterrée sous d'horribles monceaux de cendres. Ces cendres détrempées par les pluies, qui accompagnent d'ordinaire les éruptions du Vésuve, & mastiquées par les torrens de matieres fondues, métaux, souffre, minerais de toute espece qui couloient du haut de la montagne, & qui se durcissoient en se refroidissant, formerent un massif, qui remplit les rues & les vuides des édifices, & qui s'élevant au dessus de leur plus grande hauteur, enterra tellement cette ville infortunée, que les yeux n'en découvroient plus aucun vestige. La ville d'Herculanéum, située dans le voisinage de celle de Pompeies, éprouva le même sort que cette derniere.

Les auteurs ne nous apprennent point si le nombre de ceux qui périrent fut considérable. Le danger s'étoit annoncé par des menaces avant que de devenir extrême, & l'on avoit eu le tems de s'enfuir à une assez grande distance pour mettre sa vie en sûreté. Nous ne croyons donc pas devoir ajouter foi à Dion Cassius, touchant le sort des habitans de Pompeies & d'Herculanéum, qu'il dit avoir été surpris par une pluie de cendres dans les Théâtres de leurs villes. Le peuple de ces lieux si voisins du péril s'étoit sans doute répandu dans les campagnes; & d'ailleurs, le Théâtre d'Herculanéum découvert & visité, il y a peu d'années, n'a présenté aux yeux des curieux aucun corps mort. Il est pourtant plus que probable que s'il y en eût eu, ils s'y seroient conservés dans le mortier qui les auroit environnés & pénétrés: de même que l'on y a trouvé des raisins, des noix, des avelines, du bled, du pain, des olives, un pâté d'un pied de diametre, le tout brûlé en dedans, mais gardant sa forme extérieure.

La ville de Pompeies n'est point non plus demeurée inconnue depuis son enseveliſſement; & même, si les lumieres que l'on croit avoir sur ce point ne sont pas trompenses, elle a été découverte la premiere, mais très-imparfaitement. En 1689, un architecte de Naples, nommé François Pichetti, en faisant fouiller un terrein entre le Vésuve & la mer, trouva, à seize pieds de profondeur, du charbon, des serrures de portes, & deux inscriptions latines, qui faisoient mention de la ville de Pompeies; d'où l'on conjecture que c'étoit là l'ancien sol de cette ville. Ce travail n'a point été suivi & par conséqnent laisse encore quelque incertitude sur la découverte.

POMPEIOPOLIS, *Pompeiopolis*, (4) Πομπηϊόπολις, Πομ-

(4) Strab. p. 664. Plin. T. I. p. 270. Pomp. Mel. p. 70. Solin. p. 264. Ptolem.

πτίον Πόλις, ville maritime de l'Asie mineure, dans la Cilicie, étoit située à l'embouchrue du Lamus, selon les cartes de M. d'Anville. Cette ville s'appella d'abord *Soloé*, ou plutôt *Soli*, Soles.

Nous lisons dans Pomponius Méla, qu'elle fut possédée autrefois par les Rhodiens & par les Grecs; que Cn. Pompée la donna ensuite aux Pirates; & qu'elle prit depuis le nom de Pompeiopolis, au lieu de celui de Soloé qu'elle avoit eu jusqu'alors. Solinus rapporte que Soloé étoit une ancienne ville de Cilicie, la patrie de Chrysippe, philosophe Stoicien; que Tigrane l'Arménien réduisit cette ville sous sa puissance; & que peu de tems après Cn. Pompée surnommé le Grand, ayant vaincu les Ciliciens, la nomma Pompeiopolis.

Cette ville, suivant Diogene Laërce, dut son origine à Solon, de qui elle prit le nom. Solon y établit quelques Athéniens, qui avec le tems corrompirent leur langue naturelle. C'est pour cela qu'on dit d'eux Σολοικίζειν, c'est-à-dire, *ils font des Solécismes*. Telle est l'origine de ce terme. Diogene Laërce ajoute que ces Athéniens furent appellés Σολεῖς, *Solenses*, & que quant à ceux qui étoient Cypriens, ils furent nommés Σόλιοι, *Solii*. Mais, d'autres rapportent à la ville de Soles en Cypre, ce que Diogene Laërce attribue à celle de Cilicie. *Voyez* Solécisme.

POMPEIOPOLIS, *Pompeiopolis*, (*a*) Πομπειόπολις, autre ville de l'Asie mineure, située dans le Pont, vers les confins de ce royaume & de la Paphlagonie. On lit dans Pline que la ville d'Eupatorie, bâtie par Mithridate, fut jointe à celle d'Amise, & qu'on appella l'une & l'autre Pompeiopolis. Strabon dit qu'il y avoit à Pompeiopolis une mine de Sadaraque, espece d'arsenic minéral d'un rouge orangé fort vif. Près de-là il y avoit une maison royale, nommée Pimolises, mais qui étoit détruite du tems de Strabon.

POMPEIOPOLIS, *Pompeiopolis*, Πομπειόπολις, (*b*) autre ville de l'Asie mineure dans la Paphlagonie, selon Ptolémée. Ce Géographe la nomme entre Sacorsa & Conica ou Ciniata. M. d'Anville, dans ses cartes, la met entre le fleuve Amnias & le mont Olgassys.

POMPEIUS [Cn.], (*c*) *Cn. Pompeius*, surnommé Basilicus, étoit un Sicilien, qui avoit pris le nom de Cn. Pompée, parce qu'il étoit attaché au parti de ce grand homme. Ce Sicilien avoit une riche & magnifique maison, dans laquelle Cicéron trouvoit une retraite

L. V. c. 8. Diog. Laërt. pag. 34. Dio. Cass. p. 18. Tacit. Annal. L. II. c. 50. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 405. T. V. p. 446, 447.

(*a*) Strab. p. 562. Plin. T. I. p. 302. Solin. p. 278.

(*b*) Ptolem. L. V. c. 4.

(*c*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 21.

assurée, lorsqu'il étoit en Sicile.

POMPEIUS [Cn.], (a) *Cn. Pompeius*, surnommé Philon, autre Sicilien, qui étoit de Tyndarium. Comme il étoit redevable au crédit de Cn. Pompée de la qualité de Citoyen Romain, il avoit pris par reconnoissance le nom de ce grand homme. C. Verrès étant à Tyndarium, Cn. Pompeius Philon, l'invita un jour à souper dans sa maison de campagne, & fit ce que les Siciliens n'osoient faire, parce qu'il crut que le titre de Citoyen de Rome le feroit plus respecter. On servit sur la table un vase embelli de magnifiques cachets. Verrès le voit & enleve de dessus la table de son hôte ce vase consacré aux Dieux pénates & aux Dieux hospitaliers ; il se contente des pieces de gravure & laisse généreusement les autres.

POMPEIUS, *Pompeius*, (b) Sénateur Romain, que Juvénal tourne en ridicule.

POMPILIUS [C.], *C. Pompilius*, (c) général Romain, qui, étant assiégé par les Gaulois, & ne pouvant s'échapper en aucune maniere, entra en pourparler avec les chefs des ennemis, & se retira laissant le bagage & emmenant son armée. Il crut avec raison qu'il valoit mieux abandonner l'un que l'autre.

POMPILIUS [Numa]. *Voyez* Numa Pompilius.

POMPILIUS [Sext.], (d) *Sext. Pompilius*, un des Tribuns du peuple nommés l'an de Rome 333, & 419 avant Jesus-Christ. Deux ans après, un frere de Sext. Pompilius se mit sur les rangs pour briguer la Questure, mais ce fut envain, & Sext. Pompilius en témoigna le plus grand mécontentemenr.

POMPON, *Pompo*, (e) fut pere de Numa Pompilius, au rapport de Tite-Live. Il y en a qui l'appellent Pomponius.

POMPON, (f) *Pompon*, Πόμπων, un des fils de Numa Pompilius, fut, selon quelques uns, la tige de la maison des Pomponiens.

POMPONIA, *Pomponia*, (g) sœur de T. Pomponius Atticus, fut mariée à Q. Cicéron frere de l'orateur. « Quant à ce que » vous me marquez touchant » votre sœur, dit Cicéron à T. » Pompon. Atticus, elle même » peut vous rendre témoignage » des soins extrêmes que j'ai » pris, pour disposer l'esprit » de mon frere à son égard de » la maniere qu'il le doit être. » Comme je ne trouvois pas » qu'il eût sujet d'être si piqué » qu'il l'étoit, je lui ai écrit » là-dessus, à la vérité avec » la douceur d'un frere, mais » pourtant avec l'autorité d'un » aîné, & toute la force néces-

(a) Cicer. in Verr. L. VI. c. 43.
(b) Juven. Satyr. 4. v. 110.
(c) Cicer. ad Herenn. L. I. c. 27.
(d) Tit. Liv. L. IV. c. 42, 44.
(e) Tit. Liv., LXL. c. 29.
(f) Plut. T. I. p. 73.
(g) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. I. Epist. 5. L. V. Epist. 1. Plut. Tom. I. p. 886.

» faire pour lui faire compren-
» dre qu'il a tort. Auſſi, de la
» façon qu'il m'a écrit pluſieurs
» fois depuis, je me flatte qu'ila
» vivent enſemble comme ils
» doivent, & comme nous le
» ſouhaitons. » *Voyez* Philologus.

POMPONIA GRÉCINA, (*a*) *Pomponia Græcina*, Dame Romaine, mariée à Aul. Plautius, qui avoit été récompenſé, par le petit triomphe, de ſes victoires ſur les peuples de la grande Brétagne. Vers l'an de J. C. 57, cette Dame fut accuſée, dit Tacite, de ſuperſtition étrangere; ce que la plupart des interpretes expliquent, non ſans raiſon, du Chriſtianiſme, que S. Pierre ou ſes diſciples prêchoient actuellement dans Rome. Elle fut renvoyée au jugement de ſon mari, qui, dans une aſſemblée de parens, ſuivant l'ancien uſage, inſtruiſit le procès, & prononça de leur avis que ſa femme étoit innocente.

Ce que Tacite nous apprend de la conduite & du caractere de Pomponia, ne déshonore point la profeſſion du Chriſtianiſme. Elle avoit été attachée à Julie fille de Druſus, & lorſque cette princeſſe eut péri par les embûches de Meſſaline, Pomponia prit le deuil, & le garda perſévéramment pendant quarante ans qu'elle vécut encore, portant dans ſon extérieur les témoignages de la douleur qu'elle conſervoit au fond de l'ame. Cette conſtance d'amitié ne lui attira aucune diſgrace du vivant de Claude, & lui fit honneur ſous les empereurs ſuivans.

POMPONIA GRATILLA, (*b*) *Pomponia Gratilla*, Dame Romaine, qu'on croit avoir été mariée à Arulénus Ruſticus, & que Domitien relégua en même tems qu'il fit mettre à mort ſon mari, avoit d'un autre mariage un fils nommé Aſſudius Curianus, dont la conduite lui donnoit peu de ſatisfaction. Elle le déshérita par ſon teſtament, & inſtitua Pline ſon héritier avec Sertorius Sévérus ancien Préteur, & quelques Chevaliers Romains d'un nom & d'un rang diſtingués. *Voyez* Aſſudius Curianus.

POMPONIA RUFINA, (*c*) *Pomponia Rufina*, Veſtale, qui fut enterrée vive, ſous l'empire de Caracalla.

POMPONIANA, *Voyez* Pompeiana.

POMPONIANUM, (*d*) *Pomponianum*, lieu maritime d'Italie. Pline le jeune dit que Pomponianum, étoit à Stabies en un endroit ſéparé par un petit golfe, que formoit inſenſiblement la mer ſur ces rivages qui ſe courboient. Il y en a qui ſoupçonnent que ce pourroit

(*a*) Tacit. Annal L. XIII. c. 32. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 274, 275.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 218.

(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 157.

(*d*) Plin. L. VI. Epiſt. 16.

être le même lieu que Pompeianum.

POMPONIUS [M.], (a) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, un des Tribuns du peuple, qui furent créés, l'an de Rome 306, & 446 avant Jesus-Christ, après qu'on eut ramené le peuple qui s'étoit retiré sur le mont aventin. Tite-Live remarque que M. Pomponius & quelques uns de de ses Collegues ne furent nommés que parce qu'on espéroit qu'ils se rendroient dignes de cet honneur qu'ils n'avoient pas encore mérité.

POMPONIUS [M.], (b) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, un des Tribuns militaires Plébeiens, créés, avec une puissance Consulaire, l'an de Rome 356, & 396 avant Jesus-Christ.

POMPONIUS [Q.], (c) *Q. Pomponius*, K. Πομπώνιος, Tribun du peuple l'an de Rome 360, & 388 avant Jesus-Christ. Deux ans après, Q. Pomponius & A. Virginius qui avoit été un de ses Collegues, furent appellés en jugement, par la seule raison que pour obliger les Sénateurs, ils s'étoient opposés à la loi que proposoient leurs Collegues. Car, on ne pouvoit justement les accuser d'aucune malversation dans leur Magistrature ni d'autre vice dans le reste de leur vie. Le Sénat se croyoit engagé d'honneur à les défendre & en effet employoit tout son crédit pour eux. Mais, le courroux de la multitude l'emporta sur toute leur autorité; & malgré leur innocence, par un jugement dont les conséquences étoient très-pernicieuses, ils furent condamnés, chacun à cinq cens livres d'amende, ce qui causa beaucoup de chagrin à tous les Sénateurs.

POMPONIUS [M.], (d) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, étoit Tribun du Peuple l'an de Rome 393, & 359 avant Jesus-Christ. Il appella en jugement L. Manlius Impériosus. Les suites qu'eut cette affaire, sont rapportées en détail sous l'article de L. Manlius Impériosus. *Voyez* Manlius.

POMPONIUS [SEXT.], (e) *Sext. Pomponius*, Σ. Πομπώνιος, étoit lieutenant du consul Ti. Sempronius Longus, l'an de Rome 534, & 218 avant Jesus-Christ. Un jour, il fut envoyé avec vingt-cinq galeres au secours du territoire de Vibon & de toute la côte maritime d'Italie.

POMPONIUS, *Pomponius*, (f) Πομπώνιος, étoit préteur, l'an de Rome 535, & 217 avant Jesus-Christ. Ce fut cette année que les Romains perdirent la fameuse bataille près du lac de Trasimene. Aussitôt que notre Préteur en eut appris la nouvelle, il assembla le peuple; & sans user d'aucun détour, il lui dit: » Romains, nous avons été » battus dans un grand combat;

(a) Tit. Liv. L. III. c. 54.
(b) Tit. Liv. L. V. c. 13.
(c) Tit. Liv. L. V. c. 29.
(d) Tit. Liv. L. VII. c. 4, 5.
(e) Tit. Liv. L. XXI. c. 51.
(f) Plut. T. I. p. 175.

» notre armée eſt taillée en » pieces, & le Conſul Flamininus » a été tué. Voyez donc ce que » vous avez à faire pour votre » ſalut & pour la ſûreté de » Rome. »

On aſſure que Pomponius ne dit que ces mots: *Nous avons été battus*, & que le reſte fut ajouté par ceux qui avoient entendu cette nouvelle.

POMPONIUS [MAN.] (*a*) MATHON, *Man. Pomponius Mathon*, fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur L. Véturius Philon, l'an de Rome 535, & 217 avant Jeſus-Chriſt. Mais, comme on reconnut auſſitôt que ſa nomination, ainſi que celle du Dictateur, n'étoit pas légitime, il leur fut ordonné de ſe démettre au bout de quatorze jours. L'année ſuivante, Man. Pomponius Mathon fut élu Préteur, & obtint par le ſort la commiſſion de rendre la juſtice aux Citoyens de Rome. Il avoit été auſſi Pontife, & ſon ſucceſſeur dans cette place fut C. Livius.

POMPONIUS [L.] (*b*) VEIENTANUS, *L. Pomponius Veientanus*, étoit Préfet des alliés, l'an de Rome 539, & 213 avant Jeſus-Chriſt. Il avoit été financier, avant que de s'engager dans le métier de la guerre. Quelques avantages, qu'il remporta ſur les ennemis dans des fourrages, au païs des Bruttiens, lui ayant enflé le cœur, il ſe regarda comme un général conſommé. Ayant donc ramaſſé quelques troupes à la hâte, il eut l'audace d'aller préſenter la bataille à Hannon, qui lui tua ou lui prit un grand nombre d'hommes, tant payſans qu'eſclaves, auſſi peu capables de diſcipline que leur chef. La moindre perte que l'on fit en cette occaſion, fut celle du Commandant lui-même, qui étant demeuré priſonnier, porta la peine d'une entrepriſe inſenſée, & d'une infinité de dommages qu'il avoit cauſés à l'État & à ſes aſſociés par ſes fraudes, ſes rapines, & toutes ſortes de voies injuſtes.

POMPONIUS [MAN.] (*c*) MATHON, *Man. Pomponius Mathon*, étoit Édile Plébeien avec Q. Mamilius Thurinus, l'an de Rome 545, & 207 avant Jeſus-Chriſt. Ces deux magiſtrats ne firent célébrer qu'une fois les jeux Plébeiens.

POMPONIUS [M.] (*d*) MATHON, *M. Pomponius Mathon*, fut envoyé en embaſſade à Delphes avec Q. Catius, l'an de Rome 547, & 205 avant Jeſus-Chriſt, pour faire part à Apollon du butin qu'on avoit pris ſur Aſdrubal. Ils porterent une couronne d'or, peſant deux cens livres, & ils employerent mille livres d'argent pour mettre dans le temple les figures

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 33, 35, 55. L. XXIII. c. 10, 24. L. XXVI. c. 23.

(*b*) Tit. Liv. L. XXV. c. 1, 3. Roll. Hiſt. Rom. T. III. p. 408.

(*c*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 10.

(*d*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 45. L. XXIX. c. 11, 13, 20. & *ſeq.* L. XXX. c. 2.

des diverſes dépouilles. L'année ſuivante, M. Pomponius Mathon fut nommé Préteur, & eut le département de la Sicile. Tite-Live dit qu'on lui décerna les deux légions de l'armée de Cannes. Le commandement lui fut prorogé l'année d'aprés, & il eut cette année ſous ſe ordres une flotte conſidérable, avec laquelle il garda les côtes de la Sicile, pour empêcher les Carthaginois d'en approcher.

POMPONIUS [M.], (*a*) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, étoit tribun du peuple avec M. Antoine, l'an de Rome 585, & 167 avant Jeſus-Chriſt. *Voyez* Antoine.

POMPONIUS, *Pomponius*, (*b*) Πομπώνιος, un des plus fideles amis de C. Gracchus. Celui-ci un jour s'étant retiré dans le temple de Diane, & voulant ſe ſervir de ſon poignard pour ſe tuer lui-même, Pomponius qui l'avoit ſuivi, aida à le lui ôter, & ne contribua pas peu à lui faire prendre la fuite. Cela ſe paſſoit environ l'an 121 avant Jeſus-Chriſt. Il y a apparence que ce Pomponius eſt le même qui ſuit.

POMPONIUS, *Pomponius*, (*c*) Πομπώνιος, Chevalier Romain, qui donna une marque bien éclatante de ſon attachement pour C. Gracchus. Ce dernier, pourſuivi par ſes ennemis, fut atteint près d'un pont de bois. Là, Pomponius tint ferme à la tête du pont, pour lui donner le tems de ſe ſauver, & combattit avec courage juſqu'à ce qu'il eut été tué ſur la place.

POMPONIUS [L.], *L. Pomponius*, Λ. Πομπώνιος, poëte latin, natif de Bologne, vivoit vers l'an de Rome, 667, & 87 avant Jeſus-Chriſt. Euſebe en parle ainſi: *L. Pomponius Bononienſis, Atellanarum ſcriptor clarus habetur.* Il laiſſa pluſieurs pieces en vers. Solin remarque comme une choſe extraordinaire, que ce Pomponius n'avoit jamais rotté.

POMPONIUS [M.], (*d*) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, étoit pourvu de la charge d'Édile Plébeien, l'an de Rome 672, & 80 avant Jeſus-Chriſt.

POMPONIUS [Tit.] (*e*) ATTICUS, *Tit. Pomponius Atticus*, ſorti d'une famille auſſi ancienne que Rome même, naquit & fut toute ſa vie ſimple chevalier Romain; dignité, dont ſes ancêtres s'étoient contentés de tout tems. Il eut pour pere un homme vigilant, laborieux, complaiſant, riche pour le tems, & très-appliqué aux lettres. Ce fut cet amour des beaux arts, qui le porta à faire inſtruire le jeune T. Pomponius Atticus dans toutes les ſciences néceſſaires ou

(*a*) Tit. Liv. L. XLV. c. 21.
(*b*) Plut. T. I. p. 842.
(*c*) Vell. Patercul. L. I. c. 6.
(*d*) Plin. T. I. p. 404.
(*e*) Corn. Nep. in Porc. Caton. c. 3. in T. Pomp. Attic. c. 1. & *ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 209, 210, 430. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. XXI. pag. 102.

convenables à cet âge; & il eut le plaiſir de voir ſes ſoins fructifier. Car, outre que ce jeune enfant avoit une docilité d'eſprit merveilleuſe, il étoit encore doué, dans un degré éminent, des beautés du corps & des agrémens de la voix; de ſorte que non ſeulement il comprenoit & retenoit avec une grande facilité tout ce que ſes maîtres lui montroient, mais même qu'il excelloit déjà à bien prononcer. Ce riche naturel l'élevoit dès ſon enfance, au deſſus de tous ceux de ſon âge, & le diſtinguoit trop ſenſiblement, pour ne pas toucher d'émulation quiconque d'entre eux avoit du cœur. Auſſi ſon exemple animoit-il les autres. De ce nombre furent L. Torquatus, le fils de C. Marius, & Cicéron, trois généreux compagnons d'étude avec leſquels il contracta dès-lors de ſi étroites liaiſons, qu'il n'y eut jamais perſonne qu'ils aimaſſent plus intimement, ni plus conſtamment.

Titus Pomponius Atticus étoit encore tout jeune, lorſque deux coups funeſtes penſerent l'accabler, la perte, qu'il fit de ſon pere, & le meurtre indigne du tribun P. Sulpicius, allié à ſa famille. Car, Anicia, couſine germaine de T. Pomponius Atticus, avoit épouſé M. Servius frere de P. Sulpicius. T. Pomponius Atticus étoit conſterné de la mort du Tribun, & voyant Rome troublée par une conjuration, & tous ſes Citoyens diviſés en deux factions, les uns tenant pour L. Cinna, les autres favoriſant L. Sylla, dans cette confuſion générale, il prit la réſolution de s'éloigner de la ville, perſuadé qu'il ne pouvoit au milieu de tant de troubles ſoutenir ſon rang avec dignité ſans offenſer l'un ou l'autre parti. Il choiſit pour le lieu de ſa retraite la ville d'Athenes, comme l'endroit le plus favorable au deſſein qu'il avoit de profiter de cette conjoncture, pour s'abandonner entierement à l'étude des belles lettres

Il y trouva le jeune C. Marius que le Sénat avoit déclaré ennemi de la République; & malgré ce qu'il avoit à craindre du reſſentiment de L. Sylla, il lui ouvrit généreuſement la bourſe, & le ſecourut dans ſon exil, avec une affection ardente. Comme il craignoit que pendant ſon éloignement, ſes biens ne ſouffriſſent quelque atteinte, il tranſporta à Athenes la meilleure partie de ſes effets. Là il ſe comporta en tout de maniere qu'il s'acquit l'eſtime & l'amitié de tous les Athéniens; car, outre qu'il les aidoit de ſon crédit, qui étoit déjà grand pour ſa jeuneſſe, il les aſſiſta encore ſouvent de ſon bien dans des néceſſités publiques. En effet, lorſqu'on étoit obligé pour payer les anciens créanciers d'en faire de nouveaux, & qu'on ne pouvoit le faire qu'à des conditions onéreuſes, T. Pomponius Atticus s'entremettoit toujours généreuſement; de ſorte qu'il ne tiroit aucun intérêt de ſes prêts, & que ce-

pendant il ne ſouffroit pas qu'ils paſſaſſent le tems limité pour le rembourſement. Les débiteurs y trouvoient un double avantage. Car, cette exactitude à les faire payer, empêchoit leurs dettes de vieillir; & ſon déſintéreſſement les garantiſſoit des intérêts, qui s'accumulent inſenſiblement. Sa grandeur d'ame ne s'en tint pas à ces bons offices, il les ſignala par une libéralité ſinguliere, lorſqu'il fit au public un préſent de bled ſi conſidérable, que chaque particulier en eut ſix boiſſeaux, faiſant la meſure qu'on appelloit médimne à Athenes.

T. Pomponius Atticus étoit d'un caractere ſi ſociable & ſi accommodant, qu'il ſavoit être petit avec les petits, & grand avec les grands. Cette charmante conduite lui fit rendre toutes ſortes d'honneurs; juſques-là même que les Athéniens voulurent ſe l'aſſocier le plus intimement qu'ils pouvoient en l'adoptant pour citoyen de leur ville, honneur qu'il refuſa conſtamment, croyant, comme le diſent quelques uns, ne pouvoir l'accepter ſans renoncer à ſa qualité de Citoyen Romain. Les Athéniens voulurent lui élever des ſtatues; & il s'y oppoſa toujours, tant qu'il fut parmi eux. Mais, quand il les eut quittés, il ne fut plus en ſon pouvoir de l'empêcher. On lui en dreſſa donc quelques unes dans les plus ſaints lieux d'Athenes. On fit auſſi cet honneur à Pilia ſa femme. Par ces monumens, ils ſe faiſoient gloire d'éterniſer la mémoire des bienfaits ſans nombre, qu'ils avoient reçus de ce grand homme, en qui ils avoient mis toute leur confiance & qui avoit été comme l'ame de leur République. Si la fortune s'étoit montrée propice en ſa faveur, en le faiſant naître dans une ville, maîtreſſe de l'univers, & qu'il reſpecta toujours comme ſa patrie & comme la mere; c'étoit là un don de la nature, & qui précédoit ſes mérites. Mais, un grand effet de ſa ſageſſe & de ſa prudence, ce fut de s'être conduit dans une ville qui étoit audeſſus de toutes les autres par ſon antiquité, & ſi fameuſe pour la politeſſe de ſes mœurs & l'éclat de ſes ſciences; de maniere que les Athéniens le conſidérerent comme leur plus cher ami.

L. Sylla, à ſon retour d'Aſie, étant deſcendu à Athenes, y vit T. Pomponius Atticus, & fut ſi charmé de ſes belles manieres & du ſavoir de ce jeune Romain, qu'il voulut l'avoir continuellement auprès de lui, pendant tout le ſéjour qu'il fit dans cette ville. T. Pomponius Atticus parloit Grec avec tant de facilité, qu'il ſembloit être né à Athenes. Le latin, d'un autre côté, lui étoit très-familier, & il le parloit ſi purement & ſi élégamment, qu'on ſentoit, en l'écoutant, ces graces que donne la nature, bien mieux que l'étude & le travail. Outre tout cela, il excelloit encore à bien déclamer des poetes

Grecs & Latins, & il le faiſoit avec tant de dignité, qu'on ne pouvoit trop l'admirer.

Toutes ces brillantes qualités firent une telle impreſſion ſur l'eſprit & le cœur de L. Sylla, que ce grand capitaine ne pouvoit plus ſe paſſer de le voir, & qu'il vouloit abſolument l'emmener avec lui. Mais, les inſtances qu'il lui en fit mériterent cette réponſe : « Ne me forcez » pas, je vous en conjure, de » marcher contre ceux, que » je n'ai quittés en abandon- » nant l'Italie, que pour ne » pas épouſer leurs armes contre » vous. » L. Sylla, charmé de la réſolution de ce jeune Romain, lui fit, en partant, un don de tous les préſens, que la ville d'Athenes lui avoit faits. T. Pomponius Atticus y demeura pluſieurs années, s'employant au ſoin de ſes propres affaires, autant que le devoir le demandoit, & donnant tout le reſte de ſon tems à l'étude des belles lettres, ſans oublier néanmoins ce qu'il devoit à ſes amis ; car, il ſe trouvoit exactement à leurs aſſemblées ; il ne manqua pas de les aider de ſes conſeils dans toutes les affaires ſérieuſes & graves. Cicéron fut un de ceux qui ſentirent le mieux ce que vaut dans la diſgrace un ami fidele. Il le trouva parfaitement dans T. Pomponius Atticus, qui, dès l'entrée de ſon exil, lui donna ſi généreuſement deux cens cinquante mille ſeſterces. Les troubles de Rome étant appaiſés, T. Pomponius Atticus y revint. Ce fut, ſi je ne me trompe, ſous le conſulat de L. Cotta & de L. Torquatus. Toute la ville d'Athenes le ſuivit hors de ſes portes, & les larmes qu'elle répandit ſur ſon départ, marquoient bien le regret, qu'elle avoit de ne le poſſéder plus.

T. Pomponius Atticus étoit neveu de Q. Cécilius, chevalier romain, homme opulent, ami de L. Lucullus, mais d'un eſprit bizarre & d'un caractere difficile. Il ſçut ménager ſi adroitement & avec tant de complaiſance cette humeur chagrine & inſupportable à tout le monde, qu'il gagna ſes bonnes graces, & ſe les conſerva juſqu'à la fin, ſans y donner la moindre atteinte, malgré le ſurcroît de bile d'une vieilleſſe décrépite. Un attachement ſi tendre & ſi perſévérant eut ſa récompenſe. Q. Cécillus, ſe voyant près de la mort, l'adopta par ſon teſtament, & l'inſtitua héritier des trois quarts de ſon bien, c'eſt-à-dire, d'environ vingt millions de ſeſterces. Pomponia, ſœur de T. Pomponius Atticus, étoit mariée à Q. Tullius Cicéron ; & cette alliance avoit été ménagée par M. Cicéron l'Orateur, avec qui T. Pomponius Atticus avoit contracté une ſi étroite [illegible]on, dès le tems qu'ils étoient camarades d'études & compagnons d'exercices, que T. Pomponius Atticus étoit plus familier avec M. Tullius Cicéron, qu'avec Quintus Cicéron, tout beau-

frere

frere qu'il lui étoit, ce qui montre qu'en fait d'amitié la reſſemblance des mœurs fait beaucoup plus que toutes les liaiſons du ſang. Un autre ami de T. Pomponius Atticus, c'étoit Hortenſius, qui paſſoit alors pour le Prince des orateurs. Il lui étoit ſi étroitement uni, qu'on ne pouvoit diſtinguer duquel des deux il avoit plus parfaitement gagné le cœur, ou de Cicéron ou d'Hortenſius; & ce qui paroiſſoit preſqu'impoſſible, c'eſt qu'il ſçut faire en ſorte que ces deux grands hommes, qui étoient animés d'une ſi vive émulation pour la même gloire, ne parlerent jamais au déſavantage l'un de l'autre, & qu'il fut comme le lien, qui les unit ſi conſtamment.

Dans les troubles de la République, T. Pomponius Atticus ſe conduiſit ſi ſagement, qu'il fut & parut toujours être du bon parti. Mais, il évita toute ſa vie de prendre la moindre part aux factions des guerres civiles, perſuadé que ceux, qui s'y étoient une fois embarqués, n'étoient pas plus maîtres d'eux mêmes, que ceux qui ſont battus de la tempête en pleine mer. Quoique ſa naiſſance & plus encore le crédit, que ſon mérite lui avoit acquis, concouruſſent à ſon élévation, jamais il ne fit une démarche pour les charges de l'État, parce qu'il n'étoit plus poſſible de les demander comme autrefois; ni d'y entrer ſans ſe rendre infracteur des loix, par l'achat & le trafic honteux qui ſe faiſoient alors des ſuffrages dans les élections; ni enfin de les adminiſtrer ſans péril dans une corruption de mœurs ſi générale. Il ne ſe trouva jamais aux ventes qui ſe faiſoient par l'autorité publique. Il ne voulut aucunement traiter des fermes de la République, ni comme intéreſſé ni comme caution. Il ne parut jamais contre perſonne ni comme accuſateur principal, ni comme ſouſcrivant l'accuſation d'un autre.

On ne le vit jamais demander juſtice pour ſes intérêts. Enfin, il n'eut aucun procès, ni civil ni criminel. Nombre de Conſuls & de Préteurs lui offrirent la préfecture de leurs gouvernemens. Mais, T. Pomponius Atticus mépriſant les profits conſidérables, qui lui pouvoient revenir de tels emplois, s'excuſa de les ſuivre dans ſes départemens, & ſe contenta des déférences honorables, qu'on lui faiſoit. Son détachement le porta même à refuſer de ſuivre en Aſie Quintus Cicéron ſon beau-frere, dont la lieutenance lui étoit acquiſe; croyant de plus qu'il étoit contre la bienſéance de ſe faire le ſuivant & l'aſſeſſeur d'un Préteur, après avoir lui même refuſé la Préture. Par-là, il ſe montroit jaloux, non ſeulement de ſon honneur, mais encore de ſon repos; car, en ſe comportant de la ſorte, il ne laiſſoit pas le moindre prétexte à la calomnie; & les témoignages d'honneur & d'affection qu'il rendoit à ſes

amis, en étoient évidemment plus eſtimables, puiſqu'on ne les pouvoit attribuer ni à la crainte, ni à l'eſpérance, mais au bon cœur ſeul.

T. Pomponius Atticus avoit environ ſoixante ans, quand la guerre civile entre Jules Céſar & Cn. Pompée commença à éclater. Il ſe ſervit à propos du privilege de ſon âge; car, il ne ſe mêla de rien, & ne bougea point de Rome. Cette politique ne l'empêcha point de dévouer généreuſement ſes biens au ſervice de ſes amis, qu'il avoit dans le parti de Cn. Pompée, & ce grand capitaine ne s'offenſa point de la neutralité d'un homme, qui, d'ailleurs ne tenoit rien de lui, pendant qu'il en avoit élevé, ou enrichi tant d'autres; encore eſt-il bien certain que de ces derniers, ceux qui le ſuivirent furent engagés dans la querelle comme par force, & que l'autre partie ne peut demeurer tranquille ſans encourir ſon indignation. Mais, la conduite de T. Pomponius Atticus fut ſi agréable à Jules Céſar, qu'après ſa victoire même, non ſeulement ce héros l'excepta dans les levées d'argent qu'il fit faire ſur tous les particuliers, mais il pardonna encore en ſa conſidération au fils de ſa ſœur & à Q. Cicéron, ſon beau-frere, qui, ſuivant le ſort des armes de Cn. Pompée étoient tombés entre ſes mains à Pharſale. Ainſi, ſon ancien genre de vie le ſauva encore de ces nouveaux dangers.

Quelque tems après, Jules Céſar ayant été tué dans le Sénat, l'on crut auſſitôt les deux Brutus & C. Caſſius Souverains dans la République. Dans la Révolution générale, qui ſe fit alors des eſprits, T. Pomponius Atticus, qui ſe tenoit fortement attaché à ſes anciennes maximes, ſçut encore ménager ſi bien l'eſprit & le cœur de M. Brutus, que ce Seigneur ne traitoit plus familierement avec perſonne qu'avec lui dans le commerce de la vie, & ne s'ouvroit avec tant de confiance à aucun autre, malgré la différence de ſon âge à celui de T. Pomponius Atticus. Cependant, quelques uns de ce parti ayant imaginé qu'on devoit établir ſur les revenus des chevaliers un fonds pour la récompenſe des meurtriers de Jules Céſar, la plupart ſe flattoient déja du ſuccès de ce projet nouveau, pourvu que les principaux de cet ordre commençaſſent d'eux mêmes à contribuer.

C. Flavius, ami particulier de M. Brutus, en porta la parole à T. Pomponius Atticus, & le ſupplia de vouloir bien donner l'exemple. Mais, T. Pomponius Atticus, qui avoit toujours cru que les ſervices, qu'on rend à ſes amis, doivent être infiniment éloignés de l'eſprit de faction, & qui n'avoit jamais pu ſouffrir aucune propoſition de cette nature, répondit que ſi M. Brutus avoit beſoin de tout ſon bien, il en pouvoit uſer ſans réſerve; mais que jamais il ne pourroit ſe réſoudre ou à conférer ou à s'unir avec qui que

ce fût ſur le ſujet qu'on lui propoſoit. Ainſi, l'oppoſition d'un ſeul diſſipa le projet que pluſieurs avoient concerté avec unanimité. Peu de tems après, les affaires commençant à changer de face, les armes d'Antoine prirent le deſſus; tellement que M. Brutus & C. Caſſius, voyant leurs affaires déſeſpérées, s'exilerent eux-mêmes chacun de leur côté, dans les provinces que le Sénat leur avoit décernées, ſeulement pour la forme. Ce fut alors que T. Pomponius Atticus, qui n'avoit pas voulu contribuer avec ceux de ce parti quand il étoit dominant, voyant M. Brutus quitter l'Italie, & s'enfuir abandonné de tout le monde, ne fit aucune difficulté de lui envoyer en pur don cent mille ſeſterces. Il lui en fit encore tenir trois cens autres mille en Épire. On ne le vit point plus empreſſé de faire ſa cour à la nouvelle fortune d'Antoine, ni moins ardent à ſecourir les malheureux de l'autre parti.

Cette guerre fut ſuivie de celle de Modene. Ce fut là que T. Pomponius Atticus fit éclater une prudence, je ne dis pas humaine, ce ſeroit trop peu, mais toute divine; ſi l'on peut qualifier ainſi cet excellent naturel & cette conſtante ſageſſe, que la fortune avec toute ſa bizarrerie ne put jamais ébranler. Antoine ayant été déclaré ennemi de la République avoit abandonné l'Italie, & il n'y avoit aucune apparence qu'il put jamais rétablir ſes affaires. Dans cette révolution ſi ſubite, il n'eut pas ſeulement à craindre la puiſſance de ſes ennemis, qui étoient en très-grand nombre; mais pour comble de malheurs, il voyoit encore ſes amis mêmes entrer dans la ligue, qui avoit juré ſa perte; car, ils s'en faiſoient un mérite, croyant que leur fortune en dépendoit. On les vit donc perſécuter ceux qui lui étoient reſtés attachés, entreprendre de dépouiller Fulvia ſa femme, de tout ce qu'elle poſſédoit, & s'acharner juſqu'à vouloir faire périr tous ſes enfans.

Quoique T. Pomponius Atticus fût dans une étroite amitié avec M. Cicéron, & qu'on ne pût rien ajouter à l'affection qu'il avoit pour M. Brutus, il ne conſentit pourtant jamais qu'ils fiſſent rien au préjudice d'Antoine; mais au contraire, il protégea autant qu'il lui fut poſſible, les amis de ce grand Capitaine, qui ne pouvoient plus tenir à Rome; & il fournit généreuſement à tous leurs beſoins. P. Volumnius, entre autres, trouva dans ſa libéralité tout ce qu'il auroit pu eſpérer de la tendreſſe du meilleur pere. Ce fut ſurtout à l'égard de Fulvia qu'il ſignala ſon bon cœur. Cette dame étoit embarraſſée de procès & agitée de frayeurs continuelles. T. Pomponius Atticus la ſervit avec tant d'affection & d'aſſiduité dans ces circonſtances fâcheuſes, qu'il voulut même l'accompagner à tous les tribunaux, où elle fut citée,

& qu'il intervint comme ſa caution en toutes choſes. Il fit plus encore. Comme il ne reſtoit plus à cette dame, qu'une terre, qu'elle avoit autrefois achetée dans ſa premiere fortune, & que le terme du payement alloit écheoir, ſans qu'elle pût dans ſa diſgrace trouver le moyen d'y ſatisfaire par emprunt, T. Pomponius Atticus la tira de cette affaire embarraſſante & lui prêta ſans intérêt & ſans aucune convention, la ſomme dont elle avoit beſoin; perſuadé que le plus grand profit que pouvoit faire un homme d'honneur, c'étoit d'être eſtimé & de faire voir qu'il s'attachoit aux hommes & non pas à leur fortune; & certes on ne pouvoit croire qu'il fit tout cela pour s'accommoder au tems. Car, qui ſe fut jamais imaginé qu'Antoine, de proſcrit qu'il étoit, pût devenir le maître de tout? Cependant, ſa conduite ne plaiſoit pas à certains Grands, qui l'accuſoient de ne pas déteſter aſſez les mauvais citoyens. Mais, ce vertueux Romain, qui ne ſçavoit point aſſervir ſa conduite aux jugemens des autres, cherchoit moins à mériter leurs éloges, qu'à faire généreuſement tout ce que la droite raiſon & une prudence conſommée lui dictoient.

La fortune de l'État changea tout-à-coup. Antoine rentra en Italie; & dès qu'il y eut remis le pied, perſonne ne douta plus que T. Pomponius Atticus ne fût deſtiné, comme un intime ami de Cicéron & de M. Brutus, à être une des premieres victimes immolées à la colere du vainqueur. Auſſi ne parut-il plus dans les Aſſemblées du Sénat, dès qu'il ſçut que les Triumvirs approchoient de Rome, craignant même que ſa tête ne fût miſe à prix. Il ſe tint caché chez P. Volumnius, celui-là même qu'il avoit ſi fort ſecouru peu auparavant. T. Pomponius Atticus emmena dans ſa retraite Q. Gellius Canius, qui étoit de ſon âge, & avec qui il avoit une parfaite conformité de mœurs & de ſentimens. Voici encore une preuve bien naturelle de l'excellent caractere de T. Pomponius Atticus & de la bonté de ſon cœur. L'amitié, qu'il contracta avec Q. Gellius Canius dans les premieres études, étoit ſi pure que les nœuds s'en reſſerrant de plus en plus, elle crut toujours juſqu'à leur vieilleſſe décrépite. Antoine, cependant, jettoit feu & flammes contre Cicéron, & répandoit ſa haine ſur les amis de cet orateur, juſqu'à les vouloir proſcrire tous. Mais, les remontrances & les prieres de pluſieurs perſonnes lui remirent devant les yeux les bons offices, qu'il avoit reçus autrefois de T. Pomponius Atticus; de telle ſorte que ne penſant plus qu'à lui faire grace, il demanda où il étoit, & lui écrivit en cette maniere: « Ne craignez plus, je viens » vous ôter du nombre des pro» ſcrits, vous & votre ami Q.

» Gellius Canius. Venez donc » me trouver en toute diligen- » ce. » Et comme il étoit nuit, Antoine lui envoya de plus une eſcorte pour le mettre à couvert de tout danger. Ainſi, T. Pomponius Atticus ſortit contre toute apparence d'un péril le plus évident pour rentrer dans les bonnes graces d'Antoine; & il eut en même-tems la joie d'y aſſocier ſon meilleur ami. Car il eſt à remarquer qu'il ne ſe regarda jamais perſonnellement, quand les intérêts des autres ſe trouverent joints aux ſiens. Auſſi, ne fit-il dans cette rencontre aucune ſollicitation pour ſa ſûreté particuliere, bien réſolu de ſubir le même ſort que cet ami.

Pendant tout le tems que la populace, excitée par les récompenſes des Triumvirs, recherchoit avec acharnement les proſcrits, T. Pomponius Atticus eut grand ſoin que rien ne manquât à tous ceux qui ſe réfugioient dans l'Épire. Il leur laiſſoit même la liberté d'y demeurer tant qu'ils vouloient, comme dans un aſyle, dont il faiſoit toute la ſûreté. Bien plus, après la bataille de Philippes, qui fut le dernier jour de C. Caſſius & de M. Brutus, il entreprit de protéger de tout ſon pouvoir L. Julius Mocilla, ancien préteur, avec ſon fils, de même qu'Aulus Torquatus. Son zele s'étendit encore ſur tous ceux, qui ſe trouvoient enveloppés dans le même malheur; & de l'Épire il leur fit tranſporter en Samothrace tout ce qui leur étoit néceſſaire. Il ſeroit difficile de faire ici un détail, & d'ailleurs l'éloge de T. Atticus Pomponius n'a pas beſoin d'un récit diffus de tant d'actions de généroſité. Il ſuffit à la gloire de ce grand homme, d'obſerver que ni les circonſtances du tems, ni aucune vue de politique ne furent jamais la regle de ſes libéralités & des bons offices, qu'il rendit ſans nombre. On en trouva la preuve inconteſtable dans la nature des ſervices & des occaſions. Jamais il ne fit ſa cour aux puiſſans, & il ſecourut toujours les malheureux; témoin Servilia, mere de M. Brutus, à laquelle il ne fut pas moins attaché après la mort de ſon fils, qu'il ne l'avoit été dans ſa fortune la plus brillante.

Un homme ſi bienfaiſant & ſi attentif à ne bleſſer perſonne, ne pouvoit avoir d'ennemis, faiſant ſurtout profeſſion d'oublier entierement, plutôt que de conſerver le moindre reſſentiment d'aucune injure. Les bienfaits des autres acquéroient dans ſa mémoire une eſpece d'immortalité; mais, pour ceux qu'il répandoit, il n'en avoit de ſouvenir qu'autant que ceux qu'il avoit obligés, lui en rappelloient par leur reconnoiſſance. Ainſi, toute la conduite de T. Pomponius Atticus vérifia pleinement cette maxime: *Chacun trouve ſa fortune dans ſes mœurs.* Enfin, l'attention qu'il apporta toujours à éviter juſqu'au moindre ſoupçon de mal,

fit bien voir qu'il fut plus jaloux de former ſon cœur & ſes ſentimens, que d'établir ſa fortune.

Tant de rares vertus lui acquirent une ſi haute réputation, que M. Vipſanius Agrippa, qui, pour ſon mérite perſonnel & avec la protection du jeune Empereur, dont il étoit le plus cher favori, pouvoit prétendre à la premiere alliance de l'empire, préféra celle de T. Pomponius Atticus, & ambitionna de devenir le gendre de ce ſimple chevalier Romain. Il faut cependant obſerver que ce fut Marc Antoine, qui ménagea ce mariage. Il étoit alors Triumvir, & il gouvernoit toute la République. Voici encore une circonſtance, qui répand beaucoup de gloire ſur la vie de T. Pomponius Atticus, c'eſt que loin de profiter de la faveur de ce ſouverain magiſtrat, pour s'enrichir, ſon déſintéreſſement fut ſi parfait, qu'il n'employa ſon crédit qu'à détourner les dangers & les malheurs, dont ſes amis étoient ou menacés ou accablés. Il en donna un trait bien éclatant dans le tems même de la proſcription. Un de ſes amis, nommé Saufeius, chevalier Romain comme lui & de même âge, que l'amour de la philoſophie retenoit à Athenes depuis pluſieurs années, avoit en Italie des biens fort conſidérables. Les Triumvirs, ſelon la funeſte coutume de ces malheureux tems, ne manquerent pas de les confiſquer, & de les faire vendre. Mais, T. Pomponius Atticus s'employa en cette occaſion avec tant de chaleur & d'habileté, que le même courrier, qui annonça à Saufeius la perte de ſes biens, lui en apprit en même tems le recouvrement.

Il rendit le même ſervice à L. Julius Calidius, qui étoit ſans contredit le meilleur & le plus agréable poëte, que l'on eût eu depuis Lucrece & Catulle, homme d'ailleurs encore plus eſtimable par ſa haute probité, & recommandable par les rares talens d'un eſprit orné de la plus riche érudition. T. Pomponius Atticus vint donc à bout de le ſouſtraire à l'avidité de P. Volumnius, Intendant de l'artillerie d'Antoine, qui avoit profité de ſon abſence pour l'envelopper dans la proſcription, qui ſuivit celle des chevaliers. Car, les grands biens, que L. Julius Calidius avoit en Afrique, étoient d'une délicieuſe amorce pour le délateur, & rendoit ſon abſolution bien difficile. Après tout ce que nous venons de rapporter de T. Pomponius Atticus, on ne décideroit pas facilement ſi tous ces bons offices lui attiroient plus de gloire, qu'ils ne lui donnoient de peine & d'inquiétude, quand nous ne ſçaurions pas de plus que, dans toutes les occaſions périlleuſes, il ſervit de tout ſon zele ſes amis, tout éloignés qu'ils pouvoient être, comme ceux qui étoient à Rome & avec qui il vivoit.

Tel fut T. Pomponius Atticus dans le commerce du monde, & on ne le trouvoit pas moins

admirable dans l'intérieur de ſa maiſon. S'il étoit citoyen très-officieux, il étoit auſſi un très-ſage pere de famille. Quoique riche en argent comptant, il fut cependant l'homme du monde qui fit le moins de dépenſes en choſes ſuperflues ou en bâtimens. Il eut ſoin pourtant de ſe loger très-commodément, & de garnir ſa maiſon de tout ce qu'il y avoit de meilleur. Celle qu'il habitoit ordinairement, étoit ſituée ſur la colline Quirinale. On la nommoit Tamphilia, & il l'avoit de la ſucceſſion de ſon oncle Cécilius. Elle étoit moins gracieuſe par la beauté des bâtimens, que par les jardins, qui en faiſoient le principal ornement. L'édifice étoit d'une architecture ancienne & d'une ordonnance, qui montroit plus de génie que de dépenſe. Il ſe contenta d'y faire les réparations néceſſaires ſans y rien changer. Son domeſtique, à le prendre par l'utilité, étoit très accompli; mais fort médiocre, s'il en faut juger par l'éclat extérieur. Il étoit compoſé de gens très-lettrés, d'excellens lecteurs & d'habiles copiſtes; juſques-là même que le dernier de ſes valets étoit en état de remplir ces différentes fonctions. Tous les autres officiers & les ouvriers même, dont on a beſoin dans une grande maiſon, y étoient parfaitement habiles; & il eſt remarquable qu'il n'y en avoit aucun qui ne fût né chez lui, & qui n'eût été élevé & formé ſous ſes yeux.

Au reſte, T. Pomponius Atticus vivoit très-noblement, mais ſans magnificence. Sa dépenſe étoit brillante, mais ſans faſte. Il s'étudioit à montrer en toutes choſes une propreté, qui n'eût rien du luxe. Il ne paſſa point les bornes d'une ſage médiocrité dans ſes meubles. Enfin, il tint conſtamment le juſte milieu entre la profuſion & l'avarice. Il ne faut point oublier ici une circonſtance, que quelques uns traiteront de bagatelle, mais qui caractériſe bien la prudence œconomique de T. Pomponius Atticus, c'eſt que quoiqu'il eût une auſſi bonne table qu'aucun chevalier Romain, & qu'il invitât fort généreuſement & en très-galant homme, grand nombre de perſonnes diſtinguées dans tous les ordres, on ſçavoit cependant par le mémoire journalier de ſon maître d'hôtel, qu'il ne dépenſoit régulierement par mois que trois mille petits ſeſterces.

On ne voyoit point de paraſite à la table de T. Pomponius Atticus, ni de ces diſeurs de bons mots. La voix du lecteur y faiſoit tout le concert; jamais en effet, la lecture ne manqua d'aſſaiſonner ſes repas; car, il vouloit que l'eſprit y trouvât ſa nourriture, avec autant de plaiſir que le corps. Auſſi, n'invitoit-il que ceux, dont les inclinations & les mœurs lui convenoient. Ses biens s'accrurent extrêmement, ſans qu'il en augmentât ni ſon train ni ſa dépenſe ordinaire, & qu'il changeât rien

à ſon ancienne maniere de vivre. ſa modération fut ſi conſtante, qu'ayant ſçu vivre fort honorablement avec deux millions de ſeſterces, que ſon pere lui avoit laiſſés, lorſqu'il s'en vit vingt millions, il n'en vécut pas plus ſomptueuſement, & garda toujours la même forme de vie, quelque grand que fût le changement arrivé dans ſa fortune. Il n'eut point de jardins, ni de ces délicieuſes maiſons de plaiſance dans les fauxbourgs de Rome ou ſur le rivage de la mer, ni même dans toute l'Italie, excepté ſes deux fermes d'Ardée & de Nomente; de ſorte que tout ſon revenu conſiſtoit en ce qu'il retiroit d'Épire, & des fonds, qu'il avoit à Rome. Cette conduite montre bien qu'il ne cherchoit dans les richeſſes que le ſeul uſage, & que c'étoit la raiſon qui le régloit, & non la qualité ni l'abondance des biens.

Incapable de la moindre diſſimulation, il avoit horreur du menſonge. Sa douceur étoit ſoutenue d'une juſte ſévérité; & ſon naturel grave & ſérieux étoit tempéré d'une agréable affabilité; de ſorte qu'il n'étoit point aiſé de diſcerner ſi ſes amis ou le reſpectoient ou l'aimoient davantage. Il fut toujours fort réſervé à promettre, jugeant bien ſagement que c'étoit le procédé d'un eſprit léger, plutôt que d'un cœur généreux, de donner ſa parole dans l'impuiſſance ou dans la crainte même de ne la pouvoir effectuer. Mais, quand il s'étoit une fois engagé, il s'employoit avec tant de zele dans les affaires qui lui étoient recommandées, qu'il n'auroit pu faire mieux pour les ſiennes propres. Il ne ſe rebuta jamais des difficultés du ſuccès, en tout ce qu'il entreprit, dans la perſuaſion que ſon honneur, qu'il mettoit au deſſus de tout, y étoit intéreſſé. Il le fit bien voir, quand il manía les affaires des deux Cicérons, de Caton, de Marius, d'Hortenſius, de Torquatus, & même de pluſieurs chevaliers Romains; d'où l'on pouvoit juger que ce fut pour de judicieuſes raiſons, & point du tout par répugnance au travail, qu'il s'éloigna toujours du miniſtere public.

Si on demande après cela des preuves de la douceur & de la politeſſe de ſes mœurs, en voici des plus convaincantes; c'eſt que, dès ſa premiere jeuneſſe, il plut extrêmement à L. Sylla, qui étoit vieux; qu'étant avancé en âge, il poſſédoit mieux que perſonne le cœur du jeune Brutus, & qu'il eut des liaiſons étroites avec Cicéron & Hortenſius, ſes égaux en années. Dans ces différens tems de la vie, il ſe comporta ſi bien, qu'on ne décideroit pas facilement à quel âge il étoit le plus propre & le mieux goûté. De tous ceux néanmoins qui l'aimerent, Cicéron fut celui qui le chérit plus intimement; juſques-là qu'il n'avoit ni d'amitié plus tendre ni de communication plus étroite avec ſon propre frere. On n'en peut douter après les livres qu'il a

mis au jour, où il parle de cet ami, & ſurtout après les ſeize volumes de lettres qu'il lui écrivit depuis ſon Conſulat juſqu'à ſa mort.

Quant aux devoirs de l'amour filial & de la tendreſſe, qui nous lient à ceux de notre ſang, ne faut-il pas que T. Pomponius Atticus les ait parfaitement remplis, pour avoir dit avec vérité, à l'âge de ſoixante-ſept ans, aux funérailles de ſa mere, qui mourut âgée de quatre-vingt-dix ans, que jamais il n'avoit été dans le cas de ſe réconcilier avec elle, & qu'il avoit toujours vécu dans une parfaite intelligence avec ſa ſœur, qui étoit preſque du même âge que lui? C'eſt bien une marque que la diſcorde ne s'inſinua jamais dans cette famille, ou qu'il porta ſi loin la condeſcendance qu'on peut avoir pour les ſiens, qu'il ait cru commettre un crime de la reſtraindre envers des perſonnes, qui avoient de ſi grands droits ſur ſon cœur. En cela, il ne ſuivoit pas ſeulement le penchant de la nature, qui, ſelon Cornélius Népos, domine à tout ce que nous faiſons, mais bien plus encore les lumieres pures qu'il avoit tirées d'une étude ſolide & profonde. Car, étant parfaitement inſtruit & rempli des maximes des plus ſages philoſophes, il s'en ſervoit pour l'uſage & la conduite de la vie, & jamais pour les dehors ſeulement & par oſtentation.

T. Pomponius Atticus étoit encore zélé partiſan des mœurs & des pratiques des premiers Romains, & grand amateur de l'antiquité. Auſſi en avoit-il acquis une connoiſſance, dont on admiroit la profondeur & l'exactitude dans le traité, qu'il avoit compoſé ſur la maniere de gouverner les provinces. Il ne s'étoit point fait de loi, point de guerre, aucun traité de paix; il n'étoit rien arrivé de mémorable dans l'empire Romain, qu'il n'eût rangé dans l'ordre le plus parfait, & ce qui étoit très-difficile, il avoit ſi bien inſéré dans l'enchaînement de tant de différentes choſes, les origines & la ſuite des familles, qu'on pouvoit de ſurcroît, en le liſant, apprendre du même coup d'œil l'extraction des grands perſonnages, qui avoient illuſtré la République. Mais, on pouvoit s'en inſtruire particulierement & plus à fonds dans pluſieurs livres qu'il avoit compoſés exprès ſur cette matiere. Par exemple, à la priere de M. Brutus, il avoit dreſſé la généalogie entiere de l'illuſtre maiſon des Juniens & avoit marqué de chaque particulier tout ce qu'on pouvoit écrire d'en ſçavoir; ſa naiſſance, ſon caractere, ſes dignités, ſes charges, obſervant toujours une exacte chronologie.

Claudius Marcellus l'engagea de même à donner l'hiſtoire généalogique de la famille des Marcellus. Il publia encore celle des Cornéliens, des Fabiens, & des Émiliens, à la ſollicitation de Cornélius Scipion & de Fabius Maximus. La lecture de ces

livres pouvoit faire les délices de ceux, qui s'intéreſſoient à la mémoire des grands hommes. Il avoit auſſi donné quelque tems à la poëſie, ſans doute pour en goûter les agrémens; & l'on vit qu'il s'y entendoit; car, ſa muſe célébra dignement les Romains les plus illuſtres; & il ſçut renfermer en quatre ou cinq vers, qu'il mit au bas de leurs portraits, leurs faits d'armes & de politique les plus éclatans. Il avoit encore écrit en Grec l'hiſtoire du conſulat de Cicéron.

La modération, qui retint toujours T. Pomponius Atticus dans l'ordre des Chevaliers, où il prit naiſſance, l'éleva juſqu'à l'alliance de l'empereur Auguſte qui l'avoit déjà admis dans la plus étroite communication, par le ſeul motif de ſon excellente maniere de vivre & d'agir, qui lui avoit auſſi gagné le cœur des premiers d'entre les grands, qui égaloient le Prince par la nobleſſe du ſang, n'ayant que le trône au deſſus d'eux. Car, il eſt à remarquer en paſſant que la proſpérité d'Auguſte fut ſi grande, qu'il ſemble que la fortune ſe plût à réunir en lui ſeul toutes les faveurs qu'elle avoit diſtribuées aux plus excellens hommes, qui l'avoient précédé, & qu'elle prit à tâche de l'élever au comble du bonheur où jamais citoyen Romain pût porter ſes déſirs. Voici donc de quelle maniere ſe fit cette alliance. T. Pomponius Atticus, comme nous l'avons vu, avoit donné ſa fille à Agrippa. Il en vint de ce mariage une autre. Auguſte attendit à peine qu'elle eût un an pour la fiancer avec Tibere Claude Néron ſon beau-fils, né de Druſille. Cette affinité reſſerra les nœuds de leur amitié, & fit qu'ils purent ſe voir plus ſouvent & avec moins de cérémonie.

Avant cette nouvelle liaiſon, T. Pomponius Atticus étoit déjà dans les bonnes graces d'Auguſte, au point que ce prince n'écrivoit jamais à Rome, lorſqu'il en étoit éloigné, qu'il n'adreſſât en même tems quelque lettre à T. Pomponius Atticus, où il ſe plaiſoit à lui marquer ce qu'il faiſoit, ſur tout ce qu'il liſoit, en quel endroit il étoit, où il alloit, & combien de tems il y reſteroit. Bien plus, lorſqu'Auguſte étoit à Rome, ſi les affaires de l'Empire ne lui laiſſoient pas le loiſir de la douce & ſavante converſation de T. Pomponius Atticus, du moins ne laiſſoit-il échapper, tant qu'il le pouvoit aucun jour ſans lui écrire quelque billet, tantôt pour le conſulter ſur quelque point de l'antiquité, tantôt pour le queſtionner ſur la poëtique; quelquefois même il employoit les tours d'une plume enjouée & badine pour tirer de celle de T. Pomponius Atticus des réponſes plus familiaires & plus étendues. Ce commerce ſi honorable à T. Pomponius Atticus, lui donna occaſion de repréſenter à l'Empereur le mauvais état du temple de Jupiter Férétrien, bâti ſur le Capitole par Romulus, qui tom-

boit en ruine, tant par le défaut de ſoin, que par la longueur des tems; & les ordres furent bientôt donnés pour qu'on le rétablît.

Marc Antoine n'étoit pas moins attentif qu'Auguſte à entretenir une étroite liaiſon avec T. Pomponius Atticus; car, du bout du monde où il étoit comme relégué, il l'informoit régulierement de l'état de ſes affaires, s'ouvrant toujours à lui avec une entiere confiance. On ne peut ſentir le caractere & l'étendue du mérite de T. Pomponius Atticus à cet égard, qu'on ne comprenne combien il falloit de ſageſſe, de prudence & de ménagement pour ſe maintenir en même tems dans l'étroite liaiſon & dans la faveur de deux princes, tels qu'Auguſte & Antoine, dont l'ambition violente avoit le même objet, & que les plus grands intérêts diviſoient ſi cruellement & comme par une fatale néceſſité, puiſqu'ils aſpiroient ſi opiniâtrément l'un & l'autre à établir leur domination ſouveraine, non ſeulement dans Rome, mais encore ſur le monde entier.

Telle fut la conduite de T. Pomponius Atticus pendant 77 ans, ſa gloire crut toujours avec ſes années, & ſon crédit avec ſes richeſſes; car la douceur de ſes mœurs lui avoit acquis pluſieurs groſſes ſucceſſions. Il étoit d'un ſi bon tempérament, qu'il n'eut aucun beſoin des ſecours de la médecine, pendant des trente années de ſuite. A la fin routeſois, il lui vint une maladie, qu'il négligea d'abord, & dont les médecins firent peu d'état, s'imaginant que ce n'étoit que le ténesmon, aiſé à guérir promptement par les remedes ordinaires. Trois mois ſe paſſerent ſans qu'il reſſentît d'autre douleur que celle que lui cauſoient les remedes. Mais, au bout de ce tems, tout à coup le mal ſe jette ſi violemment ſur les inteſtins, qu'il s'y forma une fiſtule, qui jettoit ſa pourriture par les reins. Mais, avant que le mal ſe fût déclaré, comme il ſentoit ſes douleurs augmenter de jour en jour, & que la fievre étoit ſurvenue, il appella Agrippa ſon gendre, avec L. Cornélius Balbus & Sextus Péducéus. Dès qu'il les vit autour de ſon lit, il ſe leva ſur ſon ſéant, & s'appuyant ſur le coude, il leur tint ce diſcours: « Vous m'êtes témoins des at-
» tentions & des ſoins, que j'ai
» pris juſqu'à ce jour pour la
» conſervation & pour le réta-
» bliſſement de ma ſanté. Il eſt
» parconſéquent inutile que je
» vous en faſſe un ennuyeux ré-
» cit. Puis donc que je vous ai
» pleinement ſatisfaits en ce
» point, comme je le dois croi-
» re, n'ayant rien omis de tout
» ce qu'on a jugé utile à ma
» guériſon; il eſt juſte enfin que
» je me ſatisfaſſe un peu à mon
» tour, & voici comment: Je
» vous ai fait aſſembler ici pour
» vous déclarer que je ſuis bien
» réſolu de ne pas nourrir mon
» mal davantage. Tout ce que
» j'ai pris d'alimens & de re-
» medes, depuis qu'il dure, n'a

» ſervi qu'à aigrir mes douleurs, » & n'a fait que prolonger ma » vie de quelques jours, ſans » qu'il en réſulte aucune bonne » apparence. Je vous prie donc » d'agréer le parti que je » prends, ou du moins de ne » vous y oppoſer pas; car, vous » le feriez inutilement. »

T. Pomponius Atticus leur ayant parlé de la ſorte, avec un viſage auſſi tranquille & un ton de voix auſſi ferme que s'il n'eût été queſtion que de paſſer d'une maiſon en une autre, & non pas de la vie à la mort, Agrippa le prioit avec larmes, & le conjuroit en l'embraſſant de ne point prévenir la néceſſité trop fatale de la nature, mais de ménager & pour lui & pour les ſiens les momens, qu'elle lui laiſſoit encore. Le malade ne répondit aux tendres inſtances de ſon gendre que par un ſilence qui exprimoit bien la fermeté inébranlable de ſa derniere réſolution. Deux jours ſe paſſent ſans qu'il prenne aucune nourriture. La fievre cependant le quitte ſoudainement, & la maladie commence à prendre un meilleur cours. N'importe, il n'en perſiſte pas moins fortement dans ſa réſolution. Auſſi le cinquieme jour qu'il l'eut priſe, il mourut. C'étoit le 31 de Mars, ſous le conſulat de Cn. Domitius & de C. Soſius. Son corps fut porté en terre dans une litiere toute ſimple & ſans aucune pompe, comme il l'avoit ordonné. Ses funérailles furent pourtant magnifiques, en ce que tout ce qu'il y avoit de gens de diſtinction & d'honneur y aſſiſterent, ſuivis d'un peuple infini. Enfin, il fut dépoſé dans le tombeau de Q. Cécilius ſon oncle ſur la voie Appia, à cinq milles de Rome.

Nous avons eu occaſion d'obſerver que T. Pomponius Atticus étoit lié d'une étroite amitié avec M. Tullius Cicéron; & cela depuis qu'ils avoient été camarades d'études & compagnons d'exercices. Nous remarquerons à cette occaſion, que l'expérience vérifie tous les jours ce qu'à dit Quintilien, de l'amitié qui ſe contracte aux écoles. *Condiſcipulorum amicitiæ ad ſenectutem uſque firmiſſimæ durant, religione quadam neceſſitudine imbutæ.* Cicéron fait aſſez connoître dans ſes lettres & y déclare même poſitivement qu'il n'aimoit perſonne, pas même ſon frere, ni plus tendrement ni plus conſtamment que T. Pomponius Atticus; & il en rend la même raiſon que Cornélius Népos, dans ſon traité de l'amitié adreſſé à T. Pomponius Atticus: *Nihil eſt quod ad ſe rem tam alliciat, tam attrahat quàm ad amicitiam ſimilitudo . . . . . diſpares mores, diſparia ſtudia ſequuntur, quorum diſſimilitudo diſſociat amicitias.*

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (*a*) officier Romain, qui fut fait priſonnier dans un

(*a*) *Plut. T. I. p. 500. Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 201.*

combat de cavalerie contre le roi Mithridate, l'an 72 avant Jeſus-Chriſt. Cet officier, qui avoit été bleſſé dangereuſement fut amené devant le vainqueur. Mithridate lui demanda, ſi en lui ſauvant la vie il pourroit compter l'avoir pour ami. *Oui*, répondit le priſonnier, *ſi vous faites la paix avec les Romains. Si non je n'ai pas même à délibérer.* Ceux qui étoient préſens, irrités de cette fiere réponſe, pouſſoient Mithridate à le faire mourir. Mais, ce prince eut la généroſité de rejetter ce lâche conſeil, & dit qu'il ne falloit pas maltraiter une vertu malheureuſe.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (*a*) un de ceux qui furent proſcrits par les Triumvirs, employa un moyen aſſez ſingulier pour ſe ſauver. S'étant revêtu des marques de la Préture, & ayant pris des eſclaves au lieu d'appariteurs, il traverſa la ville comme un Préteur accompagné de ſes licteurs, ſes appariteurs ſe ſerrant autour de lui, afin que perſonne ne pût le reconnoître. Arrivé à la porte, il monta dans une voiture publique, & fut reçu partout où il paſſa, comme un préteur & un député envoyé par les Triumvirs à Sext. Pompée pour traiter avec lui de la paix.

POMPONIUS [M.], (*b*) *M. Pomponius*, M. Πομπώνιος, officier dans les troupes de Jules Céſar. Un jour que M. Pomponius étoit à Meſſane, ville de Sicile, avec une partie de la flotte dont on lui avoit confié le commandement, & qu'il ne faiſoit ni garde ni ſentinelle, il fut ſurpris par les ennemis. Ceux-ci, ayant profité d'un vent favorable, lui brûlerent toutes ſes galeres dans le port.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (*c*) auteur qui n'étoit pas ſans quelque mérite, ſuivant Velleius Paterculus.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος. (*d*) orateur véhément, plein de feu, & qui parloit avec force. C'eſt ainſi qu'en parle Cicéron.

POMPONIUS RUFUS, (*e*) *Pomponius Rufus*, hiſtorien latin, dont il eſt fait mention dans Valere Maxime.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος, (*f*) jeune homme à qui Horace fait de ſanglans reproches dans une de ſes ſatyres.

POMPONIUS [L.] FLACCUS, *L. Pomponius Flaccus*, (*g*) étoit Conſul avec C. Cœlius Rufus l'an de J. C. 17.

POMPONIUS [FLAC.], (*h*) *Flaccus Pomponius*, perſonnage conſulaire, né pour tout ce qui étoit honnête, & qui par une

(*a*) Appian. p. 615.
(*b*) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 673.
(*c*) Vellei. Paterc. L. II. c. 9.
(*d*) Cicer. de Orat. L. III. c. 28. Brut. pag. 229.
(*e*) Valer. Max. L. IV. c. 4.
(*f*) Horat. L. I. Satyr. 4. v. 51, 52.
(*g*) Tacit. Annal. L. II. c. 41. Dio. Caſſ. p. 613.
(*h*) Vellei. Patere. L. II. c. 129.

vertu toute ſimple méritoit plûtôt qu'il ne recherchoit la gloire. Flaccus Pomponius vivoit du tems de l'empereur Tibere, & fut employé par ce Prince dans des affaires de la derniere importance. Il pourroit être le même que le ſuivant.

POMPONIUS FLACCUS, *Pomponius Flaccus*. (a) vivoit ſous l'empire de Tibere. Après la mort de Druſus Libon, qu'on avoit forcé de ſe tuer, l'an de Jeſus-Chriſt 16, pluſieurs Sénateurs à qui on demanda ce qu'ils penſoient d'une fin ſi trajique, donnerent chacun leurs avis d'une maniere baſſe & ſervile. Celui de Pomponius Flaccus ne le céda pas à ceux des autres. Il opina à ce qu'en mémoire d'un tel évenement, on ordonnât des prieres publiques pour un certain nombre de jours.

Pomponius Flaccus étoit un ancien officier, à qui trois ans après on donna le gouvernement de la Mœſie, parce qu'il étoit intime ami de Rheſcuporis roi de Thrace, & pour cette raiſon plus propre qu'un autre à faire tomber ce prince dans le piege qu'on vouloit lui tendre. En effet, Pomponius Flaccus, étant paſſé dans la Thrace, témoigna tant d'amitié à Rheſcuporis & lui fit des promeſſes ſi conſidérables, qu'ayant ſurmonté toutes ſes défiances, & étouffé tous les reproches que lui faiſoit ſa conſcience, il l'attira dans ſa province, où ſous prétexte de lui faire honneur, il lui donna une garde très-nombreuſe. Les Tribuns & les Centurions, qui étoient auprès de ſa perſonne, à force de le preſſer, & de lui donner des avis & des conſeils, l'attirant toujours plus loin, quoiqu'à meſure qu'il avançoit, il s'apperçût davantage qu'on le gardoit à vue, inſenſiblement le mirent dans la néceſſité d'aller juſqu'à Rome, où il fut condamné à paſſer le reſte de ſes jours loin de la Thrace.

Pomponius Flaccus étoit déterminé buveur. Suétone raconte que Tibere paſſa deux jours & deux nuits ſans interruption à boire & à manger avec Pomponius Flaccus & L. Piſon. Ce Prince récompenſa enſuite ſes Compagnons de débauches, en faiſant le premier gouverneur de Syrie, & le ſecond Préfet de la ville; & il n'eut pas honte de découvrir ſon motif dans les proviſions qu'il leur donna, où il les traitoit d'amis agréables, & d'amis de toutes les heures. On comptoit alors l'an de Jeſus-Chriſt 27. Pomponius Flaccus conſerva long-tems le gouvernement de Syrie, puiſqu'il en étoit encore pourvu, lorſqu'il mourut l'an de Jeſus-Chriſt 33. A l'occaſion de ſa mort & de la vacance du gouvernement de Syrie, Tibere écrivit au Sénat pour ſe plaindre de ce que les ſujets les plus capables de com-

(a) Tacit. Annal. L. II. c. 32, 66, 67. L. VI. c. 27. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 396, 397, 509, 510, 588.

mander les armées refuſoient cet emploi, enſorte qu'il lui falloit recourir aux prieres auprès des Conſulaires, pour obtenir que quelqu'un d'eux voulût bien accepter un gouvernement de Province. Plainte bien déplacée, puiſque c'étoient ſes ombrageuſes défiances qui faiſoient craindre aux Sénateurs les emplois brillans; & lui-même il retenoit depuis dix ans Arruntius à Rome, ne voulant pas ſouffrir qu'il allât gouverner l'Eſpagne, qui lui étoit échue pour département.

POMPONIUS, *Pomponius*, Πομπώνιος. (*a*) une des perſonnes attachées au ſervice de Séjan.

POMPONIUS LABEON, *Pomponius Labeo*, (*b*) étoit gouverneur de la Mœſie, l'an de Jeſus-Chriſt 26. Sept ans après, comme les exécutions ſanglantes ne diſcontinuoient point à Rome, Pomponius Labéon ſe fit ouvrir les veines, & donna à ſa femme Paxéa un exemple de généroſité qu'elle eut le courage d'imiter. Car, la crainte de mourir de la main du Bourreau portoit les malheureux à renoncer d'eux mêmes à la vie, d'autant plus que ceux qui ſe laiſſoient condamner, outre la confiſcation de leurs biens, étoient encore privés de la ſépulture; au lieu que ceux qui prenoient leur parti de bonne-heure, étoient aſſurés de leurs funérailles & de l'exécution de leurs teſtamens, qu'on leur accordoit comme une récompenſe de leur diligence.

POMPONIUS [P.] (*c*) SECUNDUS, *P. Pomponius Secundus*, poëte tragique, étoit différent d'un autre poëte nommé L. Pomponius, qui avoit compoſé des Atellanes. Quelques uns donnent à P. Pomponius Sécundus le prénom de Lucius; d'autres, celui de Quintus.

Quoi qu'il en ſoit, P. Pomponius Sécundus fut accuſé ſous l'empire de Tibere, d'avoir retiré dans ſes jardins Élius Gallus ſon ami, qui, après la punition de Séjan, s'y étoit ſauvé comme dans un aſyle aſſuré. Il n'eut d'autre reſſource dans ſon malheur, que la conſtance de ſon frere, qui ſe préſenta pour lui ſervir de caution. Comme ſes mœurs étoient douces, & qu'il avoit l'eſprit ferme & éclairé, il fit ſi bien, en ſoutenant ſa mauvaiſe fortune avec patience, qu'il ſurvécut à Tibere.

Mais, il ne laiſſa pas d'être long-tems commis à la garde de ſon frere, puiſqu'il y demeura ſept ans; après quoi il ſortit de ſa captivité ſous l'empire de Caligula, l'an de Jeſus-Chriſt 37. Il fut Conſul quatre ans après avec Cn. Sentius Saturnius. Caligula avoit d'abord

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 8.
(*b*) Dio. Caſſ. p. 636. Tacit. Annal. L. IV. c. 47. L. VI. c. 29. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 503, 589.
(*c*) Tacit. Annal. L. V. c. 8. L. VI. c. 18. L. XI. c. 13. Plin. Tom. I. pag. 385, 692, 714. Quintil. L. X. c. 1. Plin. L. VII. Epiſt. 17. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 565, 566. Tom. II. p. 6, 89, 164, 221.

pris le conſulat avec ce dernier; mais, comme ce prince fut tué douze jours après, P. Pomponius Sécundus le remplaça. On remarque qu'il avoit fléchi indignement ſous la tyrannie, & s'étoit déshonoré par des baſſeſſes. Dion Caſſius rapporte de lui, que dans un repas qui précéda de peu la mort de Caligula, il étoit couché à ſes pieds, & s'approchoit ſouvent pour les baiſer.

Un jour que l'on jouoit une de ſes pieces, & qu'il étoit lui-même préſent au ſpectacle, le peuple oſa lui dire des injures. l'empereur Claude en fut irrité, & fit un Édit contre cette licence.

Nous n'avons plus des tragédies de ce poëte, dont Quintilien ne paroît pas faire grand cas, puiſqu'il obſerve qu'on ne le trouvoit pas aſſez tragique. Pline le jeune nous a conſervé de lui un trait, qui donne à connoître quelle confiance avoit ce poëte au jugement du parterre. Lorſque ſes amis lui faiſoient quelque obſervation, critique à laquelle il ne croyoit pas devoir acquieſcer, il diſoit: *J'en appelle au peuple*; & il s'en tenoit à ſon idée, ou la reformoit, ſelon l'effet qu'elle avoit produit parmi les ſpectateurs.

POMPONIUS [Q.], (*a*) *Q. Pomponius*, s'étoit acquis un honneur infini par le bon naturel dont il avoit fait preuve dans une conjoncture auſſi délicate, que celle dont il eſt parlé dans l'article précédent. Mais, il obſcurcit cette gloire, en prêtant ſon miniſtere à des accuſations odieuſes, qui rouloient ſur le prétendu crime de leſe-majeſté. Il accuſa & fit exiler Sancia, ſœur de Conſidius Proculus. Il s'excuſoit en diſant qu'il avoit beſoin de gagner la bienveillance du Prince, pour écarter les périls qui menaçoient la tête de ſon frere. Mais, outre qu'il ne peut être permis ſous aucun prétexte de commettre l'injuſtice, un caractere inquiet & turbulent entroit pour beaucoup dans les mouvemens par leſquels il ſe fatiguoit & tourmentoit les autres. Enfin, accuſé lui-même par P. Suilius, il prit les armes contre la République, tant étoit rigoureuſe l'accuſation intentée contre lui.

POMPONIUS [L.], (*b*) *L. Pomponius*, commandoit dans la haute Germanie, l'an de Jeſus-Chriſt 45. En ce tems-là, il s'éleva dans ces cantons quelques troubles par les incurſions & les brigandages des Cattes. L. Pomponius envoya contre eux les troupes auxiliaires des Vangions & des Németes, ſoutenues de la cavalerie des alliés, avec ordre de prévenir ces coureurs, ou de les envelopper quand ils ſeroient diſperſés pour piller la campagne. La valeur des ſoldats ſeconda la prudence du général. Car, les troupes

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 18. L. XIII. c. 43. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 566.

(*b*) Tacit. Annal. L. XII. c. 27, 28.

s'étant

s'étant partagées en deux corps, celui qui prit à main gauche, trouvant une partie des ennemis de retour, pleins de vin & de viandes, & enſevelis dans le ſommeil, les tailla en pieces, & eut encore le bonheur & le plaiſir de tirer de la ſervitude quelques-uns de ceux qui avoient ſervi ſous Varus, & qui depuis quarante ans étoient au pouvoir de ces barbares.

Ceux qui avoient pris à droite par le plus court chemin, remporterent encore un plus grand avantage; car, l'ennemi qui ſe trouva ſur leur route, ayant oſé leur livrer bataille, ils en firent un grand carnage, & revinrent couverts de gloire & chargés de butin au mont Taunus, où L. Pomponius les attendoit avec ſes légions, en cas que les Cattes, pour ſe venger, fuſſent tentés de le combattre. Mais, ces barbares, craignant d'être attaqués d'un côté par les Romains, & de l'autre par les Chéruſques avec leſquels ils étoient perpétuellement en guerre, envoyerent à Rome des ambaſſadeurs & des ôtages. On décerna à L. Pomponius l'honneur du triomphe; mais, dit Tacite, la gloire qu'il s'eſt acquiſe par ſes poëſies, le rend encore plus recommandable à la poſtérité. Ce poëte ſembleroit être le même que celui dont il a été parlé dans l'avant-dernier article.

POMPONIUS [M.] (*a*) MARCELLUS, *M. Pomponius Marcellus*, grammairien latin qui un jour oſa critiquer un diſcours de l'empereur Tibere. Comme Atteius Capiton vouloit le juſtifier, en ſoutenant que le mot critiqué par ce grammairien étoit latin, ou que s'il ne l'étoit pas il le deviendroit, M. Pomponius Marcellus fit cette réponſe mémorable: *Vous pouvez, Céſar, donner droit de bourgeoiſie aux hommes, mais vous ne pouvez pas le donner aux mots.*

POMPONIUS SILVANUS, *Pomponius Silvanus*, (*b*) ancien Proconſul d'Afrique, fut accuſé ſous l'empire de Néron, l'an de Jeſus Chriſt 58. Il étoit aſſailli par une foule d'accuſateurs, qui demandoient du tems pour faire venir à Rome les témoins de ſes injuſtices. Mais, l'accuſé obtint que ſon affaire fût jugée ſur le champ, à la ſollicitation de ceux qui, le voyant vieux, riche & ſans enfans, eſpéroient avoir part à ſa ſucceſſion; en quoi ils furent trompés, car il vécut plus longtems qu'eux.

POMPONIUS MÉLA, (*c*) *Pomponius Mela*, né à Mellarie, ville d'Eſpagne dans la Bétique, vivoit dans le premier ſiecle de l'ere chrétienne, & compoſa une Géographie intitulée: *De*

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p 20.
(*b*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 52. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 282, 283.
(*c*) Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pag. 632. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. V. pag. 250. Tom. VII. p. 80. *& ſuiv.* T. IX. p. 29.

ſitu Orbis, en trois livres. Nous avons cet ouvrage enrichi des notes de pluſieurs ſavans. Les meilleures éditions ſont celles de Hollande, avec les notes de Voſſius & de Gronovius.

Pline, dans ſa géographie, ſuit ordinairement le plan que lui fournit Pomponius Méla. Ce dernier eſt moins circonſtancié, mais il eſt bien plus élégant. Ce n'eſt pas néanmoins que Pomponius Méla n'entre quelque fois dans des détails auſſi curieux qu'intéreſſans. Dans tous ſes récits brille une élégance peu commune.

POMPONIUS [BASSUS], *Baſſus Pomponius*, (*a*) Βάσσος Πομπώνιος, fut accuſé ſous l'empire d'Héliogabale, ſous prétexte qu'il déſapprouvoit ce que faiſoit ce Prince. Mais, le vrai motif, c'eſt que Baſſus Pomponius avoit une femme qui étoit également recommandable & par ſa grande beauté, & par ſon illuſtre naiſſance.

POMPONIUS [SEXT.], (*b*) *Sext. Pomponius*, pere d'un fils qui devint Préteur, & chef lui-même de l'Eſpagne Citérieure. Un jour, comme il faiſoit vanner ſon grain, ſe trouvant attaqué de la goutte, il ſe laiſſa tomber ſur le froment; mais, quand il ſe fut relevé, il fut fort ſurpris de ne plus reſſentir de douleur. Dans la ſuite, il n'uſa plus d'autre remede, toutes les fois qu'il fut attaqué de la goutte.

POMPONIUS [SEXT.], (*c*) *Sext. Pomponius*, juriſconſulte Romain, conſommé dans la connoiſſance des loix, vivoit dans le troiſieme ſiecle, & ſortit avec Ulpien & Julius Paulus de l'école de Papinien. Il eut beaucoup de part au gouvernement ſous l'empereur Alexandre Sévere, & compoſa pluſieurs ouvrages, qui ſont cités dans le Code & dans le Digeſte.

Il n'eſt pas étonnant que Sext. Pomponius ait compoſé un grand nombre d'ouvrages, puiſqu'il vécut juſqu'à l'âge de ſoixante-dix-huit ans. Un homme auſſi laborieux que lui, ne pouvoit manquer, pendant un ſi long eſpace de tems, de publier une multitude de volumes. Entre autres ouvrages, il fit un recueil de tous les célebres juriſconſultes juſqu'à l'empereur Julien.

POMPONIUS [L. ÆLIANUS], *L. Ælianus Pomponius*, ſe joignant à Amandus dans le troiſieme ſiecle, ſe fit avec lui chef de ces payſans révoltés, appellés Bagaudes, qui ravagerent les Gaules. Ils furent défaits & ſoumis par Maximien Céſar, l'an de Jeſus Chriſt 285.

POMPTIN [LE MARAIS], *Pomptina Palus*, (*d*) marais d'Italie dans le Latium, ſelon Pline. ſous le regne de Trajan, il fut élevé une magnifique chauſſée qui traverſoit le marais Pomptin d'un bout à l'autre. Travail immenſe mais in-

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 910.
(*b*) Plin. T. II. p. 285.
(*c*) Roll Hiſt. Anc T. VI. p. 530.
(*d*) Plin. T. I. 153. Crév. Hiſt. des Emp. T. IV. p. 236.

fructueux. Malgré les tentatives perſévérantes que les Romains ont réitérées à diverſes repriſes pour deſſécher ces marais, ou pour les rendre praticables, la nature plus puiſſante que tout l'art & les efforts des hommes, a toujours ramené les choſes à leur premier état.

POMPTINA [LA TRIBU], (*a*) *Tribus Pomptina*, tribu Romaine, qui fut ainſi nommée du camp Pomptin. Cette tribu fut établie ſous le conſulat de C. Plautius & de C. Fabius, l'an de Rome 397. *Voyez* Tribu.

POMPTINUS AGER; c'eſt ainſi que Tite-Live, par contraction, nomme en pluſieurs endroits le territoire de Pométia. *Voyez* Pométia.

POMPTINUS [C.], (*b*) *C. Pomptinus*, grand homme de guerre, eut beaucoup de part à la découverte de la conjuration de L. Catilina, par le ſoin qu'il eut d'exécuter les ordres de Cicéron.

PONCE. *Voyez* Pilate.

PONS AUREOLI. (*c*) Claude II, après avoir fait périr Auréole, lui dreſſa un tombeau avec une épitaphe en Grec, que nous avons encore, & qui exprime le deſſein prétendu où il étoit de ſauver le malheureux Auréole, ſi les ſoldats ne l'en avoient empêché. Ce tombeau étoit entre Milan & Bergame en un lieu ſitué ſur l'Adda, qui fut nommé *Pons Aureoli*, & qui conſerve encore aujourd'huy des veſtiges de ce nom. On l'appelle Pontirolo.

PONT [LE], *Pontus*, (*d*) Πόντος, appellé par les Latins *Regio Pontica*, contrée de l'Aſie Mineure, qui fut ainſi nommée à cauſe de ſa ſituation ſur les côtes du Pont Euxin. Elle s'étendoit en effet le long de cette mer, depuis l'Halys juſqu'à la Colchide.

I. Sur les cartes de M. d'Anville, le Pont eſt borné au nord par le Pont Euxin, à l'orient par la Colchide ou plutôt par le païs des Samnes & des Chaldéens, au midi par la Cappadoce & l'Arménie, & à l'occident par la Galatie & la Paphlagonie.

Pline & Ptolémée joignent le Pont avec la Cappadoce; mais, Strabon a eu raiſon de l'en ſeparer. En effet, le royaume de Pont & celui de Cappadoce furent bien différens; Mithridate poſſéda le premier; & Ariarathe, le ſecond. On peut dire même que la nature les avoit diviſés par les longues montagnes qui ſe trouvoient entre deux, ce qui a

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lettr. Tom. IV. pag. 82.

(*b*) Salluſt. in Catil. c. 19.

(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 7.

(*d*) Plin. Tom. I. pag. 302. *& ſeq.* Tom. II. p. 632. Ptolem. L. V. c. 1, 6. Strab. pag. 534, 540. *& ſeq.* Polyb. L. V. pag. 171. Diod. Sicul. pag. 692 Flor. L. III. c. 5. Appian. p. 249, 715. Juſt. L. II. c. 2, 4. L. XII. c. 2. L. XIII. c. 4. L. XXXVIII. c. 7. Dio. Caſſ. pag. 407. Sueton. in Neron. c. 18. Cæſ. de Bell. Civil. L. III. pag. 576. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 11, 12 Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. IX. pag. 70. *& ſuiv.*

fait dire à Strabon, que deux chaînes de montagnes, paralleles au mont Taurus, ſéparoient la Cappadoce du Pont. Ce ſont ces montagnes que Cicéron appelle les remparts du Pont. On a auſſi donné au Pont le nom de royaume de Mithridate. Cependant, le royaume de Mithridate étoit d'abord d'une bien moindre étendue que le Pont; il s'accrut peu à peu, & à la fin il s'étendit même au delà des bornes du Pont.

Ptolémée n'a décrit le Pont que de la maniere qu'il étoit ſous les empereurs; il le diſtingue en trois parties. Il appelle la partie occidentale du Pont, le Pont Galatique; la partie orientale, le Pont de Cappadoce, & celle du milieu, le Pont Polémoniaque.

II. On voit par une ſuite des Rois de Pont, qu'ils ont longtems affecté de porter alternativement les noms d'Ariobarzane & de Mithridate, ce qui n'a ceſſé qu'à Pharnace, ayeul de Mithridate Eupator. On en voit juſqu'à ſept exemples dans la généalogie de ces princes. Il y avoit des noms qui étoient comme attachés à certaines familles. Au deſſus d'Ariobarzane I, qui doit être né vers l'an 484, avant Jeſus-Chriſt, on ne trouve plus rien qui marque la ſuite des Rois de Pont; mais, comme nous ſavons par Polybe & par Diodore de Sicile, qu'ils deſcendoient des ſeigneurs Perſans qui conſpirerent en 522 contre le mage Smerdis, & que la naiſſance du premier Ariobarzane remonte juſqu'à l'an 484, il ne reſte qu'un intervalle de 36 ans à remplir. Suivant Pline, le plus ancien roi de Pont étoit nommé Pharnace, & ſelon Florus, on comptoit parmi les Rois qui lui ſuccederent un Artabaze iſſu de l'un des ſept conjurés; & delà il ſuit, ce ſemble, que ce Pharnace & cet Artabaze doivent être placés à la tête des rois de Pont & avant le premier Ariobarzane, pere du premier Mithridate. Si on joint ces deux générations aux quatre antérieures à Mithridate le fondateur, né en 550, on aura ſix générations ou 200 ans qui remonteront juſqu'à l'an 550; cette année ſera celle de la naiſſance de Pharnace, & Artabaze ſera né en 516 ou 517 avant Jeſus-Chriſt. Telle eſt l'opinion de M. Fréret.

Mithridate le Fondateur étoit fils de Mithridate II. Il fut ſurnommé le Fondateur, parce qu'il avoit été le premier des rois de Pont, qui eût joui d'une ſouveraineté véritable, tous ſes prédéceſſeurs ayant été dépendans des rois de Perſe, ou des ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand.

Appien aſſure que Mithridate le Fondateur étoit du ſang royal de Perſe, & que les rois de Pont & de Cappadoce avoient une même origine. Il dit auſſi que Mithridate Eupator étoit le huitieme depuis Mithridate le Fondateur, & le ſeizieme depuis Darius fils d'Hyſtaſpe; mais, tout cela eſt peu exact. Car,

1.° les rois de Pont non plus que ceux de Cappadoce, ne deſcendoient ni de Cambyſe, ni de Darius, mais de l'un des Seigneurs conjurés contre le Mage; Polybe & Diodore y ſont formels. Ce Conjuré étoit à la vérité deſcendu d'Achéménès, comme Cyrus, Cambyſe & Darius, mais ſeulement par les femmes; & il étoit leur parent au ſixieme degré. 2.° Il eſt conſtant par la ſuite des regnes, & par la généalogie des rois de Pont, que Mithridate Eupator étoit le ſixieme & non le huitieme depuis le Fondateur. Appien lui-même l'avoit dit au commencement de ſon hiſtoire; Plutarque a auſſi fait la même faute.

3.° Le dernier Mithridate n'a pu être le ſeizieme depuis Darius fils d'Hyſtaſpe, il mourut ſur la fin de l'année 63 avant Jeſus-Chriſt, dans la 69.e année de ſon âge; ainſi, il étoit né l'an 132; ces dates ſont conſtantes. Si on compte de la 15.e génération, ou 500 ans en remontant, on aura l'an 632 avant Jeſus-Chriſt, pour la naiſſance de Darius. Cependant, cette naiſſance eſt ſeulement de l'an 550, & poſtérieure de 83 ans à l'an 632. Appien, écrivain peu exact & peu judicieux, ſuppoſant les rois de Pont & ceux de Cappadoce iſſus d'une même famille, avoit cru que cette famille ne pouvoit appartenir à celle des Achéménides ſans deſcendre de Darius; au lieu qu'elle ne lui étoit alliée que par les femmes, & même dans un degré éloigné.

Il eſt ſingulier que M. Vaillant ait établi ſur ce paſſage d'Appien le ſyſtême qu'il a imaginé touchant la généalogie des rois de Pont; qu'il n'ait pas vu combien il eſt fautif, & que la néceſſité, où il eſt de corriger les nombres de cet hiſtorien, & de ſuppoſer que les noms propres ont été altérés dans Hérodote, ne lui ait pas fait ſentir combien ſon opinion étoit difficile à défeodre, même avec la liberté qu'il ſe donne de changer les textes, pour ſe les rendre favorables.

Dans une harangue que Trogue Pompée faiſoit prononcer à Mithridate Eupator, & que Juſtin a conſervée comme un modele d'éloquence qu'on peut oppoſer aux harangues de Tite-Live, le Roi de Pont dit, pour relever la nobleſſe de ſon origine, que par les mâles il remontoit juſqu'à Darius & juſqu'à Cyrus, & par les femmes juſqu'à Séleucus & juſqu'à Alexandre. L'abſurdité de ce diſcours ne ſe doit imputer qu'à Trogue Pompée. Mithridate ne pouvoit ignorer que ſes Ancêtres n'étoient point deſcendus de Darius, & que dans ce cas même il n'auroit pu mettre Cyrus de ce nombre; Cyrus & Darius étant ſeulement parens au ſixieme degré. De plus, Séleucus & Alexandre étoient de deux familles différentes, & n'avoient aucune affinité. Jamais Mithridate n'auroit dit qu'il deſcendoit

en même tems de Cyrus & de Darius, d'Alexandre & de Séleucus.

Il eſt très-vraiſemblable que ce n'étoient point ces Princes que Mithridate regardoit comme les auteurs de ſa famille; mais le Pharnace, premier roi de Pont, dont il conſervoit la ſtatue en argent dans ſes tréſors, & qui fut portée à Rome par Cn. Pompée, pour orner ſon triomphe. Ce Pharnace étoit, ſelon les apparences, celui dont parle Diodore de Sicile, & le mari d'Atoſſa ſœur de Cambyſe biſaïeul de Cyrus.

De ces réflexions on peut conclure 1.° que la généalogie des rois de Pont, propoſée par M. Fréret, donneroit une ſuite de douze regnes depuis Pharnace, établi par Darius I, vers l'an 522, juſques & compris Mithridate Eupator, vaincu par Cn. Pompée l'an 63 avant Jeſus Chriſt. La durée de ces douze regnes ſeroit de 460 ans, ce qui leur donneroit environ 38 ans de durée l'un portant l'autre. Les huit derniers de ces douze regnes, ſont de la plus grande certitude hiſtorique; les quatre autres ſont ſeulement probables, mais d'une probabilité dont il faut ſe contenter, dans une hiſtoire auſſi peu connue que celle des anciens rois de Pont.

2.° Que la généalogie des rois de Pont, propoſée par M. Vaillant, eſt très-différente de celle-ci. Il ne compte que onze regnes ſucceſſifs, parce qu'il omet celui de Pharnace, dont l'exiſtence ne peut cependant être révoquée en doute; puiſque ſa ſtatue, tirée des tréſors de Mithridate, fut portée au Capitole dans le triomphe de Pompée.

III. Nicomede, roi de Bithynie, en mourant, ayant fait don de ſes États au peuple Romain, ſon royaume fut réduit en province Romaine, que l'on appella la province du Pont. Mais, les Romains n'en tirerent néanmoins un grand avantage que lorſque Mithridate eut été défait par Cn. Pompée, qui augmenta la province du Poor d'une partie du royaume de ce prince, & des terres dont il s'étoit emparé. Enfin, Auguſte ajouta à cette Province la Paphlagonie, lorſque la race de ſes Rois fut éteinte dans Déjotarus Philadelphe. Mais, quoique cette Province fût ainſi accrue, elle conſerva encore ſon ancien nom. C'eſt cette même Bithynie, avec ſes accroiſſemens, que gouverna Pline le jeune; & par ſes lettres à Trajan, on peut juger quelles étoient les bornes de cette Province; car, il les étend depuis la ville de Chalcédoine juſqu'à la ville d'Amiſus.

Marc-Antoine, à l'occaſion des divers changemens qu'il fit dans les royaumes & dans les Provinces d'orient, donna d'abord le Pont à Darius, fils de Pharnace, comme nous l'apprend Appien; enſuite il le donna à Polémon, qui, dans le tems que M. Antoine marcha contre les Medes, regnoit dans

le Pont, ſelon le témoignage de Dion Caſſius. La veuve de Polémon, nommée Pythodoris, regnoit dans ce païs, du tems de Strabon, qui fait l'éloge de cette Princeſſe. Caligula rendit ce royaume à Polémon, fils de Pythodoris, & l'empereur Néron en fit une province Romaine, ſelon Suétone & Eutrope. Les bornes de ce royaume, que poſſéderent les deux Polémon & Pythodoris, n'avoient pas la même étendue que le Pont Polémoniaque que décrit Ptolémée; ce dernier étoit beaucoup plus reſſerré. En effet, Strabon dit que Pythodoris poſſédoit le païs des Thibarenes & celui des Chaldéens, juſqu'à la Colchide, avec les villes de Pharnacie & de Trapézonte, que Ptolémée place dans le Pont Cappadocien. Il faut que du tems de Ptolémée la diviſion des Provinces Romaines fût différente; car, il diviſe tellement le Pont, que le Pont Galatique comprenoit ſur la côte du Pont Euxin, la ville de Thémiſcyre, & dans les terres Sébaſtopolis, Amaſia, & Comana-Pontica. Le Pont Polémoniaque renfermoit ſur la côte l'embouchure du Thermodon, Polémonium & Cotyorum, & dans les terres Néocéſarée, Zéla, Sébaſte & Mégalaſſus. Enfin, le Pont Cappadocien comprenoit ſur la côte Pharnacie ou Céraſonte & Trapézonte, & dans les terres Cocalia, Cordyle, Aſiba & quelques autres lieux peu connus.

IV. Cette contrée étoit remplie de montagnes; & de ces montagnes ſortoit une multitude de fleuves, qui, la traverſant plus ou moins du midi au nord, alloient porter leurs eaux dans le Pont Euxin. Les principaux étoient l'Hyſſus, le Tripoli, le Céraſuntis, le Pharmaténus, le Sidénus, le Thermodon, le Lycus, le Scylax & l'Iris.

Ce païs fait aujourd'hui partie de la Turquie d'Europe.

V. On croit que (*a*) S. Pierre a prêché dans le Pont, puiſqu'il adreſſe ſa premiere épître aux fideles de cette Province & à ceux des Provinces voiſines. S. Jérôme, dans la Géneſe, met Arioch roi de Pont, avec Chodorlahomor, & ſes alliés, qui vinrent faire la guerre aux habitans de la Pentapole. Mais l'Hébreu porte, *Roi d'Ellaſar*; Jonathan, *Roi de Thallaſſar*; le Syriaque, *Roi de Dalaſar*. Iſaïe inſinue que ce païs de Thalaſſar étoit ou dans le païs d'Eden, ou aux environs, puiſqu'il parle des enfans d'Eden qui étoient à Thalaſſar, & qu'il témoigne que cette province avoit été conquiſe par les Rois d'Aſſyrie, avec d'autres Provinces aux environs du Tigre. Les Septante & Onkélos ont conſervé le terme de l'original, qui eſt Ellaſar. S. Jérôme à ſuivi Symmaque, en traduiſant *Roi de Pont*. Grotius croit qu'il étoit Roi des Élizariens, peuple d'Arabie, dont

(*a*) Geneſ. c. 14. v. 1, 9. Iſaï. c. 37. v. 12.

parle Ptolémée. Mais, il eſt bien plus croyable qu'il étoit Roi au delà de l'Euphrate, de même que les autres Rois ligués avec Chodorlahomor.

PONT, *Pontus*, Πόντος, fleuve de Macédoine, près de la ville de Sintia, ſelon Étienne de Byzance. Ortélius dit que Nicander le met dans la Thrace, aux confins de laquelle il couloit. Il avoit ſa ſource dans les montagnes d'Illyrie. Il couloit du nord au ſud en ſerpentant, & ſe jettoit dans le Strymon, un peu au deſſous de la ville de Scotuſe. C'eſt ce même fleuve qu'Élien dit être dans la Médie & dans la Péonie.

PONT, *Pontus*, Πόντος, fleuve que Galien place dans la Scythie. Ariſtote & Antigonus font auſſi mention de ce fleuve, qui doit être le même que le précédent.

PONT EUXIN, (*a*) *Pontus Euxinus*, Πόντος Εὔξεινος, nom d'une mer ſituée partie en Aſie, partie en Europe. C'eſt moins une mer qu'un grand lac, enfoncé dans les terres comme dans un cul-de-ſac.

Strabon remarque que le Pont Euxin forme comme deux mers. « En effet, dit-il, deux Promontoires s'avancent preſqu'au milieu de cette mer; » l'un eſt du côté de l'Europe » & du Septentrion; l'autre qui » lui eſt oppoſé, eſt du côté de » l'Aſie. Ils reſſerrent la mer qui » eſt au milieu, & la diviſent » en deux grandes mers. Le » Promontoire, ſitué du côté » de l'Europe, s'appelle Criu» métopon, terme qui veut di» re le front du Bélier; & ce» lui, qui eſt du côté de l'Aſie » ſe nomme Carambis. Ils ſont » éloignés l'un de l'autre de » deux mille cinq cens ſtades. Au » reſte, ajoute Strabon, la par» tie du Pont Euxin, qui eſt au » couchant s'étend en long, » depuis Byzance, juſqu'aux » bouches du Boryſthene, dans » un eſpace de trois mille huit » cens ſtades, & en large dans » un eſpace de deux mille ſeu» lement. Mais, la partie qui » eſt à l'orient eſt beaucoup plus » longue, & ſe termine en ſe » reſſerrant vers Dioſcuriade. » Elle a cinq mille ſtades ou » même un peu plus de long & » trois mille de large. Tout le » circuit de cette mer eſt d'en» viron vingt-cinq mille ſtades. »

Pline dit que le Pont Euxin s'appelloit autrefois Axénus, c'eſt-à-dire, inhoſpitalier; & Pomponius Méla nous apprend que ce nom lui avoit été donné à cauſe de la barbarie des peuples qui habitoient ſur ſes bords; mais qu'il fut changé depuis en celui d'Euxinus, lorſque ces mêmes peuples furent devenus plus humains par leur commerce avec les autres nations.

Strabon, Pline & pluſieurs autres donnent au Pont Euxin la figure d'un arc Scythique. Sur quoi le P. Hardouin obſerve que

(*a*) Strab. pag. 21, 47, 49, 50, 51, 215. Pomp. Mel. p. 85. Cicer. de Orat. 114, 125, 294, & ſeq. Plin. Tom. I. p. 1. l. 6. 174. Plut. T. I. p. 425, 432, 494.

la partie méridionale, eſt la prenant depuis Chalcédoine juſqu'au Phaſe, repréſentoit la corde de cet arc, & la côte méridionale formoit comme les deux branches, dont les deux courbures étoient repréſentées par les deux golfes qui ſont ſur cette côte, parce que l'arc Scythique, avoit la figure du Σιγμα des Grecs.

Cette mer a encore eu divers autres noms. Elle eſt nommée *Pontus Amazonius* par Claudien; *Pontus Scythicus* par Valérius Flaccus; *Scythicus Sinus* par Martianus Capella; *Pontus Tauricus* par Feſtus Aviénus; *Mare Cimmerium* par Hérodote & par Oroſe; *Mare Colchicum* par Strabon; *Mare Caucaſeum* par Apollonius; *Mare Ponticum* par le même Strabon, par Tacite & par Plutarque; *Phaſianum Mare* par Ariſtide; *Sarmaticum Mare* par Ovide; *Mare Boreale* par le même Hérodote. Procope dit que les Goths l'appelloient Tanaïs. Aujourd'hui les Italiens la nomment Mar-Majore; les Turcs lui donnent le nom de Kara-Digniſi; & les François, celui de mer Noire.

A cette occaſion, de Tournefort remarque que la mer Noire n'a rien de noir, pour ainſi dire, que le nom. Les vents n'y ſouffient pas avec plus de furie & les orages n'y ſont gueres plus fréquens que ſur les autres mers. Le ſable de la mer Noire eſt de la même couleur que celui de la mer Blanche, anciennement la Propontide, & ſes eaux en ſont auſſi claires. En un mot, ſi les côtes de cette mer, qui paſſe pour ſi dangereuſe, paroiſſent ſombres de loin, ce ſont les bois qui les couvrent, ou le grand éloignement, qui les font paroître comme noirâtres. De Tournefort ajoute qu'il a éprouvé, pendant un voyage ſur cette mer, un ciel beau & ſérein; ce qui l'obligea de donner une eſpece de démenti à Valérius Flaccus, qui, en décrivant la route des Argonautes, aſſure que le ciel de la mer Noire eſt toujours embrouillé, & qu'on n'y voit jamais de tems bien formé. Il y a apparence que dans l'état de perfection où l'on a porté la navigation, on y voyageroit aujourd'hui auſſi ſûrement que dans les autres mers, ſi les vaiſſeaux étoient conduits par de bons pilotes. Mais, les Grecs & les Turcs ne ſont gueres plus habiles que Tiphys & Nauplius, qui conduiſirent Jaſon, Théſée & les autres héros de la Grece, juſques ſur les côtes de la Colchide, ou de la Mengrelie. On voit par la route qu'Apollonius de Rhodes leur fait tenir, que toute leur ſcience aboutiſſoit, ſuivant le conſeil de Phinée, cet aveugle Roi de Thrace, à éviter les écueils qui ſe trouvent ſur la côte méridionale de la mer Noire, ſans oſer ſe mettre au large, c'eſt-à-dire, qu'il falloit n'y paſſer que dans le tems calme. Les Grecs & les Turcs n'ont pas l'uſage des cartes marines; & ſachant à peine qu'une des poin-

tes de la bouſſole ſe tourne vers le nord, ils perdent, comme l'on dit, la tramontane dès qu'ils perdent les terres de vue. On regarde comme fort habiles ceux qui ſavent que, pour aller à Caffa, il faut prendre à main gauche en ſortant du Canal de la mer Noire, & que pour aller à Trébizonde, il faut détourner à droite. Il eſt certain que les vagues de la mer Noire ſont plus étendues & moins coupées que celles de la mer Blanche, laquelle eſt partagée par une infinité de canaux qui ſont entre les îles. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour ceux qui navigent ſur la mer Noire, c'eſt qu'elle a peu de bons ports, & que la plûpart de ſes rades ſont découvertes; mais, ces ports ſeroient inutiles à des Pilotes, qui, dans une tempête, n'auroient pas l'adreſſe de s'y retirer. Pour aſſurer la navigation de cette mer, toute autre nation que les Turcs, formeroit de bons Pilotes, répareroit les ports, bâtiroit des môles, établiroit des magaſins. Les Génois avoient pris toutes ces précautions, lors de la décadance de l'empire des Grecs, & ſur tout dans le commerce de la mer Noire, après en avoir occupé les meilleures places. On y reconnoît encore les débris de leurs ouvrages, & ſur tout de ceux qui regardent la marine. Mahomet II les en chaſſa entierement, & depuis ce tems, les Turcs n'ont jamais voulu permettre aux François d'y naviger, quelque avantage qu'on leur ait propoſé pour en avoir la permiſſion.

La partie du Pont Euxin, qui étoit en Aſie, commençoit au Boſphore de Thrace, & finiſſoit au Boſphore Cimmérien près des Palus Mæotides. De même la partie de cette mer, qui étoit en Europe, commençoit au Boſphore de Thrace & alloit ſe terminer aux Palus Mæotides.

Les principaux peuples, qui habitoient les côtes du Pont Euxin en Aſie, étoient les Bithyniens, les Paphlagoniens, les nations qui occupoient le Pont, puis les Samnes, les Lazes, les Colques, les Dandares, les Héniques, les Ziches, les Achéens, &c. Quant aux peuples qui habitoient les bords du Pont Euxin en Europe, nous connoiſſons entre autres les Thraces, les Mœſiens, les Getes, les Sarmates, &c.

Il convient de nommer quelques uns des fleuves les plus conſidérables qui alloient ſe perdre dans cette mer. Il y avoit en Aſie, le Sangarius, l'Halys, l'Iris, le Thermodon, le Phaſe, l'Hypanis, &c. en Europe, le Boryſthene, le Tyras ou Damaſter, le Danube, ou l'Iſter, &c.

Adrien nous a laiſſé un excellent périple du Pont Euxin.

PONTÉE, *Ponteus*, (*a*) Πόντευς, jeune Phéacien, très-bien-fait & très-diſpos, ſe pré-

(*a*) Homer. Odyſſ. L. VIII. v. 113.

ſenta un jour pour combattre à la courſe ; mais, il ne gagna pas le prix.

PONTES, nom que l'on attribuoit à des tables qui ſervoient à donner les ſuffrages. *Pontes* ſignifie des ponts. On appelloit ainſi ces tables, parce qu'elles étoient fort hautes & fort étroites. On mettoit deſſus les corbeilles, ou coffrets dans leſquels on jettoit les bulletins. On donnoit deux de ces bulletins à chaque citoyen ; l'un qui avoit une marque pour approuver, & c'étoit la premiere lettre de ces deux mots *uti rogas* qui veulent proprement dire *ſoit fait* ; & un autre pour refuſer, qui étoit auſſi marqué de la premiere lettre du mot *antiquo*, qui veut dire *j'abolis*, & métaphoriquement dans cette occaſion *je caſſe*, *je rejette*.

PONTIA POSTUMIA, (*a*) *Pontia Poſtumia*, femme mariée, qui fut tuée par ſon amant Octavius Sagitta. *Voyez* Octavius Sagitta.

PONTIA, *Pontia*, (*b*) dame Romaine, à qui les poëtes reprochent un crime déteſtable ; c'eſt d'avoir empoiſonné deux fils qu'elle avoit d'un premier lit, pour plaire à un ſecond mari.

PONTIAINS, *Pontiani*, les habitans de l'iſle de Ponties. *Voyez* Ponties.

PONTICUM MARE, (*c*) la mer du Pont, que nous nommons autrement Pont Euxin. *Voyez* Pont Euxin.

PONTIDIUS, *Pontidius*, (*d*) dont il eſt fait mention au ſecond livre de l'orateur de Cicéron.

PONTIE, *Pontia*, Πονπία. *Voyez* Ponties.

PONTIE, *Pontia*, Πονπία, (*e*) iſle d'Italie dans la mer Tyrrhene, ſituée à l'oppoſite de la ville de Vélie, ſelon Pline. Cet auteur dit que l'iſle de Pontie & celle d'Iſcia s'appelloient toutes deux d'un même nom Œnotrides ce qui eſt une preuve, ajoute-t-il, qu'elles ont été poſſédées par les Œotriens d'Italie.

Strabon parle des deux iſles Œnotrides, ſans marquer leurs noms particuliers & il les met devant la ville d'Élée, qui étoit la même que celle de Vélie. Il aſſure qu'elles avoient de bonnes rades.

Ce qui regarde l'iſle de Pontie & celle de Pooties, eſt quelque choſe de bien embrouillé dans le dictionnaire de la Martiniere.

PONTIES, *Pontiæ*, (*f*) iſle d'Italie dans la mer Tyrrhene, ſituée devant la côte, qui fut autrefois habitée par les Volſques. Elle étoit même de la dépendance de ce peuple, lorſque les Romains y envoyerent

(*a*) Tacit Annal. L. XIII. c. 44. Hiſt. L. IV. c. 44.
(*b*) Juven. Satyr. 6. v. 636. *& ſeq.*
(*c*) Juſt. L. II. c. 1.
(*d*) Cicer. de Orat. L. II. c. 152.
(*e*) Plin. T. I, p. 161. Strab. p. 252.
(*f*) Tit. Liv. L. IX. c. 28. L. XXVII. c. 10. Plin. Tom. I. pag. 160. Strab. p. 123, 133. Diod. Sicul. pag. 726. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 550, 556. T. II. p. 6, 53, 325, 326, 374. T. III. p. 514. *& ſuiv.*

une colonie, l'an 311 avant Jesus-Christ. Voilà ce que nous apprend Tite-Live.

Pline place cette isle à l'opposite de Formies. Strabon qui l'appelle Pontie au nombre singulier, la met aussi à l'opposite de Formies, ou ce qui revient au même à l'opposite de Minturnes. Strabon ajoute que cette isle n'étoit pas grande, mais qu'elle étoit bien peuplée, & peu éloignée de celle de Pandataric. La distance de ces deux isles au continent, au rapport du même Strabon, étoit de deux cens cinquante stades.

L'isle de Ponties, qu'on nomme aujourd'hui l'isle de Ponce, a été célebre par le malheur de plusieurs personnes illustres que l'on y envoya en exil.

PONTIFE, *Pontifex*, nom que l'on donoit à ceux qui avoient la principale direction des affaires de la Religion chez les Romains, qui connoissoient de tous les différends qu'elle occasionnoit, qui en régloient le culte & les cérémonies. Ils formoient à Rome un Collegue qui, dans la premiere institution faite par Numa Pompilius, ne fut composé que de quatre Pontifes pris du corps des Patriciens; ensuite, on en adopta quelques autres choisis entre les Plébéïens. L. Sylla le dictateur en augmenta le nombre jusqu'à quinze, dont les huit premiers prenoient le titre de grands Pontifes, & les sept autres celui de petits Pontifes, quoique tous ensemble ne fissent qu'un même corps, dont le chef étoit appellé le souverain Pontife. Mais, le nombre des Pontifes ne resta point fixe; il y en eut tantôt plus, tantôt moins.

Cette dignité étoit si considérable, qu'on ne la donna d'abord comme on vient de le dire qu'aux Patriciens. Quoique les Plébéïens eussent été consuls, & qu'ils eussent eu l'honneur du triomphe, ils en étoient cependant exclus. Décius Mus fut le premier de cet ordre qui parvint au sacerdoce, après avoir vivement représenté au peuple l'injustice qu'on lui faisoit en le privant de cet honneur. Depuis ce tems, il n'y eut plus de distinction entre les Patriciens & les Plébéïens par rapport à cette dignité.

Plutarque tire l'étymologie du mot *Pontife*, du soin qu'ils avoient de réparer le pont de bois qui conduisoit au delà du Tibre, & il combat le sentiment de Denys d'Halicarnasse, qui prétendoit qu'ils bâtirent ce pont, parce que, dit-il, du tems de Numa Pompilius, qui institua les Pontifes, il n'y avoit point de pont à Rome.

Les Pontifes étoient regardés comme des personnes sacrées; ils avoient le pas au dessus de tous les magistrats; ils présidoient à tous les jeux du Cirque, de l'amphithéâtre & du théatre, donnés en l'honneur des Divinités. Ils pouvoient se subroger un de leurs Collegues, lorsque de fortes raisons les empêchoient de remplir leurs fonctions.

Leur habillement consistoit en une de ces robes blanches bordées de pourpre, qu'on appelloit Prétextes, & que portoient les magistrats Curules.

PONTIFEX, *Pontifex*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

PONTIFICIUS [Ti.], (*a*) *Ti. Pontificius*, Tribun du peuple, proposa la loi agraire l'an de Rome 274 & 478 avant Jesus-Christ, & employa pour l'établir, le même moyen dont s'étoit déjà servi Sp. Licinius, malgré le mauvais succès qu'il avoit eu. Il arrêta donc les levées pendant quelque tems; & cet obstacle allarma d'abord les Sénateurs. Mais, Appius Claudius les rassura. Il leur fit comprendre que pour rendre perpétuelle la victoire qu'on avoit remportée l'année précédente, sur la puissance du Tribunat, il n'y avoit qu'à imiter l'exemple de ceux qui avoient imaginé le secret de la détruire par ses propres forces, qu'il se trouveroit toujours quelque Tribun qui se feroit un honneur, en son particulier, de l'emporter sur ses Collegues, & un mérite auprès du Sénar, d'employer son crédit pour le service de la République; qu'il n'étoit pas impossible d'en engager plusieurs à entrer dans les vues des consuls; mais qu'en tous cas, un seul pouvoit arrêter tous les efforts de ses Collegues & les rendre inutiles; que les Consuls & les premiers des Sénateurs, chacun de leur côté, n'avoient qu'à user de leur autorité & de leur industrie, pour mettre dans les intérêts de la République quelqu'un des Tribuns, s'ils ne pouvoient pas les y engager tous ensemble. Suivant ces conseils d'Appius Claudius, tous les Sénateurs commencerent à aborder les Tribuns avec beaucoup de politesse, de civilité & de bienveillance; & chaque Consulaire, en particulier, se servant du pouvoir que lui donnoit sur chacun d'eux la qualité de patron ou celle d'ami, rendirent enfin cette puissance si favorable au salut de l'État, qu'au lieu d'un seul qui s'opposoit au bien public, les Consuls en engagerent quatre à les seconder dans les levées qu'ils devoient faire pour s'opposer aux ennemis.

PONTINIUS [C.], (*b*) *C. Pontinius*, le compagnon des travaux, des périls & des projets de Cicéron, étoit un Officier très-brave. Il appaisa sur le champ quelques mouvemens qui s'étoient élevés parmi les Allobroges. Ce doit être le même qui suit. *Voyez* l'article suivant.

PONTINIUS [C.], (*c*) *C. Pontinius*, étoit Préteur, l'an de Rome 689, & 63 avant Je-

(*a*) Tit. Liv. L. II. c. 44.
(*b*) Cicer. Orat. de Provinc. Consular. c. 25, 26.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. II. Epist. 15, L. III. Epist. 10. ad T. Pompon. Attic. L. V. Epist. 6, 8, 10, 21. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 474. Tom. VII. p. 87, 231, 232, 319.

ſus-Chriſt, lorſque l'on découvrit la conjuration de L. Catilina, & il eut même part à la découverte de cet horrible complot, ayant réuſſi à exécuter très-heureuſement les ordres qu'il avoit reçus de Cicéron.

Peu de tems après, il y eut quelques mouvemens parmi les Allobroges. Ces Peuples s'étant révoltés avoient porté la guerre dans le païs que nous appellons la Provence, & qui depuis long-tems obéiſſoit aux Romains. C. Pontinius, qui fut envoyé contre les rebelles, n'avoit pas eu beaucoup de peine à repouſſer leurs efforts, & comme il avoit fait rentrer dans le devoir, il crut que c'en étoit aſſez pour mériter le triomphe. Revenu à Rome avec l'eſpérance qu'on le lui accorderoit, il demeura cinq ans aux portes de la ville, ſans pouvoir l'obtenir, apparemment parce que la médiocrité des avantages qu'il avoit remportés, ne paroiſſoit pas digne d'un tel honneur. Il vint à bout enfin d'applaoir les principales difficultés, avec l'aide ſurtout de Galba, actuellement Préteur, & auparavant Lieutenant de Jules Céſar. Mais, il avoit encore à vaincre Caton qui proteſtoit que lui vivant C. Pontinius ne triompheroit jamais. Caton s'étoit trop avancé. Le conſul Appius Claudius & la plus grande partie des Préteurs & des Tribuns appuyoient C. Pontinius. Il y eut du tumulte, il y eut même du ſang répandu. Mais enfin C. Pontinius triompha l'an de Rome 688, & 54 avant Jeſus-Chriſt.

Quatre ans après, C. Pontinius accompagna Cicéron en Cilicie, & ſervit ſous lui dans cette provioce en qualité de Lieutenant général. Il avoit épouſé une femme nommée Poſtumia. Le déſir de la revoir le fit revenir à Rome plutôt que Cicéron n'auroit déſiré.

PONTIUS [C.], *C. Pontius*, (*e*) géoéral des Samnites, très-habile dans le métier de la guerre, étoit fils d'Hérennius. Vers l'an de Rome 433, & 319 avant Jeſus-Chriſt, les Samnites avoieot envoyé aux Romains des députés, qui reviorent ſans avoir pu obtenir la paix. Auſſitôt après leur retour, C. Pontius convoqua l'aſſemblée de la nation, & lui parla en ces termes: « Ne croyez pas, Samnites, que » votre députation ait été vaine » & ſans effet. Elle a expié le » crime que oous avions commis » eo rompant les traités, & ap» paiſé la colere des Dieux » juſtemeot irrités. S'il eſt évi» dent que les Dieux ont vou» lu nous forcer par nos pertes » à ſatisfaire les Romains ſur les » griefs qu'ils avoient contre » nous, il o'eſt pas moins clair » que leur volonté n'a pas été » que nos ſatisfactioos fuſſent » reçues avec tant de hauteur » & de mépris. Qu'avons-nous

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 1. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 246. & *ſuiv.*

» pu faire de plus pour appaiſer les Dieux, & adoucir les » hommes, que ce que nous » avons fait? Nous avons renvoyé aux Romains tout ce » que nous avions pris ſur eux » & qui nous appartenoit par le » droit de la guerre. N'ayant » pu livrer vivans les auteurs » de la rupture, nous avons » livré leurs corps. Nous avons » porté à Rome leurs biens » afin qu'il ne reſtât rien chez » nous de ce qui avoit appar» tenu aux coupables. Pouviez» vous, Romains, exiger quel» que choſe de plus? Nous » voulons bien prendre pour » arbitre & pour juge quelque » peuple que ce ſoit de la terre. » Que ſi le plus foible ne trou» ve point de protection dans » les loix humaines contre un » plus puiſſant que lui, nous » aurons recours aux Dieux » vengeurs de la fierté & de » l'orgueil. Vous n'avez point » à délibérer, Samnites, ſur » le parti que vous devez pren» dre. La guerre eſt juſte, quand » elle eſt néceſſaire; & les » armes légitimes, quand elles » ſont notre unique reſſource. » Ainſi, puiſque dans toutes » les entrepriſes humaines il ne » s'agit que de ſavoir ſi les » Dieux ſont pour nous ou » contre nous, ſoyez ſûrs que » comme dans les guerres pré» cédentes vous avez eu plutôt » pour ennemis les Dieux que » les hommes, dans celle que » vous allez entreprendre vous » aurez ces mêmes Dieux » pour guides & pour protec» teurs. »

Ce diſcours remplit toute la nation d'eſpérance, de courage & d'ardeur. C. Pontius, pour profiter de ces heureuſes diſpoſitions, ne tarda point à mettre ſes troupes en campagne. Comme il ne pouvoit raiſonnablement ſe flatter que les Samnites l'emportaſſent ſur l'armée Romaine par la force ouverte qui leur avoit mal réuſſi juſques-là, il réſolut d'employer la ruſe contre ces redoutables ennemis. Il alla à petit bruit, autant qu'il lui fut poſſible, ſe camper auprès de Caudium, qui étoit un petit village entre Capoue & Bénévent; & ſachant que les Conſuls T. Véturius Calvinus & Sp. Poſtumius Albinus, n'étoient pas fort loin avec leur armée, il fit déguiſer dix ſoldats en bergers, leur donna des troupeaux à conduire en différens endroits, mais toujours vers le côté où étoit le camp des Romains, & leur recommanda de dire tous uniformément, lorſqu'ils auroient été pris avec leurs troupeaux, & menés aux Conſuls, comme il ne pouvoit pas manquer d'arriver, que l'armée des Samnites aſſiégeoit actuellement Lucérie dans l'Apulie, & preſſoit extrêmement cette place, dont les habitans étoient de fideles alliés des Romains. Ce bruit, que C. Pontius avoit fait répandre exprès auparavant, étoit déjà parvenu dans le camp des Conſuls. Le rapport des priſonniers ne laiſſa

plus lieu d'en douter, d'autant plus qu'ils s'accordoient tous enſemble. Tout ce qu'avoit prévu C. Pontius, arriva. Les Conſuls donnerent dans le piege, d'où ils ne purent ſortir qu'en paſſant ſous le joug avec toute leur armée. *Voyez* Poſtumius [Sp.] Albinus.

Pluſieurs années après, C. Pontius fut pris par les Romains dans une action, où il s'acquitta de tous les devoirs d'un habile général & d'un brave ſoldat. Il fit inutilement tous les efforts poſſibles pour rétablir les rangs, arrêter les fuyards, repouſſer les ennemis; il ne put empêcher les ſiens de fuir, & perdit l'occaſion de ſe ſauver lui-même. Il y eut quatre mille Samnites faits priſonniers avec leur général & vingt mille qui périrent ou dans le combat, ou dans la fuite. C. Pontius fut mené en triomphe les mains liées derriere le dos, puis exécuté & mis à mort. C'étoit un grand capitaine qui avoit long-tems tenu tête aux Romains, & qui leur avoit fait ſouffrir l'horrible affront des fourches Caudines. Il rendoit un illuſtre témoignage au déſintéreſſement des Romains de ſon ſiecle, en diſant que s'il étoit dans des tems où les Romains euſſent appris à recevoir des préſens, il les auroit bien empêchés d'étendre comme ils faiſoient, les bornes de leur domaine.

PONTIUS COMINIUS, (*a*)

Pontius Cominius, Πόντιος Κομίνιος, jeune Romain hardi & entreprenant, fit une action mémorable tandis que les Gaulois étoient maîtres de Rome, l'an de la fondation de cette ville 365, & 387 avant Jeſus-Chriſt. Camille avoit remporté ſur ces peuples une grande victoire. Le bruit, s'en étant bientôt répandu dans toutes les villes voiſines, porta quantité de jeunes gens à ſe raſſembler autour de ce général, ſurtout les Romains, qui, après la journée d'Allia, s'étoient réfugiés à Veies. Toutes ces troupes jointes enſemble formoient déjà une armée aſſez nombreuſe. Il leur manquoit un chef; elles n'eurent pas à délibérer ſur le choix. Toutes, d'un commun accord, députerent vers Camille, pour le prier d'accepter la charge de Général. Il répondit qu'il ne l'accepteroit, qu'après que les Citoyens qui étoient dans le Capitole l'y auroient autoriſé par leurs ſuffrages.

On admira la ſage retenue & la noble déférence de Camille aux coutumes de l'État; mais, on n'avoit perſonne pour porter cette nouvelle au Capitole. Il paroiſſoit même entierement impoſſible de faire entrer quelqu'un dans cette citadelle ſerrée de ſi près par les ennemis qui étoient maîtres de la ville. Pontius Cominius s'offrit pour cette

(*a*) Plut. Tom. I. p. 141. Tit. Liv. L. V. c. 46. Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. pag. 65, 66.

importante

importante mais hazardeuſe commiſſion. Soutenu ſur des écorces de liege, il deſcendit le Tibre, gagna la porte Carmentale où le ſilence étoit le plus grand, & du côté de laquelle le Capitole étoit le plus roide, & le rocher qui l'environnoit le plus eſcarpé. Il grimpa ſur ce rocher ſans être apperçu, & arriva, non ſans beaucoup de peine & de danger, juſqu'aux premieres ſentinelles. Après qu'il leur eut dit ſon nom, ils le reçurent avec joie, & le conduiſirent aux magiſtrats. Le Sénat fut aſſemblé ſur l'heure même. Pontius Cominius leur apprit la victoire que Camille avoit remportée, & leur expoſa le ſujet de ſa commiſſion. Sur le champ Camille fut nommé Dictateur. Pontius Cominius étant revenu par le même chemin avec un pareil bonheur, rapporta aux Romains le décret du Sénat, qui leur cauſa une grande joie. Camille ſe mit auſſitôt à la tête de l'armée.

PONTIUS, *Pontius*, (*a*) un des principaux chefs des alliés dans la guerre ſociale, ſelon Velleius Paterculus.

PONTIUS, *Pontius*, Πόντιος, (*b*) Citoyen de la ville de Silvium. On raconte qu'un eſclave de Pontius, ſaiſi d'une fureur divine, alla un jour au devant de L. Sylla, & l'aſſura qu'il venoit de la part de la Déeſſe Bellone, lui annoncer qu'à la guerre qu'il faiſoit il ſeroit le plus fort, & qu'il remporteroit la victoire; mais que s'il ne ſe hâtoit, le Capitole ſeroit brûlé, ce qui arriva le jour même que cet eſclave l'avoit prédit, qui fut le ſix du mois appellé Quintilis, & qui depuis a été appellé Juillet.

PONTIUS AQUILA, (*c*) *Pontius Aquila*, un de ceux qui furent toujours ennemis de Jules Céſar. Il étoit Tribun du peuple, lorſque Jules Céſar reçut les honneurs de ſon dernier Triomphe. Comme celui-ci, dans la cérémonie, paſſoit devant le banc des Tribuns du peuple, Pontius Aquila ne ſe leva point; & Jules Céſar en fut ſi piqué, qu'il lui cria ſur le champ: « Que n'entreprends-» tu donc, Tribun, de retirer » d'entre mes mains la puiſſan-» ce publique? » & pendant les jours qui ſuivirent, il ne promit ni n'accorda aucune grace, ſans ajouter cette clauſe ironique & inſultante, *ſi néanmoins Pontius Aquila veut bien le permettre.*

D'après ce qu'on vient de lire, on ne ſera pas ſurpris que Pontius Aquila ait été des premiers à entrer dans la conſpiration contre Jules Céſar.

PONTIUS [C.] NIGRINUS, *C. Pontius Nigrinus*, (*d*) fut élevé au Conſulat, l'an de Rome 788, & de Jeſus-Chriſt 37, & eut pour Collegue Cn. Acerro-

(*a*) Vellei. Paterc. L. II. c. 16.
(*b*) Plut. T. I. p. 469.
(*c*) Sueton. in C. Jul. Cæſ. c. 78. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 31, 46.
(*d*) Tacit. Annal. L. VI. c. 45.

nius Proculus. *Voyez* Acerronius [Cn.].

PONTIUS FRÉGELLANUS, *Pontius Fregellanus*, (*a*) sénateur Romain, qui fut dégradé de sa dignité, pour avoir eu part aux débauches d'Albucilla.

PONTIUS [C.] TÉLÉSINUS, *C. Pontius Telesinus*, (*b*) consul avec C. Suétonius Paulinus, l'an de Rome 817 & de Jesus-Christ 66, avoit fait connoissance avec Apollonius, de Tyanes. Depuis ce tems, attaché à la philosophie, il aima mieux sous Domitien sortir de Rome comme philosophe, que d'y vivre dans le rang de Consulaire.

PONTIUS GLAUCUS, (*c*) *Pontius Glaucus*, Πόντιος Γλαῦκος, titre d'un petit poëme de Cicéron en vers tétrametres. Cet ouvrage, qui existoit encore du tems de Plutarque, est perdu aujourd'huy.

PONTONOUS, *Pontonoüs*, Ποντόνους, (*d*) un des hérauts d'Alcinoüs, Roi des Phéaciens. Ce prince, dans l'Odyssée, se sert plusieurs fois de Pontonoüs, à qui il ordonne chaque fois de verser du vin à tous les convives, afin qu'on puisse ensuite faire des Libations.

POPÉDIUS [SILON], (*e*) *Silo Popedius*, en Grec Σίλων Πόπλιος, le même que Q. Pompédius Silon. *Voyez* Pompédius [Q.] Silon.

POPES, *Popæ*, (*f*) sorte de ministres chez les Romains. Ils conduisoient la victime à l'autel, mais de maniere que la corde avec laquelle ils la conduisoient fût fort lâche, afin que la victime ne parût pas conduite au sacrifice malgré elle, ce qui auroit été d'un fort mauvais augure. Quand elle étoit devant l'autel, on la délioit pour la même raison, & c'étoit un signe funeste quand elle s'enfuyoit. Les Popes apprêtoient alors les couteaux, l'eau & les autres choses nécessaires pour le sacrifice. Après en avoir reçu l'ordre du sacrificateur, l'un d'eux appellé Cultaire, frappoit la victime avec une hache ou une massue, & l'égorgeoit aussitôt. Quand elle avoit perdu tout son sang, qu'on recevoit dans des crateres & qu'on répandoit sur l'autel, les Popes la mettoient sur une table sacrée, nommée Anclabris, & là ils la dépouilloient & la disséquoient, à moins qu'on ne la brûlât toute entiere, auquel cas ils la mettoient sur le bûcher, aussitôt qu'elle étoit égorgée. Dans les sacrifices ordinaires, on ne brûloit qu'une très-petite partie de la victime, & du reste on faisoit deux portions, l'une pour les Dieux, l'autre pour ceux qui faisoient

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 48.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 450. T. IV. p. 85, 147.
(*c*) Plut. T. I. p. 861.
(*d*) Homer. Odyss. L. VII. v. 178. & *seq.* L. XIII. v. 51. & *seq.*
(*e*) Plut. Tom. I. pag. 424.
(*f*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 216, 225.

les frais du ſacrifice. Ceux-ci s'en régaloient avec leurs amis, & la portion des Dieux étoit abandonnée aux Popes, qui l'emportoient dans leurs maiſons appellées *Popina* de leur nom, où alloient en acheter ceux qui en vouloient. Comme les Popes vendoient auſſi du vin, les Popines étoient les cabarets des Romains, & c'eſt encore de ce mot qu'on ſe ſert pour exprimer les nôtres en latin.

Les Popes portoient une eſpece de couronne ſur la tête; mais, ils étoient à demi-nus, ayant les épaules, les bras & & le haut du corps découverts juſqu'au nombril; le reſte du corps étoit couvert juſques à demi-jambes d'un tablier de toile où de peaux de victimes; c'eſt ainſi du moins qu'ils ſont dépeints dans la colomne Trajane. Il y a cependant d'autres figures anciennes, qui les repréſentent avec une aube pendante depuis les aiſſelles, & retrouſſée pour loger leur coutelas. Le tablier, qui les couvroit juſqu'à mi-jambe s'appelloit Limus, parce qu'il y avoit au bas une bande de pourpre qui étoit couſue en ſerpentant; c'eſt ce que nous apprenons de Servius.

POPILIA [LA FAMILLE], *Popilia Familia*, *gens*, (*a*) famille Plébeienne de Rome, donna pluſieurs grands hommes à la République.

POPILIA, *Popilia*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* Tribu.

POPILIUS [M.] LÉNAS, (*b*) *M. Popilius Lenas*, M. Ποπίλιος Λαίνας, fut élevé au Conſulat avec Cn. Manlius, l'an de Rome 396, & 356 avant Jeſus-Chriſt. Les Tiburtins étant entrés en armes ſur les terres de la République, & s'étant avancés juſqu'aux portes de Rome, nos deux Conſuls marcherent contre eux, & les repouſſerent facilement. Deux ans après, M. Popilius Lénas condamna à cinq cens livres d'amende C. Licinius Stolon, en vertu d'une loi que ce dernier avoit portée lui-même, mais qu'il avoit cru mal à propos pouvoir éluder.

L'année ſuivante, M. Popilius Lénas fut élevé de nouveau au Conſulat, avec M. Fabius Ambuſtus. Ayant eu encore cette année affaire aux Tiburtins, il les défit; & les ayant repouſſés juſques dans leurs murailles, il ravagea leurs campagnes tout à ſon aiſe.

Six ans après, M. Popilius Lénas fut créé conſul pour la troiſieme fois, & on lui donna pour Collegue L. Corn. Scipion. La fortune, dit Tite-Live, rendit la magiſtrature du premier plus illuſtre que celle du ſecond. Car, ſur la nouvelle qu'une armée conſidérable de Gaulois étoit entrée dans le païs des Latins, comme L. Corn. Scipion étoit dangereuſement malade, M. Popilius Lénas fut chargé extraordinairement de cette guerre. Auſſitôt ayant ordonné

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 22.

(*b*) Tit. Liv. L. VII. c. 12, 16. *& ſeq.*

à toute la jeuneſſe de ſe trouver en armes auprès du temple de Mars, hors de la porte Capene, & aux Queſteurs de tirer les drapeaux du tréſor & de les faire porter au même endroit; il compoſa quatre légions dont il prit lui-même le commandement, laiſſant au Préteur P. Valérius Publicola, ce qui reſtoit de troupes; & ayant conſeillé aux Sénateurs de lever une autre armée pour l'employer dans les occaſions qu'on ne pouvoit prévoir, & pris toutes les meſures que la prudence lui put ſuggérer, il ſe mit en marche pour aller chercher les ennemis. Mais, pour reconnoître les forces de ces barbares, avant que d'expoſer les ſiennes aux riſques d'une bataille, il ſe retrancha ſur une éminence la plus voiſine de l'ennemi qu'il put trouver. Cette nation féroce & avide de combattre, n'avoit pas plutôt apperçu de loin les enſeignes des Romains, qu'elle s'étoit rangée en bataille dans l'eſpérance d'en venir ſur le champ aux mains. Mais, voyant qu'au lieu de deſcendre dans la plaine, ils ſe tenoient renfermés dans de bons retranchemens, comme ſi la hauteur dont ils s'étoient emparés ne les eût pas ſuffiſamment raſſurés, ils crurent que c'étoit la crainte qui les obligeoit de prendre ces précautions & vinrent les attaquer en pouſſant des cris affreux, perſuadés d'ailleurs que le travail qui les occupoit actuellement, rendoit encore l'occaſion plus favorable. Les Romains n'interrompirent point leurs ouvrages à l'approche des ennemis. Les Piquiers & les Princes, qui couvroient les travailleurs, (c'étoient les Triaires,) commencerent le combat. Leur valeur fut encore ſecondée de l'avantage du lieu; car, tous les traits qu'ils lançoient de haut en bas, bien différens de ceux qu'on jettoit de niveau, dont la plûpart tomboient ſans effet, s'enfonçoient profondément dans la bleſſure, la pente accélérant leur mouvement, & rendant leurs coups plus peſans & plus infaillibles. Soit que les Gaulois les reçuſſent dans leurs corps ou ſur leurs boucliers, ils étoient ou perçés de leurs pointes, ou chargés de leurs poids. Dans cet état, s'étant portés d'une courſe rapide vers les Romains, qu'ils avoient comme au deſſus de leurs têtes, ils reſterent d'abord comme hors d'haleine & ne ſachant quel parti prendre. Cette pauſe & cette incertitude affoiblirent leur courage autant qu'elles augmenterent celui des Romains, qui, venant à tomber ſur eux, les renverſerent les uns ſur les autres avec tant de déſordre, que cette chûte en écraſa encore plus qu'il n'y en eut de tués par les armes des Romains.

La victoire étoit encore incertaine; car, il falloit livrer un nouveau combat aux ennemis deſcendus dans la plaine. Leur multitude rendant moins ſenſible la perte qu'ils venoient de faire, les mettoit

en état, comme si la guerre n'eût fait que commencer, d'opposer des soldats tout frais à des ennemis que leur victoire même avoit fatigués. Ainsi, les Romains réprimerent leur premiere impétuosité, pour ne pas commencer un second combat las comme ils étoient; outre que le Consul avoit été obligé de se retirer, pour quelque tems, du champ de bataille, pour faire penser une blessure qu'il avoit reçue à l'épaule gauche, en combattant à la tête des plus braves, sans se ménager lui-même. Ce retardement avoit donc interrompu la victoire des Romains, lorsque le Consul, après avoir fait bander sa plaie, se remettant aux premiers rangs: « Quoi, dit-il, soldats, vous » demeurez tranquilles? Apprenez que vous n'avez pas affaire aux Latins ni aux Sabins, » qui de vos ennemis deviennent » vos alliés, après que vous les » avez vaincus par les armes. » C'est contre des bêtes féroces » que vous avez tiré l'épée. Il » faut ou que vous versiez tout » leur sang, ou que vous leur » abandonniez le vôtre. Vous » avez repoussé ces barbares » de votre camp; vous les avez » renversés comme dans un précipice; vous marchez sur les » monceaux de leurs corps, » dont vous avez rempli tout » le vallon. Inondez la plaine » du même sang dont vous avez » couvert la pente de cette » montagne. N'attendez pas » qu'ils prennent la fuite, tandis que vous resterez immobiles. Il faut aller à eux, & » pénétrer dans leurs bataillons. »

Animés par ce discours, ils vont tout de nouveau à la charge, enfoncent la premiere ligne & percent jusqu'à leur centre. Les barbares en désordre, sans plus reconnoître leurs chefs, ni recevoir leurs commandemens, tournent leurs efforts contre eux mêmes. Épars dans les campagnes, & fuyant au delà de leur camp, sans s'y arrêter, ils se retirent sur le sommet le plus élevé de la montagne d'Albe. Le Consul ayant poursuivi les ennemis jusqu'à leur camp, ne voulut pas aller plus loin parce que sa blessure l'incommodoit, & qu'il ne jugeoit pas à propos d'exposer ses troupes déjà fatiguées d'une premiere action, à combatre une seconde fois les Gaulois sur les éminences dont ils s'étoient emparés. Il donna aux soldats tout le butin qui se trouva dans le camp des Gaulois & ramena à Rome son armée victorieuse & enrichie des dépouilles des vaincus. Dès qu'il fut guéri de sa blessure, il triompha des Gaulois au grand contentement du peuple, qui demandoit avec autant de fierté que de joie, si on avoit lieu de se repentir d'avoir élevé au consulat un Plébeïen?

L'an de Rome 407, & 345 avant Jesus-Christ, M. Popilius Lénas parvint au Consulat pour la quatrieme fois, & il eut pour Collegue M. Valérius Corvus.

On dit que dans ſon premier Conſulat, comme il offroit un ſacrifice en qualité de Prêtre de la déeſſe Carmenta, & en habit ſacerdotal, que l'on appelloit *Læna*, on lui vint dire qu'il y avoit une émotion du peuple contre les Patriciens. Il ſortit auſſitôt en cet habit; & s'étant montré, il appaiſa la ſédition du peuple, d'où il fut appellé M. Popilius Lénas.

POPILIUS [M.], *M. Popilius*, Μ. Ποπίλιος, (*a*) obtint le Conſulat, l'an de Rome 438, & 314 avant Jeſus-Chriſt. Il géra cette charge avec Sp. Nautius.

POPILIUS [T.], (*b*) *T. Popilius*, Τ. Ποπίλιος, ſe diſtingua par ſa bravoure durant la ſeconde guerre Punique, l'an 211 avant Jeſus Chriſt.

POPILIUS [P.], (*c*) *P. Popilius*, Π. Ποπίλιος, fut député avec L. Génucius & M. Pœtélius, vers le roi Syphax, l'an 210 avant Jeſus-Chriſt. *Voyez* Génucius [L.].

POPILIUS [C.], (*d*) *C. Popilius*, Γ. Ποπίλιος, ſurnommé Sabellus, cavalier Romain, qui, malgré une bleſſure qu'il avoit reçue à la jambe, ſe diſtingua beaucoup par le carnage qu'il fit des Iſtriens, l'an 178 avant Jeſus-Chriſt.

POPILIUS [P.] LÉNAS, (*e*) *P. Popilius Lænas*, Π. Ποπίλιος Λαίνας, fut créé Triumvir avec M. Popilius Lénas ſon frere & Q. Fabius Butéon, pour aller établir une colonie latine dans le territoire de Piſes, l'an 180 avant Jeſus-Chriſt.

POPILIUS [M.] LÉNAS, (*f*) *M. Popilius Lænas*, Μ. Ποπίλιος Λαίνας, frere du précédent, fut d'abord, ainſi qu'on vient de le voir dans l'article de ce dernier, créé Triumvir pour conduire une colonie latine dans le païs de Piſes. Quatre ans après, il fut élevé à la Préture; & comme la Sardaigne lui étoit échue pour département, il demanda qu'on le diſpenſât de l'accepter, alléléguant que Gracchus étoit actuellement occupé à appaiſer les troubles de cette iſle, & que le Sénat lui avoit aſſocié Ti. Ébutius pour l'aider dans cette entrepriſe; qu'il n'étoit pas à propos de les arrêter au milieu d'une courſe à laquelle il n'y avoit rien de plus contraire que l'interruption; que ſouvent on rejettoit bien loin l'exécution d'un projet, ſi on ne le faiſoit pas échouer, en obligeant celui qui étoit ſur le point de le terminer à le remettre à un ſucceſſeur qui employoit un tems conſidérable à ſe mettre au fait, avant que d'être en état d'agir. On eut égard aux remontrances de M. Popilius Lénas, il ne partit point de Rome. Deux ans après, il

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 21.
(*b*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 6.
(*c*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 4.
(*d*) Tit. Liv. L. XLI. c. 4.
(*e*) Tit. Liv. L. XL. c. 43.
(*f*) Tit. Liv. L. XL. c. 43. L. XLI. c. 14, 15, 25. *& ſeq.* L. XLII. c. 7. *& ſeq.* L. XLIV. c. 1. Roll. Hiſt. Rom. T. IV. p. 486. *& ſuiv.*

fut un des cinq Commiſſaires, qui furent envoyés en Étolie, pour appaiſer les troubles qui étoient ſurvenus parmi les habitans de ce païs.

L'année ſuivante, M. Popilius Lénas ayant été nommé Conſul avec L. Poſtumius Albinus, ſe rendit dans la Ligurie dont il attaqua les habitans près de Caryſte, dans le territoire de Stella, où leur armée s'étoit réfugiée à l'arrivée des Romains. D'abord, ils ſe tinrent renfermés dans les murailles de cette ville; mais, s'apperçevant que le Conſul ſe diſpoſoit à l'aſſiéger, ils ſe rangerent en bataille devant les portes. M. Popilius Lénas qui n'avoit menacé la ville que dans le deſſein de les en faire ſortir, accepta leur défi ſans balancer. Le combat dura plus de trois heures, ſans que la victoire penchât d'aucun côté. Le Conſul, voyant que les ennemis demeuroient fermes, ſans ſe laiſſer entamer dans aucune partie, ordonna à ſa cavalerie de fondre ſur eux par trois côtés en même tems, avec tout l'effort dont elle étoit capable. La plus grande partie des Cavaliers donnerent dans le milieu du corps de bataille, & pénétrant juſqu'à l'arriere-garde, ſe trouverent au dos des combattans. Une attaque ſi impétueuſe jetta parmi eux une ſi grande terreur qu'ils prirent la fuite & ſe diſperſerent de différens côtés. Peu regagnerent la ville, dont la cavalerie Romaine leur fermoit le chemin. Outre ceux qu'un combat ſi opiniâtre avoit laiſſés ſur la place en aſſez grand nombre, il en périt encore pluſieurs dans la fuite; en ſorte qu'on aſſure que le Conſul leur tua dix mille hommes, & leur en prit plus de ſept cens avec quatre cens étendards. Cette victoire coûta aſſez cher aux Romains, puiſqu'ils y perdirent plus de trois mille hommes, & que l'opiniâtreté avec laquelle on combattit d'abord, coûta la vie aux plus conſidérables de l'une & de l'autre armée.

Après cette défaite, les Liguriens diſperſés ſe raſſemblerent en un corps; & comme ils avoient perdu la plus grande partie de leurs citoyens, car il n'en reſtoit pas dix mille en tout, ils ſe rendirent à diſcrétion, eſpérant que le Conſul ne les traiteroit pas plus rigoureuſement que n'avoient fait les Généraux précédens. Mais, il leur ôta à tous leurs armes, raſa leur ville, les vendit à l'encan eux & leurs effets, & écrivit au Sénat tout ce qui s'étoit paſſé dans ſa province. Quand le Préteur A. Arilius eut fait la lecture de ſa lettre dans le Sénat, il n'y eut point de Sénateur à qui le procédé du Conſul ne parût atroce & indigne, & il fut arrêté que ce Général remettroit les Liguriens en liberté, en faiſant reprendre à ceux qui les avoient achetés, l'argent qu'il avoit reçu d'eux; qu'il eût ſoin de leur reſtituer tout ce qui pourroit ſe trouver de leurs biens; qu'il leur fût permis de fabriquer de nouvel-

les armes en la place de celles qu'on leur avoit ôtées ; & qu'enfin le Conſul ſortît de la province dès qu'il auroit rétabli les Liguriens dans leurs premieres demeures ; que ce qui rendoit une victoire illuſtre, c'étoit la valeur avec laquelle on ſoumettoit ceux qui faiſoient réſiſtance, & non la cruauté qu'on exerçoit ſur ceux qui ſe ſoumettoient.

Autant M. Popilius Lénas avoit été rigoureux à l'égard des Liguriens, autant fut-il indocile aux ordres du Sénat. Il ſe moqua de l'arrêt qu'il avoit rendu ; & ayant ſur le champ mis ſes légions en quartiers d'hiver à Piſes, il revint à Rome plein de colere & d'indignation contre les Sénateurs & contre le Préteur ; & aſſemblant auſſitôt le Sénat dans le temple de Bellone, il fit une longue invective contre le Préteur, lui reprochant qu'au lieu de propoſer au Sénat, comme il auroit dû, de rendre aux Dieux immortels les actions de graces qu'ils méritoient pour les heureux ſuccès des armes de la République, il avoit fait rendre un arrêt contre lui pour tranſporter ſa victoire chez les Liguriens, & que peu s'en étoit fallu qu'il ne demandât qu'on le livrât aux vaincus ; qu'ainſi il le condamnoit à l'amende, & demandoit aux Sénateurs qu'ils caſſaſſent l'arrêt qu'ils avoient donné contre lui & ordonnaſſent en ſa préſence les prieres & les actions de graces qu'ils avoient refuſées de décerner en ſon abſence, conformément aux lettres qu'il leur avoit écrites ſur ſa victoire ; premierement pour ſatisfaire à ce qu'ils devoient aux Dieux, & en ſecond lieu par la conſidération qu'ils lui devoient à lui-même. Les reproches, qu'il eſſuya en perſonne de la part des Sénateurs, ne furent pas moins vifs que ceux qu'ils lui avoient faits de loin, en ſorte qu'il s'en retourna dans ſa province ſans avoir rien obtenu de ce qu'il avoit demandé.

Au commencement de l'année ſuivante, les conteſtations ſe réveillerent, les Sénateurs vouloient qu'on remît en délibération l'affaire des Liguriens, & qu'on renouvellât l'arrêt du Sénat qui avoit été rendu en leur faveur, & c'étoit le conſul P. Élius qui le propoſoit. Mais, l'autre conſul C. Popilius Lénas intercédoit pour ſon frere auprès de ſon Collegue & du Sénat, déclarant qu'il s'oppoſeroit à tout ce qui ſeroit décerné contre lui. Il n'eut pas de peine à gagner ſon Collegue ; mais, la complaiſance de ce Magiſtrat fut une raiſon pour les Sénateurs de ſe déclarer contre les deux Conſuls en même tems, & de perſiſter opiniâtrément dans leur premier ſentiment. C'eſt pourquoi, dans la diſtribution des Provinces, quoiqu'on fût près d'entrer en guerre contre Perſée, & que les deux Conſuls demandaſſent celle de Macédoine, le Sénat leur aſſigna à tous deux la Li-

gurie, déclarant qu'ils ne mettroient point la premiere au nombre des départemens, qu'on n'eût pris les voix de l'assemblée sur l'affaire de M. Popilius Lénas.

Pendant ces contestations, le dernier se rendit encore plus odieux qu'auparavant, en écrivant au Sénat qu'en qualité de Proconsul il avoit livré contre les Liguriens Statiellates un second combat, dans lequel il leur avoit tué dix mille hommes. Une guerre si injuste avoit engagé tous les autres Peuples de la Ligurie à reprendre les armes. Alors, les Sénateurs s'éleverent avec force non seulement contre M. Popilius Lénas absent qui, au mépris de la justice & du droit des gens, avoit déclaré la guerre à un peuple soumis, & engagé à la révolte une nation qui se tenoit en repos, mais encore contre les Consuls qui négligeoient de se rendre dans leur département.

Deux Tribuns du peuple, animés par ce consentement unanime des Sénateurs, déclarerent qu'ils condamneroient les Consuls à l'amende, s'ils n'alloient pas prendre le commandement des armées; & en même tems, ils firent lecture dans le Sénat de la loi qu'ils avoient dessein de proposer au sujet des Liguriens qui s'étoient rendus à la bonne foi du consul M. Popilius Lénas. Cette loi portoit que, s'il se trouvoit quelqu'un des Liguriens Statiellates que M. Popilius Lénas avoit vendus depuis qu'ils s'étoient rendus à lui, qui n'eût pas été remis en liberté avant les Calendes prochaines, [le premier jour] du mois d'Août, le Sénat, assemblé sous le serment, nommeroit un Commissaire, pour informer contre celui qui se trouveroit coupable de les avoir frauduleusement réduits en servitude, & pour lui faire porter la peine de son injustice. Ils proposerent en effet cette loi avec l'autorité du Sénat. Le peuple l'accepta avec joie; & en conséquence, le préteur C. Licinius demanda aux Sénateurs qui ils vouloient charger de faire les informations qu'elle ordonnoit; & ils en donnerent la commission à ce Préteur lui-même.

Les Consuls partirent enfin pour leur département, où ils prirent le commandement de l'armée que leur remit M. Popilius Lénas. Mais, ce général n'osoit encore revenir à Rome, pour n'être pas obligé, odieux comme il étoit actuellement & au Sénat, & encore plus au peuple, de répondre de sa conduite devant un Préteur, qui avoit mis en délibération dans le Sénat la loi portée pour lui faire son procès. A cette désertion de l'accusé, les Tribuns du peuple opposerent les menaces d'une autre loi, qui portoit que s'il n'étoit pas revenu dans la ville avant les Ides de Novembre, le préteur C. Licinius le jugeroit par contumace.

Il fallut pour lors nécessairement obéir. Il revint donc à

Rome. Dès qu'il parut dans le Sénat, le mécontentement général de la Compagnie, rallumé tout de nouveau par ſa préſence, lui attira mille reproches ſanglans ſuivi d'un Arrêt, qui portoit que ceux des Liguriens qui n'avoient point été ennemis de la République depuis le Conſulat de Q. Fulvius & de L. Manlius, ſeroient remis en liberté par les ſoins des préteurs C. Licinius & Cn. Sicinius, & que le conſul C. Popllius Lénas, frere de l'accuſé, les établiroit au-delà du Pô. Ce réglement rendit la liberté à pluſieurs milliers d'hommes, à qui l'on fit paſſer le Pô pour cultiver les terres qu'on leur aſſigna.

M. Popilius Lénas, en vertu de la loi portée par les Tribuns en faveur des Liguriens, fut obligé de comparoître comme accuſé devant le Préteur, & de ſe défendre en deux audiences. Son affaire n'ayant point été jugée, elle fut appellée une troiſieme fois. Mais alors, le Préteur, gagné par la conſidération pour le conſul C. Popilius Lénas abſent, & par les prieres de toute la famille de ces deux freres, remit le jugement aux Ides de Mars, jour où les nouveaux Magiſtrats devoient entrer en charge, & lui ſortir de la ſienne pour rentrer dans l'état de particulier. Par-là, n'étant plus en place pour juger, il laiſſoit l'affaire indéciſe. Tel fut le détour artificieux qui fut pris pour éluder la loi & procurer l'impunité à M. Popillus Lénas.

Depuis ce tems-là, il ſuivit le conſul Q. Marcius Philippus en Macédoine, pour ſervir ſous ce Général en qualité de Tribun des ſoldats, l'an 169 avant Jeſus-Chriſt.

POPILIUS [C.] LÉNAS, (a) *C. Popilius Lænas*, Γ. Πόπιλιος Λαινᾶς, frere des deux précédens, fut nommé Préteur, l'an 175 avant Jeſus-Chriſt; mais, l'Hiſtoire ne nous marque point quelle province lui échut pour département. Trois ans après, il fut élevé au Conſulat avec P. Élius, & l'on vient de voir dans l'article précédent, la conduite qu'il tint à Rome au ſujet de ſon frere, juſqu'au moment de ſon départ pour ſa province, où il ne fit rien qui mérite d'être rapporté. L'année étoit près d'expirer, quand il revint à Rome, beaucoup plus tard que le Sénat ne s'y attendoit. Car, il lui avoit ordonné de s'y rendre promptement pour créer les Magiſtrats qui devoient être employés à la guerre importante que les Romains alloient avoir ſur les bras contre Perſée. C'eſt pourquoi, il ne fut pas écouté favorablement, lorſqu'il vint à parler dans le temple de Bellone, des actions qu'il avoit faites dans la Ligurie. On l'interrompit ſouvent pour lui demander avec un air de chagrin

(a) Tit. Liv. L. XLI. c. 18. L. XLII. c. 9, 10, 19. *& ſeq.* L. XLIV. c. 19, 20, 29. L. XLV. c. 10. *& ſeq.* Vellei. Paterc. L. X. c. 10. Juſt. L. XXXIV. c. 3. Roll. Hiſt. Rom. T. IV. pag. 488. *& ſuiv.* T. V. p. 2. *& ſuiv.*

& de mécontentement, pourquoi il n'avoit pas rendu la liberté aux Liguriens que ſon frere avoit opprimés avec autant d'Injuſtice que d'inhumanité.

Avant qu'il ſortît de charge, le Sénat lui ordonna de promettre à Jupiter des jeux qui ſeroient célébrés pendant dix jours, & à tous les autres Dieux des offrandes convenables, ſi au bout de dix ans la République ſe trouvoit dans le même état où elle étoit alors. Il prononça ce vœu dans le Capitole, où le grand pontife Lépidus lui en dicta la formule, en préſence de cent cinquante Sénateurs; s'engageant pour la République à dépenſer pour ces jeux & ces dons la ſomme que le Sénat auroit fixée.

Ptolémée Évergete, roi d'Égypte, & Cléopatre ſa ſœur, vivement preſſés par Antiochus Épiphane, roi de Syrie, députerent vers les Romains pour implorer leur ſecours. Le Sénat, touché de l'extrême danger où ſe trouvoit l'Égypte, & perſuadé d'ailleurs qu'il n'étoit pas de l'intérêt de Rome de laiſſer Antiochus s'aggrandir ſi fort, réſolut d'envoyer une Ambaſſade pour mettre fin à la guerre. C. Popilius Lénas, C. Décimius & C. Hoſtilius, furent chargés de cette importante affaire. Leurs inſtructions portoient qu'ils iroient trouver premierement Antiochus, & enſuite Ptolémée; qu'ils leur déclareroient de la part du Sénat qu'ils euſſent à ſuſpendre toutes les hoſtilités, & à terminer la guerre; & que ſi l'un des deux refuſoit de le faire, le peuple Romain ne le regarderoit plus comme ſon allié. Sçachant que le danger étoit preſſant, trois jours après la réſolution priſe dans le Sénat, ils partirent de Rome avec les Ambaſſadeurs d'Égypte.

Après s'être arrêtés quelque tems dans l'iſle de Délos, ils reprirent leur route. Lorſqu'ils furent arrivés au port de Loryme, ſitué dans la Carie, vis-à-vis de Rhodes, les principaux des Rhodiens les vinrent trouver, & les prierent inſtamment de venir à Rhodes, leur repréſentant qu'il étoit important pour le ſalut & l'honneur de leur République, qu'ils connuſſent par eux mêmes ce qui s'étoit paſſé juſques-là, & ce qui ſe paſſoit encore actuellement à Rhodes, afin qu'ils en informaſſent le Sénat, & le détrompaſſent des faux bruits qu'on pouvoit avoir répandus contre eux à Rome. Les Ambaſſadeurs refuſerent long-tems de s'arrêter; mais, les Rhodiens les preſſerent ſi fortement, qu'ils conſentirent enfin à ce qu'on leur demandoit.

Ils vinrent donc à Rhodes, où il fallut encore leur faire de nouvelles inſtances pour les engager à venir dans l'aſſemblée. Mais, la maniere dont ils y parlerent, ſur-tout C. Popilius Lénas, augmenta encore les allarmes de ce peuple déjà tremblant, bien loin de les diminuer. C. Popilius Lénas leur re-

procha tout ce que leur République, ou même chacun d'eux en particulier, avoit dit ou fait contre les intérêts des Romains, depuis la guerre déclarée au Roi de Macédoine, le tout avec un visage enflammé de colere, & d'un ton d'accusateur qui lui étoit naturel, & qui leur faisoit sentir davantage leur tort, & le mécontentement des Romains. Car, ils jugeoient par l'aigreur d'un seul Sénateur, qui n'avoit aucune raison personnelle d'être irrité contre eux, de la disposition de tout l'Ordre à leur égard. C. Décimius, le second des Ambassadeurs, leur parla avec plus de modération. Aussi, fut-il écouté avec beaucoup d'applaudissement; & en conséquence de l'ouverture qu'il avoit donnée, on fit sur le champ un décret qui condamnoit à la mort tous ceux qui seroient convaincus d'avoir dit ou fait quelque chose en faveur de Persée. Les Ambassadeurs ne resterent à Rhodes que cinq jours, & en sortirent aussi-tôt pour se rendre à Alexandrie.

Il y arriverent lorsqu'Antiochus se préparoit à en former le siege. Ils allerent à sa rencontre à Éleusis, bourg situé à un petit quart de lieue de la ville. Le Roi voyant C. Popilius Lénas, qu'il avoit connu très-particulierement à Rome, pendant qu'il y étoit en ôtage, lui tendit la main comme à un ancien ami. Le Romain, qui ne se regardoit plus en ce moment comme particulier, mais comme homme public, voulut sçavoir, avant que de recevoir sa civilité, s'il parloit à un ami, ou à un ennemi de Rome. Il lui présenta le décret du Sénat, & lui demanda de le lire. Antiochus, après l'avoir lu, dit qu'il en délibéreroit avec son Conseil, & lui rendroit sa réponse. C. Popilius Lénas, indigné que le Roi parlât de délai, traça sur le sable un cercle autour de ce Prince avec une baguette qu'il avoit à la main; & prenant cet air fier & ce ton sévere qui lui étoient naturels: « Avant que de sortir de ce » cercle, lui dit-il, rendez-moi » la réponse que je dois rap» porter de votre part au Sé» nat. » Le Roi, interdit d'un procédé si hautain, après un moment de réflexion, répondit humblement: « Je ferai ce que » demande le Sénat. » Alors, C. Popilius Lénas lui offrit la main comme à un Prince ami & allié de la République.

Ce qui inspiroit à l'un tant de hardiesse, & à l'autre tant de docilité, étoit la nouvelle qu'on avoit reçue tout récemment de la grande victoire que les Romains avoient remportée contre Persée, roi de Macédoine. Depuis ce tems-là, tout plia devant eux, & le nom Romain devint redoutable à tous les Princes & à toutes les nations. Antiochus étant sorti d'Égypte, dans le jour marqué, C. Popilius Lénas, avec ses Collegues, entra à Alexandrie, où il mit le sceau & la derniere main à

un traité d'accommodement entre Ptolémée Évergete & Ptolémée Philométor ſon frere, qui n'étoit encore qu'ébauché. Delà, il paſſa dans l'iſle de Cypre, dont Antiochus avoit déjà preſque fait la conquête, la fit rendre au Roi d'Égypte à qui elle appartenoit de droit, & revint à Rome rendre compte du ſuccès de ſon Ambaſſade.

POPILIUS, *Popilius*, Ποπίλιος, poëte qui vécut du tems de Térence.

POPILIUS [M.] LÉNAS, *M. Popilius Lænas*, M. Ποπίλιος Λαίνας, (*a*) fut élevé au Conſulat avec C. Calpurnius Piſon, l'an de Rome 612, & 139 avant Jeſus-Chriſt. Ayant ſuccédé à Q. Pompée dans le Gouvernement de l'Eſpagne Citérieure, M. Popilius Lénas ſe jetta ſur les terres de quelques peuples, voiſins des Numantins; mais, il n'y fit rien de mémorable.

POPILIUS [P.] LÉNAS, (*b*) *P. Popilius Lænas*, Π. Ποπίλιος Λαίνας, parvint au Conſulat avec P. Rupilius, l'an 132 avant Jeſus-Chriſt, & bannit cette année les amis de Tib. Gracchus, ſans aucune forme de procès. C. Gracchus, frere de Tibérius, ayant été nommé Tribun du peuple, propoſa un édit qui ordonnoit que le Magiſtrat qui auroit banni un Citoyen ſans lui avoir fait ſon procès dans les formes, ſeroit jugé par le peuple en dernier reſſort. P. Popilius Lénas, ſentant bien que cet édit tomboit directement ſur lui, ne voulut pas s'expoſer au jugement du peuple, & abandonna l'Italie.

POPILIUS [C.], *C. Popilius*, Γ. Ποπίλιος, (*c*) lieutenant général du conſul L. Caſſius Longinus, l'an 107 avant J. C. Les Tigurins ayant taillé en pieces l'armée Romaine, & L. Caſſius Longinus étant péri lui-même dans le combat, C. Popilius ne put ſauver, les débris de cette malheureuſe armée qu'aux dépens de l'honneur. Ils obtinrent la vie ſauve à condition de paſſer ſous le joug, & de laiſſer tous leurs bagages au pouvoir de l'ennemi. C. Popilius, de retour à Rome, fut accuſé devant le peuple, & prévint une condamnation inévitable, en s'exilant lui-même.

POPILIUS LÉNAS, *Popilius Lænas*, Ποπίλιος Λαίνας. (*d*) ſénateur Romain, qui ſalua plus affectueuſement que de coutume M. Brutus & C. Caſſius, le jour qu'ils ſe diſpoſoient à tuer Jules Céſar; & s'étant approché d'eux, il leur dit tout bas: « Je » prie les Dieux que vous ache- » viez heureuſement ce que » vous avez dans la penſée; » mais, hâtez-vous, car votre » affaire n'eſt plus ſecrete. » Ces paroles finies, il les quitta, leur laiſſant un grand ſoupçon que la conjuration étoit découverte.

(*a*) Crév. Hiſt. Rom. T. V. p. 131.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 836. Vellei. Paterc. L. II, c. 7. Cicer. Brut. c. 48, 66. Crév. Hiſt. Rom. T. V. p. 218.
(*c*) Roll. Hiſt. Rom. T. V. p. 399.
(*d*) Plut. T. I. p. 990, 991.

Quelque tems après, arrive Jules Céſar. Comme il deſcendoit de ſa litiere, Popilius Lénas s'empara de lui, & l'entretint fort long-tems. Jules Céſar lui prêta l'oreille fort patiemment & avec beaucoup d'attention. Les Conjurés n'entendoient pas ce qu'il diſoit; mais, le ſoupçon dont ils étoient prévenus ſur ce que Popilius Lénas leur avoit dit, leur faiſoit conjecturer que ce long entretien n'étoit qu'une déclaration détaillée de tout leur complot. Ils en furent tous conſternés, & ſe regardant les uns les autres, ils ſe donnerent comme un ſignal par l'air de leur viſage, qu'il ne falloit pas attendre qu'on vînt les ſaiſir au corps, mais qu'ils devoient ſe tuer eux-mêmes. Déjà C. Caſſius & quelques autres portoient la main aux poignards qu'ils avoient ſous leurs robes, & étoient prêts à les tirer, lorſque M. Brutus s'apperçut, à la contenance de Popilius Lénas, qu'il avoit plus l'air d'un homme qui prie avec beaucoup d'inſtance & de ſoumiſſion, que d'un homme qui accuſe. Il ne dit pourtant rien, parce qu'il y avoit parmi eux beaucoup de gens qui n'étoient pas de la conjuration, mais par la gaieté de ſon viſage il raſſura C. Caſſius; & un moment après, Popilius Lénas ayant baiſé la main de Jules Céſar, ſe retira, faiſant bien voir par-là que dans cette longue converſation il n'avoit parlé que pour lui, & de quelques affaires qui le regardoient.

POPILIUS, *Popilius*, (a) Ποπίλιος, tribun militaire, ou capitaine de mille ſoldats, eut part à la mort de Cicéron. Plutarque dit de Popilius, qu'ayant été autrefois accuſé d'avoir tué ſon pere, Cicéron fut ſon avocat, & le fit abſoudre.

Séneque nous apprend dans un paſſage, que quelques Hiſtoriens diſent que ce fut Popilius qui tua Cicéron. De ce nombre étoit Brutidius Niger, dont il rapporte un fragment, où l'on trouve que Cicéron, voyant approcher cet homme, dont il avoit été le défenſeur, fit paroître ſur ſon viſage quelques mouvemens de joie.

Brutidius Niger ne dit pas dans quelle ſorte d'affaire Cicéron avoit plaidé pour Popilius; & Séneque va nous découvrir la ſource de la fauſſe tradition que Plutarque a ſuivie, en avançant qu'il étoit accuſé de parricide. Popilius, meurtrier de Cicéron, qui lui avoit conſervé la vie, étoit une belle matiere pour les déclamateurs; elle avoit tout le ſingulier & tout l'extraordinaire dont ils avoient beſoin pour ſoutenir leur vaine & frivole éloquence. La piece dix-ſeptieme du troiſieme livre des Controverſes de Séneque, eſt compoſée de frag-

(a) Plut. Tom. I. p. 885. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 200, 201. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. T. VII. p. 156, 157.

mens d'un grand nombre de Rhéteurs, qui s'étoient exercés ſur ce ſujet pathétique. Séneque a peut-être prévu que ces déclamations pourroient porter préjudice à l'exactitude hiſtorique ; du moins, doit-on lui avoir obligation de nous avoir conſervé la vérité des faits. Il dit, dans ce qu'il nomme la diviſion de la déclamation, que peu d'Hiſtoriens ont écrit que Popilius eût tué Cicéron ; que tous conviennent que Cicéron ne l'avoit pas défendu dans un crime capital, mais dans un ſimple procès, & qu'il a plu aux Déclamateurs de feindre que c'étoit dans une occaſion de parricide.

La précaution de Séneque n'a pas eu tout ſon effet, & il y a grande apparence que c'eſt dans quelques déclamations, ou dans des Auteurs qu'elles avoient induits en erreur, que Plutarque a pris ce qu'il dit de Popilius.

POPILIUS [L.], *L. Popilius*, (*a*) Λ. Ποπίλιος, fut noté d'infamie par le cenſeur L. Gellius, pour avoir reçu de l'argent, afin qu'il condamnât un innocent.

POPILIUS, *Popilius*, (*b*) dont il eſt fait mention dans une lettre de Cicéron.

POPPA LICINIUS, *Poppa Licinius*, (*c*) certain perſonnage, qui, du tems de Cicéron, ſervoit aux jeux publics. Cet homme déclara que les eſclaves de T. Annius Milon, s'étant enivrés chez lui, avoient confeſſé que leur maître avoit conjuré la mort de Cn. Pompée, & que depuis l'un d'eux lui avoit donné un coup d'épée pour le tuer, de peur qu'il ne le découvrît.

POPPÆANA [PINGUIA], (*d*) ſorte de pommade ou de parfum, qu'avoit inventé Poppéa, femme de Néron.

POPPÉA [SABINA], *Sabina Poppæa*, (*e*) fille de Poppéus Sabinus, la plus belle femme de Rome, mais non pas la plus ſage, entretenoit un honteux commerce avec le pantomime Mneſter. Elle périt par les intrigues de Meſſaline, qui, après l'avoir fait arrêter, lui envoya des émiſſaires, qui lui firent tant de peur de la priſon, qu'elle ſe réſolut à une mort volontaire. Cela ſe paſſa ſans que Claude en entendît ſeulement parler ; de maniere que peu de jours après, voyant à ſa table Scipion, mari de Poppéa, il lui demanda pourquoi il n'avoit pas amené ſa femme ; & Scipion répondit qu'elle étoit morte.

POPPÉA [SABINA], *Sabina Poppæa*, (*f*) femme qui cauſa

(*a*) Cicer. Orat. pro A Cluent. c. 104.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epiſt. 16.
(*c*) Cicer. Orat. pro T. Ann. Milon. c. 48.
(*d*) Juven. Satyr. 6. v. 460.
(*e*) Tacit. Annal. L. XI. c. 1. *& ſeq.* L. XIII. c. 43. Créy. Hiſt. des Emp. T. II. p. 156. *& ſuiv.*
(*f*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 45, 46. L. XIV. c. 1, 59. *& ſeq.* L. XV. c. 23. L. XVI. c. 6, 23. Hiſt. L. I. c. 78. Plut. T. I. p. 1061. Sueton. in Othon. c. 3. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 304. *& ſuiv.* Tom. III. p. 59, 60.

les plus grands maux à l'Empire Romain, étoit fille de T. Ollius. Elle devoit naturellement s'appeller Ollia; mais, elle préféra le nom de sa mere, comme plus illustre, à cause de son ayeul maternel, Poppéus Sabinus, qui avoit été décoré du Consulat & des ornemens du triomphe. Il paroît que cette mere est la même Poppéa, qui, comme il a été dit dans l'article précédent, fut la victime des jalousies de Messaline sous l'Empire de Claude.

Celle, dont il s'agit ici, eut tous les avantages possibles, excepté l'unique estimable, qui est la vertu. Elle avoit hérité de sa mere, la plus belle femme de son tems, une rare beauté & une grande renommée. Ses biens répondoient à sa naissance. Ajoutez un entretien doux, un esprit agréable, un air de modestie, qui servoit d'assaisonnement à la licence de ses mœurs. Elle sortoit rarement, & toujours à demi-voilée, soit pour piquer les regards des curieux, soit parce qu'elle avoit ainsi plus de graces. Jamais elle ne ménagea sa réputation, ne faisant nulle différence entre ses maris & ses amans; & ce n'étoit point sa passion, ou celle des autres, qui la gouvernoit. L'intérêt étoit sa regle, & décidoit de ses inclinations.

Elle étoit mariée à Rufius Crispinus, chevalier Romain, & préfet des Cohortes Prétoriennes sous Claude, & elle en avoit eu un fils, lorsqu'Othon, jeune & agréable débauché, & parvenu par cette recommandation à la plus grande faveur auprès de Néron, fit connoissance avec elle, & l'amena sans peine à un adultere, qui fut bientôt suivi du mariage. Othon, soit par une indiscrétion qui est la suite naturelle de l'amour, soit que l'ambition eût étouffé en lui tout sentiment d'honneur, louoit sans cesse Poppéa à Néron, & vantoit son bonheur dans les termes les plus passionnés. Néron prit bientôt feu; & Poppéa joua son rôle en femme consommée dans l'art de la coquetterie. Elle feignit d'abord d'être amoureuse du Prince, & épriſe de ses graces. Ensuite, lorsqu'elle se vit maîtresse de son cœur, elle devint fiere & hautaine. Elle lui disoit qu'elle étoit mariée, & ne prétendoit point perdre son état; qu'Othon méritoit son attachement par une magnificence de mœurs que rien ne pouvoit égaler, & qui étoit vraiement digne de la premiere place; au lieu que Néron, accoutumé à l'amour d'une affranchie, n'avoit tiré d'un commerce si bas que des sentimens serviles.

Poppéa n'étoit encore que maîtresse de Néron, & elle aspiroit à devenir son épouse. Mais, elle ne se flattoit pas de réussir à faire répudier Octavie, tant qu'Agrippine vivroit; & elle s'étudia à irriter & à aigrir le fils contre la mere, la noirciſſant par diverses accusations, & employant souvent les railleries,

ries, encore plus efficaces ſur l'eſprit d'un jeune Prince. Elle le traitoit de pupille, qui, dépendant des ordres d'autrui, n'étoit pas même libre, bien loin d'être Empereur. « Car, » pourquoi, diſoit-elle, différer de m'épouſer ? Manqué-je » ou de graces, ou de naiſſance ? N'ai-je pas fait preuve » de fécondité ? C'eſt que l'on » craint que me voyant votre » épouſe je ne vous découvriſſe » avec une entiere liberté l'oppreſſion où Agrippine tient » les Sénateurs, & l'indignation du peuple contre ſon orgueil & ſon avarice. Que ſi » Agrippine ne peut ſouffrir de » belle-fille qui ne ſoit ennemie » de ſon fils, rendez-moi à Othon. Je le ſuivrai juſqu'aux » extrêmités du monde. J'y aurai au moins la conſolation de » n'être point témoin des indignes traitemens que ſouffre » l'Empereur. Je ne les apprendrai que par les bruits publics, » ſans en partager les dangers. »

Ces diſcours, mêlés de larmes feintes & empoiſonnées par tout l'art que ſçavoit mettre en œuvre une femme telle que Poppéa, pénétroient bien avant dans le cœur du Prince, & produiſirent enfin l'effet que ſouhaitoit cette femme ambitieuſe & cruelle. Néron, après avoir fait aſſaſſiner ſa mere, répudia Octavie ſous prétexte de ſtérilité, & douze jours s'étoient à peine écoulés, qu'il épouſa Poppéa. Cette femme, parvenue au comble de ſes vœux, ne crut pas pourtant ſa fortune & ſa grandeur ſolidement affermies, ſi elle ne perdoit celle dont elle avoit uſurpé la place. Néron, qu'elle gouvernoit, entra ſans peine dans un deſſein qui convenoit à ſa haine barbare. Car, il haïſſoit Octavie ſi violemment, que, ſi nous en croyons Suétone, il avoit eu pluſieurs fois la penſée de l'étrangler de ſes propres mains.

L'an de J. C. 63, Poppéa accoucha d'une fille, & Néron en reſſentit une joie qui paſſa toute meſure. Il donna à l'enfant & à la mere le ſurnom d'Auguſta ; & le Sénat qui, pendant la groſſeſſe de Poppéa, avoit fait des vœux pour ſon heureuſe délivrance, les acquitta magnifiquement ; & il ajouta tout ce qui fut poſſible d'imaginer de flatteries, des actions de graces aux Dieux, un temple à la Fécondité, & des jeux ſolemnels, ſur le modele de ceux qui ſe célébroient à Antium, parce que cette ville étoit le lieu de la naiſſance de l'enfant, ainſi que de Néron. Mais, tout cet appareil s'évanouit par la mort de l'enfant, qui ne vécut pas quatre mois entiers.

Deux ans après, Poppéa, étant groſſe, mourut d'un coup de pied que ſon mari lui donna dans un emportement de colere. Quelques Écrivains prétendoient qu'il l'avoit empoiſonnée. Mais, Tacite juge que la haine ſeule leur a dicté cette accuſation contre Néron, qui conſtamment aimoit ſa femme,

& désiroit d'avoir des héritiers. Le corps de Poppéa ne fut point brûlé selon la pratique des Romains. Néron le fit embaumer à la maniere des Orientaux, & porter dans le tombeau des Jules. Du reste, le cérémonial fut suivi ; obsèques célébrés par tous les Ordres de l'État, éloge funebre que l'Empereur prononça lui même, louant en elle la beauté, l'honneur d'avoir été la mere d'une enfant mise au nombre des Dieux, & les autres dons de la fortune qui lui tenoient lieu de vertus. Néron, toujours prodigue, consuma dans la pompe de ces funérailles plus de parfums, que l'Arabie n'en produit en une année.

Le moindre des vices de Poppéa avoit été le luxe & la mollesse, qu'elle porta cependant si loin, que les mules de ses voitures avoient des sangles dorées, & qu'on tiroit tous les jours le lait de cinq cens ânesses pour lui en faire un bain qui entretînt la fraîcheur & la blancheur de sa peau. On ajoute que n'ayant pas été contente un jour de l'état où elle se voyoit dans le miroir, elle souhaita de mourir, avant que la vieillesse lui fît perdre ses graces. Son vœu fut accompli plus exactement sans doute qu'elle ne l'eût voulu. On affectoit dans le public beaucoup de douleur de la mort de Poppéa ; au fond, on étoit charmé de voir l'État délivré d'une femme impudique & cruelle.

POPPÉUS SABINUS, (a)

Poppæus Sabinus, obtint de Tibere, l'an de Jesus-Christ 15, la continuation du gouvernement de Mœsie, auquel on ajouta l'Achaïe & la Macédoine. Car, c'étoit une des maximes de Tibere de laisser long-tems, & souvent même jusqu'à la fin de leur vie, les mêmes sujets dans les charges & emplois, ou dans le commandement des armées, qu'il leur avoit confiées.

Sous le Consulat de Cn. Lentulus Gétulicus & de C. Calvisius, l'an de Jesus-Christ 26, on décerna à Poppéus Sabinus les ornemens du triomphe, parce qu'il avoit réprimé l'insolence de quelques peuples de Thrace, qui, à la faveur des montagnes qu'ils habitoient, refusoient de se soumettre à l'Empire Romain. La cause de ce soulevement étoit la répugnance qu'ils avoient à souffrir les levées qui incorporoient dans les troupes Romaines les plus braves & les plus robustes de leur jeunesse, outre le caractere féroce d'une nation qui n'obéissoit à ses Rois mêmes qu'autant qu'il lui plaisoit, & qui, lorsqu'elle leur fournissoit des secours, vouloit qu'ils fussent commandés par des Capitaines de son choix, & employés seulement contre ses voisins. Et alors, il s'étoit répandu un bruit, que les Généraux Romains alloient les disperser, les mêler avec d'autres nations, & les envoyer

(a) Tacit. Annal. L. I. c. 80. L. IV. c. 46. *& seq.* L. V. c. 10. L. VI. c. 39. L. XIII. c. 45. Dio. Cass. p. 637. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 334, 502. *& suiv.* T. II. p. 256, 305.

ſervir dans des païs différens. Cependant, avant que de prendre les armes, ils envoyerent des députés aux Commandans Romains, pour leur déclarer qu'ils étoient prêts à obéir en qualité d'amis & d'alliés, à condition qu'on ne leur impoſeroit point de nouvelles charges; mais que ſi on vouloit les traiter en vaincus & en eſclaves, ils avoient une jeuneſſe & des armes, pour défendre leur liberté juſqu'à la mort. En même tems, ils montroient aux Romains les châteaux qu'ils avoient élevés ſur des rochers, & où ils avoient tranſporté leurs peres & meres, leurs femmes & leurs enfans, & les menaçoient d'une guerre pénible, embarraſſée, ſanglante.

Mais, Poppéus Sabinus les ayant amuſés de belles paroles, juſqu'à ce qu'il eût raſſemblé toutes ſes forces, ne vit pas plutôt Pomponius Labéon arrivé de Mœſie avec une légion, & le roi Rœmetalce arrivé auſſi avec ceux des Thraces ſes ſujets qui étoient demeurés fideles, que joignant à ces troupes, celles qu'il avoit avec lui, il marcha à l'ennemi qui s'étoit déjà poſté dans les défilés des montagnes. Quelques-uns plus hardis que les autres, ſe montroient à découvert ſur le haut des collines; mais, Poppéus Sabinus étant allé à eux en bataille, les mit aiſément en fuite, ſans cependant répandre beaucoup de ſang, à cauſe de la proximité de la retraite. Alors, s'étant campé avec avantage, il envoya un bon corps de troupes pour ſe ſaiſir d'une montagne étroite, & dont la croupe unie en tous ſens, s'étendoit juſqu'à un château voiſin qui étoit défendu par un grand nombre de ces Barbares armés à la vérité, mais ſans ordre & ſans diſcipline. En même tems, il détacha l'élite de ſes archers pour aller attaquer les plus fiers de ces montagnards, qui, ſuivant la coutume de leur païs, chantoient & danſoient devant les retranchemens de leur camp. Tant que les Romains ſe contenterent de lancer contre eux leurs javelots de loin, ils en bleſſerent un grand nombre impunément; mais, s'en étant approchés davantage, ils furent mis en déſordre par une ſortie que l'ennemi fit bruſquement ſur eux, & contre laquelle ils furent cependant défendus par une cohorte de Sicambres que le Général avoit rangée aſſez près de-là, pour ſecourir ſes gens dans le beſoin, & qui par leurs cris & le bruit de leurs armes, ne jettoient pas moins d'effroi que les Thraces.

Il pouſſa enſuite ſon camp plus près de l'ennemi, laiſſant pour garder ſes premiers retranchemens, ceux des Thraces que nous avons dit être venus au ſecours des Romains, leur permettant de ravager, de brûler & d'enlever du butin, pourvu que le pillage finît avec le jour, & qu'ils paſſaſſent la nuit dans leur camp, & y fiſſent aſſez bonne garde, pour n'avoir

point de ſurpriſe à craindre. D'abord, ils exécuterent ces ordres avec aſſez d'exactitudes ; mais, enſuite, donnant dans un luxe, que l'abondance du butin leur inſpiroit, ils ne gardoient plus leurs poſtes ; & après s'être remplis de vin & de viandes, ils ſe couchoient par terre, enſevelis comme des bêtes dans le ſommeil. Les Montagnards, s'étant appercus de cette négligence, formerent deux bataillons, dont l'un devoit fondre ſur les fourrageurs, tandis que l'autre iroit donner l'aſſaut au camp des Romains, non dans l'eſpérance de le prendre, mais afin que les Romains étonnés des cris de l'ennemi & attentifs à ſe mettre à l'abri de ſes armes, n'entendiſſent point le tumulte de l'autre combat. D'ailleurs, ils avoient choiſi le tems de la nuit pour cette expédition, afin de donner aux Romains plus de terreur. Ceux qui attaquoient les retranchemens, furent aiſément repouſſés. Mais, l'autre corps de Barbares étant venu fondre tout-à-coup ſur les troupes auxiliaires des Thraces, dont les uns étoient répandus dans la campagne, pendant que les autres étoient couchés nonchalamment le long de leurs paliſſades, ils furent tellement effrayés d'une attaque ſi imprévue, qu'ils furent paſſés au fil de l'épée avec d'autant plus d'inhumanité, qu'en les traitant de déſerteurs & de traîtres, on leur reprochoit d'avoir pris les armes, pour ſe mettre eux & leur patrie dans la ſervitude.

Le lendemain, Poppéus Sabinus leur montra ſon armée campée dans la plaine, pour voir ſi enflés du ſuccès de la nuit précédente, ils oſeroient hazarder la bataille. Mais, voyant qu'ils ne deſcendoient ni de leurs forts, ni des hauteurs qui y aboutiſſoient, il entreprit de les y aſſiéger, par le moyen des ouvrages qu'il avoit commencés fort à propos, & qu'il joignit enſemble par un foſſé & une paliſſade de quatre mille pas de circuit. Enſuite, pour leur couper l'eau & le fourrage, il diminua peu-à-peu cette enceinte, en s'approchant d'eux, & les reſſerrant toujours davantage. En même tems, il éleva une plate-forme, d'où il jettoit des pierres, des traits & des tiſons allumés ſur les ennemis qui étoient alors à portée de ſes coups. Mais, rien ne les incommodoit tant que la ſoif, n'y ayant plus qu'une ſeule ſource pour abreuver une ſi grande multitude de gens les uns armés, les autres ſans armes. D'ailleurs, les chevaux & les autres animaux que ces Barbares, ſuivant leur uſage, tenoient enfermés avec eux, mouroient de faim faute de fourrage ; & les corps de ceux, que le fer ou la faim avoit fait périr, répandoient une infection qui cauſoit des maladies contagieuſes parmi les autres. A tant de maux ſe joignit le plus grand de tous, la diſcorde, les uns étant d'avis de ſe rendre au vainqueur, & les autres de ſe don-

ner mutuellement la mort, pour éviter l'eſclavage. Quelques-uns vouloient bien mourir, mais en ſe jettant au milieu des Romains, & en leur faiſant acheter bien cher la victoire; & c'étoient les plus conſidérables de la nation, qui étoient les auteurs de ces différens avis.

Cependant, Poppéus Sabinus, ayant été informé de ce qui ſe paſſoit parmi les ennemis, doubla les corps de gardes, de peur de ſe voir forcé. Lorſque la nuit fut venue avec un grand orage, les ennemis tantôt en pouſſant des cris horribles, tantôt en gardant un profond ſilence, jettoient les Romains dans l'incertitude de ce qu'on méditoit contre eux, lorſque Poppéus Sabinus, faiſant ſa ronde, les avertit de ne ſe laiſſer ni effrayer par leurs vaines clameurs, ni endormir par leur feinte tranquillité, mais de reſter fermes dans leurs poſtes, & de garder leurs rangs, ſans s'amuſer à lancer des traits au hazard & à coup perdu.

Cependant, les Barbares deſcendant par troupes vinrent fondre ſur le camp des Romains; les uns ſe ſervent de pierres & de bâtons brûlés par le bout pour en détruire la paliſſade, ou l'enfoncent avec des troncs d'arbres; les autres comblent le foſſé avec des faſcines, des claies & des cadavres qu'ils y jettent; quelques autres dreſſent contre le rempart des ponts & des échelles qu'ils ont préparés d'avance, & gagnant le haut, en viennent aux mains avec ceux qui ſe préſenterent pour les repouſſer. Les Romains de leur côté les renverſent à coups de traits, les repouſſent avec leurs boucliers, ou roulent ſur eux de gros javelots, ou des pierres entaſſées exprès pour écarter l'ennemi. Les uns étoient animés par l'eſpérance de conſerver une victoire qu'ils regardoient comme remportée, & par la honte dont ils alloient ſe couvrir, s'ils étoient obligés d'y renoncer; les autres, par la néceſſité de vaincre ou de périr, & par la preſence de leurs meres & de leurs femmes dont ils entendoient les cris & les gémiſſemens. La nuit étoit commode aux uns, pour augmenter leur audace, & aux autres pour cacher leur frayeur. Tous lancent leurs traits au hazard; on eſt bleſſé, ſans connoître la main d'où vient le coup, ni diſcerner ſes compagnons d'avec ſes ennemis. Les cris que les échos des montagnes font entendre aux Romains comme derriere eux, leur cauſent tant d'épouvante, qu'ils abandonnent une partie de leurs retranchemens, croyant que les Barbares s'en ſont emparés. Cependant, il ne s'en ſauva par-là qu'un très-petit nombre; & à l'approche du jour, les Romains ayant tué ou bleſſé les plus hardis d'entre-eux, repouſſerent les autres juſques dans leur fort. Ce fut là qu'enfin ils furent contraints de ſe rendre. Le païs le plus voiſin ſe ſoumit vo-

lontairement. Ce qui empêcha les Romains de réduire le reſte de leurs places, c'étoit l'hiver, beaucoup plus prompt & plus rigoureux qu'ailleurs, aux environs du mont Hémus. Mais, cela n'empêcha pas Poppéus Sabinus d'obtenir, comme nous l'avons dit, les ornemens du triomphe.

Il mourut ſur la fin de l'an de Jeſus-Chriſt 35; & Tacite remarque que quoiqu'il fût d'une naiſſance médiocre, il avoit obtenu par la faveur des Princes le Conſulat & les ornemens du triomphe, & gouverné pendant vingt-quatre ans les provinces les plus conſidérables, ſans avoir un mérite bien éclatant, mais ſeulement parce qu'il étoit capable de ces emplois, ſans être au-deſſus.

POPPÉUS SYLVANUS, (*a*) *Poppæus Sylvanus*, général Romain, qui commandoit l'armée de Dalmatie, l'an de J. C. 69. C'étoit, ſelon Tacite, un riche vieillard, peu propre à faire un perſonnage dans les troubles, qui n'avoit ni capacité ni vigueur pour la guerre, cauſeur éternel, & perdant en vains propos le tems deſtiné à l'action.

POPPÉUS VOPISCUS, (*b*) *Poppæus Vopiſcus*, fut donné par Othon pour collegue à Verginius dans le Conſulat. On croit qu'Othon éleva Poppéus Vopiſcus à cette dignité, en conſidération de l'amitié qui l'avoit autrefois lié avec lui, ou, ſuivant l'opinion de pluſieurs, pour faire honneur à ceux de Vienne ſes compatriotes.

POPULARIS, terme qui ſignifie proprement affectionné pour le peuple, ou qui a l'eſtime & l'approbation du peuple.

POPULIFUGIES, *Populifugia*, fête que célébroient les Romains, en mémoire, ſelon les uns, de ce que les Rois avoient été chaſſés, & le gouvernement Monarchique aboli; &, ſelon d'autres, avec plus de vraiſemblance, en l'honneur de la déeſſe Fugia, qui avoit favoriſé la déroute des ennemis. Cette fête, diſent-ils, fut inſtituée à l'occaſion de la victoire remportée ſur les Fidénates & les peuples voiſins, lorſqu'ils voulurent s'emparer de Rome, le lendemain que le peuple s'en fut retiré, ſelon le rapport de Varron.

POPULONIE, *Populonia*. *Voyez* Populonium.

POPULONIE, *Populonia*, (*c*) une des Déeſſes champêtres, étoit honorée chez les Romains, qui imploroient ſon ſecours, afin qu'elle détournât les ravages & les dégâts des terres, qui s'appellent en Latin *Populationes*; d'où eſt venu le nom de cette divinité. Ils croyoient qu'elle garantiſſoit les champs de ces malheurs, ſoit qu'ils duſſent être cauſés par les gens de guerre, ou par les inonda-

(*a*) Tacit. Hiſt. L. II. c. 86. L. III. c. 50. L. IV. c. 47. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. pag. 172, 213.

(*b*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 77.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 327. T. IV. p. 460. T. V. p. 336.

tions, ou par les grêles, ou par les insectes.

POPULONIENS, *Populonienſes*, les habitans de Populonium. *Voyez* Populonium.

POPULONIUM, *Populonium*, Πωπυλώνιον, (*a*) ville maritime d'Italie, au païs des Étruſques. Pline, qui met cette ville dans la ſeptieme région de l'Italie, dit que c'étoit autrefois la ſeule place que les Étruſques euſſent ſur le bord de la mer.

Strabon dit que la ville de Populonium étoit à près de huit cens ſtades de Coſſa, & à deux cens ſoixante-dix ſeulement de Volaterres. Il ajoute que ceux qui vouloient paſſer aux iſles de Sardaigne, de Corſe & d'Éthalie, s'embarquoient à Populonium, d'où l'on appercevoit ces trois iſles; que lui-même étant à Populonium, les avoit vues, ainſi que les forges qui y étoient.

Les habitans de cette ville ſont appellés Populoniens dans Tite-Live. On croit que des ruines de Populonium s'eſt formée la ville que l'on nomme aujourd'hui Piombino.

Ptolémée fait mention d'un promontoire qu'il appelle Populonium, & d'une ville qu'il nomme Populonie.

POPULUS. (*b*) Preſque tous les Étymologiſtes s'accordent à faire venir le mot *Populus* des Latins du πολυς des Grecs, ſignifiant abondance, multitude; mais, en prenant ce mot des Grecs pour ſignifier peuple, les Latins en ont redoublé la premiere ſyllable, & ont dit d'abord *Popolus* pour *Populus*, comme on le trouve dans la loi des douze Tables; enſuite, ils y ont fait une contraction & dit *Poplus*, comme on le voit dans l'inſcription de la baſe de la colomne roſtrale de C. Duillius, & en pluſieurs endroits de Plaute. La douceur de la prononciation amena enfin le mot *Populus*, dont les Auteurs ſe ſervent indifféremment pour exprimer tantôt une nation entiere, tantôt les peuples de toute une province, tantôt les habitans d'une grande ville, & quelque fois ceux d'une ſimple bourgade. Quinze hommes libres ſont un peuple, dit Apulée, *quindecim homines liberi Populus eſt.*

Les médailles ſont bien plus circonſpectes dans l'uſage de cette expreſſion. Quand elles nous diſent *genius Populi Romani* ou *Populus Romanus*, ſoit tout au long, ſoit en abrégé, elles parlent de tout le peuple Romain, ſans diſtinction, de Sénateurs, de Chevaliers ou de ſimple peuple, parce que, ſuivant le témoignage d'un ancien Juriſconſulte, cité par Aulu-Gelle, tous les Ordres ſont compris ſous cette dénomination générale. *Quoniam in Populo omnis pars civitatis omneſque ejus ordines continentur.*

Ce ne ſeront pas des connoiſ-

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 150. Strab. p. 222, 223, 225. Tit. Liv. L. XXVIII. c. 45. Ptolem. L. III. c. 1. Virg. Æneid. L. X. v. 172. Diod. Sicul. pag. 104.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. T. XIX. pag. 478, 479.

ſeurs qui nous objecteront que dans cette formule ſi connue, *Senatus Populuſque Romanus*, le Sénat paroît diſtingué du peuple ſur les médailles mêmes ; ils ſçavent trop bien que c'eſt moins pour en faire la diſtinction, que pour marquer le concours de ces deux puiſſances dans l'étendue de leurs juriſdictions particulieres, & que dans cette autre formule, *conſenſu Senatûs & equeſtris ordinis Populique Romani*, on ne fait qu'étaler avec plus de pompe l'unanimité des trois Ordres entre leſquels tout le peuple Romain ſe trouvoit partagé, ſuivant ce vers d'Auſone :

Martia Roma triplex, Equitatu, Plebe, Senatu.

Cette regle, qui ne ſouffre point d'exception pendant tout le tems de la République, n'en reçoit qu'une légere ſur quelques médailles des Empereurs Romains ; nous diſons légeres, parce que le type & l'inſcription l'annoncent de maniere à ne pouvoir s'y méprendre. C'eſt dans le cas où ces Princes faiſoient des largeſſes au peuple en argent, en bled, en huile & autres denrées, & quelquefois même en parfums pour des cérémonies ſacrées, dont les ſimples Citoyens n'étoient pas en état de faire la dépenſe. *Congiarium datum Populo. A Populo fruges acceptæ. Suffimenta Populo data.* Encore obſervoient-ils, quand il s'agiſſoit de quelque libéralité qui n'avoit pour objet que la populace indigente, de ſe ſervir du mot *plebs*, témoin une médaille de Nerva, ſur laquelle on lit *Plebei Urbanæ frumento conſtituto.*

PORATA, *Porata*, Πόρατα, (*a*) nom que les Scythes donnoient à un fleuve, que les Grecs appelloient Pyréthon. « Ce » fleuve, dit Hérodote, eſt » grand, coule du côté du le- » vant & mêle ſes eaux avec » celles du Danube. » Peucer croit que c'eſt du Prut que parle Hérodote.

PORCIA [la Baſilique], *Porcia Baſilica*; Πορκία Βασιλική, (*b*) baſilique que M. Porcius Caton fit faire à Rome, l'an 184 avant Jeſus-Chriſt. Il étoit alors Cenſeur, & il avoit acheté quatre boutiques, dont il compoſa cette Baſilique, qu'il appella Porcia de ſon nom.

PORCIA [La Famille], (*c*) *Porcia Gens*, famille Romaine, originaire de Tuſculum, tira le commencement de ſon éclat & de ſon luſtre de M. Porcius Caton le cenſeur, perſonnage qui par ſa vertu parvint à une plus grande réputation & à une plus grande puiſſance qu'aucun Romain de ſon tems. Quoique Plébéienne, cette famille n'en fut pas moins illuſtre. M. Porcius Caton le cenſeur eſt regardé comme le premier de cette fa-

(*a*) Herod. L. IV. c. 48.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 44. Plut. Tom. I. pag. 347, 761.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 336. *& ſeq.* Vell. Patercul. L. II. c. 35. Tacit. Annal. L. XI. c. 24.

mille, qui alla fixer ſa demeure à Rome. Quoique ſes ancêtres paſſaſſent pour des gens entierement inconnus, il vante pourtant, dit Plutarque, ſon pere comme un homme de guerre, & un vaillant homme, & ſon ayeul comme un grand guerrier, que ſes Généraux avoient pluſieurs fois récompenſé.

M. Porcius Caton le cenſeur avoit eu deux femmes. De la premiere, nommée Licinia, il eut M. Porcius Caton, qui laiſſa un fils, ſelon les uns, & deux ſelon d'autres. De l'un des deux étoit ſorti M. Porcius Caton qui mourut dans les Gaules. De ſa ſeconde femme, appellée Salonia, M. Porcius Caton le cenſeur eut M. Porcius Caton, ſurnommé Salonien ou Salonianus. Celui-ci laiſſa deux fils, L. Porcius Caton & M. Porcius Caton. Ce dernier fut pere de M. Porcius Caton d'Utique, qui laiſſa M. Porcius Caton, tué à la bataille de Philippes. *Voyez* Caton.

PORCIA, *Porcia*, Πορκία, (*a*) une des ſœurs de M. Porcius Caton d'Utique.

PORCIA, *Porcia*, Πορκία, (*b*) niece de la précédente, étant fille de M. Porcius Caton d'Utique, avoit appris la Philoſophie, aimoit les belles Lettres, & par ſon eſprit auſſi bien que par ſon courage, s'éleva au-deſſus de la foibleſſe ordinaire de ſon ſexe. Elle avoit épouſé en premieres noces M. Calpurnius Bibulus, qu'elle perdit étant encore fort jeune. Après la mort de ce premier mari, qui ne lui avoit laiſſé qu'un enfant, elle fut mariée à M. Brutus, un des meurtriers de Jules Céſar. Elle fut miſe même dans la confidence du complot, ou plutôt elle Pénétra le myſtere, & en arracha l'aveu à ſon mari.

Celui-ci, s'étant rendu le chef d'une ſi hazardeuſe entrepriſe, & voyant attaché à ſa perſonne & à ſa conduite le ſort de tout ce qu'il y avoit de plus brillant & de plus illuſtre dans Rome par la vertu & par la naiſſance, ſe poſſédoit aſſez pour conſerver pendant le jour & en public un air de calme & de tranquillité qui ne donnoit lieu à aucun ſoupçon. Mais, chez lui & pendant la nuit, il n'étoit plus le même, & ſa femme s'apperçut qu'il avoit l'eſprit agité de quelque grand deſſein, de quelque ſouci cuiſant, qu'il affectoit de lui cacher. Elle aimoit tendrement ſon mari, & vouloit partager avec lui le poids de ſon inquiétude. Mais, avant que de lui demander aucun éclairciſſement, elle réſolut de faire ſur elle-même une épreuve des plus ſingulieres, & d'eſſayer juſqu'où elle pourroit porter la conſtance. Elle prend un

(*a*) Plut. T. I. p. 759.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 771, 989. *& ſeq.* Valer Maxim. L. III. c. 2. L. IV. c. 6. Appian. pag. 669. Dio. Caſſ. pag. 246, 247, 356. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. pag. 46. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. VII. p. 162. *& ſuiv.*

petit couteau, de ceux dont on ſe ſervoit pour couper & polir les ongles, & ayant fait ſortir toutes ſes femmes, elle ſe l'enfonce profondément dans la cuiſſe. Le ſang coule en abondance, & les douleurs violentes ſont bientôt ſuivies de la fievre. M. Brutus, plein de trouble & d'allarme, ne ſçavoit que penſer. Alors, Porcia, dans le tems qu'elle ſouffroit le plus, lui tint ce diſcours : « Brutus, je ſuis » fille de Caton, & je vous ai » été donnée, non pas pour » partager ſimplement votre lit » & votre table comme une » maîtreſſe, mais pour entrer » en ſociété de tout ce qui peut » vous être ou agréable, ou » fâcheux. Votre conduite à » à mon égard eſt irréprocha- » ble. Mais moi, que ferai-je » pour vous, & par où vous » prouverai-je ma reconnoiſ- » ſance de vos bons procédés, » ſi je ne vous aide à porter une » inquiétude ſecrete, & des » ſoins qui demandent de la fi- » délité ? Je ſais que les fem- » mes ne paſſent pas communé- » ment pour être bien capables » de garder un ſecret. Mais, » Brutus, la bonne éducation » & une ſociété vertueuſe peu- » vent beaucoup ſur les mœurs » & ſur le caractere. Et qui » peut à plus juſte titre ſe glo- » rifier de ces avantages, que » la fille de Caton & la femme » de Brutus ? J'y comptois pour- » tant moins par le paſſé ; mais » maintenant, je viens de me » convaincre que la douleur » même ne triomphe pas de mon » courage. » En finiſſant de parler, elle lui montra la bleſſure qu'elle s'étoit faite, & lui rendit compte de ſon motif & de tout ce qu'elle avoit penſé. M. Brutus étonné, ravi en admiration, leva les mains au Ciel, demandant aux Dieux de pouvoir, en réuſſiſſant dans ſon entrepriſe, parvenir à être regardé comme le digne époux de Porcia. Il lui fit part enſuite de tout le projet de la conſpiration, & il n'eut pas lieu de ſe repentir de la confiance qu'il prit en elle, & qu'elle avoit ſi bien méritée.

Cette généreuſe Dame, dont le courage ſoutenoit dignement la gloire de M. Caton ſon pere, pleine d'inquiétude ſur ce qui pouvoit arriver, & ne pouvant ſupporter le poids de ſes chagrins, avoit toutes les peines du monde à ſe tenir chez elle ; & au moindre bruit, au moindre cri qu'elle entendoit, elle treſſailloit de frayeur, & forcenée comme les perſonnes ſaiſies de la fureur des Bacchantes, elle ſortoit dehors, interrogeant tous ceux qui venoient de la place, leur demandant : *Que fait Brutus ?* Et envoyant meſſagers ſur meſſagers, enfin l'affaire traînant en longueur à cauſe du retardement de Jules Céſar, les forces du corps ne purent réſiſter à une ſi longue détreſſe ; elles s'affoiblirent, & manquerent tout-à-coup, l'eſprit étant accablé par la violente agitation où la tenoit cette cruelle incerti-

tude. Elle n'eut pas le tems de regagner ſa chambre, car la foibleſſe l'obligea de s'aſſeoir près de la porte de ſa maiſon, & là elle fut ſurpriſe d'une grande défaillance & d'un ſaiſiſſement général qui la priverent de tout ſentiment; ſon viſage changea entierement, ſes yeux s'éteignirent, & elle perdit abſolument la voix. Ses femmes, la voyant en cet état, ſe mirent à faire des cris & des hurlemens horribles, & les voiſins étant accourus, dans un moment la renommée eut répandu par-tout le bruit qu'elle étoit morte. Mais, ayant bientôt rouvert les yeux à la lumiere, & étant revenue de ſa pamoiſon, ſes femmes l'emporterent & la coucherent.

Après la mort de Jules Céſar, M. Brutus, voulant quitter l'Italie, ſe rendit dans la Lucanie pour s'y embarquer. Ce fut là que Porcia, qui l'y avoit ſuivi, ſe ſépara de lui, pour ne le plus jamais revoir. Elle preſſentoit ce malheur, & ſa douleur étoit très-vive; mais, pleine de courage, elle renfermoit & cachoit les allarmes dont elle étoit frappée. Un tableau la décela; c'étoient les adieux d'Hector & d'Andromaque, peints d'après Homere, qui les a ſi tendrement & ſi vivement décrits. Porcia, à cette vue, qui ſe rapportoit ſi fort à ſa ſituation, ne put retenir ſes larmes; & on la vit pleurer pluſieurs fois pendant le jour. C'eſt ce qui donna lieu à un des amis de M. Brutus, de rappeller deux vers célebres qu'Homere met dans la bouche d'Andromaque. *Hector, vous me tenez lieu de pere, de mere, de frere, ajoutez à tant de titres celui de tendre & aimable époux.* M. Brutus trouva l'application juſte; mais, il obſerva qu'il ne lui étoit pas permis d'uſer à l'égard de Porcia du même langage qu'Hector adreſſa à Andromaque, ni de lui recommander de s'occuper de ſa tapiſſerie, de ſa quenouille, des ſoins qui regardent l'intérieur de ſa maiſon. « Car, ajouta-t-il, par » la foibleſſe de ſon ſexe elle » eſt ſans doute hors d'état d'ar- » teindre à des actions qui éga- » lent les nôtres. Mais, par » l'élévation de ſes ſentimens, » & par l'amour de la patrie, » elle peut aſpirer à l'héroïſme » comme nous. » Porcia s'en retourna à Rome. M. Brutus paſſa la mer, & mourut deux ans après dans la trente-ſeptieme année de ſon âge, s'étant percé lui-même de ſon épée.

On dit que Porcia, ayant appris le triſte ſort de ſon mari, réſolut de ne lui pas ſurvivre, & que comme ſes amis & les gens de ſa maiſon la gardoient à vue, & prenoient ſoin de lui ſouſtraire toute arme, & tout inſtrument capable de bleſſer, elle mit des charbons ardens dans ſa bouche; & la fermant, elle s'étouffa.

Ce récit, quoiqu'appuyé de l'autorité de Nicolas de Damas, de Valere Maxime, & de Dion

Caſſius, pourroit bien n'être qu'une fable accréditée par le goût des hommes pour le merveilleux. Car, Plutarque cite une lettre de M. Brutus, dans laquelle il ſe plaignoit de la négligence de ſes amis à l'égard de Porcia, qui, étant tombée dans une maladie de langueur, avoit pris, ſans qu'ils s'y oppoſaſſent, le parti de mourir. Il eſt vrai que cet Hiſtorien laiſſe un doute & un ſoupçon ſur la légitimité de la piece qu'il allegue. Mais, parmi les lettres que nous avons de Cicéron à M. Brutus, on en lit une dont les interpretes ſont aſſez embarraſſés à aſſigner le ſujet, & qui paroît manifeſtement une lettre de conſolation ſur la mort de Porcia. Ainſi, il eſt très-vraiſemblable que Porcia étoit morte avant M. Brutus.

PORCIA [la Loi], *Lex Porcia*, (*a*) loi dont Cicéron a fait mention.

PORCIENS, *Porcii*, Πορκίοι, (*b*) c'eſt-à-dire, Porchers. Les Romains donnoient à leurs enfans des noms tirés des animaux. Tel eſt celui-ci.

PORCIUS LICINIUS, (*c*) *Porcius Licinius*, poëte latin, qui vivoit au commencement de la ſeconde guerre Punique, vers l'an de Rome 536, & 218 avant Jeſus-Chriſt, dans le tems que la poëſie latine étoit encore informe & groſſiere.

PORCIUS [L.] LICINUS, *L. Porcius Licinus*, (*d*) ſervoit en qualité de Lieutenant à l'attaque de Capoue, l'an de Rome 541, & 211 avant Jeſus-Chriſt, & y donna des preuves éclatantes de bravoure. L'année ſuivante, étant Édile Plébeien avec Q. Catius, il employa l'argent qui provenoit des amendes, à faire faire des ſtatues, qu'on plaça dans le temple de Cérès, & donna des jeux avec la plus grande magnificence. Trois ans après, il fut nommé Préteur, & eut la Gaule pour département. Il étoit encore dans cette Province, lorſqu'Aſdrubal paſſa les Alpes, & ſe diſtingua beaucoup dans le combat où fut tué ce général Carthaginois.

PORCIUS [M.] LÉCA, (*e*) *M. Porcius Læca*, étoit tribun du peuple l'an de Rome 553, & 199 avant Jeſus Chriſt. En ce tems-là, L. Manlius Acidinus étant revenu d'Eſpagne, le Sénat lui accorda le petit triomphe; mais, M. Porcius Léca s'y oppoſa.

PORCIUS [P.] LÉCA, (*f*) *P. Porcius Læca*, fut créé préteur l'an de Rome 557, & 195 avant Jeſus-Chriſt, & envoyé à Piſes avec deux mille hommes d'infanterie & cinq cens cavaliers Gaulois.

PORCIUS [L.] LICINUS, (*g*)

(*a*) Cicer in Verr. L. VII. c. 127.
(*b*) Plut. T. I. p. 103.
(*c*) Aul. Gell. L. XVII. c. 21.
(*d*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 6. L. XXVII. c. 6. L. XXV. c. 36, 39, 48.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 7.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 42, 43.
(*g*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 54, 55. L. XXXIX. c. 32, 33, 38, 41, 44. L. XL. c. 34.

L. Porcius Licinus, fut créé Préteur, l'an de Rome 559, & 193 avant Jesus-Christ, & eut le département de la Sardaigne. Neuf ans après, il brigua le Consulat. Il y eut cette année une forte brigue parmi les Plébeiens ; & la préférence étoit d'autant plus difficile à emporter, qu'on ne pouvoit choisir qu'un consul dans cette classe. L. Porcius Licinus obtint la place que le public lui avoit destinée, parce qu'entre ses concurrens il ne s'en trouva point d'assez violent pour la lui disputer. Il eut pour Collegue P. Claudius Pulcher. On leur donna à tous deux la Ligurie pour province, parce que la République n'avoit point de guerre ailleurs. Mais, ils n'y firent rien de mémorable. Ils créerent pour leur succéder l'année suivante M. Claudius Marcellus & Q. Fabius Labéon.

PORCIUS [L.] LICINUS, *Lucius Porcius Licinus*, (*a*) fils du précédent, fut nommé Duumvir, l'an de Rome 571, & 181 avant Jesus-Christ, & fit en cette qualité la dédicace du Temple de Vénus Érycine. C'étoit son pere qui en avoit fait le vœu pendant la guerre de Ligurie,

PORCIUS [M.] CATON, *M. Porcius Cato*, (*b*) ayeul de M. Porcius Caton le Censeur, servit avec distinction, & reçut de ses généraux plusieurs prix d'honneur. On assure qu'ayant perdu dans les combats cinq chevaux de bataille, le montant lui en fut rendu des deniers publics, le peuple ayant voulu honorer ainsi sa valeur, dont il avoit donné des preuves si éclatantes.

PORCIUS [M.] CATON, *M. Porcius Cato*, (*c*) fils du précédent, ne se distingua pas moins que son pere par son courage & par sa bravoure. Il fut pere de celui qui suit.

PORCIUS [M.] CATON, *M. Porcius Cato*, (*d*) originaire de la ville de Tusculum, le premier de sa famille qui alla s'établir à Rome, & un des plus grands hommes de l'antiquité, naquit l'an de Rome 518, & 234 avant J. C. On l'appelle ordinairement Caton le Censeur, ou Caton l'Ancien, sans doute pour le distinguer d'un de ses des-

(*a*) Tit. Liv. L. XL. c. 34.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 336.
(*c*) Plut. T. I. p. 336.
(*d*) Plut. Tom. I. pag. 336, 337. *& seq.* Tit. Liv. L. XXIX. c. 25. L. XXXII. c. 7, 8, 27. L. XXXIII. c. 42, 43. L. XXXIV. c. 1, 2. *& seq.* L. XXXV. c. 9. L. XXXVI. c. 17 *& seq.* L. XXXVIII. c. 54. L. XXXIX. c. 40. *& seq.* L. XLV. c. 25. Flor. p. 77, 82. Vellei. Paterc. L. I. c. 7, 13, 17. L. II. c. 35, 128. Tacit. Annal. L. III. c. 66. L. IV. c. 34, 56. Corn. Nep. in M. Porc. Caton. c. 1. *& seq.* Just. L. XXXIII. c. 2. Plin. Tom. I, pag. 390, 712, 713. Tom. II. p. 359. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 549. *& suiv.* Tom. V. pag. 98 *& suiv.* Tom. VI. pag. 55, 56, 268, 330, 331. Hist. Rom. Tom. III. pag. 396, 563. *& suiv.* Tom. IV. pag 141. *& suiv* T. V. pag. 13. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. I. p. 313, 320. *& suiv.* Tom. VI. pag. 39. T. VII. pag. 174, 175. Tom. XII pag. 89, 251, Tom. XVIII. pag. 72. Tom. XXI, pag, 328, 329.

cendans, nommé Caton d'Utique.

Il paſſa ſes premieres années dans des terres, que ſon pere lui avoit laiſſées près du païs des Sabins. Un travail continuel, une vie ſobre & réglée, lui avoient fait un tempérament fort & robuſte, & capable de ſoutenir les plus rudes fatigues.

Près de ſa maiſon de campagne étoit la petite métairie qui avoit appartenu à Manius Curius. Il alloit ſouvent s'y promener, & conſidérant la petiteſſe du champ, la pauvreté & la ſimplicité de la maiſon, il ne pouvoit ſe laſſer d'admirer ce grand homme, qui, étant devenu le plus illuſtre des Romains, ayant vaincu les nations les plus belliqueuſes, & chaſſé Pyrrhus de l'Italie, cultivoit lui-même ce petit champ, & après tant de triomphes habitoit encore une ſi chétive maiſon. Il trouvoit une véritable grandeur d'ame dans cette ſimplicité; & non content d'une ſtérile admiration, il la prit pour modele, & ſe fit un devoir & un honneur de l'imiter.

Il y avoit en ce tems-là un homme des plus nobles & des plus puiſſans de Rome, qui, par ſon grand ſens & par ſon bon eſprit, étoit tres-capable de démêler & de connoître une vertu naiſſante, & qui, par ſa bonté, ſa généroſité, ſa douceur, étoit très-propre à la nourrir & à l'aider à ſe produire au grand jour, c'étoit Valérius Flaccus. Il avoit des terres contigues à la petite métairie de M. Porcius Caton. Là, il entendoit ſouvent parler ſes eſclaves de la maniere de vivre de ſon jeune voiſin, & du travail qu'il faiſoit aux champs. On lui racontoit que dès le matin il alloit aux petites villes des environs plaider les cauſes de ceux qui s'adreſſoient à lui pour les défendre; que de-là il revenoit dans ſon champ, où jettant une méchante tunique ſur ſes épaules il travailloit avec ſes domeſtiques, &, après le travail, aſſis avec eux à table, il mangeoit du même pain, & buvoit du même vin. On lui rapportoit encore d'autres marques d'un caractere ſage & modéré, & des diſcours pleins de ſens & de raiſon. Il eut la curioſité de le voir & de l'entendre, & & il l'invita à ſouper. Depuis ce moment, ayant fait une liaiſon particuliere avec lui, il reconnut dans ce jeune homme un caractere ſi ſage & des talens ſi propres pour la ville, qu'il vit bien que c'étoit comme une plante excellente qui méritoit d'être cultivée, & tranſplantée dans un meilleur terroir. Il lui conſeilla donc & lui perſuada d'aller à Rome, pour ſe mettre en état d'entrer dans le maniement des affaires publiques.

Il n'y fut pas long-tems ſans ſe faire des amis & des admirateurs, ſurtout par la force & l'éloquence de ſes plaidoiers. Car, regardant le talent de la parole comme un inſtrument, non ſeulement utile, mais abſo-

lument néceſſaire à quiconque ne vouloit pas vivre dans l'obſcurité, mais qui ſongeoit à ſe faire conſidérer dans la République, il l'avoit cultivé avec un très-grand ſoin. D'abord, parmi les plus anciens Sénateurs, il choiſit Q. Fabius Maximus pour s'attacher à lui. Cicéron fait parler ainſi Caton à ce ſujet: » Encore tout jeune j'aimai ce » reſpectable vieillard, comme » s'il eût été de mon âge. Il » avoit une gravité mêlée de » bonté & de politeſſe, & ſon » grand âge n'avoit rien dimi- » nué de la douceur de ſon ca- » ractere tout aimable. »

M. Porcius Caron étoit d'une famille très-ancienne mais Plébeienne, & qui n'avoit jamais été illuſtrée dans aucun de ſes ancêtres par des charges Curules; ce qui faiſoit à Rome la nobleſſe. Ceux, qui ſortis de ces familles commençoient à s'élever, étoient appellés des hommes nouveaux. M. Porcius Caton, qui n'avoit point l'avantage de la naiſſance, ſongea à ſe rendre recommandable par un autre endroit, c'eſt-à-dire, par le mérite & la vertu, & à devenir la ſource & le principe de la nobleſſe de ſa famille. C'étoit dès-lors une coutume à Rome, que les jeunes gens de bonne volonté qui aſpiroient aux charges, ſe rendiſſent accuſateurs de quelque illuſtre citoyen qui auroit prévariqué contre ſon devoir d'une maniere criante, pour ſignaler leur entrée dans le monde par une ſi éclatante démarche, & pour ſe rendre le peuple favorable. Un jeune homme qui tenoit cette conduite, méritoit en effet d'être loué de tous les gens de bien, parce qu'en même tems qu'il travailloit à écarter de la République un méchant citoyen, il prenoit un engagement ſolemnel d'être vertueux, & ajoutoit au devoir commun & général une obligation particuliere & perſonnelle de mener une vie ſage & irréprochable. Car, quand un homme a tant fait que de ſe donner pour cenſeur & accuſateur des fautes d'autrui, lui pardonneroit-on s'il faiſoit le plus léger écart du ſentier étroit de la juſtice & de la vertu? Telle fut la route que prit M. Porcius Caton pour parvenir aux dignités & il ne craignit point, dans cette vue de s'atirer l'inimitié des citoyens les plus puiſſans de Rome. Son zele pouvoit n'être pas toujours éclairé, mais il étoit toujours fort louable en lui-même.

» Son ſurnom ne fut pas d'a- » bord Caton, dit Plutarque, » mais Priſcus. On changea ce » dernier en celui de Caton, à » cauſe de ſa grande ſageſſe, car » les Romains appelloient les » hommes ſages Catons. » Sur quoi on peut ſoupçonner qu'il y a une faute dans le texte de Plutarque; car, nous ne croyons pas que jamais, avant M. Porcius Caton, les Romains ayent appellé Catons les hommes ſages. Ils les appelloient *Catos*, du latin *catus*, qui veut dire ſage, prudent, aviſé, &c. On trouve Catus

Élius Sextus dans Ennius. Plutarque avoit ſans doute écrit : « les Romains appellent les » hommes ſages, *Catos.* »

M. Porcius Caton fit ſa premiere campagne ſous Q. Fabius Maximus, conſul alors pour la quatrieme fois. Cinq ans après, ſous ſon cinquieme Conſulat il le ſuivit à l'expédition de Tarente, il pouvoit avoir dans ce tems environ vingt-quatre ans; & l'année ſuivante il ſervit en Sicile en qualité de Tribun légionnaire. Il fut Édile du peuple quelques années après.

Ayant été nommé Préteur, l'an de Rome 554, & 198 avant Jeſus-Chriſt, il eut pour département la Sardaigne. Il s'y conduiſit d'une maniere qui fit admirer ſon déſintéreſſement, ſa ſobriété, ſa patience dans les travaux les plus rudes, ſon éloignement incroyable de toute ombre de luxe & de faſte, & ſon amour pour la juſtice. Les Préteurs, qui l'avoient précédé, ruinoient le païs en ſe faiſant fournir des pavillons, des lits, des habits, & ſouloient le peuple par une ſuite nombreuſe de domeſtiques & d'amis, & par des dépenſes exceſſives en jeux, en feſtins & autres pareilles ſomptuoſités. M. Porcius Caton, au contraire, ne ſe diſtingua que par une ſimplicité ſans exemple dans ſes habits, ſa table & ſes équipages. Il ne prit jamais un ſeul denier du public. Quand il alloit viſiter les villes de ſon gouvernement, il marchoit à pied ſans aucune voiture, ſuivi ſeulement d'un officier public, qui lui portoit une robe & un vaſe pour faire ſes libations dans les ſacrifices. Cet homme ſi ſimple, ſi modeſte, & d'un extérieur ſi négligé, reprenoit l'air grave & majeſtueux d'un magiſtrat Romain, & ſe montroit d'une fermeté inexorable & d'une rigueur inflexible, quand il s'agiſſoit d'arrêter les déſordres, & de faire obſerver les réglemens établis pour maintenir la bonne diſcipline & les loix. Il réuniſſoit en lui deux caracteres, qui paroiſſent inalliables, la ſévérité & la douceur; de ſorte que jamais la puiſſance Romaine n'avoit paru à ces peuples ni ſi terrible, ni ſi aimable.

La Sardaigne étoit remplie d'uſuriers, qui, en paroiſſant aider les particuliers par les ſommes d'argent qu'ils leur prêtoient dans leurs beſoins, les ruinoient de fond en comble. M. Porcius Caton leur fit une guerre ouverte, & les chaſſa tous de l'iſle. Nous ne voyons pas pourquoi Tite-Live ſemble trouver qu'en cela M. Porcius Caton ſe montra trop ſévere. Peut-on traiter avec trop de rigueur des gens qui ſont la peſte & la ruine des États?

M. Porcius Caton fut nommé Conſul avec L. Valérius Flaccus, l'an de Rome 557, & 195 avant Jeſus-Chriſt, & il eut pour département l'Eſpagne Citérieure. Avant qu'il partît pour s'y rendre, il s'éleva à Rome une célebre conteſtation au ſu-

jet de la loi Oppia, à laquelle il eut grande part. Après que cette diſpute eut été terminée, M. Porcius Caton partit avec vingt-cinq galeres, dont les alliés en avoient fourni cinq, & vint au port de la Lune, où il avoit ordonné à ſon armée de ſe rendre. Ayant fait ramaſſer le long de la côte tous les bâtimens qui s'y trouverent, de quelque eſpece qu'ils fuſſent, il y embarqua ſes ſoldats, & leur commanda de le ſuivre au port de Pyrénée, d'où ſon deſſein étoit d'aller aux ennemis avec toute ſa flotte. Il arriva à Empories, où il mit tous ſes ſoldats terre, excepté ceux qui devoient ſervir ſur mer. Il y fut reçu des habitans avec beaucoup d'empreſſement, de généroſité, & de bienveillance. Mais, il ne reſta chez eux qu'autant de jours qu'il lui en fallut pour apprendre où étoient campés les ennemis, & quelles étoient leurs forces. Encore n'y demeura-t-il pas ſans rien faire, mais employa tout ce tems à faire faire l'exercice à ſes Soldats. C'étoit alors la ſaiſon que les Eſpagnols devoient avoir tous leurs bleds dans les granges. Ainſi il défendit aux munitionnaires d'en faire proviſion, & les renvoya à Rome, en leur diſant que la guerre ſe nourriroit elle-même. Étant parti d'Empories il mit à feu & à ſang tout le païs ennemi, & répandir partout la terreur, la fuite & la conſternation.

Un jour qu'il étoit campé aſſez près d'Empories, des ambaſſadeurs du Prince des Ilergetes, vinrent le trouver, accompagnés de ſon fils, pour lui demander du ſecours contre les rebelles, ſans quoi ils n'étoient pas en état de leur réſiſter. Ils lui repréſenterent que cinq mille hommes ſuffiroient pour défendre le païs, & que l'ennemi ne les verroit pas plutôt paroître, qu'il ſe retireroit. M. Porcius Caton répondit qu'il étoit touché du péril & des inquiétudes de ce Prince; mais qu'ayant dans ſon voiſinage un ſi grand nombre d'ennemis, avec leſquels il étoit tous les jours à la veille d'en venir aux mains, il ne pouvoit, ſans s'expoſer à un danger manifeſte, affoiblir ſon armée en la partageant. Les députés, ayant entendu ce diſcours, ſe proſternerent aux pieds de M. Porcius Caton, le conjurant de ne pas abandonner leur païs dans le triſte état où il ſe trouvoit réduit. « Car » que deviendroient-ils, s'ils » étoient rejettés par les Romains? Qu'ils n'avoient point » d'autres alliés qu'eux, point » d'autre reſſource dans tout » l'univers. Qu'ils auroient pu » ſe mettre à couvert du malheur qui alloit les accabler, » s'ils avoient voulu manquer » de fidélité, & ſe ſoulever avec » les autres. Mais qu'ils avoient » mépriſé toutes les menaces de » leurs voiſins, dans l'eſpérance » que les Romains ſeroient aſſez » puiſſans pour les défendre. » Que ſi, contre leur attente, » ils ſe voyoient abandonnés,

» & que M. Porcius Caton fût » inexorable à leurs prieres, » ils prenoient les dieux & les » hommes à témoins que c'étoit » malgré eux qu'ils entreroient » dans la révolte des autres » peuples d'Eſpagne, & que ſi » c'étoit une néceſſité pour eux » de périr, du moins ils ne pé- » riruient pas ſeuls. »

M. Porcius Caton les renvoya ce jour-là ſans aucune réponſe. Il ſe trouva agité toute la nuit de deux penſées également inquiétantes. Il auroit bien voulu ne pas abandonner ſes alliés, & en même tems il auroit ſouhaité ne point partager ſes troupes. Il voyoit de part & d'autre de grands inconvéniens. Enfin, il prit un parti peu conforme à la ſincérité, mais utile pour ſes vues. Il répondit le lendemain aux députés, que, quoiqu'il craignît de s'affoiblir en prêtant aux autres une partie de ſes troupes, cependant il avoit plus d'égard au péril qui les menaçoit, qu'à la ſituation où il ſe trouvoit lui-même. Il fait avertir le tiers des ſoldats de chaque cohorte de faire cuire des vivres, & de les porter dans les vaiſſeaux; & les capitaines des vaiſſeaux de ſe tenir prêts à partir trois jours après. Ayant donné ſes ordres, il renvoya deux des ambaſſadeurs pour en avertir le Roi des Ilergetes, & retint auprès de lui le fils de ce Prince, en le comblant d'amitié & de préſens. Il ne laiſſa pas partir les ambaſſadeurs qu'ils n'euſſent vu les ſoldats embarqués.

Tout cela n'étoit qu'une feinte & une ruſe. M. Porcius Caton, ne pouvant fournir actuellement aux alliés le renfort de troupes qu'ils demandoient, avoit imaginé ce moyen de leur en donner au moins l'eſpérance. Il ſavoit que ſouvent, ſurtout dans la guerre, l'apparence produit le même effet, que la réalité même, & que la ſeule idée d'un ſecours, que l'on n'a point encore, mais ſur lequel on croit devoir compter ſûrement, ſuffit pour inſpirer des ſentimens de confiance & de hardieſſe. En effet, cette nouvelle, annoncée dans le païs comme indubitable, perſuada, non ſeulement aux Ilergetes, mais encore aux ennemis, que le ſecours des Romains étoit près d'arriver; & les rebelles ſe retirerent ſur le champ.

Comme la ſaiſon permettoit de ſe mettre en campagne & d'agir, M. Porcius Caton alla camper à mille pas d'Empories; & de-là, en laiſſant toujours une partie de ſes ſoldats dans ſon camp pour le garder, il envoyoit le reſte piller les terres des ennemis, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ils firent ſi bonne guerre, que les Eſpagnols n'oſoient plus ſortir de leurs forteresſes. Quand il ſe fut ſuffiſamment aſſuré de la diſpoſition de ſes ſoldats & de celle des ennemis, il aſſembla ſes troupes, & leur dit que juſques là elles s'étoient contentées de piller les ennemis, qu'il s'agiſſoit maintenant de les combattre, & de

s'enrichir, non-plus des fruits de leurs campagnes, mais des dépouilles de leurs villes; qu'il étoit honteux aux Romains qu'on leur disputât la possession d'un païs dont ils s'étoient vus tout récemment les maîtres? qu'il falloit le recouvrer les armes à la main, & forcer ces peuples, qui sçavoient mieux se soulever avec témérité, que soutenir la guerre avec constance, de reprendre le joug qu'ils avoient secoué. Les voyant tous pleins d'ardeur, il leur déclara que dès la nuit suivante il les conduiroit au camp des ennemis. En attendant, il leur ordonna de prendre de la nourriture & du repos.

Après avoir consulté les Auspices, il partit au milieu de la nuit pour s'emparer du poste qu'il avoit en vue, avant que les ennemis s'en apperçussent, & fit passer ses troupes au-delà & derriere le camp des ennemis. Son dessein étoit, comme il le déclara à ses soldats, de les mettre dans la nécessité de vaincre, ne leur laissant d'autre ressource que leur courage. Quand le jour parut, après avoir mis ses troupes en bataille, il envoya trois cohortes jusqu'au pied des retranchemens de l'ennemi. Ces barbares étonnés, de voir l'armée Romaine à leur dos, courent aux armes. Les trois cohortes se retirerent promptement, comme elles en avoient reçu l'ordre, pour engager les Espagnols, par cette fuite simulée, à sortir de leurs retranchemens; & cela arriva en effet. Pendant qu'ils s'agitent & se donnent beaucoup de mouvement pour se mettre en bataille, M. Porcius Caton, qui avoit eu le tems de ranger les siens dans le meilleur ordre, fond sur eux avant qu'ils aient pu prendre leur poste. Il fit d'abord avancer contre eux la cavalerie des deux aîles. Mais, celle de la droite ayant été sur le champ repoussée, & s'enfuyant, commençoit à jetter le désordre dans l'infanterie même. Alors, M. Porcius Caton ordonna à deux cohortes choisies de passer derriere l'aîle droite des ennemis, & de se montrer à leur dos avant que l'infanterie en vînt aux mains de part & d'autre. Ce mouvement jetta d'abord la terreur parmi les Espagnols, qui se voyoient en même tems attaqués de front & par derriere; mais néanmoins, ils firent une vigoureuse résistance. Après avoir épuisé leurs traits & leurs javelots, ils en vinrent aux mains, & le combat recommença avec une nouvelle ardeur. M. Porcius Caton, s'appercevant que les siens commençoient à se lasser, fit avancer quelques cohortes de réserve pour les soutenir & les ranimer. Comme c'étoient des soldats encore tout frais, & qui attendoient le signal avec impatience, ils avoient un grand avantage sur des troupes épuisées de fatigues par un combat qui avoit déjà duré long-tems. Ainsi, rangés en pointe, ils enfoncent

les Eſpagnols, les font plier, & enfin les mettent entierement en déroute ; en ſorte que s'étant diſperſés dans la campagne, ils tâchoient de regagner leur camp.

M. Porcius Caton, les voyant dans un tel déſordre, donne ordre à la ſeconde légion qu'il avoit laiſſée au corps de réſerve, de marcher de pied ferme au camp des ennemis pour y donner l'aſſaut. Les vainqueurs en avoient déjà commencé l'attaque. M. Porcius Caton, qui étoit attentif à tout, voyant moins d'ennemis à la porte qui étoit à ſa gauche, y court à la tête des Princes & des Haſtats de la ſeconde légion. Ceux qui défendoient cette porte, ne purent réſiſter à la vigueur avec laquelle elle étoit attaquée ; & les autres, voyant que les Romains étoient entrés dans leurs lignes, & qu'ils alloient être maîtres de leur camp, commencerent à jetter par terre leurs drapeaux & leurs armes, & coururent aux portes oppoſées pour ſe ſauver. Mais, comme elles étoient trop étroites pour recevoir la foule de ceux qui s'y jettoient, les ſoldats de la ſeconde légion tombent ſur eux, & en font un grand carnage, tandis que les autres pillent le camp. Tite-Live dit qu'un Hiſtorien [c'eſt Valérius Antias] aſſuroit qu'il étoit reſté ce jour-là quarante mille Eſpagnols ſur la place. Mais, le même Tite-Live, en plus d'un endroit, accuſe cet Écrivain d'être ſujet à exagérer, & même à mentir ; & M. Porcius Caton, qui certainement n'étoit point ſoupçonné d'affoiblir ſes avantages, s'étoit contenté de dire qu'il y avoit eu beaucoup d'ennemis de tués, ſans en marquer le nombre.

Quelque complete que fût ſa victoire, il ne s'en tint pas-là ; mais, ayant ramené ſes ſoldats dans le camp chargés de dépouilles, après quelques heures de repos, il les envoya piller la campagne ; ce qu'ils firent avec d'autant plus de liberté, que la fuite avoit fait diſparoître les ennemis. La déſolation qu'ils porterent au loin dans tout le païs, ne contribua pas moins que la victoire même, à réduire ſous ſa puiſſance les Eſpagnols d'Empories, & tous les peuples d'alentour. Pluſieurs habitans des États voiſins qui s'étoient réfugiés dans cette ville, ſe rendirent auſſi à lui. Il leur parla fort obligeamment ; & après leur avoir fait ſervir du vin & des viandes en abondance, il les renvoya dans leurs maiſons. Il décampa auſſi tôt de ce lieu ; & à meſure qu'il s'avançoit dans le païs, il trouvoit ſur ſon paſſage des Ambaſſadeurs qui venoient de la part de diverſes nations, reconnoître la puiſſance des Romains ; enſorte que quand il arriva à Tarragone, toute la partie de l'Eſpagne, ſituée en-deçà de l'Ebre, étoit déjà domptée ; & ces peuples barbares ramenoient de différens côtés les priſonniers

ou Romains, ou Latins que divers accidens avoient retenus en Eſpagne, & en faiſoient préſent à M. Porcius Caton. Enſuite, le bruit ſe répandit qu'il avoit deſſein de conduire ſon armée dans la Turdétanie ; & on ajoutoit fauſſement qu'il pénétreroit juſques dans les montagnes les plus impraticables. A cette nouvelle qui n'avoit aucun fondement, ſept fortereſſes de la République des Bergiſtains ſe révolterent. Mais, M. Porcius Caton, ayant fait entrer ſon armée dans le païs, les remit dans le devoir, ſans aucun combat mémorable. Peu de jours après, les mêmes peuples, voyant que M. Porcius Caton étoit retourné à Tarragone, ſans attendre qu'il en fût parti pour aller ailleurs, ſe ſouleverent une ſeconde fois. Ils furent auſſi une ſeconde fois ſubjugués, mais ils n'en furent pas quittes à ſi bon marché que la premiere ; car, ils furent tous vendus à l'encan, & par-là mis hors d'état de troubler davantage la paix.

Frappé de la révolte des Bergiſtains, M. Porcius Caton craignit que les autres peuples ne les imitaſſent ; ce qui lui fit prendre le parti de déſarmer tous les Eſpagnols qui habitoient en-deçà de l'Ebre. Ces nations féroces, à qui la vie paroiſſoit être inſupportable ſans armes, furent ſi ſenſibles à cet affront, que pluſieurs ſe donnerent volontairement la mort. M. Porcius Caton, averti de cette réſolution déſeſpérée, fit appeller les Sénateurs de toutes les villes, & les ayant aſſemblés : « Il eſt plus de votre » intérêt que du nôtre, leur » dit-il, que vous demeuriez » paiſibles & ſoumis, puiſque » toutes vos révoltes ont toujours cauſé plus de miſeres à » vos peuples, que de travail » à nos armées. Le ſeul moyen » que je trouve d'arrêter vos » ſoulevemens, c'eſt de vous » mettre dans l'impoſſibilité de » vous ſoulever. Mon deſſein » eſt d'employer la voie la plus » douce pour vous réduire à » cette heureuſe néceſſité. C'eſt » à vous de m'aider en cela de » vos conſeils. Je ſuis diſpoſé » à ſuivre celui que vous me » donnerez, préférablement à » tout autre. » Comme il vit qu'ils demeuroient dans le ſilence : « Je vous donne, dit-il, » quelques jours pour faire là-» deſſus vos réflexions. » Comme à une ſeconde aſſemblée ils ne lui donnoient pas plus de réponſe qu'à la premiere, il écrivit le même jour aux Magiſtrats de toutes les villes de détruire leurs fortifications ; & apprenant que cet ordre avoit été exécuté par la plupart des peuples, il partit pour aller contraindre ceux qui n'avoient pas encore obéi ; & en chemin faiſant, il dompta tous ceux qui ſe trouverent ſur ſa route à droite & à gauche. Ségeſtique, une des plus fortes & des plus riches villes du païs, fut la ſeule contre laquelle il em-

ployа les machines de guerre pour la ſoumettre.

Ce qui lui rendoit la réduction des ennemis plus difficile qu'à ceux des Romains qui les premiers étoient venus faire la guerre en Eſpagne, c'eſt que ceux-là avoient trouvé les Eſpagnols diſpoſés à ſe révolter contre les Carthaginois, dont le joug leur étoit devenu inſupportable; au lieu que M. Porcius Caton étoit obligé de les ramener de la liberté à la ſervitude; & quand il arriva dans la province, il la trouva dans un ſi grand déſordre, que ceux qui avoient déjà pris les armes, vouloient forcer les autres, en aſſiégeant leurs villes, à ſe ſoulever contre les Romains; ce qu'ils auroient été contraints de faire, pour peu qu'on eût tardé à les ſecourir. Mais, M. Porcius Caton, en qui les lumieres de l'eſprit égaloient la fermeté du courage, voyoit & examinoit tout par ſes yeux, & donnoit une attention extrême aux entrepriſes importantes, ſans négliger les moindres affaires, ne ſe contentant pas, comme la plûpart, de prévoir ce qu'il convenoit de faire, & de donner enſuite ſes ordres aux Officiers ſubalternes, mais exécutant la plus grande partie de ſes projets par lui-même, n'étant pas plus ſévere pour les autres que pour lui, prenant toujours pour ſon partage ce qu'il y avoit de plus pénible, l'emportant ſur les moindres ſoldats par la frugalité, le travail & la vigilance, & enfin n'ayant rien dans l'armée qui lui fût particulier que l'honneur du commandement.

Le préteur P. Manlius, qui avoit été donné à M. Porcius Caton pour ſecond & pour aide, faiſoit la guerre contre les Turdétains, qui, ſoutenus de dix mille Celtibériens, lui donnoient bien des affaires. Il en écrivit à M. Porcius Caton, & lui demanda du ſecours. M. Porcius Caton y marcha auſſi-tôt. Ne pouvant attirer les ennemis au combat, il s'avança dans un païs qui n'avoit point encore reſſenti les malheurs de la guerre, & il y mit tout à feu & à ſang. Après quelques autres expéditions, ayant laiſſé au Préteur la plus grande partie de ſon armée, il ne retint avec lui que ſept cohortes, avec leſquelles il retourna du côté de l'Ebre, où il ſoumit de nouveau quelques peuples qui s'étoient ſoulevés en ſon abſence. M. Porcius Caton, retourné à Rome, y reçut l'honneur du triomphe, & fit porter dans cette cérémonie vingt-cinq mille livres d'argent en maſſe, cent vingt-trois mille deniers d'argent monnoyé à l'empreinte d'un char attelé de deux chevaux, cinq cens quarante mille livres peſant d'argent tiré des mines de Hueſca, & quatorze cens livres peſant d'or. Il diſtribua à chacun des ſimples ſoldats treize livres dix ſous, & le triple aux cavaliers, le tout du butin fait ſur les ennemis.

Après avoir été honoré du triomphe, M. Porcius Caton ne fit pas comme la plupart de ceux qui ne combattent pas pour la vertu, mais seulement pour une vaine gloire, & qui, dès qu'ils sont parvenus aux premieres dignités, & qu'ils ont obtenu les Consulats & les triomphes, passent le reste de leur vie dans la paresse & dans la volupté, & se retirent des affaires; il ne se relâcha pas de même, & n'éteignit point en lui ce désir de vertu. Mais, comme ceux qui ne sont que commencer à se mêler du Gouvernement, & qui sont altérés d'honneur & de gloire, il se roidissoit comme pour commencer une nouvelle carriere; il étoit toujours prêt à servir ses Citoyens, soit en plaidant pour eux, soit en les accompagnant à la guerre. C'est ainsi qu'il suivit le consul Tibérius Sempronius qui fut envoyé en Thrace & sur le Danube, & lui servit de Lieutenant; & qu'ensuite il servit en qualité de Tribun, ou de Capitaine de mille hommes, sous le consul Manius Acilius Glabrion, envoyé en Grece contre le roi Antiochus, qui parut aux Romains le plus redoutable de leurs ennemis après Annibal.

A l'approche de ce Prince, toute la Grece fut ébranlée & chancelante, étant corrompue par les magnifiques espérances que les Orateurs, gagnés par Antiochus, lui inspiroient. M. Porcius Caton rassura en particulier les Corinthiens, ceux de Patres, & ceux d'Égium, & il fit un assez long séjour à Athenes. On dit même qu'on avoit conservé le discours qu'il fit en Grec dans cette occasion au peuple d'Athenes, & où il exaltoit extrêmement la vertu des anciens Athéniens, & étaloit le grand plaisir qu'il avoit eu de voir la beauté & la grandeur de cette ville si renommée; mais, cela étoit faux, car il ne parla aux Athéniens que par truchement. Ce n'est pas qu'il ne fût capable de leur parler en leur langue, mais il étoit entierement attaché aux coutumes & au langage de ses peres, & se moquoit toujours de ceux qui ne louoient que le Grec. On assure que les Athéniens admirerent dans sa harangue la brieveté & la force de son style; car ce qu'il avoit dit en très-peu de mots, l'interprete le rendit fort au long & par un grand circuit de paroles; de sorte qu'il les laissa dans cette opinion, que les paroles ne couloient aux Grecs que du bout des levres, & qu'elles venoient aux Romains du fond du cœur.

Après qu'Antiochus eut occupé les pas des montagnes qu'on appelloit Thermopyles, & qu'aux fortifications naturelles des lieux il eut ajouté des retranchemens & des murailles, il se tint en repos, pensant s'être bien mis à coovert des attaques des Romains, & avoir détourné ailleurs l'effort de la guerre; car, les Romains eux-mêmes désespéroient de pouvoir forcer ces

paſſages. Mais, M. Porcius Caton, s'étant reſſouvenu du détour & du circuit qu'avoient pris autrefois les Perſes pour attaquer les Grecs dans ces mêmes lieux, ſe mit en marche la nuit avec une partie de l'armée.

Quand il eut gagné le ſommet des montagnes, le guide, qui étoit un des priſonniers, manqua le chemin, s'étant égaré dans des lieux inacceſſibles & remplis de précipices, & jetta les ſoldats dans une épouvante & dans un déſeſpoir qu'on ne peut exprimer. M. Porcius Caton, voyant ce grand péril, commanda aux troupes de demeurer là ſans bouger; & prenant avec lui un homme propre à gravir ſur les montagnes les plus eſcarpées, il marcha longtems avec un travail infini & un grand danger de ſa vie pendant la nuit, & grimpa au travers d'oliviers ſauvages, & de roches hautes & pointues qui bouchoient la vue, & les empêchoient de voir leur chemin devant eux.

Enfin, après des peines infinies, ils arriverent à un petit ſentier qui paroiſſoit conduire au bas de la montagne où étoit le camp des ennemis. Là ils mirent des marques ſur les pointes des rochers qui étoient les plus expoſés à la vue, & qui s'élevoient au-deſſus du mont appellé Callidrome, & s'en retournerent par les mêmes chemins rejoindre leurs troupes avec leſquelles ils ſe remirent en marche par les mêmes lieux; en ſe conduiſant toujours par le moyen des indices qu'ils avoient laiſſés, & regagnerent le petit ſentier, où ils firent entrer leurs troupes. Après qu'ils eurent fait un peu de chemin, le ſentier leur manqua tout-à-coup, & ils ne trouverent devant eux qu'une grande ſondriere impraticable, ce qui les jetta dans un nouveau déſeſpoir, & dans une frayeur encore plus grande que la premiere; car, ils ne ſçavoient pas & ne voyoient pas qu'ils étoient plus près des ennemis qu'ils ne penſoient.

Déjà le jour commençoit à poindre, lorſque l'un d'eux crut entendre quelque bruit & des voix d'hommes, & un moment après il crut voir le camp des Grecs & leurs gardes avancées au pied des rochers. M. Porcius Caton, faiſant donc halte, commanda que les Firmianiens vinſſent lui parler ſeuls. C'étoient les troupes dont il avoit le plus éprouvé la fidélité & le courage dans les occaſions les plus hazardeuſes. Les Firmianiens s'étant promptement rendus auprès de lui, & l'ayant environné, il leur dit: « J'ai beſoin de prendre un des ennemis en vie » pour ſçavoir de lui quelles » ſont ces troupes avancées, & » quel eſt leur nombre, & pour » être inſtruit de la diſpoſition » & de l'ordre de toute leur » armée, & des préparatifs » qu'ils ont fait pour nous attendre & pour nous recevoir; mais, d'enlever cet en-

» nemi, c'eſt une affaire qui » demande la célérité & l'au- » dace des lions, qui ſans armes » ſe jettent au milieu d'un trou- » peau de bêtes timides. »

M. Porcius Caton n'a pas plutôt achevé de parler, que les Firmianiens ſe jettent au bas de la montagne, & courant à un corps-de-garde avancé, tombent ſur lui à l'improviſte, le mettent en déſordre, le diſſipent, & enlevant l'un d'eux tout armé, ils le préſentent à M. Porcius Caton. Ce priſonnier lui apprend que toute l'armée eſt campée avec le Roi dans les détroits, & que ces troupes détachées qui gardent les hauteurs, ſont ſix cens Étoliens d'élite. M. Porcius Caton, mépriſant ces troupes, tant à cauſe de leur petit nombre, que de leur négligence, & du peu d'ordre qu'elles gardoient, fait ſonner les trompettes ſans différer, & marche à la tête de ſon détachement l'épée à la main avec de grands cris. Les Étoliens, le voyant deſcendre des montagnes, prennent la fuite, & ſe retirent vers leur grande armée, où ils rempliſſent tout de trouble & d'effroi. Dans le même moment, Manius Acilius Glabrion, de ſon côté, attaque les retranchemens d'Antiochus avec toutes ſes troupes, & les force. A cette attaque, Antiochus eſt bleſſé à la bouche d'un coup de pierre qui lui fracaſſe les dents. La douleur qu'il ſent l'oblige de tourner bride & de ſe retirer. Après ſa retraite, aucune partie de ſon armée n'oſa faire ferme & attendre les Romains. Ce ne fut plus qu'une déroute; & quoique les lieux fuſſent très-difficiles, n'y ayant preſque point de paſſages ouverts pour la fuite, parce que d'un côté ce n'étoient que marais profonds, & de l'autre, que roches eſcarpées, qui empêchoient qu'on ne pût s'écarter ni à droite, ni à gauche, & où l'on ne pouvoit ni marcher, ni ſe ſoutenir; cependant, ſe jettant tous en foule dans ces détroits, & ſe pouſſant les uns les autres de peur de l'épée ennemie, ils ſe renverſent dans ces marais & dans ces précipices, où ils périſſent miſérablement.

M. Porcius Caton, qui en aucune rencontre n'épargnoit ſes propres louanges, & qui étoit perſuadé que les éloges que l'on ſe donnoit ouvertement à ſoi même, étoient les juſtes ſuites & les accompagnemens naturels des grandes actions, ne ſe ménagea pas en celle-ci. Il releva ſes derniers exploits en des termes très-magnifiques. Il diſoit que ceux qui l'avoient vu fondre ſur les ennemis, les renverſer, les pourſuivre, avoient avoué que M. Porcius Caton ne devoit pas tant au peuple Romain, que le peuple Romain devoit à M. Porcius Caton; & que le Conſul, après le combat, le prenant entre ſes bras encore tout échauffé & hors d'haleine, le tint long-tems embraſſé, & cria dans les tranſ-

ports de ſa joie, que ni lui, ni le peuple Romain, ne pourroient jamais aſſez dignement récompenſer ſes ſervices.

Après le combat, le Conſul l'envoya porter lui-même à Rome la nouvelle de ſes propres exploits. Il traverſa heureuſement la mer, arriva à Brunduſium, & de Brunduſium à Tarente en un ſeul jour ; & ayant marché quatre jours encore, il arriva à Rome à la fin du cinquieme jour depuis ſon embarquement, & y porta le premier la nouvelle de cette grande victoire. Son arrivée remplit la ville de joie & de ſacrifices, & le peuple d'une haute opinion de lui-même ; car, dès ce moment, il ſe regarda comme ſeul capable de conquérir par mer & par terre la monarchie de l'Univers.

Telles ſont à-peu-près les plus éclatantes actions de guerre de M. Porcius Caton. Quant à ſes actions particulieres dans le gouvernement civil, il paroît qu'il ne trouvoit rien de plus digne du zele & de l'application d'un homme de bien, que d'accuſer les méchans, & de les pourſuivre en juſtice ; car, lui-même, il en pourſuivit pluſieurs ; il ſe joignit à d'autres qu'il aida & appuya dans leurs pourſuites ; & il ſuſcita encore des accuſateurs contre les plus conſidérables des Citoyens. Il fut ſurtout ennemi déclaré de P. Scipion l'Africain. Par un acharnement qui ne lui fait pas beaucoup d'honneur, il n'avoit ceſſé de harceler ce grand homme, & de tâcher de rendre odieuſe la puiſſance & la gloire qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſes. L'inimitié de M. Porcius Caton, fondée ſur une difference de caracteres aſſez marquée, avoit éclaré dès le tems qu'il fut Queſteur ſous P. Scipion à la guerre d'Afrique. C'étoit, chez les Romains, une coutume & en quelque façon une loi, que le Queſteur reſpectât le Commandant ſous qui il ſervoit, comme ſon propre pere. M. Porcius Caton n'en uſa pas de la ſorte. Choqué de la maniere noble & grande dont vivoit ce Général, il le quitta dès la Sicile, ſi nous en croyons Plutarque, retourna à Rome, & cria ſans ceſſe dans le Sénat avec Fabius, que P. Scipion faiſoit des dépenſes immenſes & inutiles. Cette inimitié fut portée dans la ſuite aux derniers excès. Enfin, M. Porcius Caton, voyant que ſon ennemi, fier de la nobleſſe de ſa maiſon, & plein de confiance en ſon propre courage, fouloit aux pieds toutes les accuſations, & déſeſpérant de le faire condamner à mort, renonça à le pourſuivre, & s'attachant à ſon frere L. Scipion avec d'autres accuſateurs, le fit condamner à une groſſe amende envers le public. L. Scipion, ne pouvant la payer, ſe vit en danger d'être mis en priſon, & ne ſe tira d'affaires qu'avec beaucoup de peine & en appellant aux Tribuns.

On raconte à ce propos, qu'un jeune homme ayant fait condamner par ſentence l'ennemi de ſon pere, mort depuis peu, & traverſant la place Romaine le jour même que le jugement avoit été rendu, M. Porcius Caton qui le rencontra courut à lui, & l'embraſſant, lui dit : « Voilà les ſacrifices » mortuaires qu'il faut faire aux » manes de ſes peres ; il faut » leur offrir, non le ſang des » chevraux & des agneaux, » mais les larmes & la con- » damnation de leurs enne- » mis. »

Cependant, il ne fut pas lui-même exempt de ces ſortes d'attaques dans ſon adminiſtration. Dès la moindre priſe qu'il donnoit à ſes ennemis, il étoit d'abord mis en juſtice, & pourſuivi ſans aucun ménagement, de ſorte qu'il paſſa preſque toute ſa vie dans ces ſortes de périls ; car, on dit qu'il fut accuſé plus de cinquante fois, & qu'à la derniere il avoit quatre-vingt-ſix ans. Ce fut même dans cette occaſion qu'il dit ce bon mot, *qu'il étoit bien difficile de rendre compte de ſa vie à des hommes d'un autre ſiecle que celui où l'on a vécu.* Et ce ne fut pas encore là la fin de ſes combats, puiſque quatre ans après, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il accuſa Servilius Galba ; car, comme Neſtor, il vit la quatrieme génération, & toujours comme lui dans une action continuelle. En effet, après avoir été toujours oppoſé au grand Scipion dans le Gouvernement, il parvint juſqu'au tems du jeune Scipion, petit-fils adoptif du premier, & fils de Paul Émile qui vainquit le roi Perſée & les Macédoniens.

Dix ans après ſon Conſulat, M. Porcius Caton brigua la Cenſure, charge qui étoit alors regardée comme le comble des honneurs, & pour ainſi dire, la perfection & le couronnement de toutes les dignités où pouvoit aſpirer un Citoyen Romain. C'eſt pourquoi, lorſque M. Porcius Caton ſe préſenta pour demander cette charge, les premiers & les plus conſidérables perſonnages du Sénat s'y oppoſerent. Les Nobles s'y oppoſoient par envie, dans la penſée que c'étoit une fléiriſſure pour la Nobleſſe, de ſouffrir que des gens d'une naiſſance obſcure fuſſent élevés au plus haut degré d'honneur & au faîte de la puiſſance ; & les autres, à qui la conſcience reprochoit leur mauvaiſe vie & leur mœurs corrompues, s'y oppoſoient par crainte, redoutant l'auſtérité de cet homme inexorable dans ſon autorité, & inflexible dans tout ce qui étoit du devoir de ſa charge.

Au milieu d'intrigues ſi violentes, M. Porcius Caton, loin de recourir à la flatterie ou aux baſſeſſes, comme c'étoit aſſez la coutume des Candidats, paroiſſoit dans la place publique d'un air preſque menaçant, & reprochoit à ſes ennemis, qu'ils ne s'oppoſoient à lui que parce

qu'ils appréhendoient un Cenſeur libre, ferme & courageux. Il repréſentoit en même tems aux Citoyens, que les déſordres allant toujours en croiſſant, & menaçant la République d'une ruine prochaine, il ne falloit pas ſe flatter de les guérir par des remedes Anodins, & qu'il étoit de leur ſageſſe de choiſir, pour une opération ſi importente, non les plus doux & les plus gracieux des Médecins, mais les plus fermes & les plus vigoureux. Et il ne feignit pas de dire que ces Médecins intrépides, qui leur étoient néceſſaires, n'étoient autres que lui-même, & parmi les Praticiens le ſeul Valérius Flaccus; que ce n'étoit qu'avec un tel Collegue qu'il pouvoit eſpérer de réformer les nouveaux abus, de couper juſqu'à la racine le luxe & la molleſſe qui avoient déjà gagné toutes les parties de l'Etat, & de rappeller l'auſtérité de l'ancienne diſcipline.

Il falloit qu'on eût à Rome une grande idée du mérite de M. Porcius Caton, qu'il eût un crédit extraordinaire ſur tous les eſprits, & que le peuple Romain eût lui-même un grand fond de ſageſſe, & une grande élévation de ſentimens, pour prendre le parti qu'il prit. Malgré la cabale, non-ſeulement il élut tout d'une voix M. Porcius Caton pour Cenſeur, mais il lui donna pour collegue L. Valérius Flaccus qu'il avoit demandé, & preſque exigé. La vertu, aſſez ſouvent mépriſée, s'ouvre quelquefois un chemin à travers les plus grands obſtacles.

L'ouverture de l'exercice de la Cenſure excita une grande attente, mêlée de crainte pour pluſieurs. La premiere choſe que fit M. Porcius Caton, ce fut de nommer Prince du Sénat ſon collegue & ſon ami, L. Valérius Flaccus. Ils priverent de leur dignité ſept Sénateurs, dont il y en avoit un non moins illuſtre par ſa naiſſance que par les charges honorables qu'il avoit exercées; c'étoit L. Quintius Flamininus, homme conſulaire, & frere de celui qui avoit vaincu Philippe. Mais, une choſe qui ne parut fort honorable pour M. Porcius Caton, ce fut ſa conduite envers L. Scipion dont nous avons déjà parlé. En faiſant la revue des Chevaliers Romains, il lui ôta le cheval que lui entretenoit la République; c'eſt-à-dire, qu'il le dégrada du rang de Chevalier. Cette rigueur ne fut pas approuvée, & parut être une ſuite de ſa jalouſie & de ſa mauvaiſe volonté à l'égard de P. Scipion l'Africain.

Le grand deſſein de M. Porcius Caton, & il étoit bien digne de lui, s'il avoit pu y réuſſir, c'étoit d'extirper entierement le luxe, qu'il regardoit comme devant un jour cauſer la ruine de la République. Il ne pouvoit pas l'attaquer de front & de vive force. Le mal commençoit à devenir général, & avoit déjà gagné preſque tous les Ordres

de l'État. Sa reſſource unique étoit de lui porter des coups indirects, & d'eſſayer de le faire tomber en le minant peu-à-peu. Une des principales fonctions des Cenſeurs étoit d'exiger de tous les Citoyens un état de leurs biens, pour être à portée d'y proportionner la taxe qu'on devoit leur impoſer. Ils avoient le droit de l'eſtimation du bien des particuliers au prix qu'il leur plaiſoit. On faiſoit prêter ſerment aux Citoyens avant qu'ils donnaſſent leur déclaration, & l'on a obſervé que jamais aucun n'avoit énoncé faux. Fidélité bien admirable, ſur-tout dans la matiere dont il s'agit, où l'on croit pour l'ordinaire que l'on peut tromper innocemment, pourvu qu'on le faſſe impunément !

Avant M. Porcius Caton, les meubles, les équipages, les habits, la toilette des femmes, n'entroient point dans l'eſtimation des biens que les Citoyens étoient obligés de fournir aux Cenſeurs. Cependant, c'eſt en quoi le luxe a grande occaſion de ſe déployer. M. Porcius Caton les y comprit de la maniere qui va être expliquée. Si les effets qui viennent d'être énoncés coûtoient d'achat plus de quinze mille as, ou, comme Plutarque l'exprime, plus de quinze cens dragmes, c'eſt-à-dire, plus de ſept cens cinquante de nos livres, alors ces effets entroient dans l'eſtimation. Après cela, on les faiſoit eſtimer dix fois autant qu'ils avoient coûté d'argent, & l'on impoſoit trois as de taxe pour chaque mille de l'eſtimation ; de ſorte qu'une choſe qui étoit, par exemple, du prix de ſeize mille as, ou de huit cens livres, il la faiſoit eſtimer cent ſoixante mille as, ou huit mille livres, & impoſoit ving-quatre livres pour la taille. Ainſi, l'on payoit de taxe vingt-quatre livres pour un effet qui n'avoit coûté & ne valoit réellement que huit cens livres.

Les eſclaves, avant M. Porcius Caton, étoient compris dans l'eſtimation des biens ; & en effet, ils en faiſoient quelquefois une grande partie. Mais, M. Porcius Caton ordonna que ceux, qui étant au-deſſous de l'âge de vingt ans, auroient été achetés depuis le dernier Cens dix mille as ou plus, ſeroient eſtimés dix fois autant qu'ils avoient coûté, & par conſéquent cent mille as pour dix mille ; & il impoſa, comme ſur les effets dont on a parlé auparavant, trois pour mille.

M. Porcius Caton avoit donc pour ennemis & ceux qui ſupportoient ce tribut énorme pour ne pas renoncer à leur luxe, & ceux qui renonçoient à leur luxe pour ſe délivrer de ce tribut. Car, la plupart des hommes croient que c'eſt leur ôter leurs richeſſes que de les empêcher de les montrer & d'en faire parade. Il retrancha tous les conduits d'eaux, par leſquels les particuliers détournoient l'eau des fontaines publiques, & la conduiſoient dans

leurs maiſons & dans leurs jardins. Il fit abattre & démolir tous les bâtimens qui avançoient ſur les rues & places publiques. Il rabaiſſa beaucoup les beaux de l'État, & hauſſa exceſſivement les fermes & les impôts que l'on mettoit ſur les ventes, ce qui lui attira la haine d'une infinité de gens. C'eſt pourquoi, T. Quintius Flamininus & ceux de ſa cabale, s'élevant contre lui, firent caſſer dans le Sénat les baux qu'il avoit faits pour la réparation des temples & des édifices publics, comme étant préjudiciables à la République, & exciterent les plus mutins & les plus hardis des Tribuns à appeller M. Porcius Caton devant le peuple, & à le condamner à une amende de deux talens. Ils le traverſerent encore beaucoup dans l'entrepriſe qu'il avoit faite d'élever aux dépens du public, dans la place au-deſſous du lieu où ſe tenoit le Sénat, un palais, qui fut pourtant achevé & appellé la Baſilique Porcia. Preuve que M. Porcius Caton, ſelon le grand principe du peuple Romain, aimoit autant la magnificence publique, qu'il étoit ennemi du faſte des particuliers.

Toutes les réformes qu'il avoit introduites, firent beaucoup crier contre lui. Mais, comme c'étoit l'amour du bien public qui le faiſoit agir, il ne fut point ſenſible à toutes ces clameurs, & demeura toujours ferme & inébranlable dans le parti qu'il avoit pris. Il paroît que le peuple, malgré toutes les contradictions des grands & des riches, applaudit généralement à la maniere dont M. Porcius Caton s'acquitta de ſa Cenſure. Car, il lui érigea une ſtatue dans le temple de la Santé, & mit au bas pour inſcription, non ſes combats, ni ſes victoires, ni ſon triomphe, mais ce qui ſuit: « A l'honneur de M. Porcius » Caton, parce qu'ayant trouvé » la République Romaine dans » un état de décadence pour les » mœurs, il l'a rétablie & re- » dreſſée pendant ſa Cenſure » par de ſaintes ordonnances, » par de ſages établiſſemens, » & par de ſalutaires inſtruc- » tions. » Ce peuple, juſques-là, ne lui avoit point encore fait un pareil honneur. Et comme pluſieurs lui témoignoient leur étonnement de ce que beaucoup de gens ſans mérite & ſans nom avoient des ſtatues, & que lui n'en avoit point: *J'aime beaucoup mieux*, leur diſoit-il, *que l'on demande pourquoi l'on n'a point érigé de ſtatue à M. Porcius Caton, que pourquoi on lui en a érigé.*

Pour marquer en un mot ſur cela ſon caractere, il ne vouloit point qu'un bon Citoyen ſouffrît qu'on le louât, ſi ces louanges ne tournoient à l'utilité de la République, quoiqu'il fût l'homme du monde qui ſe louoit le plus volontiers; au point que lorſque quelques Citoyens avoient fait des fautes dans la conduite de leur vie, & qu'on les en reprenoit, il avoit coutume de dire: *Ils ſont excuſables, car ils ne ſont pas des Catons.*

L'an de Rome 585, & 167 avant Jeſus-Chriſt, les Rhodiens envoyerent une Ambaſſade à Rome. Les Ambaſſadeurs, après leur diſcours, ſe proſternerent tous par terre, tendant les mains vers les Sénateurs, en leur demandant la paix. Tous ceux, qui avoient ſervi dans la Macédoine en qualité de Conſuls ou de Préteurs, ou de Lieutenans Généraux, & qui avoient vu de près leur ſot orgueil & leur mauvaiſe volonté pour les Romains, leur furent très-contraires. M. Porcius Caton, contre l'attente générale, s'adoucit en faveur des Rhodiens, & parla pour eux d'une maniere fort vive & fort éloquente. Tite-live ne rapporte point ſon diſcours, parce qu'on le trouvoit alors dans un des ouvrages de M. Porcius Caton même. Le ſentiment d'un Sénateur ſi grave & ſi reſpecté empêcha qu'on ne fît la guerre contre les Rhodiens.

Quelques années après, il vint à Rome une autre Ambaſſade; celle-ci, compoſée de pluſieurs illuſtres Philoſophes, dont Carnéade étoit le plus célebre, avoit été envoyée de la part des Athéniens. La ſévérité de M. Porcius Caton fut allarmée du concours de la jeuneſſe Romaine autour de ces grands Maîtres, & de l'empreſſement avec lequel on recueilloit leurs diſcours. Il eut ſoin de preſſer la concluſion de l'affaire pour laquelle ils étoient venus à Rome, & de leur faire donner promptement leur audience de congé, de peur, diſoit-il, que notre jeuneſſe, corrompue par les ſubtilités des Grecs, ne s'écarte de la ſimplicité des mœurs anciennes.

Il n'étoit pas ſeulement l'ennemi juré des Philoſophes Grecs, il avoit encore pour très-ſuſpects ceux qui pratiquoient la Médecine à Rome. Car, ſur ce qu'il avoit ouï parler apparemment de la réponſe d'Hippocrate qui, lorſque le Roi de Perſe l'appelloit auprès de lui pour ſe faire traiter d'une grande maladie & lui promettoit pour récompenſe pluſieurs talens, lui écrivit: *Je n'irai jamais guérir les Barbares qui ſont les ennemis des Grecs*; il ſoutenoit que c'étoit-là le formulaire du ſerment que faiſoient tous les Médecins, & il ordonnoit à ſon fils de ne ſe mettre jamais entre leurs mains. Il diſoit qu'il avoit fait un petit recueil de remedes dont il ſe ſervoit pour traiter tous ceux qui étoient malades dans ſa maiſon, & pour leur ordonner le régime convenable; que jamais il n'avoit recours à cette diete exacte & à ces jeûnes que les Médecins ordonnent ſouvent, mais qu'il ſe nourriſſoit & nourriſſoit toute ſa maiſon d'herbes, de chair de canard, de palombe ou de lievre; que c'étoit la meilleure nourriture, la plus légere & la plus facile à digérer pour les foibles & les malades, ſi ce n'eſt qu'elle cauſoit la nuit des ſonges & des rêveries. Enfin, il aſſuroit que, par le ſeul ſecours de ſes remedes & de ſon régime, il s'étoit toujours bien

porté & avoit conſervé dans une ſanté parfaite tous ceux qui lui appartenoient. Mais, quant à ce dernier article, il eſt ſujet à contradiction, car il perdit ſa femme & ſon fils. Et pour lui, comme il étoit d'une complexion très-ſaine & très-vigoureuſe, il ſe ſoutint long-tems par la ſeule force de ſon tempérament.

On prétend que le dernier ſervice qu'il rendit au public dans ſon miniſtere, ce fut la ruine de Carthage. Il eſt vrai que celui qui acheva ce grand ouvrage, ce fut le jeune Scipion; mais, il ne l'acheva que par le conſeil & à la pourſuite de M. Porcius Caton ſur-tout, qui fit entreprendre cette troiſieme guerre Punique. Et en voici le ſujet.

Les Carthaginois, & Maſiniſſa, roi de Numidie, ſe faiſoient une cruelle guerre. M. Porcius Caton fut envoyé en Afrique pour connoître de leurs différends. Maſiniſſa étoit de pere en fils ami des Romains, & les Carthaginois étoient devenus leurs alliés depuis leur défaite par le grand Scipion qui, dans le traité de paix fait avec eux, leur avoit ôté une grande partie de leur Empire & impoſé un gros tribut.

M. Porcius Caton, en arrivant à Carthage, ne trouva pas cette ville dans l'état où les Romains la croyoient, épuiſée d'hommes & d'argent, affoiblie & humiliée; au contraire, il la trouva remplie d'une floriſſante jeuneſſe, pleine d'or & d'argent, fournie d'un prodigieux amas de toutes ſortes d'armes & d'un riche appareil de guerre, & ſi fiere, & ſi pleine de confiance dans tous ces grands préparatifs, qu'il n'y avoit rien de ſi haut à quoi elle ne portât ſon ambition & ſes eſpérances. Il vit bien d'abord que les Romains n'avoient pas le tems de penſer à terminer les différends des Carthaginois & des Numides; & que, s'ils ne ſe rendoient promptement maîtres de cette place qui étoit leur ancienne ennemie, qui de plus avoit le cœur plein de reſſentiment de tout ce qu'on lui avoit fait, & qui, en ſi peu de tems, s'étoit non-ſeulement rétablie, mais aggrandie d'une maniere incroyable, ils alloient retomber dans leurs premiers dangers.

Il s'en retourna donc très-promptement, & déclara au Sénat, que tous les malheurs & toutes les défaites des Carthaginois n'avoient pas tant épuiſé leurs forces, que conſumé leur folie & leur imprudence; que par toutes les guerres que les Romains leur avoient faites, ils couroient riſque de les avoir rendu, non plus foibles, mais plus aguerris; que les combats contre les Numides n'étoient qu'un eſſai & qu'un exercice pour ſe préparer à ceux qu'ils méditoient contre les Romains; & que la paix & tous les traités qu'on avoit avec eux, n'étoient de leur côté qu'un vain nom & qu'une ſurſéance d'armes pour attendre le tems qui leur

leur conviendroit. On ajoute qu'en finiſſant ces mots, il jetta aux pieds du Sénat des figues de Libye qu'il avoit dans le pan de ſa robe, & que, comme les Sénateurs admiroient leur beauté & leur groſſeur, il leur dit : « La » terre qui porte ce beau fruit » n'eſt qu'à trois journées de » Rome. » Mais, ce qu'il y a de plus fort, c'eſt que, dans quelque autre affaire que ce fût qu'on lui demandât ſon avis, après avoir opiné, il ne manquoit jamais d'ajouter ce refrain : *Et je ſuis d'avis de ruiner Carthage* Il trouvoit que pour un peuple, déjà fier juſqu'à la fureur de ſa grande puiſſance, & qu'une licence ſans bornes précipitoit dans toutes ſortes d'égaremens, il n'y avoit rien de ſi dangereux que de lui laiſſer, pour ainſi dire, pendre ſur ſa tête une ville toujours puiſſante, & alors devenue prudente & ſage comme châtiée & inſtruite par ſes malheurs, & de ne pas lui ôter entierement toute crainte du dehors, lorſqu'on lui laiſſoit au-dedans tous les moyens de ſe porter à tous les excès & de commettre les fautes les plus terribles.

C'eſt ainſi que l'on dit que M. Porcius Caton procura cette troiſieme & derniere guerre contre les Carthaginois. Elle étoit à peine commencée qu'il mourut après avoir prophétiſé quel ſeroit le perſonnage qui la termineroit glorieuſement. Sa mort, comme on le croit d'ordinaire, arriva la premiere ou la ſeconde année de cette guerre, & ſuivant ce ſentiment il étoit alors âgé de quatre-vingt-ſix ans ; ce qui ne s'accorde pas avec le récit de Plutarque qui dit que M. Porcius Caton avoit quatre-vingt-dix ans, quand il accuſa Servilius Galba.

DIGRESSION

ſur la vie privée, le caractere & les ouvrages de M. Porcius Caton.

Plutarque, au commencement de ſa vie, dit que tous ceux qui le fréquentoient, découvroient en lui une gravité de mœurs, une magnanimité & une ſupériorité de génie qui demandoient à être employées dans les plus grandes affaires, & dans une ville qui fût la maîtreſſe des autres. Non-ſeulement il ſe montra toujours très-déſintéreſſé en ne recevant jamais aucun ſalaire de ſes plaidoyers, mais il faiſoit encore connoître qu'il ne regardoit pas la gloire qui lui revenoit de ces actions, comme une gloire dont il dût être content ; toute ſon ambition étoit de ſe faire eſtimer par les armes en combattant vaillamment contre les ennemis. Auſſi, tout jeune encore, il avoit l'eſtomac tout cicatriſé des bleſſures qu'il avoit reçues dans les batailles. Il diſoit lui-même qu'il n'avoit que dix-ſept ans, lorſqu'il fit ſa premiere campagne, dans le tems qu'Annibal, au plus fort de ſes ſuccès, ravageoit & brûloit l'Italie. Dans les combats, ſa coutume étoit de ne reculer jamais, d'avancer toujous, de frapper

rudement, & de montrer toujours à l'ennemi un viſage terrible. De plus, il uſoit toujours de menaces, & parloit d'un ton de voix effroyable, convaincu avec raiſon, & enſeignant aux autres, que ſouvent ces ſortes de choſes étonnent plus l'ennemi, que l'épée qu'on lui préſente.

Dans ſes marches, il alloit toujours à pied, portant ſes armes, & ſuivi d'un ſeul eſclave, qui portoit ſes proviſions; & l'on dit qu'il ne lui arriva jamais de ſe mettre en colere, ou de ſe fâcher contre cet eſclave, quelque choſe qu'il lui ſervît pour ſes repas, mais que ſouvent, quand il avoit le tems, après avoir fait ſes fonctions de ſoldat, il le ſoulageoit & lui aidoit lui-même à préparer ſon ſouper. A l'armée, il ne buvoit jamais que de l'eau, ſi ce n'eſt quelques fois que, brûlé d'une ſoif ardente, il demandoit un peu de vinaigre, ou que, ſe ſentant affoibli par le travail ou la laſſitude, il prenoit quelque peu de vin.

La réputation & l'autorité qu'il acquéroit par ſon éloquence, augmentoient de jour en jour, & on l'appelloit communément le Démoſthene Romain; mais, ce qu'on eſtimoit & qu'on vantoit encore plus en lui, c'étoit ſa maniere de vivre. Dans la carriere de l'éloquence, il avoit une infinité de rivaux, tous les jeunes gens de Rome aſpirant à la gloire de bien parler, & tâchant de ſe ſurpaſſer les uns les autres, au lieu qu'il en avoit très-peu dans le reſte. Car, de trouver des gens qui comme lui puſſent labourer leurs terres de leurs propres mains, ſelon l'ancien uſage de leurs peres, qui ſe contentaſſent d'un dîner préparé ſans feu, & d'un ſouper ſobre & frugal, qui s'accommodaſſent d'un habit très-ſimple, & d'une petite maiſon, & qui fiſſent plus de cas de pouvoir ſe paſſer des choſes ſuperflues, que de les poſſéder; cela étoit très-rare.

La République ne conſervoit plus la pureté & la ſévérité de ſon ancienne diſcipline, à cauſe de ſon immenſe grandeur, & étoit forcée par la quantité d'affaires différentes qu'elle avoit à régler, & par ce nombre infini de peuples qui étoient ſoumis à ſon vaſte Empire, de recevoir dans ſon ſein un mêlange confus de toutes ſortes de mœurs & des modeles infinis de toutes ſortes de vies. C'étoit donc avec beaucoup de raiſon & de juſtice que l'on admiroit M. Porcius Caton, lorſque l'on voyoit tous les autres Citoyens effrayés des moindres travaux, & amollis par les voluptés, & M. Porcius Caton, ſeul invincible aux uns & aux autres, non-ſeulement dans ſa jeuneſſe & au plus fort de ſon ambition, mais dans ſa vieilleſſe, lorſque ſes années avoient blanchi ſes cheveux, & après ſon Conſulat & ſon triomphe, comme un généreux athlete, qui, après avoir été couronné, ne laiſſe pas de continuer ſa regle & ſes exercices ordinaires, &

y perlévere juſqu'à la mort.

Il avoit écrit lui-même qu'il ne porta jamais de robe qui eût coûté plus de cent drachmes ; que lorſqu'il commandoit les armées, où qu'il étoit Conſul, il buvoit du même vin que ſes eſclaves ; que pour ſon dîner il ne faiſoit jamais acheter de la viande au marché que pour trente ſeſterces, & cela pour l'amour de ſa ville, afin que ſon corps fortifié par cette vie ſimple & frugale, fût plus propre à ſoutenir les fatigues de la guerre.

Il ajoutoit qu'ayant hérité d'un de ſes amis une tapiſſerie de Babylone à perſonnages, il la fit vendre le jour même; que de toutes les maiſons qu'il avoit aux champs, il n'y en avoit pas une qui fût blanchie & crépie ; que jamais il n'avoit acheté d'eſclaves au-deſſus de quinze cens drachmes, ne cherchant point des eſclaves beaux, bien faits, délicats, mais des eſclaves robuſtes & propres au travail dont il avoit beſoin pour mener ſes bœufs & pour panſer ſes chevaux de labourage; & que quand ces mêmes eſclaves étoient devenus vieux, il croyoit qu'il falloit les vendre pour ne pas nourrir des gens inutiles ; en un mot, qu'il eſtimoit que rien de ſuperflu n'étoit jamais à bon marché, & que tout ce dont on pouvoit ſe paſſer, ne coûtât-il qu'une obole, étoit toujours trop cher, & qu'il valoit beaucoup mieux avoir des terres où il y avoit beaucoup à ſemer, que des terres où il y a beaucoup à arroſer & à balayer.

Les uns attribuoient cela à meſquinerie & à avarice ; les autres ſoutenoient que pour corriger & réprimer par ſon exemple le luxe & la ſuperfluité de ſes Citoyens, il ſe reſſerroit lui-même dans des bornes plus étroites. Pour moi, dit Plutarque, je trouve que de ſe ſervir de ſes eſclaves comme des bêtes de ſomme, & après qu'on s'en eſt ſervi, de les chaſſer, ou de les vendre dans leur vieilleſſe, c'eſt la marque d'un méchant naturel, & d'une ame baſſe & ſordide, qui croit que l'homme n'a de liaiſon avec l'homme que pour ſes beſoins & ſa ſeule utilité. Cependant, nous voyons que la bonté a plus d'étendue que la juſtice, car nous ſommes nés pour obſerver la loi & l'équité envers les hommes; mais, pour la bonté & la reconnoiſſance, nous les étendons très-ſouvent juſqu'aux animaux, car elles procedent d'une riche ſource de douceur & d'humanité, qui eſt naturellement dans l'homme.

M. Porcius Caton, conformément à ſa façon de penſer, laiſſa en Eſpagne le cheval dont il s'étoit ſervi pendant qu'il commandoit, afin de ne pas mettre ſur le compte de la République l'argent qu'il en auroit coûté pour le paſſer en Italie. Mais, quant à ces choſes, s'il faut les imputer à magnanimité ou à baſſeſſe d'ame, c'eſt au Lecteur à ſe ſervir de ſa raiſon pour le décider. Du teſte,

il eſt conſtant que c'étoit un homme très-admirable par ſon abſtinence, qui alloit au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Pendant qu'il commandoit l'armée, il ne prit jamais du public plus de trois minots attiques de froment par mois pour lui & pour toute ſa maiſon, & il prit toujours un peu moins de trois demi-minots d'orge par jour pour ſes chevaux & bêtes de voiture.

Il étoit bon pere & bon mari. Il épouſa une femme noble, plutôt qu'une riche, perſuadé que la noble & la riche ſeroient également hautaines & fieres; mais, il penſa que celles qui étoient de bonne maiſon, avoient plus de honte de commettre des choſes qui font rougir, ce qui n'eſt pas toujours vrai, & qu'elles étoient plus ſoumiſes à leurs maris dans toutes les choſes belles & honnêtes. Il diſoit que ceux, qui battoient leurs femmes ou leurs enfans, portoient leurs mains ſacrileges ſur ce qu'il y avoit de plus ſacré; qu'il préféroit infiniment l'éloge d'être bon mari, à celui d'être grand Sénateur. Car, ce qu'il admiroit le plus dans Socrate, c'eſt qu'il avoit toujours vécu avec beaucoup de bonté & de douceur avec ſa femme, qui étoit de très-mauvaiſe humeur, & avec ſes enfans, qui étoient des écervelés.

Quand il lui fut né un fils, il n'y avoit point d'affaire ſi preſſée, excepté des affaires publiques, qu'il ne quittât pour aller voir ſa femme remuer & emmailloter ſon enfant, car elle le nourriſſoit elle-même; & ſouvent elle donnoit à tetter aux enfans de ſes eſclaves, dans la vue de faire naître en eux pour ſon fils une amitié fraternelle, comme ayant été nourris du même lait. Quand ce fils commença à avoir de la connoiſſance, il le prit & lui enſeigna les lettres, quoiqu'il eût un eſclave, fort honnête homme & bon Grammairien, qui enſeignoit beaucoup d'autres enfans. Il ne vouloit pas qu'un eſclave dit des injures à ſon fils, ni qu'il lui tirât les oreilles, ſous prétexte qu'il apprenoit lentement; & il ne pouvoit ſouffrir que ſon fils eût à un eſclave une ſi grande obligation que celle de l'avoir élevé; mais, il étoit lui-même ſon précepteur & ſon maître d'exercice. Car, il ne lui enſeignoit pas ſeulement à lancer le javelot, à combattre armé de toutes pieces & à monter à cheval; mais encore, il le dreſſoit à combattre à coups de poings, à ſouffrir le froid & le chaud & à ſurmonter à la nage le courant le plus impétueux d'une riviere. Il écrivoit pour lui des hiſtoires de ſa propre main & en gros caracteres, afin que dès la maiſon paternelle il fût aidé d'un auſſi grand ſecours qu'eſt la connoiſſance des anciens faits de ſes compatriotes. Il évitoit toute parole ſale & déshonnête devant ſon fils, comme il l'auroit évitée devant les Vierges ſacrées, qu'ils appelloient Veſtales.

M. Porcius Caton travailloit donc à faire de ſon fils un chef-d'œuvre en le dreſſant & le formant à la vertu ; car, il trouvoit en lui beaucoup de bonne volonté & une ame très-docile par l'excellence de ſon naturel, mais ſon corps étoit trop foible pour ſoutenir de ſi grands travaux. C'eſt pourquoi, ſon pere fut obligé de relâcher un peu de l'âpreté & de la ſévérité de cette diſcipline. Cette foibleſſe de complexion n'empêcha pas qu'il ne devînt un très-vaillant homme, & qu'il ne ſervît la République avec diſtinction.

M. Porcius Caton avoit pluſieurs eſclaves qu'il acheta parmi les priſonniers, choiſiſſant toujours les plus jeunes & ceux qui étoient les plus capables de recevoir l inſtruction & l'éducation, comme de jeunes chiens ou de jeunes poulains qu'on peut dreſſer & former. Aucun de ſes eſclaves ne ſortoit jamais pour aller dans aucune autre maiſon, que lorſque M. Porcius Caton ou ſa femme l'envoyoit ; & ſi on demandoit à cet eſclave, qui alloit en commiſſion, ce que faiſoit ſon maître, il ne manquoit jamais de répondre qu'il n'en ſçavoit rien. Car, M. Porcius Caton vouloit qu'un eſclave s'occupât toujours dans la maiſon, ou qu'il dormît, & il aimoit fort ceux qui dormoient, perſuadé qu'ils étoient plus doux que ceux qui ne dormoient point, & plus propres à remplir tout ce qui étoit de leur devoir.

Au commencement, pendant qu'il étoit encore pauvre, & qu'il alloit à l'armée comme ſimple particulier, il ne ſe fâcha jamais de quoi que ce fût qu'on lui ſervît ; car, il trouvoit qu'il n'y avoit rien de ſi honteux que de gronder ſes eſclaves pour ſa bouche. Mais, dans la ſuite, ſes affaires étant devenues meilleures, comme il donnoit ſouvent à manger à ſes amis & aux principaux Officiers, il ne manquoit jamais après le dîner de châtier avec des étrivieres ceux de ſes eſclaves qui avoient mal ſervi ou laiſſé gâter quelque choſe. Il trouvoit toujours le moyen d'exciter des querelles entre ſes domeſtiques & de les tenir ſans ceſſe brouillés enſemble ; car, il craignoit & avoit pour ſuſpecte leur bonne intelligence. Quand quelqu'un d'eux avoit commis quelque crime digne de mort, il le jugeoit ; & s'il étoit convaincu, il le faiſoit mourir devant tous ſes camarades, afin que cet exemple les inſtruiſît. Étant devenu plus attentif à faire profiter ſon bien, il quitta le labourage qu'il trouva d'un plus grand amuſement que d'un grand revenu ; & plaçant ſes ſoins en des choſes plus ſûres & plus immanquables, il acquit des étangs, des terres où il y avoit des ſources d'eaux chaudes, des lieux propres pour les foulons, des héritages où l'on pouvoit occuper beaucoup d'ouvriers & où il y avoit beaucoup de bois & de bons pâturages, dont il tiroit de groſſes ſommes, & qui étoient à cou-

vert [c'étoient ſes termes] de la colere même de Jupiter.

Il pratiqua l'uſure la plus condamnée de toutes les uſures, & qu'on appelloit l'uſure des vaiſſeaux. En voici la maniere. Il obligeoit ceux à qui il prêtoit de faire une compagnie de pluſieurs aſſociés; par exemple, de cinquante marchands qui équipoient en tout cinquante vaiſſeaux, ſur leſquels il avoit une portion qu'il faiſoit régir par un affranchi, qui étoit ſon commis & qui alloit avec eux. Tous ces marchands s'obligeoient pour les ſommes prêtées chacun pour leur compte, & il avoit outre cela ſa portion dans la ſociété; ainſi, il ne riſquoit jamais tout ſon argent, mais ſeulement une petite partie & pour de gros intérêts.

Il prêtoit auſſi de l'argent à ſes eſclaves qui vouloient trafiquer. Ces eſclaves enachetoient de jeunes garçons; & après les avoir dreſſés & inſtruits aux dépens de M. Porcius Caton, ils les revendoient à l'encan au bout de l'année, & M. Porcius Caton en retenoit pour lui pluſieurs qu'il prenoit au prix qu'en avoit offert celui qui avoit mis la plus forte enchere, & qu'il rabattoit ſur l'argent qu'il avoit fourni. Pour exciter ſon fils à s'appliquer à cette ſorte d'œconomie, il lui diſoit que de diminuer ſon patrimoine, c'étoit le fait, non d'un homme, mais d'une veuve. Ce qu'il a jamais dit de plus fort & qui marque le plus ſon avarice, c'eſt ce qu'il avoit ôſé avancer que l'homme admirable, l'homme divin & digne d'une gloire immortelle, eſt celui qui en mourant fait voir dans ſes livres de comptes, qu'il a acquis plus de bien qu'il n'en a hérité de ſes peres.

Quoique la gravité & la ſageſſe de toute ſa vie lui aient conſacré, pour ainſi dire, le titre de Cenſeur, on ſe formeroit de lui une fauſſe idée, ſi l'on croyoit que l'auſtérité toute ſeule ſe faiſoit ſentir dans ſes converſations; il ſçavoit y mêler les agrémens & les railleries. L'hiſtoire remarque que ſa femme craignoit extrêmement le tonnerre, comme elle aimoit extrêmement ſon mari. Ces deux paſſions lui conſeillant une même choſe, elle choiſiſſoit toujours ſon mari pour ſon aſyle contre le tonnerre, & ſe jettoit entre ſes bras au premier murmure du Ciel qu'elle s'imaginoit avoir entendu. M. Porcius Caton, à qui l'orage plaiſoit, & qui n'étoit pas fâché d'être plus careſſé qu'à l'ordinaire, ne put retenir ſa joie dans ſon cœur; il révéla ce ſecret domeſtique à ſes amis, & leur dit un jour, parlant de ſa femme, qu'elle avoit trouvé le moyen de lui faire déſirer le mauvais tems, & qu'il n'étoit jamais plus heureux que quand Jupiter étoit en colere. M. Portius Caton ne s'opiniâtroit donc pas dans une éternelle ſévérité; quoique la triſteſſe fût une des fonctions de ſa charge, il ne renonçoit pas abſolument à toutes ſortes de

plaiſanteries ; il ceſſoit quelquefois d'être fâcheux & inſupportable ; il avoit des rayons de joie & des intervalles de belle humeur. Les jeunes gens même pouvoient ſe plaire à ſa converſation.

Il étoit d'un tempérament robuſte, & il prit une ſeconde femme dans ſa vieilleſſe. Après la mort de ſa premiere, il avoit marié ſon fils à la fille de Paul Émile, ſœur du ſecond Scipion l'Africain; puis il aima une de ſes ſervantes. Mais, voyant que ſon fils & ſa belle-fille, qui demeuroient avec lui, en avoient du déplaiſir, & même de la honte, ſans leur rien marquer, il s'en-alla un matin, comme il avoit coutume, ſur la place, avec ceux qui l'accompagnoient ordinairement par honneur. Entre eux étoit un Salonius, qui avoit été autrefois ſon greffier. M. Porcius Caton, l'appellant par ſon nom, lui demanda s'il n'avoit point encore marié ſa fille; il la lui demanda, & le contract de mariage fut dreſſé ſur le champ. Comme les noces ſe préparoient, Caton le fils, prenant quelques-uns de ſes parens & amis avec lui, alla trouver ſon pere, & lui demanda, s'il avoit commis aucune faute envers lui, pour laquelle il lui amenât à la maiſon une marâtre. Alors, le pere s'écria: « O, ne dis jamais cela, mon fils, je trouve » bon tout ce que tu fais, & » ne m'en ſçaurois plaindre aucunement; mais, je le fais » parce que je déſire avoir pluſieurs enfans, & laiſſer pluſieurs Citoyens tels que tu es » à la République. » M. Porcius Caton eut de cette ſeconde femme un fils, qui fut ſurnommé du nom de la mere, Caton le Salonien. M. Porcius Caton avoit choiſi cette ſeconde femme de baſſe extraction & pauvre, croyant qu'il vivroit avec elle dans une parfaite concorde; mais, il ne trouva point dans cette méſalliance les avantages qu'il en avoit eſpérés, & toute ſa ſageſſe ne fut point capable de le garantir des mauvais effets de l'humeur ſuperbe de cette femme, qui abuſa de ſa fortune. Saint Jérôme, dans ſon premier livre contre Jovinien, allegue cet exemple, pour montrer que ceux qui épouſent une femme pauvre, afin d'être en paix chez eux, ne parviennent pas à leurs fins. M. Porcius Caton, pour éviter les inconvéniens de ſon premier mariage, ne voulut dans le ſecond ni biens ni nobleſſe, & néanmoins il y trouva les épines de l'emportement & de l'orgueil, tant il eſt aiſé de ſe tromper & de mal conjecturer ſur cette affaire.

Son fils aîné, celui de l'éducation duquel il avoit pris un ſoin particulier, étant mort dans ſa jeuneſſe, il ſupporta cette perte avec toute la conſtance & toute la fermeté d'un Philoſophe, & n'en perdit pas un ſeul moment de ſon applicarion aux affaires de la République. Car, il ne fit pas comme L. Lucullus après lui, & Métellus, ſurnom-

mé le Pieux; il ne tira pas de ſa vieilleſſe un prétexte de renoncer aux affaires, perſuadé que la charge & l'emploi d'un homme d'État, c'eſt de ſervir le public juſqu'à la fin de ſa vie. Il ne fit pas non plus ce que Scipion l'Africain avoit fait auparavant; car, ce dernier, irrité de l'envie qui s'étoit oppoſée à ſa gloire, avoit quitté la ville & s'étoit retiré aux champs, où, par un changement étrange, il ne ſe propoſa d'autre fin que de paſſer le reſte de ſa vie dans le repos & dans l'inaction. M. Porcius Caton, au contraire, ſe perſuada que la plus belle & la plus noble maniere de veiller, c'étoit de veiller en s'occupant toujours des affaires publiques. Seulement, quand il avoit un moment de loiſir, il avoit recours à quelques amuſemens & à quelques plaiſirs pour ſe délaſſer; c'étoit de compoſer des livres & de s'appliquer à l'agriculture. Voilà d'où vient qu'il avoit fait tant d'ouvrages, & des ouvrages ſi divers, & qu'il avoit écrit même des hiſtoires.

Pendant qu'il étoit encore jeune, il s'appliqua à l'agriculture à cauſe du profit qui en revenoit; car, il diſoit qu'il n'avoit que deux ſortes de revenu, le labour & l'épargne; mais, dans ſa vieilleſſe, il ne s'y adonna plus que pour le plaiſir & la théorie ſeulement. Quand il étoit à la campagne, ſa table étoit meilleure & mieux ſervie qu'à Rome; car, tous les jours il prioit à ſouper quelques amis du voiſinage, & il paſſoit joyeuſement le tems avec eux, en ſe montrant homme de très-bonne & très-agréable compagnie, non-ſeulement à ceux de ſon âge, mais encore aux jeunes gens, comme ayant une grande expérience du monde, & ayant vu par lui-même & entendu des autres, une infinité de choſes curieuſes que l'on entendoit avec plaiſir. Il étoit perſuadé que la table étoit un des moyens les plus propres à faire naître l'amitié. A la ſienne, les propos les plus ordinaires étoient les éloges des bons & braves Citoyens, & jamais on ne diſoit un ſeul mot des Citoyens méchans & inutiles, M. Porcius Caton ne ſouffrant pas qu'on en parlât à ſa table ni en bien, ni en mal, & en éloignant toujours l'occaſion.

Il avoit une telle grandeur d'ame & de génie, qu'en quelque rang que la fortune l'eût fait naître, dit Tite-Live, il ſe ſeroit infailliblement élevé par ſon propre mérite. Il ne lui manquoit aucun des talens qui ſont néceſſaires pour réuſſir dans les affaires, ſoit publiques, ſoit particulieres. Il étoit également au fait de ce qui appartient à la ville & de ce qui regarde la campagne. On a vu des Citoyens parvenir aux plus grandes charges, les uns par l'éloquence, les autres par la ſcience du droit, d'autres enfin par celle de l'art militaire. Pour lui, il avoit un naturel ſi heureux & tellement propre à tout, un génie ſi uni-

verſel, qu'à quelque objet qu'il s'occupât, on eût dit que c'étoit le ſeul pour lequel il fût né. Il étoit brave de ſa perſonne, & il y avoit peu d'Officiers qui ſe fuſſent plus ſignalés que lui par des actions de valeur perſonnelle ; & depuis qu'il fut parvenu aux grandes charges, il fut regardé comme un des plus grands & des plus habiles Généraux. Pendant la paix, ſi on le conſultoit ſur des matieres de droit, on trouvoit en lui un très-ſçavant Juriſconſulte ; s'il s'agiſſoit de plaider une cauſe, un Orateur très-éloquent. Et il n'eſt pas du nombre de ceux qui ſe ſont fait eſtimer pendant leur vie par le talent de la parole, mais qui n'ont laiſſé après eux aucun monument de leur éloquence. La ſienne, après avoir brillé de ſon vivant par ſa voix, a été après ſa mort comme conſignée à la poſtérité par des écrits de tout genre qui l'ont fait admirer. Il a laiſſé pluſieurs diſcours compoſés pour lui-même ou pour ſes amis, ou contre ſes adverſaires. Car, il eut toujours les armes à la main, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe défendre. Ses ennemis, qui étoient en grand nombre, lui donnerent bien de l'exercice, & de ſon côté il ne leur en donna pas moins. Dans la guerre qui fut continuelle entre la Nobleſſe & lui, l'on ne peut pas dire ſi elle le fatigua plus, qu'il ne la fit ſouffrir. Il faut avouer qu'il étoit d'un caractere auſtere, & même dur, & qu'il porta la liberté dans ſes invectives juſqu'à une aigreur outrée. Mais, en récompenſe, il étoit ſupérieur à toutes les paſſions qui dominent les hommes ; d'une innocence de mœurs rigide & inaltérable ; mépriſant également & la faveur, & les richeſſes ; ennemi de toute dépenſe ſuperflue ; ſi intrépide dans les périls, & ſi infatigable dans les travaux, qu'on pourroit preſque dire qu'il avoit un courage & un corps de fer, dont le tems, qui affoiblit tout, ne fut pas capable d'abattre ni d'altérer la vigueur.

L'on a recueilli quelques bons mots de ce grand homme, qui méritent d'être rapportés.

Un jour que le peuple vouloit abſolument que l'on fît une diſtribution de bled à tous les Citoyens, pour l'en détourner, il commença ainſi ſon diſcours : *Il eſt bien difficile, mes Citoyens, de parler à un ventre qui n'a point d'oreilles.* Une autrefois, blâmant l'exceſſive dépenſe que l'on faiſoit à Rome pour la table, il dit, *qu'il étoit bien difficile de ſauver une ville dans laquelle un poiſſon ſe vendoit plus cher qu'un bœuf.* Dans une autre rencontre, il dit, *que les Romains reſſembloient aux moutons ; car, comme un mouton ne fait rien de lui-même, & n'obéit point ſeul au berger, mais fait tout par compagnie, & ſuit les autres moutons, il en eſt de même de vous, Romains ; il y a tels Conſeillers, dont vous ne daigneriez pas ſuivre les avis, ſi vous les conſultiez chacun en particulier, & qui vous menent pour-*

tant comme ils veulent, quand vous êtes tous enſemble. Vous les ſuivez les uns à l'exemple des autres, comme de véritables moutons.

Dans un diſcours qu'il fit contre l'autorité que les femmes prenoient ſur leurs maris : *Tous les hommes*, dit-il, *gouvernent les femmes, nous gouvernons tous les hommes, & nos femmes nous gouvernent.* Mais, pour ce mot, il peut avoir été pris des Apophthegmes de Thémiſtocle. Comme le fils de ce dernier lui faiſoit ordonner pluſieurs choſes par ſa mere : *Ma femme*, lui dit Thémiſtocle, *les Athéniens gouvernent tous les Grecs ; je gouverne les Athéniens ; tu me gouvernes, & tu es gouvernée par ton fils. Qu'il uſe donc avec plus de modération de ſa puiſſance, qui, tout fou qu'il eſt, le rend maître des Grecs.*

Une autrefois, M. Porcius Caton dit, *que le peuple Romain mettoit le prix, non-ſeulement aux diverſes ſortes de pourpres, mais encore aux études & aux arts. Car*, ajouta-t-il, *comme les teinturiers emploient la pourpre, qui eſt la plus recherchée & qui plaît le plus, de même nos jeunes gens n'apprennent & ne recherchent que ce que vous approuvez & ce que vous louez.*

En les exhortant à la vertu, il leur dit : *Si c'eſt par la vertu & la ſageſſe que vous êtes devenus grands, ne changez point pour devenir pires que vous n'êtes ; mais, ſi c'eſt par l'intempérance & par le vice, changez pour devenir meilleurs ; car vous êtes devenus aſſez grands par ces méchantes voies.*

Pour ceux du peuple qui briguoient les charges, il diſoit, *que c'étoient des gens, qui, ne ſçachant pas le chemin, de peur de s'égarer, cherchoient des huiſſiers & des maſſiers qui marchaſſent devant eux pour les conduire.*

Il reprenoit ſes Citoyens de ce qu'ils éliſoient ſouvent les mêmes perſonnes pour les élever aux premieres dignités, & il leur diſoit : *Vous paroiſſez, ou n'eſtimer pas beaucoup ces charges, ou ne trouver pas beaucoup de gens dignes de les remplir.*

A l'occaſion d'un de ſes ennemis qui menoit une vie très-honteuſe & très-infâme : *Sa mere*, dit-il, *prend pour une malédiction, & non pour une priere, quand quelqu'un ſouhaite que ce fils lui ſurvive.*

Un jour, en montrant un homme qui avoit vendu quelques héritages que ſon pere lui avoit laiſſés ſur la côte de la mer, il faiſoit ſemblant de l'admirer & de le regarder comme un homme plus fort que la mort même. *Car*, diſoit-il, *ce que la mer auroit eu de la peine à miner & à inonder, il l'a englouti tout d'un coup ſans la moindre peine.*

Le roi Eumene étant allé à Rome, le Sénat le reçut avec toutes ſortes d'honneurs, & tous les Romains s'empreſſoient autour de lui, & lui faiſoient la cour à l'envi les uns des autres ; mais, on voyoit manifeſtement que M. Porcius Caton le mépriſoit & cherchoit à l'éviter. Sur quoi, quelqu'un lui ayant dit : *Pourquoi fuyez-vous ainſi Eumene ? C'eſt un ſi bon Prince, & ſi bon*

ami des Romains. Si bon Prince qu'il te plaira, lui répondit-il, *mais moi je ſais qu'un Roi eſt toujours un animal mangeur de chair humaine ; & de tous les Rois qu'on a le plus vantés, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe être comparé à un Épaminondas, à un Périclès, à un Thémiſtocle, à un Manius Curius, ni même à un Amilcar, ſurnommé Barca.*

Il diſoit ordinairement, *que ſes ennemis le haiſſoient, parce qu'il ſe levoit la nuit, non pour vaquer à ſes affaires, mais pour vaquer à celles de la République, & qu'il aimoit mieux, en faiſant bien, n'en être pas récompenſé, qu'en faiſant mal, n'en être pas puni ; que pour lui il pardonnoit aux autres leurs fautes, mais qu'il ne ſe pardonnoit jamais les ſiennes.*

Un jour, les Romains ayant nommé trois Ambaſſadeurs pour les envoyer au Roi de Bithynie, dont l'un avoit les pieds perdus de la goutte, l'autre avoit un grand vuide au crâne pour avoir été trépané, & le troiſieme paſſoit pour fou ; M. Porcius Caton, plaiſantant ſur ce beau choix, dit *que Rome envoyoit une Ambaſſade qui n'avoit ni pieds, ni tête, ni ſens.*

Dans l'affaire des bannis d'Achaïe, Scipion l'ayant ſollicité, à la priere de Polybe, de favoriſer la cauſe de ces bannis, quand l'affaire fut portée au Sénat, il y eut de grandes conteſtations ; les uns vouloient que ces bannis fuſſent renvoyés dans leur patrie, & rétablis dans leurs biens, & les autres s'y oppoſoient. Enfin, M. Porcius Caton, ſe levant pour opiner à ſon tour, dit : *Comme ſi nous n'avions rien à faire, nous nous amuſons ici à diſputer tout un jour ſur quelques petits méchans vieillards de Grece pour ſçavoir s'ils ſeront plutôt enterrés par nos foſſoyeurs que par ceux de leur païs.* L'arrêt du Sénat fut que les bannis ſeroient renvoyés.

Quelques jours après, Polybe ſollicitoit la permiſſion d'entrer encore au Sénat, pour demander que ces bannis fuſſent rétablis dans les honneurs & dignités qu'ils avoient avant leur banniſſement ; mais, avant que de faire cette démarche, il voulut preſſentir le ſentiment de M. Porcius Caton. Il va donc le trouver, & lui communique ſon deſſein. M. Porcius Caton ſe prenant à rire, lui dit : *Polybe, vous n'imitez pas la ſageſſe d'Ulyſſe ; vous voulez rentrer dans l'antre du Cyclope pour un chapeau & pour une ceinture que vous y avez oubliés.*

Il diſoit *que les fous ſervent plus à l'inſtruction des ſages, que les ſages à l'inſtruction des fous ; car, les ſages fuient l'exemple des fous, & les fous ne ſuivent pas l'exemple des ſages.*

Il diſoit encore que *des jeunes gens, il aimoit bien mieux ceux qui rougiſſoient, que ceux qui pâliſſoient ; & qu'à la guerre, il ne vouloit point d'un ſoldat, qui en marchant remuoit les mains, & en combattant remuoit les pieds, & qui ronfloit plus haut dans ſon lit, qu'il ne crioit dans les batailles.*

Pour ſe moquer d'un homme

qui étoit d'une groſſeur exorbitante : *A quoi*, dit-il, *peut être utile à ſa patrie un corps qui n'eſt que ventre ?*

Un homme, décrié pour ſes plaiſirs, cherchoit à faire liaiſon avec lui, mais il le refuſa toujours, diſant *qu'il ne pourroit vivre avec un homme qui avoit plus de ſentiment dans le palais que dans le cœur.*

Il diſoit *que l'ame d'un amant vit dans un corps étranger ; & que dans ſa vie il n'y avoit que trois choſes dont il ſe repentoit, la premiere, d'avoir confié un ſecret à ſa femme ; la ſeconde, d'avoir été par mer lorſqu'il pouvoit aller par terre ; & la troiſieme, d'avoir paſſé un jour ſans rien faire.*

A un vieillard fort corrompu, il dit : *Mon ami, la vieilleſſe a aſſez d'autres laideurs ; n'y ajoute point encore la laideur du vice.*

Un Tribun du peuple, qui étoit ſoupçonné de s'être ſervi de poiſon, propoſoit une loi injuſte qu'il s'efforçoit de faire paſſer. M. Porcius Caton lui dit : *Mon enfant, je ne ſais lequel eſt le plus dangereux, ou de boire ce que tu prépares, ou d'autoriſer ce que tu écris.*

Accablé d'injures par un homme fort débauché, & qui vivoit dans un fort grand déſordre, il lui répondit : *Le combat eſt trop inégal entre toi & moi ; tu entens volontiers des ſottiſes & des infamies, & tu en dis avec plaiſir, & moi ni je ne ſuis accoutumé à en entendre, ni je ne prends plaiſir à en dire.*

Le mêlange de qualités contraires, qui paroiſſoit dans ſa conduite & dans ſes mœurs, ſe trouvoit dans ſon ſtyle, qui étoit enſemble gracieux & fort, doux & véhément, railleur & auſtere, ſententieux & pourtant ſimple & familier comme celui qu'on emploie dans les converſations & les diſputes. Et comme Platon dit de Socrate, *que par le dehors il paroiſſoit aux paſſans un homme groſſier, un ſatyre, & un débauché, mais qu'en-dedans il étoit plein de vertu, & qu'il en ſortoit des diſcours graves & tout divins, qui remuoient l'ame, qui arrachoient des larmes à ceux qui les écoutoient ;* on peut dire la même choſe de M. Porcius Caton.

Cependant, on prétend qu'il ne s'attacha que fort tard aux lettres Grecques, & qu'il étoit déjà avancé en âge, quand il commença à lire les livres Grecs, parmi leſquels il profita un peu de Thucydide, & beaucoup davantage de Démoſthene, pour former ſon ſtyle & pour ſe rendre éloquent. Ses écrits étoient ſuffiſamment ornés, & enrichis de maximes & d'hiſtoires empruntées de ces livres ; & parmi ſes moralités & ſes ſentences, il y en avoit un grand nombre tirées & traduites de ces originaux.

Cornélius Népos aſſure que M. Porcius Caton fit des progrès ſi inconcevables, qu'il ſeroit difficile de trouver dans l'Hiſtoire Grecque ou Romaine, quelque choſe qui eût échappé à ſa connoiſſance. Auſſi, Pline l'a appellé

omnium bonarum artium Magiſtrum ; & Cicéron, *librorum Helluonem*, dévoreur de livres ; non qu'il les lût, comme pluſieurs, rapidement & ſans fruit, mais avec une avidité inſatiable & une pleine réflexion.

Il étoit très-verſé dans l'intelligence des loix & des communes. Il compoſa dans ſa jeuneſſe pluſieurs harangues ; il en publia plus de cent cinquante que Cicéron a fort louées, non ſans remarquer que perſonne ne les liſoit. On les traita ſans doute, cent ans après la mort de M. Porcius Caton, comme nous traitons aujourd'hui les harangues qui furent prononcées aux Etats du Royaume, ou aux ouvertures des audiences au ſeizieme ſiecle.

M. Porcius Caton ſe mit à écrire l'hiſtoire étant déjà vieux ; & Cornélius Népos dit que de ſon tems il y avoit ſept livres de ſon travail ſur cette matiere. Le premier comprenoit les actions des Rois de Rome ; le ſecond & le troiſieme traitoient du commencement & de la fondation de chaque ville d'Italie ; & c'eſt apparemment pour cela qu'il avoit donné à tous ſes livres hiſtoriques le titre général d'*Origines*. Il décrivoit dans le quatrieme la premiere guerre Punique, & la ſeconde faiſoit la matiere du cinquieme. Il eſt vrai qu'il avoit réduit toutes ces hiſtoires en abrégé. Il avoit traité de la même maniere les autres guerres du peuple Romain, juſqu'au tems de la Préture de Servius Galba, qui fit une invaſion dans la Luſitanie & ravagea cette grande province. Il ſe contentoit de marquer les faits & les actions les plus conſidérables, ſans nommer ceux qui avoient commandé dans toutes ces guerres. Il mêloit auſſi la deſcription des particularités les plus curieuſes qui ſe trouvoient en Italie & dans les deux Eſpagnes. L'application, l'exactitude & le ſçavoir regnoient par-tout dans ces ouvrages, & en faiſoient le principal caractere.

Plutarque parle d'un traité de la choſe ruſtique, dans lequel M. Porcius Caton enſeigne à faire pluſieurs différentes ſortes de gâteaux, & la maniere de conſerver les fruits ; il n'y a point de détail de toute l'économie ruſtique où il n'entre ; il va juſqu'à donner la méthode d'engraiſſer les oies, la volaille, les pigeons, & tout cela eſt traité avec un ſtyle court, ſerré, précis & très-convenable. C'eſt le ſeul de ſes ouvrages qui nous ſoit reſté ; nous n'avons des autres que quelques fragmens.

PORCIUS [M.] CATON, *M. Porcius Cato.* (*a*) fils de M. Porcius Caton, & arriere-petit-fils de M. Porcius Caton le Cenſeur par ſon ayeul M. Porcius

(*a*) Plut. Tom I. pag. 759. *& ſeq.* Cæſ. de Bell. Civil. L. I. p. 432, 469. *& ſeq.* Hirt. Panſ. de Bell. Afric. pag. 767, *& ſeq.* Flor. pag. 111, 147. *& ſeq.* Vellei. Patere. L. II. c. 35. Tacit. Annal. L. XVI. c. 22. Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag. 293. Crév. Hiſt. Rom. Tom. V. pag. 494, 495. Tom. VI. pag.

Caton Salonianus, naquit vers l'an de Rome 656, & 96 avant Jeſus-Chriſt. Perſonnage intéreſſant dès ſes premieres années, il fut juſqu'à la fin un rigide partiſan de la vertu. Pour le diſtinguer de ſon biſayeul, Caton le Cenſeur, on l'appelle Caton d'Utique, parce que, comme nous le verrons dans la ſuite, il mourut à Utique, ville d'Afrique.

Il avoit une ſœur de pere & de mere, qui ſe nommoit Porcia. Sa mere avoit eu d'un premier mariage d'autres enfans; ſçavoir, un fils, dont le nom étoit Servilius Cépion, & pluſieurs filles, dont la plus connue eſt la mere de M. Brutus. Tous ces enfans, ayant été laiſſés orphelins de pere & de mere, furent élevés dans la maiſon du célebre tribun Livius Druſus, leur oncle maternel.

Dès ſa plus tendre enfance, M. Porcius Caton montra ce qu'il ſeroit un jour. Son air de viſage, ſon ton de voix, ſon regard, & la façon même dont il ſe comportoit dans les jeux & les amuſemens de ſon âge, tout annonçoit en lui un caractere ſérieux, ſolide & conſtant. Dur & inacceſſible à la flatterie, il étoit encore moins capable de ſe laiſſer vaincre par la crainte. En effet, pendant ſon enfance, les peuples d'Italie, alliés des Romains, ſollicitoient le droit de bourgeoiſie dans Rome. Pompédius Silo, un de leurs principaux Chefs, & qui étoit logé chez Livius Druſus, s'aviſa de demander en badinant au jeune M. Porcius Caton ſa recommandation auprès de ſon oncle. L'enfant, gardant le ſilence, témoigna par ſon regard & par un air de mécontentement ſur ſon viſage, qu'il ne vouloit point faire ce qu'on lui demandoit. Pompédius Silo inſiſta ſans pouvoir rien obtenir. Enfin, il prit le jeune enfant par le milieu du corps, le porta à la fenêtre, & le balançant en-dehors, il le menaça de le laiſſer tomber, s'il perſévéroit dans ſon refus. Mais, la crainte ne fit pas plus d'effet que les prieres. Auſſi Pompédius Silo, en le remettant dans la chambre, s'écria: « Quel bon» heur pour l'Italie, que ce ne » ſoit là qu'un enfant! car, s'il » étoit en âge d'homme, nous » n'aurions pas un ſeul ſuf» frage. »

Ce trait ſingulier de l'enfance de M. Porcius Caton prouve bien quelle étoit dès-lors ſon intrépidité. Il rioit peu & rarement. Il n'étoit point ſujet à ces petites coleres, qui paſſent auſſi promptement dans les enfans qu'elles s'excitent; mais, quand il faiſoit tant que de ſe fâcher, c'étoit tout de bon; & il n'étoit pas aiſé de le ramener. Du reſte, doux & docile, il obéiſſoit volontiers à ſes maîtres, mais il demandoit raiſon de tout; & ſon

38, 395. *& ſuiv.* Tom. VII. pag. 71. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. I. p. 351. Tom. VII. pag. 135. *& ſuiv.*

Précepteur, homme ſachant vivre, & qui aimoit mieux faire uſage avec ſon diſciple de la raiſon que des coups, ne manquoit pas de ſatisfaire la curioſité de cet enfant.

Une autrefois, un de ſes parens l'ayant prié avec d'autres enfans à un repas qu'il donnoit pour célébrer le jour de ſa naiſſance, tous ces enfans ſe trouvant là enſemble, & ne ſachant que faire en attendant le ſouper, ſe mirent à jouer dans un coin de la maiſon, les uns avec les autres, grands & petits. Leur jeu étoit de repréſenter un jugement dans toutes les formes; il y avoit des juges, des accuſateurs, des défendeurs & des huiſſiers pour mener en priſon ceux qui ſeroient condamnés. Un de ces enfans qui avoient été jugés, & qui étoit fort beau de viſage, fut livré à un garçon plus grand que lui, qui le mena dans une petite chambre où il l'enferma. L'enfant eut peur & ſe mit à appeller M. Porcius Caton à ſon ſecours. M. Porcius Caton, ſe doutant d'abord de ce que c'étoit, courut à la porte de la chambre, & pouſſant ceux qui ſe mettoient au-devant de lui, & qui vouloient l'empêcher d'entrer, il délivra l'enfant, & tout en colere il l'emmena dans ſa maiſon où la plupart des autres enfans le ſuivirent.

Tout cela rendit le jeune M. Porcius Caton ſi célebre, que L. Sylla, voulant donner au peuple le ſpectacle du tournoi ſacré des enfans à cheval, que les Romains appelloient *Troye*, & ayant choiſi les enfans des plus nobles maiſons, qu'il préparoit & inſtruiſoit pour cette grande journée, nomma les deux capitaines des deux bandes. Le premier fut reçu agréablement par tous les autres à cauſe de ſa mere, car il étoit fils de Métella femme de L. Sylla; mais, ils ne voulurent jamais de l'autre appellé Sextus, quoiqu'il fût propre neveu du grand Pompée, & ils ſe mirent tous à crier qu'ils ne courroient point & ne le ſuivroient point. L. Sylla leur demanda quel autre enfant ils vouloient donc qu'il mît à leur tête; ils répondirent tous M. Porcius Caton; & Sextus ſe retira, lui cédant volontairement cet honneur comme au plus digne.

L. Sylla étoit ami de ſa famille, & lui permettoit, par cette raiſon, de venir le voir quelquefois. C'étoit une faveur ſignalée; & le Précepteur du jeune M. Porcius Caton, qui ſentoit combien cette diſtinction étoit honorable & utile pour ſon éleve, le menoit ſouvent à la maiſon de L. Sylla. Tout y reſpiroit l'horreur; on n'y voyoit que têtes ſanglantes que l'on y apportoit de toutes parts, ou de malheureux citoyens que l'on en emmenoit pour les faire périr dans les tourmens. L'enfant, frappé de cet horrible ſpectacle, & voyant tout le monde gémir ſecrétement, demanda à ſon Précepteur pourquoi perſonne ne tuoit un tel Tyran. *C'eſt*, lui répon-

dit-il, *qu'on le craint encore plus qu'on ne le hait. Et que ne m'avez-vous donc*, reprit l'enfant, *donné une épée, afin que je tuaſſe le Tyran, & que je délivraſſe ma patrie de la ſervitude?* Il prononça ces mots d'un ton de voix & d'un air de viſage, qui firent trembler Sarpédon. C'étoit le nom du Précepteur, qui depuis ce moment obſerva ſoigneuſement ſon Diſciple, dans la crainte qu'il ne ſe portât à un coup hardi, auquel alors perſonne n'oſoit penſer.

Ce caractere ſi ferme n'étoit rien moins que farouche & inſenſible. Il aima tendrement ſon frere; & dans ſes premieres années, comme un jour quelqu'un lui demanda, qui il aimoit plus que tout autre, il répondit que c'étoit ſon frere. On inſiſta, & on voulut ſavoir à qui il accordoit le ſecond rang dans ſon amitié. Il répondit que c'étoit à ſon frere; & preſſé de nouveau, il ne donna point d'autre réponſe, juſqu'à ce que celui qui lui faiſoit ces queſtions ſe rebuta. Cette amitié crût avec l'âge; & lorſque M. Porcius Caton eut vingt ans, il ne ſoupa jamais, il ne fit aucun voyage, il ne parut jamais dans la place publique, qu'avec ſon frere. Il ſe diſtinguoit néanmoins de lui, en ce qu'il n'uſoit point de parfums; & dans tout le reſte de ſa conduite il étoit exact & ſévere. Auſſi Cépion, lorſqu'il s'entendoit louer ſur ſa retenue & ſa ſageſſe, diſoit que comparé aux autres il pouvoit bien mériter quelque éloge; *mais*, ajoutoit-il, *quand je me regarde vis-à-vis de M. Porcius Caton, je me trouve un Apicius.*

M. Porcius Caton, ayant été fait Prêtre d'Apollon, ſe ſépara de ſon frere, & emporta ſa part de la ſucceſſion aux biens paternels, qui ſe trouva monter à cent vingt talens. Mais, malgré tout ce bien, il mena encore une vie plus étroite & plus reſſerrée. Il lia ſur-tout un commerce intime avec Antipater de Tyr, Philoſophe Stoïcien, & s'appliqua particulierement à l'étude de la morale & de la politique, étant ſi enflammé d'amour pour toute vertu, qu'il paroiſſoit y être pouſſé par une inſpiration divine. Il étoit ſur-tout charmé de la beauté de la juſtice, mais de cette juſtice ſévere & inflexible, qui ne mollit ni par grace, ni par faveur.

Cet excès eſt vicieux; car, la juſtice, portée à la derniere rigueur, devient ſouvent injuſtice! La juſtice la plus digne de l'homme, c'eſt une juſtice modérée qui ſe relâche quelquefois de ſes droits. Cicéron, dans ſon oraiſon pour L. Licinius Muréna, reproche à M. Porcius Caton cette ſévérité outrée, mais en même tems il tâche de l'excuſer, en diſant que tout ce qu'on admiroit dans ce grand perſonnage, venoit de ſon heureux naturel, & lui appartenoit en propre; & que ce qui lui manquoit, & qu'on auroit voulu y trouver, ne venoit que des maîtres qu'il avoit ſuivis, dont le ſçavoir & l'autorité

l'autorité l'avoient entraîné, & qui lui avoient enſeigné que le ſage ne donnoit rien à la faveur; qu'il ne pardonnoit jamais aucune faute; qu'il n'y avoit jamais que des fous & des hommes légers qui fuſſent touchés de pitié, & que ce n'étoit pas être homme que de ſe laiſſer appaiſer & fléchir. « Les Publicains viennent vous » demander quelque grace, lui » diſoient-ils, prenez bien gar- » de que la faveur n'ait quelque » pouvoir ſur vous. Des gens, » accablés de calamités & de » miſere, viennent à vos pieds, » vous ſerez un méchant & un » ſcélérat, ſi la compaſſion vous » fait faire la moindre cho- » ſe pour les ſoulager. Quel- » qu'un vous avoue qu'il a fait » une faute, & il vous en de- » mande pardon, c'eſt un crime » que de pardonner. » Telle eſt, ajoute Cicéron, la doctrine que M. Porcius Caton a ſuivie, non pas pour diſputer, mais pour en faire la regle de ſa vie. Cicéron lui oppoſe enſuite le ſentiment des autres Philoſophes, ſur-tout d'Ariſtote & de Platon qui enſeignent que la faveur a quelquefois du pouvoir ſur l'eſprit du ſage; qu'il eſt de l'homme de bien d'avoir pitié; que tous les péchés n'étant pas égaux, les peines doivent être différentes; que l'homme conſtant & ferme ſçait pardonner dans l'occaſion; & que s'il ſe met quelquefois en colere, il ſe laiſſe auſſi quelquefois appaiſer & fléchir. Et il ajoute que ſi la fortune avoit jetté M. Porcius Caton entre les mains de ces maîtres, il ne ſeroit véritablement ni plus homme de bien, ni plus vaillant, ni plus tempérant, ni plus juſte, car cela eſt impoſſible; mais, il auroit un peu plus de penchant à la douceur. Quel art, quelle délicateſſe & quel éloge dans cette Cenſure!

M. Porcius Caton cultiva l'éloquence, comme une arme néceſſaire pour défendre les droits de la juſtice, & pour faire valoir les bonnes raiſons. Il ſemble néanmoins qu'il s'en cachât; car, il ne s'exerçoit point avec d'autres jeunes gens de ſon âge, & perſonne ne l'entendit jamais déclamer. Il ne cherchoit point non plus l'occaſion de ſe produire; enſorte qu'un de ſes amis lui dit un jour: *On blâme votre ſilence. A la bonne heure*, répondit M. Porcius Caton, *pourvu qu'on ne trouve rien à blâmer dans ma conduite. Je commencerai à parler, lorſque je ſerai en état de le faire de façon à ne pas mériter d'être condamné au ſilence.*

Il ſe crut néanmoins obligé de défendre par une action publique un monument de ſa famille & de ſon nom. Les Tribuns du peuple avoient coutume de donner leurs audiences dans la Baſilique Porcia, ouvrage de M. Porcius Caton le Cenſeur; & comme il y avoit une colomne qui embarraſſoit leurs ſieges, ils entreprirent de l'ôter, ou de la tranſporter ailleurs. Le jeune M. Porcius Caton s'y oppoſa, & fit ſur ce ſujet un diſcours, qui donna une idée très-avantageu-

ſe & de ſon éloquence & de la nobleſſe de ſes ſentimens. Son ſtyle n'avoit rien qui ſe reſſentît du goût ordinaire à ſon âge, nulles fleurs, nulle élégance recherchée. Il étoit ſimple & uni, plein de choſes, & ferme juſqu'à la ſévérité. Du reſte, la briéveté du tour qu'il donnoit à ſes penſées, ne laiſſoit pas d'avoir de quoi plaire; & la gravité qui faiſoit le fond de ſon caractere, ſe trouvoit ici tempérée par la nature de la cauſe qu'il défendoit, & qui lui donnoit moyen de ſe gagner les cœurs. On étoit charmé de voir un jeune homme prendre un intérêt vif & tendre à la mémoire du plus illuſtre de ſes ancêtres. Sa voix étoit forte, & capable de ſe faire entendre d'un ſi grand peuple; & de plus elle ſe ſoutenoit avec une vigueur, que nulle fatigue ne pouvoit vaincre. Souvent il eſt arrivé à M. Porcius Caton de parler une journée entiere ſans éprouver ni épuiſement ni laſſitude. Il eut le ſuccès qu'il ſouhaitoit dans ſon affaire contre les Tribuns. Après quoi il rentra dans ſon ſilence, & ſe livra de nouveau à ſes exercices.

Il ne cultiva pas uniquement ſon eſprit; il travailla auſſi à fortifier & à endurcir ſon corps d'une façon utile, & qui pût être de pratique. Ainſi, il s'accoutumoit à ſouffrir le chaud & le froid, à recevoir ſur ſa tête nue & le ſoleil & la neige, à marcher à pied non-ſeulement dans des promenades, mais dans des voyages, & cela en toute ſaiſon. Ses amis, qui l'accompagnoient, étoient à cheval; & M. Porcius Caton à pied ſe joignoit tantôt à l'un, tantôt à l'autre, pour faire la converſation tout en voyageant. Quand il étoit malade, il ne connoiſſoit d'autre remede que la patience & la diete. Il s'enfermoit, & ne voyoit perſonne, juſqu'à ce qu'il ſe ſentît guéri.

Dans ſes repas, il ne ſouffroit aucune diſtinction entre lui & ceux qu'il admettoit à ſa table; & pendant long-tems il y fut très-ſobre, buvant ſeulement un coup après le repas, enſuite de quoi il ſe retiroit. Mais, il s'accoutuma inſenſiblement à boire beaucoup, & à tenir table ſouvent juſqu'au matin. Ses amis l'excuſoient, ſur ce qu'occupé tout le jour aux affaires de la République, ſans prendre aucun relâche, il n'avoit que les nuits pour jouir du plaiſir de la converſation avec des gens de lettres & des Philoſophes. Auſſi, un certain Memmius ayant voulu, dans une aſſemblée, faire un reproche à M. Porcius Caton de cette pratique où il étoit, & ayant dit qu'il paſſoit les nuits entieres à boire, Cicéron prit ſa défenſe, & dit à ce Cenſeur: « Mais, » vous ne lui reprocherez pas » au moins de paſſer les jours » entiers à jouer aux dés. » C'eſt ce qu'on pouvoit dire de mieux pour ſauver l'honneur de M. Porcius Caton.

Après tout, cette apologie, aſſez foible en elle-même, devient abſolument inſuffiſante, s'il eſt vrai, comme Jules Céſar l'en accuſoit, qu'il pouſſa les choſes juſqu'à s'enivrer. Nous

ne ſavons ſi ſur la foi d'un ennemi nous devons croire l'aventure dont nous allons parler. Mais, Jules Céſar racontoit que M. Porcius Caton avoit été trouvé ivre au coin d'une rue par une troupe de gens du peuple, qui alloient de grand matin, ſelon l'uſage, au lever de quelque ſeigneur; & que lorſqu'ils l'eurent reconnu en lui découvrant le viſage, ils rougirent de honte. *Vous euſſiez cru*, ajoutoit-il, *non qu'ils avoient pris M. Porcius Caton en faute, mais que c'étoit M. Porcius Caton qui les y trouvoit.* Pline a raiſon de remarquer que par cette réflexion Jules Céſar loue ſon ennemi en même tems qu'il le blâme. Mais, il n'en eſt pas moins vrai que le vice de l'ivrognerie, qui eſt celui des porte-faix & de la plus vile canaille, dépareroit beaucoup la gravité d'un perſonnage tel que M. Porcius Caton. C'eſt une penſée non-ſeulement abſurde, mais deſtructive de toute morale, que celle de Séneque, ſon outré panégyriſte & preſque ſon adorateur, qui oſe avancer qu'il eſt plus aiſé de rendre l'ivrognerie honnête, que M. Porcius Caton vicieux.

C'étoit un homme ſingulier, & en qui il s'en faut bien que tout ſoit imitable. On peut compter, par exemple, pour un travers, quoiqu'en une matiere beaucoup moins grave, le plan qu'il s'étoit fait de contrequarrer le goût de ſon ſiecle dans des choſes indifférentes. Ainſi, parce qu'il voyoit que la pourpre d'une couleur vive & éclatante étoit à la mode, il la choiſiſſoit ſombre & foncée. Souvent il paroiſſoit en public au milieu du jour ſans tunique & en pantoufles. Plutarque a beau remarquer que M. Porcius Caton ne tiroit point de gloire de ces ſingularités, mais vouloit s'accoutumer à n'avoir honte que de ce qui eſt véritablement honteux. L'homme ſage & judicieux, qui ſent qu'il ſe ſingulariſe aſſez par la pratique des vertus néceſſaires, évite de contredire le goût public dans des bagatelles. Les uſages univerſels, lorſqu'ils ſont innocens, l'aſſujettiſſent & le ſubjuguent.

La grandeur d'ame & la conſtance de M. Porcius Caton ſont aſſurément admirables. Mais, il y joignoit quelquefois une hauteur & un mépris pour les autres, que Séneque peut bien prendre pour une matiere d'éloges, mais que ne loueront jamais ceux qui ont appris à diſtinguer l'orgueil de la vertu. « M. Porcius Caton, dit Séne-» que, ayant reçu un coup au » viſage, ne ſe fâcha point, ne » ſe vengea point, il ne par-» donna pas même l'offenſe, » mais il nia qu'il l'eût reçue.» Et ſa penſée, ſelon ſon interprete, étoit que ſa vertu l'élevoit ſi haut, que l'injure ne pouvoit parvenir juſqu'à lui. Il prouva plus de grandeur d'ame, au jugement de Séneque, en ne reconnoiſſant point qu'il eût été offenſé, que s'il eût pardonné l'offenſe. « C'eſt, ajoute-t-il ail-» leurs, l'eſpece de vengeance

» la plus insultante, que de ne pas » trouver l'offenseur digne de » sa colere. » Plusieurs rendent plus profonde une plaie, légere en soi, en voulant se venger. Celui-là est vraiment grand, qui, semblable au lion, écoute sans y faire attention les inutiles aboiemens des petits chiens. Une constance si superbe, mais si conforme aux principes de l'école Stoïcienne, est une preuve manifeste, que la Philosophie humaine ne corrige un vice que par un autre.

Ces taches sur la vie de M. Porcius Caton n'empêchent pas qu'il ne doive être regardé comme l'un des plus vertueux payens qui aient jamais été. Ainsi, par exemple, c'est une chose bien louable que dans une ville corrompue, & sous une religion licentieuse, il ait passé une jeunesse parfaitement sage, & n'ait connu que l'amour légitime pour sa femme. Il rechercha d'abord Lépida, qui avoit été promise à Métellus Scipion; mais le mariage s'étoit rompu; cependant, lorsque celui de M. Porcius Caton alloit se conclure, Métellus Scipion se ravisa, & fut préféré. Cet affront piqua vivement notre Philosophe. Il voulut faire un procès à Métellus Scipion; & ses amis lui ayant fait sentir le ridicule d'un tel projet, il fallut au moins qu'il se vengeât par des iambes, dans lesquels il imita l'aigreur d'Archiloque, sans copier pourtant sa licence & ses obscénités. Quand ce feu se fut ralenti, il épousa Atilia, fille de Serranus. Mais, moins heureux que Lélius, l'ami du second Scipion l'Africain, il ne fut pas en son pouvoir de faire ensorte que ce premier engagement fût aussi le seul; & sa femme s'étant trouvée moins sage que lui, il fut obligé de la répudier, après en avoir eu deux enfans.

M. Porcius Caton servit d'abord comme volontaire dans la guerre de Spartacus, sous le Consul L. Gellius Poplicola, l'an de Rome 680, & 72 avant Jesus-Christ. Dès-lors, il s'étoit fait des admirateurs & des envieux. Le luxe & la mauvaise discipline regnoient dans l'armée Romaine. M. Porcius Caton attira sur lui tous les yeux par sa simplicité & sa modestie, soutenues de tout le courage nécessaire dans les occasions périlleuses, & de preuves fréquentes d'un esprit supérieur. Le refus qu'il fit des dons militaires que lui offroit L. Gellius, & qu'il prétendoit n'avoir pas mérités, sembla fort extraordinaire.

Il fut fait en ce tems-là une ordonnance, par laquelle il étoit défendu à ceux qui briguoient les charges d'avoir auprès d'eux de ces gens que les Romains appelloient Nomenclateurs. M. Porcius Caton, briguant la charge de Tribun des soldats, obéit seul à cette loi, & fit si bien par lui-même qu'il salua & appella par leur nom tous les citoyens. Cela déplut extrêmement à ceux mêmes qui le louoient; car, plus ils voyoient que tout ce qu'il faisoit étoit beau, plus la diffi-

culté qu'ils trouvoient à l'imiter, le leur rendoit odieux & inſupportable.

Ayant donc été nommé Tribun des ſoldats, il fut envoyé en Macédoine. En partant pour cette Province, il mena avec lui quinze eſclaves, deux affranchis & quatre amis. Sur toute la route, tant qu'il eut à voyager ſur terre, il marcha, ſelon ſon uſage, à pied, pendant que ſes amis étoient à cheval. Arrivé à l'armée, & chargé par ſon Général Rubrius de la conduite d'une légion, il crut qu'en qualité d'officier revêtu d'un commandement important, c'étoit peu pour lui de ſe montrer perſonnellement vertueux, mais qu'il s'agiſſoit de faire de ceux qu'il avoit ſous ſes ordres des hommes qui lui reſſemblaſſent. Pour y parvenir, il n'anéantit point la terreur du commandement, mais il y joignit la raiſon & la douceur, procédant toujours par voie de perſuaſion, & inſtruiſant ſoit les officiers ſubalternes, ſoit les ſoldats, des motifs de tout ce qu'il leur commandoit; à quoi il ajoutoit les peines & les récompenſes, ſelon la conduite que chacun avoit tenue. Ce plan lui réuſſit à merveille; & il ſeroit difficile de dire s'il rendit ſes ſoldats plus amateurs de la paix, ou plus guerriers; plus ardens à agir, ou plus retenus par le reſpect des loix & de la juſtice. Ils étoient redoutables aux ennemis, doux & aimables aux alliés, timides pour le mal, & pleins de feu pour mériter les louanges. Quel modele pour de jeunes Colonels! Et pourquoi faut-il que de tels exemples ſoient ſi rares?

M. Porcius Caton, ſans avoir agi par aucun motif d'intérêt propre, recueillit néanmoins le fruit de ſa bonne conduite. On ne pouvoit rien ajouter aux ſentimens d'eſtime, de reconnoiſſance, de reſpect & de tendreſſe, que ſes ſoldats avoient pour lui. Ils le voyoient faire volontairement tout ce qu'il commandoit aux autres. Se rendre plus ſemblable aux ſimples ſoldats qu'aux officiers pour les habillemens, pour les équipages, pour la maniere dont il faiſoit les marches, & s'élever par la dignité de ſes mœurs, par la nobleſſe de ſes ſentimens, & par la ſupériorité de ſes vues, au-deſſus de tous ceux qui portoient les titres de Généraux & de Proconſuls. M. Porcius Caton en tout cela ne ſe propoſoit que de leur inſpirer l'amour de la vertu, & il leur inſpiroit, ſans le vouloir & ſans y penſer, l'amour de ſa perſonne. Car, l'amour ſincere de la vertu n'entre point dans l'ame, ſans l'affection & le reſpect pour ceux dont on en reçoit les enſeignemens. Ceux, qui ſe contentent de louer les gens de bien ſans les aimer, rendent hommage à leur gloire, mais ils ne ſont ni admirateurs ni imitateurs de leur vertu.

Le zele de M. Porcius Caton pour le Stoïciſme, étoit ſi grand, que pendant qu'il étoit en Macédoine Tribun des ſoldats, ayant entendu parler d'un Stoïcien cé-

lebre, qui ſe nommoit Athénodore, & qui retiré auprès de Pergame, & déjà avancé en âge, avoit réſiſté conſtamment à toutes les ſollicitations de pluſieurs Princes & Rois, ſans ſe laiſſer jamais perſuader d'abandonner ſa retraite, il réſolut, à quelque prix que ce pût être, de ſe l'attacher. Il comptoit aſſez ſur ſa vertu, pour ne pas déſeſpérer de réuſſir, où tant d'autres avoient échoué. Mais, il ne crut pas néanmoins que ce fût une affaire à traiter par lettres. Il profita d'un congé de deux mois, qui étoit de regle, pour ſe tranſporter à Pergame; & ayant triomphé de la réſiſtance d'Athénodore, il l'emmena, & revint avec lui au camp, plus fier & plus glorieux de ſa conquête, que Cn Pompée & L. Lucullus ne l'étoient d'avoir ſubjugué des nations & des Royaumes.

Ce fut auſſi pendant qu'il étoit Tribun des ſoldats dans l'armée de Macédoine, que ſon frere Servilius Cépion, qui l'avoit accompagné, mais qui ſans doute n'avoit pas d'emploi, ayant voulu faire un voyage en Aſie, tomba malade à Énus en Thrace. Dès que M. Porcius Caton en ſçut la nouvelle, quoiqu'il fît un gros tems, il voulut partir de Theſſalonique, où il étoit; & ne pouvant avoir de grand vaiſſeau, il ſe jetta dans une petite barque avec deux amis & trois eſclaves. Il courut un très-grand péril, & n'échappa à la tempête que par un bonheur ineſpéré. En arrivant à Énus, il trouva ſon frere mort. La douleur parut triompher de toute ſa philoſophie. Non-ſeulement il verſa des larmes, il embraſſa le mort, il tomba dans une noire triſteſſe; mais il fit de grandes dépenſes pour la ſépulture de ſon frere, en parfums, en étoffes précieuſes, qui furent brûlés avec lui. Enfin, il lui fit ériger dans la place publique d'Énus un monument du marbre le plus précieux, qui lui couta huit talens. Ce n'étoit néanmoins qu'un cénotaphe, ou tombeau vuide, comme il paroîtra par la ſuite.

Ces dépenſes donnerent lieu aux injuſtes reproches de quelques uns, qui prétendoient qu'elles ne convenoient pas à la modeſtie & à la ſimplicité dont M. Porcius Caton faiſoit d'ailleurs profeſſion. Mais, ils ne ſçavoient pas, dit Plutarque, quel fonds de douceur & de tendre amitié il y avoit dans ce courage d'ailleurs ſi fier; & combien étoit acceſſible aux ſentimens ce même homme qui ſe maintenoit invincible, ſoit aux voluptés, ſoit aux terreurs & aux périls, ſoit aux demandes contraires à la juſtice.

Il ne montra pas en cette occaſion moins de généroſité que de bon cœur. Les villes & les princes des environs lui envoyerent de grands préſens pour honorer la mémoire de Servilius Cépion. Il ne reçut point l'argent, & il fit uſage des parfums & autres choſes ſemblables, mais ayant attention à en faire honneur à ceux de qui il les tenoit.

La ſucceſſion de ſon frere devoit ſe partager entre lui & une fille en bas âge, que laiſſoit Servilius Cépion. Dans le partage, M. Porcius Cépion ne redemanda rien de la dépenſe qu'il avoit faite pour le tombeau.

C'eſt donc bien à tort que Jules Céſar l'accuſa, long-tems après, (ſans doute dans ſes Anti-Catons) d'avoir tamiſé les cendres de ſon frere pour y chercher ce, qui pourroit s'y trouver de poudre d'or, à cauſe des riches broderies qui avoient été brûlées avec le corps de Servilius Cépion. Ce reproche, ſelon que l'obſerve Plutarque, prouve ſeulement que Jules Céſar croyoit tout permis à ſa plume comme à ſon épée. Enfin, lorſque M. Porcius Caton, après le voyage d'Aſie dont nous parlerons tout à l'heure, s'embarqua pour retourner à Rome, ſes amis lui conſeillerent de mettre l'urne où étoient renfermées les cendres de ſon frere, dans un autre bâtiment que celui qu'il montoit. M. Porcius Caton le refuſa, & déclara qu'on lui arracheroit plutôt la vie, que ces cendres qui lui étoient ſi cheres & ſi précieuſes, & qu'il ne ſe repoſeroit ſur perſonne du ſoin de les reporter en Italie.

Quand le tems de ſa charge de Tribun des ſoldats fut fini, il fut reconduit en partant, non au milieu des vœux & des acclamations, comme il arrivoit à pluſieurs, mais avec des démonſtrations de douleurs & de reſpect, que l'on peut regarder comme uniques. Tout le monde étoit en pleurs; on le tenoit embraſſé ſans pouvoir le quitter, on lui baiſoit les mains; les ſoldats & les peuples étendoient leurs habits ſur les chemins où il devoit paſſer. Eſt-il une joie plus douce, une gloire plus ſolide, que de ſe voir ainſi l'objet d'une tendreſſe & d'une eſtime univerſelles? Que l'on compare avec cette grandeur, toute fondée ſur la vertu, le vain éclat que l'on eſt ſouvent curieux de ſe procurer par des équipages magnifiques, & par une table délicieuſe. Quelle différence!

M. Porcius Caton avant que de retourner à Rome, voulut voyager en Aſie, pour viſiter ce beau pays, connoître les mœurs des habitans, & s'inſtruire par lui-même des forces des peuples & des provinces. Il avoit encore un autre motif. Le Roi Déjotarus le prioit inſtamment de le venir voir; & comme ce Prince étoit un ancien ami de ſa famille, il ne voulut pas lui refuſer cette ſatisfaction. Voici de quelle façon il voyageoit. Loin d'imiter le faſte des autres Sénateurs, qui exigeoient des réceptions magnifiques, & qui mettoient preſque à contribution toutes les villes par où ils paſſoient, pour lui il évitoit ſoigneuſement d'être à charge à perſonne. Il faiſoit partir de grand matin ſon cuiſinier & ſon boulanger, afin qu'ils arrivaſſent de bonne heure au lieu où ils devoient coucher. Ils entroient modeſtement & ſans bruit dans la ville; & ſi M. Por-

cius Caton n'y avoit point de connoiſſances, ils alloient tout uniment à l'hôtellerie, & y préparoient le repas de leur maître. S'il n'y avoit point d'hôtellerie, alors ils s'adreſſoient au Magiſtrat de la ville, lui demandoient un logement, & ſe contentoient de celui qui leur étoit aſſigné. Souvent on ne tenoit aucun compte d'eux, parce qu'ils ne faiſoient ni fracas ni menaces; & M. Porcius Caton, lorſqu'il arrivoit, ne trouvoit rien de prêt. On n'étoit pas fort porté à le reſpecter, quand on le voyoit lui-même. Aſſis en ſilence ſur ſes bagages, on le prenoit pour un homme obſcur & timide. Quelquefois néanmoins il parloit d'un ton convenable à ſon rang, & mandant les Magiſtrats, il leur diſoit: « Miſérables, corrigez-» vous de cette dureté, & de » cette indifférence pour les » devoirs de l'hoſpitalité. Tous » ceux qui viendront dans vos » villes, ne ſeront pas des Ca-» tons. Ils ne demandent, pour » la plupart, qu'un prétexte » pour uſer de violence, com-» me ayant été négligés. Allez » au-devant de leur mauvaiſe » volonté par vos politeſſes & » par vos reſpects. »

On raconte qu'il lui arriva en Syrie une aventure fort plaiſante. Comme il alloit entrer à Antioche, il vit devant la porte de la ville quantité d'hommes rangés en haie en fort bel ordre. D'un côté étoient les jeunes gens avec de beaux manteaux, & de l'autre les enfans magnifiquement parés. Enſuite, on voyoit marcher des hommes vêtus de robes blanches, quelques-uns mêmes avoient des couronnes, car c'étoient les Prêtres des Dieux & les Magiſtrats. M. Porcius Caton crut d'abord que cette proceſſion étoit un honneur que la ville lui faiſoit, & une entrée magnifique qu'elle lui avoit préparée. Il gronda donc extrêmement ſes gens qu'il avoit envoyés devant, ſelon ſa coutume, de ce qu'ils n'avoient pas empêché cette cérémonie & ce grand appareil, & commanda à ſes amis, qui étoient à cheval, de deſcendre, & marcha avec eux à pied vers cette proceſſion qui s'avançoit. Quand ils furent plus près, le maître des cérémonies, qui régloit toute cette marche, & qui empêchoit la foule, homme déjà âgé, tenant une baguette à la main & une couronne, s'avança vers M. Porcius Caton, qui marchoit le premier; & ſans le ſaluer ni lui faire le moindre honneur, il lui demanda où ils avoient laiſſé Démétrius, & s'il arriveroit bientôt? Ce Démétrius étoit un affranchi de Cn. Pompée; & alors toute la terre, ayant les yeux attachés ſur Cn. Pompée, faiſoit indignement la cour à ſon affranchi, parce qu'il étoit tout puiſſant auprès de ſon maître. A cette demande tous les amis de M. Porcius Caton ſe prirent à rire avec tant de force, qu'ils ne pouvoient revenir à eux, & qu'en éclatant ainſi ils traverſerent la foule. M. Porcius Caton confus s'écria: *O la malheureuſe*

ville! ſans dire une ſeule parole de plus; mais, dans la ſuite, il avoit coutume de rire de ſa mépriſe, ſoit qu'il la racontât ou qu'il ne fît que s'en reſſouvenir.

Cn. Pompée corrigea bien par ſon exemple l'inattention de ceux qui méconnoiſſoient M. Porcius Caton, & ne lui rendoient pas ce qui lui étoit dû. Car, ce Général, dans le tems qu'il étoit à Épheſe, voyant venir M. Porcius Caton, qui vouloit le ſaluer, ſembla oublier la ſupériorité que lui donnoient & ſes dignités, & ſes victoires, & le commandement de la plus belle armée qui fût alors dans l'Empire Romain. Il ſe leva, courut au-devans de lui, le combla d'éloges en ſa préſence, & encore plus après qu'il ſe fut retiré; en ſorte que tout le monde commença à tourner les yeux vers M. Porcius Caton; & on admira en lui préciſément ce qui lui avoit attiré le mépris, ſa ſimplicité, ſa modeſtie, & cette grandeur d'ame par laquelle il s'élevoit au-deſſus de tout le faſte extérieur. Ce qui étonna ſur-tout, c'eſt qu'on remarquoit dans les manieres de Cn. Pompée à ſon égard plus de reſpect que d'amitié; on ſentoit qu'il l'admiroit préſent, & ſouhaitoit ſon abſence. Car, au lieu qu'il avoit retenu auprès de lui tous les autres jeunes Romains qui étoient venus le ſaluer, & les avoit engagés à faire quelque ſéjour, il ne fit point de pareille propoſition à M. Porcius Caton, comme ſi un tel témoin l'eût gêné, & que vis-à-vis de lui il ne ſe fût pas cru Magiſtrat ſuprême & indépendant. M. Porcius Caton fut auſſi preſque le ſeul de ceux qui alloient à Rome, à qui Cn. Pompée recommanda ſa femme & ſes enfans, dont à la vérité il étoit parent. Depuis ce jour, ce fut à qui feroit ſa cour à M. Porcius Caton; les villes & les particuliers lui rendoient à l'envi des reſpects, chacun vouloit le loger chez ſoi, chacun l'invitoit à des repas. Mais, ni ces honneurs, ni les délices de l'Aſie ne le corrompirent, & il reporta à Rome toute l'auſtérité de ſa vertu.

Nous avons dit que le roi Déjotarus l'avoit prié de l'honorer d'une viſite. Le deſſein de ce Prince étoit de ſe lier plus étroitement avec lui, & d'aſſurer un puiſſant protecteur à ſa famille & à ſes enfans. M. Porcius Caton ſe rendit à ſes déſirs & vint le voir. Mais, Déjotarus ayant voulu lui offrir des préſens, & lui ayant fait, pour l'engager à les recevoir, de trop vives inſtances, le ſévere Romain s'en tint ſi offenſé, qu'étant arrivé ſur le ſoir, il ne paſſa que la nuit chez ſon hôte, & repartit le lendemain à la troiſieme heure du jour. Déjotarus ne ſe rebuta pas; & M. Porcius Caton, en arrivant à Peſſinonte, trouva de nouveaux préſens, & une lettre du Prince, qui le conjuroit, ou de les recevoir, ou du moins de permettre à ſes amis de les partager entre eux. « Vos amis, » lui diſoit-il, dans ſa lettre,

» méritent de ſe reſſentir de » l'honneur qu'ils ont de vous » être attachés ; & votre for- » tune n'eſt pas aſſez grande » pour les récompenſer digne- » ment. » Les amis de M. Porcius Caton ſe laiſſoient tenter ; mais, pour lui, il demeura inflexible, & renvoya les préſens, diſant qu'on ne manquoit jamais de prétexte pour s'autoriſer à accepter les dons qui contentent la cupidité ; & qu'il feroit part à ſes amis de ce qu'il poſſéderoit ou auroit acquis par des voies légitimes & honorables. Après avoir viſité toute l'Aſie & la Syrie, M. Porcius Caton revint à Rome, & partagea ſon tems entre l'étude du cabinet avec le ſtoïcien Athénodore, & les affaires de ſes amis dans la place publique, juſqu'à ce qu'il ſongeât à demander la Queſture.

Avant que de ſe mettre ſur les rangs pour être nommé Queſteur, il s'inſtruiſit à fond des devoirs & des droits de la charge à laquelle il aſpiroit ; il étudia les loix qui y avoient rapport ; il conſulta ceux qui avoient en ce genre des lumieres & de l'expérience ; en un mot, il prit une connoiſſance exacte de tout ce qui appartenoit à cette Magiſtrature. Auſſi, dès qu'il y entra, il fit un grand changement parmi les ſubalternes qui occupoient le bureau de la Queſture, & en particulier parmi les Greffiers.

Ces Officiers, qui étoient à vie, & par les mains deſquels paſſoient ſans ceſſe les regiſtres publics & toutes les affaires, ayant à travailler ſous de jeunes Magiſtrats, qui ordinairement, par leur inexpérience & leur ignorance, avoient encore beſoin de maîtres & de précepteurs, faiſoient les importans ; & au lieu d'être ſoumis comme ils le devoient aux ordres des Queſteurs, ils prétendoient les gouverner, & être eux-mêmes en quelque façon les Magiſtrats. M. Porcius Caton, qui n'apportoit pas à cette charge ſeulement le nom & le titre, mais la capacité & les lumieres, apprit à ces orgueilleux Greffiers leur devoir, & les réduiſit aux fonctions de ſimples Officiers, qui devoient exécuter les ordres de leurs ſupérieurs. Ils prétendirent réſiſter, & faiſant leur cour aux autres Queſteurs, ils ſe liguerent tous contre le ſeul M. Porcius Caton. Mais lui, découvrant les fripponneries des uns, convinquant les autres d'ignorance, il les obligea tous de plier. Il fit même un ou deux exemples ſur ceux qui s'étoient rendu coupables de malverſations ; & ſa fermeté fit comprendre qu'il n'y avoit nul quartier à attendre de lui. Ainſi, M. Porcius Caton rétablit l'ordre, & ſe remit lui & ſes Collegues en pleine poſſeſſion de tous les droits qui appartenoient à leurs charges. Après cette réforme, il rendit le bureau de la Queſture plus auguſte que le Sénat même, & l'on diſoit communément que M. Porcius Caton avoit élevé la

Queſture à la dignité du Conſulat.

Les Queſteurs avoient la garde du tréſor, & le maniement des deniers publics. M. Porcius Caton reconnut qu'il reſtoit de vieilles dettes non acquittées, ſoit de la République envers les particuliers, ſoit des particuliers envers la République. Il fit ceſſer ce déſordre ; il ne voulut point que l'État ni fît injuſtice, ni la ſouffrît ; il exigea rigoureuſement de ceux qui devoient ; il paya promptement & volontiers ce qui étoit dû ; en ſorte que tout le peuple fut frappé d'étonnement & de reſpect pour un Magiſtrat qui réprimoit la fraude, & ne ſçavoit ce que c'étoit que de la commettre, qui forçoit à rendre ceux qui s'étoient flattés de retenir, & rendoit à ceux qui n'eſpéroient plus de recevoir.

C'étoit ſur les ordonnances des Conſuls & du Sénat que les Queſteurs vuidoient leurs mains. Il s'y gliſſoit ſouvent des fourberies, ſur leſquelles ſes prédéceſſeurs, gagnés par ſollicitations & par intrigues, fermoient les yeux. M. Porcius Caton ne ſouffrit rien de tel ; & il porta ſi loin le ſcrupule, qu'un jour qu'on lui préſentoit un décret ſur lequel il avoit quelque doute, quoique pluſieurs témoins lui en atteſtaſſent la vérité, il ne voulut point le coucher ſur ſon regiſtre, que les Conſuls eux-mêmes ne fuſſent venus le reconnoître, & le certifier avec ſerment.

Une choſe qui plut extrêmement au peuple, c'eſt qu'il entreprit ces infâmes aſſaſſins, à qui L. Sylla avoit donné des gratifications conſidérables ſur le tréſor pour le meurtre des proſcrits. Tout le monde les déteſtoit. M. Porcius Caton ſeul oſa les attaquer, & leur arracha le cruel ſalaire, qu'ils avoient reçu, en leur reprochant en même tems toute l'horreur & toute l'indignité de leur crime.

Il s'attira encore de grands applaudiſſemens par ſon aſſiduité infatigable, & par ſon exactitude parfaite à tout ce qui intéreſſoit les fonctions de ſa charge. Jamais aucun de ſes Collegues n'arriva avant lui au bureau, & n'en ſortit après lui. Il ne manquoit aucune aſſemblée, ſoit du Sénat, ſoit du peuple, pour tenir en reſpect ceux qui par une facilité mal entendue, faiſoient largeſſe des deniers publics, & qui accordoient ſouvent à la faveur, ou des gratifications, ou des remiſes de ce qui étoit dû à l'État. Par une conduite ſi bien ſoutenue, M. Porcius Caton, écartant d'une part les Cycophantes, & ceux qui ſont métier de vexer les Citoyens par des avanies & des chicanes au profit du fiſc, & de l'autre rempliſſant d'argent les coffres de la République, fit voir que l'État pouvoit être riche ſans faire d'injuſtice aux particuliers.

Dans les commencemens, ſon auſtérité & ſa roideur déplaiſoient à ſes Collegues. Mais

enſuite, ils furent charmés d'avoir ſon nom à oppoſer à toutes les ſollicitations injuſtes, dont ils auroient eu peine à ſe défendre. M. Porcius Caton leur ſervoit d'excuſe, & il prenoit ſur lui ſans peine tout l'odieux des refus.

Le dernier jour de ſa Magiſtrature, après avoir été reconduit chez lui par tous les Citoyens, il apprit que Marcellus ſon collegue, qui étoit reſté au bureau de la Queſture, y étoit comme aſſiégé par un grand nombre de perſonnes puiſſantes, qui vouloient obtenir ou plutôt extorquer de lui une gratification déraiſonnable & injuſte. Marcellus étoit ami de M. Porcius Caton dès l'enfance, & bien intentionné, mais foible, & peu capable de réſiſter aux prieres & aux importunités. M. Porcius Caton revint au bureau, & trouvant la choſe faite, & l'acte déjà dreſſé & ſigné, il demande cet acte, & l'efface en préſence de Marcellus, ſans que celui-ci dît un ſeul mot. Il l'emmene enſuite, & le remet à ſon logis; & Marcellus ſentit ſi bien que M. Porcius Caton avoit raiſon, qu'il ne lui fit jamais de plaintes ni de reproches à ce ſujet, & n'en demeura pas moins ſon ami.

Sorti de la Queſture, il ne devint pas pour cela indifférent à ce qui touchoit le bureau des Queſteurs. Il avoit des eſclaves chargés de lui tenir un journal de toutes les affaires qui s'y traitoient. Lui-même, il acheta cinq talens des regiſtres qui contenoient toute l'adminiſtration des finances depuis L. Sylla juſqu'à ſa Queſture, & il les feuilletoit ſans ceſſe, pour ſe mettre parfaitement au fait.

Sa fidélité à remplir les devoirs de Sénateur, eſt quelque choſe d'admirable. Il entroit le premier au Sénat, & en ſortoit le dernier; & comme il ſe paſſoit ſouvent un tems conſidérale avant que la Compagnie fût aſſemblée, il apportoit un livre, & liſoit en attendant que la délibération commençât. Jamais il ne s'éloigna de la ville aux jours où le Sénat devoit ſe tenir. Cn. Pompée, dans la ſuite, le trouvant toujours en ſon chemin, lui fit tendre des pieges, & l'engagea dans différentes affaires qui l'obligeoient quelquefois de s'abſenter. M. Porcius Caton ſentit bientôt la ruſe, & prit ſon parti de préférer l'aſſiduité au Sénat à toute autre occupation. Car, comme ce n'étoit ni l'amour de la gloire, ni l'intérêt, ni une eſpece de hazard, ainſi qu'il arrive à bien d'autres, qui l'avoient jetté dans le maniement des affaires publiques, mais qu'il s'y étoit attaché par principe, & parce qu'il étoit perſuadé qu'un Citoyen ſe doit à ſa patrie; il ſe croyoit tenu de travailler au bien de l'État avec plus d'exactitude qu'une abeille, dit Plutarque, ne travaille à ſa ruche. Non content des objets & des affaires qu'il avoit ſous les yeux, il étendoit ſes ſoins & ſa vigilance ſur les provinces. Il

ſe faiſoit inſtruire de tout ce qui s'y paſſoit ; décrets, jugemens, évenemens importans & qui pouvoient avoir des ſuites, tout lui étoit mandé par les hôtes & les amis qu'il avoit en différens endroits de l'Empire.

Une conduite ſi parfaite dans toutes ſes parties lui fit une réputation étonnante. Son nom étoit preſque cité comme le nom de la vertu. Un Avocat en plaidant dit un jour, qu'un ſeul témoin, quand ce ſeroit M. Porcius Caton, ne ſuffiſoit pas pour appuyer un jugement. C'étoit même déjà comme une eſpece de proverbe ; quand on parloit de choſes étranges & incroyables, la plupart des gens diſoient : *Cela ne ſeroit pas croyable, quand même ce ſeroit Caton qui le diroit.* Un jour, dans le Sénat, un homme vicieux & débauché s'étant aviſé de faire l'éloge de la ſimplicité & de la tempérance, quelqu'un lui dit : *Qui peut vous ſupporter, vous qui êtes riche comme M. Craſſus, qui vivez comme L. Lucullus, & qui parlez comme M. Porcius Caton ?*

La ſévérité avec laquelle M. Porcius Caton avoit fait rendre aux meurtriers des proſcrits les ſommes qu'ils avoient reçues du tréſor, fraya le chemin à Jules Céſar pour parvenir à les condamner comme coupables de meurtre. C'eſt peut-être la ſeule occaſion d'affaires publiques où M. Porcius Caton & Jules Céſar ſe ſoient trouvés réunis de ſentiment. Ces condamnations appartiennent à l'année 64 avant J. C.

Cependant, les amis de M. Porcius Caton le preſſoient de penſer à la charge de Tribun du peuple ; mais, il ne crut pas qu'il fût encore tems, & dit qu'il connoît de la puiſſance & de l'autorité de cette charge, comme d'une médecine très-forte, & qu'il ne falloit y avoir recours que dans une grande néceſſité. Comme il ſe trouvoit dans ce tems-là d'un fort grand loiſir, n'y ayant point d'affaires publiques fort preſſées, il fit proviſion de livres, prit avec lui quelques Philoſophes, & partit pour ſes terres de la Lucanie, où il avoit des maiſons dont le ſéjour étoit fort agréable. En chemin, il rencontra quantité de ſommiers, beaucoup de bagages & un grand train. Il demanda qui c'étoit ; & on lui dit que c'étoit Q. Cécilius Métellus Népos qui s'en retournoit à Rome pour demander le Tribunat. A ces mots, M. Porcius Caton s'arrêta ſans dire une ſeule parole ; & après avoir penſé quelque tems, il commanda à ſes valets de rebrouſſer chemin. Ses amis paroiſſant étonnés de ce changement ſi prompt, il leur dit : « Ne ſçavez-vous pas que » Q. Cécilius Métellus Népos » eſt déjà très-redoutable par ſa » folie ? Et aujourd'hui, qu'il » va à Rome, attiré par Cn. Pompée, il tombera dans le Gouvernement comme la foudre, » & écraſera & embraſera tout. » Il n'eſt donc plus tems d'aller » à la campagne ſe divertir ; il » faut aller traverſer cet homme & le faire échouer, ou

» périr glorieuſement en com-
» battant pour la liberté. » Cependant, ſur les remontrances de ſes amis, qui lui repréſenterent que l'affaire de Q. Cécilius Métellus Népos n'iroit pas ſi vîte, il alla faire un tour dans ſes terres où il ne fit pas un long ſéjour, & retourna promptement à Rome.

Il arriva le ſoir fort tard, & dès le lendemain matin, il parut dans la place, ſe mettant au rang de ceux qui aſpiroient au Tribunat. D'abord, il n'avoit avec lui qu'un petit nombre d'amis. Mais, lorſque ſes intentions furent connues, tout ce qu'il y avoit de bons Citoyens & d'honnêtes gens s'empreſſerent autour de lui, l'exhortant, l'encourageant, & lui proteſtant qu'ils ſentoient bien que ce n'étoit pas M. Porcius Caton qui auroit obligation à ceux qui lui donneroient la charge, mais que ce ſeroit la République qui auroit grande obligation à M. Porcius Caton, de ce qu'ayant laiſſé paſſer des tems où il auroit pu exercer le Tribunat avec une pleine tranquillité, il s'y préſentoit maintenant pour combattre, non ſans péril, en faveur de la liberté & des loix.

Ayant donc été nommé Tribun du peuple avec Q. Cécilius Métellus Népos & huit autres, & voyant qu'on achetoit à prix d'argent les voix pour l'élection des Conſuls, il fit un beau diſcours dans lequel il tança rudement le peuple, & finit en proteſtant avec ſerment qu'il accuſeroit & pourſuivroit en juſtice celui qui auroit donné de l'argent, qui que ce pût être; il excepta ſeulement D. Junius Silanus à cauſe de l'alliance; car celui-ci avoit épouſé Servilia, ſœur de M. Porcius Caton. Voilà pourquoi il ne fit contre lui aucune pourſuite, lorſqu'il s'attacha à pourſuivre L. Licinius Muréna, qui, à force d'argent, s'étoit fait nommer collegue de D. Junius Silanus au Conſulat.

C'étoit l'uſage que l'accuſé donnât à l'accuſateur une eſpece de gardien & de ſurveillant, pour l'accompagner par-tout, pour éclairer toutes ſes démarches, & en inſtruire exactement celui qui y avoit un ſi grand intérêt. L'homme de confiance que L. Licinius Muréna avoit chargé de cette commiſſion, remarquant la ſimplicité & la candeur avec laquelle M. Porcius Caton agiſſoit, nulle ruſe, nul détour, nulle fineſſe, en fut frappé d'admiration; & de ſon côté, il agit avec lui ſi franchement, que les matins, en venant ſur la place, il lui demandoit s'il s'occuperoit ce jour-là de ce qui regardoit l'accuſation; & ſi M. Porcius Caton lui répondoit que non, il s'en alloit, comptant pleinement ſur ſa parole. M. Porcius Caton n'en attaqua pas L. Licinius Muréna avec moins de force & de véhémence; juſques-là qu'il n'épargna pas même Cicéron ſon avocat & actuellement conſul.

Dans le plaidoyer que ce dernier prononça en cette occaſion, il comble M. Porcius Caton d'éloges; il loue en lui l'élévation

d'sme, la tempérance, la magnanimité, enfin toutes les vertus qui ſont le grand homme. Mais, il tourne en ridicule la doctrine des Stoïciens, pour laquelle l'attachement & le zele de M. Porcius Caton étoient connus. Il choiſit parmi les opinions de ces Philoſophes tout ce qu'il y a de plus outré & de plus déraiſonnable; que le Sage eſt beau, quand même il ſeroit difforme comme un Therſite; qu'il eſt riche, quand même il ſeroit dans la mendicité; Roi, quand même il ſeroit eſclave; & que tous ceux qui n'atteignent point à la ſublime perfection du Sage, ſont des eſclaves fugitifs, des exilés, des ennemis, des fous; que tous les péchés ſont égaux; que la faute la plus légere eſt un crime abominable; & que celui qui tue un coq ſans raiſon & ſans beſoin, eſt auſſi coupable que le fils dénaturé qui étrangleroit ſon pere. On ſent aſſez combien ces maximes ſont extravagantes, & comment le ridicule jetté par Cicéron ſur la doctrine, tomboit par contre-coup ſur celui qui l'avoit embraſſée, & qui en faiſoit profeſſion ouverte. Auſſi, M. Porcius Caton lui-même ne put-il s'empêcher de rire, au moins d'un ris forcé; & il dit en affectant une équivoque un peu piquante: *Nous avons un Conſul tout-à-fait plaiſant.*

L. Licinius Muréna fut abſous, & M. Porcius Caton n'eut pas lieu de s'en repentir. L. Licinius Muréna n'en uſa point avec lui comme un méchant, un vindicatif, ou un inſenſé; car, pendant ſon Conſulat, il ſe ſervit ſur-tout de ſes conſeils dans les affaires les plus importantes, & perſévéra juſqu'à la fin à le reſpecter, à l'honorer & à le croire. C'étoit M. Porcius Caton lui-même qui s'attiroit ce reſpect & cette confiance; car, il n'étoit terrible & redoutable que dans les aſſemblées du peuple & dans le Sénat, & toujours pour le maintien de la juſtice; par-tout ailleurs, il étoit plein de bonté, de douceur & d'humanité pour tout le monde.

Avant qu'il fût nommé Tribun, il ſervit beaucoup Cicéron dans toutes les affaires les plus importantes qu'il eut à ſoutenir pendant ſon Conſulat; ſur-tout, il l'aida infiniment à couronner d'une fin glorieuſe ces actions très-grandes & très-belles qu'il avoit faites contre L. Catilina. Le complot que ce dernier avoit formé contre la République, ayant été découvert, Cicéron, comme tout le monde le ſçait, porta l'affaire au Sénat. D. Junius Silanus qui opina le premier, dit qu'il étoit d'avis qu'on devoit faire ſouffrir aux conjurés la derniere peine. Ceux qui opinerent enſuite furent du même avis, juſqu'à Jules Céſar, qui fut d'un avis contraire. Et par un diſcours plein d'inſinuation & d'humanité, il repréſenta qu'il y auroit de l'injuſtice à faire mourir les conjurés ſans aucune forme de juſtice, & conclut qu'on devoit les tenir reſſerrés dans une priſon étroite, juſqu'à

ce qu'on en eût plus amplement informé. Cela fit changer d'avis tous les Sénateurs, par la crainte qu'ils eurent du peuple. D. Junius Silanus lui-même réforma ou expliqua ſon opinion, en diſant qu'il n'avoit pas opiné à la mort, mais à la priſon, parce que pour un Romain la priſon eſt la derniere de toutes les peines.

Ce changement de ceux qui avoient opiné les premiers, fit que ceux qui opinerent enſuite embraſſerent tous le parti de la douceur. Mais, M. Porcius Caton, s'elevant contre cet avis, le foudroya par un diſcous plein d'une éloquence véhémente, qui étoit encore aiguiſée par la colere & par la paſſion. Il reprocha à D. Junius Silanus la lâcheté de ſon changement, & entreprit même Jules Céſar, en faiſant entendre qu'avec ces manieres populaires & ces diſcours pleins d'humanité, il tendoit à renverſer la ville & à épouvanter le Sénat; au lieu qu'il devroit craindre lui-même, & s'eſtimer bienheureux s'il pouvoit paroître innocent de tout ce qui avoit été fait, & ſe mettre à couvert de tout ſoupçon, lui qui vouloit ainſi ouvertement & audacieuſement enlever à la juſtice des traîtres, ennemis déclarés de Rome; & qui, avouant qu'il n'avoit aucune compaſſion de cette ville qui lui avoit donné la naiſſance, de cette ville ſi grande, ſi noble, qui s'étoit vue ſur le point d'être entierement exterminée, réſervoit toute ſa pitié & toutes ſes larmes pour des ſcélérats qui n'auroient jamais dû naître, & paroiſſoit inconſolable de ce que par leur mort on alloit délivrer Rome de tous les meurtres & de tous les autres dangers dont ils la menaçoient.

Un diſcours ſi plein de fermeté fit changer tous les avis, de ſorte que les conjurés furent condamnés à mort. Que s'il faut relever, dit Plutarque, juſqu'aux moindres traits des mœurs, parce que notre principal deſſein eſt de faire le portrait de l'ame, on dit que, pendant que le débat de Jules Céſar & de M. Porcius Caton étoit dans ſa plus grande force, & que tous les Sénateurs avoient les yeux attaches ſur eux, on apporta un billet à Jules Céſar. Cela fut d'abord ſuſpect à M. Porcius Caton, qui ne manqua pas de lui en faire un crime; de maniere que pluſieurs des Sénateurs déjà émus, ordonnerent que ce billet fût lu devant tout le monde. Jules Céſar le donna ſur le champ à M. Porcius Caton qui étoit auprès de lui; & M. Porcius Caton n'y eut pas plutôt jetté les yeux, qu'il vit que c'étoit une lettre d'amour que ſa ſœur Servia écrivoit à Jules Céſar, dont elle étoit éperdument amoureuſe, & qui l'avoit corrompue; il la rejetta donc à Jules Céſar, en lui diſant: *Tiens, ivrogne*, & continua ſon diſcours.

Après que pluſieurs complices de L. Catilina eurent été exécutés, Jules Céſar, pour ſe mettre à couvert des accuſations qu'on

qu'on avoit formées contre lui en plein Sénat, ſe retira vers le peuple, continuant à troubler tout & à attirer à lui tous les mauvais ſujets, & tous ceux qui ne demandoient qu'à renverſer la République. Alors, M. Porcius Caton, qui craignoit l'effet de ces pernicieux deſſeins, perſuada au Sénat de gagner la populace indigente & toujours ameutée pour les ſéditions, en la faiſant comprendre dans la diſtribution de bleds que l'on faiſoit au peuple. Cette largeſſe & cette humanité ſauverent alors la République des troubles & des malheurs dont elle étoit menacée. Mais, d'un autre côté, Q. Cécilius Métellus Népos, qui étoit entré dans ſon Tribunat, tenoit des aſſemblées ſéditieuſes, & propoſa un décret qui portoit que Cn. Pompée ſeroit rappellé inceſſamment en Italie, & qu'il viendroit avec ſon armée garder & défendre Rome qui étoit en grand danger par les attentats de L. Catilina. Ce beau diſcours n'étoit qu'une couverture ſpécieuſe & honnête; l'eſprit & le but de ce décret étoient de mettre toutes les affaires entre les mains de Cn. Pompée, & de le rendre le chef & le maître de l'Empire.

Le Sénat s'étant aſſemblé, M. Porcius Caton ne tomba pas ſur Q. Cécilius Mételius Népos avec ſa violence ordinaire; mais, il lui fit des remontrances pleines d'honnêteté & de modération. Il alla même à la fin juſqu'à lui faire des prieres; & il loua extrêmement la maiſon de Q. Cécilius Métellus Népos, comme une maiſon qui avoit toujours tenu le parti de l'Ariſtocratie. Q. Cécilius Métellus Népos, plus enflé encore par cette modération de M. Porcius Caton, & le regardant déjà avec mépris, comme un homme qui cédoit & qui craignoit, s'emporta juſqu'à faire les plus fieres menaces, & à tenir les diſcours les plus hautains, déclarant qu'il feroit malgré le Sénat tout ce qu'il avoit entrepris. Alors, M. Porcius Caton, changeant tout à coup de viſage & de ton, s'emporta à ſon tour contre lui avec beaucoup de véhémence; & après lui avoir parlé avec beaucoup d'aigreur, il ajouta, en hauſſant la voix, que, tant qu'il ſeroit vivant, jamais Cn. Pompée n'entreroit en armes dans Rome.

Ces emportemens des deux côtés firent juger au Sénat, que ni l'un ni l'autre n'étoient de ſens raſſis, & qu'ils ne ſe ſervoient point de leur raiſon; car, d'un côté, la conduite de Q. Cécilius Métellus Népos étoit une fureur aveugle, qui par un excès de méchanceté, ſe portoit à tout perdre & à mettre tout en combuſtion; & de l'autre côté, la vertu de M. Porcius Caton étoit un enthouſiaſme qui le portoit toujours à combattre pour l'honnêteté & pour la juſtice.

Le jour que le peuple avoit pris pour donner ſes ſuffrages ſur ce décret, Q. Cécilius Métellus Népos parut à la place publique, accompagné de tous ſes gens &

d'un grand nombre d'étrangers, de gladiateurs & d'eſclaves, qui tous armés ſe mirent en ordre de bataille. Il étoit ſuivi d'une grande partie du peuple, qui déſiroit Cn. Pompée dans l'eſpérance de quelque changement; & ſon parti étoit fortifié par tout le crédit de Jules Céſar qui étoit alors Préteur; au lieu que M. Porcius Caton avoit bien de ſon côté les principaux des citoyens qui entroient dans ſon reſſentiment, mais ils prenoient plutôt part à l'offenſe, qu'ils ne l'aidoient à la repouſſer; de ſorte que le danger où il alloit s'expoſer, tenoit toute ſa maiſon dans l'abattement & dans la crainte.

La plupart de ſes amis & de ſes parens ſe rendirent la veille chez lui, & paſſerent tout le ſoir & toute la nuit ſans manger & ſans ſe coucher; ſa femme & ſes ſœurs fondoient en larmes & déploroient leur malheur; mais, pour lui, il leur parloit à tous avec beaucoup de fermeté & de courage, les conſolant & les fortifiant. Il ſoupa à ſon ordinaire, ſe coucha & dormit tranquillement, juſqu'au matin que Munatius Thermus, l'un de ſes Collegues au Tribunat, l'éveilla. Ils allerent donc enſemble à la place, accompagnés de peu de gens; mais, à meſure qu'ils avançoient, ils en trouvoient beaucoup qui venoient au-devant d'eux pour les avertir de ſe tenir ſur leurs gardes.

Quand ils furent arrivés à l'entrée de la place, M. Porcius Caton, s'étant arrêté & voyant le temple de Caſtor & de Pollux environné d'hommes armés, l'eſcalier occupé par des gladiateurs, & tout au haut Q. Cécilius Métellus Népos aſſis à côté de Jules Ceſar, ſe tourna vers ſes amis, & leur dit: « O la » grande audace de ce poltron » qui, contre un homme nu & » ſans armes, a aſſemblé tant » de gens armés! » En finiſſant ces mots, il s'avança avec Munatius Thermus. Ceux, qui gardoient l'eſcalier, s'ouvrirent pour le laiſſer paſſer, & ne voulurent donner paſſage à aucun autre; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que M. Porcius Caton, ayant pris Munatius Thermus par la main, lui fit fendre la preſſe & le tira après lui. Quand il eut monté l'eſcalier, il alla s'aſſeoir entre Q. Cécilius Métellus Népos & Jules Céſar, pour les empêcher de ſe parler à l'oreille, ce dont ils furent fort embarraſſés, ne ſçachant quel parti prendre. Mais, tous les honnêtes gens, voyant & admirant le viſage ferme de M. Porcius Caton, ſon intrépidité & ſon audace, s'approcherent, lui criant de n'avoir aucune crainte & de demeurer dans ſa place ſans bouger, & s'encourageant & s'exhortant les uns les autres à ſe tenir bien enſemble & à ne pas abandonner la liberté & celui qui combattoit pour elle.

Alors, un des Greffiers ayant pris le décret pour en faire la lecture à l'aſſemblée, & M. Porcius Caton ne voulant pas le ſouffrir, Q. Cécilius Métellus

Népos le prit & commença à le lire ; mais, M. Porcius Caton le lui arracha. Q. Cécilius Métellus Népos qui le ſçavoit par cœur, ſe mit à le réciter. Munatius Thermus lui mit la main ſur la bouche & lui étouffa la voix. Q. Cécilius Métellus Népos, voyant donc ces deux hommes obſtinés à s'oppoſer à lui & à le combattre ſans en venir aux mains, & s'appercevant que le peuple ſe rangeoit de leur côté, eut enfin recours à ce qui pouvoit aſſurer le ſuccès de ſon entrepriſe, & ordonna que les gens armés qu'il avoit dans ſa maiſon, accouruſſent avec de grands cris en ſemant par tout la terreur.

Cet ordre étant exécuté, le peuple plein d'effroi ſe diſperſe, & M. Porcius Caton demeure là tout ſeul, expoſé à une grêle de pierres & de bâtons qu'on lui jettoit d'en haut. L. Licinius Muréna, le même qu'il avoit accuſé d'avoir acheté le Conſulat, ne l'abandonna point dans ce danger; mais, le couvrant de ſa robe, il cria à ceux qui lui jettoient des pierres, de s'arrêter; & enfin il fit tant par ſes prieres & par ſes remontrances, qu'il l'obligea de quitter la place, & que le tenant toujours entre ſes bras, il le mena dans le temple de Caſtor & Pollux. Alors, Q. Cécilius Métellus Népos, voyant le tribunal abandonné, ſes ennemis en fuite, & la place déſerte, crut qu'il avoit tout gagné, commanda à ſes gens armés de ſe retirer; & s'avançant doucement, il tâcha de faire paſſer ſon décret. Mais, ceux qui lui étoient oppoſés, revenus promptement de leur effroi, retournerent incontinent ſur la place, en jettant de grands cris qui marquoient leur réſolution & leur courage.

Le trouble & la frayeur s'emparerent d'abord de Q. Cécilius Métellus Népos & de ſes adhérans, qui crurent qu'ils avoient recouvré des armes, & que c'étoit ce qui les faiſoit revenir contre eux avec tant de fierté & d'audace. Ils prennent donc la fuite à leur tour, il n'y en eut pas un ſeul qui demeurât ſur la place. S'étant donc tous diſperſés les uns d'un côté, les autres de l'autre, M. Porcius Caton revient; & louant & encourageant le peuple, il fait tant que l'on ſe range de ſon côté pour opprimer Q. Cécilius Métellus Népos par toute ſorte de voies.

Le Sénat s'aſſemble en même tems, & ordonne de nouveau de ſecourir M. Porcius Caton & de combattre contre une loi qui excitoit dans Rome une furieuſe ſédition & une guerre civile. Q. Cécilius Métellus Népos perſiſtoit dans ſon opiniâtreté & dans ſon audace; mais, voyant les ſiens étonnés & effrayés de la fermeté de M. Porcius Caton, & perſuadés qu'il n'étoit pas poſſible de le vaincre ni d'en venir à bout en aucune maniere, tout d'un coup, lorſqu'on s'y attendoit le moins, il vint à la place publique, aſſembla le peuple, dit beaucoup de choſes contre M. Porcius Caton pour attirer ſur lui la haine publique, &

cria qu'il vouloit fuir la tyrannie de cet homme, & ne point tremper dans la conſpiration qu'il avoit faite contre Cn. Pompée, & dont la ville auroit bientôt ſujet de ſe repentir, après avoir rejetté un ſi grand perſonnage. En même-tems, il partit pour aller en Aſie informer Cn. Pompée de tout ce qui s'étoit paſſé.

Voilà donc M. Porcius Caton dans une fort grande réputation & dans une haute eſtime, pour avoir ainſi ſoulagé Rome du peſant fardeau du Tribunat, & détruit en quelque ſorte dans Q. Cécilius Métellus Népos ſeul toute la puiſſance de Cn. Pompée. Mais, ce qui le fit encore plus eſtimer, c'eſt que le Sénat voulant noter d'infamie Q. Cécilius Métellus Népos, & le dépoſer de ſa charge, il ne voulut pas le permettre, s'y oppoſa de toute ſa force, & pria le Sénat qu'en ſa faveur il lui épargnât cet affront. Le peuple prit pour une grande marque de ſa modération & de ſon humanité, de n'avoir pas voulu fouler aux pieds ſon ennemi, & lui inſulter après l'avoir abattu par la force. Les gens ſages trouvérent que c'étoit une action pleine de prudence & très-utile à la République, de n'avoir pas irrité Cn. Pompée, en ſe portant à cette extrêmité contre Q. Cécilius Métellus Népos.

A peu près, vers ce tems-là, L. Lucullus, de retour de la guerre dont il ſembloit que Cn. Pompée lui avoit ravi la couronne en lui enlevant la gloire de l'avoir finie, ſe vit en danger d'être privé de l'honneur du triomphe par l'oppoſition que lui fit C. Memmius, en le chargeant de pluſieurs choſes devant le peuple, plus pour faire ſa cour à Cn. Pompée que pour aucune haine particuliere qu'il eût pour lui. Mais, M. Porcius Caton, tant à cauſe de l'alliance qu'il avoit contractée avec L. Lucullus, en lui donnant en mariage ſa ſœur Servilie, que parce qu'il trouvoit cette action injuſte & indigne, s'oppoſa à C. Memmius, & ſoutint pour l'amour de L. Lucullus, une infinité d'accuſations & de calomnies, qui le firent enfin dépoſer de ſa charge, comme d'une violente tyrannie qu'il exerçoit contre le peuple; mais, tout chaſſé qu'il étoit, il eut encore aſſez de force pour contraindre C. Memmius à ſe retirer des aſſemblées & à éviter la lice.

L. Lucullus, ayant obtenu l'honneur du triomphe, s'attacha plus fortement à M. Porcius Caton qu'il regardoit comme le plus fort rempart & le boulevart le plus aſſuré contre la puiſſance de Cn. Pompée. Alors, Cn. Pompée, revenant de ſes expéditions tout brillant de gloire, & dans la confiance que la réception éclatante & pleine de marques d'affection qu'on lui avoit faite par toute l'Italie, étoit un gage qu'il ne lui ſeroit rien refuſé de tout ce qu'il demanderoit à ſes citoyens, envoya quelques-uns de ſes gens prier le Sénat de différer l'élection des Conſuls

juſqu'à ſon arrivée, afin qu'étant préſent il pût favoriſer la pourſuite de L. Piſon, & ſolliciter pour lui. La plupart des Sénateurs y donnoient déjà les mains; mais, M. Porcius Caton s'y oppoſa vivement, non qu'il comptât ce délai pour quelque choſe, mais c'eſt qu'il vouloit ruiner cette tentative de Cn. Pompée & rogner les aîles à ſes eſpérances, pour le détourner d'entreprendre de ces ſortes de nouveautés; & dans un moment il fit tellement changer le Sénat, que la demande de Cn. Pompée lui fut refuſée, & que l'avis contraire paſſa.

Cela indiſpoſa extrêmement Cn. Pompée qui, voyant bien que, s'il n'avoit M. Porcius Caton pour ami, il trouveroit en lui un puiſſant obſtacle à tout ce qu'il entreprendroit, envoya chercher Munatius Thermus, l'intime ami de M. Porcius Caton, & le pria de lui aller demander de ſa part deux nieces qu'il avoit, & qui étoient en âge d'être mariées, l'aînée pour lui, & la cadette pour ſon fils aîné. D'autres diſent que ce n'étoient pas ſes nieces, mais ſes propres filles qu'il fit demander. Munatius Thermus ayant fait la propoſition à M. Porcius Caton, à ſa femme, & à ſes ſœurs, toutes ces femmes parurent très-ſatisfaites de cette alliance à cauſe de la grandeur & de la dignité du perſonnage qui s'offroit. Mais, M. Porcius Caton, ſans différer un moment, ſans autre réflexion, & frappé tout d'un coup des vues de Cn. Pompée, répondit: « Retournez-» vous-en, Munatius Thermus, » retournez-vous-en bien vîte, » & dites à Cn. Pompée que M. » Porcius Caton n'eſt point pre-» nable par le côté des femmes; » qu'il fait véritablement grand » cas de ſon amitié, & que, » tant qu'il ne pourſuivra que » des choſes juſtes, il trouvera » en lui une amitié plus ſolide » & plus ferme que toutes les » alliances les plus étroites; » mais que jamais M. Porcius » Caton ne donnera à Cn. Pom-» pée des ôtages contre ſa pa-» trie. » Ces femmes furent fort mécontentes de ce refus de M. Porcius Caton; ſes amis même blâmerent fort ſa réponſe qu'ils trouverent incivile & trop fiere.

Plutarque juge que M. Porcius Caton pouſſa ici trop loin l'auſtérité; que s'il eût conſenti aux mariages propoſés, il auroit prévenu l'alliance de Cn. Pompée avec Jules Céſar, qui penſa cauſer la ruine de l'Empire, & qui cauſa celle du Gouvernement; enfin que M. Porcius Caton en craignant de prendre part aux fautes légeres de Cn. Pompée, l'expoſa à devenir, comme il arriva en effet, l'appui & le ſoutien des plus grandes & des plus pernicieuſes injuſtices. Nous craignons que cet Hiſtorien, ſi ſage d'ailleurs, n'ait jugé que par l'évenement. Et qui peut répondre que Jules Céſar, quand même il ne ſeroit pas devenu le beau-pere de Cn. Pompée, n'eût pas trouvé dans leur ambition

commune, & dans la supériorité de son génie, de quoi former cette union, nécessaire à ses vues, & fatale à la liberté? Pour nous, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer une vertu, qui n'est point éblouie par l'éclat de la fortune, & qui dans des engagemens très-innocens par eux-mêmes prévoit & craint la nécessité de concourir dans la suite aux abus & au violement des loix. C'est ainsi que pensèrent les personnes même les plus intéressées à la chose, & qui avoient d'abord blâmé la roideur de M. Porcius Caton.

Quelque tems après, il arriva que Cn. Pompée, ménageant le Consulat pour un de ses amis, envoya distribuer de l'argent dans les tribus. Cette corruption fut d'abord divulguée; car, on sçut que cet argent avoit été compté dans les jardins même de Cn. Pompée. M. Porcius Caton ne manqua pas d'abord de dire à ses femmes: « Eh bien, si nous avions ac-» cepté l'alliance de Cn. Pom-» pée, nous aurions nécessaire-» ment notre part à l'infamie » de ses actions. » Et elles avouerent qu'il s'étoit comporté avec plus d'honnêteté & plus de sagesse qu'elles en la refusant.

L. Lucullus & Cn. Pompée étant entrés en dispute au sujet des ordonnances qu'ils avoient faites dans le Royaume de Pont (car chacun d'eux prétendoit que les siennes fussent conservées & eussent lieu au préjudice des autres), M. Porcius Caton parut ouvertement pour L. Lucullus à qui on faisoit une grande injustice. Cn. Pompée, ayant eu du dessous dans le Sénat, eut recours au peuple; & pour le gagner, il proposa de faire aux soldats le partage des terres. Mais, M. Porcius Caton s'y étant encore opposé, & ayant fait rejetter cette loi, le désespoir porta Cn. Pompée à s'unir avec P. Clodius, le plus insolent & le plus séditieux de tous ceux qui se mêloient de haranguer le peuple. En même tems, il s'unit en quelque sorte avec Jules César, M. Porcius Caton lui-même lui en ayant fourni le prétexte; & voici comment cela se passa. Jules César, de retour de son gouvernement d'Espagne, briguoit le Consulat dans le même tems qu'il demandoit l'honneur du triomphe. Mais, comme il y avoit une loi, qui ordonnoit que ceux qui poursuivoient les charges, fussent actuellement présens dans Rome, & que ceux qui demandoient le triomphe demeurassent dehors, il pria le Sénat de lui accorder le privilege de briguer le Consulat par des personnes interposées. La plupart des Sénateurs y consentoient; M. Porcius Caton seul s'y opposa; & comme il vit que malgré son opposition tout le Sénat, pour faire plaisir à Jules César, alloit accorder ce privilege, quand son tour vint de donner son avis, il parla tout le jour, & consuma ainsi tout le tems de l'assemblée, de maniere qu'on ne put rien résoudre.

Jules César abandonne là son

triomphe, entre dans la ville, & s'attache d'abord à ſe concilier l'amitié de Cn. Pompée & à briguer le Conſulat. Il fut donc élu Conſul, & ſur le champ il donna en mariage à Cn. Pompée ſa fille Julie. Et ayant fait enſemble une ligue contre la ville, l'un propoſoit des loix pour faire diſtribuer des terres aux pauvres citoyens, & l'autre paroiſſoit pour appuyer ces loix & pour les défendre contre ceux qui oſeroient les combattre. L. Lucullus & Cicéron ſe joignirent à M. Calpurnius Bibulus, qui étoit l'autre Conſul, pour s'y oppoſer. Mais, celui qui s'y oppoſa le plus fortement, ce fut M. Porcius Caton, à qui l'alliance de Cn. Pompée & de Jules Céſar étoit déjà ſuſpecte, & qui voyoit bien que la ligue qu'ils avoient faite enſemble n'étoit faite à aucune bonne intention; auſſi dit-il en plein Sénat, qu'il ne craignoit point cette diſtribution de terres, mais qu'il redoutoit la récompenſe que demanderoient infailliblement ceux qui par de telles largeſſes flattoient & amorçoient le peuple. Le Sénat fut de ſon avis & pluſieurs des plus honnêtes gens qui n'étoient point du Sénat, ſe joignirent à lui, témoignant hautement leur douleur & leur colere de l'étrange conduite de Jules Céſar.

Malgré cela, non ſeulement les ſéditieux firent paſſer la loi du partage des terres, mais ils y firent ajouter encore que le Sénat jureroit de la maintenir & de lui prêter main-forte, ſi quelqu'un vouloit s'y oppoſer, & ordonnerent de grandes peines contre ceux qui refuſeroient de prêter ce ſerment. Ils jurerent donc tous par néceſſité, ſe reſſouvenant de ce qui étoit autrefois arrivé à l'ancien A. Métellus Numidicus qui, ayant refuſé de jurer pour une loi ſemblable, fut banni de l'Italie, ſans que le peuple ſe mît en peine de l'empêcher. Toutes les femmes de la maiſon de M. Porcius Caton, fondant en larmes, le conjuroient de céder & de jurer comme les autres; ſes parens & ſes amis les plus intimes l'en preſſoient auſſi. Mais, celui qui le perſuada le plus, ce fut Cicéron qui lui repréſenta & lui inſinua, « Qu'il » n'y avoit peut-être pas tant » de juſtice qu'il croyoit à vouloir s'oppoſer ſeul à ce qui » avoit été réſolu & arrêté par » tous les autres; que de vouloir changer quelque choſe » dans ce qui eſt déjà fait, & » où l'on voit qu'il eſt impoſſible de réuſſir; de ſe jetter » dans un péril évident ſans aucun ménagement pour ſa perſonne, cela eſt d'un inſenſé » & d'un furieux; & enfin que » le dernier des maux qu'il y » avoit à faire ce qu'il faiſoit, » c'eſt qu'en abandonnant & en » livrant ainſi à la diſcrétion » des ſéditieux & des mal-intentionnés, la ville pour laquelle il faiſoit toutes ces » choſes, il donnoit lieu de » penſer qu'il ſe retireroit avec » grand plaiſir des combats qu'il » avoit à ſoutenir pour elle.

» Car, ajouta-t-il, ſi M. Por-
» cius Caton n'a pas beſoin de
» Rome, Rome a beſoin de M.
» Porcius Caton ; tous ſes amis
» en ont beſoin. Et je ſuis,
» continua-t-il, le premier de
» ſes amis qui en ai encore plus
» beſoin que les autres, pour-
» ſuivi & perſécuté par P. Clo-
» dius qui, armé du Tribunat,
» vient contre moi tête baiſſée
» pour me faire bannir. » On dit que M. Porcius Caton, amolli par tous ces diſcours & par toutes ces prieres qu'il entendoit & dans ſa maiſon & à la place, fut enfin forcé d'en venir à ce ſerment, & qu'il y vint le dernier de tous, à l'exception d'un ſeul qui étoit un de ſes amis particuliers.

Jules Céſar, enflé de ce ſuccès, propoſa une autre loi pour faire partager aux plus pauvres & aux plus néceſſiteux des citoyens, preſque toutes les terres de la Campanie. Perſonne ne s'y oppoſa que M. Porcius Caton. Mais Jules Céſar, le faiſant prendre par ſes licteurs, le traîna de la Tribune & le mena en priſon, ſans que pour cette violence il rabattît rien de ſa liberté ; au contraire, en marchant il continuoit de parler contre cette loi, & exhortoit le peuple à impoſer ſilence à ceux qui avoient l'audace d'avancer des propoſitions ſi pernicieuſes. Le Sénat le ſuivoit dans un grand abattement, avec la plus ſaine partie du peuple, qui par ſon morne ſilence témoignoit aſſez qu'il étoit très-fâché de l'indigne traitement que l'on faiſoit à M. Porcius Caton, & qu'il ne le ſupportoit qu'avec peine. Jules Céſar vit donc bien que le peuple étoit mécontent ; mais, il s'opiniâtra à le conduire, dans l'eſpérance que M. Porcius Caton en appelleroit au peuple, & qu'il s'abaiſſeroit juſqu'à le prier. Mais, voyant à ſa contenance fiere & aſſurée qu'il n'en feroit rien, enfin vaincu par la honte & par l'infamie de ſon action, il lâcha lui-même un des Tribuns, le priant d'aller enlever M. Porcius Caton à ſes licteurs.

Quoique les ſéditieux fuſſent devenus maîtres des affaires, & qu'ils euſſent réduit à leur dévotion une partie de la ville par amour, & l'autre partie par crainte, ils ne laiſſoient pas encore de redouter M. Porcius Caton ; car, dans les choſes même où ils avoient eu le deſſus contre lui, ils voyoient bien qu'ils n'en étoient venus à bout qu'avec de grandes difficultés & avec des peines infinies, & non ſans une grande honte de leur part. Or, ils ne trouvoient rien de plus triſte, de plus fâcheux & de plus inſupportable, que le reproche de ne l'avoir emporté que par la force & encore bien difficilement. P. Clodius même, qui vouloit faire bannir Cicéron, n'oſoit eſpérer d'en venir à bout tant que M. Porcius Caton ſeroit préſent. Cherchant donc les moyens de l'éloigner, la premiere choſe qu'il fit, dès qu'il eut pris poſſeſſion de ſon tribunat, ce fut d'envoyer chercher

M. Porcius Caton. Quand il fut venu, P. Clodius commença à lui dire qu'il le croyoit le plus homme de bien de tous les Romains, & celui qui avoit les mains les plus pures & les plus nettes; &, que ce fût là l'opinion qu'il avoit de lui, il étoit prêt à le lui confirmer par des effets; car, y ayant pluſieurs perſonnages conſidérables qui lui demandoient le commandement de Cypre, & qui prioient inſtamment d'y être envoyés, il le jugeoit ſeul digne de cet emploi; & que, par l'affection qu'il lui portoit, il étoit ravi de lui faire ce plaiſir en lui donnant la préférence.

A ces paroles M. Porcius Caton ſe mit auſſitôt à crier que c'étoit un piege & une injure, & non pas un plaiſir. « Oh bien, lui » repartit P. Clodius, avec un » regard mépriſant & ſuperbe, » puiſque tu ne veux pas y al- » ler de bon gré, je t'y ferai » aller par force. » Et s'en allant auſſi-tôt à l'aſſemblée du peuple, il fit paſſer l'édit qui lui décernoit cette commiſſion; & quand il partit, il ne lui donna ni vaiſſeaux, ni troupes, ni officiers publics. Il envoya ſeulement avec lui deux greffiers dont l'un étoit un voleur & un ſcélérat, & l'autre un de ſes cliens & ſon domeſtique. Comme ſi la commiſſion d'aller conquérir Cypre, & en chaſſer le Roi Ptolémée, eût été trop légere & trop aiſée pour lui, il y en fit ajouter une autre, qui étoit d'aller ramener dans Byzance les Bannis, & les rétablir dans leurs biens, voulant, à quelque prix que ce fût, le tenir éloigné de Rome le plus longtems qu'il ſeroit poſſible, & l'empêcher au moins d'y revenir pendant ſon tribunat.

M. Porcius Caton, ſe voyant réduit à cette dure néceſſité, conſeilla à Cicéron, que P. Clodius pourſuivoit à toute outrance pour le faire chaſſer, de ne point exciter de ſédition en s'oppoſant à ſon ennemi, de ne pas jetter la ville dans une guerre civile, de ne point la remplir de meurtres, mais de céder au tems pour pouvoir être encore une fois le ſauveur de ſa patrie. Après quoi il envoya devant à Cypre un de ſes amis, nommé Canidius, conſeiller à Ptolémée de céder ſon iſle ſans combat, l'aſſurant qu'il ne manqueroit jamais ni de biens ni d'honneurs, & que le peuple Romain lui donneroit la grande Prêtriſe de Vénus dans la ville de Paphos. Cependant, il ſéjourna à Rhodes pour y faire ſes préparatifs & pour y attendre la réponſe de Ptolémée.

Dans ce même tems-là, Ptolémée, Roi d'Égypte, pour quelque emportement de colere, & quelque différend qu'il avoit eu avec ſes ſujets, abandonna Alexandrie pour aller à Rome, ſe flattant de l'eſpérance que Cn. Pompée & Jules Céſar le remeneroient dans ſon Royaume avec une groſſe armée. Chemin faiſant, il voulut voir M. Porcius Caton. Étant donc abordé à Rhodes, il envoya chez

lui, ne doutant point que, dès que M. Porcius Caton ſçauroit ſon arrivée, il ne vînt le viſiter. Quand ſon envoyé arriva, M. Porcius Caton étoit par hazard à ſa chaiſe d'affaires; il dit à l'envoyé, que Ptolémée vînt le trouver s'il avoit affaire à lui. Ce qu'il fit. Loſqu'il entra, M. Porcius Caton n'alla point au-devant de lui, il ne daigna pas même ſe lever de ſon ſiege; mais, après l'avoir ſalué ſans façon comme un ſimple particulier, il lui dit de s'aſſeoir. Cette réception ſi ſeche déconcerta un peu le Roi, qui fut fort étonné de trouver, avec des dehors ſi populaires & ſi ſimples, des manieres ſi fieres & ſi hautaines. Mais, quand il eut commencé à lui parler de ſes affaires, il entendit de lui des diſcours d'une ſageſſe profonde & tout pleins de franchiſe & de liberté. Car, M. Porcius Caton blâma fort ce quil faiſoit, & lui remontra quelle grande félicité & quelle vie royale il abandonnoit pour aller ſe livrer à une dure ſervitude, à des travaux infinis, à toute la corruption & à toute l'avarice des puiſſans de Rome, que l'Égypte même, quand elle ſeroit toute convertie en or, pourroit à peine raſſaſier. Il lui conſeilla donc de s'en retourner & de ſe racommoder avec ſes ſujets; il lui offrit même de l'accompagner pour ménager cet accommodement.

Alors, Ptolémée, comme un homme qui, d'un grand accès de phrénéſie ou d'un long délire auroit été rappellé à ſon bon ſens par la vertu de quelques paroles, fut frappé de la vérité & de la grande ſageſſe de ces remontrances de M. Porcius Caton, & ſe mit en état de les ſuivre. Mais, en ayant été détourné par ſes amis, il ne fut pas plutôt arrivé à Rome, & n'eut pas plutôt fait, pour la premiere fois, la cour à la porte d'un des premiers Magiſtrats, qu'il ſe repentit de ſa folie, & gémit d'avoir ſuivi un ſi mauvais conſeil, ſentant bien qu'il avoit mépriſé, non l'avertiſſement d'un homme ſage, mais véritablement l'oracle d'un Dieu.

Cependant, Ptolémée, Roi de Cypre, par un coup ineſpéré de la bonne fortune de M. Porcius Caton, ſe fit mourir lui-même par un breuvage empoiſonné. Comme il avoit laiſſé des richeſſes immenſes, M. Porcius Caton n'eut pas plutôt appris ſa mort, qu'il fit partir en diligence Brutus ſon neveu pour être comme le ſurveillant de Canidius & empêcher le divertiſſement des tréſors du Roi de Cypre. Car, le rigide M. Porcius Caton ſe défioit preſque de tout le monde, & même de ſes amis. Pour lui, il alla à Byzance, où il n'eut pas de peine, avec le pouvoir dont il étoit armé, & avec l'autorité que lui donnoit ſa vertu, à rétablir la paix & la concorde, en faiſant rentrer dans leur patrie ceux qu'une faction ennemie en avoit chaſſés.

Il vint enſuite dans l'iſle de Cypre, dont les peuples le re-

çurent avec joie, parce qu'ils haïſſoient leur Roi, & eſpéroient être traités plus doucement par les Romains. Il n'éprouva donc aucune difficulté par rapport aux arrangemens politiques qu'il s'agiſſoit de donner à cette nouvelle province de l'Empire. Son occupation unique fut de dreſſer l'inventaire des tréſors du Roi, & de vendre les meubles & les bijoux du palais. Il eſt ſuperflu & même injurieux à M. Porcius Caton, de remarquer que dans ce maniement il montra une intégrité parfaite. Mais, il outra cette vertu, comme il faiſoit la plupart des autres. Il ſe piqua en tout d'une exactitude rigoureuſe. Il porta tout ce qui ſe vendit aux prix les plus hauts; il étoit lui-même préſent à tout, ſoupçonnant tous ceux qui l'environnoient, huiſſiers, greffiers, acheteurs, amis. Il parloit lui-même à ceux qui ſe préſentoient pour acheter, tâchant, s'il eſt permis de ſe ſervir de cette expreſſion, d'achalander ſa marchandiſe. Cette roideur, qui ſeroit indécente dans un particulier, lorſqu'il s'agit de ſes intérêts, devient-elle louable en matiere de deniers publics? Nous ne ſçaurions nous le perſuader. La fidélité & l'exactitude ſont néceſſaires, mais ſans préjudice de l'humanité & de la modération. M. Porcius Caton indiſpoſa, par cette conduite, pluſieurs de ceux qui lui avoient toujours été attachés, & en particulier le plus ancien & le meilleur de ſes amis, Munacius Thermus, qui demeura brouillé avec lui pendant un très-long-tems; & ce fut là un des reproches ſur leſquels Jules Céſar appuya le plus dans ſes Anticatons. Les attentions de M. Porcius Caton ne furent pas ſans fruit. La dépouille du Roi de Cypre fut portée, par ſes ſoins, juſqu'à près de ſept mille talens. D'une ſi riche proie, M. Porcius Caton ne ſe réſerva qu'une ſtatue de Zénon, chef & auteur de la ſecte Stoïcienne; & ce qui lui rendit cette ſtatue précieuſe, ce ne fut ni la richeſſe de la matiere, ni la beauté du travail, mais uniquement la gloire de la Philoſophie.

Pour le tranſport de ces richeſſes, il prit les plus grandes précautions. Il fit diſtribuer l'argent en pluſieurs vaſes, qui contenoient chacun deux talens & cinq cens dragmes. Au col de chacun de ces vaſes étoit attaché un long cordeau, au bout duquel étoit un liege, afin que s'il arrivoit un naufrage, les lieges, en ſe montrant ſur la ſurface de l'eau, indiquaſſent les endroits où les vaſes ſeroient enfonces. Le voyage fut heureux par rapport à l'argent, dont il ne ſe perdit que très-peu de choſe. Il n'en fut pas de même des deux régiſtres, dans leſquels il avoit écrit avec un grand ſoin tout ce qu'il avoit fait dans cette expédition, tout ce qu'il avoit reçu, & tout ce qu'il avoit dépenſé. L'un de ces régiſtres étoit entre les mains d'un de ſes affranchis, lequel s'étant embarqué au port de Cenchrées, & ayant fait naufrage, ce régiſtre périt avec tous les ballots qui étoient dans le vaiſ-

ſeau. L'autre étoit entre les mains de M. Porcius Caton qui le porta juſqu'à Corcyre, où il logea & fit tendre ſes tentes au milieu de la place qui étoit ſur le rivage. La nuit les mariniers ayant grand froid allumerent beaucoup de feux, de ſorte que le feu prit malheureuſement aux tentes qui furent toutes brûlées, & dans cet incendie périt auſſi le régiſtre que M. Porcius Caton avoit conſervé juſques-là. Mais, par bonheur pour lui, les officiers du feu Roi Ptolémée, qui étoient préſens, qui avoient eu ſoin de ſes meubles, & qui avoient aſſiſté à la vente, ſuffiſoient pour fermer la bouche à ſes ennemis, & à tous ceux qui auroient voulu le calomnier. Il ne laiſſa pas d'être affligé de cette perte; car, il n'avoit pas fait ces régiſtres pour donner des preuves de ſa fidélité, mais pour avoir l'honneur de donner aux autres un exemple & un modele de l'exactitude que l'on doit avoir dans ces occaſions, honneur que la fortune lui envia.

Comme il approchoit avec ſes vaiſſeaux, les Romains avertis de ſon arrivée, tous les Magiſtrats, les Prêtres, le Sénat & la plus grande partie du peuple accoururent au-devant de lui le long du Tibre, de ſorte que les deux rives du fleuve étoient couvertes d'un monde infini. A voir ces vaiſſeaux remonter la riviere au milieu de cette foule innombrable, on eût cru que c'étoit un triomphe très-ſuperbe & très-éclatant. On trouva pourtant qu'il y eut de ſa part une ſorte d'impoliteſſe & de fierté mal entendue, en ce que les Conſuls & les Préteurs étant ſortis au-devant de lui, il ne deſcendit pas où ils étoient, & ne fit pas ſeulement arrêter ſon vaiſſeau pour leur faire quelque civilité, mais continua de voguer contre le courant ſur ſa galere royale qui étoit à ſix rangs de rames, laiſſant derriere lui la rive où étoient ces Magiſtrats, & ne s'arrêta que lorſqu'il fut arrivé dans le port avec toute ſa flotte. Delà il fit porter devant lui en pompe à travers la place publique les tréſors qu'il avoit recueillis & gardés avec tant de ſoin; & ce fut comme une eſpece de triomphe, qui lui attira les applaudiſſemens de tout le peuple. Le Sénat ſe propoſa auſſi d'honorer ſa vertu, & lui décerna la Préture pour l'année ſuivante avec le droit d'aſſiſter aux jeux en robe prétexte. M. Portius Caton refuſa ces récompenſes, ne voulant point de diſtinctions contraires aux loix & au droit commun des citoyens. Il demanda ſeulement & obtint que l'on affranchît l'un des intendans du Roi de Cypre, des ſervices & de la fidélité duquel il avoit été ſingulierement ſatisfait.

Au milieu de l'admiration & de l'eſtime générale, P. Clodius ſeul prit occaſion de la perte des livres de compte de M. Porcius Caton pour lui faire des chicanes. Il étoit ſoutenu dans ce deſſein par Jules Céſar, qui de la Gaule, où il faiſoit alors

la guerre, écrivoit à P. Clodius pour l'engager à harceler & à fatiguer M. Porcius Caton. Ce fut ſans aucun ſuccès; comme auſſi c'eſt ſans aucune vraiſemblance qu'ils faiſoient répandre le bruit, que M. Porcius Caton avoit ſouhaité d'être déclaré Préteur hors de rang pour l'année ſuivante; que c'étoit à ſa priere que les Conſuls en avoient fait la propoſition au Sénat; & qu'il n'y avoit renoncé, que parce qu'il avoit vu que la choſe pourroit bien ne pas réuſſir. Le caractere connu de M. Porcius Caton réfute ſuffiſamment ces ſoupçons. Il eut encore une priſe avec P. Clodius au ſujet des eſclaves du Roi de Cypre amenés par lui à Rome, & qui devenoient les eſclaves de la République. P. Clodius prétendoit leur donner ſon nom, parce que c'étoit en vertu d'une loi portée par lui que Ptolémée avoit été dépouillé de ſon Royaume. Les amis de M. Porcius Caton ſoutenoient au contraire que l'honneur de les nommer appartenoit à celui qui les avoit tranſmis en la poſſeſſion du peuple Romain, en détrônant leur maître, & réduiſant ſon Royaume en province. Ils vouloient donc qu'on les appellât tous Porcius, qui étoit le nom de famille de M. Porcius Caton. On trancha la difficulté en les nommant Cypriens.

Cependant, Cicéron qui étoit revenu depuis peu de l'exil, auquel P. Clodius l'avoit fait condamner, & qui avoit plus de crédit & d'autorité que jamais, profitant de l'abſence de P. Clodius, alla au Capitole arracher par force les tables que P. Clodius y avoit conſacrées lui-même, & dans leſquelles il avoit écrit tout ce qui s'étoit paſſé pendant ſon tribunat. Le Sénat s'étant aſſemblé ſur cette affaire, & P. Clodius y accuſant Cicéron de violence & de voies de fait, Cicéron répondit que P. Clodius ayant été créé Tribun contre les loix, tout ce qu'il avoit fait & écrit pendant ſon tribunat, devoit être nul, & qu'il falloit le caſſer. Mais, M. Porcius Caton l'interrompit, & ſe levant, prit la parole & dit: « Qu'il étoit très-perſuadé » que dans toute l'adminiſtra- » tion de P. Clodius il n'y avoit » rien de ſain ni de bon; mais » que, ſi l'on caſſoit tout ce » qu'il avoit fait dans ſon tribu- » nat, on caſſeroit auſſi tout ce » qu'il avoit fait en Cypre, & » que ſa commiſſion ne ſeroit » pas légitime, ſi elle lui avoit » été donnée par le décret d'un » tribun créé contre les loix; » que P. Clodius, pour être » d'une maiſon Patricienne, » n'avoit pourtant pas été nom- » mé tribun contre les loix, » puiſqu'il étoit paſſé dans une » famille Plébéïenne en vertu » de la loi qui le permettoit; » que, s'il avoit été méchant & » ſcélérat comme pluſieurs au- » tres, il étoit juſte de le punir » perſonnellement, & non pas » de s'en prendre à la charge, » qui avoit aſſez ſouffert de ſon » injuſtice. » Cela mit Cicéron dans une furieuſe colere contre

M. Porcius Caton, de ſorte qu'il ceſſa long-tems de le regarder comme ſon ami, mais ils ſe réconcilierent enſuite.

Il y avoit en ce tems beaucoup de gens de bien qui ſe préparoient à demander le Conſulat ; mais, quand ils virent Cn. Pompée & P. Craſſus ſur les rangs, ils ſe retirerent tous, excepté L. Domitius, mari de Porcia, à qui M. Porcius Caton, ſon beau-frere, perſuada de ne pas ſe déſiſter, & de ne pas abandonner une lice où l'on ne combattoit pas tant pour le Conſulat que pour la liberté de Rome. Mais, Cn. Pompée & P. Craſſus dreſſerent une embuſcade à L. Domitius, comme il deſcendoit le matin avant le jour à la clarté des flambeaux au champ de Mars, où ſe devoit tenir l'aſſemblée du peuple. D'abord, le premier qui portoit le flambeau devant L. Domitius, fut bleſſé mortellement & tomba à ſes pieds, tous les autres furent bleſſés & prirent la fuite. Il n'y eut que L. Domitius & M. Porcius Caton qui reſterent ſeuls ; car, M. Porcius Caton, quoique bleſſé au bras, prit L. Domitius, le retint & le pria de demeurer. « Pendant qu'il nous reſtera un » ſouffle de vie, lui dit-il, n'a» bandonnons pas ce combat » pour la liberté contre des ty» rans qui font aſſez connoître » l'uſage qu'ils feront d'une » charge à laquelle ils veulent » s'élever par des injuſtices ſi » énormes & par de ſi grands » attentats. » Mais, L. Domitius ne pouvant ſoutenir plus long-tems ce danger, prit la fuite & ſe retira dans ſa maiſon. Alors, Cn. Pompée & P. Craſſus furent nommés Conſuls.

M. Porcius Caton, que rien ne rebutoit, lorſqu'il étoit queſtion de la cauſe commune, n'ayant pu réuſſir à faire L. Domitius Conſul, demanda lui-même la Préture, afin que cette charge lui ſervît comme de place d'armes contre les Conſuls, & pour n'être point obligé de réſiſter ſimple particulier à de ſouverains Magiſtrats. Les Conſuls ne douterent point que la Préture, entre les mains de M. Porcius Caton, ne devînt rivale du Conſulat, & ils réſolurent de l'en écarter à quelque prix que ce pût être. La brigue la plus outrée & la plus criante, les diſtributions d'argent faites à découvert pour acheter les ſuffrages, toutes voies leur furent bonnes. Pour aſſurer l'impunité à ceux qui parviendroient à être nommés par ces indignes manœuvres, ils firent ordonner par le Sénat, que les Préteurs déſignés entreroient ſur le champ en charge, n'ayant eu aucun égard aux avis d'un grand nombre de Sénateurs, qui vouloient qu'il y eût un intervalle de quarante jours entre la déſignation & la priſe de poſſeſſion, afin que pendant ce tems ceux qui ſeroient coupables de brigues puſſent être accuſés. Munis de ce décret, ils mirent ſur les rangs des Candidats, qui étoient leurs amis & leurs créatures, & en faveur deſquels

ils ſollicitoient ouvertement.

La vertu ſeule de M. Porcius Caton, deſtituée de tout autre appui que celui qu'elle trouvoit en elle-même, triomphoit encore de toutes les intrigues des puiſſans ; & les citoyens avoient honte de vendre leurs ſuffrages pour l'exclure, pendant qu'ils auroient dû acheter un Préteur tel que lui au poids de l'or. Ainſi la premiere centurie qui alla aux voix, nomma M. Porcius Caton Préteur. Cn. Pompée eut recours alors à la plus baſſe & la plus indigne de toutes les reſſources. Par un lâche & honteux menſonge, il dit qu'il avoit entendu un coup de tonnerre ; ce qui rompoit néceſſairement l'aſſemblée. Lui & ſon Collegue redoublerent enſuite de ſollicitations & de largeſſes ; ils remplirent de gens armés le champ de Mars, & ils réuſſirent enfin à faire préférer à M. Porcius Caton un Vatinius, l'opprobre & le rebut de Rome, ſouverainement mépriſé de ceux mêmes à qui il étoit utile, & qui le mettoient en place.

On rapporte que les citoyens, qui avoient ainſi proſtitué leurs ſuffrages, s'enfuirent de honte, & allerent ſe cacher. Les autres s'aſſemblerent autour de M. Porcius Caton, qui toujours le même monta ſur la tribune aux harangues ; & comme s'il eût été inſpiré d'en haut, dit Plutarque, il prédit tous les maux qui alloient ſuivre, faiſant ſentir à ceux qui l'écoutoient combien il étoit néceſſaire de réſiſter à des Conſuls qui craignoient d'avoir M. Porcius Caton pour Préteur. Il fut enſuite reconduit à ſa maiſon par un cortege plus nombreux que n'en avoient tous enſemble ceux qui venoient d'être nommés à la Préture.

C. Trébonius, Tribun du peuple, propoſa alors une loi pour faire aux Conſuls la diſtribution des Provinces. Cette loi portoit que l'un d'eux auroit ſous lui toute l'Eſpagne & l'Afrique, & l'autre la Syrie & l'Égypte, avec un plein pouvoir de faire la guerre à qui bon leur ſembleroit & par mer & par terre. On juge bien que M. Porcius Caton ne manqua pas de s'oppoſer à cette loi. Il fut même appuyé de deux Tribuns, Ateius Capito & Aquillius Gallus. Après tous les efforts d'une conſtance également opiniâtre & inutile, M. Porcius Caton fut ſaiſi par les huiſſiers de C. Trébonius, qui, ne pouvant autrement s'en défaire, avoit ordonné qu'il fût mené en priſon ; mais, comme ſur le chemin il continuoit à haranguer contre la loi, & étoit écouté d'un grand nombre de perſonnes qui le ſuivoient vers la priſon, C. Trébonius craignit les ſuites de ſon entrepriſe, & le fit relâcher. L'affaire de la loi ne put ſe terminer ce jour-là & fut remiſe au lendemain. La violence fit paſſer cette loi.

Enſuite, quand on en propoſa une autre pour les Provinces & les troupes que l'on donneroit à Jules Céſar, M. Porcius Caton ne s'adreſſa plus au peuple ; mais,

ſe tournant vers Cn. Pompée, il l'avertit & lui proteſta devant tout le monde qu'il ſe mettoit véritablement lui-même ſur le cou le joug de Jules Céſar; qu'il ne s'en appercevoit pas alors, mais que, quand il commenceroit à le trouver trop peſant & à en être accablé, & qu'il ne pourroit ni le rejetter, ni trouver en lui les forces néceſſaires pour le porter, il tomberoit avec lui ſur la ville; & qu'alors il ſe ſouviendroit des avertiſſemens de M. Porcius Caton, & reconnoîtroit qu'ils étoient auſſi utiles pour Cn. Pompée en particulier, qu'honnêtes & juſtes en eux-mêmes. M. Porcius Caton fit pluſieurs fois les mêmes remontrances à Cn. Pompée qui n'en tint aucun compte, & qui paſſa outre; car, il ne pouvoit croire que Jules Céſar dut jamais changer, & il ſe fioit un peu trop en ſa proſpérité & en ſa grande puiſſance.

M. Porcius Caton, élu Préteur pour l'année ſuivante, ſembla n'avoir pas tant relevé & rehauſſé l'honneur & l'éclat de cette charge en s'acquittant parfaitement de ſes devoirs, que l'avoir ternie, par une ſingularité que nous ne pouvons louer. Il paroiſſoit en public & dans les fonctions de ſa charge, ſans tunique ſous ſa robe, & au lieu de ſouliers, il n'avoit que des ſemelles liées par deſſus le pied. Il prétendoit rappeller en cela la pratique des anciens, & il s'autoriſoit des ſtatues de Romulus & de Camille, qui n'étoient habillées que de ſimples toges ſans tuniques. Mais, dans les choſes indifférentes, la regle, ce nous ſemble, eſt l'uſage actuel & préſent.

Ce qui lui fait véritablement honneur, c'eſt la fermeté avec laquelle il lutta contre la brigue, & le reſpect que lui attira ſa vertu de la part de ceux que toutes les loix ne pouvoient retenir. La brigue étoit un mal invétéré dans Rome, & qui prenoit toujours de nouvelles forces. Tous les auteurs, qui ont parlé de ces tems, ont regardé comme un des déſordres les plus funeſtes, & ont compté comme une des principales cauſes des guerres civiles, les faiſceaux conſulaires extorqués par des largeſſes illicites, le peuple vendant lui-même ſa faveur, & une brigue déteſtable, qui ramenoit tous les ans au champ de Mars des combats violens, où l'argent ſeul décidoit des ſuffrages d'une multitude vénale. Elle s'exerçoit cette brigue, tout publiquement, comme ſi c'eût été une choſe permiſe; & c'étoit pour le grand nombre des citoyens un métier, & le fondement de leur ſubſiſtance.

M. Porcius Caton, s'opiniâtrant à attaquer ce déſordre avec d'autant plus de vigueur, qu'il étoit plus enraciné & plus univerſel, engagea le Sénat à ordonner, par un décret, que ceux qui auroient été nommés aux charges, ſeroient obligés, quand même ils n'auroient point d'accuſateurs, de ſe préſenter

aux

aux juges pour rendre compte des voies par leſquelles ils ſeroient parvenus à ſe faire élire. Cette ordonnance déplut beaucoup aux Candidats, & encore davantage à la multitude accoutumée aux profits qu'elle tiroit de ſes ſuffrages. Le matin donc, M. Porcius Caton étant venu à ſon tribunat, voilà qu'une canaille ſéditieuſe s'attroupe autour de lui, & par ſes clameurs accompagnées de coups & de violences met en fuite ceux qui environnoient le Préteur. Lui-même pouſſé & balotté dans la foule, il eut bien de la peine à gagner la tribune aux harangues. Mais, lorſqu'il y fut une fois monté, par ſon regard ſeul, & par cet air d'autorité que donne la vertu, il fit ceſſer le trouble & obtint ſilence; ſon diſcours plein de force & de nobleſſe, acheva de calmer les eſprits. On le loua beaucoup dans le Sénat de ſa fermeté & de ſa conſtance. *Et moi*, répondit-il avec ſa liberté accoutumée, *je ne vous loue pas, d'avoir laiſſé ſans ſecours un Préteur qui couroit un très-grand danger.*

Quoique le décret du Sénat, touchant les Candidats ne paroiſſe pas avoir eu ſon exécution, ils ne laiſſoient pas d'être fort embarraſſés. S'ils briguoient, ils craignoient d'armer contre eux l'auſtere vertu de M. Porcius Caton; s'ils s'abſtenoient de briguer, chacun appréhendoit d'être exclus par quelque compétiteur moins ſcrupuleux. Ceux qui demandoient le Tribunat ſe concerterent, & ils firent un compromis entre les mains de M. Porcius Caton, le reconnoiſſant pour arbitre & pour juge de leur conduite, & ſe ſoumettant chacun, en cas de brigue & de mauvaiſe manœuvre, à payer cinq cens mille ſeſterces au profit des autres. Ils vouloient même dépoſer ces ſommes chez lui; mais, il refuſa de s'en charger, & ſe contenta qu'ils donnaſſent caution. Cicéron, en écrivant cette nouvelle à ſon frere & à Tit. Pomponius Atticus, ne ſçavoit ce qu'il devoit augurer de l'évenement. Mais, ſi les choſes ſe paſſent dans les regles, diſoit-il, le ſeul M. Porcius Caton aura plus de pouvoir que toutes les loix & tous les juges enſemble. Plutarque nous apprend que réellement le jour de l'élection des Tribuns étant venu, M. Porcius Caton ſe tint toujours auprès du Tribun qui y préſidoit; & en obſervant avec une grande application tout ce qui ſe paſſoit, & la maniere dont on donnoit les ſuffrages, il s'apperçut qu'un de ceux qui avoient dépoſé l'argent prévariquoit. En même tems, il lui ordonna devant tout le monde de payer aux autres la ſomme dont on étoit convenu. Mais, tous les autres concurrens, louant & admirant la juſtice de M. Porcius Caton, refuſerent l'amende, diſant que le prévaricateur étoit aſſez puni, & eux aſſez vengés, puiſqu'il avoit la honte d'être condamné par M. Porcius Caton.

Cet hommage, rendu à la vertu de M. Porcius Caton, eſt aſ-

ſurément bien ſingulier, & peut preſque être regardé comme un trait unique dans l'hiſtoire. Mais Plutarque obſerve qu'il excita contre lui l'envie, & que pluſieurs voulurent lui en faire en quelque façon un crime, comme s'il eût uſurpé la puiſſance du Sénat, des Juges & des Magiſtrats. Cette malignité ne doit pas nous étonner. « Car ajoute, ce ſage » hiſtorien, il n'y a point de » gloire plus ſujette à l'envie, » que celle de la probité & de » la juſtice, parce qu'il n'y en » a point de plus capable d'ac- » créditer un homme, & de lui » attirer la confiance du grand » nombre. On admire l'homme » brave, mais on le craint; on » eſtime le prudent, mais on » eſt en garde contre lui. On » eſt tout autrement diſpoſé à » l'égard de l'homme juſte, on » l'aime, on ſe fie à ſa parole » on ſe livre à lui ſans réſerve. » Ainſi les amateurs de la puiſ- » ſance & de la gloire ne peu- » vent manquer d'être jaloux » de l'éclat d'une vertu pure & » inviolablement attachée à la » juſtice. »

M. Favonius, ami particulier de M. Porcius Caton, étoit auſſi ſon grand partiſan & ſon grand admirateur, tel qu'on dit qu'étoit Apollodore de Phalere pour Socrate. Cet homme ne fut pas médiocrement frappé de ſon diſcours; il en fut ſi ému qu'il en ſortit hors de lui-même, comme s'il eût été véritablement ivre ou furieux. Il brigua quelques années après l'office d'Édile; mais, il fut refuſé. M. Porcius Caton, qui étoit préſent & qui le ſervoit dans cette brigue, s'apperçut que les tablettes des ſuffrages étoient toutes écrites de la même main; & ayant fait voir clairement cette fraude, il en appella aux Tribuns & par cet appel il rendit l'autre élection nulle. Depuis ce tems-là M. Favonius ayant été déclaré Édile, M. Porcius Caton lui aida à ſe bien acquitter des fonctions de ſa charge, & régla toute la dépenſe des jeux qu'il devoit donner au peuple, ſelon la coutume des Édiles. Car, au lieu des couronnes d'or que les autres donnoient aux acteurs, muſiciens, joueurs d'inſtrumens & autres qui ſervoient aux jeux, il leur donna des couronnes de branches d'olivier, comme on faiſoit aux jeux Olympiques, & au lieu des riches dons que les autres diſtribuoient au peuple, il fit diſtribuer aux Grecs quantité de poireaux, de laitues, de raves & de céleri; & aux Romains des pots de vin, de la chair de pourceau, des figues, des concombes & du bois.

Cette ſimplicité fut traitée par pluſieurs de meſquinerie. Ce n'eſt pas ce qui nous étonne. mais, ce qui fait bien voir que même dans les tems d'une corruption générale il reſte dans le peuple un diſcernement de la vertu, & que les grands ſeroient les maîtres de donner le bon ton à la multitude, s'ils en avoient le courage, au lieu de ſe laiſſer entraîner par le torrent, c'eſt

que généralement parlant on fut content des jeux de M. Porcius Caton. On quittoit ceux du Collegue de M. Favonius, qui étoient magnifiques, pour venir voir M. Porcius Caton ſe dérider, & prendre part aux divertiſſemens publics. M. Favonius, qui auroit dû préſider, ſe mêloit dans la foule, applaudiſſoit & invitoit les ſpectateurs à applaudir à M. Porcius Caton, qui occupoit la premiere place. Tout ſe paſſa avec cette gaieté ſimple & unie, qui ſe trouve rarement jointe avec les ſuperbes appareils. M. Porcius Caton fut charmé d'avoir fait ſentir combien il étoit aiſé de donner ces ſortes de fêtes, qui coutoient à la plupart tant de ſoins & tant d'argent. Pour les autres, c'étoient de grandes & ſérieuſes affaires; pour lui, c'étoit un jeu ſans frais, ſans peines & ſans efforts.

Bientôt après, les premiers Sénateurs s'étant concertés enſemble, Calpurnius Bibulus ouvrit l'avis de faire Cn. Pompée ſeul Conſul. Cet avis ſurprit beaucoup dans la bouche de Calpurnius Bibulus, qui s'étoit toujours montré ennemi de Cn. Pompée. M. Porcius Caton augmenta la ſurpriſe. Il ſe leva; & tout le monde s'attendoit qu'il alloit s'oppoſer à une propoſition ſi contraire à toutes ſes maximes. Il avoit fait preuve encore quelque tems auparavant de ſon attachement toujours le même aux principes ariſtocratiques & républicains, lorſque quelques-uns demandant que Cn. Pompée fût chargé du ſoin des Élections, il s'étoit élevé contre ce diſcours, en diſant que Cn. Pompée devoit être protégé par les loix, & non pas les loix par Cn. Pompée. Mais, alors, il s'accommoda aux circonſtances, & dit qu'il n'auroit jamais gagné ſur lui d'ouvrir un avis tel que celui qui venoit d'être propoſé par Calpurnius Bibulus; que néanmoins un autre en ayant fait la démarche, il y donnoit ſon conſentement, perſuadé que toute forme de gouvernement étoit préférable à l'anarchie. & comptant que Cn. Pompée uſeroit avec modération du pouvoir exhorbitant que la néceſſité des tems contraignoit de lui remettre entre les mains.

Cn. Pompée, ayant donc été nommé ſeul Conſul, envoya prier M. Porcius Caton de venir le voir dans les jardins qu'il avoit au fauxbourg. M. Porcius Caton ne manqua pas d'y aller; & Cn. Pompée, l'ayant reçu avec de grandes careſſes & les plus tendres démonſtrations d'amitié, lui témoigna d'abord combien il étoit ſenſible à l'obligation qu'il lui avoit, & finit en le priant de vouloir l'aider de ſes conſeils dans l'adminiſtration de ſa charge, & de faire comme s'il étoit le premier Conſul. M. Porcius Caton lui répondit que tout ce qu'il avoit fait juſques-là, il ne l'avoit point fait par aucune haine qu'il eût pour lui; & que ce qu'il faiſoit alors, il ne le faiſoit pas non plus par aucune bienveillance qu'il lui portât

mais qu'en tout il avoit eu en vue l'utilité de la République ; que, lorſqu'il lui demanderoit ſes conſeils pour ſes affaires particulieres, il les lui donneroit de très-bon-cœur; mais que, pour ce qui regardoit le public, quand même il ne les demanderoit pas, il ne laiſſeroit pas de dire ce qui lui paroîtroit juſte & raiſonnable. Et il le fit comme il le dit; car, d'abord, comme Cn. Pompée propoſoit de faire une loi pour établir de grandes peines & des amendes nouvelles contre ceux qui par leurs largeſſes avoient acheté les voix pour parvenir aux charges, il lui conſeilla de laiſſer là le paſſé, & de ne penſer qu'à l'avenir, parce qu'il ſeroit difficile de fixer un terme pour la recherche des tranſgreſſions paſſées; & que d'établir des peines nouvelles pour d'anciennes fautes, ce ſeroit faire une trop grande injuſtice aux coupables, que de les punir en vertu d'une loi qu'ils n'auroient pas tranſgreſſée.

Depuis ce tems-là, pluſieurs des principaux de Rome, des amis même & des parens de Cn. Pompée, étant appellés en juſtice pour de pareilles prévarications, M. Porcius Caton vit qu'il molliſſoit & qu'il ſe relâchoit en pluſieurs choſes pour leur faire plaiſir; il lui en fit des réprimandes très-ſéveres.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Rome, Jules Céſar, à la tête de ſes armées, faiſoit la guerre en Gaule; mais, quoiqu'il ne parût appliqué qu'aux armes, il ne laiſſoit pas de ſe ſervir utilement de ſes richeſſes & de ſes amis pour acquérir du crédit dans la ville, & pour s'y ménager une grande puiſſance. Déjà les avertiſſemens, que M. Porcius Caton avoit donnés de longue main à Cn. Pompée, commençoient à le tirer de l'aſſoupiſſement où il étoit, & à lui faire voir, comme en ſonge, le grand péril qu'il couroit, & qu'il n'avoit jamais voulu croire. Mais, comme il étoit encore plongé dans la pareſſe & dans le doute, différent toujours & n'oſant mettre la main à l'œuvre pour empêcher Jules Céſar d'exécuter ſes deſſeins, M. Porcius Caton ſe mit ſur les rangs pour briguer le Conſulat, ſe propoſant ou d'arracher les armes des mains de Jules Céſar, ou de découvrir les embûches qu'il dreſſoit à la République.

Mais, il indiſpoſa contre lui la multitude, par ſa ſévérité. Car, il obtint du Sénat un décret, qui ordonnoit que les Candidats ſollicitaſſent uniquement par eux mêmes, & n'employaſſent point leurs amis pour leur rendre cet office. Les gens du peuple furent très-indignés qu'après avoir contribué plus que perſonne à leur retrancher l'argent qu'ils tiroient de leurs ſuffrages, il les privât encore de la ſatisfaction de ſe voir ſollicités & careſſés, enſorte qu'il leur ôtoit en même tems l'honneur & le profit. Ajoutez qu'il demandoit avec gravité, & non pas avec ſes manieres ſouples & inſinuantes que prenoient

d'ordinaire les aſpirans aux charges. Il aimoit mieux, dit Plutarque, conſerver la dignité de ſon caractere & de ſes mœurs, que d'acquérir celle que le Conſulat pouvoit lui donner. Il n'eſt pas étonnant que ces cauſes d'excluſion aient prévalu ſur ſon mérite. Ser. Sulpicius Rufus & M. Clau. Marcellus furent nommés.

M. Porcius Caton ainſi refuſé montra une fermeté digne de la modération avec laquelle il avoit pourſuivi la charge. Car, comme quelques uns trouvoient mauvais que Ser. Sulpicius Rufus, qui lui avoit des obligations, ſe fût déclaré ſon compétiteur : *Eſt-il ſurprenant*, dit-il, *qu'on ne veuille pas céder à un autre ce que l'on regarde comme le plus grand de tous les biens ?* Après l'évenement, il ſe maintint dans la même égalité d'ame. Ordinairement le jour où un Candidat avoit manqué une charge qu'il demandoit, étoit un jour de deuil pour lui, pour ſes proches, pour ſes amis. Souvent même la douleur & & la honte faiſoient que l'on ſe tenoit long-tems comme caché. M. Porcius Caton ne changea rien à ſa façon accoutumée. On le vit le jour même jouer à la longue paume dans le champ de Mars, & enſuite ſe promener ſur la place avec ſes amis d'un air auſſi tranquille que s'il ne lui étoit rien arrivé de fâcheux.

Au reſte, il prit ſon parti de ne plus demander le Conſulat. Il diſoit qu'il étoit d'un honnête homme & d'un bon citoyen, de ne pas refuſer l'adminiſtration des affaires publiques, ſi on trouvoit à propos de l'employer, mais auſſi de ne pas la rechercher au delà des juſtes bornes. Cicéron, dont les maximes n'étoient pas à beaucoup près ſi ſéveres, le blâmoit de n'avoir pas fait tout ce qui dépendoit de lui pour obtenir le Conſulat, dans un tems où la République avoit beſoin de ſes ſervices; & il trouvoit même de l'inconſéquence dans ſes procédés, en ce qu'ayant pareillement eſſuyé un refus par rapport à la Préture, il n'avoit pas laiſſé de ſe mettre une ſeconde fois ſur les rangs. Mais, M. Porcius Caton repliquoit qu'il y avoit une grande différence ; que lorſqu'il avoit manqué la Préture, c'avoit été malgré le peuple, dont une partie avoit été corrompue, & l'autre violentée; mais qu'ici tout s'étoit paſſé dans les regles ; & que par conſéquent il ne pouvoit douter que ce ne fuſſent ſon caractere & ſa façon d'agir qui euſſent déplu au peuple. « Or, ajoutoit-il, je ne » changerai pas aſſurément de » conduite; & d'un autre côté, » il ne ſeroit pas d'un homme » ſenſé, d'aller de gaieté de » cœur chercher un ſecond re» fus en tenant la même conduite qui m'a attiré le premier.»

Cependant, Jules Céſar, ayant attaqué des nations très-belliqueuſes, & les ayant ſubjuguées en hazardant beaucoup & en s'expoſant à de grands périls, marcha enſuite contre les Germains malgré un traité de paix que les Romains avoient fait avec eux,

& leur tua trois cens mille hommes. Sur le premier bruit qui s'en répandit dans Rome, ſes amis demandoient que le peuple fît des ſacrifices pour remercier les Dieux de cette bonne nouvelle. Mais, M. Porcius Caton étoit d'avis qu'on livrât Jules Céſar entre les mains de ceux à qui il avoit fait une ſi grande injuſtice, & qu'on ne fît pas retomber ſur la ville la punition due à l'infraction du traité. » Je » ſuis pourtant d'avis, ajouta-» t-il, que nous faſſions des ſa» crifices aux Dieux ; mais, » c'eſt pour les remercier de » ce qu'ils ne puniſſent pas l'ar» mée de la folie & de la témé» rité du général, & qu'ils épar» nent notre ville. » Jules Céſar, informé de tout, écrivit au Sénat une lettre pleine d'injures & d'accuſations contre M. Porcius Caton. Quand on l'eut lue en pleine aſſemblée, M. Porcius Caton ſe leva, non en homme poſſédé par la colere & par l'envie de diſputer, mais en homme qui étoit de ſang froid & de ſens raſſis, & comme s'il avoit préparé ce qu'il alloit dire. Il fit voir que toutes les accuſations de Jules Céſar étoient ſemblables à ſes injures & à ſes brocards, & que c'étoient de pures plaiſanteries qu'il avoit inventées pour ſe divertir & pour faire rire. Mais en revanche, il s'attacha ſi bien à développer tous ſes deſſeins dès leur commencement & à expoſer le but qu'il s'étoit propoſé, qu'il les fit voir très-clairement, non comme ennemi, mais comme s'il eût été le complice de la conjuration; & il montra que ce n'étoient ni les peuples de la Bretagne, ni ceux des Gaules, qu'ils devoient craindre, mais Jules Céſar ſeul, s'ils avoient du ſens. Ce qui les réveilla & les irrita tellement, que les amis de Jules Céſar ſe repentirent d'avoir fait lire ſa lettre en plein Sénat; & d'avoir donné par-là occaſion à M. Porcius Caton de dire une infinité de choſes très-juſtes, & de charger Jules Céſar de beaucoup d'accuſations très-véritables, & qu'on ne pouvoit nier.

Il n'y eut donc rien de réſolu ce jour-là. On dit ſeulement qu'il étoit néceſſaire d'envoyer un ſucceſſeur à Jules Céſar; mais, ſes amis prétendoient que Cn. Pompée devoit auſſi déſarmer de ſon côté, & rendre les provinces qu'il occupoit; ou que, s'il n'en faiſoit rien, Jules Céſar ne devoit pas non plus être tenu de le faire. Alors, M. Porcius Caton ſe mit à crier que c'étoit-là ce qu'il leur avoit toujours prédit; que Jules Céſar venoit opprimer la République & ſe ſervir ouvertement contre elle des troupes qu'il en avoit obtenues en la trompant & en l'abuſant comme par des ſortileges. Mais, il eut beau crier, il ne gagna rien; car, le peuple s'opiniâtra à vouloir que Jules Céſar fût le plus grand. Le Sénat étoit véritablement de l'avis de M. Porcius Caton, mais il craignoit le peuple.

Les choſes demeurerent en cet état juſqu'à ce que l'on apprit que la ville d'Ariminum

étoit priſe, & que Jules Céſar s'avançoit à grandes journées vers Rome avec ſon armée. Alors, tous les Romains tournerent les yeux ſur M. Porcius Caton, & le peuple & Cn. Pompée avouerent qu'il étoit le ſeul qui eût ſenti dès le commencement, & qui eût prévu le but de Jules Céſar. M. Porcius Caton leur dit: » Si vous aviez cru ce que je » vous ai ſi ſouvent prédit, & » que vous euſſiez ſuivi mes » conſeils, vous ne ſeriez pas » maintenant réduits à craindre » un homme ſeul, ni à mettre » non plus toutes vos eſpérances » dans un homme ſeul. » Cn. Pompée répondit qu'il étoit vrai que M. Porcius Caton avoit prophétiſé plus véritablement, mais que lui il en avoit agi plus amiablement. Alors, M. Porcius Caton conſeilla au Sénat de remettre toutes les affaires entre les mains de Cn. Pompée, diſant que ceux qui ſavoient faire les plus grands maux, ſavoient auſſi y apporter les remedes.

Mais, Cn. Pompée, n'ayant point d'armée prête pour pouvoir attendre Jules Céſar, & voyant que le peu de ſoldats qu'il avoit levés étoient d'aſſez mauvaiſe volonté, quitta Rome. M. Porcius Caton, réſolu de le ſuivre & de s'enfuir avec lui, envoya d'abord le plus jeune de ſes enfans à Munatius Thermus, dans le païs des Bruttiens, & prit l'aîné avec lui. On dit que depuis ce jour-là, il ne ſe fit ni les cheveux ni la barbe, qu'il ne ſe mit pas une ſeule fois de couronne ſur la tête, & qu'il perſévéra juſqu'à la mort dans le deuil, dans l'abattement, dans la triſteſſe ſur les calamités de ſa patrie, ſoit que ſon parti fût vainqueur ou vaincu.

La Sicile lui étant échue par ſort dans ce tems-là, il paſſa à Syracuſe. Là il eut avis que de la part des ennemis C. Pollion étoit arrivé à Meſſine avec une armée. Il envoya d'abord lui demander raiſon de ſon paſſage. C. Pollion à ſon tour lui demanda raiſon du changement qui étoit arrivé dans les affaires. M. Porcius Caton, ayant appris en même tems que Cn. Pompée avoit abandonné entierement l'Italie, & qu'il étoit campé ſous les murs de Dyrrachium, dit: » Que les » voies de la Providence ſont » obſcures & impénétrables! » Lorſque Cn. Pompée n'a ſuivi ni raiſon ni juſtice, il a » toujours été heureux, & aujourd'hui qu'il ne travaille » qu'à ſauver ſa patrie, & qu'il » ne combat que pour la liberté, tout ſon bonheur l'abandonne. » Il ajouta qu'il étoit aſſez fort pour chaſſer C. Pollion de la Sicile; mais que, voyant qu'il lui arrivoit une armée plus forte que celle qu'il avoit menée il ne vouloit pas expoſer cette iſle à une entiere ruine, en la rendant le théâtre de la guerre. Après avoir conſeillé aux Syracuſains de ſe ranger du parti le plus fort pour ſe conſerver, il s'embarqua.

Quand il fut arrivé auprès de Cn. Pompée, il perſiſta toujours

dans le même ſentiment de traîner la guerre en longueur, dans l'eſpérance qu'on pourroit cependant trouver quelque voie d'accommodement, & ne voulant point que Rome donnât contre elle-même une bataille où le parti le plus foible éprouveroit les derniers malheurs, & ſeroit paſſé au fil de l'épée. Dans cette vue, il perſuada à Cn. Pompée & à ſon Conſeil d'ordonner qu'on ne ſaccageât aucune des villes de l'obéiſſance des Romains, & qu'on ne tuât aucun Romain hors de la bataille. Cela fit beaucoup d'honneur à M. Porcius Caton, & attira dans le parti de Cn. Pompée une infinité de gens qui furent charmés de ſa bonté & de ſon humanité.

Delà M. Porcius Caton, envoyé en Aſie pour aider ceux qui avoient ordre d'aſſembler des vaiſſeaux & des troupes, mena avec lui ſa ſœur Servilie & un petit enfant qu'elle avoit eu de L. Lucullus. Mais, les capitaines de Cn. Pompée n'eurent beſoin du ſecours de M. Porcius Caton que dans une ſeule occaſion, & ce fut à Rhodes; car, par ſes remontrances, il gagna les Rhodiens, & ayant laiſſé chez eux ſa ſœur Servilie & ſon petit enfant, il s'en retourna vers Cn. Pompée qui avoit déjà aſſemblé une groſſe armée de terre & de mer. Ce fut là que Cn. Pompée fit manifeſtement connoître ſes vues & ſes deſſeins. D'abord, il avoit eu intention de donner à M. Porcius Caton le Commandement de ſon armée navale, qui étoit compoſée de cinq cens vaiſſeaux de guerre, ſans compter les frégates, les flûtes & autres petits vaiſſeaux découverts dont le nombre étoit infini. Mais, ayant promptement fait réflexion, ou de lui-même, ou ſur les remontrances de ſes amis, que l'unique but de toute la politique de M. Porcius Caton étoit de rendre la liberté à ſa patrie, & que s'il venoit à être le maître d'une ſi grande puiſſance, le jour même qu'on auroit vaincu Jules Céſar, il voudroit l'obliger de poſer les armes, & d'obéir aux loix; il changea de réſolution, & donna le commandement à Calpurnius Bibulus.

Mais, malgré cela, il ne s'apperçut point que M. Porcius Caton lui fût moins affectionné, ni qu'il allât de moins bon pied pour le ſercice du parti. Au contraire, on dit que, dans un combat qui fut donné devant les murailles de Dyrrachium, comme Cn. Pompée haranguoit ſon armée pour la porter à bien faire ſon devoir, & qu'il eut commandé à tous ſes capitaines d'en faire autant aux troupes qu'ils avoient à leurs ordres, les ſoldats les écouterent très-froidement, & dans un ſilence qui marquoit leur courage abattu. Mais, lorſqu'après tous les autres, M. Porcius Caton vint à leur parler; qu'il leur expliqua, autant que le tems le permettoit, ce que la Philoſophie enſeigne ſur la liberté, ſur la valeur, ſur la mort & ſur la gloire, en accompagnant ſes paroles d'une véhémence pleine de paſſion, qui annonçoit combien il

étoit pénétré de ſes maximes; & qu'il finit ſon diſcours en invoquant les Dieux comme préſens à ce combat, & témoins de la valeur que chacun montreroit pour la défenſe de la patrie; il s'éleva tout d'un coup un ſi grand cri de joie, & il ſe fit un tel mouvement dans cette armée ranimée par ces paroles, que tous les capitaines pleins d'eſpérance marcherent tête baiſſée, & chargerent l'ennemi avec tant de fureur, qu'ils le renverſerent & le défirent.

La bonne fortune de Jules Céſar ravit ce jour-là à Cn. Pompée l'honneur d'une victoire complete, en ſe ſervant pour cet effet de la précaution & de la défiance de Cn. Pompée même, qui l'empêcherent de profiter de ſon bonheur. Tous les officiers ſe réjouiſſoient de ce grand avantage, & le relevoient comme un exploit très-ſignalé; mais, M. Porcius Caton ſeul pleuroit ſa patrie, & déploroit cette pernicieuſe & maudite ambition de regner, en voyant étendus ſur le champ de bataille les corps de tant de bons & braves citoyens qui avoient péri, les uns par les mains des autres.

Après cette défaite, Jules Céſar prit le chemin de la Theſſalie, & Cn. Pompée leva ſon camp pour le ſuivre, laiſſant à Dyrrachium quantité d'armes & d'argent, & un grand nombre de ſes parens & de ſes alliés à qui il donna M. Porcius Caton pour capitaine avec quinze cohortes ſeulement, à cauſe de la crainte & de la défiance où il étoit de lui. Car, il étoit très-perſuadé que, s'il venoit à perdre la bataille qu'il alloit donner en Theſſalie, il ne pouvoit laiſſer Dyrrachium entre les mains d'un homme qui lui fût plus fidele que M. Porcius Caton; mais, s'il venoit à la gagner, il ſçavoit bien auſſi que, tant que M. Porcius Caton ſeroit préſent, jamais il ne le laiſſeroit maître des affaires. Il y eut encore beaucoup d'autres gens de la premiere nobleſſe, qui furent laiſſés à Dyrrachium avec M. Porcius Caton.

La nouvelle de la défaite de Pharſale étant arrivée avant qu'on en ſçût encore le détail, M. Porcius Caton forma la réſolution, ſi Cn. Pompée étoit mort, de ramener en Italie, les troupes qu'il commandoit, de prendre la fuite & d'aller vivre quelque part le plus loin qu'il pourroit de la tyrannie; & s'il étoit encore vivant, de lui conſerver fidélement ſes troupes. Ayant pris ce parti, il paſſa dans l'iſle de Corcyre où étoit l'armée navale. Là il trouva Cicéron, & voulut lui céder le commandement comme à un homme de plus grande dignité que lui; car, Cicéron avoit été Conſul, & lui il n'avoit été que Préteur. Mais, Cicéron ne voulut point l'accepter, & s'embarqua pour l'Italie.

M. Porcius Caton, voyant que le jeune Cn. Pompée, par une arrogance & par une fierté hors de ſaiſon, vouloit punir ceux qui ſe retiroient, & qu'il alloit commencer par faire arrêter Cicéron, il lui en fit en particulier

de ſi fortes remontrances qu'il l'adoucit & le ramena, de ſorte qu'il ſauva manifeſtement la vie à Cicéron, & procura aux autres une entiere ſûreté. Comme il conjectura que Cn. Pompée le pere ſe ſeroit ſauvé en Égypte ou en Afrique, & qu'il avoit une extrême impatience de l'aller joindre, il s'embarqua avec tous ſes gens; mais, avant que de faire voile, il donna à tous ceux qui n'étoient pas bien aiſes de le ſuivre dans cette guerre, la liberté de demeurer ou de s'en aller où ils voudroient.

Étant arrivé en Afrique, comme il rangeoit la côte, il rencontra Sext. Pompée qui lui apprit la mort de ſon pere qu'on avoit aſſaſſiné en Égypte. Ils en furent tous très-affligés; & il n'y en eut pas un qui, après la mort de Cn. Pompée, voulût ſeulement entendre parler d'obéir à aucun autre capitaine qu'à M. Porcius Caton. C'eſt pourquoi M. Porcius Caton, touché de compaſſion pour tous ces braves gens qui avoient donné tant de preuves de leur fidélité, & ayant honte de les laiſſer dans une terre étrangere, ſeuls, ſans ſecours & ſans chef pour les conduire, accepta le commandement & paſſa à Cyrene. Les Cyrénéens, qui, peu de jours auparavant, avoient fermé leurs portes à T. Labiénus, le reçurent avec un très-grand plaiſir. Là il apprit que Métellus Scipion, beau-pere de Cn. Pompée, s'étoit retiré vers le Roi Juba, qui l'avoit reçu; & qu'Accius Varus, à qui Cn. Pompée avoit donné le gouvernement de l'Afrique, étoit avec eux, & avoit une armée conſidérable. Il réſolut de les aller joindre.

Mais, la ſaiſon, qui étoit déjà avancée, & la difficulté d'éviter les Syrtes, qui ſont des baſſonds très-périlleux pour les vaiſſeaux, le déterminerent à prendre le chemin de terre, malgré les fatigues incroyables qu'il y prévoyoit. Car, il s'agiſſoit de traverſer un vaſte païs, qui n'eſt rempli que de ſables arides, & qui ne connoît d'autres habitans, que des ſerpens de toute eſpece. M. Porcius Caton fit donc de grandes proviſions d'eau, qu'il chargea ſur des ânes. Il mena auſſi différentes ſortes de voitures, pour porter & les bagages & les hommes qui ſe trouveroient épuiſés ou malades. Enfin, il ſe précautionna contre les funeſtes effets des morſures des ſerpens, en ſe faiſant accompagner de quelques Pſylles, nation Africaine, à qui l'antiquité a attribué une vertu merveilleuſe, ſoit pour ſe rendre eux-mêmes invulnérables aux ſerpens, ſoit pour guérir ceux qui en ont été piqués ou mordus; vertu qui pourroit bien ſe réduire à l'art de ſucer les plaies.

C'étoient-là des ſecours capables de raſſurer, juſqu'à un certain point, ceux qui devoient faire, avec M. Porcius Caton, une marche ſi pénible; mais, le plus grand étoit, ſans contredit, le courage de leur chef. Il marchoit devant tous les autres à pied,

tenant ſa pique à la main, donnant l'exemple de ſupporter toutes les fatigues, & par-là diſpenſé d'employer les exhortations & les ordres. Jamais il ne fit uſage d'aucune voiture, ni même du cheval. Il étoit celui de toute ſa troupe qui dormoit le moins, & le dernier à ſoulager ſa ſoif, loſqu'il ſe rencontroit quelque ſource d'eau ſur la route. Cette marche dura trente jours, au bout deſquels il arriva à Leptis, & y paſſa le reſte de l'hiver.

Le parti qui ſe formoit en Afrique, & à qui le long ſéjour de Jules Céſar dans Alexandrie donnoit le tems de prendre des forces, avoit grand beſoin de la ſageſſe & de l'autorité de M. Porcius Caton. La méſintelligence ſe mettoit entre Métellus Scipion & Accius Varus, parce que celui-ci, amoureux du commandement, ne vouloit pas le céder à l'autre, ſous le frivole prétexte qu'il étoit depuis un tems conſidérable à la tête de la province; & le Roi Juba, par ſon orgueil & ſon faſte barbare, les écraſoit tous les deux. La préſence de M. Porcius Caton remédia, au moins en partie, à ces déſordres. Il apprit à Juba à reſpecter la gloire & la prééminence du nom Romain; & dans leur premiere entrevue le Prince Numide ayant pris la place d'honneur entre Métellus Scipion & M. Porcius Caton, ce fier Romain tranſporta lui-même ſon ſiege pour mettre Métellus Scipion au milieu, entre le Roi & lui. Pour ce qui eſt de la diſpute entre le même Métellus Scipion & Accius Varus, M. Porcius Caton la fit entierement ceſſer, en ſe ſoumettant lui-même aux ordres du premier. On lui offroit, du conſentement même de Métellus Scipion & d'Accius Varus, le commandement en chef, dont il étoit inconteſtablement le plus digne par ſes qualités perſonnelles. Mais, la loi décidoit la queſtion contre lui. Métellus Scipion étoit Conſulaire; M. Porcius Caton n'avoit eu que la dignité de Préteur. Il proteſta que combattant pour les loix, il ne commenceroit pas par les violer; & il refuſa même de partager l'autorité, diſant qu'il étoit plus avantageux pour la cauſe de n'avoir qu'un ſeul chef.

Métellus Scipion, ayant donc pris la conduite de l'armée, vouloit d'abord, pour faire plaiſir à Juba, que l'on paſſât au fil de l'épée tous les habitans d'Utique, ſans aucune diſtinction d'âge ni de ſexe, & que l'on raſât la ville, comme une ville qui tenoit le parti de Jules Céſar. M. Porcius Caton ne voulut pas le ſouffrir; mais, il ſe mit à crier en plain Conſeil, proteſtant & appellant les Dieux à témoins contre une inhumanité ſi inouie. Encore eut-il bien de la peine à garantir ces malheureux de cette ſanglante exécution. Mais, en partie à leur priere, & en partie auſſi à l'inſtante ſollicitation de Métellus Scipion, il ſe chargea de garder la ville,

& d'empêcher que de gré ou de force elle ne tombât entre les mains de Jules Céſar ; car, c'étoit une place très-forte, très-bien munie & d'une très-grande utilité pour ceux qui en étoient les maîtres. M. Porcius Caton la munit & la fortifia encore conſidérablement ; car, il y fit de grands amas de bled, répara les murailles, hauſſa les tours, la revêtit en-dehors d'un foſſé profond, défendu d'eſpace en eſpace par de bons forts, mit dans ces forts tous les jeunes gens d'Utique après les avoir déſarmés, & retint les autres dans la ville, apportant un très-grand ſoin à empêcher qu'ils ne reçuſſent aucune injure, ni le moindre tort de la garniſon Romaine. De-là il envoya une quantité d'armes, d'argent & de bled à ceux qui étoient dans le camp ; en un mot, il fit de cette ville le magaſin de l'armée.

Il donna à Métellus Scipion le même conſeil qu'il avoit déjà donné auparavant à Cn. Pompée. Il lui conſeilla de ne point hazarder la bataille contre un capitaine aguerri & très-redoutable, & de gagner du tems ; car, le tems affoiblit & émouſſe toujours la pointe & la force de la tyrannie. Mais, Métellus Scipion, enflé d'une vaine préſomption, ſe moqua de ſes remontrances ; & dans une lettre qu'il lui écrivit un jour pour lui reprocher ſa timidité, il lui diſoit en propre termes : « N'êtes-vous pas con-» tent d'être bien à votre aiſe » dans une bonne ville & der-» riere de fortes murailles, ſans » que vous veniez encore inti-» mider mes gens dans l'occa-» ſion, & les empêcher d'e-» xécuter courageuſement ce » qu'ils ont réſolu ? » M. Porcius Caton lui répondit qu'il étoit tout prêt à reprendre les troupes qu'il avoit amenées en Afrique, à ſe mettre à leur tête, à repaſſer en Italie, & à attirer après lui Jules Céſar en les en délivrant eux-mêmes. Mais, Métellus Scipion ne fit que ſe moquer de ſes offres ; & alors, M. Porcius Caton fit bien connoître qu'il étoit très-fâché, & qu'il ſe repentoit très-fort de lui avoir cédé le commandement, perſuadé qu'il conduiroit mal cette guerre ; ou que, quand même, par un coup de hazard & contre toute apparence, il viendroit à remporter la victoire, il ne ſe comporteroit pas envers ſes citoyens avec beaucoup de modération. C'eſt pourquoi, ſe confirmant de plus en plus dans ſon opinion, il le dit même à ſes amis, & leur déclara qu'il n'avoit point du tout bonne eſpérance de cette guerre, à cauſe de l'ignorance & de l'inſenſée préſomption des chefs ; mais que ſi, par un bonheur ineſpéré, Jules Céſar étoit défait, il ne demeureroit point à Rome, & qu'il fuiroit la cruauté & l'inhumanité de Métellus Scipion qui faiſoit déjà des menaces très-vives & très-inſolentes contre pluſieurs Romains.

Le malheur qu'il avoit prévu arriva encore plutôt qu'il ne

l'attendoit, car le jour même qu'il parloit ainſi, il arriva le ſoir bien tard un courier qui vint de l'armée en trois jours, & qui apporta la nouvelle que tout étoit perdu; qu'il y avoit eu une grande bataille près de la ville de Thapſe; que Jules Céſar avoit remporté la victoire & forcé les deux camps dont il étoit demeuré maître; que Métellus Scipion & Juba s'étoient enfuis avec peu de gens, & que tout le reſte avoit été paſſé au fil de l'épée.

Utique n'auroit pas été une conquête facile, ſi M. Porcius Caton y eût trouvé des eſprits & des courages diſpoſés à le ſeconder. Mais, les cœurs des habitans étoient pour Jules Céſar. Néanmoins, accoutumé à lutter contre les difficultés, il eſſaya tout ce qu'il lui étoit poſſible dans la ſituation actuelle des affaires. Il eut d'abord à calmer le trouble & la conſternation étrange que jetta dans la ville la nouvelle de la malheureuſe affaire de Thapſe. Cette nouvelle y étoit arrivée la nuit; ce qui augmenta encore le déſordre. Comme Utique n'étoit qu'à trois journées de chemin du lieu où s'étoit livrée la bataille, on s'attendoit à voir inceſſamment le vainqueur aux portes de la ville; & peu s'en fallut qu'elle ne fût déſertée par la fuite de tous ſes habitans. M. Porcius Caton alla de rue en rue, appaiſant le tumulte, diminuant les allarmes, & repréſentant que le mal n'étoit pas ſi grand qu'on le leur annonçoit. Son autorité raſſura un peu les eſprits, & procura quelque tranquillité. Il en profita pour aſſembler le conſeil des trois cens, c'eſt-à-dire, tout ce qu'il y avoit dans Utique de riches commerçans ou financiers Romains, dont il avoit fait comme ſon Sénat depuis qu'il étoit dans la place. Il y joignit auſſi tout ce qui ſe trouvoit autour de lui de Sénateurs & de fils de Sénateurs. Pendant que l'aſſemblée ſe formoit, il entra avec un maintien auſſi ſérein que de coutume, & fit lecture à ceux qui étoient déjà arrivés d'un état des proviſions que contenoient les magaſins de la ville.

Lorſque tout le monde eut pris place, il commença par louer le zele & la fidélité dont les trois cens lui avoient donné les plus fortes preuves, en aidant la cauſe commune de leur argent, de leurs perſonnes & de leurs conſeils. Il ajouta qu'il les exhortoit à ne point ſe partager par des vues particulieres, en prenant différentes routes, ſelon les ouvertures & les eſpérances que chacun pourroit avoir pour ſa ſûreté perſonnelle; parce que s'ils agiſſoient de concert, ſoit qu'ils ſe réſoluſſent à la guerre, Jules Céſar les mépriſeroit moins; ſoit qu'ils recouruſſent aux prieres, il auroit pour eux plus de conſidération. Du reſte, il déclara qu'il leur laiſſoit la liberté de choiſir entre ces deux partis, & qu'il ne les blâmeroit point de quelque façon qu'ils ſe déterminaſſent. « Si

» vous vous rangez, dit-il, du » côté de la fortune, j'attribuerai » votre changement à la néceſ- » ſité. Si au contraire vous vous » roidiſſez contre les diſgraces, » & ſi vous prenez ſur vous le » poids & les périls de la défenſe » de la liberté, en ce cas non ſeu- » lement je vous louerai, mais » j'admirerai votre vertu, & je » m'offre à être votre chef & » votre compagnon dans une ſi » noble entrepriſe; juſqu'à ce » que nous ayons épuiſé les der- » nieres reſſources qui peuvent » reſter à la patrie. Notre patrie, » Meſſieurs, ce n'eſt ni Utique, » ni Adrumete, mais Rome, qui » ſouvent a trouvé dans ſa gran- » deur de quoi ſe relever de » chûtes plus fâcheuſes que » celle que nous venons de » faire. Pluſieurs motifs peu- » vent nous encourager, & nous » promettre un heureux ſuccès. » Mais, ſur-tout, conſidérez » que nous ferons la guerre » contre un homme qu'appel- » lent de différens côtés à la » fois des beſoins & des dan- » gers preſſans. L'Eſpagne ſe » ſouleve en faveur du jeune » Pompée; & Rome elle-même » n'a pas encore entierement » reçu le frein; elle ne le ſouf- » fre qu'avec indignation, & » profitera de la premiere oc- » caſion favorable pour s'en dé- » livrer. Quant à ce qui regar- » de les dangers qu'il nous fau- » dra courir, pourquoi nous en » effrayerions-nous? Prenons » exemple ſur notre ennemi » lui-même, qui brave tous les » hazards pour commettre les » plus horribles injuſtices; au » lieu que nous ne courons les » riſques, que d'une vie très- » heureuſe, ſi nous ſommes » vainqueurs, ou, ſi nous ſuc- » combons, de la plus glorieuſe » de toutes les morts. Cepen- » dant, délibérez; prenez votre » parti entre vous. Je ſouhaite, » en reconnoiſſance de la vertu » & du courage que vous avez » fait paroître juſqu'ici, que la » réſolution à laquelle vous » vous arrêterez tourne à votre » avantage. »

Ce diſcours fit, dans le moment, un effet prodigieux. Quelques-uns furent frappés des raiſons que M. Porcius Caton alléguoit; mais, ſa généroſité, ſon intrépidité, ſon égalité d'ame, c'étoit-là ce qui enlevoit l'admiration du grand nombre. Ils en oublierent preſque la poſition actuelle où ſe trouvoient les affaires; & entrant dans une eſpece d'enthouſiaſme, ils louoient M. Porcius Caton, comme le ſeul invincible, le ſeul ſupérieur à la fortune. La concluſion fut qu'ils lui offrirent leurs perſonnes, leurs bourſes, leurs armes, pour en uſer comme il lui plairoit; perſuadés, diſoient-ils, qu'il leur valoit mieux perdre la vie en obéiſſant à ſes ordres, que de ſe ſauver en trahiſſant une ſi grande vertu. Mais, toute cette ardeur généreuſe n'étoit, ſi nous oſons ainſi parler, qu'un feu de paille, qui s'éteignit à la premiere réflexion, & dès qu'il fallut paſſer des paroles aux ef-

fets. Il fut proposé de mettre en liberté les esclaves pour les employer comme soldats à la défense de la ville. M. Porcius Caton, toujours rigide observateur de la justice, dit qu'il ne feroit pas aux maîtres le tort de leur enlever leurs esclaves, mais qu'il recevroit ceux que leurs maîtres affranchiroient volontairement. Il y en eut beaucoup qui promirent de le faire ; & M. Porcius Caton, après avoir ordonné qu'on enrégistrât les noms de ceux qui faisoient ces offres, sortit du conseil & se retira.

Bientôt après, il reçut des lettres de Juba & de Métellus Scipion. Juba, qui étoit caché avec peu de gens dans une montagne, lui demandoit, par sa lettre, quelle étoit sa résolution ; car, s'il prenoit le parti d'abandonner Utique, il l'attendroit ; & s'il prenoit celui de soutenir le siege, il marcheroit avec une armée. Et Métellus Scipion, étant à l'ancre au-dessous d'un promontoire assez près d'Utique, attendoit aussi à quoi il se détermineroit. M. Porcius Caton jugea à propos de retenir les courriers qui lui avoient apporté ces lettres, jusqu'à ce qu'il fût assuré de ce que les trois cens avoient résolu. Car, tous ceux qui étoient du corps du Sénat, avoient témoigné leur bonne volonté, & après avoir mis en liberté leurs esclaves, ils les avoient enrôles. Mais, les trois cens, gens de commerce & de finances, & dont les esclaves faisoient une des principales richesses, se refroidirent tout d'un coup, lorsqu'il s'agit pour eux d'une perte si considérable ; & la peur de Jules César, leur revenant en même tems dans l'esprit, effaça tous les sentimens de zele pour la belle gloire, & de respect pour M. Porcius Caton. « Qui » sommes-nous ? se disoient-ils » les uns aux autres ; & à qui » refusons-nous de nous soumettre ? Jules César ne réu» nit-il pas en lui seul toutes » les forces de l'Empire ? Et » nous, pour lui résister, som» mes-nous des Scipions, des » Pompées, ou des Catons ? » Quoi ? pendant que toute la » terre fléchit sous le joug, & » que la frayeur abaisse tous les » courages, nous entreprendrons » de défendre la liberté de Ro» me ? nous disputerons la pos» session d'Utique, à celui à » qui M. Porcius Caton & Pom» pée le Grand ont abandonné » l'Italie ? & nous donnerons » pour combattre contre Jules » César, la liberté à nos escla» ves, pendant que nous-mêmes » nous n'avons de liberté qu'au» tant qu'il lui plaira de nous » en laisser ? Ah ! insensés que » nous sommes, rendons-nous » plus de justice ; connoissons-nous » nous-mêmes, & ne songeons » qu'à implorer humblement la » clémence du vainqueur. »

Ainsi pensoient les plus modérés des trois cens. Les autres ne s'en tinrent pas à la foiblesse ; ils allerent jusqu'à la noirceur, & projetterent de se rendre

maîtres des Sénateurs, pour les livrer à Jules Céſar, & acheter leur paix par cette trahiſon. M. Porcius Caton eut quelque ſoupçon de leur changement. Cependant, il continua de garder les dehors avec eux, ne croyant pas devoir, en les pouſſant à bout, les forcer de ſe déclarer. Mais, il comprit qu'il n'étoit preſque plus poſſible de ſonger à défendre Utique, & il en écrivit en ces termes à Métellus Scipion & à Juba. Néanmoins, l'arrivée de la cavalerie de Métellus Scipion, qui du lieu de la bataille s'étoit rendue près d'Utique, ranima pourtant, au moins pendant quelques momens, l'eſpérance de M. Porcius Caton. Cette troupe étoit nombreuſe; & ſi l'on parvenoit à la faire entrer dans la ville, elle étoit capable de tenir en reſpect les bourgeois & les trois cens. Mais, il y avoit partage de ſentimens entre ceux qui la commandoient. Les uns ſongeoient à aller chercher Juba pour ſe donner à lui: d'autres vouloient reconnoître M. Porcius Caton pour chef. Un troiſieme parti, flottant & incertain entre les deux, n'étoit déterminé qu'à refuſer d'entrer dans Utique, à cauſe de l'affection connue que les habitans avoient pour Jules Céſar. Dans cette diverſité d'avis, ils s'accorderent tous néanmoins à députer vers M. Porcius Caton, & à l'avertir de leur arrivée.

Il ſortit pour aller à eux, accompagné de tous les Sénateurs, hors M. Rubrius, qu'il chargea d'avoir l'œil en ſon abſence ſur les trois cens. Lorſqu'il eut joint les commandans de cette cavalerie, il les pria de ne point ſe donner à un Prince étranger, à un Roi Maure, & de préférer M. Porcius Caton à Juba. Il leur repréſenta qu'il y alloit de leur honneur de ne point abandonner tous ces illuſtres Sénateurs qu'ils voyoient autour de lui; & qu'en les ſauvant ils ſe ſauveroient eux-mêmes, s'ils vouloient entrer dans une ville, que ſes fortifications rendoient imprenable, & qui étoit munie de toutes ſortes de proviſions pour pluſieurs années. Après ce petit diſcours, auquel les Sénateurs ajouterent leurs prieres & leurs larmes, les commandans de la cavalerie délibérerent avec leurs troupes; & pendant ce tems, M. Porcius Caton s'aſſit ſur une éminence avec les Sénateurs, attendant la réponſe.

En ce même moment arrive M. Rubrius, portant des plaintes contre l'audace des trois cens, qui ſe révoltoient, & mettoient le trouble dans la ville; nouveau ſujet de terreur & de conſternation pour les Sénateurs; nouvel exercice pour la conſtance de M. Porcius Caton. Il raſſure ceux qui l'environnent; il renvoie M. Rubrius à Utique, avec ordre aux trois cens de ſe calmer & d'attendre ſon retour. La réponſe des cavaliers, qui vint peu après, augmenta encore les difficultés. Ils déclaroient qu'ils n'avoient aucune inclination pour Juba, & qu'ils

ne

ne craignoient point Jules Céſar dès qu'ils ſeroient dans la compagnie de M. Porcius Caton, mais qu'ils ne pouvoient ſe fier aux habitans d'Utique, Phéniciens d'origine, & auſſi perfides que l'avoient été les Carthaginois leurs freres. « Si ce peuple » léger & trompeur, diſoient-» ils, demeure aujourd'hui tranquille, c'eſt ſeulement juſ-» qu'à l'arrivée de Jules Céſar. » Dès qu'ils le verront à leurs » portes, ils ſe joindront à lui » contre nous. Si donc on veut » profiter de notre ſecours, » un préalable néceſſaire eſt de » tuer ou de chaſſer tous les habitans d'Utique. Alors, nous » entreprendrons la défenſe de » la ville, devenue libre d'en-» nemis & de Barbares. » M. Porcius Caton trouva bien dure & bien cruelle la propoſition qui lui étoit faite par les cavaliers. Néanmoins il leur répondit avec douceur qu'il falloit qu'il rentrât dans la ville pour délibérer avec les trois cens.

Les plaintes, qu'on lui avoit portées contre ces commerçans & gens d'affaires, n'étoient que trop fondées. Il les trouva bien décidés, ne cherchant plus de prétexte pour colorer leur déſertion, mais déclarant nettement qu'il étoit bien étrange, qu'on voulût les forcer de faire la guerre à Jules Céſar, tandis qu'ils n'en avoient ni le pouvoir ni la volonté. Il y en eut même quelques-uns qui s'expliquerent aſſez hautement ſur le projet de s'aſſurer de la perſonne des Sénateurs, pour les repréſenter à Jules Céſar lorſqu'il arriveroit. M. Porcius Caton laiſſa tomber ce dernier propos, comme s'il ne l'eût pas entendu; ce qu'il pouvoit feindre avec d'autant plus de vraiſemblance, qu'il étoit un peu ſourd. Mais, il en conçut une très-vive inquiétude; car, ſon grand & même ſon unique objet alors étoit d'aſſurer la vie & la retraite des Sénateurs. Déſeſpérant totalement de défendre Utique, dans la diſpoſition où il voyoit les eſprits, il avoit réſolu de mourir. Mais, il ne croyoit pas que ce fût pour lui une raiſon d'être indifférent ſur ceux qui l'accompagnoient; & des ſoins abſolument ſuperflus pour ſa perſonne, l'occupoient & le touchoient fortement par rapport aux autres.

Ses allarmes redoublerent donc lorſqu'on vint lui annoncer que les cavaliers, las d'attendre ſa réponſe, partoient & s'éloignoient d'Utique. Il ſe leve ſur le champ, & lorſqu'il fut à portée de les découvrir, voyant qu'ils avoient déjà pris de l'avance, il monte à cheval, & court après eux. Ils le reçurent avec joie, & l'exhorterent à ſe ſauver en leur compagnie. Ce n'étoit nullement ſa penſée; mais, il les pria avec inſtance, & en s'attendriſſant, dit-on, juſques aux larmes, de protéger la fuite des Sénateurs, & de les tirer du péril où ils étoient au milieu d'un peuple infidele, qui commençoit à conſpirer leur perte. Il n'omit rien pour fléchir

les cavaliers ; il leur tendoit les bras ; il saisissoit les rênes de leurs chevaux pour les obliger de tourner tête ; il embrassoit leurs armes. Enfin, il obtint d'eux un jour de délai, & les ramenant avec lui, il en plaça une partie aux portes, & confia aux autres la garde de la citadelle.

Alors, les trois cens craignirent, & envoyerent prier M. Porcius Caton de se rendre dans leur assemblée. Rien ne prouve mieux, combien une vertu sublime a droit de regner sur les hommes, que les sentimens d'admiration, de respect, de tendresse, qui soumettoient à M. Porcius Caton tous ceux que renfermoit alors la ville d'Utique. Ils étoient tous divisés d'intérêts & de sentimens ; ils étoient prêts à devenir mutuellement ennemis, & à s'égorger presque les uns les autres ; & tous se réunissoient à admirer & à chérir un seul homme, qui maintenoit la tranquillité & le calme parmi tant de cœurs troublés par la crainte, ou aigris par les dissensions. Sur le message des trois cens, les Sénateurs se mirent autour de M. Porcius Caton pour l'empêcher d'y déférer, lui disant qu'ils ne pouvoient se résoudre à livrer leur protecteur & leur sauveur à des infideles & à des traîtres. M. Porcius Caton sçavoit bien qu'il n'avoit rien à appréhender. Il appaisa les inquiétudes des Sénateurs, & alla seul trouver les trois cens.

Ils le remercierent beaucoup de la confiance qu'il avoit en eux, & ils lui protesterent qu'il devoit compter sur leur zele pour toute autre chose que pour la guerre, le priant, s'ils n'étoient pas des M. Porcius Catons, & s'ils ne pouvoient s'élever à la noblesse de ses sentimens, d'avoir pitié de leur foiblesse. Ils ajouterent qu'ils étoient résolus de députer à Jules César & d'implorer sa clémence ; mais que le premier & le principal objet de leurs sollicitations seroit M. Porcius Caton ; & que, s'ils n'obtenoient pas sûreté pour lui, ils ne recevroient pas la grace qui leur seroit offerte à eux-mêmes, & combattroient pour sa défense tant qu'ils auroient un souffle de vie. M. Porcius Caton témoigna qu'il leur étoit obligé de leur bonne volonté ; il approuva le dessein qu'ils avoient de faire leurs soumissions au vainqueur, & les exhorta à ne point perdre de tems. Mais, il leur défendit de parler de lui en aucune façon. « C'est aux vaincus, leur » dit-il, qu'il convient d'em» ployer les prieres, & à ceux » qui sont en faute, de deman» der grace. Pour moi, je me » suis conservé invincible pen» dant toute ma vie, & même » je suis actuellement victorieux » autant que j'ai désiré de l'être, » & je triomphe de Jules César » par la supériorité de la justice » & du bon droit. C'est lui qui est » le vaincu ; c'est lui qui succom» be. Car, ce qu'il a toujours nié

» de tramer contre la patrie, il » en eſt aujourd'hui atteint & » convaincu par les faits. »

Au ſortir de cette conférence avec les trois cens, M. Porcius Caton reçut avis que Jules Céſar étoit en marche avec la plus grande partie de ſes forces pour venir attaquer Utique. « Hélas! » dit M. Porcius Caton, il nous » fait un honneur que nous ne » méritons pas aſſurément. Il » nous prend pour des hommes. »

Un autre meſſage qui lui vint quelque tems après, donna lieu encore à une réflexion bien judicieuſe de ſa part. M. Octavius lui envoya dire qu'il étoit près d'Utique avec deux légions, & qu'il conſentoit à ſe joindre à lui; mais qu'il falloit qu'avant tout ils s'arrangeaſſent entre eux pour le commandement. M. Porcius Caton ne répondit rien au meſſager de M. Octavius; mais, ſe retournant vers ſes amis: « Eh » bien! leur dit-il, devons-nous » être étonnés que nous ayons » ruiné nos affaires, nous qu'au » moment même où nous périſ- » ſons, l'ambition du comman- » dement tourmente & diviſe » encore? »

Cependant, le tems accordé par les cavaliers expiroit, & en s'en allant ils fournirent une nouvelle occaſion à M. Porcius Caton de faire briller ſon zele pour la juſtice, & ſa bonté. Ils ſe mirent à piller Utique comme une ville ennemie. M. Porcius Caton ne fut pas plutôt averti de ce déſordre, qu'il courut l'arrêter. Il arracha des mains des premiers qu'il rencontra leur injuſte butin; les autres, frappés de honte à ſa vue, jetterent auſſitôt ce qu'ils emportoient, & baiſſant les yeux en terre, n'oſant dire une ſeule parole, ils partirent pour aller chercher un aſyle auprès de Juba. Quelques Sénateurs les accompagnerent & en particulier Fauſtus Sylla, qui leur diſtribua à chacun cent ſeſterces. Si nous en croyons l'auteur des mémoires ſur la guerre d'Afrique, M. Porcius Caton avoit été obligé de leur faire une ſemblable largeſſe pour obtenir d'eux qu'ils épargnaſſent les habitans d'Utique.

La plupart des Sénateurs avoient préféré la fuite par mer à la protection de Juba, & étoient reſtés dans la ville. Comme leur danger croiſſoit, & par la retraite des cavaliers, & ſur tout par l'approche de Jules Céſar, M. Porcius Caton prit les dernieres meſures pour hâter & aſſurer leur fuite. Il fit fermer toutes les portes de la ville, excepté celle qui conduiſoit à la mer; il fournit des vaiſſeaux aux fugitifs; il donna de l'argent à ceux qui pouvoient en manquer; il diſtribua ſes ordres pour les embarquemens, & veilla par lui-même à empêcher le tumulte que la précipitation & l'effroi amenent naturellement dans de ſemblables rencontres. Il embraſſoit ceux qui partoient; il déterminoit à partir ceux qui en faiſoient difficulté par attachement pour lui. Il n'y eut que

ſon fils, & un certain Statyllius, dont il ne put vaincre la réſiſtance.

Il ne fit pas de grands efforts ſur ſon fils, croyant ne devoir pas combattre les ſentimens ſi raiſonnables & ſi naturels de la piété filiale. Par rapport à Statyllius, il employa des exhortations preſſantes, parce que la haine de ce Sénateur contre Jules Céſar étoit connue. Mais, c'étoit un jeune homme plein de feu, qui ſe piquoit de conſtance & de magnanimité, & qui prétendoit être le zélateur de M. Porcius Caton. Il tint donc ferme; & M. Porcius Caton, voyant ſes attaques rejettées, dit à deux Philoſophes qui ne le quittoient point : *C'eſt votre affaire d'amortir ce courage trop échauffé, & de le faire pencher du côté de l'utile.*

Les ſoins de M. Porcius Caton ne ſe bornoient pas aux ſeuls Sénateurs. S'étant mis hors d'intérêt par la réſolution de mourir, il ſembloit qu'il n'en prit qu'un plus vif & plus tendre à tout ce qui regardoit les autres. Il fit alors rentrer dans Utique le commun du peuple, qu'il avoit obligé de camper hors de la ville; & comme ces bourgeois avoient toujours été affectionnés à Jules Céſar, il les pria d'aider de leur crédit les trois cens, qui avoient ſervi le parti Républicain juſqu'au tems de la bataille de Thapſe; de ne point ſéparer leur cauſe de celle de ces Romains établis au milieu d'eux, & d'agir de concert pour procurer leur ſûreté commune. Il fit plus, & rendit aux trois cens un ſervice d'une eſpece ſinguliere, & directement oppoſé à la façon de penſer qu'il ſuivoit pour lui-même.

L. Céſar fut député vers Jules Céſar dont il étoit proche parent, afin qu'il intercédât pour les trois cens. Avant que de partir, il pria M. Porcius Caton de lui compoſer un diſcours le plus touchant qu'il ſeroit poſſible, dont il pût ſe ſervir auprès du vainqueur. « Car, ajouta-t-il, en » parlant pour vous, je ne rougirai point de baiſer les mains » de Jules Céſar & d'embraſſer » ſes genoux. » Mais, M. Porcius Caton ne voulut jamais permettre qu'il parlât pour lui. » » Si je voulois, dit-il, tenir la » vie de la grace de Jules Céſar, je n'aurois qu'à l'aller » trouver moi-même ſans autre » interceſſeur; mais, je ne » veux pas avoir à un tyran » l'obligation d'une choſe qu'il » uſurpe, & ſur laquelle il n'a » aucun droit. Car, de quel » droit donne-t-il la vie comme » maître à ceux qui ne dépendent point de lui, & qui ſont » auſſi libres que lui? Mais, ſi » vous voulez, voyons un peu ici » enſemble comment vous vous y » prendrez, afin d'obtenir grace » pour les trois cens. » Il fut donc quelque tems à conférer avec lui ſur la maniere dont il devoit parler. Quand il fut ſur le point de partir, il lui recommanda ſon fils & ſes amis; & après l'avoir accompagné, il l'embraſſa & ſe retira dans ſa

maiſon, où ayant aſſemblé ſon fils & ſes amis particuliers, il les entretint de beaucoup de choſes, & défendit ſur-tout à ſon fils de ſe mêler jamais du Gouvernement. « Car, dit-il, » de s'en mêler d'une maniere » digne de M. Porcius Caton, » c'eſt ce que les affaires ne » permettent plus; & de le faire autrement, ce ſeroit une » honte & une indignité horrible. » Sur le ſoir, il alla ſe préparer pour le bain.

Pendant qu'il le prenoit, il ſe ſouvint de Statyllius. Il en demanda des nouvelles à Apollonidès, l'un des deux Philoſophes, qu'il avoit chargés de le réſoudre de ſonger à ſa ſûreté. « Avez-vous réuſſi, lui dit-il, » auprès de Statyllius? & ſeroit-» il parti ſans nous dire adieu? » Comment? reprit Apollonidès, » il eſt intraitable, & déclare » qu'il veut abſolument demeurer ici, & faire ce que vous » ferez. » M. Porcius Caton ſourit, & ſe contenta de répondre: » Inceſſamment on ſera à portée » d'en juger. »

Après le bain, il ſoupa en nombreuſe compagnie, avec tous ſes amis & les Magiſtrats d'Utique. On tint table longtems; & la converſation fut vive, animée, aſſez gaie, ſçavante, roulant ſur des points de Philoſophie morale. Mais, quelqu'un ayant fait tomber le propos ſur les paradoxes des Stoïciens, tels que ſont ces maximes; *que le Sage eſt ſeul libre; que tous les vicieux ſont eſclaves;* & Démétrius, philoſophe Péripatéticien, ayant entrepris de les réfuter, ſuivant les principes de ſa ſecte; M. Porcius Caton s'échauffa extrêmement contre lui, & traita la matiere à fond; parlant avec un feu, une véhémence, un ton de voix, qui le décélerent, & changerent en certitude les ſoupçons que l'on avoit déjà du deſſein où il étoit de ſe donner la mort. Auſſi, après qu'il eut fini, un morne ſilence regna dans la compagnie. M. Porcius Caton s'en apperçut; & pour faire diverſion, il parla de la ſituation actuelle des choſes, de ceux qui étoient partis, témoignant les inquiétudes qu'il avoit à leur ſujet, & craignant pour les uns les tempêtes, pour les autres les déſerts arides & ſablonneux qu'il leur faudroit traverſer.

Ainſi finit le repas, après lequel il ſe promena quelque tems, ſelon ſa pratique journaliere; & ayant donné ſes ordres à ceux qui commandoient la garde, en ſe renfermant dans ſon appartement, il s'attendrit plus que de coutume avec ſon fils & avec chacun de ſes amis; ce qui renouvella & fortifia la penſée que l'on avoit déjà eue de ſa funeſte réſolution.

Quand il fut entré dans ſa chambre, il ſe mit ſur ſon lit, & prit en main le dialogue de Platon ſur l'immortalité de l'ame. Après en avoir déjà lu une grande partie, en regardant à ſon chevet, il fut ſurpris de n'y point voir ſon épée. Elle en

avoit été ôtée par ordre de ſon fils, pendant que l'on étoit à table. M. Porcius Caton appella un eſclave, à qui il demanda ce qu'étoit devenue ſon épée ; & l'eſclave n'ayant rien répondu, il ſe remit à lire. Quelque tems après, il redemanda encore ſon épée, mais ſans empreſſement, ſans vivacité ; comme s'il n'eût point eu de deſſein particulier. Lorſqu'il eut fini ſa lecture, voyant que perſonne ne ſe mettoit en devoir de lui obéir, il appella tous ſes eſclaves l'un après l'autre, & d'un ton de voix ferme & haut, il leur déclara qu'il vouloit avoir ſon épée. Il s'emporta même juſqu'à frapper à poing fermé l'un d'entre eux ſur la bouche, avec tant de violence, que ſa main en fut toute enſanglantée. *Quoi donc?* diſoit-il avec indignation, *mon fils & mes gens conſpirent pour me livrer à mon ennemi ſans armes & ſans défenſe !*

Son fils entra alors avec ſes amis, fondant en larmes ; & l'embraſſant tendrement, il le conjuroit de ſe laiſſer fléchir. M. Porcius Caton ſe leva, & lançant des regards pleins d'indignation : « Depuis quand donc, » dit-il, ſuis-je tombé en démence, pour que mon fils ſe » rende mon curateur ? On me » traite comme un inſenſé. On » n'emploie point avec moi les » raiſonnemens ni les voies de » perſuaſion, pour me détromper ſi je m'abuſe, mais on » m'empêche par voie de fait » de diſpoſer de ma perſonne, » & on me déſarme. Brave & » généreux fils, que n'enchaînez-vous auſſi votre pere, en » lui liant les mains derriere le » dos, juſqu'à ce que Jules Céſar arrive, & me trouve même hors d'état de me défendre ? Car, ce n'eſt pas pour » m'ôter la vie que j'ai beſoin » d'une épée, puiſqu'en retenant mon haleine pendant quelques momens, ou en me frappant la tête une ſeule fois » contre la muraille, je puis » trouver la mort ſi je la cherche. » Ces terribles paroles, qui paſſent aſſurément ce que l'on doit appeller courage, épouvanterent tellement le jeune Caton, qu'il s'enfuit en jettant les hauts cris.

Son pere, reſté ſeul avec les philoſophes Démétrius & Apollonidès, prit pour leur parler un ton plus doux. « Etes-vous » auſſi d'avis, leur dit-il, de » retenir en vie, malgré lui, un » homme de mon âge, & de » faire ſentinelle autour de moi ? » Ou bien, avez-vous quelques » raiſons à m'alléguer pour me » convaincre qu'il n'eſt point indigne de M. Porcius Caton, » ni honteux pour lui, de devoir ſon ſalut à ſon ennemi ? » que ne m'étalez-vous donc » ces raiſonnemens, nouveaux » pour moi, afin que renonçant » aux maximes dans leſquelles « nous avons été nourris, & » devenus plus ſages par les » leçons que Jules Céſar nous » donne, nous lui en ayons » d'autant plus d'obligation? Au

» reſte, je n'ai point pris de » parti ſur ce qui me regarde ; » mais, il faut que je ſois maî» tre d'exécuter la réſolution à » laquelle je m'arrêterai. J'en » délibérerai en quelque façon » avec vous, en prenant conſeil » des principes philoſophiques » que vous enſeignez & que » vous ſuivez. Banniſſez donc » toute crainte ; allez, & dites » à mon fils qu'il n'entreprenne » point de forcer ſon pere à ce » qu'il ne peut lui perſuader. » Il eſt aſſez ſingulier que M. Porclus Caton nie en ce moment qu'il ait pris ſon parti. Toutes ſes démarches précédentes ſemblent annoncer viſiblement le contraire ; & nous ne voyons pas comment on peut l'excuſer ici d'un défaut de ſincérité.

Démétrius & Apollonidès ne lui répondirent rien, & ſe retirerent en pleurant. Un jeune eſclave lui rapporta ſon épée. M. Porcius Caton la tira, l'examina, & voyant que la pointe étoit bien droite & bien aigue : *Maintenant*, dit-il, *je ſuis mon maître.* Il poſa ſon épée, reprit ſon livre, & le relut d'un bout à l'autre. Plutarque aſſure qu'il dormit enſuite, & d'un ſi bon ſomme, que ceux qui étoient dehors, & qui écoutoient à la porte, l'entendirent ronfler. Choſe bien difficile à croire ! qu'entre l'agitation violente où il venoit de ſe mettre, & le moment où il va ſe donner la mort, il ait pu goûter un ſommeil paiſible. Il eſt plus aiſé de ſe perſuader que par cette affectation de tranquillité parfaite, il voulut augmenter la fauſſe gloire qu'il s'imaginoit trouver dans une mort volontaire.

Sur le minuit, il appella deux de ſes affranchis, dont l'un qui ſe nommoit Cléanthès, étoit ſon médecin ou chirurgien ; l'autre, nommé Butas, étoit celui en qui il avoit le plus de confiance pour les affaires. Il envoya ce dernier à la mer, avec ordre de voir ſi tout le monde étoit embarqué, & de venir enſuite lui en rendre compte. Le miniſtere de Cléanthès lui étoit néceſſaire pour ſa main, où il y avoit inflammation cauſée par le coup violent qu'il avoit donné à ſon eſclave. M. Porcius Caton, en faiſant ainſi panſer & bander ſa main, donna de l'eſpérance & de la conſolation à tous ceux de ſa maiſon, qui conclurent qu'il ne renonçoit pas à la vie, puiſqu'il prenoit encore ſoin de ſon corps.

Cependant, Butas revint, & lui dit que tous étoient partis, hors Craſſus, qui lui-même alloit inceſſamment s'embarquer ; mais qu'il faiſoit un grand vent, & que la mer étoit fort agitée. Ces dernieres paroles tirerent de M. Porcius Caton un ſoupir ; il plaignit le ſort de ceux qui, dans de pareilles circonſtances, étoient obligés de ſe mettre en mer. Il renvoya Butas au port, pour voir s'il ne ſe trouveroit pas quelqu'un, qui, dans la précipitation de l'embarquement, ayant oublié quelques proviſions néceſſaires, eût été forcé d'in-

ſerrompre ſa route & de regagner Utique. Déjà les coqs chantoient ; & M. Porcius Caton, ſi nous en croyons Plutarque, dormit encore un peu. Mais bientôt, Butas étant revenu, & ayant aſſuré ſon Patron que tout étoit parfaitement tranquille, M. Porcius Caton lui ordonna de fermer la porte, & ſe jetta devant lui ſur ſon lit, comme s'il eût voulu repoſer le reſte de la nuit.

Dès qu'il fut ſeul, il ſe perça de ſon épée un peu au-deſſous de la poitrine ; mais la violence du coup fut diminuée par la foibleſſe de ſa main enflée & malade. Il ne mourut donc pas ſur le champ, & en ſe débattant ſur ſon lit il tomba à terre, & renverſa une petite table dont il ſe ſervoit pour des figures de Géométrie. Au bruit qu'il fit en tombant, ſes domeſtiques jetterent un grand cri ; ſon fils & ſes amis entrerent. Ils le trouverent nageant dans ſon ſang, & ſes entrailles ſortant du ventre par l'ouverture de la plaie. Il vivoit néanmoins encore, & faiſoit uſage de ſes yeux. Le Chirurgien approche, & voyant que les inteſtins n'étoient point bleſſés, il voulut les faire rentrer, & recoudre la plaie. Mais, lorſque M. Porcius Caton fut revenu parfaitement à lui-même, & qu'il eut compris l'intention que l'on avoit de le ſecourir, il repouſſa le Chirurgien ; & avec une férocité dont le ſeul récit fait frémir, il porta ſes mains dans ſa plaie, la rouvrit, & en ſe déchirant ainſi les entrailles, il expira, dans la quarante-huitieme année de ſon âge, l'an 44 avant J. C.

En un inſtant, la nouvelle de ſa mort ſe répandit dans la ville ; & auſſi-tôt ce fut un concours incroyable & des trois cens, & de tout le peuple d'Utique, autour de ſa maiſon. Ils faiſoient retentir les airs des éloges de l'illuſtre mort, l'appellant leur bienfaiteur, leur ſauveur, le ſeul libre, le ſeul invincible. Et ils ſe livroient à ces tranſports, quoiqu'ils ſçuſſent que Jules Céſar approchoit. Mais, ni la crainte du vainqueur, ni l'envie de le flatter, ni les diſſenſions qui étoient entr'eux, ne furent capables de refroidir leur zele pour honorer la vertu de M. Porcius Caton. Ils ſolemniſerent avec pompe ſes obſeques, & lui dreſſerent un tombeau près du rivage de la mer, où l'on voyoit encore du tems de Plutarque une ſtatue de M. Porcius Caton tenant une épée à la main.

Ses ennemis mêmes n'ont pu lui refuſer leurs louanges. L'Auteur des Mémoires ſur la guerre d'Afrique, tout dévoué qu'il eſt à Jules Céſar, rend témoignage à la parfaite intégrité de M. Porcius Caton, & reconnoît qu'il étoit extrêmement différent des autres Chefs du parti vaincu.

Jules Céſar, en appenant ſa mort, s'écria : *O M. Porcius Caton, je vous envie la gloire de votre mort ; car, vous m'avez envié celle de vous ſauver la vie.* S'il parloit ſincerement, en exprimant le déſir de ſauver ſon plus

implacable ennemi, c'eſt de quoi Plutarque a cru qu'il lui étoit permis de douter. Il ſe fonde ſur les invectives atroces dont Jules Céſar avoit rempli ſes Anticatons. Comment, dit cet Hiſtorien, eût-il épargné vivant, celui contre la mémoire duquel il a montré une haine ſi violente ?

Plutarque obſerve que les plus grands malheurs de M. Porcius Caton vinrent du côté des femmes. Deux ſœurs qu'il avoit, & qui ſe nommoient l'une & l'autre Servilie, ſe déshonorerent par leurs débauches. Nous avons dit qu'il avoit été obligé de répudier pour la même raiſon ſa femme Atilia, après en avoir eu deux enfans. Il épouſa enſuite Marcia, fille de L. Marcius Philippus. Il paroît que celle-ci étoit une dame d'une grande vertu. Q. Hortenſius, ami particulier de M. Porcius Caton, ayant conçu une violente paſſion pour cette Dame, la demanda à ſon mari, qui ne la lui refuſa point, quoiqu'elle fût actuellement enceinte, & qu'elle lui eût déjà donné pluſieurs enfans. Il exigea ſeulement avant tout le conſentement de ſon beau-pere. Après la mort de Q. Hortenſius, qui par teſtament avoit inſtitué Marcia héritiere de tous ſes biens, qui étoient très-conſidérables, M. Porcius Caton la reprit comme une perſonne de confiance, afin qu'elle eût ſoin de ſa maiſon & de ſes filles, pendant qu'il s'enfuiroit avec Cn. Pompée.

DIGRESSION

Sur la mort & le caractere de M. Porcius Caton d'Utique.

Toute l'Antiquité a loué la mort de ce fameux perſonnage, qui eſt condamnée par les maximes de notre Religion, & que la raiſon même ne ſçauroit approuver. Il eſt clair que l'orgueil a été le motif de la réſolution déſeſpérée de M. Porcius Caton, & que ce n'eſt que par ce vice qu'il a triomphé de la crainte de la mort, qu'il regardoit comme une foibleſſe. Plutarque lui fait dire à lui-même, qu'il y auroit de l'indignité & de la honte pour lui a vouloir être redevable de la vie à Jules Céſar. Voilà l'idée dont il fut frappé. Il ne put ſoutenir la penſée de cette humiliation ; & pour ne point devoir la vie à ſon ennemi, il aima mieux ſe l'arracher à lui-même avec une ſorte de barbarie. Cet orgueil, il eſt vrai, paſſoit dans ſon eſprit pour vertu. Il n'en eſt pas moins un vice, que toute la morale, même de pure raiſon, condamne. Mais, nous allons plus loin ; & dans ſes propres principes, nous croyons qu'on peut lui faire ſon procès.

La vertu dont il s'eſt le plus piqué toute ſa vie, c'eſt une conſtance invincible, & ſupérieure aux évenemens. Or, il eſt viſible que ſa mort eſt l'effet d'un découragement précipité, d'une laſſitude de combattre, d'un abattement qui ne lui permit pas de porter la réſiſtance juſqu'au bout. Les reſtes du parti de Cn. Pom-

pée ſe ranimoient en Eſpagne, & y acquirent réellement dans la ſuite de très-grandes forces. Ainſi, pour ne ſe point démentir, il falloit que M. Porcius Caton tentât encore cette eſpérance ; & ſe donner la mort, tandis qu'elle ſubſiſtoit, c'étoit manquer à ſes principes, & abandonner avant le tems la cauſe de la liberté.

Nous ſommes bien éloignés de regarder la mort de M. Porcius Caton comme un acte d'héroïſme. Où nous le trouvons vraiment héros, c'eſt dans les ſoins qu'il prend de ſauver les autres pendant qu'il renonce lui-même à la vie ; c'eſt dans ſa douceur inaltérable à l'égard des trois cens & des habitans d'Utique ; c'eſt dans ſon amour pour la juſtice, qui le porte à s'oppoſer à toutes les violences que vouloient exercer ceux de ſon parti.

Cette humanité généreuſe ne s'eſt pas ſeulement ſignalée dans les derniers jours de ſa vie ; elle a toujours dirigé ſes actions & ſa conduite. Nous ſçavons que l'on ne ſe forme pas ordinairement cette idée de M. Porcius Caton. La fermeté, la hauteur, une auſtérité même farouche, voilà les qualités qu'on lui attribue. Cette idée n'a rien que de vrai, mais elle eſt défectueuſe ; & pour embraſſer entierement ſon caractere, il faut joindre à la fermeté contre les vices la douceur pour les perſonnes ; non une douceur de pur ſentiment, ſujette à des alternatives & à des boutades, mais une douceur toute de raiſon, & toujours égale, parce qu'elle étoit fondée ſur des principes qui ne changent point. C'eſt ce que l'on a pu remarquer dans ſa tendre amitié pour ſon frere, dans ſes égards pour L. Muréna qu'il accuſoit, dans les larmes qu'il verſa en voyant ſes Concitoyens s'égorger les uns les autres, enfin dans ſa modération à l'égard de tous ceux contre leſquels il eut à lutter pour la défenſe de la liberté & des loix. Nous n'en exceptons que le ſeul Jules Céſar, qui, faiſant le mal par ſyſtême, & marchant à la tyrannie par le chemin le plus droit, ſans jamais s'écarter de ſon plan, ne pouvoit être regardé par M. Porcius Caton, que comme un ennemi public, contre lequel tout l'État devoit s'armer, & qu'il falloit pouſſer à bout, parce qu'on ne pouvoit eſpérer de le changer.

Si à ces deux grands traits de ſon caractere, la fermeté & la douceur, on ajoute l'élévation du génie, l'étendue & la ſagacité des vues, l'application infatigable au travail, la pureté des mœurs, on trouvera, malgré quelques taches que nous avons remarquées dans les occaſions, qu'il doit être regardé comme l'un des hommes les plus eſtimables & les plus vertueux que le Paganiſme ait produits ; on ne ſera point étonné que Virgile l'ait mis à la tête des amateurs de la vertu ; on le jugera digne de l'éloge magnifique qu'en avoit fait Tite-Live en deux mots, qui nous ont été conſervés

par Saint Jérôme. « M. Porcius » Caton, diſoit ce judicieux » Écrivain, a été loué & blâmé » par deux des plus grands gé- » nies qui aient jamais été. » Mais, perſonne n'a pu aug- » menter ſa gloire par des louan- » ges, ni la diminuer par des » cenſures. » Ces deux grands génies dont parle Tite-Live, ſont Cicéron & Jules Céſar. Le premier avoit compoſé un panégyrique de M. Porcius Caton, qui s'eſt perdu, & qu'il avoit intitulé du nom de ſon Héros. Jules Céſar y répondit par deux écrits, qui ont eu le même ſort que celui qu'ils réfutoient, & il leur donna pour titres *Anticatons*.

Le reproche le plus grave qui ait été fait à M. Porcius Caton, ſur toute la conduite de ſa vie, & celui dont il eſt peut-être le plus difficile de le laver, c'eſt la conduite qu'il tint à l'égard de ſa femme Marcia. C'étoit là-deſſus que portoient principalement les reproches que Jules Céſar faiſoit à M. Porcius Caton dans le livre qu'il compoſa contre lui, lorſqu'il l'accuſe d'aimer les richeſſes, & de trafiquer de ſes mariages par un ſordide intérêt. « Car, dit-il, s'il avoit » beſoin de femme, pourquoi » la cédoit-il? Et s'il n'en avoit » pas beſoin, pourquoi la re- » prenoit-il? A moins qu'il n'ait » donné cette femme à Q. Hor- » tenſius comme une amorce & » un appât, & qu'il ne l'ait prê- » tée jeune que pour la retirer » riche. » Mais, ſur ces reproches, dit Plutarque, il faut imiter la modération d'Euripide, & dire comme lui : « Ce ſont de » vains reproches; car, quels » reproches plus vains, ô grand » Hercule, que de vous accu- » ſer de lâcheté? » En effet, continue Plutarque, c'eſt la même choſe d'accuſer Hercule de poltronnerie, & de reprocher à M. Porcius Caton l'avarice & la convoitiſe d'un gain honteux.

PORCIUS [M.] LÉCA, (*a*) *M. Porcius Leca*, ſénateur Romain, fut un des premiers complices de la conjuration de L. Catilina. Ce fut dans la maiſon de M. Porcius Léca que L. Catilina aſſembla les principaux de ſon parti, l'an de Rome 689, & 63 avant J. C.

PORCIUS, *Porcius*, (*b*) dont Cicéron fait mention dans ſon oraiſon pour M. Fonteius.

PORCIUS, *Porcius*, (*c*) fameux Paraſite, du tems d'Horace. Ce Poëte décrit un repas, où Porcius avaloit des pâtés tout entiers.

PORCIUS [M.] LATRO, *M. Porcius Latro*, célebre déclamateur, qui eut grande part à l'amitié & à l'eſtime de Sénéque, étoit originaire de Cordoue en Eſpagne. Se voyant attaqué d'une fievre quarte, longue & fâcheuſe, il ſe fit mourir pour ſe délivrer de ce mal, l'an

(*a*) Salluſt. in L. Catil. c. 10, 16.
(*b*) Cicer. Orat. pro M. Fonteio. c. 8.
(*c*) Horat. L. II. Satyr. 8. v. 23, 24.

de Rome 750, & quatre ans avant Jeſus-Chriſt. Nous avons ſous ſon nom une déclamation contre L. Catilina ; mais les connoiſſeurs ſoutiennent qu'elle eſt indigne d'un homme de cette réputation.

PORCIUS CATON, *Porcius Cato*, (*a*) un des quatre Sénateurs, qui ſe liguerent, l'an de Jeſus-Chriſt 27, pour perdre Titius Sabinus, illuſtre chevalier Romain. Ils étoient tous quatre anciens Préteurs. Ce fut l'ambition qu'ils avoient de parvenir au Conſulat, qui les porta à former cet infame complot.

PORCIUS SEPTIMIUS, (*b*) *Porcius Septimius*, intendant de la Rhétie, l'an de Jeſus-Chriſt 69, demeura inviolablement attaché au parti de Vitellius. Comme on craignoit quelque traverſe de ſa part, on lui oppoſa Sextilius Félix, qui fut envoyé avec un régiment de cavalerie, huit cohortes & la jeuneſſe des Noriques, pour s'emparer des bords de l'Ænus, fleuve qui ſéparoit la Rhétie de la Norique. Mais, ces deux commandans n'en vinrent point aux mains l'un contre l'autre.

PORIS, *Poris*, (*c*) Prince des Énéates, vivoit vers l'an de Rome 570 & 182 avant Jeſus-Chriſt. Il épouſa en premieres noces Archo, fille d'Hérodicus, Prince des Theſſaliens. Archo avoit déjà été mariée, & ſon premier mari avoit été tué par Philippe Roi de Macédoine. Cette Princeſſe étant morte, après avoir eu de Poris pluſieurs enfans qu'elle laiſſa fort jeunes, Poris épouſa Théoxene ſa belle-ſœur, qui étoit reſtée veuve, depuis que ſon premier mari avoit éprouvé le même ſort que celui d'Archo. *Voyez* Théoxene.

PORPAX, *Porpax*, Ποσπαξ, (*d*) non d'un chien de chaſſe, ſelon Xénophon. Ce mot veut dire agraffe, ardillon, &c.

PORPHYRION, *Porphyrion*, (*e*) fameux géant. Il s'aviſa d'attaquer en même tems Hercule & Junon. Jupiter, pour le vaincre avec plus de facilité, uſa d'un ſtratagême dont peu de maris s'aviſeroient. Il lui inſpira de tendres ſentimens pour la Déeſſe, & il en devint dans l'inſtant ſi éperdument amoureux, qu'il alloit lui faire violence, lorſqu'Hercule, à coups de fleche, & Jupiter avec ſa foudre, lui ôterent la vie.

PORRIMA, *Porrima*, (*f*) déeſſe qui préſidoit aux évenemens paſſés. Il en eſt fait mention dans Ovide.

PORSÉNA [LARS], (*g*) *Lars Porſena*, étoit roi de Cluſium, ville d'Étrurie, ou de Toſcane.

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 68. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 543.
(*b*) Tacit. Hiſt. L. III. c. 5. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 182.
(*c*) Tit. Liv. L. XL. c. 4.
(*d*) Xenoph. pag. 987.
(*e*) Horat. L. III. Ode. 4. v. 54. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag 178.
(*f*) Ovid. Faſt.. L. I. v. 639.
(*g*) Tit. Liv. L. II. c. 9. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 209. & *ſuiv.*

Les Tarquins, chaſſés de Rome, ſe retirerent auprès de ce Prince; & employant divers moyens pour le toucher, tantôt ils le prioient de ne pas laiſſer languir dans un éternel exil des Princes à qui l'Étrurie, leur mere commune, avoit donné la naiſſance, comme à lui; tantôt ils l'avertiſſoient de ne pas permettre que la licence que prenoient les ſujets de chaſſer leurs Rois, demeurât impunie; que la liberté avoit tant d'attraits par elle-même, qu'elle porteroit bientôt les peuples à ſecouer le joug de l'obéiſſance, ſi les Souverains ne faiſoient paroître autant de courage pour défendre leur autorité, que les ſujets pour l'attaquer; que l'égalité s'établiroit entre les hommes, par l'abolition de toutes les puiſſances; & que la Royauté, qui, après la Majeſté Divine, étoit ce qu'il y avoit de plus reſpectable dans l'Univers, ſeroit entierement éteinte. Porſéna, qui ſe faiſoit un honneur qu'il y eût à Rome un Roi de ſa nation, marcha contre cette ville à la tête d'une puiſſante armée. Jamais le Sénat n'avoit été ſi allarmé. En effet, il n'y avoit point alors dans toute l'Italie, ni d'État ſi puiſſant que celui de Cluſium, ni de Roi plus illuſtre que Porſéna. Et, outre les ennemis, déjà aſſez redoutables par eux-mêmes, les Conſuls craignoient encore que le peuple de Rome intimidé, & préférant la paix à la liberté, n'aimât mieux recevoir ſes anciens maîtres dans la ville, que d'en ſortir pour combattre les ennemis. Dans ces circonſtances, le Sénat fut obligé d'accorder bien des douceurs au peuple, pour ſe l'attacher.

Cependant, Porſéna, qui avoit fait faire inutilement quelques propoſitions au Sénat pour recevoir les Tarquins, partit à la tête de ſon armée, vint attaquer le Janicule, qu'il prit du premier aſſaut, & s'avança auſſi-tôt vers Rome, perſuadé qu'il viendroit aiſément à bout d'emporter la place. Quand il fut arrivé au pont, & qu'il vit les Romains rangés en bataille devant le fleuve, il ſe prépara à donner le combat, comptant de les accabler par le nombre de ſes troupes. Les deux armées, en étant venues aux mains, ſe battirent avec beaucoup de valeur, & furent long-tems à ſe diſputer la victoire. Après un grand carnage de part & d'autre, les deux Conſuls, P. Valérius & T. Lucrétius, ayant été bleſſés, l'armée Romaine commença à plier, & fut bientôt miſe en déroute. Tous ſe ſauverent dans la ville par le pont, qui auroit donné en même tems paſſage aux ennemis, ſi Rome n'eût trouvé dans le courage héroïque d'un de ſes Citoyens un rempart auſſi ferme qu'euſſent pu être les plus fortes murailles. Ce fut P. Horatius, ſurnommé Coclès, parce qu'il n'avoit qu'un œil, ayant perdu l'autre dans un combat. *Voyez* Horatius Coclès.

Porſéna, n'ayant pas réuſſi dans

cette premiere attaque, changea le deſſein de forcer Rome, en celui de l'aſſiéger dans les formes. C'eſt pourquoi, ayant mis une garniſon dans le Janicule, il ſe campa, avec le reſte de ſon armée, dans la plaine & le long des bords du Tibre. Il fit venir le plus de barques qu'il pût, tant pour être maître du fleuve, & empêcher que les Romains ne reçuſſent des vivres par-là, que pour paſſer ſes ſoldats, & les envoyer piller le païs qui étoit au-delà du Tibre; &, en très-peu de tems, il jetta une telle épouvante dans tout le territoire des Romains, que les habitans de la campagne tranſporterent dans la ville, non-ſeulement tous leurs autres effets, mais mêmes leurs beſtiaux, qui ne pouvoient paroître hors des portes ſans être enlevés. Cependant, le ſiege continuoit; & comme la diſette & la cherté des vivres commençoient à faire ſentir aux aſſiégés les atteintes de la faim, Porſéna eſpéroit de ſe rendre bientôt maître de Rome, en demeurant, même ſans rien faire, autour de ſes murailles. Un ſecond prodige de hardieſſe, non moins ſurprenant que celui d'Horatius Coclès, la tira de l'extrême danger où elle ſe trouvoit. C. Mucius, jeune homme d'une naiſſance illuſtre, indigné de voir que Rome, devenue libre, ſe trouvât dans un état plus triſte qu'elle n'avoit jamais été ſous les Rois, forma le deſſein de délivrer ſa patrie de cette honte par quelque entrepriſe nouvelle & hardie. *Voyez* Mucius [C.].

Porſéna, intimidé par le danger qu'il venoit de courir de la part de C. Mucius, & par la vue de ceux auxquels il s'attendoit d'être expoſé tous les jours, ſongea ſérieuſement à faire la paix. Il en fit propoſer les conditions par des Ambaſſadeurs, qui partirent avec C. Mucius pour Rome. Ils demanderent d'abord, pour la forme ſeulement, le rétabliſſement des Tarquins; mais, après le premier refus, ils n'inſiſterent pas davantage. Ils ſe réduiſirent à exiger que les Romains remiſſent à leur maître un certain territoire qui avoit originairement appartenu aux Étruſques, & qui leur avoit été enlevé par la force des armes; & que pour gage de la foi donnée, ils livraſſent au Roi un certain nombre de jeunes perſonnes des plus nobles familles de Rome. Ces conditions furent acceptées avec joie.

Les Romains n'auroient pas eu lieu d'être fort ſatisfaits de Porſéna, s'il étoit vrai, comme Pline le rapporte, qu'il leur eût été défendu par le traité de ſe ſervir du fer, ſi ce n'eſt pour le labour. Cette clauſe également dure & humiliante n'eſt rapportée que par le ſeul auteur que nous venons de citer. Aucun autre n'en fait mention.

Dès qu'on eut livré les ôtages, Porſéna fit ſortir ſes troupes du Janicule. Les ôtages étoient au nombre de vingt; dix jeunes Patriciens, & autant de

filles de condition. Entre ces dernieres étoit la jeune Clélie, d'une des premieres maiſons de Rome. Les honneurs dont elle avoit vu récompenſer le mérite d'Horatius Coclès & de C. Mucius, l'animerent à en mériter de pareils. Elle oſa, pour ſe retirer des mains de Porſéna, paſſer le Tibre à la nage à la tête de ſes compagnes, & rentra avec elles dans Rome comme en triomphe. Mais, on les renvoya ſur le champ à Porſéna. Ce Prince, juſte eſtimateur du mérite par tout où il l'appercevoit, donna de grands éloges à la jeune Clélie, & pour marque de ſon eſtime il lui fit préſent d'un beau cheval ſuperbement enharnaché, lui permit de s'en retourner, & d'emmener avec elle la moitié des ôtages à ſon choix. Elle ſe conduiſit dans ce choix d'une façon qui lui fit honneur; elle préféra les plus jeunes, parce que leur âge les expoſoit davantage. Porſéna, touché de tant d'actions éclatantes dont il avoit été le témoin, ne put s'empêcher de relever le bonheur d'une ville, qui portoit non ſeulement tant de grands hommes, mais encore de jeunes filles qui diſputoient aux hommes le mérite du courage & de l'élévation des ſentimens. Il rendit aux Romains tous les priſonniers, qui étoient en grand nombre, ſans exiger de rançon; il leur donna, pour marque de ſa généroſité, ſon camp, avec toutes les richeſſes qui y étoient, ayant ordonné à ſes troupes d'y laiſſer tous leurs bagages à l'exception de leurs armes, & lui-même y laiſſa le ſien.

L'armée des Étruſques s'étant retirée, le Sénat s'aſſembla, & l'on réſolut d'envoyer à Porſéna, pour marque d'honneur & de reconnoiſſance, la chaire d'ivoire, le ſceptre, la couronne d'or, & la robe triomphale, qui ſervoient aux Rois des Romains. L'année ſuivante, Porſéna envoya pour la derniere fois des ambaſſadeurs à Rome, pour demander le rétabliſſement des Tarquins. Le Sénat ne leur donna point de réponſe à Rome; ce qu'il étoit aiſé de faire, en ſe déclarant nettement pour la négative. On prit le parti de lui envoyer à lui-même les plus diſtingués des Sénateurs, pour le prier de renoncer une bonne fois à un pareil deſſein, & de ne point donner lieu à une rupture entre deux nations qui étoient liées l'une à l'autre par des bienfaits réciproques; ce qui ne manqueroit pas d'arriver, s'ils perſiſtoient, lui, à demander à ſes amis ce qu'ils ne pouvoient lui accorder, ſans vouloir ſe perdre eux-mêmes, & eux, à s'oppoſer aux déſirs d'un Prince pour qui ils auroient voulu faire toutes choſes, excepté celle-là. Qu'il fît réflexion que leur état étoit devenu Républicain de Monarchique qu'il avoit été. Qu'il n'y avoit point de Romains qui n'aimaſſent mieux ouvrir les portes de la ville aux ennemis, que d'y recevoir les Tarquins; & voir la fin de leur

Empire, que celle de leur liberté. Qu'ainſi, ils le prioient de les en laiſſer jouir en repos, à moins qu'il ne fût l'ennemi déclaré de leur ſalut. « Puiſque » c'eſt votre derniere réſolu» tion, leur dit le Roi honteux » de revenir tant de fois inu» tilement à la charge, je ne » vous importunerai pas davan» tage par des ſollicitations auſſi » déſagréables qu'infructueuſes, » & je n'entretiendrai plus les » Tarquins dans l'eſpérance d'un » ſecours que je n'ai plus deſ» ſein de leur accorder. Qu'ils » aient recours à quelque autre » qu'à moi, ſoit qu'ils aient » deſſein de faire la guerre, ſoit » qu'ils prennent le parti de de» meurer en repos. Ils ne ſeront » plus un obſtacle à la paix que » je veux conſerver avec vous.» A un diſcours ſi obligeant, il ajouta une action qui l'étoit encore davantage; car, il rendit aux ambaſſadeurs des Romains le reſte de leurs ôtages, & les remit en poſſeſſion des terres des Veiens, qu'il leur avoit fait abandonner par le traité du Janicule. Tarquin, déſeſpérant de rentrer jamais dans Rome, ſe retira à Tuſculum, auprès de ſon gendre Mamilius Octavius. Depuis ce tems-là, les Romains & Porſéna obſerverent exactement les conditions du traité de paix, qu'ils avoient fait entre eux.

PORTHÉE, *Portheus*, Πορθεύς. *Voyez* Parthaon.

PORTHON, *Porthon*, (*a*) Πόρθων, nom d'un chien de chaſſe dans Xénophon. Ce mot veut dire *qui ravage*, &c.

PORTICANUS [le pays de], *Porticanus terra, ditio*, (*b*) pays de l'Inde. Alexandre le Grand, étant venu dans ce pays, y prit d'aſſaut deux villes, dont il livra le pillage à ſes ſoldats; après quoi il y fit mettre le feu & les réduiſit en cendres. Le Roi même Porticanus fut tué les armes à la main dans une fortereſſe où il eſpéroit de ſe défendre. Alexandre emporta ainſi toutes les autres villes de la contrée, & imprima ſur-tout une grande terreur de ſon nom.

Le Roi Porticanus paroît être le même que le Roi Oxycanus. Ce dernier eſt nommé par Quinte-Curſe, & l'autre par Diodore de Sicile.

PORTIERS DU TEMPLE. Les Lévites faiſoient les fonctions de Portiers du Temple la nuit & le jour, & avoient la garde des tréſors & des offrandes. Cette charge de Portier étoit en quelque ſorte militaire. Ils étoient comme les ſoldats de la garde du Seigneur.

PORTO. (*c*) L'Empereur Claude, voulant placer le plus près poſſible de Rome l'abord des proviſions les plus néceſſaires à la vie, choiſit pour le Port qu'il méditoit l'embouchure du Tibre. Ce fleuve en a deux, l'une à gauche, l'autre à droite,

(*a*) Xenoph. pag. 987.
(*b*) Diod. Sicul. p. 616. Strab. p. 702.
(*c*) Plin. Tom. II. p. 35. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 121, 122.

ſéparées

ſéparées par une iſle qui paroît avoir été produite par l'amas du limon qu'entraîne le courant des eaux. Celle de la droite étoit dès-lors beaucoup plus large, & ce fut de ce côté que Claude réſolut de bâtir; & quoique les ingénieurs & les architectes, en lui préſentant leur devis, prétendiſſent l'effrayer par la dépenſe, il ne fut point arrêté par cette difficulté. Il entreprit, dit Dion Caſſius, un ouvrage digne du courage & de la grandeur de Rome, & il l'acheva.

Il creuſa dans les terres un vaſte baſſin pour recevoir les eaux de la mer, & il en enferma d'un quai tout le contour. De plus, il pouſſa deux bras, deux jettées fort avant dans la mer; & à l'entrée il forma un môle, ſur lequel il éleva une tour à l'imitation du Phare d'Alexandrie, & pour le même uſage. Dans la vue d'aſſurer les fondations de ce môle, il fit enfoncer dans la mer & maçonner le plus grand vaiſſeau que l'on eût vu juſqu'alors. Il avoit ſervi à tranſporter d'Égypte à Rome un obéliſque, que l'on y voit encore aujourd'hui dans la place de S. Pierre. Il faut croire que ce vaiſſeau merveilleux, comme Pline l'appelle, ne pouvoit plus aller à la mer, puiſqu'on l'employoit à un uſage ſi éloigné de ſa premiere deſtination. Autour de ce Port il ſe forma une ville, qui en prit le nom. C'eſt aujourd'hui Porto. Mais, quoique Trajan eût ajouté encore de nouveaux ouvrages à ceux de Claude, il y a déjà pluſieurs ſiecles que tout eſt détruit, & à peine peut-on en montrer les veſtiges.

PORTUMNALES, *Portumnalia*, fêtes, jeux, combats en l'honneur de Portumnus. On les célébroit à Rome le 17 du mois d'Août.

PORTUMNUS, *Portumnus*, Dieu des Romains, préſidoit aux ports, comme ſon nom le ſignifie. C'eſt le même que Mélicerte & Palémon. *Voyez* Palémon.

PORTUNUS, *Portunus*, (*a*) le même que Portumnus. *Voyez* Portumnus.

PORTUS JULIUS, (*b*) Port d'Italie ſur les côtes de la Campanie. Ce fut Vipſanius Agrippa qui fit conſtruire ce Port près de Baies, en faiſant entrer la mer dans le lac Lucrin & dans le lac Averne. « Il y a, dit Dion » Caſſius, trois petits golfes; » l'un au-dehors, qui eſt près » des villes de Putéoles & de » Baies, s'appelle Tyrrhénien, » parce qu'il eſt une partie de » la mer du même nom. L'autre » ſe nomme Lucrin, dont l'en» trée eſt très-peu éloignée du » premier; le troiſieme reſte » dans le cul-de-ſac comme un » étang. C'eſt pourquoi, Agrip» pa creuſa un canal dans ce » petit eſpace de terre, qui » ſéparoit des deux côtés le

(*a*) Virg. Æneid. L. V. v. 241.
(*b*) Sueton. in Auguſt. c. 16. Dion. Caſſ. pag. 388, 389. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 359, 360.

» Lucrin de la mer, en y faiſant une ouverture étroite » du côté du continent, par où » les vaiſſeaux pouvoient entrer, & fit de ce lieu un Port très-commode. »

Il paroît que c'étoit proprement le lac Averne qui formoit ce port, & qui donnoit une retraite aſſurée aux vaiſſeaux. Pour corriger la mauvaiſe qualité de l'air qui paſſoit pour être infect & peſtilentiel, Agrippa abattit de grandes forêts, qui embraſſoient tous les environs du lac Averne, & qui, le couvrant d'une ombre épaiſſe, empêchoient l'air d'y circuler librement. Par-là, ce lieu tout-à-fait décrié, au-deſſus duquel, ſi nous en croyons les Poëtes, les oiſeaux ne pouvoient voler ſans reſſentir l'effet des exhalaiſons empeſtées qui ſortoient du lac, & ſans tomber morts, devint un ſéjour ſalubre, & même agréable. Agrippa, toujours attentif à rapporter à ſon chef & à ſon protecteur la gloire de tout ce qu'il entreprenoit, voulut que le nouveau Port fût appellé le Port Jule, du nom que portoit Octavien adopté par Jules Céſar.

PORUS, *Porus*, Πῶρος, (*a*) le plus puiſſant Roi des Indes, du tems d'Alexandre le Grand. Il regnoit au-delà de l'Hydaſpe. Alexandre s'attendant que Porus, étonné du bruit, de ſa renommée, ne manqueroit pas de ſe ſoumettre, lui fit dire, comme ſi ce Prince eût été ſon vaſſal, qu'il eût à lui payer tribut, & à venir au-devant de lui à l'entrée de ſon Royaume. Porus répondit froidement qu'il l'iroit recevoir ſur ſa frontiere, mais que ce ſeroit les armes à la main. Il arriva à Alexandre, dans ce tems-là même, un renfort de trente éléphans, qui lui fut d'un grand ſecours. Il donna la conduite de tous les éléphans à Taxile, & s'avança juſqu'aux bords de l'Hydaſpe. Porus s'étoit campé ſur l'autre rive, pour lui en diſputer le paſſage, & avoit mis à la tête de ſes troupes quatre-vingt-cinq éléphans d'une prodigieuſe grandeur, & derriere eux trois cens chariots, ſoutenus par trente mille hommes de pied; il n'avoit tout au plus que ſix à ſept mille chevaux. Ce Prince étoit monté ſur un éléphant bien plus grand que tous les autres, & lui-même excédoit la ſtature ordinaire des hommes; de ſorte qu'avec ſes armes éclatantes d'or & d'argent, il paroiſſoit terrible & majeſtueux tout enſemble. La grandeur de ſon courage répondoit à celle de ſa taille; il étoit ſage & prudent autant qu'on le peut être parmi des peuples groſſiers.

Les Macédoniens ne craignoient pas ſeulement l'ennemi, mais le fleuve qu'il leur falloit traverſer. Il étoit large de qua-

(*a*) Plut. Tom. I. p. 698, 699. Diod. Sicul. p. 606. *& ſeq.* Q. Curt. L. VIII. c. 13, 14 L. IX. c. 3, 4. Juſt. L. XII. c. 8. Strab. p. 686. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 746. *& ſuiv.*

tre ſtades, & tellement profond par tout, qu'il paroiſſoit comme une mer, & n'étoit guéable nulle part. Sa largeur ne lui ôtoit rien de ſon impétuoſité. Alexandre étoit fort embarraſſé. Voyant que pour paſſer l'Hydaſpe, la force ouverte ne pouvoit rien, il appella à ſon ſecours l'adreſſe & la ruſe. Il fit tenter la nuit divers lieux par ſa cavalerie, & jetter des cris comme s'il eût eu envie de paſſer, tout étant prêt pour cet effet. Porus y accouroit auſſitôt avec ſes éléphans; mais, Alexandre demeuroit en bataille ſur le bord. Cela étant arrivé pluſieurs fois, & Porus voyant que ce n'étoit qu'un vain bruit & de vaines menaces, il ne s'ébranla plus pour tous ces mouvemens, & ſe contenta d'envoyer des coureurs par tout le rivage. Alexandre, délivré de la crainte de l'avoir ſur les bras avec toute ſon armée dans un paſſage de nuit, ſongea ſérieuſement à paſſer le fleuve.

Il y avoit au milieu de l'Hydaſpe aſſez loin du camp d'Alexandre, une iſle plus grande que les autres, qui étoit couverte de bois, & ainſi très-propre à couvrir & à cacher ſon deſſein. Il réſolut de tenter par-là le paſſage vers l'autre bord. Mais, pour en dérober la connoiſſance aux ennemis, & pour leur faire prendre le change, il laiſſa dans ſon camp Cratere & une grande partie de l'armée, avec ordre de faire grand bruit dans le tems qu'on lui marqueroit, pour donner l'allarme aux Indiens, & leur faire croire qu'il ſe préparoît à paſſer; ce qu'il ne feroit, que lorſqu'il verroit Porus décampé avec tous ſes éléphans, ſoit pour ſe retirer, ſoit pour venir à la rencontre des Macédoniens qui tenteroient le paſſage. Le ſtratagême réuſſit. Les Macédoniens ne trouverent preſque perſonne à leur deſcente, parce que Porus étoit tout occupé de Cratere, & croyoit n'avoir à défendre le paſſage que contre lui; ce Général pour lors, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu, faiſant grand bruit, & paroiſſant vouloir paſſer le fleuve.

Porus, averti du paſſage d'Alexandre, avoit envoyé un détachement commandé par l'un de ſes fils, qui menoit avec lui deux mille chevaux, & cent vingt chariots. Alexandre crut d'abord que c'étoit l'avant-garde de l'armée ennemie, & que tout le reſte ſuivoit. Mais, ayant appris que ce n'étoit qu'un détachement, il tomba bruſquement ſur eux. Le fils de Porus demeura ſur la place avec quatre cens chevaux, & tous les chariots furent pris. Chacun de ces chariots portoit ſix hommes; deux qui avoient des boucliers, deux archers diſpoſés des deux côtés, & deux qui conduiſoient le chariot, mais qui ne laiſſoient pas de combattre lorſqu'on en venoit aux mains, ayant quantité de dards qu'ils lançoient contre les ennemis. Mais, tout cet équipage fut de peu de ſervice ce jour-là, parce que la pluie qui étoit tombée en abon-

dance, avoit tellement détrempé la terre, que les chevaux avoient peine à ſe ſoutenir, & les chariots peſans comme ils étoient, demeuroient la plupart enfoncés dans la boue.

Porus, ayant reçu la nouvelle de la mort de ſon fils, de la déroute de ſon détachement, & de l'approche d'Alexandre, douta s'il devoit l'attendre au lieu où il étoit, parce que Cratere avec le reſte de l'armée Macédonienne faiſoit mine de vouloir paſſer le fleuve. Mais enfin, il réſolut d'aller à la rencontre d'Alexandre, qu'il ſuppoſoit avec raiſon mener avec lui les principales forces de ſon armée. Il laiſſa ſeulement quelques éléphans dans ſon camp, pour amuſer ceux qui étoient à l'autre bord, & partit avec trente mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, ſans compter trois cens chariots & deux cens éléphans. Quand il fut arrivé en un lieu ferme & ſablonneux, où ſes chevaux & ſes chariots pouvoient tourner aiſément, il rangea ſon armée en bataille pour y attendre l'ennemi. Il mit en tête & ſur une premiere ligne les éléphans à cent pieds de diſtance l'un de l'autre, pour ſervir comme de rempart à ſon infanterie, qu'il rangea derriere. Il crut que la cavalerie ennemie n'oſeroit s'engager dans ces intervalles, à cauſe de la frayeur qu'auroient leurs chevaux de ces éléphans; encore moins l'infanterie, voyant celle des ennemis derriere les éléphans, & courant riſque d'être écraſée par ces animaux. Il avoit mis quelque infanterie ſur la même ligne des éléphans, pour couvrir leur droite & leur gauche; & cette infanterie étoit couverte elle-même par ſes deux aîles de cavalerie, devant leſquelles étoient rangés les chariots. Voilà l'ordre de bataille de l'armée de Porus.

Lorſqu'Alexandre fut en préſence, il fit alte pour attendre ſon infanterie, qui arriva peu de tems après. Pour lui donner le loiſir de reprendre haleine, & ne la pas mener contre l'ennemi encore toute fatiguée de la marche, il fit faire à ſa cavalerie divers mouvemens, qui gagnerent du tems. Alors, tout étant prêt, & l'infanterie aſſez repoſée, Alexandre fit donner le ſignal. Il ne jugea pas à propos de commencer l'attaque par le corps de bataille des ennemis, où étoient rangés l'infanterie & les éléphans, par la même raiſon que Porus avoit eue de les ranger de la ſorte. Mais, comme il étoit plus fort en cavalerie, il prit la plus grande partie de la ſienne, & marchant contre l'aîle gauche, il envoya Cœnus avec ſon régiment de cavalerie & celle de Démétrius pour l'attaquer en même tems, & le chargea de prendre cette cavalerie de la gauche par derriere, pendant que de ſon côté il la chargeroit de front, & en flanc. Séleucus, Antigene & Tauron, qui commandoient l'infanterie, eurent ordre de ne

faire aucun mouvement, avant qu'Alexandre, avec ſa cavalerie, eût mis le déſordre dans celle des ennemis, & dans leur infanterie.

Quand il fut à la portée du trait, il envoya mille archers à cheval, pour faire leur décharge ſur la cavalerie de l'aîle gauche de Porus, afin de la mettre en déſordre, pendant qu'il l'attaqueroit par le flanc avant qu'elle eût le tems de ſe rallier. Les Indiens, ayant réuni & reſſerré leurs eſcadrons, s'avancerent contre Alexandre. Dans ce moment même Cœnus les prit en queue, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu; de ſorte que les Indiens furent obligés de faire face de tous côtés, pour ſe défendre contre les mille archers, contre Alexandre, & contre Cœnus. Alexandre, pour profiter du trouble où les avoit jettés ce mouvement ſubit, chargea vivement ceux qui lui étoient oppoſés, & qui, ne pouvant ſoutenir une attaque ſi bruſque & ſi violente, furent bientôt rompus, & ſe retirerent à l'abri des éléphans comme d'un rempart aſſuré. Ceux, qui conduiſoient ces éléphans, les firent avancer contre la cavalerie ennemie. Mais, dans ce moment-là même, la phalange Macédonienne s'ébranlant tout à coup, environna ces bêtes, & à coups de piques attaqua les conducteurs & les éléphans mêmes. Ce combat n'étoit en rien ſemblable aux précédens. Car, les éléphans, venant fondre ſur les bataillons, rompoient les plus épais, ſans que rien pût arrêter leur fureur, & la cavalerie Indienne, voyant l'infanterie Macédonienne arrêtée par les éléphans, revint à la charge. Mais, celle d'Alexandre, qui étoit & plus forte, & plus expérimentée, la rompit une ſeconde fois, & l'obligea encore de ſe retirer vers les éléphans. Alors, la cavalerie Macédonienne ſe trouvant toute raſſemblée en un corps, portoit l'épouvante & le déſordre par tout où elle donnoit. Les éléphans, percés de coups, & ayant la plupart perdu leurs conducteurs, ne gardoient plus l'ordre accoutumé, & comme forcenés de douleur, ne diſtinguoient plus amis & ennemis, & s'emportoient de côté & d'autre, renverſant tout ce qui ſe rencontroit devant eux. Les Macédoniens, qui avoient laiſſé exprès plus d'intervalle entre leurs bataillons, leur faiſoient place, lorſqu'ils les voyoient venir, ou perçoient à coups de dards ceux que la crainte & le tumulte obligeoient de tourner en arriere. Alexandre, après avoir environné les ennemis avec ſa cavalerie, fit ſigne à l'infanterie de ſe preſſer, pour faire un dernier effort, & pour tomber ſur eux de tout ſon poids; ce qu'elle exécuta avec un grand ſuccès. Ainſi, une partie de la cavalerie Indienne fut taillée en pieces; & une partie de leur infanterie, qui ne fut pas moins maltraitée, ſe voyant preſſée de tous côtés, prit enfin la fuite.

Cratere, qui étoit demeuré dans le camp avec le reſte de l'armée, voyant Alexandre aux mains avec Porus, paſſa le fleuve, & tombant avec ſes troupes toutes fraîches ſur les fuyards, ne fit pas un moindre carnage des ennemis, dans la retraite, qu'il ne s'en étoit fait dans le combat.

Les Indiens y perdirent vingt mille hommes de pied, & trois mille chevaux, ſans compter les chariots qui furent tous briſés, & les éléphans qui furent tous ou tués ou pris. Deux fils de Porus y périrent, avec Spitace Gouverneur de la Province, tous les Colonels de cavalerie & d'infanterie, & les conducteurs des chariots & des éléphans. Alexandre ne perdit que quatre-vingts ſoldats des ſix mille qui ſe trouverent à la premiere attaque, dix archers à cheval, vingt cavaliers de ſes compagnies royales, & deux cens des autres.

Porus, après avoir fait dans le combat le devoir de ſoldat & de capitaine, & montré un courage intrépide, voyant toute ſa cavalerie défaite avec la plupart de ſon infanterie, ne fit pas comme le Roi Darius, qui, dans un pareil déſaſtre, fut le premier à prendre la fuite. Il demeura ſur le champ de bataille, tant qu'il y reſta ſur pied un bataillon, ou un eſcadron. Enfin, bleſſé à l'épaule, il ſe retira ſur ſon éléphant, ſe faiſant aſſez remarquer à ſa taille & à ſa valeur. Alexandre, l'ayant reconnu à ces glorieuſes marques, & déſirant de le ſauver, envoya après lui Taxile, parce qu'il étoit du même pays. Celui-ci, s'approchant le plus près qu'il put ſans courir riſque d'être bleſſé, lui cria de s'arrêter pour entendre ce qu'il venoit lui dire de la part d'Alexandre. Porus s'étant retourné, & ayant reconnu Taxile ſon ancien ennemi : « Quoi, s'écria-» t-il, n'eſt-ce pas Taxile que » j'entends, ce traître à ſa pa-» trie & à ſon royaume? » Et il alloit le percer de ſon dard, s'il ne ſe fût promptement retiré. Alexandre, ſans perdre pour cela l'envie de ſauver un ſi brave Prince, lui envoya d'autres officiers, parmi leſquels étoit un de ſes anciens amis, nommé Méroé, qui l'exhorta vivement à venir trouver un vainqueur digne de lui. Il y conſentit, non ſans peine & ſe mit en marche. Alexandre, qui en avoit été averti, s'avança au-devant de lui, pour le recevoir avec quelques-uns de ſa ſuite. Quand il fut proche, Alexandre s'arrêta, pour contempler ſa taille & ſa bonne mine, car il avoit plus de cinq coudées de haut. Il ne paroiſſoit point abattu de ſa diſgrace, mais s'approchoit avec une contenance aſſurée, comme un brave & vaillant guerrier, que ſon courage à défendre ſes États doit faire eſtimer du vaillant Prince qui l'a vaincu. Alexandre prit le premier la parole, & avec un air noble & gracieux lui demanda comment il vouloit

qu'on le traitât. *En Roi*, lui répondit Porus. *Mais*, ajoute Alexandre, *ne demandez-vous rien davantage? Non*, répliqua Porus; *tout eſt compris dans ce ſeul mot.* Alexandre touché de cette grandeur d'ame, dont il ſemble que le malheur de ce Prince relevoit encore l'éclat, ne ſe contenta pas de lui laiſſer ſon Royaume; il y ajouta d'autres provinces, & le combla de toutes les marques poſſibles d'honneur, d'eſtime, & d'amitié. Porus lui demeura fidele juſqu'à la mort.

PORUS, *Porus*, Πῶρος, (*a*) neveu du précédent, regnoit, comme ſon oncle, dans un canton des Indes. Mais, à l'approche d'Alexandre le Grand, abandonnant ſes propres États, il ſe réfugia chez les Gangarides. Alexandre, fâché de cette retraite, envoya avec des troupes Épheſtion chargé de ſe ſaiſir de ce Royaume, pour le remettre au premier Porus, devenu alors ſon ami.

PORUS, *Porus*, Πῶρος, (*b*) Roi des Indes vivoit du tems d'Auguſte, à qui il envoya une ambaſſade avec des préſens.

PORUS, *Porus*, Πῶρος (*c*) Dieu de l'abondance, étoit fils de Métis, déeſſe de la bonne conduite. Voici ce qu'en rapporte Platon dans ſon feſtin, & qu'il attribue à Socrate, comme ce qu'il y a de plus beau dans tout le dialogue.

A la naiſſance de Vénus, les Dieux célébrerent une fête, où ſe trouva avec les autres Porus, fils de Métis, Déeſſe de la bonne conduite. Comme ils furent hors de table, la Pauvreté, qui crut ſa fortune faite, ſi elle pouvoit avoir un enfant de lui, alla adroitement ſe coucher à ſes côtés, & quelque tems après elle mit l'Amour au monde. De-là vient que l'Amour s'eſt attaché à la ſuite & au ſervice de Vénus, ayant été conçu le jour de ſa fête. Comme le Dieu de l'Abondance eſt ſon pere, & la Pauvreté ſa mere, auſſi tient-il de l'un & de l'autre. Origene, écrivant contre Celſe, dit que par Porus, que la Pauvreté ſurprit, on peut entendre l'homme ſurpris par le ſerpent; que par le jardin de Jupiter dont parle Platon dans le même endroit, on peut entendre le Paradis terreſtre; & par la Pauvreté, le ſerpent. Il eſt ſûr néanmoins que ce n'eſt pas-là ce que Socrate avoit en vue en imaginant ce conte.

POSIDÉE, *Poſideum*, (*d*) Ποσίδειον, Promontoire de Macédoine, ſitué dans la preſqu'iſle de Pallene. Il eſt fait mention de ce promontoire dans Tite-Live.

POSIDÉE, *Poſideum*, (*e*) Ποσίδειον, ville d'Aſie dans la Syrie ſupérieure, fut priſe & pillée par Ptolémée Roi d'Égyp-

(*a*) Diod. Sicul. p. 610.
(*b*) Strab. pag. 686.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. IV. p. 396.
(*d*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 11.
(*e*) Ptolem. L. V. c. 15. Diod. Sicul. pag 715. Hérod. L. III. c. 91. Strab. pag. 753.

te, l'an 312 avant Jeſus-Chriſt; au rapport de Diodore de Sicile.

Cette ville doit être la même que celle de Poſidée qu'Hérodote place ſur les frontieres des Ciliciens & des Syriens. Cet Hiſtorien ajoute que Poſidée avoit été bâtie par Amphiloque, fils d'Amphiarée, & que la cinquieme Satrapie des Perſes commençoit à cette ville, que Strabon appelle Poſidie ou Poſidium, Ποσείδιον.

POSIDIPPE, *Poſidippus*, (*a*) Ποσείδιππος, Poëte Grec, dont il y a des pieces dans l'Anthologie manuſcrite de la Bibliotheque du Roi.

POSIDIPPE, *Poſidippus*, (*b*) Ποσείδιππος. Pilote, dont il eſt parlé dans la harangue de Démoſthene contre Polyclès.

POSIDIUM, *Poſidium*, Ποσείδιον. *Voyez* Poſidée.

POSIDONIATE (le Golfe), *Poſidoniates Sinus*, Ποσειδωνιάτης Κόλπος. Ce Golfe eſt le même que le Golfe Peſtanus. *Voyez* Peſtanus (le Golfe).

POSIDONIATES, *Poſidoniatæ*, Ποσειδωνιάται, (*c*) peuple d'Italie, qu'Athénée place ſur la mer Thyrrene, en remarquant que c'étoit un peuple Grec. Les Poſidoniates habitoient ſans doute la ville de Poſidonie. Nous apprenons de Strabon, qu'ils furent vaincus, eux & leurs alliés, par les Lucaniens qui s'emparerent de leurs villes. Ils avoient une fête particuliere, qui eſt décrite par Athénée.

POSIDONIE, *Poſidonia*, Ποσειδωνία, ville d'Italie, ainſi nommée par les Grecs. C'eſt la même que Peſtum. *Voyez* Peſtum.

POSIDONIUS, *Poſidonius*, Ποσειδώνιος, (*d*) natif d'Olbiopolis, ville de la Sarmatie d'Europe, écrivit de l'Océan & de ce qu'il contient, ou de ce qui l'environne, quatre livres de l'hiſtoire de l'Attique, onze de celle de Libye, &c.

POSIDONIUS, *Poſidonius*, Ποσειδώνιος, célébre architecte & ingénieur, vivoit vers l'an 324 avant Jeſus-Chriſt, ſous le regne d'Alexandre le Grand, qu'il ſuivit dans ſes armées, comme ingénieur. Biton, ſçavant mathématicien, qui floriſſoit dans le même tems, attribue à Poſidonius la conſtruction d'une hélépole, ou eſpece de tour roulante, pour approcher des murailles d'une ville aſſiégée.

POSIDONIUS, *Poſidonius*, Ποσειδώνιος (*e*) Philoſophe Stoïcien, natif d'Alexandrie, entreprit de meſurer le tour de la terre, & trouva qu'il étoit de trente mille ſtades. Ératoſthene, qui vivoit l'an 500 de la fondation de Rome, avoit déjà fait une obſervation ſur le même ſujet, & avoit trouvé deux cens cinquante mille ſtades. Ptolémée, depuis Poſidonius, n'en a

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. T. II. p. 266.
(*b*) Demoſth. Orat. in Polycl. p. 1091.
(*c*) Athen. pag. 632. Strab. p. 254. Diod. Sicul. p. 160.
(*d*) Suid. T. II. p. 574.
(*e*) Suid. Tom. II. pag. 574.

trouvé que deux mille cinq cens. Cette diverſité eſt cauſée par la différente meſure des ſtades, ceux de la Grece, où Poſidonius a fait ſes obſervations, étant plus petits que ceux d'Alexandrie, où Ptolémée a fait les ſiennes. Ératoſthene avoit fait ſon calcul ſur des ſtades qui avoient bien moins d'étendue que ceux d'Alexandrie & de la Grece. Les Arabes ont fait depuis des obſervations ſous Al-Mamon, Caliſe de Babylone, & ont trouvé cinquante-ſix mille deux tiers par degré ; mais, nous ignorons quelle étoit au juſte l'étendue de leur mille. Depuis deux cens ans on s'eſt appliqué à faire de nouvelles obſervations. Jean Fernel, premier médecin d'Henri II, a trouvé ſoixante-huit mille quatre-vingt-ſeize pas géométriques pour chaque degré, qui valent cinquante-ſix mille ſept cens cinquante-ſix toiſes quatre pieds, meſure de Paris. Snellius, Hollandois, a trouvé vingt-huit mille cinq cens perches du Rhin, qui font cinquante-deux mille vingt-une toiſes de Paris. Le P. Riccioli a trouvé ſoixante-quatre mille trois cens ſoixante-trois pas de Bologne, qui font ſoixante-deux mille neuf cens toiſes. Mais, les mathématiciens de l'Académie Royale des ſciences, ont trouvé cinquante-ſept mille ſoixante toiſes pour chaque degré, c'eſt-à-dire, vingt-huit lieues & demie, & ſoixante toiſes, qui font dix mille deux cens ſoixante-dix lieues, mille ſix cens toiſes pour les trois cens ſoixante degrés, mettant pour une lieue deux mille toiſes, qui font deux mille quatre cens pas géométriques.

POSIDONIUS, *Poſidonius*, Ποσειδώνιος, (*a*) autre Philoſophe Stoïcien, natif d'Apamée, vivoit vers le milieu du dernier ſiecle avant l'ere Chrétienne. Il ſe diſoit Rhodien, parce qu'il paſſa la plus grande partie de ſa vie à Rhodes, où il enſeigna la Philoſophie avec grande réputation, & fut employé au Gouvernement avec pareil ſuccès.

Lorſque Cn. Pompée paſſa à Rhodes, en revenant d'Aſie, il aſſiſta aux déclamations des Sophiſtes. Plutarque, qui le dit, ajoute que Poſidonius a laiſſé par écrit le diſcours qu'il prononça en ſa préſence, pour réfuter l'opinion du Rhéteur Hermagoras ſur l'invention en général, comme traduit M. Dacier. Cicéron a donné un détail très-curieux de ce qui ſe paſſa à Rhodes entre Cn. Pompée & Poſidonius. Il dit que Cn. Pompée avoit fort envie d'entendre ce Philoſophe ; mais qu'ayant appris qu'il étoit cruellement tourmenté de la goutte, il voulut au moins lui aller rendre viſite. Après les complimens les plus affectueux, il lui témoigna combien il étoit

(*a*) Suid. Tom. II. p. 574. Plut. T. I. p. 641. Strab. p. 491, 492. Lucian. T. II. p. 641. Plin. T. I. p. 392. Cicer. de Tuſcul. Quæſt. L. III. c. 61. Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. p. 136, 137, 450, 451. Hiſt. Rom. T. VI. p. 377, 378. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettr. Tom. V. pag. 189, 190.

mortifié de ne pouvoir l'entendre. Vous le pouvez facilement, reprit Poſidonius, & il ne ſera pas dit que la douleur m'ait empêché de répondre à l'honneur que m'a fait un ſi grand homme en venant chez moi; & en effet, couché ſur ſon lit, il lui fit un diſcours étendu & profond, pour prouver qu'il n'y a rien de bon que ce qui eſt honnête; mais ſouvent interrompu par les vives attaques de ſon mal, il diſoit: *Douleur, tu fais de vains efforts, tu n'y gagneras rien, quelque cuiſante que tu ſois, je ne conviendrai jamais que tu es un mal.* Il y a, comme l'on voit, quelque différence entre la narration de Cicéron & celle de Plutarque; l'un fait parler Poſidonius de deſſus ſon lit, & l'autre dans ſon École; le premier lui donne pour ſujet le bon & l'honnête, & l'autre l'invention. Mais, on peut les concilier, en diſant que Cn. Pompée a ſéjourné quelque tems à Rhodes; que les premiers jours il alla chez Poſidonius où ſe paſſa ce que Cicéron nous a rapporté; & que ce Philoſophe les jours ſuivans, s'étant ſenti ſoulagé, fit en public le diſcours dont parle Plutarque. Mais, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que Plutarque, qui apparemment n'ignoroit pas les paſſages de Cicéron, ne leur ait pas donné place dans ſon ouvrage? Il ſemble qu'ils entroient naturellement dans ſon projet; car, quels traits pouvoient mieux peindre l'ame de Cn. Pompée & celle de Poſidonius, la politeſſe, la bonté du Général Romain, ſon goût pour les ſciences, & la conſidération qu'il avoit pour ceux qui les cultivoient, & la fauſſe conſtance, ou plutôt l'obſtination du Stoïcien.

Lucien dit que Poſidonius mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans.

On croit que c'eſt ce Poſidonius qui compoſa une hiſtoire qui n'étoit que la continuation de celle de Polybe, quoique d'autres veulent que ce ſoit Poſidonius d'Alexandrie. Le tems auquel ce dernier a vécu, ne convient pas avec cette opinion, comme on le peut recueillir des écrits de quelques auteurs qui ſont cités par Voſſius.

POSSIDES MATRO SOLENTINUS, *Poſſides Matro Solentinus*, (*a*) étoit un homme diſtingué par ſa naiſſance, ſa réputation & ſa vertu.

POSSIDORE, *Poſſidorus*, (*b*) Sicilien qui vivoit du tems du Préteur C. Verrès.

POSTHUMA, *Poſthuma*, (*c*) Ποσθοῦμα. fille de L. Sylla & de Valérie, fut ainſi appellée, parce qu'elle ne naquit qu'après la mort de ſon pere. Car, les Romains appelloient Poſthumes tous les enfans qui ne venoient au monde qu'après le décès de leur pere.

POSTHUMUS, *Poſthumus*, (*d*) Romain, à qui Horace adreſſe

(*a*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 71.
(*b*) Cicer. in Verr. L. V. c. 81.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 475.
(*d*) Hort. L. II. Ode 11.

une Ode, dans laquelle il l'entretient de cette vérité : *Que perſonne ne ſauroit éviter la mort.*

POSTVERTA, *Poſtverta* ou *Poſtvorta*. *Voyez* Poſtvorta.

POSTUME (M. CASSIANIUS LATINIUS), (*a*) *M. Caſſianius Latinius Poſtumus*, le plus célébre & le plus intéreſſant de tous ces Princes qui s'emparerent de diverſes provinces de l'Empire Romain. Il eſt certain qu'il eſt peu de regnes dans les annales obſcures du bas Empire, qui paroiſſent plus dignes d'attention que celui de Poſthume. Ce fut le regne d'un grand homme ; il fut fertile en évenemens conſidérables; il eſt ſur-tout intéreſſant pour nous ; Poſthume regna ſur notre Patrie.

Les Hiſtoriens ont défiguré juſqu'au nom de Poſthume. Trebellius & quelques autres l'appellent ordinairement *Poſthumius ;* l'épitome de Victor, *Caſſius Labienus Poſtumus*. La plupart des Modernes ont cru trouver ſur les médailles de ce Prince les noms de *M. Caſſius Latienus Poſtumus ;* mais, ils ont mal lu ces noms abrégés, M. CASS. LAT. POSTVMVS. Deux Inſcriptions publiées, l'une par Fabretti, l'autre par Muratori, nous apprennent qu'il faut lire M. CASSIANIUS Latinius Poſtumus.

Sa naiſſance avoit mis un prodigieux intervalle entre le trône & lui ; mais, ſes talens le tirerent bientôt de l'obſcurité dans laquelle il étoit né ; il devint un des plus habiles Généraux de ſon ſiecle. Valérien, qui connoiſſoit ſon mérite, le chargea de garder le Rhin, & de commander dans les Gaules. On ignore quel âge Poſtume avoit alors ; mais, on ſçait qu'il avoit déjà un fils en état de poſſéder des emplois, puiſque Valérien fit, dans le même tems, ce fils de Poſtume Tribun des Vocontiens.

Ce fut dès le commencement du regne de Valérien, c'eſt-à-dire, vers l'an de Jeſus-Chriſt 253 ou 254, que Poſtume fut nommé pour commander dans les Gaules, car Gallien fils aîné de Valérien, & aſſocié par ſon pere à l'Empire, fit la guerre ſur le Rhin contre les Germains dans ces mêmes années ; & il réſulte d'une lettre de Valérien conſervée par Vopiſcus, que Gallien fit cette guerre ſous les yeux & avec les conſeils de Poſtume.

Il n'en faut pas conclure, avec M. de Tillemont & quelques autres, que Gallien fût encore dans l'âge où l'on a beſoin de Gouverneur. Ce Prince avoit alors environ trente-quatre ans, ſelon Victor, & nous ſçavons d'ailleurs qu'il avoit déjà un fils de neuf à dix ans au moins, puiſqu'il fit venir ce fils à l'armée trois ou quatre ans après.

Gallien, aidé de Poſtume, défit les Germains dans trois grandes batailles, dont on a fait

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 422, 468. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettr. T. I. p. 242. T. XXX. p. 338. *& ſuiv.*

mention ſucceſſivement ſur ſes médailles ; la derniere victoire fut complete ; les médailles l'appellent *Victoria Germanica Maxima*. Les Germains furent contraints de faire la paix à la fin de la campagne de l'an 256 ; ce fut au plus tard dans ce tems, que Gallien fit venir à l'armée, comme nous l'avons déjà dit, ſon fils aîné, qui probablement ne pouvoit gueres avoir moins de douze à quatorze ans.

Si nous en croyons Trébellius, Gallien nomma Poſtume gouverneur de ce jeune Prince, que nous appellons communément Salonin ; d'autres hiſtoriens prétendent que Gallien préféra Sylvanus, & que ce fut la cauſe de la révolte de Poſtume. Soit que Salonin n'eût jamais été confié à Poſtume, ſoit qu'il eût été retiré de ſes mains, il paroît certain qu'il étoit dans celles de Sylvanus, lorſque Gallien fut obligé de quitter l'armée des Gaules, l'an de Jeſus-Chriſt 257. Il n'avoit pas quitté ce pays ſans précautions, & ces précautions même laiſſent entrevoir qu'il ſe défioit de Poſtume. Avant que de partir il déclara ſon fils Auguſte, comme s'il eût cherché par ce titre à impoſer davantage, non pas ſeulement aux Barbares, mais auſſi à ſon propre Général.

Un Auguſte de quatorze ans au plus n'étoit guere capable d'impoſer à Poſtume, qui ſe conduiſoit avec une indépendance fort propre à juſtifier les craintes & les précautions de Gallien. Les Germains, quoiqu'en paix, traverſoient de tems en tems le Rhin, & faiſoient des courſes dans les Gaules ; Poſtume battit un de leurs partis & diſtribua le butin aux Soldats. Sylvanus, à qui Gallien avoit confié le jeune Auguſte, envoya, au nom du Prince, redemander le butin, dont Poſtume n'avoit pu diſpoſer de ſa propre autorité. Poſtume aſſembla ſes ſoldats, & leur propoſa de rapporter ce qu'ils avoient partagé ; mais, ſon deſſein n'étoit pas qu'ils y conſentiſſent.

La conduite de Poſtume étoit adroite ; il pouvoit, ſelon les circonſtances, ſe faire un mérite de l'obéiſſance des troupes, ou profiter de leur mécontentement ; les ſoldats murmurerent & il appuya leurs murmures ; ils le nommerent Empereur, & il prit la pourpre. Après ce premier pas, il n'y avoit plus rien à ménager ; Salonin & Sylvanus s'étoient enfermés dans Cologne ; Poſtume les y aſſiégea, & força la ville de les lui livrer, ſelon quelques-uns, & les fit mettre à mort ſur le champ. Il paroît que ce ne fut qu'au commencement de l'an 259 que Poſtume vint à bout de ſe rendre maître de la perſonne de Salonin ; car, nous avons une inſcription qui prouve que ce Prince vivoit encore l'an VII de la puiſſance Tribunitienne de Valérien ; & cette ſeptieme année avoit commencé dans les premiers mois de l'an 259. Selon cet ordre de faits, ce fut en

257 que Poſtume fut proclamé Empereur par ſon armée; Salonin lui réſiſta pendant toute l'année 258, & lui fut enfin livré au commencement de l'année 259.

Nous nous écartons ici de l'opinion commune, qui recule au moins juſqu'en 260 le commencement du regne de Poſtume. Nous ſuivons le ſentiment de M. de Brequigny, qui paroît inconteſtable.

Lorſque Claude, dit M. de Brequigny, fut élu Empereur, le 24 Mars de l'an de J. C. 268, il y avoit environ un an que Poſtume étoit mort. En effet, Trébellius rapporte les acclamations du Sénat à l'élection de Claude, & dans ces acclamations on citoit Tétricus comme Tyran des Gaules. Or, Tétricus avoit ſuccédé à Marius, Marius à Victorin, & Victorin avoit regné quelque tems ſeul depuis la mort de Poſtume. Ces regnes, quelque courts qu'on les ſuppoſe, n'ont pu occuper guere moins d'un an; l'on en convient aſſez pour nous épargner la peine de le prouver; Poſtume étoit donc mort dans les premiers mois de l'an 267.

Il avoit regné dix ans; Eutrope le dit poſitivement; Oroſe le répete, & trois manuſcrits de ce dernier Hiſtorien, parmi leſquels il y en a un de plus de huit cens ans d'antiquité, ne fourniſſent ſur cet endroit aucune diverſité de leçon. Les médailles confirment le témoignage de ces deux Hiſtoriens; nous en avons de preſque toutes les années du regne de Poſtume, depuis la premiere juſqu'à la dixieme incluſivement. Or, puiſque Poſtume a regné dix ans, & que ſon regne a fini en 267, il faut qu'il ait commencé en 257. On oppoſe à cela l'autorité de Trébellius, qui ſemble borner le regne de Poſtume à ſept ans; nous diſons qu'il ſemble, car les paſſages de Trébellius peuvent très-bien ſe concilier avec les dix ans de regne que nous accordons à Poſtume, puiſque cet écrivain ne paroît pas avoir fixé le nombre entier des années du regne de ce Prince, mais ſeulement le nombre d'années qu'il regna depuis que ſon Empire eut pris une conſiſtance ſolide, & que le conſentement des peuples de ſon département eut en quelque ſorte légitimé le choix de ſon armée.

Sans ſe prévaloir de cette explication des textes de Trébellius, on peut ſuppoſer, ſi l'on veut, qu'il borne expreſſément à ſept ans la totalité du regne de Poſtume; mais, le témoignage unique d'un pareil Hiſtorien, qui brouille & confond ſans ceſſe & les faits, & les tems, & les noms, pourra-t-il détruire celui de deux autres hiſtoriens? Pourra-t-il balancer les dates préciſes que les médailles nous ont conſervées?

Le plus grand nombre des Sçavans Modernes n'ont pas laiſſé d'être frappés de l'autorité de Trébellius, au point qu'ils ont cru devoir rejetter les témoi-

gnages d'Eutrope & d'Oroſe, & recuſer les médailles; de ce nombre ſont M. de Tillemont, le P. Bauduri, & quantité d'autres après eux. Nous ſçavons les égards que l'on doit à ces Écrivains célébres; mais, les opinions peu fondées que de grands noms accréditent, ſont celles qu'il eſt le plus important de combattre.

On ne ſçauroit jetter les yeux ſur la ſuite des médailles chronologiques de Poſtume, ſans y remarquer un ordre, une liaiſon, un enchaînement qu'on ne peut jamais regarder comme l'effet du hazard. Les dates des années de ſa puiſſance Tribunitienne s'y combinent avec celles de ſes conſulats. Attribuer au hazard cette combinaiſon réguliere, c'eſt vouloir juſtifier une ſuppoſition gratuite par une ſuppoſition inconcevable. Portons donc nos regards ſur cet ordre régulier & ſuivi des Conſulats de Poſtume, combinés avec les années de ſon regne. Cet objet nous ramene à l'hiſtoire de ſa vie.

Poſtume avoit été Conſul avant que d'être Empereur, mais Conſul ſubrogé; car, ſon nom ne ſe trouve point dans les faſtes. C'eſt ce premier Conſulat qui eſt déſigné ſur une médaille de la premiere année de ſon regne, au revers de laquelle on lit P. M. TR. P. COS. PP. Dans le cours de cette même année, à l'époque où ſe renouvelloient les Conſuls, Poſtume ſe fit déférer le Conſulat par ſes nouveaux ſujets, & prit le titre de Conſul pour la ſeconde fois; de-là cette autre médaille datée de la premiere année de ſon regne & de ſon ſecond Conſulat, P. M. TR. P. COS. II. PP. Ce Conſulat commença donc avec l'année 258.

On ne doit pas être ſurpris de ne trouver dans les faſtes Conſulaires, ni ce nouveau Conſulat, ni les autres auxquels Poſtume parvint depuis. On ſçait qu'on n'inſcrivoit dans ces faſtes que les noms des Conſuls reconnus à Rome; & Rome, qui traitoit Poſtume de tyran, n'avoit garde de le reconnoître pour Conſul.

Le troiſieme Conſulat de Poſtume ſe trouve marqué ſur une de ſes médailles, datée de la troiſieme année de ſa puiſſance Tribunitienne. Il faut donc rapporter ce troiſieme Conſulat à l'an 259 ou 260; car, la troiſieme année du regne de Poſtume s'étendoit dans ces deux années. Le nombre de ſes Conſulats n'augmenta que juſqu'à l'an 8 de ſon regne; car, nous avons des médailles des années 4, 5 & 7, ſur leſquelles il eſt toujours nommé Conſul pour la troiſieme fois. Mais, ſur une médaille datée de la huitiemme année de ſa puiſſance Tribunitienne, nous lui voyons un quatrieme Conſulat. Cette année s'étendoit dans les années 264 & 265 de notre Ere.

Il entama la dixieme année de ſon regne avant ſon cinquieme Conſulat. Nous avons des

médailles de cette dixieme année, ſur leſquelles il eſt encore fait mention de ſon quatrieme Conſulat, & d'autres de cette même année, où il eſt parlé du cinquieme, IMP. X. COS. IIII. IMP. X. COS. V. Nous ſçavons que les dates jointes au titre d'*Imperator*, correſpondent aſſez rarement aux années de la puiſſance Tribunitienne; mais, elles y correſpondent ici, puiſque nous avons une autre médaille de Poſtume, ſur laquelle ſon cinquieme Conſulat eſt auſſi rapporté à la dixieme année de ſa puiſſance Tribunitienne, TR. P. X. COS. V.

La dixieme année du regne de Poſtume avoit commencé en 266. Il ne data durant le regne de cette année que de ſon quatrieme Conſulat; mais, il prit le cinquieme à l'époque ordinaire du renouvellement des Conſuls en 267, qui fut l'année même de ſa mort. Auſſi voyons-nous ce cinquieme Conſulat concourir ſur ſes médailles avec la dixieme année de ſa puiſſance Tribunitienne.

Il eſt donc évident que l'ordre des Conſulats de Poſtume, tel qu'il eſt marqué ſur ſes médailles, ſuit dans ſa progreſſion l'ordre des années de ſon regne, ſans aucune interverſion. Conſul avant que d'être Empereur; Conſul pour la ſeconde fois dans la premiere année de ſon regne; Conſul pour la troiſieme fois dans la troiſieme année; Conſul pour la quatrieme fois dans la huitieme année; Conſul pour la cinquieme & derniere fois dans la dixieme & derniere année.

Gallien étoit encore en Pannonie, où il venoit d'étouffer la révolte d'Ingénuus, lorſqu'il apprit les funeſtes nouvelles de la révolte de Poſtume ſur le Rhin. Il y courut trop tard pour ſauver ſon fils; il chercha du moins à le venger. Ses premiers efforts furent malheureux; bientôt il fut battu; bientôt il battit Poſtume à ſon tour, & ces divers évenemens occuperent la campagne de l'an 259.

Malgré ſa valeur & ſes talens, Poſtume alloit être accablé, s'il n'étoit ſurvenu à Gallien des affaires aſſez importantes pour ne lui pas laiſſer le loiſir de profiter de ſa victoire; des Barbares venoient d'envahir l'Italie, & Rome même étoit en danger. D'un autre côté, Valérien ne regnoit plus. Ce Prince infortuné s'étoit engagé imprudemment dans un pourparler avec Sapor, qui l'avoit fait arrêter, & l'avoit condamné à la plus ignominieuſe captivité ſur la fin de l'an 260; date bien conſtatée dans une ſçavante diſſertation de M. l'abbé Belley. Il ne pouvoit guere arriver d'évenemens plus heureux pour Poſtume.

A la nouvelle de la priſe de Valérien, tout l'Orient ſe révolta; les Gouverneurs, dans leurs diverſes Provinces, ſe firent proclamer Empereurs; on regarda l'Empire comme un vaiſſeau qui faiſoit naufrage, chacun ſe crut en droit de ſe ſaiſir de quelques débris. Des circonſtances

ſi ſavorables rétablirent les affaires de Poſtume ; il eſt probable que ce ſut alors que toutes les Gaules ſe donnerent à lui, comme le dit Trébellius, & que ſa puiſſance ſut reconnue dans tout l'Occident, depuis les Alpes & le Rhin juſqu'à l'Océan.

Poſtume n'avoit regné juſqu'alors que par le choix de ſes ſoldats. A l'état fâcheux où il ſe trouvoit, lorſque Gallien avoit été obligé de quitter les Gaules, il eſt aiſé de juger qu'il étoit peu appuyé par les peuples de ſon vaſte département ; mais, ces peuples, voyant Gallien éloigné, Valérien captif, l'Empire entier envahi par des Barbares, ou démembré par des Tyrans, n'eurent plus de ſecours à attendre que de Poſtume pour ſe défendre des Germains qui, dans de pareilles conjonctures, ne pouvoient manquer de renouveller leurs courſes. Il eſt donc aſſez naturel qu'on ait regardé cet inſtant comme le véritable commencement du regne de Poſtume, quoiqu'il y eût déjà trois ans qu'il avoit pris le titre d'Empereur. Selon cette façon de compter les années de ſon regne, il n'en aura effectivement regné que ſept, comme le dit Trebellius. Nous avons déjà annoncé cette maniere de concilier les calculs de Trébellius avec les dates que nous avons précédemment établies ; & cette conciliation, ſi abſolument on veut en trouver une, paroît la plus naturelle qu'on puiſſe admettre.

Ce n'étoit pas ſans ſujet que les Gaulois redoutoient de nouvelles incurſions des Germains ; elles recommencerent en effet, dès que Gallien fut éloigné. Poſtume repouſſa ces Barbares, les pourſuivit juſques dans leur pays, & conſtruiſit le long du Rhin, ſur la rive même qu'ils habitoient, des forts pour leur fermer le paſſage du fleuve. Ses médailles ſont mention de ſes victoires ſur les Germains, même du ſurnom de *Germanicus Maximus*, qu'il prit vraiſemblablement à l'imitation de Gallien, & qu'il porta peut-être à plus juſte titre.

Cependant, Gallien marcha contre Poſtume. Mais, il le trouva plus puiſſant que jamais ; les Gaulois s'étoient déclarés pour lui, & avoient groſſi ſon armée ; les Francs eux-mêmes lui avoient fourni des ſecours. La guerre fut vive, & les évenemens variés durant les années 260, 261, 262 ; il y eut des ſieges, des batailles ; enfin Gallien l'emportoit, lorſqu'une nouvelle diverſion l'obligea tout-à-coup de quitter Poſtume, qu'il étoit ſur le point de pouſſer à bout ; c'étoit la révolte de la garniſon de Byzance.

L'impunité de la révolte auroit pu avoir de grandes ſuites ; Byzance étoit une place d'une extrême importance, une des principales barrieres de l'Europe. Gallien vola donc à Byzance, & laiſſa Auréole avec un corps de troupes pour veiller ſur Poſtume.

On

On accuſe Auréole d'avoir pouſſé mollement la guerre contre cet ennemi, qu'il lui étoit aiſé d'accabler; mais, ces reproches ne paroiſſent pas fondés; Gallien ne ſe plaignit point d'Auréole; il le récompenſa même à ſon retour, en le faiſant grand maître de la cavalerie. Il eſt donc bien plus probable que Gallien forcé de marcher à Byzance avec la meilleure partie de ſes troupes, n'en avoit laiſſé à Auréole qu'autant qu'il falloit pour empêcher Poſtume de rien entreprendre. On peut même juger avec aſſez d'apparence qu'il y eût une treve conclue entre Poſtume & Gallien; car, les deux Princes, au lieu de reprendre les armes en 263, laiſſerent reſpirer leurs ſoldats, & tâcherent, par des fêtes & des jeux, d'effacer de l'eſprit de leurs ſujets le ſouvenir des maux qu'ils avoient ſoufferts. Gallien, après avoir tiré une vengeance éclatante de la garniſon de Byzance, vint célébrer avec la plus grande magnificence ſes Décennales à Rome, tandis que dans les Gaules Poſtume célébroit ſes Quinquennales. La cinquieme année du regne de Poſtume concouroit en effet avec la dixieme du regne de Gallien; l'une & l'autre tomboit ſous l'an 263. Les Décennales & les Quinquennales de ces deux Princes ſont conſignées ſur leurs médailles.

Rien ne fut plus brillant que les Décennales de Gallien, & les circonſtances l'exigeoient. L'Orient venoit d'être pacifié par le brave Odénat, fidele à l'Empereur; la plupart des Tyrans étoient détruits, & l'affreuſe peſte qui déſoloit Rome depuis douze ans venoit de ceſſer. Poſtume avoit auſſi de quoi redoubler la ſolemnité de ſes Quinquennales; il avoit récemment remporté une victoire ſur les Germains; il eſt fait mention de cette victoire ſur une de ſes médailles, datée de la cinquieme année de ſa puiſſance Tribunitienne, & le revers des médailles de ſes Quinquennales même porte pour type une Victoire.

Gallien cependant, réſolu de recommencer bientôt la guerre contre Poſtume, & de la pouſſer avec vigueur, voulut auparavant ſe débarraſſer abſolument des ſoins de l'Orient, afin de prévenir au moins de ce côté, les diverſions qui juſques-là lui avoient enlevé le fruit de ſes victoires; il s'aſſocia Odénat en 264. Poſtume eut auſſitôt recours à une reſſource ſemblable pour fortifier ſa puiſſance; il s'aſſocia Victorin dans cette même année ou peu de tems après; ce fait & cette date ſont encore des objets ſur leſquels on n'eſt pas d'accord.

Nous avons une époque conſtante, qui ſert à régler nos principales dates, la proclamation de l'Empereur Claude II à Rome le 24 Mars 268. Tétricus regnoit déjà dans les Gaules, comme nous l'avons dit, Marius l'avoit précédé, & quoique le

regne de Marius ait été fort court, les plus habiles Critiques ſont obligés de convenir qu'il a duré pluſieurs mois. Victorin, à qui Marius ſuccédoit, étoit donc mort en 267 ; or, nous avons des médailles de Victorin qui datent de la troiſieme année de ſon regne ; Victorin avoit donc été aſſocié au plus tard en 265.

Suppoſer, avec quelques Sçavans, que Victorin ne fut Auguſte qu'après la mort de Poſtume, c'eſt rejetter à la fois le témoignage des Hiſtoriens & des médailles ; prétendre avec d'autres, qu'il n'eſt pas probable que Poſtume ſe ſoit aſſocié un étranger, tandis qu'il avoit un fils, c'eſt vouloir détruire des faits par des vraiſemblances.

Nous avons dit nous-mêmes que Poſtume avoit un fils, & nous croyons qu'il en eut pluſieurs ; on prétend trouver la tête de l'aîné ſur quelques médailles. Goltzius en avoit deſſiné de ſa propre main, ſur leſquelles ce Prince portoit le nom de C. JVN. CASS. POSTVMUS, & ſucceſſivement les titres de Prince de la jeuneſſe, de Céſar & d'Auguſte. En effet, les Hiſtoriens diſent que ſon pere le fit d'abord Céſar & Auguſte enſuite.

Quoique Gallien eût un frere Auguſte & un fils Céſar, les circonſtances le déterminerent à s'aſſocier Odénat ; quoique Poſtume eût un fils Céſar ou Auguſte, des circonſtances pareilles durent le déterminer à s'aſſocier Victorin. Le choix de Poſtume ne pouvoit pas mieux tomber. Outre les éloges prodigués à Victorin ſur ſes médailles, les Hiſtoriens le peignent comme un Trajan pour la valeur, un Antonin pour la bonté, un Veſpaſien pour l'ordre des finances, un Pertinax pour le maintien de la diſcipline, &c. Mais, ce qui, pour Poſtume, valoit bien autant que ces belles qualités, Victorin diſpoſoit de ſix légions au moins ; elles paſſerent avec lui dans le parti de Poſtume. Voilà le motif de l'aſſociation de Victorin, & ce ſont les médailles ſeules qui nous en inſtruiſent.

Ces légions étoient au ſervice de Gallien ; nous trouvons leurs noms ſur les médailles de ce Prince ; elles paſſerent avec Victorin au ſervice de Poſtume ; nous trouvons ces mêmes noms ſur les médailles de Victorin depuis que Poſtume l'eut aſſocié ; ainſi, cette aſſociation ſervoit doublement Poſtume, en renforçant ſon armée de ſix légions & en diminuant d'autant les forces de Gallien.

Poſtume & Gallien rentrerent en guerre en 264, immédiatement après la ſolemnité des Décenoales de l'un & des Quinquennales de l'autre. Les ſuccès furent d'abord variés ; enfin, Poſtume, contraint de ſe réfugier dans une de ſes places, y fut aſſiégé par Gallien, qui, s'étant approché trop près des murailles, fut bleſſé dangereuſement & leva le ſiege. C'eſt ainſi

que la campagne de 264 se termina; elle fut suivie d'une treve, & même d'une paix qu'une invasion des Hérules rendoit nécessaire à Gallien.

Ce fut sans doute en cette occasion que les médailles de Postume lui donnerent le titre de Pacificateur, *Pacator orbis*. Nous trouvons aussi sur d'autres médailles de ce Prince, & sur quelques-unes de Victorin, la légende *Pax Aug.* qui annonce cette paix dont nous venons de parler; & il paroît en effet par l'Histoire, que ce Prince vécut en paix les dernieres années de sa vie.

Il en profita pour s'occuper du bonheur de ses sujets, leur procurer l'abondance, & faire fleurir chez eux le commerce. Ses médailles en tous metaux, avec le type de Neptune au revers, & la légende *Neptuno reduci*, désignent le rétablissement du commerce maritime dans les provinces qui lui étoient soumises. L'État florissant de ce commerce paroît attesté par les médailles dont le revers représente une galere, avec la légende *Felicitas temp.* L'attention particuliere que ce Prince donnoit à la navigation & au commerce, est encore consignée sur plusieurs autres de ses médailles, qui ont pour légende *Mercurio felici sæculo frugifero*, surtout par celle qui porte au revers pour type un vaisseau, & pour légende *Providentia Aug.*

La navigation étoit un objet essentiel pour un État tel que le sien, borné presque de tous côtés par la mer; il n'est pas douteux qu'il regna sur l'Espagne comme sur les Gaules. Quantité de villes & de châteaux des Gaules lui doivent leur fondation, au rapport de Trébellius. On trouve depuis le Rhin jusqu'à Cadiz des monumens érigés par ce Prince. Outre l'Espagne, Marius & Tetricus, qui ne succéderent qu'à une partie de sa puissance, posséderent aussi la Grande-Bretagne, & nous avons des médailles de Postume qui font mention des corps de troupes qu'il entretenoit en Espagne dans le païs des Vaccéens, & dans la Grande-Bretagne à Isca. Il ne pouvoit donc se dispenser d'avoir une marine, non-seulement pour faire regner l'abondance dans ses États, mais aussi pour garder ses côtes contre les incursions des Pirates, qui, partis des ports de la Germanie, alloient infester jusqu'aux extrêmités de son Empire, voisines de Cadiz. Il ne put toujours garantir de leurs ravages ces portions reculées; il réussit mieux à défendre les frontieres qui bordoient le Rhin, & que protégeoit sa présence; il sçut faire servir ce fleuve non-seulement de barriere contre les Barbares, mais de canal pour porter dans les cantons voisins les grains & les autres denrées nécessaires. C'est ce que nous paroît exprimer très-heureusement la médaille de Postume, qui porte pour type au revers les deux

bras du Rhin, & pour légende *Salus Provinciarum*. Tant de ſervices le rendoient bien digne du titre de *Reſtitutor Galliarum*, qu'il porte auſſi ſur ſes médailles, & que Gallien s'étoit attribué avant lui, mais qu'il n'avoit pu mieux mériter.

Poſtume, parvenu à la dixieme année de ſon regne, acquitta les vœux qu'il avoit formés lorſqu'il avoit célébré ſes Quinquennales. Pour donner à ces fêtes plus de ſolemnité, il prit un nouveau Conſulat, ce fut le cinquieme, & il forma des vœux nouveaux, qui devoient être acquittés au bout de dix autres années. Nous avons cité une médaille qui porte au revers *TR. P. X. COS. V.* & qui a pour type une Victoire debout, le pied gauche poſé ſur un caſque, tenant ſur ſon genou un bouclier, ſur lequel elle grave ces mots VOT. XX. Mais, ces derniers vœux furent vains & ſon regne alloit finir.

La Victoire, repréſentée ſur la médaille que nous venons de décrire, déſigne ſans doute quelque nouvel avantage qu'il avoit remporté ſur les Germains. Les Hiſtoriens racontent que ces peuples détruiſirent quelques-uns des forts qu'il avoit conſtruits ſur leur propre rive pour les contenir; & peut-être cet évenement donna-t-il lieu à Lolien de ſe révolter contre Poſtume.

Si nous en croyons les Hiſtoriens, Poſtume marcha contre Lolien & l'aſſiégea dans Mayence; la place fut priſe. Mais, Poſtume en ayant refuſé le pillage à ſes ſoldats, ils ſe mutinerent & l'égorgerent. Telle fut la fin malheureuſe de ce Prince, qui méritoit un meilleur ſort; il réuniſſoit toutes les grandes qualités civiles & militaires. Lorſqu'il n'étoit encore que ſujet, Valérien écrivit, dans une lettre qui a paſſé juſqu'à nous, que cet homme étoit vraiment digne de commander, digne de l'eſtime des braves & vertueux Gaulois; qu'il épuiſoit toute ſon admiration. Poſtume juſtifia ces éloges; il rendit les Gaules floriſſantes; il rendit heureux les peuples qu'il gouverna. Mais, ce n'étoient point ſes vertus qui l'avoient porté ſur le Trône; elles ne purent l'y maintenir. La licence du ſoldat l'avoit revêtu de la pourpre; la même licence la lui arracha. Son fils aîné périt avec lui.

POSTUMIA [la Voie], (*a*) *Via Poſtumia*, chemin d'Italie, dont il eſt fait mention dans Tacite. Cet hiſtorien place la Voie Poſtumia du côté de Crémone.

POSTUMIA [la Famille], *Gens Poſtumia*, famille de Rome qui a produit un nombre de grands hommes. *Voyez* Poſtumius.

POSTUMIA, *Poſtumia*, (*b*) veſtale, qui fut accuſée d'inceſ-

(*a*) Tacit Hiſt. L. III. c. 51.

(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 44.

te, l'an de Rome 335, & 417 avant Jeſus-Chriſt. Elle n'étoit point coupable dans le fond; mais, un certain eſprit de liberté, peu convenable à ſon ſexe & à ſon état, & le ſoin trop affecté qu'elle prenoit de ſa parure, lui avoient donné cette mauvaiſe réputation. Sa conduite ayant donc été approfondie, elle fut déclarée innocente par le ſuffrage des Prêtres; & le grand Pontife ſe contenta de lui ordonner d'éviter les jeux & les amuſemens frivoles, & de s'habiller avec plus de modeſtie que d'élégance.

POSTUMIA, *Poſtumia*, (*a*) Dame Romaine qu'avoit épouſée C. Pontinius.

POSTUMIA, *Poſtumia*, (*b*) femme de Serv. Sulpicius, dont parle Cicéron.

POSTUMIUS [P.], *P. Poſtumius*, (*c*) parvint au Conſulat avec M. Valérius, l'an de Rome 249, & 503 avant J. C. Ces deux Généraux remporterent ſur les Sabins un avantage qui leur mérita le triomphe. Deux ans après, P. Poſtumius parvint au Conſulat qu'il géra avec Agrippa Ménénius. *Voyez* Ménénius [Agrippa].

POSTUMIUS [A.], *A. Poſtumius*, (*d*) fut élevé au Conſulat avec T. Virginius, l'an de Rome 258, & 494 avant J. C. Ce fut ſous ces deux Conſuls que finit la treve d'un an que les Romains avoient faite avec les Latins. On ſe préparoit fortement de part & d'autre à la guerre, & les efforts extraordinaires qu'on faiſoit, donnoient lieu de juger que la bataille, qui étoit près de ſe donner, décideroit du ſort des deux peuples. Dans une telle conjoncture, on crut à Rome qu'il étoit néceſſaire de mettre l'autorité entre les mains d'un ſeul homme. Le conſul T. Virginius nomma pour Dictateur A. Poſtumius ſon collegue, & celui-ci choiſit pour général de la cavalerie T. Ébutius.

Les deux armées ſe mirent bientôt en campagne, & ſe poſterent aſſez près du lac Régille, dans le territoire de Tuſculum. Là, les Romains apprirent que les Tarquins étoient dans l'armée ennemie. Cette nouvelle anima tellement leur courroux, qu'il ne fut pas poſſible de modérer leur ardeur, & de les empêcher d'attaquer ſur champ les ennemis. C'eſt pourquoi, le combat fut beaucoup plus furieux & plus ſanglant qu'il n'y en avoit encore eu juſques-là. Car, les Généraux, non contens de conduire & de régler le courage de leurs ſoldats, combattirent eux-mêmes de leurs perſonnes; &, de tous les Seigneurs & Officiers conſidérables

(*a*) Cicer. ad Pompon. Attic. L. V. Epiſt. 21.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. IV. Epiſt. 2.

(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 16. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 220, 221.

(*d*) Tit. Liv. L. II. c. 19. *& ſeq.* Dionyſ. Halicarn. L. VI. c. 2. Roll. Hiſt. Rom. Tom. I. pag. 236. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. VIII. pag. 366.

des deux armées, le Dictateur Romain fut le seul qui sortit de la bataille sans blessure. Tarquin le superbe, quoiqu'affoibli par son extrême vieillesse, poussa son cheval contre A. Postumius, qui rangeoit les siens aux premiers rangs, & les exhortoit à bien faire; &, ayant été blessé au côté, il fut tiré de la mêlée par ceux de ses gens qui accoururent à son secours. Cependant, A. Postumius, s'apperçevant que les exilés pressoient vivement les siens, & les forçoient à reculer, ordonna à une troupe choisie, qu'il tenoit auprès de lui pour s'en servir dans le besoin, de traiter comme ennemis tous ceux de ses gens qui seroient assez lâches pour prendre la fuite. Alors, les Romains, craignant encore plus les menaces du Dictateur, que le courage des ennemis, reprirent leurs rangs; & la cohorte du Dictateur, qui n'avoit point encore agi, commença à combattre. Comme ceux dont elle étoit composée, avoient encore toute la vigueur de leurs corps & de leurs courages, ils n'eurent pas de peine à tailler en pieces les exilés qui étoient las & épuisés. Ce fut en cette occasion qu'il se commença, entre les premiers des deux partis, un nouveau combat, où périrent, percés de mille traits, plusieurs des principaux Officiers Romains. Aussi-tôt, A. Postumius alla se placer à la tête des cavaliers, les conjurant de mettre pied à terre, & de prendre, dans le combat, la place de l'infanterie accablée de lassitude. Ils obéirent sur le champ; &, étant sautés en bas de leurs chevaux, ils couvrirent de leurs boucliers ceux de la premiere ligne, où ils étoient accourus. L'infanterie reprit courage, dès qu'elle vit les premiers de la jeunesse Romaine s'exposer au danger, pour l'en tirer. Ce dernier effort des Romains mit les ennemis en déroute. Les cavaliers remonterent aussi-tôt sur leurs chevaux, pour les poursuivre; ce que fit aussi l'infanterie.

Comme les Anciens mêloient toujours du merveilleux dans les grands évenemens, on dit que dans ce combat deux jeunes cavaliers, d'une taille & d'une figure plus majestueuse que celle des hommes ordinaires, se firent voir à A. Postumius & à ceux de sa suite; qu'ils marchoient à la tête de la cavalerie Romaine, perçant de leurs javelots tout ce qui se présentoit de Latins, & mettant les autres en fuite. On ajoute que sur le soir, après le gain de la bataille & la prise du camp, ces mêmes cavaliers parurent à Rome dans la place publique, tels qu'on les avoit vus dans l'armée Romaine, avec tout l'air de gens qui reviennent d'une action, fatigués, couverts de sueur & de poussiere; que quand ils furent descendus de cheval, ils donnerent avis de la victoire; & qu'après avoir raconté exactement comme les choses s'é-

toient paſſées, ils diſparurent. Le lendemain, on reçut des lettres du Dictateur, qui informoit le Sénat & le peuple du ſuccès de la bataille, & qui leur marquoit en particulier le ſecours miraculeux que les Dieux en perſonne avoient donné à l'armée. On ne douta point que ces Dieux ne fuſſent Caſtor & Pollux. Auſſi, leur érigea-t-on dans la ſuite un temple magnifique. Tite-Live ne dit rien d'une hiſtoire ſi merveilleuſe, ſi-non que le Dictateur, dans le feu de l'action, voua un temple à Caſtor. En effet, quoique ce monument eût été conſtruit en l'honneur des deux freres, on le nommoit ſimplement le temple de Caſtor.

A. Poſtumius étant retourné à Rome avec ſon armée victorieuſe, on l'honora du triomphe. Il traînoit après lui pluſieurs chariots chargés d'armes & de butin, & cinq mille cinq cens priſonniers qu'il avoit faits dans le combat. Avec la dixme des dépouilles, il célébra des jeux, & offrit des ſacrifices, dont la dépeoſe montoit à quarante talens, ſomme très conſidérable pour ces tems-là.

POSTUMIUS [Sp.] ALBUS, *Sp. Poſtumius Albus*, (*a*) fut créé Conſul avec Q. Servilius, l'an de Rome 288, & 464 avant Jeſus-Chriſt. Douze ans après, il fut un des Députés qu'on envoya à Athenes, avec ordre de rechercher & d'extraire les loix les plus célebres de Solon, & de s'informer exactement des reglemens, des mœurs & des coutumes des autres villes de Grece. Lorſque ces Députés furent revenus avec les loix de la Grece, on en preſſa l'établiſſement à Rome. Pour l'exécution de ce deſſein, on prit le parti de créer des Décemvirs, du nombre deſquels fut Sp. Poſtumius Albus. Pluſieurs années après, il ſervit en qualité de Lieutenant ſous les conſuls T. Quintius Capitolinus & Agrippa Furius.

POSTUMIUS [A.] ALBUS, *A. Poſtumius Albus*, (*b*) fut créé Conſul avec Sp. Furius Fuſus, l'an de Rome 290, & 462 avant Jeſus-Chriſt. Six ans après, il fut du nombre des Députés qu'on envoya aux Eques, qui, ſans reſpecter leur caractere, les inſulterent d'une maniere outrageante.

POSTUMIUS [A.] TUBERTUS, *A. Poſtumius Tubertus*, (*c*) fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur Mamercus Émilius, l'an de Rome 321, & 431 avant Jeſus-Chriſt. Trois ans après, il fut nommé lui-même Dictateur, & choiſit pour maître de la cavalerie L. Julius. A. Poſtumius Tubertus étoit l'homme de la République le plus ſévere dans le commandement. Il ordonna aux Citoyens d'interrompre tout autre exer-

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 2, 31, 33, 70.
(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 4, 25.
(*c*) Tit. Liv. L. IV. c. 23, 26. *& ſeq.* Tacit. Annal. L. II. c. 49. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 500. *& ſuiv.*

cice, pour ne s'occuper que des préparatifs de la guerre. On remit à examiner après qu'elle ſeroit terminée, les raiſons de ceux qui prétendoient être exempts de prendre les armes; en ſorte que ceux même, dont la cauſe étoit tant ſoit peu douteuſe, prirent le parti de s'enrôler. Les ennemis qu'on avoit ſur les bras, étoient les Eques & les Volſques.

Les ordres du Dictateur ayant été exécutés avec une extrême diligence, ce Général laiſſa le conſul C. Julius à Rome pour garder la ville; il ordonna à L. Julius, maître de la cavalerie, de ſe tenir prêt à voler partout où l'on pourroit avoir beſoin de ſon miniſtere, dans les occaſions qu'on ne pouvoit prévoir; & pour ſe rendre les Dieux favorables, il fit vœu de célébrer les grands jeux en leur honneur. Après cette cérémonie, il partit de la ville pour aller chercher les ennemis avec ſes troupes diviſées en deux corps, dont l'un étoit commandé par le conſul T. Quintius. Quand il fut arrivé ſur les lieux, ayant remarqué qu'ils avoient deux camps à une diſtance médiocre l'un de l'autre, pour imiter cette diſpoſition, il campa à environ mille pas d'eux, ſon armée à Tuſculum, & celle du Conſul à Lavicum. Ainſi, on voyoit quatre armées retranchées aſſez près les unes des autres, n'ayant entr'elles qu'une plaine ſi peu étendue, que bien loin qu'elle leur permît de faire des courſes les unes ſur les autres, à peine pouvoit-elle contenir tant de troupes rangées en bataille. Il y avoit cependant tous les jours quelques légeres eſcarmouches; le Dictateur n'étant pas fâché que les ſiens eſſayaſſent leurs courages, & que par les petits avantages qu'ils remportoient, ils conçuſſent peu-à-peu l'eſpérance de gagner bien-tôt une victoire complete. C'eſt pourquoi, les ennemis n'ayant aucune eſpérance de réuſſir dans une action générale, vinrent pendant la nuit fondre ſur le camp du Conſul, pour voir ſi la ruſe ne leur ſeroit pas plus favorable que la force ouverte. Les cris qu'on pouſſa à cette attaque, reveillerent non-ſeulement les ſentinelles, puis toute l'armée du Conſul, mais le Dictateur même qui étoit campé à quelque diſtance de ce lieu. Le Conſul ne manqua ni de courage, ni de prudence pour porter du ſecours par-tout où il étoit néceſſaire. Il plaça une partie de ſon monde aux portes du camp, & le reſte autour des retranchemens, pour en fermer l'entrée aux ennemis. Comme l'allarme n'avoit pas été ſi chaude dans le camp du Dictateur, ce Général conſerva encore plus de préſence d'eſprit, pour voir ce qu'il convenoit de faire en de pareilles conjonctures. Il envoya ſur le champ au camp du Conſul un détachement, dont il donna le commandement à Sp. Poſtumius Albus, l'un de ſes Lieute-

nans ; pendant que lui-même, avec une partie de ſes troupes, fit un petit circuit pour gagner un poſte éloigné du tumulte, d'où il lui étoit aiſé de prendre les ennemis par derriere, lorſqu'ils y penſeroient le moins. Il employa Q. Sulpicius & M. Fabius, tous deux ſes Lieutenans, le premier à garder le camp, & l'autre à conduire ſa cavalerie, défendant à ce dernier de rien entreprendre avant le jour, avec une troupe qu'il eſt beaucoup plus difficile de manier pendant les ténebres. Enfin, il ordonna ou exécuta tout ce qu'on pouvoit attendre dans de telles circonſtances, d'un Général qui joint un courage intrépide à une prudence conſommée. Mais, la preuve la plus certaine qu'il donna d'une valeur & d'une ſageſſe qui méritent un éloge extraordinaire, c'eſt qu'il envoya M. Géganius avec des cohortes choiſies, pour attaquer les ennemis eux-mêmes dans leur camp, d'où il étoit bien informé que la plupart étoient ſortis. Auſſi, n'eut-il pas plutôt attaqué des gens, qui, ne croyant pas avoir rien à craindre, n'étoient attentifs qu'au péril de leurs ennemis, ſans prendre garde à celui qui les menaçoit eux-mêmes, qu'il ſe rendit maître de leur camp, preſqu'avant qu'ils ſe fuſſent apperçus qu'on y donnoit l'aſſaut. Le Dictateur, ayant remarqué la fumée qu'on étoit convenu avec lui d'élever en l'air, pour lui faire connoître le ſuccès de cette entrepriſe, s'écria que le camp des ennemis étoit pris, & en fit répandre la nouvelle partout.

Déjà le jour qui paroiſſoit, faiſoit connoître clairement la ſituation des deux partis. M. Fabius étoit venu fondre ſur l'ennemi avec la cavalerie, & le Conſul faiſant ſur eux une vigoureuſe ſortie, avoit achevé de les mettre en déſordre. Le Dictateur, de ſon côté, ayant vigoureuſement attaqué la ſeconde ligne, qui devoit ſoutenir la premiere, avoit préſenté ſa cavalerie & ſon infanterie victorieuſes, aux ennemis rompus & déconcertés. Ayant donc combattu quelque tems au hazard, en ſe tournant partout où on les preſſoit, & où ils entendoient des cris confus, ils furent inveſtis de toutes parts; & par le maſſacre entier de leurs troupes, ils auroient porté la juſte peine de leur rébellion, ſi un Officier Volſque, nommé Vectius Meſſius, beaucoup plus connu par ſes exploits guerriers que par ſa naiſſance, voyant qu'ils ſe ramaſſoient déjà en un peloton, ne leur eût reproché hautement leur lâcheté. Alors, tous ſes gens, après avoir pouſſé de grands cris, vinrent fondre à l'endroit où Sp. Poſtumius Albus avoit oppoſé ſes cohortes; & quelque avantage qu'il eût, ils l'obligerent de reculer, lorſque le Dictateur vint à ſon ſecours, & attira de ce côté-là tout le fort du combat. Vectius Meſſius

tout ſeul fait balancer la victoire. Il ſe fait un grand carnage de part & d'autre. Les Généraux Romains ne ſont pas à l'abri des coups & des bleſſures. Sp. Poſtumius Albus, frappé d'une pierre à la tête, eſt emporté du champ de bataille. Mais, ni la bleſſure que reçut le Dictateur à l'épaule, ni le trait qui perça la cuiſſe de M. Fabius, & le cloua preſque ſur ſon cheval, ni la perte d'un bras que fit le Conſul, ne purent obliger ces trois Commandans d'abandonner une mêlée ſi chaude & ſi dangereuſe.

Vectius Meſſius, à la tête d'une troupe des plus braves de la jeuneſſe, s'ouvrit un paſſage les armes à la main; & paſſant ſur les monceaux d'ennemis, qu'il avoit abattus, il ſe réfugia dans le camp des Volſques qui n'avoit pas encore été pris. Il y eſt auſſi-tôt ſuivi par le Conſul & par le Dictateur, qui, chacun de leur côté, attaquent les retranchemens des ennemis, avec autant de vigueur qu'ils les avoient combattus. On dit même que le Conſul jetta un étendard dans leur camp, pour engager ſes ſoldats à s'en emparer promptement, & que ce fut l'envie de l'en retirer qui leur en ouvrit l'entrée. Le Dictateur les y ſuivit auſſi-tôt avec ſes légions, par l'endroit où on avoit forcé les lignes; & dès-lors, les ennemis commencerent à mettre bas les armes, & à ſe rendre au vainqueur. Le Dictateur, s'étant rendu maître des deux camps ennemis, fit vendre à l'encan tous les priſonniers qu'il avoit faits, à l'exception des Sénareurs. On rendit aux Latins & aux Herniques la partie du butin qu'ils reconnurent leur appartenir. Le Dictateur fit vendre le reſte; & laiſſant le Conſul à la tête de l'armée, il s'en retourna à Rome, où il rentra triomphant, & auſſi-tôt ſe démit de la Dictature.

Quelques uns ont écrit qu'A. Poſtumius Tubertus rendit funeſte la mémoire d'une Dictature ſi illuſtre d'ailleurs, par la cruauté avec laquelle il fit trancher la tête à ſon fils, parce que ſéduit par l'occaſion qui ſe préſentoit de vaincre, il avoit combattu malgré la défenſe de ſon pere un parti ennemi, qu'il avoit effectivement vaincu. Mais, tous les auteurs n'étant pas d'accord ſur ce fait, on peut bien le révoquer en doute, & même le rejetter entierement. Car, ce qui en prouve la fauſſeté, obſerve Tite-Live, c'eſt qu'on a toujours dit, *la ſévérité Manlienne*, & non *la ſévérité Poſtumienne*, & qu'il eſt vraiſemblable que cette eſpece de proverbe a dû prendre ſon nom de celui qui le premier a donné l'exemple d'une dureté ſi exceſſive; outre que la poſtérité a conſervé à Manlius le ſurnom d'Impérieux, & n'a imprimé aucune tache pareille à la mémoire d'A. Poſtumius Tubertus.

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 25.

POSTUMIUS [Sp.] ALBUS, *Sp. Poſtumius Albus*, (*a*) un des Tribuns militaires qu'on créa l'an de Rome 323, & 429 avant Jeſus-Chriſt.

POSTUMIUS [M.], (*b*) *M. Poſtumius*, fut nommé Tribun militaire, l'an de Rome 329, & 423 avant Jeſus-Chriſt. Il marcha avec deux de ſes Collegues contre les Veïens. On reconnut bientôt en cette occaſion, combien la multiplicité des Commandans eſt nuiſible, étant rare qu'ils s'entendent bien enſemble. Les Veïens profiterent de la méſintelligence de ceux-ci, & remporterent ſur eux un avantage qui les obligea de s'enfuir dans leur camp & de s'y renfermer. L'ignominie fut plus grande que la perte. Le peuple, affligé de l'échec qu'on avoit reçu, fit tomber ſon reſſentiment ſur M. Poſtumius, & le condamna à une amende de cinq cens livres.

POSTUMIUS [M.] RÉGILLENSIS, *M. Poſtumius Regillenſis*, (*c*) fut créé Tribun militaire, l'an de Rome 341, & 411 avant Jeſus-Chriſt. Ayant été chargé d'aller faire la guerre aux Volſques, il leva promptement des troupes, & les conduiſit à Voles; & après avoir déſolé les Eques en différentes rencontres, enfin il prit la ville de force. Mais, ce que la guerre n'avoit point fait, ſa victoire découvrit les travers de ſon eſprit. Car, après avoir fait ſentir avec raiſon ſa colere aux ennemis, il la tourna mal à propos contre ſes Citoyens; & quoiqu'avant l'aſſaut qui emporta la ville, il eût déclaré qu'il abandonneroit tout le butin aux ſoldats, il leur manqua de parole, quand ils l'en eurent rendu le maître. Il y a bien plus d'apparence que ce fut cette raiſon qui aigrit ſon armée contre lui, que celle qui eſt rapportée par d'autres, qui diſent que les ſoldats n'ayant pas trouvé dans cette ville, qui avoit été pillée il n'y avoit pas long-tems par les Romains, autant de richeſſes que leur en avoit fait eſpérer le Tribun, ils le rendirent reſponſable de la pauvreté de cette nouvelle colonie. Ce qui acheva de les indigner contre lui, ce fut une parole auſſi inſenſée qu'inhumaine, qu'il dit en pleine aſſemblée.

Ses Collegues l'ayant fait venir à la ville à cauſe des mouvemens excités par les Tribuns du peuple, dont l'un propoſa, en ſa préſence, d'envoyer une colonie à Voles, ajourant qu'il étoit bien juſte d'accorder la jouiſſance de cette ville & des terres qui en dépendoient à ceux qui en avoient fait la conquête par leurs armes, il répondit tranquillement: *Mes ſoldats auront lieu de ſe repentir, s'ils ne ſe tiennent en repos.* Cette parole choqua extrêmement toute l'aſ-

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 25.
(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 21, 40, 41. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 504.
(*c*) Tit. Liv. L. IV. c. 49, 50. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 530. *& ſuiv.*

ſemblée, & enſuite le Sénat quand il l'eut appriſe. Le Tribun du peuple, qui étoit fort vif, & qui ne manquoit pas d'éloquence, fut fort aiſe de trouver dans le parti contraire un homme d'un eſprit fier & d'une langue pétulante, qu'il étoit aiſé, en le piquant & l'irritant, de pouſſer à des diſcours violens & emportés, & capables non-ſeulement de rendre ſa perſonne odieuſe, mais de nuire beaucoup à ſa cauſe & à ſon parti. Auſſi, l'attaquoit-il plus ſouvent & plus vivement qu'aucun des autres Tribuns Militaires.

Cependant, le bruit de cette parole injurieuſe, s'étant répandue dans le camp, y excita une bien plus grande indignation. « Quoi? diſoient les ſoldats, » non content de nous avoir en- » levé, contre ſa parole, le » butin qui nous étoit dû, il » oſe encore nous menacer? » Comme les plaintes & le murmure éclatoient ouvertement, le Queſteur P. Seſtius, pour appaiſer la ſédition, crut devoir employer les mêmes voies de violence qui y avoient donné lieu. Il envoya un licteur contre un ſoldat qui crioit fort haut. Auſſi-tôt, grand tumulte. Le licteur eſt pouſſé violemment, & le Queſteur lui-même, frappé d'un coup de pierre, ſe retire de la foule, celui qui l'avoit frappé lui criant avec inſulte qu'il étoit traité comme le Général avoit menacé de traiter les Soldats. A ce bruit M. Poſtumius Régillenſis accourt. Un homme d'un caractere bruſque & violent comme celui-ci, & d'ailleurs univerſellement haï des troupes, n'eſt gueres propre à appaiſer une pareille émeute. Au lieu de ſonger à éteindre le feu de la révolte par de ſages ménagemens, il l'allume encore davantage par les ſéveres informations & les cruels ſupplices qu'il ordonne. On a eu raiſon de dire qu'il ſeroit à ſouhaiter que ceux, qui ſe trouvent dans les premieres places d'un État, fuſſent ſemblables aux loix, qui ne puniſſent jamais par paſſion & par colere, mais uniquement par juſtice & par la vue du bien public. Comme M. Poſtumius Régillenſis ne mettoit point de bornes à ſon emportement, des ſoldats, qu'il avoit condamnés à un ſupplice inoui, jettant de grands cris, & faiſant réſiſtance, il deſcend de ſon Tribunal, & s'avance vers eux, pour empêcher qu'ils ne lui échappent. Les licteurs, qui le précédoient, écartant la foule avec violence, l'indignation ou plutôt la fureur en vint à un tel point que le Tribun militaire fut accablé de pierres par ſon armée.

POSTUMIUS [M.] ALBINUS, *M. Poſtumius Albinus*, (*a*) un des huit Tribuns militaires, qui furent créés, l'an de Rome 352, & 400 avant J. C.

POSTUMIUS [M.] *M. Poſtumius*, (*b*) eſt compté auſſi au

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 1.

(*b*) Tit. Liv. L. V. c. 12.

nombre des huit Tribuns militaires qu'on créa à Rome, l'an de cette ville 352, & 400 avant Jeſus-Chriſt.

POSTUMIUS [A.] RÉGILLENSIS, *A. Poſtumius Regillenſis*, (*a*) fut élevé à la charge de Tribun militaire, l'an de Rome 358, & 394 avant J. C. Cette année, les Tarquiniens prirent les armes contre les Romains. Ceux-ci furent plus indignés qu'allarmés de ces incurſions. C'eſt pourquoi, ils ne firent pour les repouſſer, ni de grands efforts, ni de longues délibérations. A. Poſtumius Régillenſis & L. Julius marcherent contre eux, non avec une armée dans les formes, car les Tribuns du peuple ne leur avoient pas permis d'en lever, mais avec une troupe des volontaires qu'ils avoient piqués d'honneur ; & ayant traverſé obliquement le pays des Cérites, ils ſurprirent & opprimerent ces pillards, qui s'en alloient chargés de butin. Ils en tuerent un grand nombre, dépouillerent tout le reſte, & s'en retournerent à Rome, après avoir recouvré leurs biens, & enlevé celui des autres. On accorda deux jours aux ſujets de la République pour reconnoître & retirer ce qui leur appartenoit. Le troiſieme jour ce qui n'avoit point trouvé maître, & qui vraiſemblablement avoit été pris ſur les ennemis, fut vendu à l'encan, & le prix en fut diſtribué aux ſoldats.

Seize ans après, A. Poſtumius Régillenſis fut élevé de nouveau à la charge du Tribun militaire.

POSTUMIUS [Sp.] ALBUS, *Sp. Poſtumius Albus*, (*b*) un des ſix Tribuns militaires qu'on créa l'an de Rome 361, & 391 avant Jeſus-Chriſt. Il fut chargé, avec un de ſes Collegues C. Émilius, d'aller faire la guerre aux Eques. Ces deux Généraux agirent d'abord de concert ; mais, ayant défait les ennemis dans un combat, ils ſe partagerent de façon que C. Émilius ſe chargea de défendre Verrugo avec une partie des troupes, tandis qu'avec l'autre Sp. Poſtumius Albus ravageroit le pays ennemi. Pendant qu'il étoit occupé à ces hoſtilités, marchant avec aſſez peu de précaution, comme il arrive aſſez ſouvent à ceux que la fortune a favoriſés, les Eques vinrent tout d'un coup l'attaquer, & ayant mis ſes troupes en déſordre l'obligerent de ſe retirer ſur les montagnes voiſines, d'où la terreur paſſa juſqu'à Verrugo, dans l'autre partie de l'armée. Sp. Poſtumius Albus ayant mis les ſiens en lieu de ſûreté, ne leur eut pas plutôt reproché leur frayeur & la fuite qu'ils avoient priſe honteuſement devant les plus lâches de tous les ennemis, que toute l'armée s'é-

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 16. L. VI. c. 22.

(*b*) Tit. Liv. V. c. 26, 28.

cria qu'il avoit raiſon de leur faire cette réprimande ; qu'ils avoient fait une action indigne du nom Romain, mais qu'ils étoient prêts à réparer leur faute ; & que l'ennemi ne ſe réjouiroit pas long-tems de leur diſgrace. Ils preſſoient leur général de les mener ſur le champ à l'ennemi, qui étoit campé près de-là dans une plaine, ſe ſoumettant aux châtimens les plus rigoureux, s'ils ne ſe rendoient maîtres de ſon camp avant qu'il fût nuit. Sp. Poſtumius Albus, ayant loué leur bonne volonté, leur ordonna de prendre de la nourriture & du repos, & de ſe tenir prêts pour la quatrieme veille. Les Eques, de leur côté, firent la moitié du chemin, & vinrent au-devant des Romains, pour leur couper le chemin qui conduiſoit de deſſus leur hauteur à Verrugo, s'ils ſe mettoient en devoir de s'y réfugier pendant la nuit. Ils ſe battirent avant le jour au clair de la lune ; & quoique le ſuccès ne fût pas plus décidé, qu'il ne l'avoit été le jour précédent, cependant les cris des combattans portés juſqu'à Verrugo, y cauſerent tant de conſternation, que les ſoldats de C. Émilius croyant que les ennemis attaquoient le camp de Sp. Poſtumius Albus, abandonnerent leur poſte, & s'enfuirent à toutes jambes juſqu'à Tuſculum, malgré les prieres de leur Général, & les efforts qu'il fit pour les retenir. La nouvelle ſe répandit de-là dans la ville, que Sp. Poſtumius Albus avoit été tué, & toute ſon armée taillée en pieces. Mais, dès que la lumiere du jour eut ôté à ce Général la crainte de tomber dans quelque embuſcade, il parcourut les rangs de ſon armée, & ayant ſommé les ſoldats de tenir parole, il leur inſpira tant d'ardeur, que les Eques ne furent plus en état de leur réſiſter. Les Romains victorieux les mirent en déroute, & ſuivant les mouvemens de leur colere, plus que celui de leur courage, les taillerent preſque tous en pieces, de façon que la nouvelle qui avoit mal à propos effrayé les citoyens, fut bientôt ſuivie des lettres couronnées de laurier, que Sp. Poſtumius Albus écrivit à Rome, pour y annoncer ſa victoire & la défaite entiere des Eques.

POSTUMIUS [L.] RÉGILLENSIS, *L. Poſtumius Regillenſis*, (*a*) devoit être frere de celui dont il eſt parlé dans l'avant dernier article. Il fut d'abord créé Tribun militaire l'an de Rome 366 & 386 avant Jeſus-Chriſt. Il le fut créé de nouveau huit ans après.

POSTUMIUS [LIVIUS], (*b*) *Livius Poſtumius*, général des Latins. *Voyez* Caprotines.

POSTUMIUS [SP.] RÉGILLENSIS, *Sp. Poſtumius Re-*

(*a*) Tit. Liv. L. VI. c. 1, 22.

(*b*) Plut. T. I. p. 36.

gillenſis, (*a*) fut nommé Cenſeur avec C. Sulpicius Camérinus, l'an de Rome 375, & 377 avant Jeſus-Chriſt. Mais, Sp. Poſtumius Régillenſis étant venu à mourir auſſitôt après ſa nomination, on ſe fit un ſcrupule de lui donner un ſucceſſeur; & C. Sulpicius Camérinus ayant abdiqué, les Cenſeurs qu'on leur ſubſtitua, ne firent aucun exercice de leur charge, parce que leur création fut déclarée non valable. Comme ſi les Dieux n'euſſent point agréé cette magiſtrature pour la préſente année, on crut que ce ſeroit les offenſer que de faire une troiſieme élection.

POSTUMIUS [SP.] ALBINUS, *Sp. Poſtumius Albinus*, (*b*) fut créé Conſul avec T. Véturius, l'an de Rome 421, & 331 avant Jeſus-Chriſt, & Cenſeur l'année ſuivante avec Q. Publilius Philon. Six ans après, il fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur M. Claudius Marcellus.

Il fut créé de nouveau Conſul avec T. Véturius Calvinus, l'an de Rome 433, & 319 avant Jeſus-Chriſt. Leur Conſulat eſt devenu célebre par la paix honteuſe qu'ils firent avec les Samnites, après avoir été vaincus à Caudium. Les Samnites avoient alors à leur tête C. Pontius le plus habile Général & le plus brave guerrier de toute la nation. C. Pontius, voyant que les ambaſſadeurs qu'on avoit envoyés pour faire ſatisfaction aux Romains, & leur demander la paix, étoient revenus ſans rien obtenir, fit aux Samnites un diſcours, qu'il prononça avec un air de confiance & d'un ton d'oracle. Après quoi il mit ſes troupes en campagne, & alla ſe poſter aux environs de Caudium le plus ſecrétement qu'il put. De-là, ayant appris que les Romains étoient campés auprès de Calatie, il envoya de leur côté dix ſoldats déguiſés en paſteur, avec ordre de conduire leurs troupeaux par des chemins différens, dans les pâturages les plus voiſins de l'armée Romaine; & quand ils auroient été pris par les fourrageurs, de tenir tous le même langage, & d'aſſurer que les légions des Samnites étoient dans l'Apulie; qu'elles aſſiégeoient Lucérie avec beaucoup de vigueur, & qu'apparemment la place ſeroit bientôt réduite. C. Pontius avoit déjà eu le ſoin de répandre le même bruit parmi les Romains; mais, ce qui confirma les derniers dans cette opinion, ce fut le rapport des paſteurs, qui s'accordoient tous, ſans qu'ils paruſſent être d'intelligence. Les Conſuls ne doutoient pas qu'ils ne duſſent marcher au ſecours de Lucérie, ville alliée & fidelle, pour empêcher que l'Apulie, effrayée

(*a*) Tit. Liv. L. VI. c. 27.
(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 16, 17, 23. L. IX. c. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. pag. 246. *& ſuiv.*

de ſa priſe, ne ſe rendît aux Samnites ; toute la difficulté étoit de ſavoir s'ils ſuivroient, pour s'y rendre, les côtes de la mer ſupérieure, ou s'ils paſſeroient par les défilés de Caudium, appellés auſſi les fourches Caudines. La premiere de ces deux routes étoit plus longue, mais plus ſûre ; l'autre étoit plus courte, mais elle n'étoit pas ſans danger, parce qu'il falloit paſſer deux défilés joints enſemble par un cercle de montagnes, & qui laiſſoient au milieu une plaine d'une aſſez grande étendue. Cette derniere route fut préférée néanmoios, parce que les Romains croyoient ne pouvoir jamais arriver aſſez tôt à Lucérie. Ils paſſent le premier défilé ; mais, lorſqu'ils furent arrivés au ſecond, ils en trouverent l'entrée fermée par une grande quantité de troncs d'arbres & de groſſes pierres, dont on avoit formé comme une eſpece de rempart. Ils levent les yeux, & s'apperçoivent que les collines des environs ſoot couvertes d'ennemis. Ils retournent précipitamment ſur leurs pas, pour regagner l'autre iſſue ; mais, ils y trouvent encore une ſemblable barriere, & les Samnites. Ils s'arrêteot d'eux-mêmes, ſaiſis d'un étonnement & d'une frayeur qui leur ôtent tout à la fois & l'uſage de l'eſprit, & preſque le mouvement du corps. Ils ſe regardent les uns les autres, comme ſi chacun eſpéroit trouver dans ſon compagnon plus de reſſources & plus de lumieres qu'il n'en a lui-même.

Enſuite, quand ils virent qu'on dreſſoit les tentes des Conſuls, & que quelques ſoldats préparoient les inſtrumens néceſſaires à remuer la terre, & à faire un retranchement, quoiqu'ils ſentiſſent bien que dans l'impuiſſance où ils étoient de trouver aucune reſſource & aucun moyen de ſe défendre, leurs travaux alloient les expoſer à la riſée des ennemis ; cependant, pour ne point ajouter leur propre faute à tous les maux dont ils étoient accablés, chacun de leur côté, ſans qu'on les y exhortât ni qu'on leur en donnât l'ordre, ſe mettent à fortifier le camp le long d'un ruiſſeau, avouant, non ſans honte & ſans douleur, que toute la peine qu'ils prenoient étoit bien inutile, outre que les ennemis, du haut de leurs montagnes, leur en faiſoieot d'ameres railleries. Les Conſuls ne tenoient compte d'aſſembler le Conſeil de guerre. Les premiers officiers vinrent d'eux-mêmes les trouver ; & en même tems les ſoldats attroupés demandoient à leurs Géoéraux un ſecours, qu'à peine, dit Tite-Live, ils pouvoient eſpérer des Dieux. Le Conſeil ſe paſſa en diſcours incertains & confus. Chacun opinoit ſelon ſon caractere & ſon tempérament. Les uns vouloient que l'on entreprît de forcer les barrieres, ou d'eſcalader les montagnes. Les autres repréſentoient l'impoſſibilité de réuſſir

réuſſir dans l'une & l'autre de ces entrepriſes. Ces réflexions les occuperent toute la nuit, ſans qu'ils ſongeaſſent à prendre ni nourriture ni repos, & ſans qu'ils puſſent parvenir à rien conclure.

Les Samnites, de leur côté, n'étoient pas moins embarraſſés, mais dans un autre ſens, ne ſçachant quel parti ils devoient prendre pour profiter pleinement d'une conjoncture auſſi heureuſe que celle où ils ſe trouvoient. Comme ils ne pouvoient ſe déterminer par eux-mêmes, ils prirent la réſolution d'envoyer conſulter Hérennius, pere de leur Général. Ce vieillard répondit à celui qui le conſultoit de la part de ſon fils, que ſon avis étoit qu'on les renvoyât tous au plutôt en pleine liberté. Cet avis fut rejetté de tout le monde, & l'on dépêcha de nouveau vers lui, pour ſçavoir s'il n'auroit rien de mieux à dire. A cette ſeconde fois, il conſeilla de tuer tous les Romains, ſans qu'il en reſtât un ſeul. Les raiſons, qu'il donna pour appuyer ſes deux avis, ne furent point goutées.

Les Romains, pendant cet intervalle, avoient fait pluſieurs tentatives inutiles, pour rompre leur priſon, ſi l'on peut parler ainſi. Enfin, vaincus par la néceſſité, & commençant à manquer de tout, ils envoyent des députés à C. Pontius demander une paix honorable, ou le combat. C. Pontius répondit fierement que la guerre étoit terminée; & que puiſque même vaincus & enfermés de toutes parts comme ils étoient, ils ne ſçavoient pas encore reconnoître, ni avouer leur défaite, il alloit leur déclarer les conditions auxquelles il vouloit bien traiter avec eux. Qu'il les feroit tous paſſer ſous le joug ſans armes, ne leur permettant d'emporter que chacun un habit; que du reſte, tout ſeroit égal entre les vainqueurs & les vaincus; que les Romains s'obligeroient à retirer leurs armées & leurs colonies du pays des Samnites, & que les deux peuples, indépendans l'un de l'autre, vivroient ſelon leurs loix. Cette réponſe rapportée dans le camp des Romains y cauſa d'auſſi grands gemiſſemens & une auſſi vive douleur, que ſi on leur eût annoncé une mort préſente. Un morne ſilence regna long-tems dans le Conſeil, & les Conſuls n'oſoient ouvrir la bouche, combattus d'un côté par la honte d'accepter un pareil traité, & de l'autre par la néceſſité abſolue de s'y ſoumettre. Enfin, L. Lentulus le plus conſidérable des officiers Généraux, prit la parole, & fut d'avis de ſe rendre aux conditions propoſées. Il fallut bien ſuivre cet avis. Les Conſuls allerent au camp des Samnites pour terminer la négociation; mais, ils déclarerent à leur Général qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de conclure un traité ſans l'ordre du peuple Romain, & ſans le miniſtere des féciaux, & les autres formali-

tés ordinaires. Il n'eſt pas vrai, dit Tite Live, que les Conſuls avec leurs armées ayent été mis en liberté à Caudium, en vertu d'un traité fait & conclu ſur les lieux ; mais qu'ils convinrent ſeulement des conditions auxquelles il ſe feroit à Rome, en s'engageant de les faire accepter par le Sénat & le peuple. Les Samnites exigerent des Conſuls qu'ils leur donnaſſent pour ôtages ſix cens cavaliers, qui devoient payer de leur vie l'inexécution des conditions convenues ; & l'on fixa le tems où ces ôtages ſeroient livrés, & où l'armée ſe retireroit, après avoir paſſé ſous le joug ſans armes. Le retour des Conſuls réveilla dans le camp la douleur des ſoldats, qui s'étoit un peu aſſoupie ; & peu s'en fallut qu'ils n'outrageaſſent ces Généraux dont la témérité les avoit engagés dans un péril, d'où leur lâcheté les faiſoit ſortir encore plus honteuſement qu'ils n'y étoient entrés. Ils leur reprochoient de s'être jettés comme des aveugles, ou comme des bêtes, dans le piege qu'on leur avoit tendu, en marchant ſans guides, & ſans avoir fait reconnoître le pays. Ils ſe regardoient les uns les autres, jettant triſtement les yeux ſur leurs armes, qu'ils alloient livrer à l'ennemi, ſur leurs bras qu'on étoit ſur le point de déſarmer, & ſur toutes leurs perſonnes devenues le jouet & la proie des Samnites. Ils ſe repréſentoient le joug infame qu'on devoit bientôt mettre ſur leur tête, & les inſultes d'un orgueilleux vainqueur.

Pendant qu'ils faiſoient ces triſtes réflexions arriva l'heure fatale, où ils alloient éprouver leurs maux dans toute leur étendue, & ſe convaincre que la réalité paſſoit encore tout ce qu'ils en avoient imaginé. D'abord on les fit ſortir de leurs retranchemens ſans armes, & chacun avec un ſeul habit. Les ſix cens ôtages furent livrés aux Samnites, & conduits en priſon. Enſuite, il fut ordonné aux Licteurs de quitter les Conſuls, que l'on dépouilla en même tems des ornemens de leur dignité. A cette vue, les ſoldats Romains changerent tellement de diſpoſition à l'égard de leurs Généraux, qu'au lieu qu'un peu auparavant ils les avoient en exécration, & vouloient preſque qu'on les livrât à l'ennemi, ou qu'on les mît en pieces ; maintenant, touchés de la compaſſion la plus tendre, & oubliant leurs propres maux, ils détournoient leurs yeux pour ne point voir le douloureux ſpectacle de la majeſté du Conſulat ainſi déshonorée dans leurs Perſonnes. Les Conſuls paſſerent les premiers ſous le joug, preſque à demi-nus ; enſuite les principaux Officiers, chacun ſelon le rang de leurs emplois, enfin les légions les unes après les autres. Les Samnites étoient ſous les armes, rangés en haie de côté & d'autre, accablant les malheureux vaincus de reproches & d'inſultes. Ils leur préſentoient même ſouvent l'épée nue au

viſage, juſques-là qu'ils en bleſſerent & en tuerent quelques-uns, choqués de remarquer en eux trop de fierté & de reſſentiment de l'ignominie à laquelle on les ſoumettoit.

Ils ſortirent du défilé, après avoir paſſé ſous le joug, &, ce qui étoit preſque encore plus triſte pour eux, ſous les yeux de leurs ennemis. Alors, quoiqu'ils s'imaginaſſent être comme des hommes qui, ſortant des Enfers, commenceroient à appercevoir la lumiere, cependant cette lumiere même qui leur découvroit la marche ignominieuſe de leur armée, leur parut plus triſte que la mort la plus affreuſe. Ils auroient pu arriver avant la nuit à Capoue, qui étoit une ville alliée. Mais, doutant de la fidélité des Campaniens, & retenus par la honte, ils aimerent mieux ſe coucher à terre dans le chemin aſſez près de la ville, manquant abſolument de tout.

Lorſque les Campaniens ſçurent cette nouvelle, un juſte ſentiment de compaſſion pour leurs alliés & leurs bienfaiteurs l'emporta en eux ſur l'orgueil qui leur étoit naturel. Ils envoyerent ſur le champ aux Conſuls des Licteurs & des faiſceaux, avec les autres marques de leur dignité. Ils envoyerent aux légions des armes, des chevaux, des habits, des vivres; & lorſque les Romains vinrent à la ville, le Sénat & le peuple de Capoue allerent les recevoir, & s'acquitterent à leur égard de tous les devoirs d'hôtes & d'amis. Mais, ni par leurs careſſes, ni par tous les témoignages d'amitié qu'ils leur donnoient, ni par leurs paroles conſolantes, ils ne purent les engager ſoit à leur répondre, ſoit même à lever les yeux, & à enviſager ceux qui tâchoient d'adoucir leurs peines. La douleur, & encore plus la honte, leur faiſoient fuir tout entretien & toute compagnie. Le lendemain ils partirent pour retourner à Rome, & les Campaniens envoyerent quelques jeunes gens de qualité pour les accompagner juſques ſur les confins de leur territoire.

Cependant, le bruit de tout ce qui s'étoit paſſé à Caudium, étoit venu juſqu'à Rome. On y avoit appris d'abord le danger de l'armée malheureuſement enfermée entre deux défilés, & ſur le champ on avoit commencé à faire des levées. Bientôt après arriva la nouvelle de la paix honteuſe qu'on y avoit conclue. La conſternation fut extrême. On ceſſa les levées; on prit toutes les marques de deuil public, comme c'étoit la coutume dans les grandes diſgraces. Les boutiques furent fermées, & l'exercice de la juſtice ſuſpendu. Pour dire tout en un mot, la ville fut encore plus pénétrée de douleur, que l'armée même. On y étoit irrité, non-ſeulement contre les Généraux, contre les auteurs & les garans de cette paix igno-

minieuſe, mais même contre les ſoldats innocens, de ſorte que l'on vouloit preſque leur refuſer l'entrée de la ville. Mais, l'état où ils arriverent, la vue de cette déplorable armée, capable de toucher de compaſſion les eſprits même les plus irrités, étouffa tout reſſentiment. Ils entrerent le ſoir, non comme des gens qui, ſauvés contre leur eſpérance d'un grand danger, revoyoient leur patrie, mais avec tout l'abattement & toute la conſternation de priſonniers de guerre emmenés par leurs vainqueurs dans une ville ennemie. Ils allerent tous promptement ſe cacher dans leurs maiſons, de maniere que le lendemain, & les jours ſuivans, aucun d'eux ne ſe montra dans la place, ni même en public. Les Conſuls eux-mêmes ne firent aucun exercice de leur charge, ſinon de nommer, ſur l'ordre du Sénat, un Dictateur, pour procéder à l'élection de nouveaux Conſuls.

Ils entrerent en charge dès le jour même qu'ils avoient été créés, & en commencerent l'exercice par mettre en délibération l'importante affaire de la paix de Caudium. Sp. Poſtumius Albinus, obligé de dire le premier ſon ſentiment, opina de la maniere du monde la plus généreuſe. Il prouva que le Sénat & le peuple Romain n'étoient point tenus à l'obſervation des articles arrêtés ſans leur conſentement avec les Samnites; que c'étoit un principe inconteſtable, que ni les Conſuls, ni aucun autre, ne pouvoient conclure un traité avec les ennemis, ſans en avoir reçu le pouvoir du Sénat & du Peuple; qu'autrement il s'enſuivroit que s'ils avoient promis que le peuple Romain abandonneroit Rome, qu'il n'auroit ni Loix, ni Magiſtrats, ni Sénat, que déſormais il ſeroit gouverné par des Rois, la République ſeroit donc tenue à ces promeſſes. Car, ajoutâ-t-il, la dureté & l'indignité des conditions auxquelles on s'eſt ſoumis, n'affoibliſſent point l'obligation de les accomplir; qu'il ne falloit point lui demander pourquoi donc il avoit conſenti à ce traité; que rien ne s'étoit paſſé à Caudium ſelon les regles ordinaires de la conduite humaine, & qu'il étoit clair que les Dieux avoient aveuglé les Généraux des deux peuples; que, pour ne parler que des Samnites, ils auroient pu, au lieu de perdre le tems à conſulter le vieillard Hérennius, envoyer des députés à Rome, & traiter de la paix avec le Sénat & le Peuple; que c'étoit un voyage de trois jours; mais que les Dieux avoient ôté aux uns & aux autres, dans cette affaire, tout uſage de bon ſens & de la prudence. Il conclut que ce prétendu traité n'engageoit que ceux qui s'en étoient rendu garans, à la tête deſquels il étoit lui-même; qu'il falloit donc les livrer tous aux Samnites, & qu'enſuite le peuple Romain pourroit, en toute juſtice, re-

prendre les armes. En finiſſant, il adreſſa aux Dieux une priere remplie des ſentimens les plus héroïques. « Dieux immortels, » dit-il, ſi vous n'avez point » voulu que Sp. Poſtumius Albinus & T. Véturius, pendant leur Conſulat, fiſſent la » guerre aux Samnites avec » avantage, du moins contentez-vous de nous avoir vu » contracter un engagement » ignominieux, & en conſéquence paſſer honteuſement » ſous le joug; & de nous voir » actuellement livrés aux ennemis comme des criminels, » nus & enchaînés, & recevant ſur nos têtes toute leur » vengeance. Faites que les » nouveaux Conſuls & les légions Romaines combattent » contre les Samnites avec le » même ſuccès qu'ont toujours » eu dans toutes les autres » guerres les Conſuls qui nous » ont précédés. »

Des ſentimens ſi nobles & ſi généreux donnerent à tout le Sénat tant d'eſtime & tant d'admiration pour Sp. Poſtumius Albinus, qu'ils avoient peine à ſe perſuader que ce fût lui qui eût accepté une paix ſi honteuſe; & qu'ils étoient touchés d'une véritable compaſſion, lorſqu'ils conſidéroient qu'un perſonnage de ce mérite alloit être expoſé plus que tous les autres à la colere & à la cruauté des Samnites, quand ils apprendroient que c'étoit lui qui avoit conſeillé au Sénat de rompre la paix. Les applaudiſſemens & les éloges qu'il reçut dans l'aſſemblée, n'empêcherent pas que tout le monde ne fût de ſon ſentiment. Deux Magiſtrats furent pourtant d'un avis contraire. Ils étoient du nombre de ceux qui avoient ſigné la paix de Caudium; & depuis leur retour à Rome, ils avoient été créés Tribuns du peuple. En cette qualité, ils voulurent s'oppoſer à l'arrêt du Sénat, prétendant qu'en ſuivant l'avis de Sp. Poſtumius Albinus, on ne ſatisfaiſoit point à la juſtice & à la bonne foi; & qu'après tout, pour ce qui les regardoit en particulier, comme leur perſonne étoit ſacrée, on ne pouvoit point les livrer à l'ennemi. « Qu'on nous livre toujours, » reprit Sp. Poſtumius Albinus, nous autres profanes. » Enſuite, Peres conſcripts, » vous livrerez auſſi ces hommes ſi reſpectables, ces perſonnes ſacrées, lorſque le » tems de leur magiſtrature » ſera fini. Mais, ſi vous m'en » croyez, avant que de les remettre entre les mains des » Samnites, vous les ferez ici » battre de verges, pour leur » faire payer l'intérêt de ce » délai. » Il réfuta enſuite fort au long la prétention de ces Tribuns, qui ſe rendirent enfin à ſon avis, & ſe ſoumirent à la volonté du Sénat.

L'arrêt qui fut prononcé d'un commun conſentement, commença à répandre dans toute la ville une ſorte de joie & de ſérénité. Il n'étoit parlé que de

Sp. Poſtumius Albinus. Tout le monde le combloit de louanges, & l'on comparoit ſa généroſité à celle de Décius qui s'étoit dévoué pour la patrie. On diſoit que par ſon conſeil ſalutaire, & par ſa grandeur d'ame, il avoit dégagé Rome des obligations d'une paix honteuſe ; & qu'en s'offrant lui-même aux tourmens & à la colere des ennemis, il avoit expié & appaiſé celle des Dieux contre les Romains.

Les féciaux, étant arrivés aux portes des Samnites, ordonnerent qu'on dépouillât les Officiers garans de la paix, & qu'on leur liât les mains derriere le dos. Comme le Licteur, par reſpect pour Sp. Poſtumius Albinus, laiſſoit ſes chaînes plus larges que celles des autres : *Serre*, lui cria-t-il, *afin que la reddition ſe faſſe dans les formes.* Ils entrerent enſuite dans l'aſſemblée des Samnites ; & lorſqu'ils furent arrivés au tribunal de C. Pontius, le fécial A. Cornélius Arvina parla en ces termes : « Puiſ- » que ceux-ci ſe ſont rendu » garans d'un traité de paix » ſans l'ordre du peuple Ro- » main, & que par-là ils ſe ſont » rendu criminels, je vous les » abandonne, afin que le peu- » ple Romain ſoit délivré aux » dépens des coupables, de » tous les engagemens qu'ils ont » voulu lui faire contracter. » Pendant qu'A. Cornélius Arvina parloit ainſi, Sp. Poſtumius Albinus lui donna un coup de genouil de toutes ſes forces, & élevant ſa voix, pour être entendu de tout le monde : « Je » ſuis préſentement Samnite, » dit-il, & A. Cornélius Ar- » vinus eſt un ambaſſadeur & » un fécial du peuple Romain. » Ainſi, j'ai violé le droit des » gens en le frappant ; & les » Romains ſont en droit d'en- » treprendre la guerre pour » venger cette injure. »

C. Pontius refuſa de recevoir ceux qu'on lui livroit. Il reprocha amerement aux Romains le mépris impie qu'ils faiſoient de la ſainteté des ſermens & des traités, eux qui ſe vantoient d'en être les Religieux obſervateurs, pendant qu'au fond ils n'étoient attentifs qu'à couvrir leur mauvaiſe foi du voile & de l'apparence d'équité. Il ordonna enſuite qu'on ôtât les liens & les chaînes à tous ces Romains qu'on lui livroit, & qu'on les laiſſât en pleine liberté. Ils s'en retournerent, ayant peut-être, dit Tite-Live, dégagé la foi publique, mais du moins quittes des engagemens qu'eux-mêmes avoient pris.

POSTUMIUS [L.] MÉGELLUS, *L. Poſtumius Megellus*, (*a*) fut créé Conſul avec Ti. Minucius, l'an de Rome 448, & 304 avant J. C. Cette année, les Samnites ayant fait des courſes ſur les terres de

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 44. L. X. c. 26, 32. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. pag. 303, 348. *& ſuiv.*

Stella dans la Campanie, nos deux Conſuls eurent ordre de paſſer dans le Samnium. Quand ils y furent arrivés, ils ſe partagerent, L. Poſtumius Mégellus mena ſes troupes à Tiferne, & T. Minucius marcha avec les ſiennes du côté de Bovianum. L. Poſtumius Mégellus le premier combattit les ennemis auprès de Tiferne. Quelques-uns aſſurent que les Samnites furent vaincus, & laiſſerent vingt mille priſonniers entre les mains des Romains. D'autres diſent que les deux armées ſe ſéparerent ſans avoir aucun avantage l'une ſur l'autre; que L. Poſtumius Mégellus, feignant d'avoir peur, ſe retira ſecrétement pendant la nuit ſur les montagnes voiſines; que les ennemis l'y ayant ſuivi, ſe camperent à dix mille pas de lui, dans un lieu où ils eurent ſoin de ſe bien fortifier; que le Conſul, pour perſuader aux Samnites qu'il n'avoit point eu d'autre deſſein que de choiſir un poſte où il pût être en ſûreté, & avoir toutes choſes en abondance, comme en effet le lieu lui procuroit tous ces avantages, entoura ſon camp de bons retranchemens, & y fit apporter des vivres & toutes les autres proviſions néceſſaires; mais qu'à la troiſieme veille de la nuit, y laiſſant des troupes capables de le défendre, il conduiſit par le chemin le plus court le reſte des légions, à qui il n'avoit fait prendre que leurs armes, vers ſon Collegue, campé comme lui, aſſez près de ſes ennemis; que là il conſeilla à T. Minucius de livrer bataille aux Samnites avec ſes ſeules troupes; qu'il le fit; & que l'action ayant duré bien avant dans le jour, ſans que la victoire ſe déclarât, L. Poſtumius Mégellus, avec ſes légions toutes fraîches, vint tout d'un coup fondre ſur les ennemis déjà accablés de laſſitude & de bleſſures; qu'en cet état, n'étant pas même capable de ſe ſauver par la fuite, ils furent tous taillés en pieces, laiſſant vingt-un étendards au pouvoir des ennemis; que de-là les deux Conſuls retournerent au camp de L. Poſtumius Mégellus avec les deux armées victorieuſes; qu'ils mirent en fuite les ennemis qui lui étoient oppoſés, déjà vaincus par la défaite de leurs compagnons, qu'ils venoient d'apprendre; qu'ils leur enleverent vingt-ſix étendards militaires; qu'ils firent priſonnier Statius Gellius, Général des Samnites, & une infinité d'autres avec lui; qu'ils s'emparerent des deux camps; qu'ayant dès le lendemain attaqué Bovianum, ils la reprirent en très-peu de tems; & qu'enfin les deux Conſuls étant retournés à Rome comblés de gloire, terminerent leur Conſulat par l'honneur du triomphe. Quelques Auteurs ont écrit que T. Minucius ayant été rapporté dans ſon camp, y mourut des bleſſures qu'il avoit reçues dans le combat, & que M. Fulvius fut fait Conſul en ſa place.

Neuf ans après, L. Poſtumius Mégellus fut créé Propréteur, & l'année ſuivante Conſul pour la ſeconde fois avec M. Atilius Régulus. On leur décerna à tous deux le Samnium pour Province, parce qu'on apprenoit que les Samnites avoient mis ſur pied trois armées, dont l'une devoit retourner en Toſcane, l'autre aller de nouveau ravager la Campanie, & la troiſieme défendre les confins de leur pays. Mais, L. Poſtumius Mégellus tomba malade, & ne put ſortir de Rome. Sur les nouvelles que l'on reçut quelque tems après du mauvais ſuccès de M. Atilius Régulus, on obligea L. Poſtumius Mégellus, à peine rétabli de ſa maladie, d'aller au ſecours de ſon Collegue. Cependant, avant que de ſortir de la ville, il fit publier un édit, qui ordonnoit à ſes ſoldats de ſe rendre à Sora, & fit la dédicace du temple qu'il avoit fait bâtir en l'honneur de la Victoire, pendant ſon Édilité Curule, de l'argent qu'il avoit tiré des amendes. Alors, étant allé prendre ſon armée auprès de Sora, il paſſa par le Samnium, & ſe joignit à ſon Collegue. Les Samnites s'étant retirés à la vue de deux armées auxquelles ils ne ſe croyoient pas en état de réſiſter, les Conſuls ſe ſéparerent pour aller chacun de leur côté déſoler les campagnes, ou forcer les villes des ennemis.

L. Poſtumius Mégellus ayant inutilement tenté de prendre Milionie d'aſſaut, l'aſſiégea dans les formes, & y entra enfin, après avoir pouſſé ſes ouvrages juſqu'au pied des murailles. Delà il mena ſes légions à Férentinum. Mais, pendant le ſilence & les ténebres de la nuit, les habitans en ſortirent par la porte la plus éloignée des Romains, avec tous leurs effets, au moins ceux qu'ils purent ou emporter, ou faire marcher devant eux. Ceux, que le Conſul avoit envoyés, ayant enfoncé les portes des maiſons, n'y trouverent que quelques gros meubles qui n'avoient pu être tranſportés, dont ils enleverent ce qu'ils purent, & un petit nombre de gens accablés de vieilleſſe ou de maladie, qu'ils firent priſonniers. Le Conſul apprit d'eux que pluſieurs villes des environs avoient été abandonnées par une conſpiration de leurs habitans; que leurs citoyens étoient partis à la premiere veille, & que les Romains, ſelon toutes les apparences, trouveroient la même ſolitude dans les autres villes. L. Poſtumius Mégellus, ſur le rapport de ces priſonniers qui ſe trouva véritable, alla s'emparer de ces villes déſertes.

Comme il ne lui reſtoit plus rien à faire dans le Samnium, il paſſa dans la Toſcane avec ſon armée; & après avoir ravagé les terres des Vulſiniens, il les combattit eux-mêmes, lorſqu'ils ſortirent de leurs murailles pour défendre leur pays, & en tua deux mille deux cens. La proximité de la ville ſauva

la vie aux autres. De-là il conduiſit ſes troupes dans le territoire de Ruſelle, & non-ſeulement ravagea les campagnes, mais prit même la ville d'aſſaut, fit priſonniers plus de deux mille des habitans, après en avoir tué un peu moins autour des murailles. Mais, les ſuccès qu'on eut cette année contre les Toſcans dans la guerre, furent bien moins conſidérables que les avantages qu'on tira de la paix qu'on fit avec ces peuples. Les trois villes les plus fortes & les capitales de tout le pays, Volſinies, Pérufie & Arrétie, demanderent la paix; & ayant fourni des vêtemens & des vivres à l'armée du Conſul, pour avoir la permiſſion d'envoyer des ambaſſadeurs à Rome, elles obtinrent du Sénat une trêve de quarante ans, en payant comptant chacune vingt-cinq mille livres par forme d'amende.

L. Poſtumius Mégellus, ſe perſuadant que ce qu'il avoit exécuté pendant ſon Conſulat méritoit bien le triomphe, le demanda au Sénat, plutôt pour ſe conformer à la coutume, que dans l'eſpérance de l'obtenir. En effet, tous les Sénateurs, comme de concert, lui refuſerent cette récompenſe, les uns ſous prétexte qu'il s'étoit mis trop tard en campagne, les autres parce qu'il étoit paſſé du Samnium dans la Toſcane, ſans la permiſſion du Sénat; ceux-ci par inimitié pour lui, ceux-là par amitié pour M. Atilius Régulus, à qui ils vouloient épargner la mortification de voir ſon Collegue mieux traité que lui; car, on lui avoit refuſé cet honneur. « Le reſpect que je » dois à cette Compagnie, dit » alors L. Poſtumius Mégellus, » ne me fera pas oublier, Meſ» ſieurs, l'honneur que j'ai » d'être Conſul. Ainſi, de cette » même puiſſance qui m'a con» fié la conduite d'une guerre » que j'ai ſi heureuſement ter» minée, après avoir dompté » les Samnites & les Toſcans, » après avoir rapporté dans » ma patrie la victoire & la » paix, j'obtiendrai auſſi le » triomphe que vous me refu» ſez. » Ayant ainſi parlé, il ſortir de l'aſſemblée; mais, à cette même occaſion, il s'éleva une diſpute entre les Tribuns du peuple, les uns proteſtant qu'ils s'oppoſeroient à une nouveauté dont les conſéquences étoient dangereuſes, les autres qu'ils appuyeroient le Conſul contre l'oppoſition de leurs Collegues. L'affaire ayant été portée devant le peuple, le Conſul qui y fut appellé, après avoir cité l'exemple de M. Horatius & de L. Valérius, & celui de C. Martius Rutilus, pere de celui qui étoit actuellement Cenſeur, qui tous avoient triomphé, non par l'autorité du Sénat, mais par l'ordre du peuple, ajouta qu'il auroit, comme eux, propoſé au peuple d'en faire une loi expreſſe, s'il n'eût été perſuadé que quelques Tribuns Cliens, ou pour mieux dire, Eſclaves des Patriciens,

s'y oppoſeroient ; qu'à ce défaut, la faveur & le conſentement du peuple lui tiendroient lieu de tous les arrêts & de toutes les loix du monde. Le lendemain, ſoutenu du ſecours de trois Tribuns du peuple, contre l'oppoſition de ſept autres, il triompha malgré le Sénat, avec le concours & les applaudiſſemens de tout le peuple.

L. Poſtumius Mégellus, étant interroi, l'an de Rome 460, & 292 avant Jeſus-Chriſt, ſe nomma Conſul lui-même, dans l'aſſemblée où il préſidoit ; ce qui étoit ſans exemple, excepté le Décemvir App. Claudius, dont la conduite en ce point avoit été généralement déſapprouvée. L. Poſtumius Mégellus étoit un homme fier ; il ſoutint ſon caractere dans ce troiſieme Conſulat, & commença par témoigner un grand mépris pour ſon Collegue C. Junius Brutus. Celui-ci, qui étoit Plébeïen, & d'ailleurs homme modeſte & doux, lui céda le département du Samnium, ſans ſe prévaloir de l'uſage conſtant, qui vouloit que les Provinces fuſſent tirées au ſort.

L. Poſtumius Mégellus porta dans la Province la même fierté qu'il avoit fait paroître dans la ville à l'égard de ſon Collegue. Q. Fabius Gurgès, qui avoit été Conſul l'année précédente, commandoit actuellement dans le Samnium par ordre du Sénat en qualité de Proconſul. L. Poſtumius Mégellus lui envoya ordre de ſortir auſſitôt de ſa Province, ajoutant qu'il ſuffiſoit pour y faire la guerre, & qu'il n'avoit pas beſoin d'aide. Q. Fabius Gurgès lui répondit qu'il le prioit de faire réflexion qu'ayant reçu ſes pouvoirs du Sénat, il ne pouvoit pas quitter la Province ſans ſon ordre. Cette réponſe ne ſatisfit point le Conſul. Quand on fut inſtruit à Rome de ce qui ſe paſſoit, on craignit que cette méſintelligence entre les commandans ne devînt nuiſible au bien public. On envoya des députés au Conſul, pour lui déclarer que l'intention du Sénat étoit que Q. Fabius Gurgès reſtât dans le Samnium avec ſon armée. Loin de ſe rendre à cet ordre, on dit que L. Poſtumius Mégellus s'expliqua en des termes qu'on a peine à croire. Il oſa dire que tant qu'il ſeroit Conſul, ce n'étoit point à lui d'obéir au Sénat, mais au Sénat de lui être ſoumis. Et, pour ſoutenir ſes diſcours par les effets, ayant renvoyé les députés, il marche auſſitôt avec ſon armée vers Cominium, que Q. Fabius Gurgès aſſiégeoit actuellement, déterminé à employer la voie des armes contre lui, s'il ne pouvoit autrement l'obliger à quitter priſe.

Les armées Romaines auroient donné un fâcheux ſpectacle aux ennemis, ſi Q. Fabius Gurgès eût voulu ſe défendre de la même maniere dont il étoit attaqué. Mais, porté par ſon propre naturel & par les ſalutaires avis de ſon pere, à la

douceur & à la modération, après avoir déclaré qu'il cédoit, non à la fureur du Conſul, mais à l'utilité publique, il ſortit de la Province. Peu de jours après, L. Poſtumius Mégellus ſe rèndit maître de Cominium. De-là, il mena ſon armée à Vénuſie, & la prit auſſi. Il en fit autant de pluſieurs autres places, qui furent enlevées de vive force, ou qui ſe rendirent par capitulation. Il y eut, dans cette expédition, dix mille hommes de tués du côté des ennemis, & plus de ſix mille qui ſe rendirent au vainqueur, après avoir mis bas les armes.

Les exploits du Conſul étoient certainement grands & importans; mais, il les gâtoit par une fierté & par un entêtement portés juſqu'au ridicule. Il écrivit au Sénat pour lui rendre compte de tout ce qu'il avoit fait dans le Samnium, & lui manda que Vénuſie & les terres adjacentes lui paroiſſoient un lieu fort propre pour y envoyer une colonie. Sa propoſition fut agréée; Mais, l'exécution en fut confiée à d'autres, ſans qu'on fît aucune mention du Conſul. De ſon côté, L. Poſtumius Mégellus ſembloit prendre à tâche d'aigrir de plus en plus l'eſprit des Sénateurs. S'emportant avec outrage contre ſes ennemis, & déchirant indifféremment les deux corps de l'État, pour faire peine au Sénat, il diſtribua tout le butin aux ſoldats, & licencia ſon armée avant qu'on eût pu lui envoyer un ſucceſſeur. On croit, & il y a aſſez d'apparence, qu'il faut placer ici ce que nous avons rapporté de L. Poſtumius Mégellus ſous ſon ſecond Conſulat, qu'il avoit triomphé malgré les Sénateurs. Quoi qu'il en ſoit, dès qu'il fut ſorti du Conſulat, deux Tribuns l'appellerent en jugement devant le peuple. Outre les autres griefs dont nous avons parlé, on l'accuſoit d'avoir employé à travailler dans ſes terres, avant que de ſe mettre en campagne, deux mille ſoldats légionnaires, oubliant que c'étoient des ſoldats, non ſes eſclaves, & qu'on les lui avoit confiés, non pour améliorer ſes terres, mais pour en acquérir de nouvelles au public. Toutes les Tribus ſe déclarerent généralement contre lui, & le condamnerent à une amende de 500000 as, qui peuvent être eſtimés vingt-cinq mille livres de notre monnoie.

POSTUMIUS [L.] MÉGELLUS, *L. Poſtumius Megellus*, (*a*) fut créé Conſul avec Q. Mamilius Vitulus, l'an de Rome 490, & 262 avant J. C. *Voyez* Vitulus (Q. Mamilius).

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Poſtumius Albinus*, (*b*) fut élevé au Conſulat avec C. Lutatius Catulus, l'an de Rome 510, & 242 avant Jeſus-Chriſt. Dès qu'il fut entré en charge, il ſe préparoit à partir avec ſon Collegue pour la Si-

(*a*) Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 483.
(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 71. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 51. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 561.

cile, où l'on ſe promettoit cette année quelque grand évenement. Mais, comme il étoit Prêtre de Mars, & en cette qualité obligé de réſider dans Rome, le grand Pontife Métellus l'empêcha de partir pour la Province. Dans la ſuite, on ſe relâcha de cette grande régularité.

POSTUMIUS[L.]ALBINUS, *L. Poſtumius Albinus*, (*a*) fut créé Conſul avec Sp. Carvilius Maximus, l'an de Rome 518, & 234 avant Jeſus-Chriſt. Cinq ans après, il fut de nouveau créé Conſul avec Cn. Fulvius Centumalus. Ces deux généraux firent la guerre à Teuta, reine d'Illyrie, & la réduiſirent à demander la paix.

L'an de Rome 536, & 216 avant Jeſus-Chriſt, L. Poſtumius Albinus fut nommé Préteur, & chargé du département de la Gaule. Pendant ſon abſence, il fut déſigné Conſul pour la troiſieme fois; mais, il eut le malheur de périr dans la Gaule avec tous les ſoldats qu'il commandoit. Il devoit faire paſſer ſon armée par une vaſte forêt, que les Gaulois appelloient Litane. A droite & à gauche du chemin qu'il devoit ſuivre, ces peuples avoient coupé les arbres de façon qu'ils demeuroient debout, mais que le moindre effort ſuffiſoit pour les renverſer. L. Poſtumius Albinus avoit avec lui deux légions Romaines, qui, jointes aux alliés qu'il avoit levés le long de la mer Supérieure, compoſoient un corps de quinze mille hommes, avec lequel il étoit entré ſur les terres des ennemis. Les Gaulois, qui s'étoient poſtés aux extrêmités de la forêt, ne virent pas plutôt les Romains engagés dans le milieu, qu'ils pouſſerent les arbres ſciés les plus éloignés du chemin. C'eux-là, tombant de proche en proche ſur les autres, à qui le moindre choc ſuffiſoit pour être renverſés, écraſerent les Romains, hommes, armes & chevaux, d'une maniere ſi effroyable, qu'à peine y en eut-il dix qui échapaſſent. Car, la plupart ayant été tués, ou étouffés par les troncs & les branches des arbres, ſous leſquels ils demeurerent accablés; ceux qui, par hazard, échapperent à un ſi affreux déſaſtre, furent aſſommés par les ennemis, qui s'étoient répandus tout armés aux environs & au milieu de la forêt. Un très-petit nombre, qui avoit eſpéré ſe ſauver par le pont du fleuve, furent pris par les Gaulois, qui s'en étoient emparés quelque tems auparavant. Ce fut là que L. Poſtumius Albinus perdit la vie, après avoir fait tous ſes efforts pour ne point reſter priſonnier. Les Boïens lui couperent la tête, & la porterent en triomphe, avec ſes autres dépouilles, dans le temple le plus reſpectable de leur nation. Enſuite, en ayant

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 35. L. XXIII. c. 24, 25. Roll. Hiſt. Rom. Tom. III. pag. 13, 19. *& ſuiv.*

tiré la cervelle, ils garnirent le crâne d'or; &, ſuivant leur coutume, les Prêtres & les Miniſtres de leurs Dieux le firent ſervir de coupe pour les libations qu'ils faiſoient dans leurs ſacrifices, & de taſſe pour eux-mêmes dans leurs repas. Le butin qu'ils firent fut proportionné à leur victoire; car, quoique la plupart des animaux euſſent été écraſés par la chûte des arbres, cependant tout le reſte des dépouilles ſe trouva à l'endroit où chacun avoit perdu la vie, la ſuite n'en ayant rien diſperſé.

Lorſqu'on apprit à Rome un ſi grand malheur, les Citoyens furent tellement accablés de triſteſſe, que les boutiques ayant été ſur le champ fermées, il ſe paſſa pluſieurs jours, pendant leſquels la ville ſe trouva auſſi déſerte qu'en pleine nuit.

POSTUMIUS [M.] PYRGENSIS, *M. Poſtumius Pyrgenſis*, (*a*) publicain, ou, pour parler notre langue, Financier, n'avoit pas ſon pareil pour l'avarice & la fraude, ſi on en excepte ſon confrere L. Pomponius Veientanus. Il s'excita à Rome un grand tumulte à l'occaſion de M. Poſtumius Pyrgenſis, l'an de Rome 540, & 212 avant J. C.

Les Publicains s'étoient chargés de faire porter aux armées, qui ſervoient dans les provinces éloignées, les proviſions qui leur étoient néceſſaires, par un marché dont les conditions étoient, que la République prendroit pour ſon compte les pertes qui pourroient arriver par la violence des tempêtes. Cette convention avoit donné lieu à deux ſortes de fripponneries. Non-ſeulement ils avoient ſuppoſé de faux naufrages, mais encore ils en avoient annoncé de véritables, qui étoient arrivés par leur faute, & non par hazard. Car, ayant chargé ſur des vaiſſeaux vieux & délabrés des marchandiſes de vil prix, & en petite quantité, ils les avoient ſubmergés, après avoir ſauvé les Nautonniers & les Matelots ſur des eſquifs préparés à deſſein. Enſuite, ils avoient fourni de faux dénombremens d'un grand nombre d'effets conſidérables. Le préteur M. Atilius, informé de cette fraude, l'avoit dénoncée au Sénat dès l'année précédente. Mais, comme dans les conjonctures préſentes on vouloit ménager les traitans, on n'avoit pas jugé à propos de donner d'arrêt contr'eux. Le peuple ſe montra plus ſévere à leur égard. Deux de ſes Tribuns, Sp. & L. Carvilius, indignés d'une malverſation ſi odieuſe & ſi infâme, accuſerent M. Poſtumius Pyrgenſis, & conclurent à ce qu'il fût condamné à une amende de deux cens mille as, environ dix mille livres de notre monnoie. Le jour où il devoit comparoître pour ſe défendre étant

(*a*) Tit. Liv. L. XXV. c. 3, 4. Roll. Hiſt. Rom. T. III. p. 412. *& ſuiv.*

venu, il parut devant le peuple, assemblé en si grand nombre, que la place du Capitole pouvoit à peine le contenir. Sa cause fut plaidée, mais les esprits étoient si mal disposés en sa faveur, que la seule espérance qui lui resta, fut que C. Servilius Casca, Tribun du peuple, & son proche parent, s'opposât aux conclusions de ses Collegues, avant que les Tribuns allassent aux voix. Les témoins ayant été entendus, les Tribuns firent écarter le peuple; & on alloit tirer au sort, pour sçavoir quelle Tribu donneroit son suffrage la premiere. Cependant, les accusés pressoient C. Servilius Casca de congédier l'assemblée & de faire remettre le jugement. Par hazard C. Servilius Casca étoit assis sur un coin de la tribune aux harangues, partagé entre la crainte de voir condamner son parent, & la honte de défendre une si mauvaise cause. Les traitans, voyant qu'ils avoient peu à espérer de sa protection, pour exciter quelque trouble qui empêchât la décision de cette affaire, s'avancerent avec leur escorte dans l'espace qui étoit resté vuide par la retraite du peuple, disputant hautement contre les Tribuns & contre le peuple même. On étoit près d'en venir aux mains, lorsque le consul Q. Fulvius Flaccus s'adressant aux Tribuns: « Ne » voyez-vous pas, leur dit-il, » qu'on mépriſe votre autorité, » qu'on vous fait violence, & » que si vous ne congédiez » promptement l'assemblée, la » sédition va éclater? »

Dès que le peuple se fut retiré par l'ordre des Tribuns, on assembla le Sénat, à qui les Consuls exposerent le tumulte que l'audace des Publicains avoit excité parmi le peuple, pour l'empêcher de donner son suffrage; que M. Postumius Pyrgensis avoit employé la violence pour ôter à ses Citoyens la liberté des suffrages; qu'il avoit cassé & annullé une assemblée du peuple; qu'il avoit foulé aux pieds l'autorité respectable des Tribuns; qu'il avoit attaqué le peuple à la tête d'une troupe de séditieux, rangés comme en bataille; qu'il s'étoit emparé d'un poste, par le moyen duquel il avoit séparé le peuple d'avec ses Tribuns, pour les empêcher de recueillir les voix; que si on n'avoit point combattu, si on n'avoit point répandu de sang, on n'en étoit redevable qu'à la retenue & à la patience des Magistrats, qui avoient cédé pour le présent à la fureur & à l'audace d'un petit nombre, & avoient mieux aimé se laisser vaincre, eux & le peuple Romain, en congédiant l'assemblée, que de lui donner, à lui & à ses partisans, l'occasion qu'ils cherchoient d'en venir aux mains.

Les plus gens de bien ayant parlé à-peu-près dans les mêmes termes, contre des injustices si criantes, & le Sénat ayant déclaré qu'elles avoient

des conſéquences très-pernicieuſes pour la République, les Tribuns abandonnerent auſſitôt l'amende pécuniaire dont ils s'étoient contentés d'abord ; & ayant pris contre l'accuſé de nouvelles concluſions qui alloient à la mort, ils ordonnerent en même tems aux Licteurs de ſe ſaiſir de la perſonne de M. Poſtumius Pyrgenſis & de le conduire en priſon, s'il ne donnoit des cautions qui s'obligeâſſent de le repréſenter en tems & lieu. M. Poſtumius Pyrgenſis donna des cautions, mais il ne comparut point au jour marqué ; ce qui fit que le peuple, ſur le requiſitoire des Tribuns, ordonna que ſi M. Poſtumius Pyrgenſis ne ſe préſentoit pas avant les Calendes de mai, & que ſi ayant été cité, il ne comparoiſſoit pas, ni perſonne pour lui, il fût dès-là tenu pour exilé, exclus de tous les privileges de citoyen Romain, ſes biens vendus au profit de la République, & lui banni à perpétuité de ſa patrie. Enſuite, tous ceux qui avoient eu part au tumulte & à la ſédition, furent ajournés chacun en leur particulier, & ſommés de donner des cautions. On demandoit contr'eux la peine de mort. D'abord, ceux qui n'avoient point de caution à donner, & enſuite ceux mêmes qui en pouvoient fournir, furent traînés en priſon. La plupart, pour éviter ce péril, s'en allerent volontairement en exil.

POSTUMIUS [L.] TYMPANUS, *L. Poſtumius Tympanus*, (*a*) étoit Queſteur dans l'armée du conſul Ti. Sempronius Longus, lorſqu'il fut tué dans une action contre les Gaulois, l'an de Rome 558 & 194 avant J. C.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Poſtumius Albinus*, (*b*) parvint à la Préture, l'an de Rome 563, & 189 avant Jeſus-Chriſt, & eut la commiſſion de rendre la juſtice tant aux Citoyens qu'aux étrangers. Trois ans après, il fut créé Conſul avec Q. Marcius Philippus. La néceſſité d'étouffer une conjuration inteſtine empêcha d'abord ces deux Généraux de prendre ſoin des armées, de la guerre & des provinces. Mais, lorſque cette affaire, dont on peut voir le détail ſous l'article de Bacchanales, eut été terminée, ils ſe diſpoſerent à partir pour la Ligurie, province qui leur avoit été aſſignée à l'un & à l'autre. Il ne paroît pourtant pas que Sp. Poſtumius Albinus s'y ſoit rendu. Pour Q. Marcius Philippus, il fut ſurpris & battu par les Ligures. Comme Sp. Poſtumius Albinus avoit déclaré qu'en parcourant les deux côtés de l'Italie à l'occaſion des informations dont on l'avoit chargé, il avoit trouvé deux colonies déſertes, celle de Siponte le long de la mer

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 47.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 47, 50. L. XXXIX. c. 6. *& ſeq.* L. XL. c. 42. Roll. Hiſt. Rom. T. IV. p. 407. *& ſuiv.*

Supérieure, & celle de Buxento ſur l'autre mer ; le préteur T. Ménius créa Triumvirs, pour y conduire de nouveaux habitans, L. Scribonius Libo, M. Tuccius, & Cn. Bébius Tamphilus.

Sp. Poſtumius Albinus avoit été nommé Augure, en la place de Cn. Cornélius, l'an de Rome 569, & 183 avant Jeſus-Chriſt. Après ſa mort, arrivée trois ans après ſa nomination à cette dignité, on lui ſubſtitua P. Scipion, fils de l'Africain.

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Poſtumius Albinus*, (*a*) ſurnommé Luſcus, étoit Édile Curule avec P. Cornélius Céthégus, l'an de Rome 565, & 187 avant Jeſus-Chriſt. Pendant que ces deux Magiſtrats faiſoient célébrer les jeux Romains, il arriva par hazard qu'un mât du Cirque, qui n'étoit pas aſſez ferme dans ſa place, tomba ſur la ſtatue de la déeſſe Pollentia, & la renverſa. Les Sénateurs, regardant cet accident comme un mauvais préſage, ordonnerent qu'on ajoutât un jour à la célébrité des jeux, qu'on relevât la ſtatue, & qu'on y en joignît une ſeconde qui ſeroit dorée.

Deux ans après, A. Poſtumius Albinus fut élevé à la Préture, & enſuite au Conſulat qu'il géra avec C. Calpurnius Piſon, l'an de Rome 572, & 180 avant Jeſus-Chriſt. Étant arrivé dans la Ligurie avec la premiere & la troiſieme légion, A. Poſtumius Albinus s'empara du mont Baliſte & du mont Suiſmontius, & en fermant les paſſages étroits par où les habitans du païs recevoient leurs proviſions, il les affama ; & par la diſette de toutes les choſes néceſſaires, les réduiſit à la néceſſité de ſe ſoumettre. Quant aux Liguriens qui habitoient les montagnes, A. Poſtumius Albinus fit arracher leurs vignes, brûler leurs moiſſons, & à force de leur faire ſouffrir toutes les calamités de la guerre, il les contraignit à ſe rendre & à lui livrer leurs armes. Après cette expédition, A. Poſtumius Albinus s'embarqua pour aller viſiter les côtes des Liguriens Ingaunes & Intéméliens.

Six ans après, A. Poſtumius Albinus fut créé Cenſeur avec Q. Fulvius Flaccus. Ils firent la revue du Sénat, remplirent les places vacantes, & nommerent Prince de cette compagnie M. Émilius Lépidus, grand Pontife. Ils en exclurent neuf ſujets, dont ils humilierent ſur-tout M. Cornélius Maluginenſis, qui, deux ans auparavant, avoit été deſtiné pour être un des Préteurs d'Eſpagne. L'année ſuivante, ayant fermé le luſtre, ils trouverent dans leur dénombrement deux cens ſoixante-neuf mille quinze Chefs de famille ; nombre bien inférieur au pré-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 7, 22. L. XL. c. 35, 41. L. XLI. c. 27. L. XLII. c. 10. 35. L. XLV. c. 17. Vell. Patercul. L. I. c. 10.

cédent.

cédent. Nos deux Magiſtrats furent très-unis dans leur Cenſure, & ne firent rien qui ne fût utile à la République. Ils chaſſerent de leur Tribu tous ceux qu'ils avoient rayés du nombre des Sénateurs, & à qui ils avoient ôté leurs chevaux, ne leur laiſſant de Citoyens que la néceſſité de payer les impoſitions avec tous les autres ; & l'un ne trouva point à redire à ce que l'autre avoit fait. L. Cornélius Lentulus, décemvir des ſacrifices, étant mort cette année, on nomma en ſa place A. Poſtumius Albinus, qui, deux ans après, fut un des trois Députés qu'on envoya dans l'iſle de Crete. Il fut auſſi du nombre des dix Députés que l'on choiſit, l'an de Rome 585, & 167 avant Jeſus-Chriſt, pour aller régler les affaires de Macédoine.

POSTUMIUS [L.] TIMPSANUS, *L. Poſtumius Timpſanus*, (*a*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 567, & 185 avant Jeſus-Chriſt. Ayant eu Tarente pour département, il fit informer avec beaucoup de ſévérité contre les Paſteurs qui avoient formé une conſpiration, en conſéquence de laquelle ils exerçoient mille brigandages ſur les grands chemins, & dans les pâturages publics. Il en condamna au ſupplice autour de ſept mille, dont un grand nombre prirent la fuite. Ceux qui furent arrêtés, furent punis de mort. Il abolit auſſi, avec une application extraordinaire, tous les reſtes des impiétés des Bacchanales. Car, il en arrêta un grand nombre qui, n'ayant point comparu quand on les avoit cités, ou ayant pris la fuite après avoir donné des cautions, s'étoient réfugiés dans cette partie de l'Italie. Il les y punit par lui-même, ou les envoya à Rome chargés de chaînes, pour être jugés par le Sénat.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Poſtumius Albinus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 569, & 183 avant J. C., & eut la Sicile pour département. Neuf ans après, il fut élevé au Conſulat avec Q. Mucius Scévola, & on leur aſſigna pour province la Gaule & la Ligurie.

POSTUMIUS [A.], *A. Poſtumius*, (*c*) partageoit avec M. Fulvius Nobilior le commandement d'une armée, vers l'an de Rome 572, & 180 avant J. C. *Voyez* Fulvius [M.] Nobilior.

POSTUMIUS [L.] ALBINUS, *L. Poſtumius Albinus*, (*d*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 572, & 180 avant J. C., & eut pour département l'Eſpagne Ultérieure. L'année ſuivante, le gouvernement de cette

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 22, 29, 41.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 45. L. XLI. c. 20, 21.

(*c*) Tit. Liv. L. XL. c. 41.

(*d*) Tit. Liv. L. XL. c. 35, 44. *& ſeq.* L. XLI. c. 7, 28. Suppl. 1. c. 5. L. XLII. c. 1, 9, 35. L. XLIII. c. 14. L. XLIV. c. 41.

province lui ayant été continué, quelques Écrivains rapportent qu'il battit les Vaccéens en deux différentes rencontres ; qu'il leur tua autour de trente-cinq mille hommes, & qu'il s'empara de leur camp. Mais, il eſt plus vraiſemblable, dit Tite-Live, qu'il arriva trop tard dans ſa province, pour être en état d'y remporter de ſi grands avantages.

POSTUMIUS [P], *P. Poſtumius*, (*a*) un des trois Députés qui furent envoyés dans les iſles de l'Aſie, l'an de Rome 581, & 117 avant Jeſus-Chriſt, pour exhorter les alliés à faire la guerre à Perſée de concert avec les Romains. Ils avoient ordre ſur-tout de preſſer les Républiques les plus puiſſantes, parce qu'on étoit perſuadé que les plus petites ſeroient entraînées par leur exemple.

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Poſtumius Albinus*, (*b*) un des trois Députés que le conſul L. Émilius Paulus envoya vers le roi Perſée, l'an de Rome 584, & 168 avant Jeſus-Chriſt. *Voyez* Antoine [A.]

POSTUMIUS [L.] ALBINUS, *L. Poſtumius Albinus*, (*c*) fut ſacré Prêtre du dieu Mars, l'an de Rome 585, & 167 avant Jeſus-Chriſt. Ce Poſtumius pourroit bien être le même que le précédent.

POSTUMIUS [L.] ALBINUS, *L. Poſtumius Albinus*, fut élevé au Conſulat avec Q. Opimius, l'an de Rome 598, & 154 avant J. C.

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Poſtumius Albinus*, (*d*) fut créé Conſul avec L. Licinius Lucullus, l'an de Rome 601, & 151 avant Jeſus-Chriſt. On attribue pluſieurs écrits à cet A. Poſtumius Albinus, auquel quelques uns donnent le prénom de Lucius.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Poſtumius Albinus*, (*e*) parvint au Conſulat avec L. Calpurnius Piſon, l'an de Rome 604, & 148 avant J. C.

POSTUMIUS [Sp.] ALBINUS, *Sp. Poſtumius Albinus*, (*f*) fut créé Conſul avec M. Minucius Rufus, l'an de Rome 642, & 110 avant Jeſus-Chriſt. *Voyez* Albinus [Sp. Poſtumius].

POSTUMIUS [A.] ALBINUS, *A. Poſtumius Albinus*, (*g*) fut élevé au Conſulat avec M. Antoine, l'an de Rome 653, & 99 avant J. C.

POSTUMIUS, *Poſtumius*, (*h*) fameux devin. Un jour, L. Sylla étoit incertain s'il marcheroit droit à Rome. Mais, Poſtumius, ayant vu dans un ſacrifice les ſignes très-favorables, tendit ſes deux mains à L. Sylla, & le preſſa de le lier & de le garder juſqu'après la bataille, s'offrant à ſouffrir le dernier ſupplice, s'il n'avoit

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 45.
(*b*) Tit. Liv. L. XLV. c. 4.
(*c*) Tit. Liv. L. XLV. c. 15.
(*d*) Plut. T. I. p. 343.
(*e*) Roll. Hiſt. Rom. T. V. p. 115.
(*f*) Roll. Hiſt. Rom. T. V. p. 326.
(*g*) Roll. Hiſt. Rom. T. V. p. 455.
(*h*) Plut. Tom. I. p. 457.

bientôt les heureux ſuccès qu'il pouvoit déſirer.

POSTUMIUS [L.] *L. Poſtumius*, (*a*) ennemi déclaré de Jules Céſar. Salluſte, dans la ſeconde partie de ſon diſcours à ce dernier, lui parle ainſi de L. Poſtumius & de M. Favonius. « Quand je vois, dit-il, » paroître L. Poſtumius & M. » Favonius avec leur air de » ſanté, je les compare à leſt » ſuperflu d'un grand vaiſſeau; » comme on ne s'en met guere » en peine, c'eſt la premiere » choſe qu'on jette dans la mer, » dès qu'il s'éleve quelque ora- » ge. »

POSTUMIUS [M.], *M. Poſtumius*, (*b*) étoit Queſteur en Sicile, ſous le préteur C. Verrès.

POSTUMIUS [T. FURFANUS], *T. Furfanus Poſtumius*, (*c*) un des amis de Cicéron, étoit Gouverneur de Sicile. Cicéron en parle dans pluſieurs de ſes lettres.

POSTUMUS COMINIUS, *Poſtumus Cominius*, (*d*) fut créé Conſul avec T. Lartius, l'an de Rome 253, & 499 ayant J. C. Huit ans après, Poſtumus Cominius fut de nouveau créé Conſul avec Sp. Caſſius. Sous leur Conſulat, on fit un traité d'alliance avec les peuples Latins. L'un des deux Conſuls reſta à Rome pour le conclure. Pendant ce tems-là, l'autre étant allé à la tête de l'armée, contre les Volſques d'Antium, les vainquit, les mit en fuite, & les ayant pourſuivis juſqu'à Longula, s'empara de cette ville, & auſſi-tôt après prit celle de Poluſca, de la dépendance des Volſques, comme la premiere. Enſuite, il attaqua Corioles avec toutes ſes forces, & avec une vigueur extraordinaire. Il y avoit alors dans l'armée un jeune homme des premiers de la ville, également recommandable par ſa prudence & ſon courage, nommé L. Marcius, à qui l'on donna depuis le nom de Coriolan. Ce fut à ce jeune homme qu'on fut principalement redevable de la priſe de Corioles; & la gloire qu'il s'acquit en cette occaſion, effaça tellement celle de Poſtumus Cominius, que ſans l'inſcription qu'on grava ſur une colomne d'airain, pour conſerver à la poſtérité la mémoire du traité fait avec les Latins, & dans laquelle on ne trouvoit que le nom de Sp. Caſſius, qui le conclut en l'abſence de ſon Collegue, on auroit abſolument oublié que ce fut Poſtumus Cominius qui fit la guerre contre les Volſques.

POSTVORTA, *Poſtvorta*, (*e*) déeſſe qui préſidoit aux évenemens futurs. Elle étoit

(*a*) Salluſt. ad C. Cæſ. Orat. 2. c. 7.
(*b*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 30.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. VI. Epiſt 8, 12.
(*d*) Tit. Liv. L. II. c. 18, 33.
(*e*) Ovid. Faſt. L. I. v. 639. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 314. Tom. V. p. 330. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettr. T. VII. p. 39.

invoquée par les Romains pour prévenir les maux qui pouvoient leur arriver. Antévorta étoit une autre déeſſe qui avoit, ſelon eux, du pouvoir ſur le paſſé, & qu'ils invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déjà reſſentis. Ils regardoient ces deux Déeſſes comme les conſeilleres de la Providence. Les femmes, qui avoient tant de Divinités à invoquer dans leurs accouchemens, y joignoient encore les déeſſes Poſtvorta & Antévorta. Poſtvorta faiſoit venir l'enfant heureuſement, c'eſt-à-dire, la tête devant; & Antévorta le retournoit lorſqu'il préſentoit les pieds; ou bien, ſelon d'autres, Poſtvorta diminuoit les douleurs de l'enfantement, & Antévorta guériſſoit promptement l'accouchée. Elles auroient eu autant de raiſon d'invoquer Antévorta pour être ſoulagées des douleurs qui précedent l'accouchement, & Poſtvorta pour être préſervées des accidens, qui peuvent ſurvenir dans la ſuite.

POTAMIS, *Potamis*, (*a*) Πόταμις, officier Syracuſain, étoit fils de Gnoſias.

POTAMON, *Potamon*, (*b*) Ποτάμων, un des amis de C. Verrès, avoit reſtitué de la part de ce préteur l'argenterie de L. Cordius.

POTAMON, *Potamon*, (*c*) Ποτάμων, philoſophe né à Alexandrie, vivoit du tems de l'empereur Auguſte, vers le commencement de l'Ere Chrétienne. Il fut chef de la ſecte des Philoſophes qu'on nomma *Elective*, parce qu'ils choiſiſſoient dans les autres ce qu'ils jugeoient être le plus véritable, ſans s'attacher à aucune en particulier. Potamon avoit écrit divers traités qui ne ſont pas venus juſqu'à nous.

POTAMON, *Potamon*, (*d*) Ποτάμων, fameux orateur, né à Mitylene, étoit fils de Lesbonax, philoſophe que ſes écrits avoient rendu célebre. Potamon floriſſoit du tems de l'empereur Tibere, qui lui donna un paſſe-port en ces termes: *Potamonem Lesbonacis filium, ſi quis offendere eique incommodare auſus fuerit, conſideret ſecum an bellum gerere mecum valeat.* Il avoit enſeigné à Rome, & avoit publié un éloge du même Tibere, avec une hiſtoire d'Alexandre le Grand, des limites des Samiens, un Panégyrique de Brutus, & un traité du parfait Orateur.

POTAMON, *Potamon*, (*e*) Ποτάμων, Lesbien, dont Plutarque fait mention dans la vie d'Alexandre le Grand.

POTAMOS, *Potamos*, Ποτομὸς, terme Grec qui ſignifie un fleuve ou une riviere. On le donne quelquefois ſeul à des lieux qui étoient ſitués ſur des rivieres; & quelquefois on

(*a*) Xenoph. p. 431.
(*b*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 38.
(*c*) Suid. T. II. p. 576. Diog. Laërt. pag. 14.
(*d*) Suid. T. I. p. 576. Strab. p. 617. Lucian. T. II. p. 643.
(*e*) Plut. Tom. I. p. 699.

le trouve joint à un autre nom.

POTAMOS, *Potamos*, (*a*) Ποταμὸς, bourg de l'Attique. Il en eſt parlé dans Plutarque. Cet auteur obſerve que le peuple d'Athenes, ayant appris qu'une niece d'Ariſtogiton étoit à Lemnos où elle vivoit dans un état très-pitoyable, ſans pouvoir ſe marier à cauſe de ſon extrême miſere, la fit venir à Athenes; & la mariant à un des plus riches & des plus conſidérables partis de la ville, il lui donna pour dot une terre dans le bourg de Potamos. Ce lieu eſt apparemment le même qui ſuit.

POTAMOS, *Potamos*, (*b*) Ποταμὸς. bourgade maritime de l'Attique. Elle étoit dans la tribu Léontide, au-delà du promontoire de Sunium, en regardant du côté de l'Europe; & c'eſt ce qu'on appelle maintenant le port de Raſtis, où il n'y a aucune habitation. C'étoit là qu'on voyoit le monument d'Ion, fils de Xuthus. A Athenes on lit dans l'égliſe d'Agioi Apoſtoli, un fragment d'inſcription, où il eſt fait mention des habitans de cette bourgade.

POTAMOS CARAM, (*c*) en grec Ποταμοὶ Καρῶν, ville d'Aſie, dans la Syrie ſupérieure, ſelon Diodore de Sicile. Elle fut priſe & pillée par Ptolémée, roi d'Égypte, l'an 312 avant Jeſus-Chriſt. On trouve Potamocarus dans la traduction françoiſe de M. l'abbé Terraſſon.

POTANE, *Potana*, Πόταινα, (*d*) ville de l'Inde. Alexandre fit bâtir cette ville à l'entrée du fleuve Indus pour avoir un port ſur la mer de l'Inde. Les marchands, ſelon Diodore de Sicile, abordoient de tous côtés à Potane.

POTENTIA, *Potentia*, (*e*) Ποτεντία, ville d'Italie dans le Picénum, ſur le bord de la mer, ſelon Pomponius Méla, ſur quoi Olivier remarque que c'eſt aujourd'hui la ville de Loretie. Le P. Hardouin n'eſt pas de ce ſentiment. Dans ſa note ſur le paſſage de Pline, où il eſt parlé de cette ville, il dit qu'on en voit aujourd'hui les ruines au voiſinage du port de Recanati, où il y a une abbaye qui retient le nom de *B. Maria ad pedem Potentiæ*, ſur le bord de la riviere Potenza.

Quoi qu'il en ſoit, cette ville fut autrefois colonie Romaine. L'on en trouve une preuve authentique dans Velléius Paterculus.

POTENTIA, *Potentia*, (*f*) Ποτεντία, autre ville d'Italie dans la Ligurie. On la nommoit autrement Pollentia Carréa, ſelon Pline. Quelques-uns veulent néanmoins que Pollentia & Carréa ſoient deux villes diffé-

(*a*) Plut. T. I. p. 335.
(*b*) Pauſ. pag. 59, 397.
(*c*) Diod. Sicul. pag. 715.
(*d*) Diod. Sicul. pag. 127.
(*e*) Pomp. Mel. pag. 127. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 170. Cicer. de Aruſp. Reſponſ. c. 58. Vellei. Paterc. L. I. c. 15.
(*f*) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I, p. 166.

rentes, & que ce ſoit cette derniere qui ait été ſurnommée Potentia. Quoi qu'il en ſoit, on trouve des traces du nom Pollentia dans celui de Polenza, petite ville au confluent du Tanaro & de la Stura.

POTENTIA, *Potentia*, (*a*) Ποτεντία, autre ville d'Italie dans la Lucanie. Ptolémée la place dans les terres, entre Compſa & Blanda. Pline nomme les habitans de cette ville *Potentini*. Elle retient ſon ancien nom. C'eſt aujourd'hui Potenza dans la Baſilicate.

POTENTINI. *Voyez* Potentia, ville d'Italie dans la Lucanie.

POTHIN, *Pothinus*, Πολεινὸς, (*b*) eunuque, qui avoit le plus de crédit à la cour d'Égypte, & qui en gouvernoit toutes les affaires. Il avoit été d'abord chargé de l'éducation du jeune Ptolémée, fils de Ptolémée Aulete; & ce fut ſans doute par ce moyen qu'il étoit parvenu à acquérir une auſſi grande autorité que celle dont il jouiſſoit. Cn. Pompée, obligé de prendre la fuite, s'étant réfugié en Égypte, envoya prier Ptolémée de le recevoir. A peine eut-on appris ſon arrivée, que Pothin aſſembla ſur le champ un conſeil des principaux de la Cour & des plus habiles Miniſtres, qui tous n'avoient qu'autant de crédit & d'autorité qu'il vouloit bien leur en communiquer, & leur commanda au nom de ſon maître de dire chacun leur avis. Le réſultat de ce conſeil fut qu'il falloit faire périr Cn. Pompée; ce qui fut exécuté.

Après ce meurtre & l'expulſion de Cléopatre, ſœur du jeune Roi, Pothin s'aviſa de dreſſer ſecrétement des embûches à Jules Céſar. Outre cela, il faiſoit & diſoit tous les jours ouvertement contre lui mille choſes inſupportables, qui marquoient un mépris outré, & qui tendoient à l'expoſer à la haine publique; car, il faiſoit diſtribuer à ſes ſoldats le bled le plus vieux & le plus gâté, leur diſant qu'ils devoient s'en contenter & prendre patience, puiſqu'ils vivoient aux dépens d'autrui. Il avoit la malice de ne faire ſervir à la table du Roi que de la vaiſſelle de bois ou de terre, diſant que pour la vaiſſelle d'or & d'argent, c'étoit Jules Céſar qui l'avoit en gages pour quelque dette. Car, le pere du Roi qui regnoit alors, devoit effectivement à Jules Céſar dix-ſept millions cinq cens mille drachmes, dont Jules Céſar avoit déjà remis les ſept millions cinq cens mille drachmes à ſes enfans, & ne demandoit plus que les dix millions

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. pag. 166.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 660, 730, 731, 943. Appian. p. 480. *& ſeq.* Dio. Caſſ. p. 202, 203. Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 419. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 504, 522. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 144, 145.

reſtans pour l'entretien de ſon armée. Pothin, au lieu de le payer, le preſſoit tous les jours de partir & d'aller terminer les grandes affaires qu'il avoit ſur les bras, & qui étoient pour lui de plus grande conſéquence que le paiement de cette ſomme; lui promettant qu'après qu'il auroit tout fini, il recevroit cet argent avec les bonnes graces du Roi. Mais, Jules Céſar lui répondit qu'il n'avoit pas beſoin du conſeil des Égyptiens pour ſes affaires, & dépêcha ſecrétement à Cléopatre un homme affidé pour la preſſer de revenir ſans délai. Jules Céſar la réconcilia avec le Roi ſon frere & voulut qu'elle regnât conjointement avec lui. Il y eut un grand feſtin pour célébrer la fête de cette réconciliation.

Dans ce feſtin, un des eſclaves de Jules Céſar, qui étoit ſon barbier, découvrit une embûche que Pothin dreſſoit à Jules Céſar. Celui-ci, en ayant été averti, fit arrêter Pothin, qui ſur le champ ſubit le dernier ſupplice qu'il avoit ſi bien mérité.

POTHYMIE, *Pothymia*, ou plutôt PYTHONICE. *Voyez* Pythonice.

POTIDANIE, *Potidania*, (*a*) Ποτιδανία, ville de Grece dans l'Étolie. Il eſt fait mention de cette ville dans Thucydide & dans Tite-Live. Selon ce dernier, elle n'étoit pas éloignée d'Apollonie, & il y avoit des fortereſſes dans le voiſinage.

POTIDÉE, *Potidæa*, (*b*) Ποτιδαία, ville qui fut appellée dans la ſuite Caſſandrie. *Voyez* Caſſandrie, ville de Chalcidique dans la Macédoine.

L'an 435 avant Jeſus-Chriſt, les Corinthiens, extrêmement irrités de l'aſſiſtance que les Athéniens avoient prêtée à ceux de Corcyre, & de la victoire qu'ils leur avoient fait remporter, réſolurent de s'en venger. Dans ce deſſein, ils détacherent de leur parti la ville de Potidée, colonie Athénienne. Dès que les Athéniens apprirent la défection de Potidée, ils firent partir trente vaiſſeaux, auxquels ils donnerent la commiſſion d'aller ravager toutes les côtes des Potidéens, & de détruire leur ville. La flotte exécuta cet ordre, & après avoir côtoyé la Macédoine, elle vint mettre le ſiege devant Potidée. Les Corinthiens ayant envoyé deux mille hommes au ſecours des Potidéens, les Athéniens en envoyerent autant à l'armée aſſiégeante. Il ſe donna enfin, à la vue de Pallene, un combat naval, où les Athéniens eurent l'avantage, & qui couta à leurs ennemis plus de trois cens hommes. Les aſſiégeans en prirent une nouvelle vigueur, & l'on ſerra Potidée de plus près. Mais, comme les Potidéens ſe

(*a*) Thucyd. pag. 238. Tit. Liv. L. XXVIII. c. 8.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 304, 305, 310, 311.

défendoient vigoureuſement, le ſiege devint long.

Cependant, le peuple d'Athenes ſouhaitant fort de reprendre Potidée de force, chargea de cette expédition Hagnon, revêtu de tous les titres qu'avoit eus Périclès. Il ſe mit auſſi-tôt en mer, muni de tout ce qui étoit néceſſaire pour former le ſiege de cette ville; car, ſes vaiſſeaux étoient remplis de toutes ſortes de machines convenables à ce deſſein, ſans parler d'une quantité prodigieuſe d'autres armes, & d'une abondante proviſion de vivres; il ne laiſſa pas de demeurer long-tems devant cette place ſans pouvoir la prendre. Les aſſiégés, qui haïſſoient la domination d'Athenes, & qui ſe fioient d'ailleurs en la hauteur de leurs murailles, paroiſſoient mépriſer les aſſiégeans. La maladie même continuoit parmi ces derniers, & en enlevoit un grand nombre; de ſorte qu'ils commençoient à tomber dans le découragement. Cependant, Hagnon qui ſçavoit que les Athéniens avoient avancé plus de mille talens pour les frais de ce ſiege, & qu'ils en vouloient ſur-tout aux habitans de Potidée, parce qu'ils étoient les premiers qui euſſent pris le parti des Lacédémoniens, n'oſoit point lever le ſiege; & il croyoit lui-même devoir contraindre ſes ſoldats à des attaques qui commençoient à paſſer leurs forces. Enfin, pourtant, après avoir perdu plus de mille hommes, ſçachant auſſi qu'un grand nombre des citoyens aſſiégés avoient ſuccombé aux travaux de la défenſe, & que la contagion s'étoit gliſſée parmi eux, il ne laiſſa devant la place qu'une partie de ſon armée, & revint à Athenes avec l'autre. D'abord après ſon départ, les Potidéens qui manquoient de vivres, & qui ne ſe voyoient plus en état de ſe défendre, envoyerent propoſer une capitulation par un Héraut. Les aſſiégeans le reçurent avec joie; mais, ils exigerent que tous les Potidéens ſortiroient de la ville, les hommes avec un ſeul habit, & les femmes avec deux. Ces conditions ayant été acceptées, les citoyens de Potidée, ſuivis de leurs femmes & de leurs enfans, abandonnerent leur patrie; & paſſant à Chalcis dans la Thrace, les habitans de cette ville les reçurent parmi eux. Les Athéniens, de leur côté, choiſirent mille des leurs pour aller habiter Potidée, & leur diſtribuerent au ſort les maiſons de la ville, & les biens de la campagne.

POTIDÉENS, *Potidæatæ*, Ποτιδαιάται, les habitans de Potidée. *Voyez* Potidée.

POTINE, *Potina*. *Voyez* Éduſe.

POTITIA, *Potitia*, famille Romaine. *Voyez* Potitiens.

POTITIENS, *Potitii*, Prêtres d'Hercule. *Voyez* Pinariens.

POTITIUS [P.], *P. Potitius*,

(*a*) étoit un homme d'honneur, dont Cicéron parle avec le plus grand éloge.

POTITIUS [P.], *P. Potitius*, (*b*) certain Romain, qui, l'an de Jeſus-Chriſt 37, l'empereur Caligula étant malade, voua ſa vie en échange de celle de ce Prince; mais, il fut mal payé de ſon zele. Caligula, revenu en ſanté, l'obligea d'acquitter ſon vœu, de peur, diſoit-il, qu'il ne ſe rendît coupable de parjure.

POTNIADES [les Déeſſes], *Potniæ Deæ*, Ποτνιαι θεαὶ. *Voyez* Potnies.

POTNIADES [les Jumens], *Equæ Potniades*. *Voyez* Potnies.

POTNIES, *Potniæ*, Ποτνίαι, (*c*) ville de Grece dans la Béotie, ſituée au-delà de l'Aſope, à dix ſtades de la ville de Thebes. Il n'en reſtoit plus, du tems de Pauſanias, que des ruines, au milieu deſquelles s'élevoit le bois ſacré de Cérès & de Proſerpine. « Vous y voyez, » dit l'auteur cité, quelques » ſtatues que les gens du lieu » nomment les Déeſſes Potnia- » des. Il y a un certain tems de » l'année où ils leur font des » ſacrifices, & ils obſervent » cet uſage de laiſſer aller en » quelques endroits du bois, des » cochons de lait, qui ſi on les » en croit, l'année ſuivante à » pareil tems, ſont trouvés paiſ- » ſans dans la forêt de Dodo- » ne; mais, le croie qui vou- » dra. Là ſe voit auſſi un temple » de Bacchus ſurnommé Égo- » bolus. [*Voyez* Bacchus Égo- » bolus] .... A Potnies on » vous montre un puits, dont » on prétend que l'eau rend les » cavales furieuſes, quand elles » en boivent. Sur le chemin de » Potnies à Thebes vous verrez » ſur votre droite une petite en- » ceinte fermée par une eſpece » de colonnade; ce fut-là, di- » ſent-ils, que la terre s'ouvrit » pour engloutir Amphiaraüs; » ils croyent rendre le fait plus » croyable, en ajoutant que de- » puis ce tems-là jamais on n'a » vu aucun oiſeau du ciel venir » ſe repoſer ſur ces colonnes, » ni aucun animal ſoit domeſti- » que ou ſauvage venir brouter » l'herbe qui croit en ce lieu- » là. »

On raconte, dit Strabon, que Glaucus, fils de Siſyphe, fut déchiré par les jumens Potniades, auprès de la ville de Potnies.

POULETS SACRÉS. (*d*) On nommoit ainſi chez les Romains des Poulets que les Prêtres élevoient, & qui ſervoient à tirer les augures. On n'entreprenoit rien de conſidérable dans le Sénat, ni dans les armées, qu'on n'eût auparavant pris les auſpices des Poulets

(*a*) Cicer. in Verr. L. III. c. 95, 96.
(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 13.
(*c*) Pauſ. p. 554, 555. Strab. p. 408, 412. Virg. Georg. L. III. v. 268.
(*d*) Tit. Liv. L. X. c. 40. Valer. Max. L. I. c. 5. Cicer. de Natur. Deor. L. II. c. 8. Roll. Hiſt. Rom. T. II. pag. 353. *& ſuiv.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 37, 135, 136.

Sacrés. La maniere la plus ordinaire de prendre ces auſpices, conſiſtoit à examiner de quelle façon ces Poulets uſoient du grain qu'on leur préſentoit. S'ils le mangeoient avec avidité en trépignant & en l'écartant çà & là, l'augure étoit favorable ; s'ils refuſoient de manger & de boire, l'auſpice étoit mauvais, & on renonçoit à l'entrepriſe pour laquelle on conſultoit. Lorſqu'on avoit beſoin de rendre cette ſorte de divination favorable, on laiſſoit les Poulets un certain tems dans une cage, ſans manger ; après cela, les Prêtres ouvroient la cage, & leur jettoient leur mangeaille. On faiſoit venir ces Poulets de l'iſle d'Eubée. On fut fort exact chez les Romains à ne point donner de faux auſpices tirés des Poulets Sacrés, depuis la funeſte aventure de celui qui s'en aviſa ſous L. Papirius Curſor, Conſul, l'an de Rome 482.

Il faiſoit la guerre aux Samnites, dit Tite-Live, & dans les conjonctures où l'on étoit, l'armée Romaine ſouhaitoit avec une extrême ardeur que l'on en vînt à un combat. Il fallut auparavant conſulter les Poulets Sacrés ; & l'envie de combattre étoit ſi générale, que quoique les Poulets ne mangeaſſent point quand on les mit hors de la cage, ceux qui avoient ſoin d'obſerver l'auſpice, ne laiſſerent pas de rapporter au Conſul qu'ils avoient fort bien mangé. Sur cela le Conſul promet en même tems à ſes ſoldats & la bataille & la victoire. Cependant, il y eut conteſtation entre les gardes des Poulets ſur cet auſpice, qu'on avoit rapporté à faux. Le bruit en vint juſqu'à L. Papirius Curſor, qui dit qu'on lui avoit rapporté un auſpice favorable, & qu'il s'en tenoit là ; que ſi on ne lui avoit pas dit la vérité, c'étoit l'affaire de ceux qui prenoient les auſpices, & que tout le mal devoit tomber ſur leur tête. Auſſitôt il ordonna qu'on mît ces malheureux aux premiers rangs, & avant qu'on eût donné le ſignal de la bataille, un trait partit ſans qu'on ſçût de quel côté, & alla percer le garde des Poulets qui avoit rapporté l'auſpice à faux. Dès que le Conſul ſçut cette nouvelle, il s'écria : « Les Dieux » ſont ici préſens ; le criminel » eſt puni ; ils ont déchargé » leur colere ſur celui qui la » méritoit ; nous n'avons plus » que des ſujets d'eſpérance. » Auſſitôt, il fit donner le ſignal, & il remporta une victoire entiere ſur les Samnites. Il y a bien apparence, dit M. de Fontenelle, que les Dieux eurent moins de part que L. Papitius Curſor à la mort de ce pauvre garde de Poulets, & que le Général en vouloit tirer un ſujet de raſſurer les ſoldats, que le faux auſpice pouvoit avoir ébranlés.

Une autre fois, dans le moment qu'on étoit près de donner la bataille, on vint dire à P. Clodius que les Poulets ne vouloient point ſortir de leur cage,

ni manger. Il les fit jetter dans la mer, ajoutant d'un ton railleur : *Qu'ils boivent, puiſqu'ils ne veulent point manger.* Ce ris moqueur, eſt-il dit dans Cicéron, lui cauſa bien des larmes, & au peuple Romain un grand déſaſtre. Toutes les obſervances des augures n'étoient, dans le fond, qu'une pure momerie; mais, elles faiſoient partie de la religion de ces malheureux tems, & c'étoit ſe faire regarder comme un impie & un ennemi des Dieux, que de paroître les mépriſer.

P R

PRAASPA, *Praaſpa*, (*a*) Πράασπα, ville d'Aſie dans la Médie. Elle étoit la capitale de la Médie Atropatene. L'an 36 avant Jeſus-Chriſt, M. Antoine alla mettre le ſiege devant cette place; & comme il s'imaginoit qu'il en feroit facilement la conquête, parce que le Roi en étoit alors abſent, il ne ſe fit point ſuivre par ſes machines de guerre. Mais, la ville étoit forte & bien munie; & dès les premieres opérations du ſiege, M. Antoine eut lieu de ſentir combien il avoit eu tort de ne pas amener avec lui ſes machines de guerre, & entre autres un bélier de quatre-vingts pieds de long, qui lui auroit été d'un grand uſage. Car, toute la contrée où il étoit, ne produiſoit que des bois de mauvaiſe qualité, qui n'avoient ni dureté ni hauteur, & qui par conſéquent ne pouvoient être employés à la conſtruction de machines telles que les exigeoit le beſoin du ſervice. Il fallut que M. Antoine ſe réduiſît à dreſſer des terraſſes pour élever les aſſaillans à la hauteur des murs, ouvrage long & laborieux. Il fut même obligé quelque tems après de décamper, ſans avoir pris la ville.

On croit avec raiſon que c'eſt la même que Ptolémée nomme Pharaſpa. Elle n'eſt pas non plus différente de celle que certains appellent Phraata.

PRACTIUS, *Practius*, (*b*) Πράκτιος, fleuve de l'Aſie mineure, dans la Troade. Son nom eſt ancien, puiſqu'Homere l'a célébré dans ſon Iliade. Maia, ce fleuve n'en eſt pas plus connu aujourd'hui. On aſſure pourtant qu'il prenoit ſa ſource au mont Ida, & couloit entre les terres de Lampſaque & d'Abyde; d'où ſe courbant un peu vers le ſeptentrion, il alloit tomber dans la Propontide.

Strabon aſſure qu'il n'y eut jamais aucune ville du nom de ce fleuve, comme l'ont cru quelques-uns mal à propos.

PRÆNESTINI MONTES, (*c*) les montagnes de Préneſte. On appelloit ainſi les monta-

(*a*) Dio. Caſſ. pag. 407. *& ſeq.* Ptolem. L. VI. c. 2. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. pag. 395. *& ſuiv.*

(*b*) Strab. p. 590. Homer. Iliad. L. II. v. 342. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 4. Herod. L. V. c. 117.

(*c*) Tit. Liv. L. III. c. 8.

gnes qui dominoient cette place. *Voyez* Préneſte.

PRÆPETES, (*a*) terme d'augure. On appelloit ainſi les oiſeaux, qui prophétiſoient par leur vol. Selon quelques interpretes de l'Écriture, ces oiſeaux ſont déſignés dans ce paſſage de l'Eccléſiaſte: *Ceux qui ont des ailes, publieront ce que vous aurez dit.*

PRÆSIDIUS, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

PRÆTUTIANA REGIO, *ou* PRÆTUTIANUS AGER, (*b*) pays d'Italie, placé par Pline dans la cinquieme région de cette contrée, entre Tervium & le Picénum. Il fut habité anciennement par les Sicules & les Liburnes. Annibal ravagea ce pays durant la ſeconde guerre Punique, l'an 217 avant Jeſus-Chriſt. Ptolémée en appelle les habitans Préguriens; mais, il faut lire ſans doute Prétutiens comme a fait Silius Italicus, quand il dit:

Tum quæ vitiferos domitat Prætutia pubes
Lata laboris agros, &c.

Ce pays produiſoit en effet d'excellens vins, que Pline a célébrés en plus d'un endroit. Il les appelle *Prætutiana Vina*. Il dit auſſi *Prætutium Vinum*.

PRAMNIUM, *Pramnium*; Πράμνιος, (*c*) nom d'un rocher de l'iſle d'Icare. Près de ce rocher étoit une montagne ſpacieuſe, ſur laquelle on recueilloit du vin, qui avoit de la célébrité, & qu'on appelloit *Vinum Pramnium*. Quelques-uns le nommoient auſſi *Vinum Pharmaticen*. Didyme prétend que le vin de Pramnium prit ce nom de la vigne qui s'appelloit ainſi. D'autres penſent que ce nom étoit propre au vin noir. La célébrité du vin de Pramnium ne venoit pas de ſa bonté. Il n'étoit pas doux, il étoit au contraire fort dur. Auſſi Ariſtophane le met au nombre des vins que n'aimoit pas le peuple d'Athenes. Homere a fait mention du vin de Pramnium.

PRANDIUM, terme qui déſignoit le dîner des anciens.

PRANICHUS, *Pranichus*, Πράνιχος, (*d*) Poëte inconnu, dont on ne ſçait autre choſe, ſinon qu'il avoit fait des vers contre les Généraux d'Alexandre le Grand, qui avoient été battus par les Barbares.

PRANTE, *Prantes*, (*d*) montagne de Grece dans la Theſſalie, ſelon Xénophon. Agéſilaüs fit élever un trophée entre cette montagne & celle de Narthacium.

(*a*) Eccleſiaſt. c. 10. v. 20. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 294.

(*b*) Plin. Tom. I. pag. 170, 171, 716, 718. Ptolem. L. III. c. 1. Sili. Italic. L. XV. c. 559, 560. Tit. Liv. L. XXII. c. 9. L. XXVII. c. 43.

(*c*) Athen. pag. 30. Homer. Iliad. L. XIII. v. 638.

(*d*) Plut. Tom. I. p. 693.

(*e*) Xenoph. p. 517, 658.

PRASE, *Praſus*, Πράσος, (*a*) ville de l'iſle de Crete. Strabon dit que cette ville étoit habitée par les Étéocrétois, & qu'il y avoit un temple de Jupiter Dictéen. Il ajoute qu'elle étoit ſituée entre Samonium & Cherroneſe, à ſoixante ſtades de la mer & à cent quatre-vingts de Gorthyne. Praſe fut détruite par les Hiérapytniens. Les Praſiens & les Lébéniens, ſelon le même Strabon, étoient voiſins auprès de la mer.

Il y en a qui, au lieu de *Praſus*, liſent *Præſus*; & les mêmes appellent les habitans *Præſii*, Préſiens, au lieu de *Prāſii*, Praſiens.

PRASIADE [le Lac], (*b*) *Praſiades Palus*, Πρασιὰς Λίμνη, lac de Péonie. Hérodote dit qu'il y avoit fort peu de chemin du lac Praſiade dans la Macédoine, & qu'à l'entrée du pays près de ce lac, il ſe trouvoit une mine d'airain, d'où Alexandre tiroit chaque jour un talent d'argent. Ceux des Péoniens, qui habitoient ſur le lac Praſiade, avoient des coutumes particulieres. *Voyez* Péonie.

PRASIANE, *Praſiane*, (*c*) contrée de l'Inde, dans laquelle Élien dit que les ſinges étoient de la grandeur des chiens. Quelques exemplaires portent Praxiana. Selon Pline, Praſiane étoit une très-grande iſle, formée par le fleuve Indus; ſur quoi le P. Hardouin, après avoir remarqué que cette iſle prenoit ſon nom des peuples *Praſii* qui l'habitoient, ajoute que c'eſt cette contrée que Virgile, dans le quatrieme livre des Géorgiques, appelle l'Égypte Verte. *Voyez* Praſiens.

PRASIENS, *ou* PRÉSIENS, *Praſii*, *Præſii*, Πρασίοι, Πρασιοὶ, (*d*) peuple Indien. Strabon lit Praſiens; & Plutarque, Préſiens.

« On aſſure, dit ce dernier, » que le Roi des Gandarites & » celui des Praſiens attendoient » les Macédoniens de l'autre » côté du Gange avec quarre-» vingt mille chevaux, deux » cens mille hommes de pied, » huit mille chariots, & ſix » mille éléphans dreſſés au com-» bat. Et ce nombre n'étoit » point enflé; car, le Roi An-» drocottus, qui regna peu de » tems après, fit préſent à Sé-» leucus de cinq mille éléphans; » & avec une armée de ſix cens » mille hommes il traverſa & » conquit toutes les Indes.... » Alexandre, continue Plutar-» que quelques lignes plus bas, » éleva de grands autels en » l'honneur des Dieux de ſon » pays, qui ſont encore aujour-» d'hui en grande vénération » chez les Praſiens, dont les » Rois paſſent toutes les an-» nées le Gange, & vont faire » ſur ces autels des ſacrifices

(*a*) Strab. pag. 472, 475, 478, 479. Herod. L. VII. c. 170, 171.
(*b*) Herod. L. V. c. 15. *& ſeq.*
(*c*) Plin. T. I. p. 320.
(*d*) Strab. p. 702. Plut. T. I. p. 690. Q. Curt. L. IX. c. 2. Diod. Sicul. pag. 611. Plin. T. I. p. 319, 322.

» à la maniere & avec toutes » les cérémonies des Grecs. »

Quinte-Curſe, qui lit Pharraſiens, ne donne qu'un même Roi à ce peuple & aux Gangarites, qu'il appelle Gangarides; mais, il paroît par Strabon, que c'étoient deux peuples ſéparés, comme le dit auſſi Plutarque. Les Gangarites étoient vers les ſources de l'Indus & du Gange; & les Praſiens, ſur les bords du Gange, où ſe jettoit un autre fleuve appellé Érannoboas. La capitale de ces peuples étoit appellée Palibothra; & le Roi, outre ſon nom de famille, portoit encore celui de ſa ville, & étoit appellé Palibothrus. Le P. Lubin croit que c'eſt la ville appellée préſentement Holobaos, dans l'empire du Grand Mogol.

Les Tabréſiens dont il eſt parlé dans Diodore de Sicile, ſont les mêmes que nos Praſiens ou Préſiens.

« Selon Pline, les Praſiens » ſurpaſſent tous les autres Indiens en puiſſance & en illuſtration; ils ont une ville très-» grande & très-riche, appelée Palibothra; d'où vient » que quelques-uns donnent le » nom de Palibothros à la nation même, ainſi qu'à tout le » pays à commencer au Gange. » Ils entretiennent tous les jours » à leur Roi ſix cens mille hommes de pied, trente mille » chevaux, & neuf mille éléphans. C'eſt de-là qu'on peut » conjecturer quelle eſt la richeſſe de cette nation. »

PRASIENS, *Praſienſes*, peuple de l'Attique. *Voyez* Praſies.

PRASIENS, *Praſii*, Πράσιοι, peuple Crétois. *Voyez* Praſe.

PRASIES, *Praſiæ*, Πρασιαί, (*a*) Bourgade de l'Attique, dans la tribu Pandionide. C'étoit un lieu maritime du côté de l'Eubée.

« Les Praſiens, lit-on dans » Pauſanias, ont un temple » d'Apollon, où l'on dit que » les Hyperboréens ſont ſoigneux d'envoyer les prémices de leurs fruits; ces peuples les confient aux Arimaſpes, les Arimaſpes aux Iſſédons de qui les Scythes les » reçoivent & les envoyent à » Sinope, d'où elles ſont portées par des Grecs à Praſies, » & enſuite à Délos par des » Athéniens. Ces prémices ſont » couvertes de paille de froment, & il n'eſt permis à » perſonne de les voir. Dans » la même bourgade de Praſies, on voit le tombeau d'Éryſicthon qui en revenant de » Délos où il avoit tranſporté » le culte & la religion de ſon » pays, mourut dans le cours » de ſa navigation. »

Dans une Égliſe ſur le chemin d'Athenes à Raſty on trouve cette inſcription:

ΟΝΗΤΩΡ
ΠΑΝΑΙΟΥ
ΠΡΑΣΙΕΥΣ.

Harpocration parle d'un cer-

(*a*) Pauſ. p. 59. Suid. Tom. II. pag. 314. Tit. Liv. L. XXXXI. c. 45.

tain Onétor, à qui Démoſthene adreſſe quelques harangues, & Suidas, ſelon ſa coutume, copie mot à mot ce qu'en dit Harpocration.

PRASIES, *Praſiæ*, Πρασιαὶ, (*a*) ville du Péloponneſe dans la Laconie. Elle étoit ſur le bord de la mer, ſelon Thucydide. Mais, M. d'Anville, dans ſes cartes, la place ſur les rives d'un fleuve, à une aſſez grande diſtance de la mer. Thucydide nous apprend que les Athéniens, ayant un jour débarqué ſur les côtes de Praſies, prirent & pillerent cette ville, & en ravagerent entierement tout le territoire.

PRASSÉE, *Praſſæus*, (*b*) Πρασσαῖος, nom d'une grenouille dans la Batrachomyomachie.

PRASSOPHAGE, *Praſſophagus*, Πρασσοφάγος, (*c*) nom d'une grenouille dans la Batrachomyomachie.

PRASSUM, *Praſſum*, (*d*) promontoire, qui de l'aveu de tout le monde eſt aujourd'hui Moſambique, & auquel Ptolémée donne préciſément la poſition de Moſambique, qui eſt le quinzieme degré. Cependant, le même Ptolémée donne à ce promontoire ſeize degrés vingt-cinq minutes, & le place ſous le parallele oppoſé à celui de Méroé, d'où il faut conclure, ou qu'il s'eſt trompé dans le livre IV, où que c'eſt une faute de Copiſte; car, c'eſt à la poſition donnée dans le livre premier qu'il faut s'en tenir, parce qu'elle eſt fondée ſur des combinaiſons & ſur un calcul qui ſont très-juſtes.

PRASUTAGUS, *Praſutagus*, (*e*) Roi des Icéniens, peuple de la Grande Bretagne. Ce Prince, à qui un long regne avoit donné le tems d'affermir ſa puiſſance, & d'amaſſer de grandes richeſſes, avoit nommé Néron pour ſon héritier, conjointement avec ſes deux filles. Par cette précaution, il avoit eſpéré conſerver l'état à ſa famille, & la mettre à l'abri de toute injure. Mais, tout le contraire arriva; car, après ſa mort, les biens du Roi devinrent la proie des officiers Romains, & les maiſons des particuliers celle des eſclaves. La Reine ſa femme fut outragée de pluſieurs coups, ſes filles violées, les premiers des Icéniens dépouillés de leurs patrimoines, & les parens même du Roi traités en eſclaves, comme ſi c'eût été un pays de conquête.

PRATINAS, *Pratinas*, (*f*) Πρατίνας, Poëte tragique, fils de Pyrrhonide ou d'Encomius, étoit de Phlionte, ville du Péloponneſe, voiſine de Si-

(*a*) Thucyd. p. 135, 488.
(*b*) Homer. Batrachom.
(*c*) Homer. Batrachom.
(*d*) Ptolem. L. I. c. 10, 14. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 84.
(*e*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 31.
(*f*) Suid. Tom. II. pag. 585. Pauſ. pag. 109. Athen. pag. 22, 617, 624. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. X. pag. 281. *& ſuiv.*

cyone. Il floriſſoit vers la LXXe Olympiade, comme le témoigne Suidas; & non pas comme nous l'apprend Euſebe dans ſa chronique, où il n'eſt fait aucune mention de Pratinas, quoiqu'en diſe M. Fabricius qui y renvoye, au lieu de renvoyer à la liſte des Olympiades dreſſée par un anonyme, qui range Pratinas ſous la LXXIe.

Ce Poëte étoit contemporain d'Eſchyle & de Chœrile, qui écrivoient dans le même genre, & dont il fut le concurrent.

Il compoſa le premier de ces pieces de théâtre, connues des Grecs ſous le nom de Satyres, & qui étoient des eſpeces de farces. Pendant la repréſentation d'une de ſes pieces à Athenes, les échaffauds qui portoient les ſpectateurs ſe rompirent; ce qui détermina les Athéniens à faire conſtruire un théâtre dans les formes. Pratinas compoſa juſqu'à cinquante Poëmes dramatiques, & non pas ſoixante comme le dit M. Fabricius, parmi leſquels étoient compris trente-deux Satyres.

Mais, le ſuccès de toutes ces pieces ne fut pas heureux, puiſqu'au rapport de Suidas, ce Poëte ne remporta le prix qu'une ſeule fois. On ne ſçait où le Gyraldi a trouvé que Pratinas avoit été déclaré vainqueur dans toutes ſes pieces ſatyriques, ce qui en a impoſé au ſçavant traducteur François de Pauſanias, qui dit la même choſe dans une de ſes remarques. Pauſanias nous apprend que Pratinas eut un fils, nommé Ariſtias, qui ſe ſignala dans le même genre de Poëſie, où l'un & l'autre ne le cédoient qu'à Eſchyle; & qu'on voyoit à Phlionte le tombeau du fils.

Athénée parle de Pratinas en pluſieurs endroits. Il obſerve en premier lieu, qu'on appelloit danſeurs les anciens Poëtes, tels que Theſpis, Pratinas, Cratinus & Phrynique, non-ſeulement parce qu'ils avoient ſoin d'accommoder leurs pieces dramatiques aux danſes du chœur, mais encore parce que ſans rapport à ces danſes théâtrales, ils devenoient maîtres à danſer de quiconque vouloit ſe perfectionner dans cet art. Il remarque en ſecond lieu, que Pratinas dans une de ſes pieces, nommée *les Lacédémoniennes* ou *les Caryatides*, qualifie la caille d'oiſeau à voix mélodieuſe; ce qui paroît ſingulier, dit Athénée; à moins que les cailles à Sparte & à Phlionte n'aient de la voix, comme en ont les perdrix en ces mêmes lieux. Il rapporte outre cela un aſſez long fragment d'un hyporchême de Pratinas, par lequel il paroît que ce Poëte ſouffroit impatiemment que les ſpectateurs ſe plaigniſſent de ce que dans les pieces de théâtre, les chœurs chantoient ſans être accompagnés de flûtes, comme ils l'étoient autrefois, & qu'au contraire les flutes ne pouvoient jouer ſeules, & ſans être accompagnées des voix du chœur. Le fragment Poëtique eſt trop

étendu

étendu pour être transcrit ici. On peut le lire dans Athénée. Il est des plus dithyrambiques. Enfin, Athénée, au sujet des divers caracteres des modes de la musique, allegue des vers de Pratinas, dont le sens est : « Ne » suivez point un mode trop » fort, ni un trop foible, tel que » l'Ionien, mais cultivez le mode » Éolien qui tient un juste mi- » lieu. Après quoi, ce Poëte » s'explique encore plus claire- » ment, en ajoutant : L'harmo- » nie Éolienne convient aux » jeunes gens avides de chan- » sons. »

PRAXAGORAS, *Praxagoras*, Πραξάγορας, (*a*) un des principaux habitans de Naples, fut un zélé partisan de Cn. Pompée. Ce grand homme, s'étant trouvé attaqué dans cette ville d'une maladie dangereuse, & en étant néanmoins guéri, les Napolitains, à la persuasion de Praxagoras, offrirent des sacrifices pour remercier les Dieux de sa guérison.

PRAXIADE, *Praxiades*, (*b*) Πραξιάδης, pere du Philosophe Anaximandre, est appellé improprement Praxidame par S. Clément d'Alexandrie.

PRAXIAS, *Praxias*, (*c*) Πραξίας, pilote, dont il est fait mention dans un dialogue de Lucien.

PRAXICLÈS, *Praxicles*, (*d*) Πραξικλης, Athénien dont parle Démosthene dans sa harangue contre Polyclès.

PRAXIDAME. *Voyez* Praxiade.

PRAXIDICE, *Praxidice*, (*e*) Πραξιδίκη, Déesse, qui, chez les Grecs, présidoit à la vengeance.

Quelques gloses, entre plusieurs explications du nom de Laverne, qui étoit chez les Romains la Déesse des voleurs, le rendent par celui de Praxidice, & réciproquement Praxidice par Laverne; ce qui donne lieu de penser que les deux termes étant synonymes, les deux Divinités qu'ils désignent, avoient, l'une chez les Grecs, l'autre chez les Romains, des fonctions semblables. D'où il s'en suivroit que les Romains ont pu copier leur Laverne d'après la Praxidice des Grecs.

On ne sçauroit douter que l'origine de Praxidice ne soit fort ancienne. Le Poëte, dont nous avons les ouvrages sous le nom d'Orphée, que les chronologistes placent vers la LIVe Olympiade, au tems de Pisistrate, nomme les fêtes de Praxidice parmi les différens sujets qui avoient exercé sa muse, avant son entreprise des Argonautiques, Ὄργια Πραξιδίκης. Mais, ce passage ne nous apprend que le nom de la Déesse,

(*a*) Plut. Tom. I. p. 549.
(*b*) Diog. Laert pag. 88. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bel. Lettr. T. X. pag. 21.
(*c*) Lucian. T. II. p. 711.
(*d*) Demosth. Orat. in Polycl. pag. 1091.
(*e*) Paus. p. 204, 205, 592. Suid. T. II. p. 584. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. V. p. 59. *& suiv.*

& l'on n'y trouve rien qui établiſſe ſa prétendue reſſemblance avec Laverne. Nous ne tirons pas une plus grande lumiere d'un autre paſſage du même auteur, qui dans une Hymne à Proſerpine fait de Πραξιδίκη un attribut de Proſerpine même. L'analyſe de ce mot compoſé, & ſa réduction aux principes deſquels il eſt tiré, Πρᾶξις & δίκη, jugement ou punition des actions, marque ſeulement la juſteſſe de l'application que le Poëte en fait à la Reine des Enfers.

Πραξιδίκη eſt perſonnifié dans Pauſanias, & conformément à l'analogie, l'Hiſtorien en parle comme d'une divinité qui préſidoit à la vengeance. « Ménélaüs, dit-il, étant de retour » chez lui après la priſe de » Troie, éleva une ſtatue à » Thétis & à Praxidice. » Ménélaüs ne pouvoit ſe diſpenſer de rendre cet hommage à une divinité vengereſſe, qui venoit de l'aider à tirer raiſon d'un affront. Mais, ſi elle eût été ſoupçonnée de protéger le vol, Ménélaüs auroit ſans doute laiſſé à Pâris le ſoin de l'honorer. Le raviſſeur d'Hélene, qu'elle avoit bien ſervi, pouvoit ſe charger ſeul de la reconnoiſſance qui lui étoit dûe; & il n'étoit pas juſte que le mari outragé fût encore condamné aux dépens.

Le même Pauſanias rapporte ailleurs que les Aliartiens connoiſſoient pluſieurs Déeſſes Praxidices, qui avoient un temple dans leur pays. Comme il ne nous avertit pas que dans cet autre endroit il attache une autre idée à la même dénomination, nous pouvons toujours l'entendre des divinités de la vengeance, qu'il étoit en effet à propos de multiplier, pour partager entre pluſieurs un emploi, auquel une ſeule ne pouvoit pas ſuffire. Pauſanias ajoute que les Aliartiens juroient par ces Déeſſes, & que le ſerment fait en leur nom étoit inviolable. Auroit-on eu cette délicateſſe, ſi leur métier eût été de favoriſer la tromperie?

Les Grammairiens, qui ſemblent n'avoir parlé de Praxidice que pour la définir, n'en diſent rien qui ne confirme l'idée que nous en donnent Onomacrite, ou le faux Orphée & Pauſanias. Elle étoit regardée, dit Héſychius, comme la divinité qui met, pour ainſi dire, la derniere main aux paroles & aux actions. Or, juger les actions & les paroles, & marquer à chacune d'elles ſon prix, ce qui eſt la juſte valeur du terme πραξιδίκη, n'eſt-ce pas ajouter ce qui leur manquoit, & y mettre, pour ainſi dire, la derniere main? Héſychius dit enſuite que les ſtatues de Praxidice conſiſtoient en une ſimple tête ſéparée des autres parties du corps humain. En effet, c'eſt dans la tête priſe pour le ſiege principal de l'ame, que réſide la faculté de juger, qui devoit être propre à cette Divinité; mais, ſi elle eût eu quelque

chose de commun avec la Déesse des voleurs, on ne se seroit peut-être pas avisé de la représenter sans bras & sans mains.

Suidas la définit : *Déesse dont on ne représentoit que la tête.* La suite de l'article au mot Πραξιδίκη, regarde uniquement la généalogie de Praxidice ; & quand Suidas lui donne pour sœurs la Concorde & la Vertu, il ne paroît pas qu'il ait supposé aucune affinité entre Laverne & elle.

Nous pouvons donc conclure que les Grecs n'ont jamais regardé leur Praxidice, que comme une Déesse des Enfers, chargée de présider à la vengeance. Si l'on nous demande sur quel fondement les Gloses la confondent avec Laverne, nous répondrons que Laverne, sans préjudice de sa qualité principale de protectrice du vol, a pu être mise au rang des Dieux infernaux, & pour cette raison se trouver à côté de Praxidice; le silence qui s'observoit dans ses mysteres, & les ténebres qu'on la prioit de répandre sur les actions qui lui étoient consacrées, marque du moins un rapport éloigné. Mais, elle avoit un autre titre pour prétendre à cette place. En protégeant le vol, elle préparoit des sujets de vengeance aux Divinités vengeresses ; & pour diminuer ce qu'il y avoit d'odieux dans cette fonction, on a pu lui donner encore à elle-même celle de punir aux Enfers les actions impies, qu'elle avoit paru favoriser sur la terre; ainsi Diane, que l'on croyoit être la Lune au Ciel & Proserpine au Tartare, punissoit souvent des crimes qu'elle avoit éclairés. Cette conjecture est justifiée par un passage d'Arnobe, qui joint ensemble Laverne, Bellone, la Discorde & les Furies, comme Divinités de la même espece ; & qui ensuite les comprend toutes sous la qualification commune de *Numina læva*, laquelle semble être propre aux Dieux infernaux.

Joseph Scaliger a mieux aimé avancer hardiment sur la foi des Gloses mal entendues, que Praxidice étoit reconnue chez les Grecs pour la Déesse des voleurs, comme Laverne l'étoit en effet chez les Romains, que de chercher à accorder les Gloses qui semblent d'abord fonder cette opinion, avec les autres monumens qui la détruisent.

PRAXIDICES, *Praxidicæ*, Πραξιδίκαι, (*a*) nom que l'on donna aux trois filles d'Ogygès, Alalcoménie, Thelxinie, & Aulide.

PRAXIERGIDES, *Praxiergidæ*, Πραξιεργίδαι, de πράκτειν, *facere*, faire, (*b*) & ἔργον, *opus*, ouvrage, nom que les Athéniens donnoient à certains Prêtres qui, le jour des Plynteries, célébroient des mysteres qu'ils tenoient fort secrets. Ce nom,

(*a*) Suid. T. II. p. 584.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 210.

ſignifiſnt à la lettre *opera facientes*, vaut autsnt que *célébrant les myſteres*; car, πραττειν ſignifie auſſi bien *célébrer* que *faire*, & ἔργα par excellence veut dire les myſteres.

PRAXITAS, *Praxitas*, (*a*) Πραξίτας, capitaine Lacédémonien, étoit à Sicyone avec une cohorte, lorſqu'on vint lui dire qu'il pouvoit facilement entrer dans Corinthe, & s'en rendre le maître. Il ne négligea point l'avis qu'on lui donnoit. Il marche auſſitôt vers Corinthe, il attaque cette place, & s'en rend maître.

PRAXITELE, *Praxiteles*, Πραξιτέλης, (*b*) un des plus célebres ſculpteurs de l'antiquité, vivoit vers la CIV^e. Olympiade, environ l'an 364 avant Jeſus-Chriſt, un peu avant le regne d'Alexandre le Grand. Il travailloit principalement ſur le marbre, & il y avoit un ſuccès extraordinaire.

Parmi le grand nombre de ſtatues qu'il avoit faites, on ne ſçauroit à laquelle il faudroit donner la préférence, ſi lui-même ne nous l'avoit appris; & il le fit d'une maniere qui a quelque choſe de ſingulier. Phryné, la célébre courtiſanne, ſe l'étoit attaché. Elle l'avoit ſouvent preſſé de lui faire préſent de celui de ſes ouvrages qu'il eſtimoit davantage, & qui lui paroiſſoit le plus achevé; & il n'avoit pu le lui refuſer. Mais, quand il s'agit de porter ce jugement, il différoit de jour en jour, ſoit qu'il eût peine à ſe déterminer lui-même, ou plutôt parce qu'il cherchoit à ſe débarraſſer de ſes vives & preſſantes ſollicitations, en traînant l'affaire en longueur. L'induſtrie & l'adreſſe ne manquent pas pour l'ordinaire aux perſonnes de la profeſſion de Phryné. Elle ſçut tirer habilement de Praxitele ſon ſecret malgré lui. Un jour qu'il étoit chez elle, le domeſtique du ſtatuaire qu'elle avoit ſçu gagner, accourant tout hors d'haleine: *Le feu*, lui dit-il, *a pris à votre attelier, & a déjà gâté une partie de vos ouvrages. Leſquels faut-il que je ſauve?* Le maître tout hors de lui, s'écria: *Je ſuis perdu, ſi les flammes n'ont point épargné mon Satyre & mon Cupidon! Raſſurez-vous*, reprit auſſitôt la courtiſanne, *il n'y a rien de brûlé. J'ai appris ce que je voulois ſçavoir.* Praxitele ne put s'en défendre davantage. Elle choiſit le Cupidon, qu'elle plaça dans la ſuite à Theſpies ſa patrie, ville de Béotie, où long-tems après on alloit encore le voir par curioſité. Quand L. Mummius enleva de Theſpies pluſieurs ſtatues pour les envoyer à Rome, il reſpecta celle-ci, parce qu'elle étoit conſacrée à un Dieu. Le Cupidon de Verrès, dont parle

(*a*) Xenoph. p. 522. *& ſeq.*

(*b*) Pauſ. pag. 3, 4, 41, 74. *& ſeq.* Plin. Tom. I. p. 396. Tom. II. p. 649, 653, 703. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. V. pag. 610. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. XXI. pag. 184.

Cicéron, étoit auſſi de Praxitele, mais différent de celui-ci.

C'eſt du premier ſans doute qu'il eſt parlé dans les mémoires de M. le Préſident de Thou. Le fait eſt très-curieux; nous le tranſcrirons ici tel qu'il y eſt rapporté. M. de Thou, encore jeune, accompagnoit en Italie M. de Foix que la Cour y avoit envoyé. Ils étoient pour lors à Pavie. Entr'autres raretés qu'Iſabelle d'Eſte, grand'mere des Ducs de Mantoue, avoit rangées avec ſoin & avec ordre dans un cabinet magnifique, on fit voir à M. de Thou une choſe digne d'admiration. C'étoit un Cupidon endormi, fait d'un riche marbre de Spezzia, par Michel Ange Buonarotti, cet homme célebre, qui de ſes jours avoit fait revivre la peinture, la ſculpture & l'architecture, fort négligées depuis long-tems. M. de Foix, ſur le rapport qu'on lui fit de ce chef-d'œuvre, le voulut voir. Tous ceux de ſa ſuite, & M. de Thou lui-même, qui avoit un goût fort délicat pour ces ſortes d'ouvrages, après l'avoir conſidéré curieuſement de tous les côtés, avouerent d'une voix qu'il étoit infiniment au-deſſus de toutes les louanges qu'on lui donnoit.

Quand on les eut laiſſés quelque tems dans l'admiration, on leur fit voir un autre Cupidon, qui étoit enveloppé d'une étoffe de ſoie. Ce monument antique, tel que nous le repréſentent tant d'ingénieuſes Épigrammes que la Grece à l'envi fit autrefois à ſa louange, étoit encore ſouillé de la terre d'où il avoit été tiré. Alors, toute la compagnie comparant l'un avec l'autre, eut honte d'avoir jugé ſi avantageuſement du premier, & convint que l'ancien paroiſſoit animé, & le nouveau un bloc de marbre ſans expreſſion. Quelques perſonnes aſſurerent alors que Michel Ange, qui étoit plus ſincere que les grands Artiſtes ne le ſont ordinairement, avoit prié inſtamment la Comteſſe Iſabelle, après qu'il lui eut fait préſent de ſon Cupidon & qu'il eut vu l'autre, qu'on ne montrât l'ancien que le dernier, afin que les connoiſſeurs puſſent juger en les voyant de combien, en ces ſortes d'ouvrages, les anciens l'emportent ſur les modernes.

Les habitans de l'iſle de Cos avoient demandé une ſtatue de Vénus à Praxitele. Il en fit deux, dont il leur donna le choix pour le même prix. L'une étoit nue, l'autre voilée; mais, la premiere l'emportoit infiniment ſur l'autre pour la beauté. Ceux de Cos eurent la ſageſſe de donner la préférence à la derniere, perſuadés que la bienſéance, l'honnêteté, & la pudeur, ne leur permettoient pas d'introduire dans leur ville une telle image, capable d'y faire un ravage infini pour les mœurs. Les Cnidiens furent moins attentifs aux bonnes mœurs. Ils acheterent avec joie la Vénus rebutée, qui fit depuis la gloire de

leur ville, où l'on alloit exprès de fort loin pour voir cette ſtatue, qui paſſoit pour l'ouvrage le plus achevé de Praxitele. Nicomede, Roi de Bithynie, en faiſoit un tel cas, qu'il offrit aux habitans de Cnide d'acquitter toutes leurs dettes qui étoient fort grandes, s'ils vouloient la lui céder. Il crurent que ce ſeroit ſe déshonorer, & même s'appauvrir, que de vendre, pour quelque prix que ce fût, une ſtatue qu'ils regardoient comme leur gloire & leur tréſor.

PRAXITELE, *Praxiteles*, Πραξιτέλης, (*a*) ſe rendit célebre, du tems de Cn. Pompée le Grand, par pluſieurs ouvrages d'oféverie.

PRAXO, *Praxo*, (*b*) dame la plus conſidérable de Delphes par ſes richeſſes & par ſon autorité, avoit eu l'honneur de recevoir chez elle Perſée, Roi de Macédoine.

PRÉCIA, *Præcia*, Πραικία, (*c*) femme Romaine, du nombre de celles qui s'étoient rendu les plus célebres, & qui faiſoient le plus de bruit dans la ville par leur beauté & par la vivacité de leur eſprit, mais qui d'ailleurs ne valoit pas mieux qu'une courtiſanne de profeſſion.

Comme elle ſe ſervoit habilement du crédit & de la faveur de ceux qui la fréquentoient & qui avoient commerce avec elle, pour aider ſes amis à ſe pouſſer & à réuſſir dans leurs pourſuites & dans leurs brigues; avec la réputation de la plus belle, de la plus gracieuſe, & de la plus ſpirituelle de toutes les femmes de ſon tems, elle acquit auſſi celle d'être la meilleure amie, & la femme de la plus grande intrigue pour conduire à une heureuſe fin la plus grande affaire de politique; ce qui la fit extrêmement rechercher, & lui donna un grand crédit & une grande vogue. Mais, quand elle eut attiré dans ſes filets P. Corn. Céthégus, qui étoit tout puiſſant dans la ville, & qu'elle l'eut rendu ſi amoureux qu'il ne pouvoit vivre ſans elle; alors, elle eut toute l'autorité & toute la puiſſance entre ſes mains. Car, il ne ſe faiſoit rien en public que par les menées de P. Corn. Céthégus; & P. Corn. Céthégus n'entreprenoit rien que par les ordres de Précia. Auſſi L. Lucullus, qui briguoit alors le Gouvernement de Cilicie, ne manqua pas de recourir à la protection de Précia; il tâcha de la gagner par ſes préſens & par ſes aſſiduités. On voyoit ce grand homme aux genoux de Précia, lui faire la cour. C'étoit beaucoup pour une femme ambitieuſe & orgueilleuſe. P. Corn. Céthégus devint donc partiſan déclaré de L. Lucullus; & celui-ci, par ſon moyen,

(*a*) Plin. Tom. II. pag. 627, 632.
(*b*) Tit. Liv. L. XLII. c. 15.
(*c*) Plut. Tom. I. pag. 495.

obtint la Province de Cilicie.

PRÉCIAINS, *Preciani*, (*a*) peuple des Gaules. Jules Céſar nomme ce peuple parmi ceux de l'Aquitaine. A parler juſte, on ne ſçait pas aujourd'hui ce que c'étoit que les Préciains.

Les Sanſon, dans leurs remarques ſur la carte de l'ancienne Gaule, s'expriment ainſi: « Les Modernes donnent des » explications bien différentes » touchant ces peuples. Nous » croyons que le meilleur eſt » de corriger *Preciani* en *Benearni*, & d'entendre ce mot » du Béarn, tant que les dioceſes de Leſcar & d'Oléron » peuvent s'étendre. Que s'il » faut retenir le nom *Preciani*, » nous n'en changerons point » l'explication ; nous l'entendrons toujours du Béarn, & » nous dirons que le Béarn » ayant été diviſé en ſix parſans » ou quartiers ; ſçavoir, de » Pau, de Vicuilh, d'Oléron, » d'Oſſau, de Navarrens & » d'Ortes, ces Parſans tirent » leur nom des *Preciani*. »

PRÉCIANUS, *Precianus*, (*b*) Juriſconſulte, dont Cicéron fait mention dans une de ſes lettres. Il ne paroît pas que ce fût un homme d'un mérite fort diſtingué, puiſqu'il ſemble d'après ce qu'en dit Cicéron, qu'il ne le connoiſſoit pas.

PRÉCILIENS, *Præcilii*, famille Romaine, du nombre des Plébeiennes. L'on ne voit pas qu'aucun de cette famille ſoit jamais parvenu au Conſulat, ni même à la Préture.

PRÉCILIUS, *Præcilius*, (*c*) en faveur duquel Cicéron écrivit à Jules Céſar une lettre de recommandation. « Je vous re» commande uniquement, dit » Cicéron, Précilius fils d'un » excellent homme de bien, » qui eſt fort de vos amis, & » avec qui j'ai auſſi beaucoup » de familiarité. J'aime mer» veilleuſement ce jeune hom» me à cauſe de ſa modeſtie, » de ſa douceur, de ſon hon» nêteté, de ſon eſprit, & » de l'affection toute ſinguliere » qu'il a pour moi ; & j'ai ou» tre cela reconnu par expé» rience, que ſon pere m'a » toujours été parfaitement at» taché, &c. »

PRÉCIUS, *Precius*, (*d*) dont Cicéron parle dans une de ſes lettres comme d'un homme qu'il avoit fort aimé.

PRÉFECTURE. *Voyez* Nome.

PRÉFET DE ROME, (*e*) *Præfectus Romæ*. Il y a eu dans divers tems à Rome pluſieurs ſortes différentes de Préfets de la ville. Au commencement de la République, les Rois & enſuite les Conſuls, étant ſouvent obligés de ſortir de Rome pour aller à la guerre, mirent un Magiſtrat en leur place pour faire toutes les fonctions de Roi ou de Conſul, &, comme dit Ta-

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. III. p. 117.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epiſt. 8.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 15.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. XIV. Epiſt. 15.
(*e*) Cout. des Rom. par M. Nicup. p. 100. *& ſuiv.*

cite, qui pût rendre la juſtice, & remédier ſur le champ aux accidens qui pourroient ſurvenir, en ſorte que Rome ne fût point ſans Magiſtrats, comme dit encore le même auteur. On l'appella Préfet de la ville; & le premier qui fut revêtu de cette charge, fut Denter Romulius, choiſi par Romulus. Il avoit droit d'aſſembler le Sénat, de délibérer avec lui, de traiter avec le peuple, & de tenir les comices par centuries. Cependant, pour les tenir, lorſqu'il s'agiſſoit de l'élection des Magiſtrats, on créoit plutôt un Dictateur.

Lorſqu'on eut créé la charge de Préteur, la ſouveraine puiſſance étant entre ſes mains dans l'abſence des Conſuls, l'uſage fut alors de ne créer un Préfet de la ville que pour une cérémonie particuliere; car, la conduite de Jules Céſar ſur le point de partir pour l'Eſpagne, lorſqu'il fit ſix ou huit Préfets de la ville, ne tire point à conſéquence. On ne créa donc des Préfets de Rome que pour les fêtes Latines inſtituées par Tarquin le ſuperbe, que les Conſuls avant que de partir pour la guerre, avoient coutume de célébrer ſur le mont Albain, en l'honneur de Jupiter Latial, avec les Magiſtrats des quarante-ſept peuples du Latium, dont les principaux étoient, après les Romains, les Latins, les Herniques, & les Volſques. Ces fêtes étant indiquées par les Magiſtrats Romains, qui y préſidoient, Tarquin voulut par-là faire connoître que Rome étoit la capitale du Latium. Durant ce tems-là, il étoit expreſſément défendu de faire tort à qui que ce fût; ce qui étoit cauſe qu'on appelloit ce tems-là *Induciæ*.

Celui à qui on donnoit cette charge de Préfet de la ville, étoit ordinairement un jeune homme, qui n'avoit pas encore l'âge pour entrer au Sénat, & qui cependant, dans un cas preſſant, pouvoit l'aſſembler. Du reſte, il ne lui étoit pas permis de traiter avec le peuple, parce que c'étoient des jours de fêtes que les jours de ſa Magiſtrature; ces fêtes furent dans la ſuite fort négligées.

L'empereur Auguſte, par le conſeil de Mécene, inſtitua un autre Préfet de la ville, dont le pouvoir ordinaire & continuel fut ſouvent prorogé durant pluſieurs années. Nous en avons un exemple dans Piſon, dont la Préfecture eſt fort bien expliquée par Tacite. Son pouvoir s'étendoit dans la ville, & juſqu'au centieme ſtade au dehors. Mécene eſt le premier qui ait été revêtu de cette charge. Ses fonctions étoient de rendre la juſtice; ce qui fait croire qu'il avoit les marques de dignité du Préteur, principalement entre les maîtres & leurs eſclaves, les affranchis & leurs patrons; de connoître des crimes des tuteurs & des curateurs; de réprimer les fraudes des banquiers, & enfin de procurer la

tranquillité publique. Ce Magiſtrat s'attribua auſſi pluſieurs fonctions de l'Édilité, comme l'intendance des boucheries & la police des ſpectacles. Il avoit auſſi le pouvoir d'exiler & de reléguer ceux que l'Empereur déſignoit. Ceux qu'on revêtoit de cette charge, étoient ordinairement ceux qui avoient paſſé par toutes les Magiſtratures & s'y étoient bien comportés. Enfin, le Préfet de la ville étoit comme le vicaire de l'Empereur. C'eſt pourquoi, dans la Novelle 63. §. 2. il eſt déclaré que la Préfecture de la ville doit être miſe au-deſſus de toutes les autres charges & dignités; auſſi, étoit-elle égale à celle du Préfet du Prétoire. Les Empereurs appelloient ce Préfet leur ami. On lui donna un Vicaire ou Lieutenant, pour exercer la juſtice en ſon abſence ou par ſon ordre.

PRÉFET DU PRÉTOIRE, *Præfectus Prætorii* ou *Prætorio*, (*a*) chef des cohortes Prétoriennes. On prétend que les Prefets du Prétoire avoient ſuccédé aux Maîtres ou Lieutenans généraux de la cavalerie. Auguſte, qui les tira d'abord de l'ordre des Chevaliers, en fit deux, afin qu'ils puſſent s'éclairer mutuellement & s'oppoſer l'un à l'autre, en cas qu'ils euſſent quelque mauvais deſſein. Tibere n'en fit qu'un, qui fut Élius Séjan. Ce Préfet du Prétoire fit beaucoup valoir ſa charge, & en augmenta conſidérablement le pouvoir, qui auparavant étoit aſſez borné. Le moyen dont il ſe ſervit pour cela, fut de raſſembler dans un champ les cohortes qui étoient diſperſées dans Rome, & d'en former un camp. Les autres Empereurs, dans la ſuite, firent toujours deux Préfets du Prétoire. Lorſque cette charge commença à être créée, elle étoit purement militaire; ceux qui en étoient revêtus, n'avoient d'autres fonctions que celles qui concernoient la guerre; ils étoient proprement les Officiers de l'Empereur, comme le Préteur étoit celui du peuple. Marc-Antoine eſt le premier qui ait commencé à ſe ſervir des Préfets du Prétoire, pour faire des loix & des ordonnances comme en leur nom. Enfin, l'empereur Commode abandonna tout le ſoin du Gouvernement à Pérennis, Préfet du Prétoire, pour ſe plonger entierement dans les plaiſirs. L'envie, la haine que lui attira l'excès de ſa puiſſance, ayant fait aſſaſſiner ce Préfet, Commode en mit deux autres en ſa place, & dans la ſuite il y eut beaucoup de variation ſur ce point. Enfin, cette charge devint ſi conſidérable, que toutes les appellations des Tribunaux reſſortiſſoient au Préfet du Prétoire, & il n'étoit pas permis d'appeller de ſon jugement, mais ſeulement de préſenter à l'Empereur une humble requête.

Conſtantin le Grand jugea à propos de diviſer la charge du

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 102, *& ſuiv.*

Préfet du Prétoire, qui étoit immenſe ; & au lieu de deux, il en établit quatre, dont l'un avoit l'Orient dans ſon département, l'autre l'Illyrie, le troiſieme l'Italie & l'Afrique, le quatrieme les Gaules, les Eſpagnes & l'iſle de Bretagne. Mais, il leur ôta abſolument l'autorité ſur les troupes, & la tranſféra aux Maîtres de la milice. Cependant, ces Préfets du Prétoire conſerverent toujours une très-grande autorité. Ils publioient des édits qui faiſoient loi, à moins qu'il ne plût à l'Empereur de les annuller. Ils étoient au-deſſus des Gouverneurs des provinces qui étoient à leurs ordres. Ils puniſſoient les prévarications des Juges, & dépoſoient ceux qu'ils trouvoient incapables. Ils repartiſſoient dans les provinces les impoſitions ordonnées par le Prince. Enfin, ils avoient une intendance abſolue ſur les tributs, les péages, les ſalines, les denrées, & ſur les bateaux & voitures deſtinées à les tranſporter. On appelloit à eux des jugemens rendus par les Gouverneurs des provinces.

Dans les commencemens, la plupart des Préfets du Prétoire étoient de l'ordre des Chevaliers. Mais, Alexandre Sévere voulut qu'ils fuſſent de celui du Sénat, ne croyant pas convenable que les Sénateurs fuſſent jugés par un homme qui ne l'étoit point.

Le Préfet du Prétoire avoit ſous lui des Vicaires, qui étoient prépoſés ſur tout un dioceſe. Chaque dioceſe contenoit pluſieurs métropoles, & ſous chaque métropole il y avoit pluſieurs villes & païs qui en dépendoient. Nous n'indiquons tout cela qu'en peu de mots, notre deſſein n'étant que de traiter les choſes qui regardent la République Romaine, lorſqu'elle jouiſſoit de ſa liberté.

PRÉFET DES VIVRES (*a*) *Præfectus Annonæ*, étoit autrefois au rang des Magiſtrats extraordinaires de la ville. On ne le créoit que dans des tems de diſette & de beſoins preſſans. Ce fut ainſi que le Grand Pompée fut revêtu de cette charge. Auguſte établit un Magiſtrat ordinaire, pour avoir l'intendance ſur la diſtribution des bleds qui ſe faiſoit au peuple. Cette charge devoit être importante, puiſque Varus, pour ſe conſoler de la perte de celle de Préfet du Prétoire, voulut bien l'accepter.

PRÉGUTIENS, *Prægutii*. (*b*) peuple d'Italie, ſelon Ptolémée. Ce géographe dit que les Prégutiens étoient plus à l'orient que les Marſes, & plus à l'occident que les Veſtins. Il leur donne deux villes, Bertra ou Beretra & Interamnia. Ces Prégutiens ſont les mêmes que les Prétutiens. *Voyez* Prétutiens.

PREMA, *Prema*, (*c*) une des

(*a*) Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 104

(*b*) Ptolem. L. III. c. 1.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 417.

Déeſſes du mariage. Sa fonction étoit de préſider à la conſommation du mariage.

PRÉMICES, *Primitiæ*, Απαρχαὶ, nom que l'on donnoit aux préſens que les Hébreux faiſoient au Seigneur d'une partie des fruits de leur récolte, pour témoigner leur ſoumiſſion & leur dépendance, & pour reconnoître le ſouverain domaine de Dieu, auteur de tout bien. On offroit ces prémices au Temple, d'abord avant que de toucher aux moiſſons; enſuite après les moiſſons, avant que les particuliers commençaſſent à en uſer; & c'eſt pour cela qu'on les appelloit Prémices. Les premieres Prémices qui s'offroient au nom de toute la nation, étoient d'une gerbe d'orge, que l'on cueilloit le ſoir du 15 de Niſſan, & que l'on battoit dans le parvis du Temple. Après l'avoir bien vannée & nettoyée, on en prenoit environ trois pintes, que l'on faiſoit rôtir, & que l'on concaſſoit dans le mortier. On jettoit par-deſſus une certaine meſure d'huile; on y ajoutoit une poignée d'encens; & le Prêtre prenant cette offrande, l'agitoit devant le Seigneur vers les quatre parties du monde; il en jettoit une poignée ſur le feu de l'autel, & le reſte étoit à lui. Après quoi chacun pouvoit mettre la faucille dans ſa moiſſon.

Lorſque la moiſſon du froment étoit achevée, c'eſt-à-dire, le jour de la Pentecôte, l'on offroit au Seigneur des Prémices d'une autre ſorte au nom de toute la nation, leſquelles conſiſtoient en deux pains de deux aſſarons, (a) c'eſt-à-dire, de trois pintes de farine chacun. Ces pains étoient de pâte levée. Joſephe ne met qu'un pain, & il dit qu'on le ſervoit aux Prêtres à ſouper le ſoir même avec les autres offrandes, & qu'il falloit les manger ce jour-là, ſans qu'il en reſtât rien pour le lendemain.

Outre ces Prémices, qui s'offroient au nom de toute la nation, chaque particulier étoit obligé d'apporter ſes Prémices au Temple du Seigneur. L'Écriture n'en preſcrit ni le tems, ni la quantité. Les Rabbins enſeignent qu'il falloit apporter au Temple au moins la ſoixantieme partie de la récolte & des fruits. Les plus généreux donnoient le quarantieme; les moins généreux, le cinquantieme; les autres, le ſoixantieme. Ils s'aſſembloient par troupes de vingt-quatre perſonnes, pour apporter en cérémonie leurs Prémices. Cette troupe étoit précédée d'un bœuf deſtiné pour le ſacrifice, portant une couronne d'olivier, & ayant les cornes dorées. Un joueur de flûte marchoit devant eux, juſqu'à Jéruſalem. Les Prémices étoient de froment, d'orge, de raiſins, de figues, d'abricots, d'olives & de dattes. Chacun portoit ſon panier. Les plus riches en avoient

(a) Levit. c. 23. v. 17.

d'or ; d'autres, d'argent. Les plus pauvres en avoient d'osier. Ils marchoient en pompe juſqu'au Temple, en chantant des cantiques. Lorſqu'ils approchoient de la ville ſainte, les habitans alloient au-devant d'eux, & les ſaluoient civilement.

Quand ils arrivoient à la montagne du Temple, chacun, même le Roi, s'il y étoit, prenoit ſon panier ſur ſon épaule, & le portoit juſqu'au parvis des Prêtres. Alors les Lévites entonnoient ces paroles : *Je vous louerai, Seigneur,* (a) *parce que vous m'avez élevé, &c.* Et celui qui apportoit les Prémices, diſoit : (b) *Je reconnois aujourd'hui publiquement devant le Seigneur votre Dieu que je ſuis entré dans la terre qu'il avoit promiſe avec ſerment à nos peres, de nous donner.* Alors, il mettoit le panier ſur ſa main, le Prêtre le ſoutenant par-deſſous, & il continuoit : *Lorſque le Syrien pourſuivoit mon pere, il deſcendit en Égypte ;* ou plutôt, *mon pere étoit un pauvre Arameen, qui deſcendit en Égypte, & y demeura comme étranger, ayant très-peu de perſonnes avec lui. Mais, il s'accrut depuis juſqu'à former un peuple grand & puiſſant, qui ſe multiplia juſqu'à l'infini. Cependant, les Egyptiens nous affligerent, & nous perſécuterent, nous accablant de charges inſupportables. Mais, nous criâmes au Seigneur, le Dieu de nos peres, qui nous exauça, & nous tira de l'Égypte, par ſa main toute puiſſante..... Il nous a fait entrer dans ce païs, & nous a donné cette terre, où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel. C'eſt pourquoi, j'offre maintenant les Prémices des fruits de la terre que le Seigneur m'a donnée.* Ayant dit ces mots, il mettoit ſon panier à côté de l'autel, il ſe proſternoit & s'en alloit.

Il y avoit encore une autre eſpece de Prémices qui ſe payoit au Seigneur. (c) Lorſqu'on avoit paîtri le pain dans chaque famille, on en mettoit à part une portion, qui ſe donnoit au Prêtre ou au Lévite qui demeuroit dans la ville. S'il ne s'y trouvoit ni Prêtre, ni Lévite, on la jettoit au four, & on la laiſſoit conſumer par le feu. La Loi n'avoit pas fixé la quantité de pain que l'on devoit offrir chaque fois ; mais, Saint Jérôme dit que la coutume & la tradition l'avoient déterminée entre la 40.e & la 60.e partie de ce que l'on paîtriſſoit. Philon parle de cette coutume comme d'une choſe uſitée parmi tous les Juifs. Léon de Modene dit qu'elle s'obſerve encore aujourd'hui. C'eſt un des trois préceptes qui regardent les femmes, parce que ce ſont elles ordinairement qui font le pain. Lorſqu'on a fait un morceau de pâte, gros de quarante œufs, on en prend une petite

(a) Pſalm. 29. v. 2.
(b) Deuteron. c. 26. v. 3. *& ſeq.*
(c) Numer. c. 15. v. 19, 20.

partie ; qu'on forme à la maniere d'un gâteau ; puis on la jette au feu, en disant ; *Soyez béni, Seigneur notre Dieu, Roi du monde, qui nous avez sanctifiés par vos préceptes, & qui nous avez commandé de séparer un gâteau de notre pâte.* Les Rabbins pensent qu'on n'est obligé de payer les Prémices que dans la Terre promise ; qu'on doit donner au moins la vingt-quatrieme partie de la masse qu'on a paîtrie, & que les boulangers n'en doivent que la quarante-huitieme.

Enfin, dans l'Écriture, (*a*) on donne souvent le nom de Prémices aux offrandes de dévotion que les Israëlites apportoient au Temple, pour y faire des repas de charité, auxquels ils invitoient leurs parens & leurs amis, & les Lévites qui étoient dans leurs villes. Les Prémices étoient avec les dixmes, le plus solide & le plus assuré revenu des Prêtres & des Lévites. On leur donnoit les Prémices de tous les fruits de la campagne, & de tous les animaux premiers-nés. Les enfans même, premiers-nés, étoient au Seigneur. (*b*) On les offroit dans son Temple, & on les rachetoit avec une certaine somme d'argent, qui étoit de cinq sicles, ou huit livres, deux sous, un denier.

Le mot latin *Primitiæ* se prend non-seulement à la lettre pour les Prémices des fruits de la terre, & les offrandes qu'on faisoit au Seigneur, mais aussi pour ce qu'il y a d'excellent en chaque chose. Par exemple, S. Paul dit (*c*) que les Chrétiens ont les Prémices du Saint-Esprit, c'est-à-dire, une plus grande abondance de l'esprit de Dieu, & des dons plus parfaits & plus excellens que n'en avoient eus les Juifs. Ailleurs, il dit (*d*) que Jesus-Christ est ressuscité des morts, comme les Prémices de ceux qui sont décédés. Jesus-Christ, ainsi qu'il est dit dans un autre endroit, (*e*) est le premier-né des morts, ou le premier-né des ressuscités. Le même S. Paul dit (*f*) que les Thessaloniciens sont comme des Prémices que Dieu a choisies pour les sauver. Il les a choisis par une distinction particuliere, comme on choisit les Prémices parmi ce qu'il y a de plus exquis dans les fruits, pour les offrir au Seigneur.

PREMNIS, *Premnis*, Πρέμνις, (*g*) ville d'Éthiopie, située sur le Nil, au-dessous de la grande Cataracte, étoit de la dépendance de la Reine de Candace. Quoiqu'elle fût naturellement bien fortifiée, Pétronius l'ayant attaquée, la prit du premier assaut. Mais, croyant devoir revenir sur ses pas, sans

(*a*) Deuter. c. 12. v. 6. & *seq.*
(*b*) Exod. c. 13. v. 2. & *seq.*
(*c*) Ad Roman. Epist. c. 8. v. 23.
(*d*) Ad Corinth. Epist. 1. c. 15. v. 20.
(*e*) Apoc. c. 1. v. 5.
(*f*) Ad Thessal. Epist. 2. c. 2. v. 13.
(*g*) Strab. pag. 820. Crév. Hist. Emp. T. 1. p. 50.

avancer plus loin dans le pays, il y laiſſa une garniſon de quatre cens hommes, & des proviſions pour deux ans. *Voyez* Primis.

PRÉNESTE, *Prænesle*, (*a*) Πραίνεστος, ville d'Italie, ſituée ſur les confins des Latins & des Eques. Elle quitta le parti des Latins pour prendre celui des Romains, l'an de Rome 255, & 497 avant Jeſus-Chriſt. La fidélité des Préneſtins fut conſtante pendant long-tems, puiſqu'elle dura pendant l'eſpace de cent dix-ſept ans. Ce fut alors, dit Tite-Live, que l'on commença pour la premiere fois à Rome à ſe défier de ce peuple, & on ne tarda pas à lui déclarer la guerre. Auſſitôt, les Préneſtins, s'étant joints aux Volſques, attaquerent & prirent de force la ville de Satricum, colonie Romaine, malgré la réſiſtance opiniâtre des habitans, qu'ils traiterent de la maniere du monde la plus indigne.

Ce qui rendit les Préneſtins ſi inſolens, c'eſt qu'ils étoient informés qu'à Rome on n'avoit point de troupes ſur pied; qu'il n'y avoit point de Général nommé pour commander, & que le Sénat & le peuple étoient en guerre l'un contre l'autre. Pour profiter d'une occaſion ſi favorable, ils marcherent en diligence du côté de Rome; & après avoir ravagé les campagnes, s'avancerent juſqu'à la porte Colline. L'allarme fut grande dans la ville. On cria aux armes, & tous les Citoyens renonçant à la ſédition, pour ſonger à leur ſalut, coururent aux portes ou ſur les murailles. On créa dictateur T. Quintius Cincinnatus. Pendant que ce Général étoit occupé à Rome à mettre l'armée en état d'agir, les ennemis allerent ſe camper aſſez près d'Allia. De-là, ravageant au loin la campagne, ils ſe vantoient entr'eux, « de s'être emparés d'un poſte qui » avoit déjà été funeſte aux Romains. Que s'ils oſoient s'y » préſenter, leur frayeur & » leur déroute ne ſeroient pas » moindres que celles qu'ils » avoient éprouvées dans la » guerre des Gaulois. Car, s'ils » avoient mis au nombre des » jours funebres celui où ce » malheur leur étoit arrivé, » s'ils redoutoient juſqu'au nom » d'Allia, quelle ſeroit donc » leur terreur, quand ils ſeroient campés ſur les bords » de ce fleuve même, le monument éternel d'une ſi horrible & ſi honteuſe défaite? » Qu'ils s'imagineroient encore » voir les figures énormes de » ces Barbares, & entendre le » ſon affreux de leur voix. »

(*a*) Tit. Liv. L. II. c. 19. L. VI. c. 21. *& ſeq.* L. VII. c. 12, 14. L. XXIII. c. 17. *& ſeq.* L. XLII. c. 1. Plin. T. I. pag. 155. Strab. p. 238, 239. Ptolem. L. III. c. 1. Plut. Tom. I. pag. 472. Appian. pag. 403. *& ſeq.* Virg. Æneid. L. VII. v. 678. *& ſeq.* Horat. L. III. Ode 4. v. 22, 23. Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 26. *& ſuiv.*

Malgré ces réflexions chimériques, dès qu'on en fut venu aux mains, les Prénestins ne purent soutenir l'attaque des cavaliers, ni celle des légions. Leurs rangs furent rompus du premier choc. Bientôt après, ils tournerent tout-à-fait le dos; & emportés par la crainte qui les aveugloit par de-là leur camp même, ils n'arrêterent leur fuite précipitée, que quand ils furent à la vue de Préneste. Là, s'étant rassemblés, ils se camperent dans un poste fortifié à la hâte, craignant que s'ils se renfermoient dans leurs murailles, on ne mît tout le païs à feu & à sang, & qu'on ne les y vînt aussi-tôt assiéger. Mais, dès que les Romains, après avoir pillé le camp d'Allia, se furent approchés de Préneste, les vaincus abandonnerent aussi ces nouveaux retranchemens, & se renfermerent dans leur ville, où ils ne se croyoient pas trop en sûreté. Les Prénestins, outre leur ville capitale, en avoient encore dans leur dépendance huit autres, que les vainqueurs assiégerent & prirent assez aisément les unes après les autres. Après ces expéditions, ils allerent se présenter devant Vélitres, dont ils se rendirent aussitôt maîtres. Enfin, ils marcherent contre Préneste la capitale du païs, & la principale place d'armes des ennemis, qui leur fut rendue par les habitans. T. Quintius Cincinnatus, après avoir gagné une bataille sur les ennemis, s'être emparé deux fois de leur camp, avoir pris neuf villes de force, & reçu Préneste à composition, rentra triomphant à Rome, & porta dans le Capitole la statue de Jupiter *Imperator*, qu'il avoit enlevée de Préneste. Elle fut placée entre la chapelle de Jupiter & celle de Minerve; & l'on mit au-dessous cette inscription, pour conserver la mémoire de ce Général : *Par la protection de Jupiter & des autres Dieux, le dictateur T. Quintius Cincinnatus a pris en neuf jours neuf villes, & Préneste qui fait la dixieme.*

Les Prénestins se révolterent plusieurs fois depuis cette époque. Enfin, l'an de Rome 417, & 335 avant Jesus-Christ, on leur ôta un partie de leurs terres, pour les punir non-seulement de leurs révoltes ordinaires, mais encore de ce qu'ils avoient autrefois uni leurs forces avec celles de la nation féroce des Gaulois, dans le dessein de détruire l'Empire Romain auquel ils étoient las d'être soumis.

Durant la seconde guerre Punique, ceux de Préneste n'avoient pas pu fournir leur contingent aux Romains pour un certain jour marqué, cinq cens des leurs n'étant pas sortis de leur païs assez tôt pour se trouver au rendez-vous. Ensuite, leur route les ayant conduits à Casilinum, où ils avoient trouvé quelques compagnies de Romains & de Latins, ils étoient tous partis en un seul corps pour aller joindre l'armée des Consuls. Mais,

ayant appris, chemin faiſant, ce qui s'étoit paſſé à Cannes, ils étoient retournés ſur leurs pas, & étoient rentrés dans cette place. Pendant le ſéjour qu'ils y firent, les Campaniens, à qui ils étoient ſuſpects, tâcherent ſouvent de les ſurprendre, & eux-mêmes dreſſerent ſouvent des embûches aux Campaniens; juſqu'à ce qu'enfin, ayant appris que ceux de Capouë s'étoient révoltés, & avoient reçu Annibal dans leur ville, ils tuerent pendant la nuit les habitans de Caſilinum, & s'emparerent de la partie de cette ville qui étoit en-deçà du fleuve. Dans la ſuite, le Sénat ordonna que ces ſoldats de Préneſte recevroient une double paie, & ſeroient exempts de ſervir pendant cinq ans. Pour récompenſer leur valeur, on voulut les faire Citoyens de Rome; mais, ils ne voulurent point abandonner leur patrie.

L'an de Rome 579, & 173 avant Jeſus-Chriſt, le conſul L. Poſtumius Albinus fut chargé d'aller dans la Campanie pour y fixer des bornes aux terres des particuliers. Ce Magiſtrat, indigné contre les Préneſtins de ce qu'un jour que n'étant point en charge, il étoit allé dans leur ville pour y offrir un ſacrifice dans le temple de la Fortune, ils ne lui avoient fait aucun honneur ni en public, ni en particulier, écrivit, avant que de partir de Rome, à leur premier Magiſtrat, pour lui ordonner de venir au-devant de lui, de lui préparer un hôtel dans la ville, & de l'y recevoir au nom de leur République, & de lui tenir des chevaux & autres bêtes de charge prêtes, afin qu'il pût s'en ſervir à ſon départ. C'eſt le premier des Magiſtrats Romains qui ait été à charge aux alliés; & c'étoit pour leur épargner ces ſortes de dépenſes & de corvées, que la République fourniſſoit à ſes Généraux les mulets, les tentes, les meubles, la vaiſſelle, & tous les autres uſtenſiles dont ils avoient beſoin pour faire la guerre. Le reſſentiment de L. Poſtumius Albinus, juſte à la vérité, mais peu ſéant dans un Magiſtrat, joint au ſilence trop modeſte ou trop timide des Préneſtins, laiſſa un exemple, qui, n'ayant point été condamné, donna aux Généraux une eſpece de droit d'impoſer aux alliés des fardeaux qui devinrent de jour en jour plus peſans.

Pendant la guerre civile de L. Sylla & de C. Marius, les troupes de ce dernier, ayant été un jour vaincues & pourſuivies vivement par celles de l'ennemi, ſe retirerent pour la plupart dans Préneſte. Comme la place étoit très-forte, il fallut l'aſſiéger dans les formes. Quand elle eut été priſe, L. Sylla ordonna à tous ceux qui étoient dedans, de ſe partager en trois bandes, Romains, Préneſtins & Samnites. Il dit aux Romains qu'ils avoient mérité la mort, mais qu'il vouloit bien leur faire grace en conſidération

tion de la commune patrie. A l'égard des Prénestins, il commença à examiner les différens cas où ils pouvoient être, pour régler sur ces différences sa condnite à leur égard. Puis, trouvant la discussion trop longue, & n'ayant pas le tems d'y vaquer, il ordonna qu'ils fussent tous massacrés avec les Samnites, auxquels il ne pardonnoit jamais. Il n'excepta qu'un seul Prénestin, qui étoit celui chez qui il logeoit. Mais, cet homme généreux, disant qu'il ne vouloit point être redevable de la vie au bourreau de ses concitoyens, se jetta au milieu d'eux, & fut égorgé. Le nombre de ceux qui périrent en cette occasion, se monta, selon Plutarque, à douze mille. Les femmes & les enfans furent seuls épargnés. La ville fut livrée au pillage, & le territoire confisqué au profit du peuple Romain.

La ville de Préneste, selon Pline, s'appella autrefois Stéphane, c'est-à-dire, couronne, & selon Strabon, Polystéphane, expression Grecque qui veut dire plusieurs couronnes. C'étoit, selon le même Strabon, une ville Grecque, qu'il place dans les montagnes, à cent stades de Tibur, & à deux cens de Rome. Elle étoit naturellement fortifiée. Ajoutez à cela qu'elle étoit environnée de plusieurs souterreins, dont les uns étoient employés à y conduire des eaux, & les autres servoient à des issues cachées, dans l'une desquelles périt le jeune Marius. Comme le bonheur des autres villes, dit Strabon, consiste en partie dans l'abondance de toutes choses, cette circonstance au contraire fut funeste aux Prénestins, à cause des séditions des Romains. Car, tous ceux, qui formoient quelque complot à Rome, se retiroient à Préneste, & quand on s'étoit rendu maître de ceux qui s'y étoient réfugiés, entre autres peines qu'on imposoit à la ville, on lui ôtoit son territoire, punissant ainsi les innocens pour les coupables.

Cette ville se nomme aujourd'hui Palestrine, dans la campagne de Rome. Du temple de la Fortune qui occupoit une grande partie de la montagne, il ne reste plus que le seul premier mur inférieur, sans lequel il y auroit long-tems qu'une partie de cette montagne seroit éboulée. Dans ce mur, il se voit encore deux rangs de niches, mais sans statues & sans inscriptions. L'autel étoit presque au haut de la montagne, n'y ayant au-dessus qu'un bois consacré, & au-dessus du bois un petit temple dédié à Hercule.

PRENESTINA [la Voie], *Prænestina Via*, (a) une des grandes routes d'Italie. Elle commençoit à Rome à la porte Esquiline, & passoit à Gabies

(a) Strab. pag. 237, 238.

& à Préneſte, d'où elle avoit pris ſon nom.

PRÉNESTINS, *Prænestini*, Πραινεστινοι, les habitans de Préneſte. *Voyez* Preneſte.

PRÉNOM, *Prænomen*. *Voyez* Nom.

PRÉSAGE, *Omen*, χηδὼν, φήμη. οἰωνὸς. σὐμπτωμα, σύμβολον (*a*) La paſſion que les hommes ont toujours eue de connoître l'avenir, que la Providence leur a ſagement caché, les a fait tomber en divers égaremens, qui découvrent bien la foibleſſe de leur eſprit. La plupart des anciens Philoſophes, reconnoiſſant une intelligence ſuprême, à qui tous les tems ſont préſens, mais ne pouvant ſe perſuader que la diſtance infinie qui l'élevoit au-deſſus des hommes, lui permit de s'abaiſſer juſqu'à eux, lui ſubordonnoient des Divinités éclairées immédiatement de ſes lumieres, qu'elles répandoient ſur des génies inférieurs placés au-deſſous d'elles dans tous les élémens. Ceux-ci, plus à portée d'entretenir commerce avec les hommes, ſe plaiſoient, diſoient-ils, à leur communiquer ce qu'ils ſçavoient de l'avenir, & à leur donner des preſſentimens de ce qui devoit leur arriver.

Le peuple ſuivoit à peu près les mêmes idées, ſi ce n'eſt que ne s'élevant qu'avec peine juſqu'à la connoiſſance d'un premier Être, il bornoit preſque toute ſa Religion au culte des Dieux appellés immortels, qu'il regardoit comme les auteurs des oracles, des ſorts, des auſpices, des prodiges, des ſonges & des préſages.

Dans l'idée générale du mot *préſage*, on comprend non-ſeulement l'attention particuliere que l'on donnoit aux paroles fortuites, ſoit qu'elles paruſſent venir des Dieux, ſoit qu'elles vinſſent des hommes, & qu'on regardoit comme des ſignes des évenemens futurs; mais, on y comprend encore les obſervations que l'on faiſoit ſur quelques actions humaines, ſur des rencontres inopinées, ſur certains noms, ſur certains accidens dont on tiroit des préjugés pour l'avenir.

Il eſt vraiſemblable que la ſcience des Préſages eſt auſſi ancienne que l'Idolâtrie, & que les premiers auteurs du culte des idoles ſont auſſi les auteurs de l'obſervation des préſages. Il eſt certain du moins, que les anciens habitans de la Paleſtine étoient infectés de cette ſuperſtition dès le tems de Moyſe, qui défend aux Iſraëlites de ſuivre l'exemple des nations dont ils alloient habiter le pays, qui écoutoient, diſoit-il, les augures & les devins. Une des principales cauſes de cette obſervation eſt la curioſité & l'inquiétude des hommes, lorſque dans certaines conjonctures difficiles & périlleuſes, leur prudence ſe trouvoit en défaut, &

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 54. & *ſuiv.*

qu'ils étoient obligés d'avoir recours à une intelligence ſupérieure, capable de fixer leur incertitude. C'eſt ainſi qu'Ulyſſe, dans Homere, ne ſçachant ſi les Dieux ſont ſatisfaits de tout ce qu'il a ſouffert dans ſes erreurs, & ſi c'eſt de leur conſentement qu'il eſt revenu dans ſa patrie, demande à Jupiter qu'il lui faſſe entendre la voix de quelque homme dans ſon Palais, & qu'au-dehors il daigne lui envoyer quelque prodige qui le raſſure. De pareils ſignes que le hazard a fait apparoître quelquefois comme à point nommé, lorſqu'on les attendoit, ont confirmé les hommes dans l'erreur, & les ont convaincus que les Dieux étoient attentifs à répondre à leurs conſultations. Les Égyptiens ont excellé parmi toutes les autres nations dans la ſcience des préſages; juſques-là même, qu'ils l'avoient réduite en art, & en avoient compoſé des regles ſur les obſervations qu'ils avoient recueillies. Il y a tout lieu de croire que les premieres colonies Égyptiennes porterent cet art dans la Grece, où il étoit fort en vogue, du tems de la guerre de Troie. Les Étruſques, ancien peuple de l'Italie, très-habiles dans les préſages comme dans toutes les autres eſpeces de divination, diſoient qu'un certain Tagès leur enſeigna le premier à expliquer les préſages. Les Romains avoient appris des Étruſques ce qu'ils en ſçavoient; & pendant pluſieurs ſiecles le Sénat de Rome envoya en Toſcane des jeunes gens des premieres familles, pour y étudier une ſcience qu'ils croyoient importante à la conſervation de l'Etat.

Ces préſages étoient de pluſieurs eſpeces, qu'on peut réduire à ſept principales; ſçavoir, 1°. Les paroles fortuites que les Grecs appelloient φήμην ou κληδόνα, & les Latins *omen* pour *orimen*, ſelon Feſtus. Ces paroles fortuites étoient appellées voix divines, lorſqu'on en ignoroit l'auteur. Telle fut la voix qui avertit les Romains de l'approche des Gaulois, & à qui l'on bâtit un temple ſous le nom d'*Aius Loquutius*. Ces mêmes paroles étoient appellées voix humaines, lorſqu'on en connoiſſoit l'auteur, & qu'elles n'étoient pas cenſées venir immédiatement des Dieux. Avant que de commencer une entrepriſe, on ſortoit de ſa maiſon pour recueillir les paroles de la premiere perſonne que l'on rencontroit, ou bien l'on envoyoit un eſclave écouter ce qui ſe diſoit dans la rue; & ſur des mots proférés à l'aventure, & qu'ils appliquoient à leurs deſſeins, ils prenoient quelquefois des réſolutions importantes.

2°. Les treſſaillemens de quelques parties du corps, principalement du cœur, des yeux & des ſourcils, les palpitations du cœur paſſoient pour un mauvais ſigne, & préſageoient particulierement, ſelon Mélampe, la trahiſon d'un ami. Le treſſaille-

ment de l'œil droit & des sourcils étoient au contraire un signe heureux. L'engourdissement du petit doigt, ou le tressaillement du pouce de la main gauche ne signifioit rien de favorable.

3°. Les tintemens d'oreilles & les bruits que l'on croyoit entendre. Les anciens disoient, quand l'oreille leur tintoit, comme on dit encore aujourd'hui, que quelqu'un parloit d'eux en leur absence.

4°. Les éternuemens. Ce présage étoit équivoque, & pouvoit être bon ou mauvais suivant les occasions. C'est pourquoi, l'on saluoit la personne qui éternuoit, & l'on faisoit des souhaits pour sa conservation, dont la formule étoit Ζεῦ σῶσον, & cela, afin de détourner ce qu'il pouvoit y avoir de fâcheux. Les éternuemens du matin, c'est-à-dire, depuis minuit jusqu'à midi, n'étoient pas réputés bons. Ils étoient meilleurs le reste du jour. Entre ceux de l'après-midi, on estimoit davantage ceux qui venoient du côté droit; mais, l'amour les rendoit toujours favorables aux amans, de quelque côté qu'ils vinssent, si l'on en croit Catulle.

5°. Les chûtes imprévues. Camille, après la prise de Veies, voyant la grande quantité de butin qu'on avoit faite, prie les Dieux de vouloir bien détourner par quelque légere disgrace l'envie que sa fortune, ou celle des Romains pourroit attirer. Il tombe en faisant cette priere, & cette chûte fut regardée dans la suite comme le présage de son exil, & de la prise de Rome par les Gaulois. Les statues des Dieux domestiques de Néron se trouverent renversées un premier jour de Janvier, & l'on en tira le présage de la mort prochaine de ce Prince. Si l'on heurtoit le pied contre le seuil de la porte en sortant, si l'on rompoit le cordon de ses souliers, ou qu'en se levant de son siege, l'on se sentît retenu par la robe, tout cela étoit pris à mauvais augure.

6°. La rencontre de certaines personnes & de certains animaux. Un Éthiopien, un Eunuque, un nain, un homme contrefait qu'ils trouvoient le matin au sortir de leur maison, les effrayoient & les faisoient rentrer. Il y avoit des animaux dont la rencontre étoit heureuse, par exemple, le lion, les fourmis, les abeilles. Il y en avoit dont la rencontre ne présageoit que du malheur, comme les serpens, les loups, les renards, les chiens, les chats, &c.

7°. Les noms. On employoit avec soin dans les cérémonies de la Religion, & dans les affaires publiques & particulieres, les noms dont la signification marquoit quelque chose d'agréable. On vouloit que les enfans qui aidoient dans les sacrifices, que les ministres qui faisoient la cérémonie de la dédicace d'un temple, que les soldats que l'on enrôloit les pre-

miers, euſſent des noms heureux. On déteſtoit au contraire les noms qui ſignifioient des choſes triſtes & déſagréables.

On peut joindre à tous ces préſages l'obſervation de la lumiere de la lampe, dont on tiroit des pronoſtics pour les changemens de tems, & même pour le ſuccès des entrepriſes. On peut y joindre auſſi l'uſage puérile de faire claquer des feuilles dans ſa main, ou de preſſer des pepins de pomme entre ſes doigts & de les faire ſauter au plancher, pour éprouver ſi l'on étoit aimé de ſa maîtreſſe.

Pour ce qui eſt des occaſions où l'on avoit recours aux préſages, il n'y avoit aucun tems où l'on crût pouvoir les négliger impunément; mais, on les obſervoit ſur-tout au commencement de tout ce qu'on faiſoit. C'eſt de-là qu'étoit venue la coutume pratiquée à Rome, de ne rien dire que d'agréable le premier jour de Janvier, de ſe faire les uns aux autres des ſouhaits obligeans, qu'on accompagnoit de petits préſens, ſurtout de miel & d'autres douceurs. Cette attention pour les préſages avoit lieu dans toutes les cérémonies de Religion, dans les actes publics, qui, pour cette raiſon, commençoient tous par ce préambule: *Quod Felix, fauſtum, fortunatumque ſit.* On avoit le même ſoin de les obſerver dans les actions particulieres, comme dans les matiages, à la naiſſance des enfans, dans les voyages, dans les repas, &c.

Mais, il ne ſuffiſoit pas d'obſerver ſimplement les préſages. Il falloit de plus les accepter, lorſqu'ils paroiſſoient favorables, afin qu'ils euſſent leur effet. Il falloit en remercier les Dieux qu'on en croyoit les auteurs, leur en demander l'accompliſſement, & même leur demander de nouveaux préſages qui confirmaſſent les premiers. Au contraire, ſi le préſage étoit fâcheux, on en rejettoit l'idée avec horreur, on prioit les Dieux d'en détourner les effets, lorſque ce préſage s'étoit préſenté fortuitement; car, s'ils l'avoient demandé, il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de ſe ſoumettre à la volonté des Dieux.

On remédioit aux préſages de bien des manieres. Une des plus ordinaires pour détourner l'effet d'un diſcours ou d'un objet déſagréable, étoit de cracher promptement, & l'on croyoit par cette action rejetter en quelque façon le venin que l'on avoit reſpiré. Quand on ne pouvoit éviter de ſe ſervir de certains mots de mauvais augure, on prenoit la précaution de renoncer par une déteſtation expreſſe à tout ce qu'ils pouvoient préſager de mauvais. L'expédient le plus ordinaire étoit d'adoucir les termes, en ſubſtituant des expreſſions qui préſentaſſent à l'eſprit des images moins triſtes & moins affreuſes. Ainſi, au lieu de dire qu'un homme étoit mort, on diſoit qu'il avoit vécu.

Ainſi, les Athéniens appelloient la priſon, la maiſon, οἰκήμα; le bourreau, l'homme public; les Furies, les Euménides, ou déeſſes pitoyables, & ainſi du reſte.

PRÉSIDES, *Præſidæ*, (*a*) peuple Indien, ſelon Juſtin. Les Préſides pourroient être les mêmes que les Pharraſiens dont parle Quinte-Curſe. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable, que ces deux auteurs nomment l'un les Préſides, & l'autre les Pharraſiens avec les Gangarides. *Voyez* Praſiens.

PRÉSIENS. *Voyez* Praſiens.

PRÉSIENS, *Præſii*, Πραίσιοι, peuple Crétois. *Voyez* Praſe.

PRESTES, *Præſti*, (*b*) peuple Indien, ſelon Quinte-Curſe. Les Preſtes avoient pour Roi Oxycanus, lorſqu'Alexandre le Grand entra dans les Indes.

PRÉSUS, *Præſus*. *Voyez* Praſe.

PRÉTEUR, *Prætor*, (*c*) Magiſtrat ſouverain de Rome, dont la principale fonction étoit de rendre la juſtice; c'eſt pour cela que ſur les médailles des Préteurs on voit ſouvent une balance.

Les loix ſeroient oiſives & ſans force, ſi on ne les tournoit à leur uſage, & ſi elles n'avoient, du conſentement des citoyens, un homme grave & puiſſant ſous la voix & l'autorité duquel elles ſe manifeſtaſſent; c'eſt la charge du Magiſtrat. Il eſt en quelque maniere la vie & la main des loix pour ranimer celles qui languiſſent, débrouiller celles qui ſont obſcures, étendre celles qui ſont trop reſſerrées.

Ce pouvoir, donné à certains hommes par le choix du peuple, des principaux de la nation, ou par l'ordre du Prince, produit promptement ce qui ne pourroit s'exécuter ſans beaucoup de peine, par les citoyens réunis enſemble. Ainſi, le peuple arme quelqu'un d'eux de la puiſſance de tous, afin de terminer les affaires par le miniſtere des loix; c'eſt ce qu'exécutoit chez les Romains un Magiſtrat duquel découloient la juriſdiction & le jugement des affaires. Ce Magiſtrat s'appelloit Préteur, dont auparavant toute la puiſſance appartenoit au Conſular.

Le nom général de Préteur convenoit à toutes les ſouveraines Magiſtratures, mais principalement au Conſulat, parce que le Conſul préſidoit à tous les jugemens en paix & en guerre; de-là vient que nous liſons dans Tite-Live, qu'il y avoit une loi ancienne par laquelle il étoit preſcrit au ſouverain Préteur, c'eſt-à-dire, à celui qui étoit Conſul ou Dictateur, de ficher le clou. Juſtinien nous apprend que le nom de Préteur déſignoit l'Empire, & que les anciens Généraux Romains avoient été appellés Préteurs.

Les Patriciens, dans leurs diſputes avec les Plébéiens, n'ayant pu empêcher que l'un

(*a*) Juſt. L. XII. c. 8. Quint. Curt. L. IX. c. 2.

(*b*) Quint. Curt. L. IX. c. 8.

(*c*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 66. *& ſuiv.*

des Conſuls ne fût tiré de l'ordre des Plébéiens, ſongerent à réparer en quelque maniere le partage de leur puiſſance. Ils prétexterent alors les trop grandes occupations des Conſuls, & repréſentant la multitude des affaires de la ville, qui ne pouvoient être expédiées par des Conſuls toujours occupés d'affaires militaires & d'expéditions longues & éloignées, obtinrent, l'an de Rome 386, qu'une partie de la puiſſance Conſulaire, c'eſt-à-dire, celle qui concernoit les affaires du barreau, ſeroient conférées à un Magiſtrat particulier choiſi dans le nombre des Sénateurs, & qui ſeroit appellé Préteur, par une dénomination commune, attachée à cette charge particuliere, cela fut exécuté; & Sp. Furius Camille fut le premier élu Préteur, l'an de Rome 387.

Ce Préteur fut fait dans les comices aſſemblés par centuries avec les mêmes cérémonies de Religion, c'eſt-à-dire, en prenant les mêmes auſpices que pour les Conſuls; auſſi, le Préteur eſt-il appellé quelquefois leur Collegue. On créa d'abord un ſeul Préteur; mais, l'an de Rome 510, l'abondance des affaires en fit nommer un ſecond pour rendre la juſtice entre les Citoyens & les étrangers; ce qui fit qu'on l'appella Préteur Étranger, *Peregrinus Prætor*. Celui qui ne jugeoit que des procès entre Citoyen & Citoyen, étoit appellé Préteur de la Ville, *Prætor Urbanus*; & ſa charge étoit plus honorable que celle de l'autre, elle lui étoit auſſi ſupérieure. On appelloit la juſtice qu'il rendoit, la juſtice d'honneur, *jus honorarium*.

L'an de Rome 526, lorſque la Sicile & la Sardaigne eurent été réduites en provinces Romaines, on créa deux Préteurs pour les gouverner au nom de la République. Et l'an 556, lorſqu'on eut ſubjugué les deux Eſpagnes, citérieure & ultérieure, on créa deux autres Préteurs pour régir ces deux provinces. Mais, en 561, il fut réglé par la loi Bébia, qui cependant ne fut pas long-tems obſervée, qu'on ne créeroit tous les deux ans que quatre Préteurs, dont deux demeureroient à la ville, ſçavoir l'*Urbanus* & le *Peregrinus*, & que les autres ſe rendroient auſſitôt dans les provinces qui leur ſeroient tombées en partage.

Vers l'an de Rome 605, ou peu de tems après, c'eſt-à-dire, en 607, lorſque l'Afrique, l'Achaïe, la Macédoine, furent devenues provinces Romaines, on établit ce qu'on appelloit *quæſtiones perpetuæ*, recherches perpétuelles, dont nous parlerons bientôt. Alors, il fut réglé que tous les Préteurs rendroient la juſtice à Rome, ſoit en public, ſoit en particulier, dans l'année de leur magiſtrature; & qu'à la fin de cette année, ils partiroient pour les provinces qui leur ſeroient échues. L. Cornélius Sylla, ayant augmenté les recherches perpétuelles, l'an

672, ajouta encore deux autres Préteurs; quelques-uns prétendent qu'il en augmenta le nombre jusqu'à dix. Quoi qu'il en soit, Jules César, l'an 707, créa dix Préteurs; il augmenta ensuite leur nombre jusqu'à quatorze, & ensuite jusqu'à seize, pour récompenser les coopérateurs de sa criminelle ambition. Mais, après sa mort, on réduisit le nombre à dix. Auguste créa encore dix autres Préteurs, & ils furent ensuite au nombre de seize, auxquels l'empereur Claude en ajouta deux, pour juger en dernier ressort des fidei-Commis jusqu'à une certaine somme limitée, à ce qu'il paroît. Quand la somme excédoit, on en appelloit au Consul. L'empereur Tite n'en retrancha qu'un, qui fut rétabli par Nerva, pour juger des affaires entre le fisc & les particuliers. Marc-Aurele Antonin institua un Préteur pour les affaires de tutele. Lorsque l'étendue de l'Empire eut été diminuée, le nombre des Préteurs le fut aussi; en sorte que sous les empereurs Valentinien & Marcien, il n'y en avoit que trois. Enfin, vers le tems de Justinien, la Préture fut entierement abolie.

Les marques de la dignité du Préteur étoient, 1°. six licteurs avec des faisceaux, au moins hors de la ville. Quelques-uns ne lui en donnerent que deux, c'est-à-dire, qu'au moins il en avoit toujours deux qui l'accompagnoient par-tout. 2°. Il portoit la robe Prétexte, qu'il prenoit comme les Consuls dans la capitale, le jour qu'il étoit installé, après avoir fait les vœux ordinaires dans le temple; 3°. il avoit la chaise Curule; 4°. il avoit un tribunal qui étoit un lieu élevé en forme d'un demi-cercle, sur lequel étoit placée la chaise Curule; car, les Magistrats & Juges inférieurs n'étoient assis que sur des bancs; 5°. il avoit la lance qui marquoit sa juridiction, & l'épée qui marquoit le droit de question.

Les fonctions du Préteur étoient, 1°. de donner des jeux, sur-tout les jeux du Cirque, tels que ceux qu'on appelloit les grands jeux Floraux, & autres; ce qui se faisoit avec beaucoup de pompe & de somptuosité. Il avoit pour cette raison une espece d'inspection sur les comédiens & autres gens de cette sorte, au moins du tems des Empereurs. 2°. Durant la vacance de la Censure, il avoit droit d'ordonner la réparation des édifices publics; mais il falloit y joindre un décret du Sénat. 3°. Dans l'absence des Consuls, il faisoit leurs fonctions; il assembloit le Sénat; il falloit cependant que ce fût pour quelque affaire nouvelle; il demandoit les avis des Sénateurs, tenoit les comices, & haranguoit le peuple. De sorte que lorsque le Consul étoit absent, il étoit véritablement le premier Magistrat de Rome. Il pouvoit empêcher tout Magistrat, excepté les Consuls, de tenir les comices & de haranguer. Cependant, il paroît que

quelques-unes de ces prérogatives ne concernoient que le Préteur de la ville.

La principale fonction du Préteur étoit ce qui regardoit ſa juriſdiction, comme s'exprime Cicéron. Cette juriſdiction étoit ſi étendue, & l'occupoit tellement, qu'il lui étoit impoſſible d'être hors de Rome plus de dix jours. Pour ſçavoir en quoi conſiſtoit cette juriſdiction, il eſt néceſſaire de dire ici quelque choſe de la forme des jugemens chez les Romains.

Tous les jugemens regardoient ou les affaires des particuliers, ou celles de l'État. A l'égard des premieres, qui étoient proprement l'objet de la juriſdiction de la Préture, c'étoient les deux Préteurs qui préſidoient; mais, pour ce qui eſt des affaires d'État, qu'on appelloit les recherches, *quæſtiones*, elles étoient d'abord dévolues au peuple, qui établiſſoit à cet effet des commiſſaires nommés *Quæſtores*, ou bien il créoit un Dictateur. Les procès des eſclaves & de la populace étoient jugés par les Triumvirs capitaux. Les Édiles jugeoient des affaires qui avoient rapport à l'exercice de leurs charges. Mais, l'abondance & la proſpérité ayant fait commettre dans Rome, comme il arrive ordinairement toutes ſortes de crimes, il fut réglé que les deux premiers Préteurs auroient toujours la même juriſdiction par rapport aux procès des particuliers, & que les quatre autres feroient les recherches que le Sénat auroit ordonnées ſuivant les conjonctures pour les crimes capitaux & d'État. Les recherches ou inquiſitions furent appellées *quæſtiones perpetuæ*, ſoit parce qu'elles avoient une forme preſcrite qui étoit certaine & invariable; en ſorte qu'elles n'avoient pas beſoin d'une nouvelle loi, comme autrefois; ſoit parce que les Préteurs faiſoient ces recherches perpétuellement & pendant toute l'année de leur exercice, & que le peuple, comme ci-devant, ne nommoit plus des Édiles pour faire ces ſortes d'informations.

L'objet des premieres recherches perpétuelles furent les concuſſions, les crimes d'ambition, ceux d'État & de péculat. L. Sylla y ajouta le crime de faux, ce qui renfermoit le crime de fabrication de fauſſe monnoie, le parricide, l'aſſaſſinat, l'empoiſonnement; on y ajouta encore comme une ſuite, la prévarication des Juges, & les violences publiques & particulieres. Cependant, le peuple, & même le Sénat, connoiſſoient quelquefois par extraordinaire, de ces crimes, & nommoient des Commiſſaires pour en informer, ainſi qu'il arriva dans le procès de Silanus, accuſé de concuſſion; dans l'affaire de Milon, touchant le meurtre de P. Clodius; & dans celle de ce P. Clodius même, qui avoit profané le culte de la bonne Déeſſe. On ordonnoit alors une information *de pol-*

luis ſacris, ſur-tout lorſqu'il s'agiſſoit d'une Veſtale accuſée d'avoir eu commerce avec un homme, & d'autres crimes ſemblables. A l'égard de l'aſſaſſinat, le peuple, comme nous avons dit, faiſoit le procès aux coupables dans les comices aſſemblés par centuries.

Lorſque le Sénat avoit ordonné les informations, les Préteurs tiroient entr'eux au ſort le procès qui devoit leur échoir, car, les comices ne fixoient point l'attribution des cauſes. Quelquefois, les deux Préteurs travailloient au même procès, ſur-tout quand il s'agiſſoit d'un grand nombre de complices. Quelquefois, un Préteur connoiſſoit de deux affaires. Le Préteur étranger connut pendant un certain tems du crime de concuſſion; & même le Préteur de la ville, par un décret du Sénat, informoit ſur les affaires d'État. Cependant, cela eſt douteux; car, Verrès contrevint aux loix, lorſque dans ſa Préture, il voulut juger d'un crime d'État. Enfin, on vit quelquefois les deux Préteurs joints enſemble pour juger de la même affaire.

Nous avons dit que le Préteur de la ville étoit d'un rang fort au-deſſus de l'autre; on l'appelloit même *Honoré* par excellence; il étoit regardé comme le conſervateur du droit des Romains; & c'étoit ſur ſes ordonnances que le Préteur étranger, c'eſt-à-dire, le ſecond Préteur [Sigonius cependant en doute], & les Préteurs des provinces formoient les leurs. De-là vient qu'on l'appelloit auſſi le grand Préteur, *Prætor maximus*. Au commencement de ſa Magiſtrature, il publioit un édit concernant la formule ou la méthode ſuivant laquelle il rendroit durant l'année la juſtice, touchant les affaires de ſon reſſort. Les Préteurs avoient introduit cet uſage pour avoir lieu d'interpréter à leur gré & de corriger le droit civil, dans les choſes qui concernoient les particuliers. Le Préteur ne manquoit jamais tous les ans de renouveller cet édit, lorſqu'il entroit en charge; & c'eſt ce que Cicéron appelle la Loi annuelle, *Lex annua*; auſſi, les actions Prétoriennes, c'eſt-à-dire, les procédures faites ſous un Préteur, ne ſubſiſtoient ordinairement que durant l'année de ſon exercice. Mais, les Préteurs, étant ſouvent guidés dans leurs jugemens par l'ambition & la faveur, & jugeant peu conformément à leurs propres édits, C. Cornélius, tribun du peuple, l'an 686, porta une loi appellée la loi Cornélia, par laquelle on obligea les Préteurs de ſuivre exactement leurs édits dans leurs jugemens. Sous l'empereur Adrien, & par ſon ordre, Salvius Julianus, byſayeul de l'empereur Julien, & grand juriſconſulte, recueillit tous les édits des Préteurs en un volume, & les mit en ordre; ce qui a été appellé depuis *edictum per-*

petuum, *& jus honorarium.*

Le Préteur avoit coutume d'exprimer toute l'étendue de ſa juriſdiction par ces trois mots: *do*, *dico* & *abdico*. Le premier ſignifioit qu'il avoit le pouvoir de donner des Juges, de donner la poſſeſſion des biens, d'accorder la revendication, &c.; le ſecond, qu'il avoit droit de prononcer ſouverainement ſur toutes les affaires des particuliers; le troiſieme, de faire exécuter tous ſes jugemens.

Il donnoit audience aux parties, ſoit aſſis ſur ſon tribunal, ſoit debout, *de plano*. Il jugeoit tantôt *per decretum*, & tantôt *per libellum* dans les affaires peu importantes. Au reſte, il ne donnoit audience que dans les jours appellés *Faſti*, *à Fando*, parce qu'il n'y avoit que ces jours-là que le Préteur pouvoit prononcer les trois mots marqués ci-deſſus.

Voilà les uſages que l'on ſuivit tant que la République fut libre. Mais, ſous les derniers Empereurs, les Préteurs ſe virent dépouillés de toutes leurs anciennes fonctions, & réduits à l'intendance des ſpectacles; ce qui fait que Boëce, parlant des Préteurs de ſon tems, appelle la Préture un vain nom, & une charge inutile. En effet, les Préfets du Prétoire, qui étoient des Officiers de l'Empereur, avoient uſurpé toutes les fonctions des Préteurs de ville, parce que le pouvoir du peuple étoit paſſé entierement aux Empereurs.

Le nom de Préteur vient du Latin *prætendere*, c'eſt-à-dire, marcher devant, à cauſe de la ſupériorité de ſa juriſdiction.

PRÉTEUR [le grand], *Prætor major*, ou *maximus*. *Voyez* ci-deſſus Préteur.

PRÉTEXTE [Robe]. *Voyez* Robe.

PRÉTIUS, *Pretius*, (*a*) nom d'un lac d'Italie, dans lequel il y avoit une iſle qui appartenoit à T. Pacavius. *Voyez* Pacavius [T.].

PRÉTIUS [L.], *L. Pretius*, (*b*) illuſtre chevalier Romain, qui négocioit à Panorme en Sicile, du tems de C. Verrès.

PRÉTOIRE, *Prætorium*, nom que l'on donnoit chez les Romains au lieu, au palais, où demeuroit le Préteur de la province, & où les Magiſtrats rendoient la juſtice au peuple.

Il y avoit un Prétoire dans toutes les villes de l'Empire Romain. L'Écriture fait mention de celui de Jéruſalem ſous le nom de Salle de jugement. On voit les reſtes d'un Prétoire à Nîmes en Languedoc.

Prétoire étoit auſſi la tente ou le pavillon du Général de l'armée Romaine, où ſe tenoit le conſeil de guerre.

Du tems d'Auguſte, la tente de l'Empereur dans le camp s'appelloit *Prætorium Auguſtale*.

(*a*) Cicer. Orat. pro T. Ann. Milon. c. 55.

(*b*) Cicer. in Verr. L. VII. c. 126. *& ſeq.*

Prétoire étoit auſſi une place à Rome où les gardes Prétoriennes étoient logées. On croit que le Prétoire étoit proprement le tribunal du Préfet du Prétoire, ou une ſalle d'audience deſtinée à rendre la juſtice dans le Palais des Empereurs. On appuie cette opinion ſur l'Épître de S. Paul aux Philippiens, & on croit que le lieu appellé Prétoire, a donné le nom aux gardes Prétoriennes, parce qu'elles s'y raſſembloient pour la garde & la ſûreté des Empereurs. D'autres croient que le Prétoire n'étoit ni un tribunal, ni une ſalle de juſtice, mais ſeulement la maiſon de la garde Impériale.

Périzonius a fait une diſſertation, pour prouver que le Prétoire n'étoit pas une cour de juſtice au tems de Saint Paul, mais ſeulement le camp ou la place où les ſoldats étoient logés; & il ajoute que le nom de Prétoire n'a été donné aux lieux où la juſtice ſe rendoit, que longtems après, quand l'office de Préfet du Prétoire fut changé en charge civile.

PRÊTRE, *Sacerdos*, miniſtre de la Religion. Ce mot vient du Grec Πρεσβύτερος, *Antiquior*, *Senior*, un ancien, un vieillard.

Au commencement, les premiers nés des maiſons, les peres de famille, les Princes & les Rois étoient des Prêtres nés dans leurs villes & dans leurs maiſons. Ils offroient eux-mêmes leurs ſacrifices par-tout où ils ſe trouvoient; mais, depuis l'érection du Tabernacle, qui fut le premier temple de Dieu parmi les Hébreux, la famille d'Aaron fut nommée pour exercer excluſivement les fonctions du Sacerdoce, & pour offrir les ſacrifices.

La conſécration d'Aaron & de ſes fils, ſe fit par Moïſe dans le déſert, avec une grande ſolemnité. La fonction qui leur fut Preſcrite, à eux & à leurs ſucceſſeurs, étoit de faire ſeuls les ſacrifices, d'entretenir les lampes & le feu qui devoit toujours brûler ſur l'autel, de compoſer des parfums, de démonter le Tabernacle quand le peuple avoit ordre de camper, & de le dreſſer, quand on étoit arrivé au lieu du campement.

Outre le ſervice du Tabernacle, dans lequel les ſeuls Sacrificateurs avoient le privilege d'entrer juſqu'au Sanctuaire; ils étoient chargés d'étudier la loi, de l'expliquer au peuple, de juger de la lepre, des cauſes de divorce, & de tout ce qui étoit pur & impur. Ils portoient à la guerre l'Arche d'alliance, ſonnoient des trompettes, exhortoient les troupes à bien faire dans le combat. De plus, afin de relever l'éclat du miniſtere Sacerdotal aux yeux des foibles mêmes, Moïſe ordonna de n'admettre dans cet ordre aucun homme en qui il ſe trouveroit quelque difformité du corps ou quelque infirmité perſévérante. D'un autre côté, pour qu'ils ne fuſſent point diſtraits des devoirs de leur miniſtere par les

embarras du ménage, la loi pourvut à leur entretien. Ils vivoient, ainſi que les Lévites, des dixmes, des prémices, des offrandes qu'on préſentoit au temple, & de certaines parts des victimes. On leur donna un logement fixe dans quarante-huit villes, & dans l'étendue de mille coudées au-delà de ces villes; enfin, ils avoient à leur tête un chef nommé le Grand-Prêtre, en qui réſidoit le principal honneur de la ſacrificature.

PRÊTRE [LE GRAND] DES JUIFS, étoit parmi cette nation le chef des Prêtres, ou le ſouverain Sacrificateur. C'étoit la dignité la plus éminente du Sacerdoce. Il n'y avoit que lui qui pût entrer dans le Saint des Saints. Cependant, il n'y pouvoit entrer qu'un ſeul jour de l'année, qui étoit le jour de l'expiation ſolemnelle. Du reſte, la loi de Moïſe n'oublia rien juſques dans les vêtemens, pour lui procurer le plus grand reſpect de la nation. Outre ſa robe de fin lin, la ceinture & le bonnet de lin, qui étoient les habits ordinaires des autres Prêtres, celui-ci portoit une robe de couleur d'hyacinthe, au bas de laquelle pendoient de petites ſonnettes d'or, entremêlées de grenades; & par-deſſus cette robe un vêtement court & ſans manches, appellé éphod, enrichi de pierres précieuſes enchaſſées dans de l'or. Sur ſes épaules, il y avoit d'autres pierres précieuſes, où étoient gravés les noms des douze tribus d'Iſraël. Sur ſa poitrine étoit le rational avec ces mots *urim & thummim*, qui veulent dire, à ce qu'on croit, lumiere & perfection. Sa tiarre, dont on ignore la forme, étoit auſſi plus ornée & plus précieuſe que celle des autres Prêtres; ce qui la diſtinguoit principalement, étoit une lame d'or, ſur laquelle on liſoit ces mots gravés, *la ſainteté eſt au Seigneur.*

La liſte des Grands Prêtres juſqu'à la captivité, eſt énoncée dans le premier livre des Paralipomenes; & ceux qui l'ont été depuis le retour de la captivité juſqu'à Alexandre le Grand, ſont nommés dans le ſecond livre d'Eſdras. Joſephe de ſon côté a donné la liſte des Grands Prêtres des Hébreux, depuis Alexandre juſqu'à Jeſus-Chriſt; mais, ſa liſte n'eſt pas conforme à celle de l'Écriture, & cette derniere même n'eſt pas facile à arranger. Quoi qu'il en ſoit, ſuivant l'Hiſtorien prophane, le nombre total des Grands Prêtres monte à quatre-vingt-un; ſçavoir, vingt-huit depuis Aaron juſqu'à Joſué, qui revint de la captivité; & cinquante-trois depuis Joſué juſqu'à Phanias, établi l'a 7°. de l'Ere Vulgaire, qui eſt l'année de la ruine du temple de Jéruſalem par les Romains, & de l'abolition du ſacerdoce.

Il ne faut pas croire cependant que cette charge de ſouverain Sacrificateur ait toujours ſubſiſté avec le même éclat, ni telle qu'elle avoit été établie,

nous voulons dire héréditairement & à vie ; car, dans les derniers tems, ce n'étoit plus qu'une charge annuelle déouée de conſidération. Les Gouverneurs Romains créoient, dépoſoient à leur gré les Grands Prêtres, & vendoient cette dignité au plus offrant. Valérius Gracchus ſeul en dépoſa & en inveſtit pluſieurs, comme Joſephe le reconnoît lui-même dans ſes Antiquités Judaïques. Hérode avoit montré l'exemple.

PRÊTRE DES ROMAINS. Les Prêtres à Rome n'étoient pas d'un ordre différent des Citoyens. On les choiſiſſoit indifféremment pour adminiſtrer les affaires civiles & celles de la Religion. Il y avoit bien de la prudence dans cette conduite ; elle obvioit à beaucoup de troubles qui auroient pu naître ſous prétexte de Religion. Les Prêtres des Dieux, même de ceux d'un ordre inférieur, étoient pour l'ordinaire élus d'entre les plus diſtingués, par leurs emplois & leurs dignités. On accordoit quelquefois cet honneur à des jeunes gens d'illuſtre famille, dès qu'ils avoient pris la robe virile.

Il faut diſtinguer les Prêtres Romains en deux claſſes. Les uns n'étoient attachés à aucun Dieu en particulier, mais ils étoient pour offrir des ſacrifices à tous les Dieux ; tels étoient les Pontifes, les Augures, les Quindécemvirs, qu'on nommoit *Sacris Faciundis*, les Auſpices, ceux qu'on appelloit *Fratres Arvales*, les Curions, les Septemvirs, nommés *Epulones*, les Féclaux, d'autres à qui on donnoit le nom de *Sodales Titienſes*, & le Roi des ſacrifices, appellé *Rex ſacrificulus*. Les autres Prêtres avoient chacun leurs Divinités particulieres ; ceux-là étoient les Flamines, les Saliens, ceux qui étoient appellés *Luperci*, *Pinarii*, *Potitii*, pour Hercule ; d'autres nommés auſſi *Galli*, pour la déeſſe Cybele, & enfin les Veſtales.

Les Prêtres avoient des Miniſtres pour les ſervir dans les ſacrifices. En voici une énumération laconique. Ceux & celles qu'on appelloit *Camilli* & *Camillæ*, étoient de jeunes garçons & de jeunes filles libres qui ſervoient dans les cérémonies religieuſes. Romulus en étoit l'inſtituteur ; & les Prêtres qui n'avoient point d'enfans étoient obligés d'en prendre. Les jeunes garçons devoient ſervir juſqu'à l'âge de puberté, & les filles juſqu'à ce qu'elles ſe matiaſſent. Ceux & celles qu'on nommoient *Flaminii* & *Flaminiæ*, ſervoient le Flamine de Jupiter. Ces jeunes gens devoient avoir pere & mere. Les Quindécemvirs avoient auſſi des Miniſtres qui leur ſervoient de ſecrétaires.

Les miniſtres, appellés *Æditui* ou *Æditumi*, étoient ceux qui avoient ſoin de tenir les temples en bon état, ce qu'ils appelloient *Sacra tecta ſervare*. Les joueurs de flûte étoient auſſi d'un

grand uſage chez les Romains, dans les ſacrifices, les jeux, les funérailles; ils couroient maſqués aux ides de Juin. On ſe ſervoit encore dans les ſacrifices, de gens qui ſonnoient de la trompette; ils purifioient leurs inſtrumens deux fois l'année. Le jour de cette cérémonie ſe nommoit *Tubiluſtria*.

Les miniſtres, qu'on nommoit *Popæ* & *Victimarii*, étoient chargés de lier les victimes. Ils ſe couronnoient de laurier, ſe mettoient à demi-nus, & en cet état conduiſoient les victimes à l'autel, apprêtoient les couteaux, l'eau, & les choſes néceſſaires pour les ſacrifices, frappoient les victimes & les égorgeoient.

Il y en avoit d'autres qui s'appelloient *Fictores*, parce qu'ils repréſentoient les victimes avec du pain & de la cire; car, les ſacrifices en apparence paſſoient pour de vrais ſacrifices.

Il y avoit outre cela les Miniſtres du Flamine de Jupiter, qui ſe nommoient *Præclamitores*, les licteurs des Veſtales, les Scribes des Pontifes & des Quindécemvirs, les aides des Aruſpices; ajoutez-leur ceux qui avoient ſoin des poulets, *pullarii*; enfin, les Prêtres avoient des Hérauts qu'on nommoit *Kalatores*.

Les femmes, appellées *Præficæ*, étoient celles qu'on louoit dans les funérailles pour pleurer & pour chanter les louanges du mort. Les Déſignateurs, *Deſignatores*, étoient ceux qui arrangeoient la place; les licteurs les aidoient auſſi dans cet arrangement. Les gens, qui avoient ſoin de tranſporter le ſoir les cadavres des pauvres, ſe nommoient *Veſpæ* ou *Veſpillones*; on les mettoit au nombre de ceux qui ſervoient dans les ſacrifices, parce que les manes avoient auſſi leurs ſacrifices particuliers, dont ces derniers étoient les Miniſtres.

PRÉTUTIENS, *Prætutii*, peuple d'Italie. *Voyez* Prætutiana Regio.

PREXASPE, *Prexaſpes*, (*a*) Πρηξάσπης, l'un des principaux Officiers de Cambyſe, roi de Perſe, & l'homme de confiance de ce prince. Cambyſe, voulant faire périr Smerdis, ſon frere, chargea Prexaſpe de le tuer, & Prexaſpe exécuta fidelement les ordres du Roi ſon maître.

Un jour, Cambyſe, voulant ſçavoir ce que les Perſes penſoient & diſoient de lui, s'adreſſa à Prexaſpe, qui lui repondit avec franchiſe, que l'on faiſoit de lui le plus grand éloge, & qu'on diſoit ſeulement qu'il étoit un peu trop ſujet au vin. « Quoi donc, répliqua » Cambyſe en colere? Eſt ce » que les Perſes prétendent que » le vin me fait perdre la raiſon? Je vais vous apprendre » tout à l'heure s'ils diſent vrai. » Car, ajouta-t-il, ſi je tire » droit une fleche dans le cœur » de votre fils que vous voyez » ſur ce perron, ce ſera une

(*a*) Herod. L. III. c. 30. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 493. *& ſuiv.*

» preuve que les Perſes n'ont » pas raiſon de parler de la » ſorte. Si au contraire je man- » que mon coup, il faudra » croire ce qu'ils diſent, & que » je ſuis un ivrogne. » En même tems, il banda ſon arc, tira contre cet enfant, & quand il l'eut frappé, il commanda qu'on l'ouvrît, & la fleche s'étant trouvée dans le cœur, il ſe tourna tout joyeux, & en riant vers le pere de cet enfant, & lui parla ainſi. « Enfin, Prexaſpe, » tu as une preuve certaine » que je ne ſuis pas un ivrogne. » & que les Perſes ſont des » inſenſés. Dis-moi maintenant » ſi tu as connu quelqu'un qui » tirât plus droit que moi. » Prexaſpe, ayant reconnu qu'il avoit affaire à un furieux, & qu'il devoit craindre pour lui les tranſports de cet inſenſé : « Non, non, dit-il, je ne pen- » ſe pas que les Dieux même » puiſſent montrer tant d'adreſ- » ſe, ni tirer ſi juſte. »

Après la mort de Cambyſe, arrivée l'an 522 avant J. C., Prexaſpe, voyant le mage Smerdis ſur le Trône, nia fortement qu'il eût tué le frere du Roi, pour ſe mettre à couvert de la vengeance du peuple qui aimoit ce prince, & de la violence des Mages qui ſoutenoient que Smerdis, frere de Cambyſe, vivoit encore. Il promit même à ces Mages de monter ſur une tour qui étoit ſur la place publique, & de déclarer à haute voix aux Perſes qui y ſeroient aſſemblés, que Smerdis, frere du Roi, & fils de Cyrus, étoit vivant & poſſédoit le Royaume. Mais, il fit le contraire, & proteſta publiquement qu'il avoit exécuté le commandement que Cambyſe lui avoit fait de tuer Smerdis ſon frere ; que celui qui regnoit étoit un Mage qui uſurpoit la couronne. Enſuite, il ſe précipita du haut de la tour.

PREXASPE, *Prexaſpes*, (*a*) Πρηξάσπης, fils d'Aſpathine, étoit un des quatre Généraux qui commandoient l'armée navale de Xerxès dans l'expédition de ce prince contre la Grece.

PRIAM, *Priamus*, Πρίαμος, (*b*) fils de Laomédon, étoit le plus grand Prince qui eût regné en Aſie. Laomédon avoit promis Héſione ſa fille & des chevaux à Hercule, pour récompenſe d'un ſervice ſignalé qu'il lui avoit rendu. Hercule, ayant envoyé deux députés demander la Princeſſe & les chevaux, Laomédon les fit mettre en priſon, & dreſſa des embûches aux autres compagnons d'Hercule, c'eſt-à-dire, aux Argonautes. Tous ces enfans étoient là-deſſus d'accord avec lui. Il n'y eut que le ſeul Priam qui voulut

(*a*) Herod. L. VII. c. 97.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 175, 176, 192. Pauſ. pag. 129, 248, 639, 661. Virg. Æneid. L. I. v. 462. *& ſeq.* L. II. v. 22, 56, 146. *& ſeq.* L. III. *& ſeq. Lib.* Homer Iliad. L. II, *& ſeq. Lib.* Ovid. L. XI. c. 20. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 52, 239. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. II. pag. 18, 19. Tom. VI. p. 456, 457. T. VII. p. 72.

qu'on

qu'on tînt la parole qu'on avoit donnée à ces étrangers, & qu'on leur livrât sa sœur & les chevaux qu'ils demandoient. Mais, voyant qu'on ne l'écoutoit pas, il porta dans la prison deux épées, & les donna aux deux députés. Il crut devoir leur découvrir l'intention de son pere, ce qui fut la cause de leur salut. Car, ayant tué les Geoliers, ils s'enfuirent vers la mer, où ils apprirent à leurs compagnons ce qui leur étoit arrivé. Ceux-ci se tinrent prêts au combat, & ils allerent même au devant d'une troupe de Troyens armés qui accompagnoient le Roi. Le combat fut sanglant. Tous les Argonautes s'y signalerent; mais, on dit qu'Hercule donna l'exemple d'une valeur encore plus grande & ce fut lui qui tua Laomédon. Ayant ensuite pris la ville d'emblée, il punit tous ceux qui avoient applaudi à l'infidélité du Roi, donna le Royaume à Priam pour prix de son équité, & lia amitié avec ce Prince. D'autres disent que Priam fut emmené en Grece avec sa sœur Hésione par Hercule, mais qu'il fut racheté dans la suite, & que c'est de-là qu'on lui donna le nom de Priam, du Grec πριαμαι, *redimo*, je rachete. On dit qu'il s'appelloit auparavant Podarce.

Ce Prince rebâtit Troie, qu'Hercule avoit ruinée, & étendit les limites de son Royaume, qui devint très-florissant. Pâris, un de ses enfans, ayant enlevé Hélene, les Grecs allerent assiéger les Troyens dans leur ville, qu'ils prirent & détruisirent entierement, suivant l'opinion la plus généralement reçue. La nombreuse famille de Priam périt avec ce Prince infortuné, & tous ses enfans eurent un sort funeste. Priam fut tué par Pyrrhus, au milieu de ses Dieux; & il ne lui servit de rien d'embrasser l'autel de Jupiter Ercéus; le fils d'Achille l'en arracha, à la vue même de sa femme, & lui passa son épée au milieu du corps. Pausanias dit que suivant le poëte Leschée, Priam ne fut pas tué devant l'autel de Jupiter Ercéus, mais qu'il en fut seulement arraché par force; & que s'étant traîné ensuite jusques devant la porte de son palais, il y rencontra Pyrrhus qui n'eut pas de peine à lui ôter le peu de vie que la vieillesse & ses infortunes lui avoient laissée.

On sçait que ce Roi infortuné avoit eu plusieurs enfans de ses femmes & de ses maîtresses. D'Hécube, sa seconde femme, il eut neuf fils, Hector, Pâris, Déïphobe, Hélénus, Polités, Antiphus, Hipponoüs, Polydore & Troïle, & quatre filles, Créuse, femme d'Énée, Laodice, Polyxene & Cassandre.

Dans l'Iliade, Priam est un prince équitable & plein de raison. Ses ennemis mêmes lui rendent ce témoignage. Ses enfans, Pâris & Hector, proposent aux Grecs un accommodement. Ménélaüs refuse de trai-

ter avec les deux jeunes Princes. « Faites venir, dit-il, » Priam lui-même pour assurer » la foi des traités. . . . . Les » jeunes gens ont un esprit » léger, dont l'instabilité ne » peut jamais être fixée. Au » contraire, qu'un vieillard in- » terpose sa médiation, il porte » ses regards de tous côtés, » & regle toutes choses à l'a- » vantage des deux partis. » L'éloge de la vieillesse se trouve ici joint avec celui de Priam.

Le caractere de ce Prince n'est pas seulement la sagesse & l'équité. Ce qu'il dit à Hélene sur la tour, où il est assis avec les vieux Magistrats du Sénat Troyen, marque une politesse, une bonté, & une douceur extrêmes. Hélene s'approche avec une crainte & une honte mêlées de respect. « Avancez, lui dit » Priam, avancez, ma chere » fille; venez vous asseoir de- » vant moi. Ce n'est pas vous » qui êtes la cause de mes maux, » C'est aux Dieux que je m'en » prends. Ce sont les Dieux qui » m'ont suscité de la part des » Grecs cette guerre funeste, » qui nous a coûté tant de » larmes. »

Priam est un homme juste & éclairé; mais, il est pere. Cet homme si sage n'a pas la force de résister aux volontés d'un fils insensé. Il peche par une trop grande indulgence, & par un excès de tendresse paternelle.

Si, dans le dernier livre de l'Iliade, il paroît de mauvaise humeur contre ses enfans, ce n'est pas la vieillesse, c'est l'adversité qui produit en lui cette bizarrerie. Après s'être vu le plus riche, le plus puissant, le plus redoutable des Rois de l'Asie, il devient à la fin le plus infortuné de tous les hommes. Il perd en moins de huit jours, outre l'élite de ses troupes, un grand nombre d'enfans vertueux. Il perd le plus brave de tous, sa gloire, son appui, son cher Hector. Ce dernier coup l'accable, & le change tellement, qu'il n'est plus reconnoissable. Il devient impatient & farouche. Il gronde, il menace. Personne n'ose approcher de lui. Ses enfans tremblent. Il leur commande le bâton à la main, leur fait mille reproches qu'ils ne paroissent pas avoir mérités. Terrible effet de la mauvaise fortune.

PRIAM, *Priamus*, Πριαμος, (*a*) fils de Polite, & petit-fils du précédent, fut un des compagnons d'Énée. Il est représenté, dans l'Énéïde, montant un cheval de Thrace, tigré, d'une belle encolure, ayant des marques blanches aux pieds de devant, & une étoile au front. Ce Prince commandoit une brigade de douze cavaliers.

PRIAMEIA, (*b*) c'est-à-dire, ce qui appartient à Priam. Les Poëtes sur-tout nomment ainsi tout ce qui regarde ce Prince,

(*a*) Virg. Æneid. L. V. v. 560. *& seq.*

(*b*) Virg. Æneid. L. II. v. 403. L. III. v. 321. L. VII. v. 252.

Digitized by Google

comme ſes filles, ſes armes, &c.

PRIAMI PERGAMUM, (*a*) Τὸ Πριάμου Πέργαμον, expreſſion par laquelle Hérodote déſigne la ville de Troie.

PRIAMIDÈS, *Priamides*, (*b*) c'eſt-à-dire, fils de Priam. Les enfans de ce Prince ſont ainſi nommés dans les Poëtes.

PRIAPATIUS, *Priapatius*, (*c*) fils d'Arſace II, ſuccéda à ſon pere au royaume des Parthes, & mourut après un regne de quinze ans, laiſſant deux fils, Mithridate & Phraate. Ce dernier fut ſon ſucceſſeur.

PRIAPE, *Priapus*, Πρίαπος, (*d*) dieu des Grecs & des Romains. Il y a apparence qu'il ne fut connu qu'aſſez tard chez ces deux peuples, puiſque Héſiode & Homere n'en parlent point.

Quoiqu'on ne convienne pas unanimement ſur le pere & la mere de Priape, puiſque quelques Anciens aſſurent qu'il étoit fils d'une nymphe nommée Naiade, ou, ſelon d'autres, Chione, le grand nombre des Auteurs s'accorde aſſez à dire qu'il étoit fils de Bacchus & de Vénus; & on explique cette naiſſance d'une maniere aſſez vraiſemblable, en diſant que ceux qui ſont pris de vin, ſont naturellement portés aux plaiſirs de Vénus. « Quelques-uns cependant, dit Diodore de Sicile, ſoutiennent » que le nom de Priape n'a été » inventé que pour déſigner » honnêtement les parties de » l'homme. Il y en a même qui » croient qu'on leur a déféré les » honneurs divins, parce qu'elles ſont le principe de la géné» ration & de la propagation » éternelle du genre humain. » Quoi qu'il en ſoit, Junon, Jalouſe de Vénus, fit tant par ſes enchantemens, qu'elle rendit monſtrueux & tout contrefait le fils qu'elle portoit dans ſon ſein. Ainſi Vénus, l'ayant mis au monde, l'éloigna de ſa préſence & le fit élever à Lampſaque, d'où ce Dieu a toujours porté depuis le ſurnom de *Lampſacenus*. Devenu dans la ſuite la terreur des maris, il fut chaſſé de cette ville; mais, les habitans affligés d'une maladie ſecrete, le rappellerent, & il fut depuis l'objet de la vénération publique; on lui bâtit un temple, & on établit des ſacrifices en ſon honneur.

Il eſt aiſé de voir que ſous cette fiction on a caché l'hiſtoire de la tranſlation du culte de ce Dieu, d'Égypte à Lampſaque; & que la remarque d'Hérodote, ſçavoir, que la naiſſance d'un Dieu dans un païs, n'étoit que l'introduction de ſon culte dans ce même païs, doit ſurtout avoir lieu ici. En effet, on

(*a*) Herod. L. VII. c. 43.

(*b*) Virg. Æneid. L. III. v. 295, 346. L. VI. v. 494, 509.

(*c*) Juſt. L. XLI. c. 5. Roll. Hiſt. Anc. T. II. pag. 272.

(*d*) Pauſ. pag. 588. Diod. Sicul. pag. 149, 150. Virg. Eclog. 7. v. 33. Georg. L. IV. v. 111. Lucian. Tom. I. p. 177. *& ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 89. *& ſuiv.* Tom. IV. p. 450. *& ſuiv.*

publia que Priape étoit fils de ce Bacchus ou Dionyſius qui fit la conquête des Indes, qui étoit le même qu'Oſiris ; & il n'eſt pas douteux que la Vénus qu'on lui donne pour mere, ne ſoit Iſis. Cette reine d'Égypte avoit introduit, après la mort de ſon mari, l'infame uſage du Phallus. Voilà tout le myſtere de Priape qu'on repréſentoit d'une maniere ſi obſcene. On nous diſpenſera de nous étendre davantage ſur les infamies qui accompagnoient le culte de ce Dieu. Saint Auguſtin avoit pour les révéler des raiſons qui ne ſubſiſtent plus aujourd'hui.

Priape étoit le dieu des jardins. On croyoit que c'étoit lui qui les gardoit & les faiſoit fructifier. C'eſt pourquoi, les Romains mettoient ſa ſtatue non-ſeulement dans leurs jardins potagers, mais auſſi dans ceux qui n'étoient que pour l'agrément, & qui ne portoient aucun fruit, comme il eſt aiſé de le voir dans une épigramme de Martial, où ce poëte, ſe moquant de ceux qui avoient des maiſons de campagne ſans potagers, ni vergers, ni pâturages, dit qu'à la vérité ni eux, ni le Priape de leurs campagnes, n'avoient rien dans leurs jardins qui pût faire craindre les voleurs ; mais, il demande ſi l'on doit appeller maiſon de campagne celle où il faut apporter de la ville des herbes potageres, des fruits, du fromage & du vin.

Priape étoit repréſenté le plus ſouvent en forme d'herme ou de terme, avec des cornes de bouc, des oreilles de chevre, & une couronne de feuilles de vigne ou de laurier. Ses ſtatues ſont quelquefois accompagnées des inſtrumens pour le jardinage, de paniers pour contenir toutes ſortes de fruits, d'une faucille pour moiſſonner, d'une maſſue pour écarter les voleurs, ou d'une verge pour faire peur aux oiſeaux. C'eſt pourquoi, Virgile appelle Priape, *Cuſtos furum & avium*, le gardien des jardins contre les voleurs & les oiſeaux. On voit auſſi ſur des monumens de Priape, des têtes d'ânes, pour marquer l'utilité que l'on tire de cet animal pour le jardinage & la culture des terres ; ou peut-être parce que les habitans de Lampſaque offroient des ânes en ſacrifice à leur Dieu. Priape étoit particulierement honoré de ceux qui nourriſſoient des troupeaux de chevres & de brebis, ou des mouches à miel.

Boiſſart a fait graver une ſtatue de ce Dieu avec cette inſcription : *Hortorum cuſtodi, vigili, conſervatori propaginis villicorum.*

Saint Jérôme & quelques autres veulent que Priape ſoit le même dieu que Béel-Phégor. La fornication, comme on le voit dans le livre des Nombres, étoit conſacrée à Béel-Phégor. N'eſt-ce pas le caractere de l'infâme Divinité de Lampſaque ? La Vulgate traduit le mot *Mipheletzeth*, qui eſt le même que celui de Béel-Phégor, par celui de Priape ;

& comme ce mot Hébreu ſignifie terreur, rien ne convient mieux à ce Dieu, dont la figure étoit miſe dans les jardins pour ſervir d'épouvantail. Quelques Auteurs ajoutent pluſieurs autres raiſons pour confirmer ce ſentiment, comme on peut le voir dans Voſſius; mais, il vaudroit mieux dire, pour parler avec juſteſſe, que le Priape des Grecs & des Romains étoit une copie de cette ancienne Divinité de Syrie, dont le culte abominable fut adopté par les Grecs. Car, lorſque les Auteurs confondent un tel Dieu de Phénicie ou d'Égypte, avec Jupiter ou avec quelque autre Divinité Grecque, cela veut dire que ce Dieu des Grecs a été formé ſur le modele du Dieu des Égyptiens ou des Phéniciens.

C'eſt au ſujet de Maacha, mere d'Aſa, que la Vulgate traduit le mot *Mipheletzeth* par celui de Priape. Cette princeſſe honoroit d'un culte particulier ce Dieu dont elle étoit la Prêtreſſe. Le Roi, non content de lui ôter l'autorité dont elle jouiſſoit, fit démolir le temple où l'on commettoit des abominations en l'honneur de Priape, & ordonna qu'on brûlât la ſtatue de cette infâme Divinité.

PRIAPÉES, *Priapea*, (*a*) fêtes en l'honneur de Priape. Parmi les monumens que Boiſſart a fait graver, il ſe trouve un bas-relief qui repréſente la principale fête de ce Dieu. Ce ſont des femmes qui la célebrent. La plus conſidérable d'entre elles, qui eſt apparemment la Prêtreſſe, arroſe la ſtatue de ce Dieu, pendant que d'autres lui préſentent des paniers remplis de fruits, & des vaſes pleins de vin, comme au Dieu des jardins & de la campagne. On en voit d'autres qui ſont en attitude de danſeuſes, jouant d'un inſtrument aſſez ſemblable à un cerceau. Il y en a deux qui jouent de la flûte, un autre tient un fiſtre, preuve que c'étoit une cérémonie Égyptienne; une autre vêtue en Bacchante, porte un enfant ſur ſes épaules. Il y en a quatre autres qui ſont occupées au ſacrifice de l'âne qu'on lui offroit. La victime, ceinte au milieu du corps d'une large bande, a déjà reçu le coup mortel, & ſon ſang coule à grands flots dans un baſſin. Enfin, on voit près de la Prêtreſſe qui fait la fonction de victimaire, un étui à pluſieurs couteaux.

PRIAPÉNIENS, *Priapeni*, les habitans de la ville de Priapus. *Voyez* Priapus.

PRIAPOS, *Priapos*. *Voyez* Priapus.

PRIAPUS, *Priapus*, Πρίαπος, (*b*) ville maritime de l'Aſie Mineure dans la Troade. Elle étoit ſituée au pied des montagnes, ſur la Propontide, entre la ville de Parium & l'embouchure du

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 452, 453.

(*b*) Strab. pag. 576, 587, 588. Plin. T. I. p. 215, 288. Pomp. Mel. pag. 83. Plut. T. I. p. 499. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 4.

Granique, vis-à-vis l'iſle de Proconneſe.

Quelques-uns prétendent que cette ville fut fondée par les Miléſiens, dans le même tems que celles d'Abyde & de Proconneſe. D'autres veulent qu'elle l'ait été par les Cyzicéniens. Quoi qu'il en ſoit, elle fut appellée Priapus, du dieu Priape qu'on y adoroit. Il y en a même qui font ce dieu fondateur de cette ville. Elle avoit un port, mais il n'étoit pas auſſi grand que celui de Parium. Les Priapéniens ſe rendirent volontairement à Alexandre le Grand, qui envoya Pénagore pour recevoir leurs ſoumiſſions.

PRIASUS, *Priaſus*, (*a*) eſt mis par Hygin au nombre des Argonautes.

PRIATIQUE [la Plaine], *Priaticus campus*, (*b*) plaine de Thrace, ſituée entre le païs des Maronites & celui des Abdérites, autant qu'on en peut juger par le récit de Tite-Live. Cet Hiſtorien dit que les Romains, étant partis d'un bourg des Maronites, appellé Saré, vinrent par des chemins ouverts de toutes parts, dans la plaine Priatique, où ils reſterent trois jours, pour y recevoir les bleds, tant ceux que les Maronites leur fournirent volontairement, que ceux qu'on leur apportoit de leurs vaiſſeaux, qui les ſuivoient chargés de toutes ſortes de proviſions. De-là ils allerent en un jour à Apollonie, d'où ils ſe rendirent à Néapolis par les terres des Abdérites.

PRIENE, *Priene*, Πριήνη, (*c*) ville de l'Aſie Mineure dans l'Ionie, étoit ſituée au pied du mont Mycale. Pauſanias nous apprend que les Ioniens s'établirent dans le même tems à Myunte & à Priene. A l'égard de cette derniere, comme parmi les Ioniens il y avoit des Thébains, Philotas, petit-fils de Pénélée, & Épytus, fils de Nilée, furent les chefs de la colonie qui y entra. Cette ville éprouva bien des malheurs, premierement de la part de Mégabate, général des Perſes, & en ſecond lieu de la part d'Hiéron, un de ſes propres citoyens; cependant, elle ſubſiſte encore, dit Pauſanias, & eſt de la dépendance des Ioniens. Diodore de Sicile attribue aux Amazones la fondation de cette ville, & prétend qu'elle prit ſon nom d'une de ces Héroïnes.

Oropherne, qui s'étoit emparé du trône de Cappadoce au préjudice d'Ariarathe, avoit confié quatre cens talens aux habitans de Priene. C'étoit le fruit des horribles vexations

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. IX. p. 93.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 41.

(*c*) Pauſ. pag. 399, 400, 493. Herod. L. I. c. 142. L. VI. c. 8. Ptolem. L. V. c. 2. Strab. pag. 579, 633, 636. Plin. T. I. p. 278. Pomp. Mel. p. 78. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 13. Vellei. Paterc. L. I. c. 4. Xenoph. p. 489, 539. Diod. Sicul. p. 132. Thucyd. p. 74. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettr. T. V. p. 265, 268, 269. T. XII. p. 297, 298.

que l'uſurpateur avoit exercées dans le royaume de Cappadoce. Ariarathe, rentré en poſſeſſion de ſes États, prétendit que les quatre cens talens lui appartenoient légitimement. Les Magiſtrats, de leur côté, repréſenterent à ce Prince que la loi des dépôts étoit une loi ſacrée & inviolable. En vain on employa les menaces; réſolus de tout ſacrifier à des engagemens ſi reſpectables, ils remirent à Oropherne la ſomme qui étoit entre leurs mains. Ils auroient eu le tems de s'en repentir, ſi la ſatisfaction d'avoir rempli ſes engagemens ne ſoutenoit les honnêtes gens dans les diſgraces les plus accablantes. Attale, dont les Priéniens avoient encouru l'indignation, aigrit Ariarathe, & les troupes des deux Rois firent d'affreux dégâts dans le territoire de Priene. Les Romains & les Rhodiens intercéderent en faveur de cette République. Ariarathe fut inflexible, & les Priéniens, victimes de la probité, ſe virent contrains de ſubir les conditions qu'il plut au plus fort de leur impoſer.

Hérodote place la ville de Priene dans la Carie, où la met pareillement Ptolémée, ce qui ne fait pas une difficulté, puiſqu'Hérodote met parmi les villes d'Ionie toutes celles de la Carie. Mais, on ne peut paſſer à Ptolémée de l'avoir placée dans les terres. Tous les autres Géographes la mettent ſur le bord de la mer, ou du moins près de la côte. Le Périple de Scylax donne deux ports aux habitans de Priene, & de ces deux ports il y en avoit un qui étoit fermé. Strabon convient que cette ville n'étoit plus de ſon tems ſur le bord de la mer, mais qu'elle n'en étoit éloignée que de quarante ſtades. Ce qui l'avoit ainſi reculée du bord de la mer, c'étoient les ſables qui, s'étant inſenſiblement amoncelés, avoient formé une longue digue entre la mer & cette ville. Le même Strabon dit que Priene s'appelloit cadmé, à cauſe de Philotas qui étoit de Thebes, dont la citadelle s'appelloit Cadmée.

Bias, un des ſept Sages de la Grece, étoit de Priene. De ſon tems, Alyatte ou Halyatte, roi de Lydie, vint aſſiéger cette ville, dans l'eſpérance qu'elle ſeroit obligée de ſe rendre faute de vivres. Bias, qui pénétra le deſſein de ce Prince, fit chaſſer dans le camp ennemi deux mulets, que l'on avoit engraiſſés avec beaucoup de ſoin. Les aſſiégeans en conclurent que ceux de la ville étoient ſuffiſamment pourvus de toutes les choſes néceſſaires pour une longue défenſe. Halyatte jugea donc à propos de tenter la voie de la négociation; & il fut confirmé dans ce deſſein par le rapport de ſes députés. Avant que de les introduire dans la ville, on avoit eu la ſage précaution de diſpoſer, en différens endroits, des monceaux de ſables, dont la ſuperficie étoit couverte de bled; ce ſtratagême donna la

paix aux Priéniens.

Lorſque le traité fut ſigné, Halyatte fit prier Bias de venir dans ſon camp. *Dites au Roi*, répondit ce dernier, *qu'il aille manger de l'ail*. Maniere de parler dont ſe ſervoient les Anciens, quand ils vouloient donner à quelqu'un des marques publiques de leur haine; & cela, parce qu'une des propriétés de cette plante, eſt de faire pleurer ceux qui la coupent. D'autres Écrivains, à ce que rapporte Diogene Laerce, ont prétendu que la réponſe de Bias ou de Pittacus, s'adreſſoit à Créſus, ſucceſſeur d'Halyatte; nous diſons ou de Pittacus, parce que Plutarque la croit de cet ancien ſage.

PRIÉNIENS, *Prienenſes*, Πριηνεῖς, les habitans de Priene. *Voyez* Priene.

PRIERES [les], (*a*) en Grec Λιταὶ, ſœurs plaintives qu'on rebutoit plus ſouvent qu'on ne les écoutoit. Homere les dit filles de Jupiter. Elles ſont, ajoute ingénieuſement ce poëte, boiteuſes, ridées, ayant toujours les yeux baiſſés, l'air rempant & humilié, marchant continuellement après l'Injure, pour guérir les maux qu'elle a faits.

Dans tout ce que nous avons de plus belle Poëſie, nous ne croyons pas qu'il y ait rien de plus noble, de plus poëtique, & de plus heureuſement imaginé que cette fiction qui perſonnifie les Prieres & l'Injure, en leur donnant toutes les qualités, tous les ſentimens & tous les traits de ceux qui font l'Injure, & qui ont recours aux Prieres. Il faut expliquer la penſée d'Homere en peu de mots.

Les Prieres ſont filles de Jupiter. Car, c'eſt Dieu qui inſpire les Prieres, & qui enſeigne aux hommes à prier,

Elles ſont boiteuſes, ridées. Car, ceux qui prient ont un genou à terre, le viſage ridé & baigné de pleurs.

Toujours les yeux baiſſés. Le Grec dit louches, ou les yeux tournés, parce qu'elles n'oſent regarder droit; mais, cela n'eſt pas conforme à nos manieres. Nous ne diſons pas en notre langue qu'une perſonne tourne les yeux par reſpect; mais, qu'elle n'oſe lever les yeux, qu'elle les tient baiſſés.

M. l'abbé Banier donne une autre explication à la penſée d'Homere. « Il ne faut pas beaucoup rêver, dit-il, pour voir » qu'Homere a dit que les » Prieres étoient boiteuſes, » parce qu'elles ne ſuivent pas » toujours de près l'Injure qui » les occaſionne; qu'elles ſont » ridées & ont les yeux baiſſés, » parce qu'on ne s'adreſſe que » tard & d'une maniere humiliée à celui qu'on veut fléchir » après l'avoir offenſé, ainſi » du reſte. »

(*a*) Homer. Iliad. L. IX. v. 498. & *ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 54. T. V. p. 311, 312.

PRIMA, *Prima*, Πρίμα, (*a*) étoit fille de Romulus & d'Herſilie, ſelon quelques-uns. Elle fut ainſi nommée, parce qu'elle naquit la premiere du mariage de ce prince avec Herſilie.

PRIMIPILE, officier des légions Romaines, qu'on nommoit communément *Primipilus* ou *Primipili Centurio*, capitaine de la premiere compagnie. C'étoit lui qui commandoit la premiere centurie du premier manipule des Triaires, appellés auſſi *Pilani*. Il étoit le plus conſidérable de tous les Centurions d'une même légion, & avoit place au Conſeil de guerre avec le Conſul & les autre Officiers généraux. On l'appelloit *Primipilus prior*, pour le diſtinguer de celui qui commandoit la ſeconde centurie du même manipule, que l'on nommoit *Primipilus poſterior*. Il en étoit de même des centuries des autres manipules. Le Centurion, qui commandoit la premiere centurie du ſecond manipule des mêmes Triaires, s'appelloit *ſecundi pili Centurio*; & ainſi juſqu'au dixieme, qui s'appelloit *decimi pili Centurio*.

Le Primipile avoit en garde l'aigle Romaine, la dépoſoit dans le camp, & l'enlevoit quand il falloit marcher, pour la remettre enſuite au Vexillaire ou Porte-enſeigne.

PRIMIS, *Primis*, Πρίμις (*b*) ville d'Éthiopie, ſituée près de l'Égypte, ſelon Pline. Ptolémée lui donne le ſurnom de Grande, pour la diſtinguer d'une autre qu'il appelle la Petite, & la met ſur le bord oriental du Nil, après Pſelcis. Il y a apparence que c'eſt la même ville que Strabon appelle Premnis; & c'eſt, ſelon le P. Hardouin, la Prima d'Olympiodore.

PRIMUS [M.], *M. Primus*, (*c*) gouverneur de Macédoine, fut accuſé pour avoir fait la guerre aux Odryſes de ſon autorité privée, & il fut défendu par Licinius Muréna. *Voyez* Muréna [Licinius].

PRIMUS [CORNÉLIUS], *Cornelius Primus*, (*d*) client de Veſpaſien. Ce fut dans ſa maiſon que demeura caché Domitien pendant les troubles qui agiterent la ville de Rome, l'an de J. C, 69.

PRIMUS [M. ANTONIUS], *M. Antonius Primus*, (*e*) naquit à Toulouſe, & peut-être de race Gauloiſe, puiſque dans ſon enfance il porta le ſurnom de *Becco* ou *Bec*, mot de la langue Celtique, que nous avons conſervé dans la nôtre. Ce fut un caractere étrangement mêlé de bien & de mal. Flétri ſous Néron par un jugement infâmant, & condamné pour

(*a*) Plut. T. I. p. 26.
(*b*) Plin. Tom. I. p. 344. Ptolem. L. IV. c. 7. Strab. p. 820.
(*c*) Dio. Caſſ. p. 522.
(*d*) Tacit. Hiſt. L. III, c. 74.
(*e*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 40. Hiſt. L. II. c. 86. L. III. c. 2. *& ſeq.* L. IV. c. 4, 11, 31. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 346. T. III. p. 170. *& ſuiv.*

crime de faux, il avoit recouvré, comme bien d'autres qui n'en étoient pas plus dignes que lui, le rang de Sénateur, à la faveur de la révolution qui éleva Galba sur le Trône des Césars; & cet Empereur le fit Commandant de la septieme légion, qui avoit ses quartiers dans la Pannonie. Il offrit ses services à Othon, qui le négligea, & ne lui donna aucun emploi. Lorsque les affaires de Vitellius commencerent à prendre une mauvaise face, M. Antonius Primus se déclara des premiers pour Vespasien, & ce fut une grande acquisition pour ce parti qu'un Officier brave de sa personne, éloquent dans ses discours, habile à manier les esprits, & à les tourner comme il lui plaisoit. Il est vrai qu'il abusoit souvent de ses talens; artisan de discordes, boutefeu de séditions, calomniateur, ravisseur, distributeur de pernicieuses largesses, très-mauvais Citoyen dans la paix, guerrier des plus estimables.

Plein d'ambition, il crut trouver l'occasion de pousser sa fortune dans les mouvemens qui se faisoient en faveur de Vespasien, déjà reconnu & proclamé par les trois légions de la Mœsie. Car, ces légions furent les premieres qui se déclarerent pour Vespasien en Occident, & elles le firent avec tant de chaleur, qu'elles travaillerent même à y attirer les légions de Pannonie, employant à cet effet, non-seulement les invitations, mais les menaces. M. Antonius Primus seconda puissamment les sollicitations de l'armée de Mœsie; & il éprouva d'autant moins de peine à réussir, qu'il avoit affaire à des troupes, qui, s'étant trouvées à la bataille de Bédriac, conservoient contre Vitellius le ressentiment de leur défaite. Les armées de Mœsie & de Pannonie, jointes ensemble, entrainerent celles de Dalmatie.

Les principaux Chefs de ces troupes s'assemblerent pour tenir conseil. C'étoient entre autres, T. Ampius Flavianus, M. Antonius Primus & Cornélius Fuscus. T. Ampius Flavianus, commandant en chef des légions de Pannonie, étoit le plus éminent en dignité, mais le moins accrédité des trois. Les soldats se défioient de lui, parce qu'il étoit allié de Vitellius. Quant à M. Antonius Primus, il s'étoit emparé de toute la confiance des troupes par des manieres décidées, & par une audace qui dédaignoit les ménagemens. Lorsqu'on lut dans l'armée de Pannonie les lettres de Vespasien, la plûpart des Officiers étudierent leurs paroles, s'exprimant d'une façon ambigue, nageant entre les deux partis, & se préparant des subterfuges qui pussent s'accommoder à tout évenement. La déclaration de M. Antonius Primus fut nette & précise; & les soldats furent charmés de le voir ne point séparer ses intérêts des leurs, & se mettre dans le cas de partager avec eux les disgra-

ces, comme la gloire du ſuccès. Il ſoutint toujours cette hauteur dans ſes procédés ; & par-là il s'acquit, quoique ſimple Commandant de légion, une autorité ſupérieure à celle des Conſulaires. Après lui, le plus conſidéré étoit Cornélius Fuſcus, qui, ne gardant aucunes meſures avec Vitellius, & ſe faiſant une habitude d'invectiver contre lui d'une maniere ſanglante, ne s'étoit laiſſé aucune eſpérance d'échapper à ſa vengeance, ſi l'entrepriſe échouoit.

Ces trois Chefs, aſſemblés en conſeil avec quelques autres, délibérerent ſur le plan de guerre qu'ils devoient ſuivre. On pouvoit prendre deux partis ; l'un de garder exactement les paſſages des Alpes Pannoniques, juſqu'à l'arrivée des troupes qu'ils attendoient d'Orient ; l'autre, d'aller en avant, de chercher l'ennemi, & de lui diſputer la poſſeſſion de l'Italie. Ceux, qui étoient d'avis de temporiſer, & de traîner les choſes en longueur, relevoient la force & la réputation des légions Germaniques, auxquelles Vitellius avoit encore ajoûté l'élite de celle de la Grande Bretagne. Ils repréſentoient que de leur côté, ils ne pouvoient compter ni ſur l'égalité du nombre, ni même ſur celle du courage ; que leurs légions, récemment battues, parloient ſans doute fierement ; mais que des vaincus ſont toujours timides devant leurs vainqueurs.

L'ardeur de M. Antonius Primus ne put ſupporter un conſeil qui lui paroiſſoit dicté par la timidité, & il entreprit de prouver que l'activité & la diligence étoient avantageuſes à leurs armes, & contraires à Vitellius. « La victoire, diſoit-» il, à moins inſpiré à ceux » que nous allons attaquer, » une noble confiance, qu'une » molle ſécurité. Car, on ne » les a point tenus dans un » camp, ni aſſujettis aux exer-» cices militaires. Oiſifs dans » toutes les villes d'Italie, re-» doutables ſeulement à leurs » hôtes, plus leurs mœurs » avoient été juſques-là farou-» ches & barbares, plus ils ſe » ſont plongés avidement dans » des plaiſirs qui leur étoient » inconnus. Le Cirque, les théâ-» tres, les délices de la ville, les » ont énervés ; les maladies les » ont affoiblis... Ayant oublié le » métier de la guerre, ils n'en » ſoutiendront pas même les » approches, & enveloppés » comme d'une immenſe nuée, » ils ſeront écraſés ſur le champ, » hommes & chevaux. Si l'on ne » me retient point ici, j'exécu-» terai moi-même le conſeil » que je donne. Vous qui croyez » avoir des raiſons de vous mé-» nager, demeurez ſur les lieux » avec les légions ; il ne me » faut que quelques cohortes » ſans aucun embarras de ba-» gages. Inceſſamment vous » ſçaurez les paſſages de l'Ita-» lie ouverts, la fortune de » Vitellius ébranlée. Il vous » ſera doux de me ſuivre, &

» de marcher ſur les traces du » vainqueur qui vous aura frayé » les chemins. »

Pendant que M. Antonius Primus parloit ainſi, le feu pétilloit dans ſes yeux, & il élevoit la voix pour ſe faire entendre au loin. Car, les Centurions & pluſieurs ſoldats étoient entrés dans le lieu du conſeil. Un diſcours ſi plein de véhémence & d'audace, fit ſon effet. Ceux mêmes, qui ſe piquoient de prudence & de circonſpection, s'y laiſſerent entraîner. Pour ce qui eſt de la multitude, ſaiſie d'une eſpece d'enthouſiaſme, elle ne louoit que M. Antonius Primus; elle le regardoit avec admiration, comme ſeul homme de courage, ſeul digne chef de guerre; elle taxoit les autres de lâcheté, & ne les jugeoit dignes que de mépris.

La réſolution étant priſe de porter la guerre en Italie, M. Antonius Primus tint parole, & il fit voir dans l'action l'audace qu'il avoit montrée dans le conſeil. Il ſe hâta de former un petit corps de cavalerie & d'infanterie, avec lequel il partit ſans délai; & il prit un compagnon qui lui reſſembloit très-bien, brave guerrier, mais homme d'une probité très ſuſpecte, Arrius Varus. Ils commencerent par s'emparer d'Aquilée, d'où allant en avant, ils furent reçus ſucceſſivement dans les villes d'Opitergium, d'Altinum, de Padoue & d'Ateſté. En ce dernier endroit, ils apprirent que trois cohortes & un régiment de cavalerie occupoient pour Vitellius la place nommée alors *forum Allieni*, que l'on croit être aujourd'hui Ferrare; & qu'y ayant jetté un pont ſur le Pô, du reſte ces troupes faiſoient mauvaiſe garde. L'occaſion parut favorable pour les attaquer. M. Antonius Primus & Arrius Varus les ſurprirent au point du jour; & les ayant trouvés la pluparr ſans armes, ils les mirent aiſément en déſordre. Ils avoient commandé d'épargner le ſang; de ne tuer que ceux qui feroient une réſiſtance opiniâtre, & de réduire les autres par la terreur à changer de parti. Il y en eut en effet quelques-uns qui tout d'un coup ſe ſoumirent; le plus grand nombre ayant rompu le pont, arrêterent la pourſuite des vainqueurs.

Cet heureux début accrédita les armes de M. Antonius Primus, qui reçut dans le même tems un grand accroiſſement de forces par la jonction de deux légions arrivées de Pannonie à Padouë. Il voulut auſſi faire honneur à la cauſe qu'il défendoit, en rétabliſſant dans toutes les villes dont il étoit maître, les images de Galba, prince peu capable de gouverner, mais dont le nom étoit devenu un objet de vénération par la comparaiſon avec Othon & Vitellius.

On délibéra enſuite où l'on établiroit la place d'armes du parti, & le centre de la guerre. On ſe détermina pour Vérone,

colonie puiſſante, mais qui ne coûta pas de grands efforts. M. Antonius Primus, maître de Vérone, voulut inſulter les gardes avancées de l'ennemi. Ce ne fut qu'une légere eſcarmouche, & on ſe ſépara à avantage égal. Cependant, M. Antonius Primus reçut un nouveau renfort. Aponius Saturninus, gouverneur de Mœſie, lui amena une légion que commandoit le tribun Vipſanius Meſſalla. Avec ce renfort, M. Antonius Primus étoit encore bien inférieur à l'ennemi. Mais, bientôt deux nouvelles légions ſurvenues, lui donnerent la confiance de faire montre de ſes forces, de ſortir de Vérone, & de ſe dreſſer un camp ſous les murs de la place.

Dans cette armée étoient deux Conſulaires, T. Ampius Flavianus & Aponius Saturninus, à qui appartenoit de droit la prééminence. Ainſi, quoique M. Antonius Primus jouît de toute l'autorité réelle du commandement, il n'en avoit pas les honneurs, & il pouvoit même être gêné dans l'exercice de ſon pouvoir par une déférence indiſpenſable, au moins à l'extérieur, envers ceux que leurs titres & leurs dignités élevoient au-deſſus de lui. Deux ſéditions conſécutives le délivrerent de ces deux objets de jalouſie; & ſi l'on doit regarder comme auteur du crime celui qui en recueille le fruit, il eſt bien difficile de ne pas croire que M. Antonius Primus ait été l'inſtigateur ſecret des mouvemens tumultueux du ſoldat, quoiqu'il n'ait rien épargné pour empêcher les dernieres violences. Par la retraite forcée de ces deux Conſulaires, M. Antonius Primus ſe trouva ſeul chef de l'armée, aucun de ſes Collegues n'ayant oſé lui diſputer le commandement, parce que les troupes n'avoient de confiance qu'en lui.

Alors, il ſe hâta d'attaquer les ennemis, parce qu'il ſçavoit que leurs forces étoient ſéparées, & qu'il craignoit qu'il ne vînt de Germanie des ſecours à Vitellius par la Rhétie; que les Gaules, les Eſpagnes, la Grande Bretagne, ne lui en envoyaſſent pareillement; & que de tant de pieces réunies il ne ſe formât un corps d'armée formidable, auquel il ſeroit très-difficile de réſiſter. Il crut donc, avec raiſon, que de la célérité dépendoit la victoire. Il partit de Vérone avec toute ſon armée pour aller attaquer les deux légions qui occupoient Crémone, & en deux jours de marche il vint à Bédriac.

Le lendemain, il ſe fortifia dans ce poſte, & pendant que les légions travailloient aux ouvrages du camp, il donna ordre aux cohortes auxiliaires d'aller faire un grand fourrage ſur les terres des Crémonois, voulant, dit Tacite, accoutumer ſes ſoldats à piller le Citoyen, & leur faire goûter la douceur d'un butin illicite & criminel. Lui-même il s'avança à huit milles de Bédriac avec quatre mille

chevaux pour couvrir ſes fourrageurs. Les coureurs battoient la campagne pour lui donner des nouvelles des mouvemens de l'ennemi.

Vers la cinquieme heure du jour, c'eſt-à-dire, une heure avant midi, arrive à toute bride un cavalier qui lui annonce que les ennemis approchent, précédés d'un détachement de cavalerie, & que l'on entend au loin le bruit & le frémiſſement d'une grande multitude. Pendant que M. Antonius Primus délibéroit ſur les meſures qu'il devoit prendre, Arrius Varus, avide de ſe ſignaler, part comme un éclair avec quelques braves, & par la vivacité d'un choc imprévu, il met d'abord en fuite les gens de Vitellius. Mais, bientôt, la fortune changea, & ceux qui fuyoient recevant du renfort, tournent tête, reviennent à la charge, & par la ſupériorité du nombre ils forcent la troupe d'Arrius Varus de fuir à ſon tour.

M. Antonius Primus avoit prévu ce malheur. Il exhorte les ſiens à combattre avec courage; il ouvre ſes eſcadrons, pour laiſſer au centre un vuide où Arrius Varus & ſes cavaliers puſſent être reçus; il envoie ordre aux légions de prendre les armes; il fait avertir par un ſignal ceux qui étoient répandus dans la campagne de quitter le pillage, & de venir au combat. Cependant, Arrius Varus & ſa troupe arrivent dans un déſordre inexprimable, & ils portent par-tout la terreur dont ils ſont frappés. Les rangs ſe confondent, la frayeur s'empare des eſprits, & M. Antonius Primus couroit riſque d'être entierement défait.

Il n'eſt aucun devoir de bon Capitaine & de vaillant ſoldat, qu'il ne remplît admirablement dans cette criſe. Il encourage ceux qu'il trouve allarmés, il retient ceux qui s'ébranlent. On le voit par-tout, & dans les endroits les plus périlleux, & dans ceux où ſe montre quelque eſpérance. Il ſe fait remarquer des ennemis & des ſiens par les ordres qu'il diſtribue, par l'ardeur de ſon action, par le ton de ſa voix. Son feu l'emporta juſqu'à tuer de ſa propre main un Porte-Enſeigne qu'il voyoit fuir; il prend enſuite l'enſeigne, & la tourne vers l'ennemi. La honte d'abandonner un ſi brave Chef retint auprès de lui environ cent cavaliers, qu'aida encore la circonſtance du terrein. Ils étoient dans un chemin étroit; & les ruines d'un pont dreſſé autrefois ſur un ruiſſeau qui traverſoit la plaine, l'incertitude des courans ſéparés par les débris, la hauteur eſcarpée des rives, c'étoient autant d'obſtacles à la fuite. L'heureuſe néceſſité de faire ferme dans un ſi mauvais pas, ſauva l'armée.

Cette poignée de gens qui accompagnoient M. Antonius Primus, reçut en bon ordre les vainqueurs, que l'ardeur de la pourſuite emportoit, & qui ve-

noient en confuſion, & ſans obſerver entr'eux aucun rang. Par une alternative très-ordinaire dans les combats, ceux-ci trouvant une réſiſtance à laquelle ils ne s'attendoient point, ſe troublent & ſe déconcertent. M. Antonius Primus les voyant ébranlés redouble d'efforts; & en un inſtant la ſcene change une ſeconde fois, & la fortune ſe déclare déciſivement pour M. Antonius Primus. Les cris de victoire qui s'élevent de ſon côté, rappellent les fuyards répandus dans la campagne. Ils accourent, ils rejoignent leurs camarades, & après avoir évité le danger, ils reviennent prendre part au ſuccès. Ainſi fut mis entierement en déroute le corps de cavalerie qui précédoit les légions ſorties de Crémone.

Ces légions, animées par l'avantage qu'avoit eu d'abord leur cavalerie, s'étoient avancées en s'éloignant de la ville juſqu'à une diſtance de quatre mille pas. Elles pouvoient, ſi elles euſſent été conduites, ou ramener de nouveau la fortune, ou du moins arrêter la victoire de M. Antonius Primus. Mais, elles n'avoient point de Chef autoriſé, dont les ordres les dirigeaſſent dans leurs mouvemens. Elles n'ouvrirent point leurs rangs, pour offrir un aſyle à leur cavalerie, que pourſuivoit le vainqueur; elles n'allerent point au devant de l'ennemi, & ne profiterent point, pour l'attaquer, de la ſupériorité que leur donnoit ſur lui la fatigue d'un ſi pénible combat. Incertaines, flottantes, elles l'attendirent, & en reçurent un rude choc. En même tems, le tribun Vipſanius Meſſalla amene les auxiliaires de Mœſie, que l'obſervation d'une exacte diſcipline rendoit auſſi bons ſoldats que les légionnaires mêmes. La cavalerie victorieuſe, ſoutenue de cette infanterie, enfonce les légions; & le voiſinage de Crémone, qui leur préſentoit une reſſource prochaine pour les mettre en ſûreté, diminuoit leur courage pour la réſiſtance. Elles s'y retirerent, & M. Antonius Primus ne jugea pas à propos de les preſſer, trop content d'avoir amené à une fin heureuſe un combat dont les commencemens avoient été ſi fâcheux, & dont la longueur avoit épuiſé de laſſitude, & accablé de bleſſures toute ſa troupe, hommes & chevaux.

Sur le ſoir, toutes les forces de M. Antonius Primus ſe trouverent réunies. Les légions mandées par ſes ordres étoient arrivées de Bédriac; les ſourrageurs avoient eu le tems de ſe raſſembler. Pleine de confiance, toute cette multitude de ſoldats ayant ſous les yeux les veſtiges récens de la victoire qui venoit d'être remportée, ſe perſuade que la guerre eſt finie; & ils demandent qu'on les mene à Crémone, afin d'achever la victoire par la ſoumiſſion volontaire ou forcée des vaincus. Ils couvroient de ce langage ſpécieux le déſir du pillage, mo-

rif qu'ils n'oſoient avouer. Les Tribuns & les Centurions combattoient par leurs remontrances un deſſein ſi téméraire. Mais, le ſoldat ne les écoutoit point, & pour empêcher qu'on ne pût entendre leur voix, il agitoit ſes armes avec grand bruit, prêt à prendre l'ordre de lui-même, ſi on refuſoit de le lui donner.

M. Antonius Primus ſeul pouvoit obtenir audience ; encore falloit-il qu'il procédât par voie d'inſinuation, plutôt que par autorité. Il approuvoit & louoit l'ardeur qu'ils témoignoient pour combattre ; mais, il les faiſoit ſouvenir que c'étoit aux Généraux à les mener au combat, & que ſi l'empreſſement de courir aux hazards étoit la gloire du ſoldat, la qualité la plus convenable à un Chef étoit une ſage lenteur. Il leur repréſentoit enſuite quelle témérité il y avoit à attaquer pendant la nuit une ville dont ils ne connoiſſoient point les approches, & à ajouter ainſi à la difficulté d'une entrepriſe périlleuſe en elle-même, le danger des embûches que favoriſeroient les ténebres. Il leur demandoit, adreſſant la parole à quelques-uns en particulier, s'ils avoient apporté des haches & les autres inſtrumens néceſſaires pour aller à la ſappe ; & comme ils étoient obligés de répondre qu'ils ne les avoient point : « Eh quoi ! reprenoit-» il, prétendez-vous percer & » détruire des murailles avec » vos épées & vos javelines ? » Attendons que le jour paroiſ-» ſe. Nous profiterons de l'in-» tervalle de la nuit pour faire » apporter du camp tout ce qui » nous manque ; & demain, » Crémone eſt à nous. »

M. Antonius Primus commanda en effet un détachement de cavalerie pour aller avec les valets chercher à Bédriac toutes les machines néceſſaires à l'attaque d'une place. Mais, l'obſtination des ſoldats étoit ſi grande, & ils ſçavoient ſi peu obéir, qu'ils ſe portoient déjà à une ſédition, s'ils n'avoient appris dans le moment une nouvelle qui les arrêta. Des cavaliers, s'étant approchés des murs de la ville, enleverent quelques Crémonois qu'ils trouverent dehors, & ils ſçurent par eux que ſix légions, qui avoient été poſtées près du Tartaro, inſtruites de la défaite de leurs camarades, alloient arriver inceſſamment, & qu'ayant fait ce jour-là même une marche forcée de trente mille pas, elles venoient, réſolues de combattre & de réparer la honte de leur parti. Ce danger vainquit l'indocilité des ſoldats, & les diſpoſa à écouter les conſeils de leur Chef. Ils ſe rangerent donc en bataille ſuivant ſes ordres, pour ſe tenir prêts à bien recevoir l'ennemi.

On ſe battit dans l'obſcurité avec des ſuccès auſſi divers, que la confuſion étoit horrible. Comme on ne ſe voyoit point, le

le courage, la vigueur du bras, l'adreſſe devenoient inutiles. C'étoient de part & d'autre mêmes armes. Le mot, à force d'être demandé & rendu, étoit connu réciproquement dans les deux armées; les drapeaux mêmes ſe mêloient à meſure qu'un peloton vainqueur les emportoit, ſoit d'un côté, ſoit de l'autre.

Une des légions qui occupoient la gauche de l'armée de M. Antonius Primus, ſouffrit beaucoup. Elle perdit ſix de ſes Capitaines les plus diſtingués, & quelques-unes de ſes Enſeignes. L'aigle même ne fut ſauvée que par la valeur extrême du premier Capitaine de la légion, Atilius Vérus, qui la défendit au prix de ſon ſang & de ſa vie. M. Antonius Primus fit avancer les Prétoriens pour ſoutenir le combat chancelant en cet endroit; & ils repouſſerent d'abord l'ennemi, mais ils furent enſuite repouſſés eux-mêmes, ne pouvant réſiſter à la multitude & à la violence des traits que lançoient les machines placées par les gens de Vitellius ſur la chauſſée de la voie Appia, d'où elles tiroient à coup ſûr, étant ſervies librement, & n'ayant rien autour d'elles qui embarraſſât leur effet.

Une balliſte ſur-tout foudroyoit l'armée de M. Antonius Primus, & en écraſoit les rangs entiers par de gros quartiers de pierres qu'elle décochoit avec roideur. Le ravage auroit été grand, ſi la valeur admirable de deux ſoldats ne l'eût arrêté. S'étant couverts de leurs boucliers, ils s'approchent, ſans être apperçus, de la terrible machine, coupent les cordages par leſquels elle étoit ſuſpendue, & la démontent. Ils furent percés ſur le champ, & ainſi leurs noms ont péri. Mais, le ſouvenir de leur action s'eſt conſervé, & méritoit aſſurément de n'être pas enſeveli dans l'oubli.

La nuit étoit déjà bien avancée, & la fortune du combat encore fort incertaine, lorſque la lune ſe leva, & donna le moyen de diſtinguer les objets, mais avec une différence bien importante pour les deux armées. Celle de M. Antonius Primus l'avoit au dos; & conſéquemment l'ombre qu'elle faiſoit étant jettée en avant trompoit les ennemis, qui prenoient les ombres pour les corps, & ne donnoit à leurs traits qu'une portée trop foible pour aller juſqu'au but. Au contraire, les ſoldats de Vitellius éclairés par la lumiere qu'ils avoient en face, étoient apperçus diſtinctement par les adverſaires, & ne pouvoient ſe précautionner contre des coups qui partoient de l'obſcurité.

M. Antonius Primus redoubla d'activité, dès qu'une fois il fut à portée de voir & d'être vu. Il parcouroit les rangs, variant ſes exhortations & ſes motifs d'encouragement, ſelon la différence de ceux à qui il parloit, tantôt employant les re-

proches capables de piquer d'honneur, tantôt prodiguant les louanges, toujours préſentant les eſpérances les plus flatteuſes. Alors, retentiſſent de toutes parts de grands cris; & le ſoleil s'étant levé en ce moment, les ſoldats de la troiſieme légion le ſaluerent ſelon la coutume reçue en Syrie, où ils avoient toujours ſervi juſqu'à ces dernieres années.

Un bruit ſans auteur certain, ou peut-être répandu à deſſein par M. Antonius Primus, contribua à la victoire. Tout d'un coup, ſe débite de rang en rang la nouvelle que Licinius Mucien eſt arrivé. Animés par l'idée d'un ſi puiſſant ſecours, les gens de M. Antonius Primus avancent ſur l'ennemi, dont les rangs commençoient à s'éclaircir, parce que dans une armée ſans Chef, chaque ſoldat ſuivoit l'impreſſion de ſa valeur ou de ſa timidité, pour ſe porter en avant ou reculer; pour ſe joindre aux uns, & ſe ſéparer des autres. Quand M. Antonius Primus vit qu'ils plioient, il les preſſe vivement, & parvient enfin à les enfoncer & à les rompre. Mis en déſordre, ils ne purent plus ſe reformer, à cauſe de l'embarras des voitures & des machines de guerre. Il ne fut queſtion pour les vainqueurs que de pourſuivre & de tuer.

Les troupes de M. Antonius Primus, ſoutenues par le ſuccès étoient infatigables. Après avoir combattu un jour & une nuit, ne comptant avoir rien fait tant qu'il reſtoit quelque choſe à faire, elles voulurent attaquer la ville de Crémone, où les fuyards s'étoient mis à couvert. Ce n'étoit pas une entrepriſe aiſée. Les légions Germaniques, dans la guerre contre Othon, avoient environné la ville d'un camp, & le camp d'un foſſé avec ſon parapet; & ces fortifications étoient encore augmentées depuis peu par de nouveaux ouvrages. Les Chefs de l'armée victorieuſe héſitoient donc beaucoup, & craignoient qu'il n'y eût de la témérité à tenter avec des troupes haraſſées de forcer des lignes, & enſuite une place ceinte de bonnes murailles. Cependant, il ſe trouvoit des inconvéniens dans les autres partis que l'on pouvoit prendre. Retourner à Bédriac, c'étoit une marche longue & pénible, & leur victoire devenoit inutile. S'ils ſe fortifioient un camp à la vue des ennemis, ils s'expoſoient à de vigoureuſes ſorties, qui pourroient troubler les travailleurs, & préſenter peut-être occaſion aux vaincus de prendre leur revanche. L'ardeur des ſoldats termina toutes ces irréſolutions. Ils appréhendoient beaucoup moins le danger, que le moindre retardement. Toutes meſures de prudence leur étoient ſuſpectes; le deſſein le plus téméraire avoit pour eux le plus d'attraits; les bleſſures, le ſang, le carnage, ils comptoient tout pour rien en comparaiſon du

butin que leur avidité ſe promettoit. M. Antonius Primus ſe rendit à leurs vœux, & les mena à l'attaque du camp.

D'abord, on ſe battit de loin à coups de fleches & de javelots. Mais, dans ce genre de combat, les aſſaillans avoient beaucoup de déſavantage, parce que leurs adverſaires, élevés ſur un rempart, tiroient du haut en bas avec plus de force & plongeoient dans leurs rangs. M. Antonius Primus diſtribua les poſtes, & forma trois attaques, afin de jetter de l'émulation entre les légions, & d'augmenter ainſi leur courage. Il fallut attendre que l'on eût ramaſſé dans les campagnes tous les inſtrumens de fer, propres à percer & à briſer, des bêches, des pics, des haches, des faulx, on apporta auſſi des échelles. Lorſque tout fut prêt, les gens de M. Antonius Primus, élevant leurs boucliers ſur leurs têtes pour former une tortue, s'approchent juſqu'aux portes du camp & au pied du rempart. De part & d'autre, la maniere de ſe battre étoit ſavante, entre Romains formés ſous la même diſcipline. Les ſoldats de Vitellius roulent ſur la tortue des pierres d'une énorme peſanteur; ils enfoncent des lances & de longues perches entre les intervalles des boucliers; & enfin, ils en rompent tellement la liaiſon, que les aſſaillans, mis à découverts, ſont accablés d'une grêle de traits, & écraſés par les maſſes de pierres.

Repouſſés avec perte d'un grand nombre des leurs, le courage commençoit à leur manquer. Leurs Chefs s'aviſerent de leur montrer Crémone, & de leur en faire eſpérer le pillage. Tacite doute à qui il doit attribuer cet indigne expédient, qui cauſa la déſolation & la ruine d'une des plus belles villes d'Italie. Les uns en faiſoient auteur l'affranchi Hormus; ſelon d'autres, c'étoit à M. Antonius Primus qu'il falloit s'en prendre. Qui que ce ſoit des deux, dit Tacite, cette honteuſe & criminelle action ne dégénere point du reſte de leur conduite.

Les ſoldats, animés par l'eſpérance d'un riche butin, ne connoiſſent plus ni obſtacle, ni danger. Malgré les bleſſures, malgré le ſang qui coule à grands flots ils ſappent le pied du rempart, ils battent les portes avec furie. Les plus hardis montés ſur les épaules de leurs camarades, ou ſur la tortue qui avoit été réformée, & ſe trouvant ainſi à hauteur des ennemis, les ſaiſiſſent par le bras, leur arrachent leurs épées. Souvent ils ſuccombent; & bleſſés & non bleſſés, des ſoldats pleins de vie, pêle-mêle avec les mourans, tombent & roulent dans les foſſés. Il n'eſt point de maniere de mourir dont on ne voie l'image dans cet affreux aſſaut.

La troiſieme & la ſeptieme légion étoient réunies en une

même attaque, & elles se disputoient à l'envi la gloire d'entamer la victoire, & de faire au camp la premiere brêche. M. Antonius Primus avoit pris son poste en cet endroit, & il les appuyoit à la tête d'une troupe d'élite. Leur ardeur forcenée triompha enfin de la résistance des gens de Vitellius, qui, voyant que tous leurs efforts étoient inutiles, & que leurs traits glissoient le long de la tortue, poussèrent la balliste elle-même sur les assaillans. C'étoit une vaste & pesante machine, qui écrasa ceux sur qui elle tomba; mais elle emporta dans sa chûte les creneaux & la tête du rempart. Dans le même moment, une tour voisine, battue depuis long-tems à coups de grosses pierres, s'ouvrit; & pendant que les soldats de la septieme légion s'efforcent d'entrer par la brêche, ceux de la troisieme percent & enfoncent la porte avec leurs épées & leurs haches. C. Volusius, soldat de cette derniere légion, entra le premier; & montant sur le rempart, il cria que le camp étoit pris. Tout fuit, tout se précipite; les vainqueurs pénetrent de toutes parts, & en un instant l'espace entre le camp & la ville est inondé de sang & de corps morts. Restoit encore un nouveau travail. Crémone tenoit bon; & les vainqueurs, après tant de laborieux efforts, voyoient devant eux de hautes murailles, des tours de pierre, des portes garnies de lames de fer, des soldats postés sur les murs, & présentant la pointe de leurs armes. Le peuple de la ville étoit nombreux, & attaché de cœur au parti de Vitellius. Malgré cela, ils attaquent la place, la prennent, la pillent & la ruinent entierement. *Voyez* Crémone.

M. Antonius Primus ne put pas rester long-tems près des murs d'une ville détruite, dont les environs étoient infectés de sang & de cadavres, & il s'éloigna à trois mille pas. Son premier soin fut de rappeller à leurs drapeaux les soldats des légions vaincues, que la fuite & la terreur avoient dissipés & écartés. Comme la guerre n'étoit pas finie, & que l'on pouvoit craindre quelques mouvemens de la part de ces légions, il ne crut pas devoir les laisser en Italie, & il les sépara en divers cantons de l'Illyrie, province affectionnée à Vespasien.

Il dépêcha ensuite des courriers pour aller porter en Espagne & dans la Grande-Bretagne la nouvelle de sa victoire. En Gaule & en Germanie, il envoya deux Officiers, Julius Calénus, Éduen, Alpinus Montanus, de Treves, qui, ayant combattu pour Vitellius à la journée de Crémone, pouvoient servir de preuves comme de témoins du mauvais état des affaires de cet Empereur. Il prit en même tems la précaution de garder soigneusement les passages des Alpes, parce que l'on craignoit toujours qu'il ne vînt

de Germanie des ſecours au parti vaincu.

M. Antonius Primus méritoit ſans doute ſes ſuccès, par l'activité de ſon courage, & par toutes les qualités d'un grand Capitaine. Mais, il fut aſſez mal habile pour perdre le mérite de ſes exploits par l'irrégularité de ſa conduite. Depuis la journée de Crémone, regardant la guerre comme finie, il ne ſe gêna plus; & la proſpérité réveilla en lui tous les vices avec leſquels les dangers l'avoient obligé de faire treve, l'avidité, l'orgueil, une ambition effrénée; il travailloit à ſe faire aimer des légions, comme ſi elles euſſent été à lui; dans toutes ſes actions, dans tous ſes diſcours, dominoient viſiblement l'intérêt perſonnel, & la paſſion d'acquérir de la puiſſance. Pour faire ſa cour aux légions, il leur permit de nommer elles-mêmes des Centurions en la place de ceux qui avoient été tués dans les combats; & leur choix ne manqua pas de tomber ſur les caracteres les plus turbulens de l'armée. La diſcipline s'altéra; le ſoldat n'étoit plus gouverné par les Officiers, mais les Officiers entraînés par la licence du ſoldat. M. Antonius Primus ne ſongeoit plus qu'à préparer les voies à l'exécution de ſes projets ambitieux, & à s'enrichir par les rapines; & il ne ſe cachoit point de ſes excès.

Au reſte, il ne négligeoit point la guerre; & aux approches de l'hiver, quittant les plaines des environs du Pô, qui commençoient à devenir humides & fangeuſes, il ſe mit en marche pour s'avancer du côté de Rome, mais non pas avec toute ſon armée. Il ne prit que des détachemens des légions victorieuſes, laiſſant à Vérone les drapeaux, les aigles, & la plus grande partie des ſoldats. Il emmena les cohortes & la cavalerie auxiliaire, & il fut joint dans ſa route par la onzieme légion, qui dès les commencemens avoit embraſſé le parti de Veſpaſien, mais mollement; qui juſques-là s'étoit tenue en Dalmatie, attendant l'évenement pour ſe décider; & qui, depuis le ſuccès, ſe reprochoit amerement de n'y avoir point pris de part.

Arrivé avec toutes ces troupes à Fano dans le Picénum, M. Antonius Primus s'y arrêta pour tenir conſeil, dont le réſultat fut qu'on enverroit un détachement de cavalerie pour battre le pays, reconnoître toute l'Ombrie, & particulierement les endroits par où l'Apennin ſeroit plus aiſément acceſſible; que l'on manderoit toutes les troupes reſtées à Vérone, & que l'on donneroit les ordres néceſſaires pour faire venir des convois par le Pô ou par la mer.

Ces meſures étoient bien entendues; mais, dans l'exécution, pluſieurs des chefs faiſoient naître des obſtacles, jaloux du trop grand pouvoir de M. Antonius Primus, & ſon-

dant ſur Licinius Mucien des eſpérances plus certaines de fortune. Or, il convenoit aux vues de Licinius Mucien de tirer les choſes en longueur. Ce Général étoit piqué d'une ſi prompte victoire, & il voyoit avec indignation que s'il ne ſe trouvoit ſur les lieux, au moins pour introduire les troupes de Veſpaſien dans la capitale, la guerre ſe termineroit ſans qu'il y eût en rien contribué. Ainſi, dans ſes lettres, il s'expliquoit ouvertement à ſes confidens, & les engageoit à différer & à l'attendre. Aux autres il écrivoit d'un ſtyle ambigu, tantôt exhortant à achever promptement ce qui étoit ſi heureuſement commencé, tantôt recommandant l'utilité d'une ſage lenteur; & par cette duplicité de langage, il ſe mettoit à portée de pouvoir, ſelon les évenemens, rejetter ſur autrui les mauvais ſuccès, ou ſe faire honneur des bons. Les amis, que Licinius Mucien avoit dans l'armée, lui répondirent d'une façon qui entroit dans ſes vues, & donnerent un mauvais tour à l'empreſſement de M. Antonius Primus & d'Arrius Varus; & ces lettres envoyées à Veſpaſien, firent impreſſion ſur lui, & le diſpoſerent à ne pas eſtimer les ſervices de M. Antonius Primus autant que celui-ci l'avoit eſpéré.

Ce caractere altier en fut outré. Il s'en prenoit à Licinius Mucien, & il ne le ménageoit nullement dans ſes diſcours. Il écrivit même à Veſpaſien d'un ton plus fier qu'il ne convient à un ſujet qui parle à ſon Souverain, vantant ſes exploits, & faiſant ſentir que Veſpaſien lui étoit redevable de l'Empire. Il jettoit enſuite obliquement quelques traits contre Licinius Mucien. Celui-ci en fut informé. De-là naquit entre M. Antonius Primus & Licinius Mucien une inimitié violente, montrée par l'un à découvert avec une franchiſe de ſoldat, déguiſée ſourdement par l'autre & conſéquemment plus implacable. M. Antonius Primus n'en ſervit pas Veſpaſien avec moins de zele. Il acheva ſon ouvrage, véritablement ſans beaucoup de difficultés, parce que l'ennemi auquel il avoit affaire aidoit ſa propre ruine.

Les légions de M. Antonius Primus paſſerent l'Apennin, ſans trouver aucun autre obſtacle que ceux que leur oppoſerent les neiges, le mauvais tems, & la difficulté des chemins. On étoit alors au mois de décembre; & les peines incroyables que la nature ſeule des lieux cauſa à cette armée, montrerent combien le ſuccès auroit été douteux, ſi elle avoit eu encore à combattre les ennemis.

M. Antonius Primus, après avoir paſſé l'Apennin, vint à Carſule, & réſolut d'y ſéjourner pour donner quelque tems de repos à ſon armée, & pour attendre l'arrivée des légions mandées de Vérone, dont il n'a-

voit avec lui que de ſimples détachemens. Le lieu étoit avantageux pour un camp par ſa ſituation élevée, qui dominoit ſur un grand pays, par la commodité des vivres qu'il ſeroit aiſé de tirer des villes opulentes qu'on laiſſoit derriere ſoi, par la ſûreté des magaſins. Et de plus en ſe tenant dans l'inaction vis à-vis des troupes de Virellius poſtées à Narnia, à dix milles ſeulement de diſtance, on eſpéroit engager avec elles des entretiens, & leur perſuader de quitter volontairement un parti malheureux.

Les ſoldats de M. Antonius Primus ſouffroient avec peine ce délai, préférant la victoire à la paix. Ils n'attendoient pas même volontiers leurs légions, qu'ils regardoient comme venant partager avec eux le butin plutôt que le danger. M. Antonius Primus les ayant aſſemblés, leur repréſenta que Vitellius avoit encore des forces capables de réſiſter, ſi elles lui demeuroient fidelles, & même de ſe rendre redoutables ſi on les pouſſoit au déſeſpoir. Que dans les commencemens des guerres civiles, il falloit donner beaucoup à la fortune; mais que la victoire s'achevoit par la maturité du conſeil.....: « Vous » avez acquis aſſez de gloire, » ajouta-t-il, par la bataille » de Crémone, & le ſac de » cette ville ne vous a chargés » que de trop de haine. Votre » deſſein doit être, non de pren» dre Rome, mais d'en être les » ſauveurs. Vous pouvez vous » promettre de plus grandes ré» compenſes, & un honneur in» fini, ſi vous délivrez le Sénat » & le peuple Romain d'un » joug honteux, ſans répandre » le ſang. » Ces remontrances firent leur effet, & calmerent les ſoldats; & les légions qu'on attendoit, ne tarderent pas à arriver.

La nouvelle de l'accroiſſement des forces de M. Antonius Primus répandit la terreur parmi les cohortes ennemies, dont la fidélité commença à s'ébranler. Perſonne ne les exhortoit à la guerre, & pluſieurs de leurs officiers les ſollicitoient à changer de parti, cherchant à ſe faire un mérite auprès du vainqueur, & penſant qu'ils en ſeroient plus conſidérés, s'ils ſe faiſoient ſuivre chacun de la troupe qu'il commandoit. Ces malheureuſes cohortes, deſtituées de toute reſſource, ſe réſolurent enfin à ſubir la loi du vainqueur. Ce fut un cérémonial bien humiliant pour ces braves ſoldats, de ſortir de Narnia avec leurs drapeaux & leurs enſeignes, pour venir ſe mettre à la diſcrétion de l'armée ennemie, qui les attendoit dans la plaine, rangée en ordre de bataille. Elle les enveloppa, & M. Antonius Primus leur ayant néanmoins parlé avec bonté, les diſtribua partie à Narnia, partie à Interamna, laiſſant auprès d'eux des forces ſuffiſantes pour leur impoſer, s'ils tentoient une rébellion, mais qui avoient ordre

de ne les point inquiéter s'ils demeuroient ſoumis.

Ce Général avoit témoigné à ſes ſoldats qu'il déſiroit terminer ce qui reſtoit de la guerre par la voie d'un accommodement, plutôt que par la force des armes, & il agit conſéquemment à ce ſyſtême, en faiſant des propoſitions à Vitellius. Mais, cette négociation n'ayant pas réuſſi, M. Antonius Primus marcha contre Rome. Les Veſtales vinrent à ſa rencontre, lui apportant une lettre de Vitellius, qui lui demandoit un ſeul jour de délai, pendant lequel on pourroit reprendre la négociation, & convenir de toutes choſes. M. Antonius Primus rendit aux Veſtales tous les honneurs qui étoient dûs à leur Sacerdoce; mais, il répondit à Vitellius que toute ouverture d'accommodement étoit fermée; néanmoins, il ſouhaitoit de ménager Rome, & ayant convoqué une aſſemblée de ſes ſoldats, il tenta de les engager à camper à Pontemole, & à remettre au lendemain leur entrée dans la ville. Il craignoit qu'irrités par la réſiſtance qu'ils trouveroient, ils n'épargnaſſent ni le peuple, ni le Sénat, ni les temples des Dieux. Il ne fut pas maître de retenir leur ardeur. Tout retardement leur étoit ſuſpect, comme nuiſible à la victoire; ils marchent donc ſur le champ vers Rome, la ville eſt forcée, & Vitellius mis à mort. Auſſitôt, tous les titres de la puiſſance ſouveraine ſont déférés à Veſpaſien, & les ornemens Conſulaires accordés à M. Antonius Primus.

Ce Général jouiſſoit tranquillement dans Rome de toute la puiſſance, & il s'en ſervoit pour piller le Palais Impérial, comme il avoit pillé Crémone, lorſque Licinius Mucien arriva. Celui-ci lui cauſa tous les déſagrémens poſſibles, de ſorte que M. Antonius Primus indigné ſe retira auprès de Veſpaſien, de qui il ne fut pas reçu auſſi bien qu'il l'eſpéroit. Cependant, il trouva le Prince très-diſpoſé à reconnoître ſes grands ſervices, ſi le reſte de ſa conduire n'y eût pas mis obſtacle. Mais, ſon arrogance, ſes plaintes ſéditieuſes, les crimes de ſa vie paſſée, tout cela étoit mis ſans ceſſe ſous les yeux de l'Empereur, & par les lettres de Licinius Mucien, & par les diſcours de pluſieurs autres. M. Antonius Primus lui-même prenoit ſoin d'autoriſer, par ſes procédés, les reproches qu'on lui faiſoit. Il ſe vantoit ſans meſure, il ſe mettoit au-deſſus de tous; il ſembloit qu'il cherchât à ſe faire des ennemis, prodiguant indifféremment les noms de lâches & de gens ſans cœur. C'eſt ainſi qu'il parvint à refroidir Veſpaſien à ſon égard, ſans néanmoins encourir une diſgrace manifeſte.

On croit que M. Antonius Primus ſe retira depuis dans le lieu de ſa naiſſance, où ſa principale occupation fut l'étude des lettres & l'exercice de la Poë-

ſie. Il avoit beaucoup d'eſprit, de l'éloquence, de l'érudition même ; & Martial le rendoit juge de ſes ouvrages, qu'il lui envoyoit de Rome, lorſqu'il ſe fut retiré. Ce Poëte fait mention d'un recueil d'Épigrammes de la compoſition de ſon ami, dont il ne nous reſte plus rien. Tacite nous a ſeulement conſervé quelques-unes de ſes lettres & quelques fragmens de ſes harangues dont nous avons cité des morceaux ; & il paroît, par le même Hiſtorien, que M. Antonius Primus avoit fait auſſi une relation de ce qui s'étoit paſſé en Germanie avant la journée de Crémone. Il vécut au moins juſqu'à l'âge de 75 ans. Martial avoit ſon portrait, ſur lequel il a fait cette Épigramme trop flatteuſe :

Hæc mihi quæ colitur violis pictura roſiſque
Quos referat vultus, Cæditiane, rogas?
Talis erat Marcus *mediis* Antonius *annis*
Primus ; *in hoc juvenem ſe videt ore ſenex.*
Ars utinam mores animumque effingere poſſet!
Pulchrior in terris nulla tabella foret.

PRIMUS, *Primus. Voyez* Aurigarii.

PRINCE [le], *Princeps*, (*a*) nom d'un joueur de flûte, aſſez connu du peuple à Rome, parce que le pantomime Bathylle l'employoit ordinairement ſur le théâtre. Un jour, ce joueur de flûte ſe trouvant à de certains jeux, une machine que l'on fit mouvoir fort vîte le fit tomber lorſqu'il y penſoit le moins, & ſi rudement, qu'il ſe rompit la jambe gauche, pour laquelle il eut volontiers donné deux de ſes flûtes, s'il eût pu la ſauver à ce prix. On le prend, on l'emporte chez lui, pendant qu'il crie & ſe lamente ; on fut pluſieurs mois à le penſer, avant qu'il fût entierement guéri. Les ſpectateurs, comme c'eſt leur coutume, commencerent à s'ennuyer de ne plus voir ce galant homme, qui par le ſon de ſa flûte animoit fort les danſeurs. Un homme de qualité voulut alors donner des jeux au public ; & comme il ſavoit que le Prince commençoit à marcher, il fit tant, par argent & par prieres, qu'il l'engagea à vouloir ſeulement ſe montrer ſur le théâtre le jour que ces jeux devoient ſe repréſenter. Le joueur de flûte s'y rend. Il court auſſitôt un bruit confus parmi les ſpectateurs ; les uns aſſurent qu'il eſt mort, les autres ſoutiennent au contraire qu'il va paroître inceſſamment. La tapiſſerie étant tirée, & le tonnerre artificiel s'étant fait entendre, les Dieux vinrent

(*a*) Phædr. L. V. Fabul. 7.

parler ſur le théâtre, ſelon la coutume; & ce fut alors qu'il ſignala ſon retour, & tomba dans une équivoque fort plaiſante, s'étant laiſſé tromper par un air aſſez connu, que les muſiciens chanterent, & dont voici les paroles:

Le Prince eſt en ſanté, Rome, il faut que l'on voie
Parmi tes Citoyens l'aſſurance & la joie.

Car, les ſpectateurs s'étant levés par reſpect, pour battre des mains en l'honneur du Prince, c'eſt-à-dire d'Auguſte, le joueur de flûte prit tous ces applaudiſſemens pour lui, & croyant que c'étoit un effet de la joie que l'on avoit de le revoir, il fit à l'aſſemblée mille remercîmens de la main & mille révérences. Les Chevaliers reconnurent auſſitôt ſon erreur & ſa ſottiſe; & pour faire durer un jeu qui les faiſoit rire de tout leur cœur, ils ordonnèrent aux muſiciens de recommencer le même air. On le répéta; les Chevaliers applaudirent; & notre homme, ne voyant point que l'on ſe moquoit de lui, ſe proſterna tout de ſon long ſur le théâtre. Le peuple crut qu'il demandoit la couronne, qui étoit le prix de ces jeux; mais, quand tout le monde eut compris ce qu'il vouloit dire, on ne put ſouffrir qu'il eût l'orgueil de s'attribuer un honneur que l'on rendoit à la maiſon d'Auguſte. Il s'étoit ce jour-là bandé la jambe avec une toile bien blanche; il avoit un habit blanc, & même des ſouliers blancs; & malgré ſon air de propreté, chacun contribua à le mettre dehors, la tête la premiere.

PRINCE DU SÉNAT, *Princeps Senatus*, nom que l'on donnoit à Rome à celui que le Cenſeur, liſant publiquement la liſte des Sénateurs, nommoit le premier. *Princeps Senatûs dictus fuit is qui in lectione Senatûs, quæ per Cenſores, peracto cenſu, fiebat, primo loco recitabatur*, dit Roſin. Il eſt appellé, dans les Auteurs, tantôt *Princeps Senatûs* ou *Princeps in Senatu*, tantôt *Princeps Civitatis* ou *totius Civitatis*, quelquefois *Patriæ Princeps*, & même quelquefois ſimplement *Princeps* auſſi bien que les Empereurs.

Sa nomination dépendoit ordinairement du choix du Cenſeur qui à la vérité ne déféroit ce titre honorable qu'à un ancien Sénateur, lequel avoit été déjà honoré du Conſulat ou de la Cenſure, & que ſa probité & ſa ſageſſe avoient rendu recommandable. Il jouiſſoit toute ſa vie de cette prérogative.

Le titre de Prince du Sénat étoit tellement reſpecté, que celui qui l'avoit porté, étoit toujours appellé de ce nom par préférence à celui de toute autre dignité dont il ſe ſeroit trouvé revêtu. Il n'y avoit cependant aucun droit lucratif attaché à ce beau titre, & il ne donnoit d'autre avantage qu'une

autorité qui ſembloit naturellement annoncer un mérite ſupérieur dans la perſonne qui en étoit honorée.

Cette diſtinction avoit commencé ſous les Rois. Le fondateur de Rome s'étoit réſervé en propre le choix & la nomination du principal Sénateur, qui, dans ſon abſence, devoit préſider au Sénat. Quand l'état devint Républicain, on voulut conſerver cette dignité.

Depuis l'inſtitution des Cenſeurs, il paſſa en uſage de conférer le titre de Prince du Sénat au Sénateur le plus vieux & de dignité Conſulaire; mais, dans les dernieres guerres puniques, un des Cenſeurs ſoutenant avec fermeté que cette regle établie dès le commencement de la République devoit être obſervée dans tous les tems, & que T. Manlius Torquatus devoit être nommé Prince du Sénat, l'autre Cenſeur s'y oppoſa, & dit que puiſque les Dieux lui avoient accordé la faveur de réciter les noms des Sénateurs inſcrits ſur la liſte, il vouloit ſuivre ſon propre penchant, & nommer le premier Q. Fabius Maximus qui, ſuivant le témoignage d'Annibal lui-même, avoit mérité le titre de Prince du peuple Romain.

Au reſte, quelque grands, quelque reſpectés que fuſſent les Princes du Sénat, il paroît que l'Hiſtoire n'en nomme aucun avant M. Fabius Ambuſtus, qui fut Tribun militaire l'an de Rome 386. Nous ignorerions même qu'il a été Prince du Sénat, ſi Pline n'avoit obſervé comme une ſingularité très-glorieuſe pour la maiſon Fabia, que l'ayeul, le fils & le petit-fils eurent conſécutivement cette primauté.

Il ſeroit difficile de former une ſuite des Princes du Sénat depuis les trois Fabius dont Pline fait mention. M. l'abbé de la Bleterie, dans un mémoire ſur ce ſujet, reconnoît, après bien des recherches hiſtoriques, que l'entrepriſe de former cette ſuite ſeroit vaine. Comme les Princes du Sénat n'avoient en cette qualité aucune part au gouvernement, on doit être un peu moins ſurpris que les Hiſtoriens aient négligé d'en marquer la ſucceſſion. D'ailleurs, pas une hiſtoire complete de la République Romaine ne s'eſt ſauvée du naufrage de l'antiquité. Tite-Live ne parle point des Princes du Sénat dans ſa premiere décade. Nous ignorons s'il en parloit dans la ſeconde; le plus ancien qu'il nomme dans la troiſieme, c'eſt Q. Fabius Maximus choiſi l'an de Rome 544. Dans les quinze derniers livres qui nous reſtent de ce fameux Hiſtorien, les ſucceſſeurs de Q. Fabius Maximus ſont indiqués, ſçavoir en 544, Scipion le vainqueur d'Annibal; en 570, L. Valérius Flaccus alors Cenſeur, qui fut choiſi par Caton ſon Collegue dans la Cenſure; Émilius Lépidus fut nommé l'an 574. Il ſemble que l'élection de Q. Fabius Maximus ayant in-

troduit l'uſage de conférer le titre de Prince du Sénat, non comme autrefois à l'ancienneté, mais au mérite, Tite-Live s'étoit impoſé la loi de marquer ceux qui l'avoient reçu depuis cette époque. En effet, la ſuite en devenoit alors beaucoup plus intéreſſante, parce qu'elle faiſoit connoître à qui les Romains avoient de ſiecle en ſiecle adjugé le prix de la vertu.

Il eſt donc à préſumer que nous en aurions une liſte complete depuis Q. Fabius Maximus juſqu'aux derniers tems de la République, ſi nous avions l'ouvrage de Tite-Live tout entier. Mais, on ignore quel fut le ſucceſſeur de M. Émilius Lépidus mort en 601 ; c'eſt le dernier dont il ſoit fait mention dans Tite-Live, qui nous manque à la fin du ſixieme ſiecle de Rome. Nous trouvons P. Cornélius Lentulus en 628, Q. Métellus Macédonicus en 632, M. Émilius Scaurus en 638, & celui-ci vivoit encore en 662; à M. Émilius Scaurus ſuccéda peut-être l'orateur Marc Antoine, que C. Marius fit égorger en 666. L. Valérius Flaccus fut nommé l'année ſuivante, Q. Catulus en 683.

Les vuides, qui ſe trouvent dans cette liſte, peuvent être attribués avec aſſez de vraiſemblance à la diſette d'Hiſtoriens. Mais, on doit, ce ſemble, chercher une autre raiſon de celui qui ſe rencontre depuis la mort de Q. Catulus, arrivée au plus tard en 693 juſqu'à Octavien, choiſi l'an de Rome 725. On croit que dans cet intervalle le titre de Prince du Sénat demeura vacant. Pour ces tems-là, nous avons l'hiſtoire de Dion Caſſius. Il nous reſte beaucoup d'Auteurs contemporains & autres, dont les ouvrages nous apprennent, dans un très-grand détail les évenemens des trente dernieres années de la République. Si Q. Catulus eut des ſucceſſeurs, comment aucun d'eux n'eſt-il marqué nulle part, pas même dans Cicéron, dont les écrits, & ſur tout ſes lettres, ſont une ſource intariſſable de ces ſortes de particularités?

On trouve, il eſt vrai, çà & là certaines expreſſions qui ſemblent inſinuer que M. Craſſus & Cn. Pompée, furent Princes du Sénat. Par exemple, dans Velleius Paterculus, le premier eſt appellé *Romanorum omnium Princeps ;* le ſecond, *Princeps Romani nominis*, dans le même Hiſtorien ; *omnium ſæculorum & gentium Princeps*, dans Cicéron, qui, par reconnoiſſance & par politique, a plus que perſonne encenſé l'idole dont il connoiſſoit le néant. Toutefois ces expreſſions & d'autres ſemblables prouvent ſimplement la ſupériorité de puiſſance, que Cn. Pompée & M. Craſſus avoient acquiſe, & nous ne devons pas en conclure qu'ils aient été Princes du Sénat. Pour ce dernier titre, il falloit avoir exercé la Cenſure, ou du moins l'exercer actuellement ; or, Cn. Pompée n'a jamais été Cenſeur.

On convient que les uſages & les loix même ne tenoient point devant l'énorme crédit de Cn. Pompée. On lui prodiguoit les diſpenſes ; mais, les Auteurs ont pris ſoin de remarquer celles qui lui furent accordées. Ils les rapportent tantôt comme les preuves du mérite qu'ils lui ſuppoſent, tantôt comme les effets de ſon bonheur, de ſes intrigues, du fanatiſme de la nation. Pourquoi la diſpenſe dont il s'agit leur auroit-elle échappé ? Sommes-nous en droit de la ſuppoſer malgré leur ſilence ? Il eſt ſi profond & ſi unanime, qu'il vaut preſque une démonſtration. M. Craſſus avoit été Cenſeur, mais aucun Auteur ne dit qu'il ait été Prince du Sénat. Parmi les titres, ſoit anciens, ſoit nouveaux que l'on accumula ſur la tête de Jules Céſar depuis qu'il eut opprimé ſa patrie, nous ne liſons point celui de Prince du Sénat.

Il eſt très-vraiſemblable que pendant les trente années qui s'écoulerent depuis la mort de Q. Catulus juſqu'au ſixieme conſulat d'Octavien, la place de Prince du Sénat demeura vacante. Après la mort de Q. Carulus, la place de Prince du Sénat ne put être remplie pendant les dix années ſuivantes. Appius Claudius & L. Piſon furent élus en 703 ; & ce furent les derniers qui, du tems de la République, aient exercé la Cenſure.

Le jeune Céſar, ayant réuni dans ſa perſonne toute la puiſſance des Triumvirs, projetta de la déguiſer ſous des titres républicains. Lorſqu'il eut formé ſon plan, il jugea que le titre de Prince du Sénat, *Princeps*, marquant le ſuprême degré du mérite, ſeroit le plus convenable pour ſervir de fondement aux autres ; il fut nommé Prince du Sénat, dit Dion Caſſius, conformément à l'uſage qui s'étoit obſervé, lorſque le Gouvernement populaire ſubſiſtoit dans toute ſa vigueur. Tous les pouvoirs, qui lui furent alors confiés & ceux qu'il reçut dans la ſuite, il ne les accepta que comme Prince du Sénat, & pour les exercer au nom de la compagnie dont il étoit chef. A l'exemple de ceux qui avoient été Princes du Sénat avant lui, il ſe tint plus honoré de ce titre que d'aucun autre. C'étoit un titre purement républicain, & qui, ne portant par lui-même nulle idée de juriſdiction ni de puiſſance, couvroit ce que les autres pouvoient avoir d'odieux par leur réunion & par leur continuité.

PRINCE DE LA JEUNESSE, *Princeps Juventutis*. Les Empereurs ayant réuni à leur ſuprême dignité celle de Cenſeur, il n'y eut plus de Prince du Sénat, ni des Chevaliers ; mais, Auguſte en renouvellant les jeux moyens, prit, pour les exécuter, les enfans des Sénateurs qui avoient le rang de Chevaliers, choiſit un de ſa famille qu'il mit à leur tête, le nomma

Prince de la Jeuneſſe, & le déſigna ſon ſucceſſeur. Ce titre de Prince de la Jeuneſſe ſemble dans tout le haut Empire n'avoir appartenu qu'aux jeunes Princes qui n'étoient encore que Céſars. Valérien paroît être le premier, du moins ſur les médailles duquel on trouve *Princeps Juventutis*, au revers d'une tête qui porte pour légende *Imperator*; mais, dans le bas Empire, on en a cent exemples.

PRINCES, *Principes*, nom d'une des ſortes de ſoldats qui compoſoient les légions Romaines. Après les Haſtats étoient les ſoldats qu'on appelloit Princes, d'un âge plus avancé, peſamment armés comme les précédens, ayant pour armes offenſives l'épée, le poignard, & de gros dards. Ils commençoient par lancer leurs traits, & ſe ſervoient enſuite de leur épée, en s'avançant contre l'ennemi.

PRINTEMS, *Ver*, (*a*) une des quatre ſaiſons de l'année, étoit principalement conſacré aux Muſes. Dans un monument, le Printems eſt adoſſé à l'Automne ſous la figure d'une femme couronnée de fleurs; la corne d'abondance que ſon Génie ſoutient, en eſt pleine auſſi; un pied qu'elle étend du côté de l'Hiver, eſt encore avec ſa chauſſure; une partie de ſa gorge eſt cachée, & elle n'en découvre que ce qui eſt tourné du côté de l'Été.

PRISCA, *Priſca*, (*b*) femme de l'empereur Dioclétien, fut mere de Valérie, qui épouſa Galérius. *Voyez* Valérie.

PRISCA, *ou* PRISCILLA, *Priſca*, *Priſcilla*, Πρίσκα, Πρισκίλλα, (*c*) femme Chrétienne, fort connue dans les Actes & dans les Épîtres de Saint Paul. Elle y eſt quelquefois nommée avant ſon mari Aquila. Ils étoient à Corinthe, lorſque Saint Paul y arriva, & ils eurent l'avantage de le recevoir dans leur maiſon, & de l'avoir pour hôte aſſez long-tems, parce que S. Paul & Aquila travailloient du même métier, qui étoit de faire des tentes de cuir, à l'uſage des ſoldats. Aquila & Priſca quitterent Corinthe avec Saint Paul, & vinrent avec lui à Épheſe. Ils y demeurerent quelque tems & y annoncerent l'Évangile. Leur maiſon étoit ſi réglée, que Saint Paul l'appelle une Égliſe. De-là, ils allerent à Rome, où ils étoient lorſque Saint Paul écrivit aux Romains, l'an de Jeſus-Chriſt 58, & il les ſalue des premiers, & avec de grands éloges. Ils retournerent en Aſie quelque tems après; & Saint Paul écrivant à Timothée, le prie de les ſaluer de ſa part. On croit qu'ils y moururent, & les Martyrologes Latins mettent leur mémoire le 8

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Letr. Tom. III. pag. 20. T. IV. pag. 659.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 187, 192.

(*c*) Actu. Apoſt. c. 18. v. 2. *& ſeq.* ad Timoth. Epiſt. 2. c. 4. v. 19.

de Juillet. Les Grecs font la fête de Saint Aquila le 14 du même mois.

PRISCIANUS, *Priſcianus*, (*a*) ſénateur Romain, l'un de ces hommes ambitieux qui conſpirerent contre l'empereur Tite Antonin. Il ſe tua lui-même.

PRISCILLIANUS [L.] *L. Priſcillianus*, (*b*) avoit mérité l'amitié de Caracalla à deux titres, par ſa vigueur & ſon adreſſe étonnantes dans les combats contre les bêtes, & par ſes accuſations ſanguinaires contre un grand nombre d'hommes illuſtres. Le Sénat, au commencement du regne de Macrin, après avoir donné trois exemples de juſtice, en ajouta un quatrieme ſur L. Priſcillianus. Dion Caſſius atteſte que L. Priſcillianus avoit combattu contre un lion & une lionne à la fois, contre un ours & un léopard, & qu'il étoit reſté victorieux, non ſans porter ſur ſa perſonne les marques des coups de dents de ces animaux furieux. Plus redoutable encore aux hommes qu'aux bêtes, il avoit fait périr des Chevaliers, des Sénateurs. Récompenſé par Caracalla, il étoit déteſté du Sénat, qui le condamna à être tranſporté dans une iſle pour y vivre en exil.

PRISCUS, *Priſcus*, (*c*) certain perſonnage qu'Horace tourne en ridicule. « J'ai » vu à Priſcus, dit un Interlo- » cuteur dans ce Poëte, juſ- » qu'à trois anneaux au même » doigt. D'autres fois, il n'en » avoit pas un. Rien n'étoit ſi » bizarre; il changeoit d'habit » vingt fois par jour; tantôt » logé dans un hôtel magnifique, » tantôt dans un réduit d'où un » fils d'affranchi, un peu honnête, auroit eu honte de ſortir; » aujourd'hui libertin à Rome, » demain réſolu de ſe rendre » Philoſophe à Athenes »

PRISCUS [HELVIDIUS], (*d*) *Helvidius Priſcus*, un des Lieutenans de Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie, fut envoyé par ſon Général dans l'Arménie à la tête d'une légion, avec ordre de calmer, par des remedes convenables, les troubles qui s'étoient élevés dans cette province. Helvidius Priſcus, ayant paſſé le mont Taurus, commençoit déjà à s'acquitter très-bien de ſa commiſſion, mêlant la douceur & la modération à la fermeté; mais, on ſe hâta de le rappeller, de peur de donner matiere à une guerre avec les Parthes.

PRISCUS [HELVIDIUS], (*e*) *Helvidius Priſcus*, tribun du Peuple, l'an de Jeſus-Chriſt 56, eut une priſe aſſez violente avec Obultronius Sabinus, l'un des Queſteurs chargés du tréſor public; & on croit que ce fut à

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 347.
(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 193.
(*c*) Horat. L. II. Satyr. 7. v. 8. & *ſeq.*
(*d*) Tacit. Annal. L. XII. c. 49. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 212.
(*e*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 28. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 272.

cette occaſion que l'adminiſtration du tréſor fut ôtée aux Queſteurs, pour être rendue, ſuivant l'inſtitution d'Auguſte, à d'anciens Préteurs, dont l'âge plus mûr paroiſſoit mieux convenir à un emploi de cette importance.

PRISCUS [HELVIDIUS], (*a*) *Helvidius Priſcus*, naquit à Terracine, d'un pere qui avoit acquis de l'honneur dans le ſervice, & le grade de premier Capitaine dans une légion. Cet Officier ſe nommoit Cluvius; ainſi, il eſt néceſſaire que le nom d'Helvidius ſoit venu par adoption à ſon fils. On ne trouve rien de plus probable ſur ce point, que la conjecture de Juſte-Lipſe, qui ſuppoſe qu'Helvidius Priſcus, commandant de légion ſous Numidius Quadratus, proconſul de Syrie, étoit oncle maternel de celui-ci, & l'adopta. Né avec un génie élevé, le jeune Helvidius ſe perfectionna par l'étude de ce qui étoit appellé chez les Romains hautes Sciences, c'eſt-à-dire, d'une morale épurée & ſublime; & la vue qu'il ſe propoſoit dans cette étude étoit non de couvrir, comme faiſoient pluſieurs, d'une réputation éclatante de ſageſſe un loiſir d'inaction, mais de fortifier ſon courage contre les dangers dans l'adminiſtration des affaires publiques. L'école Stoïcienne lui plut pour cette raiſon, & il prit avidement des leçons qui lui apprenoient à ne regarder comme bien que ce qui eſt honnête, comme mal que ce qui eſt honteux, & à ranger parmi les choſes indifférentes la puiſſance, la fortune, l'illuſtration, & tout ce qui eſt hors de nous. Il ſe maria une premiere fois à une perſonne dont nous ignorons le nom & la famille, mais qui le rendit pere d'un fils, dont il eſt parlé dans l'article ſuivant. Devenu libre, ſoit par la mort de ſa femme, ſoit par un divorce, Thraſéa le choiſit pour ſon gendre, lorſqu'il n'avoit encore poſſédé d'autre charge que la Queſture. Plein d'eſtime & de vénération pour un beau-pere ſi vertueux, Helvidius Priſcus puiſa ſur-tout dans le commerce intime qu'il entretint avec lui, le goût d'une généreuſe liberté. Uniforme dans toute la conduite de ſa vie, il remplit également les devoirs de Citoyen, de Sénateur, de mari, de gendre, d'ami; plein de mépris pour les richeſſes, d'une fermeté inébranlable dans le bien, ſupérieur aux craintes comme aux eſpérances. On lui reprochoit d'aimer l'éclat d'une grande renommée; & Tacite, qui convient de ce défaut, l'excuſe, en obſervant que l'amour de la gloire eſt le dernier foible dont ſe dépouille même le Sage. Ajoutons qu'il ne ſçut pas allier la modération avec la généroſité; qu'il

(*a*) Tacit. Annal. L. XVI. c. 28. & *ſeq.* Hiſt. L. II. c. 91. L. IV. c. 6. & *ſeq.* in Juli. Agricol. c. 2. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 461, 466. T. III. pag. 49, 146, 278. & *ſuiv.* T. IV. pag. 80, 81.

ne

ne ſentit pas aſſez la différence entre le tems où il vivoit & celui de l'ancienne République ; & que par divers traits d'une liberté inconſidérée, il irrita contre lui un Prince qui eſtimoit & aimoit la vertu.

Ainſi, dans une délibération où il s'agiſſoit du rétabliſſement du Capitole, ſon avis fut que la République le rebâtît, & que l'on priât Veſpaſien d'aider l'entrepriſe. C'étoit-là ſubordonner l'Empereur à la République, & le traiter preſque comme un particulier. Les plus ſages ne releverent point cet avis, & ils l'oublierent. Mais, il ſe trouva des gens qui s'en ſouvinrent.

Il opina dans les mêmes principes ſur un autre genre d'affaire. Ceux qui avoient la garde du tréſor public, s'étant plaints qu'il étoit épuiſé, & demandant que l'on aviſât aux voies de modérer les dépenſes ; le conſul déſigné premier opinant, dit qu'il penſoit qu'un ſoin auſſi important & auſſi délicat devoit être réſervé à l'Empereur. Helvidius Priſcus vouloit que le Sénat y pourvût. Cette diſcuſſion fut terminée par l'oppoſition d'un Tribun du peuple, qui déclara qu'il ne ſouffriroit point que l'on prît aucune délibération ſur un objet de cette conſéquence, en l'abſence du Prince.

Helvidius Priſcus avoit eu peu auparavant, dans la même aſſemblée du Sénat, une priſe très-vive avec Éprius Marcellus. Dès long-tems, ils ſe haïſſoient. Éprius Marcellus avoit été l'accuſateur de Thraſéa, dont la condamnation à mort entraîna l'exil d'Helvidius Priſcus. Ce levain d'animoſité s'étoit aigri au retour d'Helvidius Priſcus à Rome, après la mort de Néron. Il prétendit alors accuſer Éprius Marcellus à ſon tour ; & cette vengeance auſſi célebre qu'elle étoit juſte, partagea le Sénat en deux factions ; car, il étoit aiſé de voir que cet accuſé ne pouvoit ſuccomber, ſans entraîner la perte de tous ceux qui ſe trouvoient dans le même cas. Le premier choc de ces fameux adverſaires fut violent, & ſignalé de part & d'autre par des harangues auſſi éloquentes qu'elles étoient vives. Mais bientôt après, Helvidius Priſcus, ſe défiant des intentions de Galba, ſe déſiſta à la priere d'un grand nombre de Sénateurs ; ce qui fut diverſement interprêté, comme il arrive, les uns approuvant ſa modération, pendant que les autres lui reprochoient ſon inconſtance. Mais, dans l'aſſemblée où l'on confirma l'élévation de Veſpaſien à l'Empire, comme on eut décidé qu'on enverroit des députés à ce Prince pour le féliciter, ce décret renouvella entre Helvidius Priſcus & Éprius Marcellus une diſpute qui fut très-véhémente ; le premier opinant à ce que les Magiſtrats nommaſſent les députés après avoir fait ſerment de choiſir les plus gens de bien, au lieu qu'Éprius Marcellus, qui craignoit

la honte de ſe voir exclus, par l'élection, vouloit qu'on les tirât au ſort, ſuivant l'opinion du Conſul déſigné.

La diſpute s'échauffant, ils en vinrent peu à peu à des invectives ſuivies & preſſantes; Helvidius Priſcus demandant à Éprius Marcellus quelle raiſon il avoit de redouter ſi fort le jugement des Magiſtrats? que les richeſſes & ſon éloquence le mettoient au-deſſus de la plupart des Romains, & que par ces avantages, il pouvoit eſpérer la préférence ſur pluſieurs autres, s'il n'étoit retenu par le ſouvenir des crimes que lui reprochoit ſa conſcience; que ce n'étoit pas par le ſort, qui étoit toujours aveugle, mais par le choix judicieux d'un Sénat éclairé, qu'on pouvoit diſtinguer la vertu d'avec le vice; qu'il étoit de l'intérêt de la République & de l'honneur du Souverain, qu'on lui dépêchât les ſujets de tout l'Ordre les plus innocens, les plus vertueux, & les plus capables d'accoutumer dès les commencemens ſes oreilles aux maximes les plus ſaines & les plus ſalutaires. Éprius Marcellus répondoit qu'on attaquoit moins ſon ſentiment que celui du Conſul déſigné, qui avoit opiné conformément à l'ancien uſage, de faire dépendre les députations du ſort, pour éviter les brigues & les inimitiés que l'élection pouvoit occaſionner; qu'il ne voyoit aucune raiſon de réformer ce que leurs ancêtres avoient approuvé, ou de rendre injurieux aux Citoyens les honneurs qu'on rendoit au Prince; qu'il n'y avoit point de Sénateur qui ne fût capable de lui porter ces premiers hommages. Après que ces deux opinions eurent été ſoutenues de part & d'autre, avec beaucoup de chaleur, on ſe détermina pour la voie du ſort appuyée des médiocres Sénateurs, ſur qui ne pouvoit tomber l'élection, & même des plus diſtingués qui craignoient que le choix qu'on feroit de leurs perſonnes, ne les expoſât à l'envie.

Peu de tems après, il fut queſtion de poſer la premiere pierre du Capitole, que l'on rebâtiſſoit. Comme Veſpaſien & Tite, alors conſuls, étoient abſens, auſſi-bien que Domitien, préteur de la ville, Helvidius Priſcus ſe trouvant à la tête du college des Préteurs, préſida en cette qualité à la cérémonie.

Il eſt fâcheux qu'un homme auſſi recommandable par bien des endroits qu'Helvidius Priſcus, ait imité par ſes procédés ſauvages des maîtres tels que les Philoſophes de ſon tems, qui ſeuls contraignirent Veſpaſien d'uſer à leur égard d'une ſévérité oppoſée à ſon inclination. Il eût dû bien plutôt ſe régler ſur Thraſéa ſon beau-pere, qui en évitant de prendre aucune part aux crimes de Néron, ne lui manqua jamais de reſpect. Helvidius Priſcus, au contraire, ſembla, par une témérité ſoutenue, prendre à tâche d'irriter

Veſpaſien. Lorſque tous les Ordres allerent au-devant de ce Prince, nouvellement arrivé en Italie, ſeul il ne le ſalua point du nom de Céſar, mais il le traita comme ſimple particulier. Dans tous les édits qu'il donna durant le cours de ſa Préture, il ne fit aucune mention de l'Empereur. Enfin, il lui réſiſta ſouvent en face dans le Sénat avec une audace qui paſſoit toute meſure; enſorte que Veſpaſien non-ſeulement ſe trouva excédé, mais ſoupçonna qu'il y avoit du deſſein dans ces grands éclats d'Helvidius Priſcus, & qu'il cherchoit à ſe faire un parti. On peut croire que Licinius Mucien aigrit encore ſes ſoupçons, & que ce fut lui qui détermina Veſpaſien à livrer Helvidius Priſcus à la juſtice du Sénat.

Ainſi, à la premiere ſcene que renouvella ce hardi Sénateur, les Tribuns du peuple ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & le mirent entre les mains de leurs Huiſſiers. Nous ſommes peu inſtruits de la procédure qui fut faite en conſéquence; nous ſçavons ſeulement que Veſpaſien le relégua, & enſuite envoya ordre de le tuer.

Il s'étoit fait violence pour en venir à cette extrêmité; & bientôt il s'en repentit. Il voulut révoquer l'ordre, & faire courir après ceux qui en étoient porteurs. Mais, on le trompa; on lui fit croire qu'il étoit trop tard, & qu'Helvidius Priſcus ne vivoit plus.

C'eſt une tache ſur le regne de Veſpaſien que la mort d'Helvidius Priſcus. Il ſuffiſoit d'éloigner de la ville & des affaires un homme d'un eſprit trop républicain, mais qui d'ailleurs faiſoit honneur à ſon ſiecle par la ſublimité de ſa vertu. Ce n'eſt pas néanmoins que nous prétendions juſtifier ſon audace imprudente & ſa liberté intraitable, nous nous imaginons même que Tacite ne l'approuvoit pas, & qu'il a fait la cenſure d'Helvidius Priſcus ſans le nommer, lorſqu'après avoir loué la douceur & la ſageſſe d'Agricola, qui calmoit l'humeur farouche de Domitien, il ajoute cette belle & judicieuſe réflexion: *Que ceux qui ne ſçavent admirer que les excès, apprennent que même ſous les mauvais Princes il peut ſe trouver de grands hommes; & que la modeſtie & la déférence envers ceux qui jouiſſent de l'autorité, pourvu qu'elles ſoient accompagnées d'activité & de vigueur, mérite plus d'eſtime, que les incartades violentes de ces glorieux, qui, ſans aucune utilité pour la République, ont cherché à faire par leur mort du bruit dans le monde.*

On ignore la date préciſe de l'exil & de la mort d'Helvidius Priſcus. M. de Tillemont place ces évenemens vers l'an de J. C. 75 & 76.

PRISCUS [HELVIDIUS], (*e*)

(*e*) Plin. L. IX. Epiſt. 13. Tacit. in Juli. Agricol. c. 45. Suet. in Domit. c. 10. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 79. & ſuiv.

Helvidius Priſcus, fils du précédent, marcha ſur les traces de ſon pere dans la pratique d'une exacte probité. S'il imita ſa fierté républicaine & ſon zele amer & outré, c'eſt ce qu'on peut regarder comme un problême ; parce que d'une part Pline dit de lui que pour ſe dérober, s'il eut pu, au malheur des tems, il cachoit dans la retraite un grand nom qu'égaloient ſes vertus ; & que de l'autre, Suétone témoigne qu'il avoit joué le divorce de l'Empereur avec ſa femme, ſous les noms de Pâris & d'Œnone, ce qui ne pourroit être diſculpé d'imprudence.

Il fut accuſé devant le Sénat, ſoit au ſujet de ſes vers, ce qui ne paroît guere vraiſemblable, ſoit ſur quelque autre prétexte, qui couvroit le vrai motif de la haine de Domitien. Il étoit Conſulaire, & reſpecté de tous les gens de bien. Mais, un ancien Préteur eut la baſſeſſe & la lâcheté de porter la main ſur lui dans le Sénat même, & de le traîner en priſon. Pline a raiſon de penſer qu'il ne s'étoit rien vu de plus atroce que cette indigne action d'un Sénateur qui mettoit la main ſur ſon confrere, d'un Juge qui s'oublioit juſqu'à uſer de violence contre un accuſé. Helvidius Priſcus fut condamné & mis à mort, l'an de J. C. 94.

PRISCUS, *Priſcus*, (*a*) géra le Conſulat avec Pompeius Collega, ſous l'empire de Domitien, l'an de Jeſus-Chriſt 93.

PRISCUS [L.], *L. Priſcus*, (*b*) frere de l'empereur Philippe, obtint le gouvernement de Syrie ; mais, il abuſa du pouvoir qui lui étoit confié. Son arrogance & ſes vexations tyranniques dans la levée des impôts, exciterent un ſoulevement. Il fut rappellé & nommé Gouverneur de Macédoine. En ce tems-là, les Goths ayant paſſé le Danube, & s'étant répandus dans l'Illyrie, dans la Thrace, & dans la Macédoine, L. Priſcus n'eut pas de honte de ſe joindre aux ennemis de l'Empire. Il prit la pourpre, & donna le ſpectacle ſingulier & inoui d'un Empereur Romain à la tête d'une armée de Goths. Il ne jouit pas long-tems d'un vain titre, ſi lâchement uſurpé ; il fut déclaré ennemi public par le Sénat, & tué bientôt après, ſans que nous puiſſions dire comment ni par quelle main.

PRISCUS, *Priſcus*. *Voyez* Aurigarii.

PRISTIS, *Priſtis*, (*c*) nom d'un des vaiſſeaux d'Énée. On nommoit ainſi ce vaiſſeau, parce qu'il étoit orné d'un grand poiſſon, qu'on appelloit de ce nom. C'étoit Mneſthée qui montoit le Priſtis.

PRIVERNAS AGER, le territoire de Priverne. *Voyez* Priverne.

(*a*) Tacit. in Juli. Agricol. c. 44.
(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p 392, 395, 404.
(*c*) Virg. Æneid. L. V. v, 116, 154. *& ſeq.*

PRIVERNATES, *Privernates*, les habitans de Priverne. *Voyez* Priverne.

PRIVERNE, *Privernum*, (*a*) Πρίβερνον, ville d'Italie, dans le païs des Volſques, ſituée ſur le fleuve Amaſénus, près des marais Pomptins, entre la voie Appia & la voie Latina, ſuivant les Cartes de M. d'Anville.

L'an de Rome 397, & 355 avant Jeſus-Chriſt, les Privernates firent des incurſions ſur les terres des Romains. L'année ſuivante, le conſul C. Marcius Rutilus eut ordre de marcher contre les ennemis, & il ne fut pas long-tems à les réduire. Car, dès le premier choc, les Privernates furent mis en fuite, & pourſuivis juſqu'aux pieds de leurs murailles. Les Romains ſe diſpoſoient à y planter leurs échelles, lorſque la ville ſe rendit.

Pluſieurs années après, les Privernates firent de nouvelles incurſions ſur les terres de la République. On n'eut pas plutôt appris ce ſoulevement à Rome, qu'on envoya une armée contre les Privernates. Ils furent vaincus ſans peine, & leur ville priſe; mais, on la leur rendit, après y avoir mis une forte garniſon, & leur avoir ôté les deux tiers de leur territoire.

Les Romains firent de nouveau la guerre à ceux de Priverne, l'an de Rome 426, & 326 avant Jeſus-Chriſt. Les Privernates alors avoient à leur tête un certain Vitruvius Vaccus, perſonnage non moins connu dans le pays qu'à Rome. Le Conſul C. Plautius ayant conduit une armée dans le pays des ennemis, tourna toutes ſes forces contre Priverne. Les uns diſent que la ville fut priſe de force; d'autres, que les Privernates n'attendirent pas la derniere extrêmité, mais qu'étant venus au-devant du Conſul en poſture de ſupplians, ils ſe rendirent à lui; & que Vitruvius Vaccus lui fut livré par les ſiens mêmes. Le Sénat, conſulté de la maniere dont il vouloit qu'on en uſât à l'égard de Vitruvius Vaccus & des Privernates, écrivit à C. Plautius qu'il abattît les murs de leur ville, & qu'après y avoir établi une forte garniſon, il s'en revînt à Rome. Pour Vitruvius Vaccus, on lui fit trancher la tête. A l'égard du Sénat de Priverne, on commanda à ceux qui étoient reſtés Sénateurs depuis la révolte de la ville, d'aller habiter au-delà du Tibre.

C. Plautius, comptant que ces châtimens auroient adouci les eſprits, & les auroient rendus plus diſpoſés à pardonner au reſte des Privernates, s'étendit beaucoup en leur faveur. Mais, comme la conduite de ce peuple étoit aſſez équivoque

(*a*) Tit. Liv. L. VII. c. 15, 16, 42. L. VIII. c. 1, 19. *& ſeq.* Strab. p. 231, 237. Plin. Tom. I. p. 155, 716. Ptolem. L. III. c. 1. Virg. Æneid. L. IX. v. 576. L. XI. v. 540. Cicer. de Leg. Agr. Contra Rull. c. 65. Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 224.

par elle-même, chacun ſuivant ſon caractere, vouloit qu'on le traitât avec plus de ſévérité, ou plus d'indulgence. Les avis étoient déjà aſſez douteux, lorſqu'un des députés des Privernates jetta encore les Sénateurs dans une plus grande incertitude, en leur parlant en des termes qui avoient plus de rapport à la condition dans laquelle il étoit né, qu'à la néceſſité où l'avoit réduit la fortune. Car, un des plus ſéveres lui ayant demandé quelle peine il croyoit que les Privernates avoient méritée? La peine que méritent des gens qui ſe croyent dignes de la liberté, dit-il. C. Plautius, voyant qu'une réponſe ſi fiere avoit encore aigri ceux qui s'étoient déjà déclarés contre les Privernates, pour tirer du député une réponſe plus modeſte en l'interrogeant d'une façon moins déſobligeante : « Mais, ſi nous vous remettions, lui dit-il, la peine que » vous avez méritée, comment » pourrons-nous eſpérer que » vous obſerveriez la paix que » nous vous aurions donnée? » Avec une fidélité conſtante, » repliqua-t-il, ſi les conditions en ſont avantageuſes; » ſinon, autant que la néceſſité » nous y contraindra. » Alors, quelques-uns s'écrierent que le Privernate menaçoit ouvertement la République, & que ſon diſcours étoit capable de ſoulever les peuples les plus portés à la paix. Mais, les plus modérés du Sénat, donnant à ſes réponſes une interprétation plus favorable, dirent qu'il avoit parlé en homme ſincere & généreux. « Pouvoit-on eſpérer, » qu'aucun peuple, qu'aucun » particulier même, reſtât dans » une ſituation triſte & déſagréable qu'autant qu'il y ſeroit forcé par la néceſſité? » Qu'on n'avoit rien à craindre » de ceux qui étoient attachés » par les liens honorables de » l'amitié; mais qu'on devoit » toujours ſe défier de ceux » qu'on vouloit retenir dans la » ſervitude. » C. Plautius fit plus d'efforts que perſonne, pour faire entrer toute l'aſſemblée dans des ſentimens plus doux & plus humains, en diſant de tems en tems aux Conſulaires qui devoient donner leurs ſuffrages les premiers, d'un ton que tout le monde pût entendre, que des peuples qui n'étoient occupés que de leur liberté, méritoient d'être Romains. C'eſt pourquoi, à la fin, ils gagnerent leur cauſe dans le Sénat; & ſur le champ, par le conſeil & avec l'autorité des Sénateurs, on propoſa au peuple d'ordonner, par une loi, qu'on donnât le droit de bourgeoiſie à ceux de Priverne.

Pline, parlant des vins qui croiſſoient aux environs de Priverne, les nomme *Privernatia vina*. Priverne eſt miſe par Frontin au nombre des colonies Romaines. Cette ville appellée aujourd'hui Priverno, & ſituée à ſept milles de Terracine, a été évêché; mais, le mauvais air qu'on y reſpire & la pau-

vreté de cet évêché ont été cauſe qu'on l'a uni à celui de Terracine.

PROAGORE, *Proagorus*, (*a*) nom que l'on donnoit au premier Magiſtrat de certaines villes de Sicile. Dionyſiarque, du tems de Verrès, géroit cette magiſtrature à Catane. Le mot *Proagore* vient du Grec προαγορεύω, qui ſignifie je parle le premier.

PROBATUS, *Probatus*, (*b*) Général des Romains ſous Claude II & ſous Aurélien. Comme il donnoit la chaſſe, ſuivant les ordres qu'il en avoit reçus, aux eſcadrons des Goths, qui couroient les mers, il fut inſtruit d'une révolution, qui venoit d'arriver en Égypte. Cette contrée avoit été envahie par les Palmyréniens. Sur le champ, il ſe tranſporta ſur les lieux; & ayant ranimé le courage de la nation vaincue qui ſouffroit impatiemment le joug des Palmyréniens, il réuſſit aiſément, avec le ſecours des naturels du pays, à le délivrer de cinq mille hommes, que Zabdas y avoit laiſſés; & l'Égypte rentra avec joie ſous les loix de l'Empereur Romain.

Ce ne fut pas pour long-tems. Les Palmyréniens revinrent à la charge, & quoique vaincus d'abord dans un grand combat, ils regagnerent enfin une pleine ſupériorité. Car, les vainqueurs s'étant emparés d'une montagne voiſine de Babylone, ville peu éloignée du Nil, pour couper la retraite aux Palmyréniens, Timagene, qui connoiſſoit parfaitement le pays où il étoit né, trouva le moyen d'arriver par des ſentiers détournés avec un détachement de deux mille hommes au plus haut ſommet de la montagne; d'où étant venu fondre ſur les ennemis qui ne s'attendoient à rien moins, il les défit entierement. Probatus fut fait priſonnier, & de déſeſpoir il ſe tua lui-même.

PROBUS, *Probus*, Πρόβος, (*c*) gendre de l'Empereur Sévere. Ce Prince le nomma Conſul, lui confia le commandement de la troiſieme partie de ſon armée, & le combla de richeſſes.

PROBUS [M. AURÉLIUS], *M. Aurelius Probus*, (*d*) Empereur Romain, naquit à Sirmium dans la Pannonie vers l'an de Jeſus-Chriſt 232, ſur la fin du regne d'Alexandre Sévere. Sa naiſſance étoit médiocre, plus illuſtre du côté maternel, que du côté de ſon pere, à qui quelques-uns ne donnent d'autre qualité de celle d'amateur des jardins. D'autres diſent qu'il ſe mit dans le ſervice, qu'il devint Centurion, & que s'étant ac-

(*a*) Cicer in Verr. L. VI. c. 44.
(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 33, 34.
(*c*) Dio. Caſſ. pag. 849. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 55.
(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. p. 423. Tom. VI. pag. 44, 68, 80, 85. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr & Bell. Lettr. Tom. I. p. 241, 243. Tom. II. pag. 539. Tom. XII. p. 146. *& ſuiv.* T. XIII. p. 437. *& ſuiv.*

quitté honorablement de cet emploi, il passa au grade de Tribun. Le pere de Probus se nommoit Maxime; il étoit originaire de Dalmatie, & il mourut en Égypte.

Probus, fils d'Officier, embrassa aussi le métier des armes, & s'y étant distingué par la pureté de ses mœurs, & par la droiture de son caractere, autant que par sa bravoure, il fut aisément démêlé par l'Empereur Valérien, qui faisoit profession d'aimer & d'estimer la vertu. Ce Prince fut tellement frappé de son mérite, qu'il passa en sa faveur par-dessus les loix, & le fit Tribun, contre le réglement d'Adrien, dans une grande jeunesse, & lorsque Probus pouvoit n'avoir que vingt-deux ans. Dans cet emploi, Probus augmenta la gloire qu'il s'étoit déjà acquise. Il mérita d'être chargé de dons militaires, couronnes, haussecols, brasselets. Il remporta en particulier l'honneur éclatant de la couronne civique, ayant délivré des mains des Quades Valérius Flaccus, parent de l'Empereur. Il se fit ainsi juger digne d'être promu à un grade supérieur. Valérien lui donna le commandement de la troisieme légion, à la tête de laquelle il avoit été mis lui-même lorsque déjà il portoit des cheveux blancs. C'est ce qu'il témoigna à Probus dans la lettre par laquelle il lui annonçoit sa nomination, & qu'il commençoit en ces termes si flatteurs de la part d'un Souverain : *Mon cher Probus, je vous avance bien vite, & à compter vos services la récompense ne vient pour vous qu'à pas lents.*

Nous ne sommes pas instruits en détail de toutes les actions de bravoure personnelle par lesquelles Probus se fit la réputation du plus vaillant Officier de l'armée Romaine, montant le premier sur les murs des villes assiégées, arrachant & forçant les retranchemens des camps ennemis, tuant de sa main, dans les batailles, tous ceux qui oserent se mesurer avec lui. Il acquit même de la gloire dans les combats singuliers, & l'Histoire cite un certain Aradion, contre lequel Probus se battit, & dont il resta vainqueur.

Parvenu par degré jusqu'au commandement en chef, il ne se montra pas moins habile Général qu'il avoit paru brave Officier. Il fut chargé par Aurélien de reconquérir l'Égypte sur les Lieutenans de Zénobie, pendant que l'Empereur poussoit lui-même la guerre dans l'Orient contre cette Reine; & il s'acquitta de la commission au gré du Prince qui l'employoit. Sa valeur l'emporta d'abord, & s'étant exposé témérairement il pensa être fait prisonnier. Mais, sa faute lui servit de leçoo. Il se corrigea, & ayant battu les Palmyréniens en plus d'une occasion, il ramena l'Égypte à l'obéissance d'Aurélien.

C'est vraisemblablement peu avant cet exploit qu'il réduisit

les Marmarides en Afrique, & qu'appellé à Carthage pour une rébellion qui s'y étoit excitée, il y rétablit le calme & la tranquillité.

Le mérite de ſa conduite à l'égard des ſoldats égale celui de ſes exploits. Il ſe fit aimer d'eux par ſa juſtice, ſans enfreindre ni amollir la ſévérité de la diſcipline. Mais, il étoit leur protecteur déclaré contre les vexations que ſouvent les Officiers exerçoient ſur eux ; & dans bien des rencontres il appaiſa à leur égard la redoutable colere d'Aurélien. Il viſitoit chaque compagnie, & ſe faiſoit rendre compte de l'état des habits & de la chauſſure du ſoldat. S'il s'agiſſoit de partager le butin, Probus, non ſeulement équitable, mais généreux, ſe mit toujours hors d'intérêt. Jamais il ne prit pour lui que des armes, négligeant ce qui n'étoit que riche & précieux. Il fallut que les troupes lui fiſſent une eſpece de violence pour obtenir de lui qu'il acceptât un cheval qui avoit été pris ſur les Alains, & qui reſſembloit aux chevaux de nos Tartares, petit, mal taillé, mais coureur excellent & infatiguable, en ſorte qu'il faiſoit par jour plus de trente lieues, & continuoit ainſi huit à dix jours de ſuite. Probus, pour ſe défendre de le recevoir, dit d'abord qu'un pareil cheval convenoit mieux à un fuyard qu'à un brave. Mais, toute l'armée réunie en un vœu unanime le preſſa par de ſi vives inſtances, qu'enfin il ſe rendit.

Des ſentimens ſi nobles, & un ſi bel uſage de l'autorité militaire, étoient bien capables de concilier à Probus l'affection des troupes. Mais, d'un autre côté, il ne les flattoit en aucune façon. Souverainement laborieux, il les aſſujettiſſoit à des travaux continuels. Jamais il ne laiſſa le ſoldat oiſif, & il diſoit qu'il ne falloit pas lui faire manger gratuitement le pain que la République lui donnoit. Ainſi, quand il n'y avoit point de guerre, il occupoit les troupes à des travaux publics, à deſſécher des marais pour en faire des terres labourables, à rendre plus facile & plus commode la navigation des rivieres, à conſtruire des ponts, des temples, des Portiques. Il tint cette conduite, & particulier & Empereur ; & elle lui réuſſit pendant long-tems. Mais enfin, elle aigrit contre lui les eſprits ; elle changea en haine l'amour qu'on lui portoit ; & il lui en couta la vie, comme nous le verrons, pour avoir voulu rompre la dureté alors indiſciplinable des gens de guerre.

On voit par tous ces traits raſſemblés, qu'il ne manquoit rien à Probus pour faire un guerrier & un Général accompli. Auſſi reçut-il de tous les Princes ſous leſquels il ſervit les témoignages les plus glorieux. Nous avons rapporté ce qu'en penſoit Valérien, ſous lequel il commença à paroître.

Gallien, quoique deſtitué de toute vertu, rendit néanmoins juſtice à celle de Probus, & il proteſte, dans une lettre que nous avons de lui, qu'il regardoit cet excellent Officier comme un ſecond pere, qui lui remplaçoit Valérien que les malheurs de la guerre lui avoient enlevé. Nous ſavons en général que Claude le Gothique eſtima & employa Probus. Quelques-uns ont dit qu'ils étoient parens. Mais, indépendamment de cette conſidération, le mérite ne pouvoit manquer d'être une recommandation puiſſante auprès d'un Prince qui en avoit lui-même beaucoup. Aurélien confia au même Probus le commandement de la plus vaillante légion de ſes armées, & rien n'eſt plus honorable ni plus obligeant que la lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet. La voici. « Aurélien Auguſte, » à Probus. Afin que vous ſçachiez à quel point je vous » eſtime, recevez le commandement de la dixieme légion, » que Claude m'avoit donnée à » gouverner. Ce corps eſt heureux; & il ſemble que ſa prérogative ſinguliere ſoit de » n'avoir pour commandans que » de futurs Empereurs. » Ces dernieres paroles font connoître clairement qu'Aurélien jugeoit Probus digne de l'Empire · & peut-être, comme il n'avoit point d'enfans mâles, s'arrangeoit-il, ſi une mort violente & précipitée n'eût rompu ſes projets, pour en faire ſon ſucceſſeur. Il n'eſt donc point du tout difficile à croire, que Tacite l'ait propoſé, lorſqu'il s'agiſſoit dans le Sénat d'élire un Empereur; & ayant été choiſi lui-même, il le regarda comme ſon principal ſoutien. C'eſt ce qu'il lui exprime énergiquement dans une lettre par laquelle il lui annonce qu'il l'a fait commandant de toutes les troupes d'Orient: « J'ai été, » lui dit-il, créé Empereur par » le Sénat, du conſentement de » l'armée. Mais, ſçachez que » c'eſt ſur vous & ſur vos ta» lens que roule la Républi» que. » Tacite lui promettoit le conſulat par la même lettre. Ainſi, lorſque Probus monta au rang ſuprême, il ne fit en quelque maniere que prendre poſſeſſion de ce qui lui avoit été deſtiné par deux Empereurs précédens; & rien ne fut plus convenable ni plus juſte que l'empreſſement de l'armée pour l'élire, & celui du Sénat pour le reconnoître.

Son élection ne ſe fit point par forme de délibération, mais avec l'empreſſement tumultueux d'une multitude qui prend ſubitement ſon parti, & qui l'exécute ſur le champ. Quelques-uns en ayant ouvert la propoſition dans les cercles, elle plut à tous. Tous s'unirent & s'écrierent: *Probus Auguſte, puiſſent les Dieux vous être propices.* On s'attroupe, on éleve un Tribunal de gazon, on y fait monter Probus, on le revêt d'une caſaque de pourpre enlevée dans un temple voiſin; & enſuite, au

milieu d'acclamations réitérées, on le reconduit au Palais de la ville où ſe paſſoit cet évenement. Ce pouvoit être Antioche.

Probus ne ſe prêta qu'avec répugnance à l'ardeur des troupes pour ſon élévation, ſoit qu'il craignît une place environnée de périls, & teinte du ſang de tous ceux qui l'avoient remplie depuis près d'un ſiecle, ſoit modeſtie, ſoit feinte, il diſoit aux ſoldats: « Vous n'y avez point » aſſez penſé; vous ne vous trouverez point bien avec moi; je » ne ſçais point vous flatter. » Mais, ni le zele des ſoldats ne ſe rallentiſſoit, ni les circonſtances ne permettoient à Probus de reculer. Quiconque, dans ces tems orageux, s'étoit vu appellé au trône, étoit dans la néceſſité ou de s'y tenir ferme, ou de périr. Ainſi Probus acquieſça, & ſe porta pour Empereur. Mais, ce n'étoit pas ſans en craindre les ſuites. « Je » n'ai jamais déſiré l'Empire, » écrivoit-il à Capiton ſon Préfet du Prétoire, & je ne l'ai » reçu que malgré moi. Il ne » m'eſt point permis de me délivrer d'un éclat qui m'expoſe » étrangement. Il faut que je » ſoutienne le rôle que les troupes m'ont impoſé. »

D'un autre côté, M. Annius Florien, frere utérin de Tacite, & Préfet du Prétoire, prétendant que l'Empire lui appartenoit par droit héréditaire, ſe fit proclamer Empereur par les ſoldats qui lui obéiſſoient; mais, il ne jouit que deux ou trois mois de ce phantôme de grandeur, ayant été tué par ceux même qui le lui avoient décerné. Probus, n'ayant plus de concurrent, & ſe voyant reconnu par l'armée de M. Annius Florien, comme par la ſienne, n'avoit plus beſoin que de la confirmation du Sénat. Il la demanda en des termes, non ſeulement modeſtes, mais ſoumis, ſans ſe prévaloir de la force qu'il avoit en main, & reſpectant l'autorité, lorſqu'il pouvoit s'en paſſer.

Le Sénat, s'étant aſſemblé, entendit la lecture de la lettre que lui écrivoit Probus; & le Conſul propoſa d'en délibérer, appellant Probus ſimplement par ſon nom, ſans y ajouter aucun titre de dignité. On conçoit aiſément de quel avis furent les Sénateurs. Mille acclamations remplies de louanges & les vœux les plus flatteurs ratifierent le choix de l'armée. Après quoi le premier opinant prit la parole, & dans un diſcours ſuivi il fit un éloge magnifique du Prince élu, qu'il termina en demandant aux Dieux, que Probus gouvernât la République comme il l'avoit ſervie. Il conclut à lui déférer les noms de Céſar & d'Auguſte, le commandement Proconſulaire, le titre reſpectable de pere de la patrie, le ſouverain Pontificat, le droit de propoſer dans le Sénat trois matieres différentes de délibération, & la puiſſance Tribunicienne. D'après ce détail, on voit que malgré la con-

fusion que devoit avoir causée tant d'élections faites jusqu'alors tumultuairement par les armées, se conservoient encore dans toute leur vigueur les mêmes principes de Gouvernement, & les mêmes formes établies par Auguste fondateur de la monarchie des Césars.

Probus se fit une loi de rappeller ces précieuses maximes, & même de les étendre en faveur du Sénat. Il se réduisit presque uniquement au commandement militaire, & il laissa au Sénat l'administration pleine & absolue dans le civil. Par une déclaration adressée à cette compagnie, il ordonna que les appellations des Tribunaux supérieurs dans toute l'étendue de l'Empire ressortissent devant elle. Il la rétablit dans le droit de nommer librement des Proconsuls pour les Provinces du peuple, & il voulut que les Magistrats civils dans les Provinces mêmes qui étoient directement sous la main de l'Empereur, reçussent du Sénat leur mission & leurs pouvoirs. En cela, suivant la remarque de M. de Tillemont, s'il s'éloignoit de la pratique littérale des réglemens d'Auguste, il en retenoit l'esprit, qui avoit été de laisser le gouvernement civil au Sénat, & de se réserver celui des armées. Car, au lieu que du tems de ce premier des Empereurs, il n'y avoit dans les Provinces qu'un seul chef, qui réunissoit en lui toute la puissance, civile & militaire, & qui étoit en même tems Magistrat & Général; on voit par l'histoire que sous le gouvernement de celui-ci les troupes avoient par tout leur commandant particulier, qualifié *Dux*, qui ne dépendoit point du Gouverneur de la Province. Ainsi, Probus ne diminuoit point les droits qui lui appartenoient en qualité de Généralissime; mais, il amplifioit pourtant ceux du Sénat, en accordant à cette compagnie une inspection qu'elle n'avoit jamais eue sur les Provinces du ressort de l'Empereur.

Il ne faut pas néanmoins prendre trop rigoureusement à la lettre ce que nous venons de dire du partage des deux genres de pouvoir entre l'Empereur & le Sénat. L'Empereur étoit le chef de cette Compagnie, & par conséquent il avoit droit d'influer dans ses délibérations. Mais, Probus prétendoit y prendre part comme chef, & non comme maître; & renouvellant une pratique abolie apparemment dans les derniers tems, il déclara que son intention étoit que les loix qu'il pourroit faire, fussent consacrées, c'est le terme de l'Historien, par les décrets du Sénat.

Ce début de Gouvernement donne une idée bien avantageuse de Probus. Il ne faisoit que marcher sur la ligne qu'il avoit toujours suivie. Et de son vivant, & depuis sa mort, tous ceux qui ont parlé de lui, ont pris soin d'observer qu'il possédoit éminemment dans ses mœurs la probité qu'exprime son nom;

& que s'il n'eût pas porté ce nom, il eût fallu le lui donner. A la probité il joignoit l'élévation de l'eſprit & du courage. C'étoit un de ces génies rares dont le mérite univerſel brille dès la premiere jeuneſſe, & ſe ſoutient conſtamment.

Le premier uſage que Probus fit de ſon autorité, fut de venger pleinement la mort d'Aurélien & celle de Tacite. Mais, il pardonna aux partiſans de M. Annius Florien, les trouvant excuſables de s'être attachés au frere de leur Empereur.

Les beſoins de l'État appelloient Probus dans les Gaules, qui depuis la mort d'Aurélien étoient infeſtés par les courſes des Barbares, Francs, Bourguignons, Vandales, & autres nations Germaniques, ſans qu'il paroiſſe que perſonne ſe mît en devoir de leur réſiſter. Auſſi ces peuples ne ſe contentoient pas de ravager les campagnes. Ils s'emparoient des villes, & ils ſembloient vouloir ſe faire dans le pays des établiſſemens à demeure, comme ils y réuſſirent enfin dans le cinquieme ſiecle. Probus accourut, & renverſa leurs eſpérances.

Il nous eſt impoſſible de donner un récit circonſtancié des exploits de ce Prince contre les différens peuples Germains. Nous dirons ſeulement que Zoſime fait mention de trois batailles gagnées, tant par Probus en perſonne, que par ſes Lieutenans; l'une ſur les Lyges ou Lygions, la ſeconde ſur les Francs, la troiſieme près du Rhin ſur les Bourguignons & les Vandales réunis. Mais, nous ne croirons pas ſur la foi de cet Écrivain, que dans une occaſion où les Romains étoient preſſés de la diſette, une pluie abondante leur amena du bled qui tomboit du haut des airs avec l'eau, & dont ils firent des pains en une quantité ſuffiſante pour nourrir toute l'armée.

Le réſultat général de la guerre n'eſt pas mal préſenté par Vopiſcus. Cet Écrivain rapporte que Probus, vainqueur en un grand nombre de combats, tua aux Barbares près de quatre cens mille hommes, reprit ſur eux ſoixante ou ſoixante-dix villes, qu'ils avoient envahies, leur enleva une grande partie de leur butin, & les ayant chaſſés de toute la Gaule, paſſa le Rhin, & obligea les débris de leurs armées à ſe retirer au-delà du Necre & de l'Elbe; que s'étant étendu dans tout le pays entre le Rhin & ces deux fleuves, il leur rendit ravages pour ravages, & ramaſſa un auſſi grand butin, que celui qu'ils avoient fait eux-mêmes dans les Gaules; que dans ſes courſes il fut encore tué un grand nombre de Barbares, dont il payoit chaque tête, à meſure qu'on les lui apportoit, une piece d'or; que ces fiers ennemis, ſubjugués par une guerre qui déſoloit leur pays, réſolurent de ſe ſoumettre, & que neuf de leurs Rois vinrent ſe jetter aux pieds de l'Empereur pour lui demander la paix.

Probus eût souhaité les désarmer ; & c'étoit véritablement le seul moyen de réduire au repos ces belliqueuses & inquietes nations. Mais, il comprit en même tems que jamais il n'obtiendroit d'elles qu'elles acceptassent volontairement une condition si humiliante ; qu'il faudroit les y contraindre par la force, & conséquemment ne point discontinuer la guerre, qu'il n'eût fait de toute la Germanie une Province Romaine, dans laquelle il seroit encore nécessaire de laisser beaucoup de troupes pour contenir, dans l'obéissance, un pays si vaste & si remuant. Ce projet étoit visiblement impratiquable, & Probus se renferma dans le possible.

Il exigea des Barbares, qu'ils rendissent tout ce qui pouvoit rester entre leurs mains du butin fait par eux dans les Gaules ; il les obligea de lui remettre sur le champ, sans doute par forme de dédommagement pour les frais de la guerre, leurs bleds & leurs bestiaux, qui faisoient toutes leurs richesses, & il leur imposa une redevance annuelle du même genre. Il se fit donner des ôtages pour assurance de leur fidélité à remplir ces conditions ; & quelques-uns ayant manqué à leurs engagemens par rapport au butin Gaulois, & s'en étant réservé une partie, il les en punit rigoureusement, du consentement même de leurs Rois. Enfin, il ordonna aux Germains de lui fournir seize mille hommes de leur plus brave & plus florissante jeunesse, pour servir dans les armées Romaines. Mais, il se donna bien de garde de les tenir réunis. Il les distribua en différentes Provinces, & dans différens corps, n'en mettant gueres que cinquante ou soixante ensemble. « Il est bon, » disoit-il, que nous tirions du » secours des Barbares, pourvu » que ce secours se fasse sentir, » mais non appercevoir. » Maxime très-sage, & qui, si elle eût été fidelement observée, auroit épargné bien des malheurs à l'Empire.

Probus, par un prix dont les conditions étoient si dures, avoit bien affoibli & appauvri les nations Germaniques. Il écrivit au Sénat : « Nous n'avons laissé » aux Barbares vaincus, que » le sol de leurs terres ; tout » ce qu'ils possédoient est main- » tenant à nous. Les campagnes » de la Gaule sont labourées » par des bœufs Germains ; leurs » troupeaux servent à notre » nourriture ; leurs haras nous » fournissent des chevaux pour » la remonte de notre cavale- » rie ; nos greniers sont pleins » de leurs bleds. » Cet Empereur prit une derniere précaution pour maintenir les choses dans l'état où il les avoit mises. Il établit des camps & des châteaux dans le païs même des Barbares, le long de la frontiere Romaine, & il y laissa de braves troupes, auxquelles il assigna des terres, des maisons,

des greniers, des proviſions de toute eſpece, afin qu'elles ne manquaſſent de rien, & fuſſent toujours à portée d'arrêter les ſoulevemens dans leur naiſſance.

De ſi grands ſuccès & ſi rapides [car cette glorieuſe expédition ne doit guere avoir occupé Probus que l'eſpace d'un an] n'enflerent point le vainqueur. Son langage, dans la lettre au Sénat, dont nous avons déjà cité un morceau, eſt modeſte, & même religieux. « Meſſieurs, dit-il, je rends » graces aux Dieux immortels » de ce qu'ils ont confirmé par » l'évenement, le jugement que » vous avez porté de moi. La » Gaule eſt délivrée, la Ger- » manie ſubjuguée. Neuf Rois » ſont venus ſe proſterner à » mes pieds, ou plutôt aux vô- » tres. Ordonnez donc de ſo- » lemnelles actions de graces » aux Dieux. » L'Empereur fait enſuite mention des couronnes d'or que les villes de la Gaule lui avoient offertes en reconnoiſſance de leur délivrance, & il veut qu'elles ſoient envoyées au Sénat, pour être par lui conſacrées à Jupiter & aux autres Dieux & Déeſſes.

Probus étoit Conſul l'année qu'il pacifia les Gaules par l'expulſion des Germains. Il avoit pris le Conſulat au premier Janvier qui ſuivit ſon avenement au Trône, ſuivant la pratique ordinaire des Empereurs. On voit par les faſtes que ce Conſulat eſt le premier qu'il ait géré. Ainſi, celui que Tacite lui avoit promis en même tems qu'il le faiſoit Général de l'Orient, n'eut point lieu, par quelque raiſon que ce puiſſe être.

L'année ſuivante, Probus, conſul pour la ſeconde fois, marcha vers l'Illyrie qu'inquiétoient & vexoient les Sarmates, & d'autres peuples voiſins du Danube. Il paſſa par la Rhétie, où il rétablit le calme, qui y avoit été apparemment troublé par les mêmes ennemis dont il venoit de délivrer les Gaules. En Illyrie, il reprit preſque ſans combat tout ce qu'avoient pillé & enlevé les Barbares, & il les chaſſa du païs. La victoire le ſuivoit par-tout. Arrivé en Thrace, il réduiſit au devoir, par la ſeule terreur de ſon nom, tous les différens peuples de la nation des Goths. Mais, dans l'Aſie Mineure, les Iſaures ſe montrerent plus opiniâtres, & lui firent plus de réſiſtance. C'étoit un peuple de voleurs & de pirates. Ils couroient impunément toute la Pamphylie & la Lycie. Probus, ayant pacifié l'Occident, & ſe préparant à aller en Orient pour y faire reſpecter ſon nom & ſes armes, voulut en paſſant ou ſoumettre, ou détruire ce peuple de brigands, qui, au milieu de l'Empire, en bravoit la puiſſance.

Il prit toutes les meſures imaginables pour purger l'Iſaurie de cette race de brigands qui l'occupoient depuis pluſieurs ſiecles. Il viſita tous leurs forts, tous leurs nids, toutes leurs retraites; & il ſe convainquit qu'il

étoit plus aiſé de les empêcher d'y rentrer, que de les en chaſſer. Il y établit de vieux ſoldats qui avoient fini leur tems de ſervice, & il leur donna en propriété & les châteaux, & les terres, ſous la condition que leurs enfans mâles ſeroient tenus avant l'âge de dix huit ans de prendre parti dans les armées, de peur qu'invités par la ſituation des lieux, ils n'imitaſſent les anciens habitans, & ne s'accoutumaſſent à vivre de brigandages. Mais, malgré ces précautions, le païs ſe repeupla encore de voleurs, qui donnerent de l'exercice aux Empereurs ſuivans.

Probus marcha enſuite vers l'Orient, dont il vouloit aſſurer les frontieres contre les Perſes, qui apparemment avoient fait quelques courſes ſur les terres Romaines; & en même tems, étant inſtruit que les Blemmyes répandoient la terreur dans tout le midi de l'Égypte, & s'étoient emparés des villes de Coptos & de Ptolémaïde, il donna commiſſion de pacifier ce païs à un de ſes Lieutenans. Les deux villes furent reconquiſes, les Blemmyes eux-mêmes repouſſés & ſubjugués. La victoire remportée ſur ce peuple, eut de l'éclat, & augmenta la terreur que l'approche de Probus, à la tête d'une armée, avoit déjà jettée parmi les Perſes. Leur roi, Vararane II, réſolu de de conjurer l'orage, envoya des Ambaſſadeurs, qui trouverent l'Empereur Romain déjà campé ſur des montagnes de l'Arménie, d'où l'on découvroit leur païs. L'audience qu'il leur donna eſt tout-à-fait ſinguliere, & elle renouvelle l'exemple de la ſimplicité, de la frugalité rigide, & en même tems de la fierté du courage des Curius & des Fabricius.

Probus, étant arrivé ſur la hauteur, avoit commandé à ſon armée de repaître, ſans s'aſtreindre à ménager les proviſions, parce que les États des Perſes, qu'il leur montroit de la main, alloient leur fournir des vivres en abondance; & lui-même, s'étant aſſis ſur l'herbe, il prit ſon repas, qui conſiſtoit en une purée de pois avec quelques morceaux de porc ſalé. En ce moment, on lui annonça les Ambaſſadeurs de Perſe, & il ordonna qu'on les fit approcher. Ce fut un premier ſujet d'étonnement pour ces étrangers, qui, accoutumés au faſte de la Cour de leur Prince, s'étoient imaginés qu'il faudroit attendre long-tems l'audience de l'Empereur Romain, & qu'ils n'y ſeroient admis qu'après avoir paru devant les Miniſtres, auprès deſquels ils croyoient même qu'ils auroient beſoin d'introducteurs. Leur ſurpriſe redoubla lorſqu'ils apperçurent Probus dans la ſituation que nous venons de décrire, ayant une caſaque de pourpre toute unie, & un bonnet ſur ſa tête. Mais, avec un extérieur ſi ſimple, il leur tint un langage, dont la hauteur menaçante les

fit

ſit trembler. Il leur dit qu'il étoit l'Empereur, & qu'il les chargeoit de dire à leur maître que ſi dans le jour il ne ſe mettoit en devoir de réparer les torts qu'il avoit faits aux Romains, il verroit, avant que le mois fût fini, toutes les campagnes de ſon Royaume auſſi raſes & auſſi nues, que l'étoit la tête de Probus; & en même tems, il ôta ſon bonnet pour leur montrer ſa tête chauve, & ſur laquelle il n'y avoit pas un cheveux. Il ajouta que s'ils avoient beſoin de manger, ils pouvoient prendre part à ſon repas; ſi non, qu'ils euſſent à ſortir du camp ſur l'heure, parce que leur commiſſion étoit remplie.

On ne ſçait ſi c'eſt à cette ambaſſade, ou à une autre du même Roi de Perſe, que l'on doit attribuer ce que nous allons rapporter d'après Vopiſcus. Vararane avoit envoyé des préſens à Probus. Probus les rejetta, & lui répondit par une lettre conçue en ces termes: « Je m'étonne que ſur des poſ» ſeſſions qui dans leur totalité » vont devenir notre butin, » vous ayez prétendu me faire » une ſi petite part. Gardez ce » que vous avez. Nous ſçavons » les voies de nous en empa» rer, quand nous le voudrons. »

La fierté de cette lettre convient à tout le reſte de la conduite de Probus. Vararane en fut effrayé; & ſi nous en croyons Synéſius, il vint lui-même trouver l'Empereur Romain pour négocier un traité. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'y eut point d'hoſtilités, la paix fut conclue. Les conditions en ſont ignorées; tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt qu'elles furent telles que Probus les preſcrivit. Il ne renonçoit pas néanmoins au deſſein de faire la guerre aux Perſes; mais, ayant d'autres affaires qui le commandoient dans le moment, il la différoit.

Ces affaires lui étoient ſuſcitées par deux ſortes d'ennemis, les Barbares du Nord, & pluſieurs ſujets rebelles. Les Barbares, Germains, Sarmates, Scythes, Goths, étoient vaincus. Mais, Probus connoiſſoit trop bien le caractere indomptable de ces nations, pour eſpérer qu'il y eût un autre moyen de les réduire au repos, que de les mettre dans l'impuiſſance de remuer. Il réſolut d'en faire de grandes tranſplantations ſur les terres de l'Empire. Arrivé en Thrace, il y établit cent mille Baſtarnes, peuple Scythe, dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire Romaine dès le tems de Philippe & de Perſée, Rois de Macédoine. Cette colonie réuſſit. Les Baſtarnes étoient apparemment un peu plus civiliſés que les autres nations de même origine. Ils s'accoutumerent aux mœurs & aux loix Romaines, & devinrent de fideles ſujets. Mais, les Gédines, les Vandales, les Francs, ne répondirent pas avec la même docilité aux intentions de Probus. Toutes les peuplades de

ces différentes nations, qu'il transplanta en différens lieux, se révolterent, coururent les terres & les mers, & exercerent sa vigilance & son activité. Il en vainquit & tailla en pieces une partie en un grand nombre de combats ; les autres s'en retournerent dans leur païs.

Depuis ce moment, les frontieres de l'Empire furent tranquilles. Mais au dedans, Probus éprouva plusieurs rébellions. L'Histoire nomme quatre Tyrans, dont les entreprises n'ont point de dates certaines. Saturnin se révolta en Orient ; Proculus & Bénosus dans les Gaules. Ces trois rebelles éprouverent le sort dont ils s'étoient rendu dignes. Les deux premiers furent tués, & le troisieme se pendit lui-même. Il y eut un quatrieme rebelle dans la Grande-Bretagne, mais qu'on ne nomme pas. Il fut tué en trahison.

Il n'y eut pas jusqu'aux Gladiateurs qui ne donnassent de l'occupation à Probus. Quatre-vingts de ces misérables ayant tué leurs surveillans, & s'étant sauvés de l'école où l'on les tenoit ensemble pour les dresser, vinrent dans les environs de Rome, piller & ravager tout ce qui se trouva sous leurs mains. Le succès leur donna des compagnons en grand nombre ; & il fallut que l'Empereur envoyât des troupes pour dissiper & détruire cette canaille.

C'est après les guerres de Probus contre les ennemis du dehors & contre les rebelles, que Vopiscus place son triomphe ; cérémonie qui demande en effet & suppose un intervalle de tranquillité. Ce Prince triompha des Germains & des Blemmyes, nations dont l'éloignement du nord au sud est immense, & donne une idée magnifique de la grandeur Romaine. Quoique l'intitulé de ce triomphe ne porte que le nom de ces deux peuples, Probus en avoit vaincu beaucoup d'autres, & il en fit paroître & marcher devant son char un grand nombre de prisonniers, partagés en compagnies de cinquante hommes.

A l'occasion de son triomphe, il fit, suivant l'usage, des largesses aux soldats & au peuple ; il donna des jeux & des spectacles, combats contre les bêtes, combats de trois cens couples de gladiateurs, qui furent choisis entre les prisonniers qu'il avoit menés en triomphe, Blemmyes, Germains, Sarmates & Isaures. Il donna aussi au peuple le divertissement d'une chasse dans le Cirque, dont les apprêts nous sont décrits par Vopiscus.

Des arbres, déplantés avec leurs racines par les soldats, furent apportés dans le Cirque, où on les attacha sur un plancher formé de poutres bien liées ensemble. On recouvrit ce plancher de terre, enforte que le Cirque parut tout d'un coup changé en une belle & verdoyante forêt. Dans cette forêt factice, on lâcha toute sortes

d'animaux qui ſe plaiſent dans les bois, ſans être malfaiſans & carnaciers, mille autruches, mille cerfs, mille ſangliers, des daims, des chevreuils, des bêtes étrangeres que les Romains appelloient brebis ſauvages, en un mot, tout ce que l'on avoit pu ramaſſer de grand gibier. Enſuite, on permit au peuple de leur courir ſus, & chacun eut la liberté d'emporter ſa proie. Les dépenſes, auſſi frivoles qu'exorbitantes de ces jeux, étoient d'une néceſſité indiſpenſable pour les Empereurs, s'ils vouloient ſatisfaire le peuple de Rome, à qui il ne reſtoit plus de ſes anciens droits, que celui d'être amuſé par ſes maîtres.

Probus procura aux provinces de l'Empire un agrément plus ſolide & plus durable, en levant la défenſe que Domitien avoit faite de planter des vignes. Il permit cette plantation aux Gaulois, aux Eſpagnols, aux Pannoniens. Ainſi, les vins de Bourgogne & de Champagne en France, & ceux de Tokai en Hongrie lui doivent leur exiſtence; & nous nous étonnerions que ce Prince n'eût pas été célébré par les buveurs comme un nouveau Bacchus, ſi les buveurs étoient ſçavans. Il prit ſoin lui-même de faire planter en vigne, par les ſoldats, le mont Alma, près de Sirmium ſa patrie, & le mont d'Or dans la Mœſie ſupérieure, & il donna ces vignobles aux habitans du païs, en les chargeant du ſoin & des frais de la culture. Il s'étoit fait une maxime, comme nous l'avons déjà obſervé, de tenir toujours les troupes occupées, & il exigea d'elles un autre ouvrage qui lui attira une mort funeſte.

Ayant rétabli le calme dans toute l'étendue de l'Empire, il ſe préparoit à aller venger ſur les Perſes le déſaſtre & la honte de Valérien, & il prit ſa route par l'Illyrie, où il fit quelque ſéjour, pendant que ſes forces s'aſſembloient, & qu'il diſpoſoit tout ce qui étoit néceſſaire pour ſon entrepriſe. Durant ce ſéjour, il ne voulut pas laiſſer oiſives les troupes qu'il avoit avec lui, & il les fit travailler à deſſécher des marais près de Sirmium, en creuſant un canal, qui en porteroit les eaux dans la Save. Il ſe propoſoit ainſi d'enrichir ſon païs natal, qui, ſans agrandir ſon territoire, acquerroit de nouvelles terres labourables. Les ſoldats, à qui ces travaux déplaiſoient, ſe mutinerent; & ce qui porta leur mécontentement juſqu'à la fureur, fut un mot que l'on attribuoit à Probus, & qui ne paroît guere vraiſemblable. On lui faiſoit dire que dans peu l'Empire n'auroit plus beſoin de ſoldats. Eſt-il croyable que Probus tînt ce langage au moment précis où il entreprenoit une guerre très-importante. Ces bruits étoient ſemés ſans doute par quelque ambitieux, & on peut jetter les ſoupçons ſur Carus, qui lui ſuccéda, & qui

a été accuſé dans le tems même de s'être frayé le chemin au Trône par le crime. Le témoignage de Zonare s'y rapporte, en ce qu'il réſulte du récit de cet écrivain, d'ailleurs chargé de circonſtances improbables, que la nomination de Carus par les troupes qu'il commandoit précéda la mort de Probus. Quoi qu'il en ſoit, ce grand & excellent Empereur fut attaqué par ſes ſoldats révoltés & furieux. Il voulut s'enfuir dans une tour garnie de fer, qu'il avoit fait conſtruire pour obſerver lui-même tout ce qui ſe paſſoit dans le païs des environs. Les aſſaſſins l'atteignirent avant qu'il eût pu gagner cet aſyle, & ils le tuerent ſur la place.

Julien l'Apoſtat, en blâmant l'attentat des ſoldats ſur la vie de Probus, prétend d'un autre côté que ce Prince donna lieu à ſon malheur par une ſévérité outrée, qui ne connoiſſoit aucun des tempéramens que la prudence exige. On ne ſçait ſi l'on doit avoir aſſez bonne opinion du jugement de Julien pour adopter ſa cenſure contre cet Empereur, qui, à tous égards, valoit mieux que lui.

Entre tous ceux qui ont occupé le trône des Céſars, il eſt difficile d'en citer aucun que l'on puiſſe mettre au-deſſus de Probus. Conſtamment victorieux depuis ſa premiere jeuneſſe juſqu'à ſa mort, il réunit les qualités de l'homme de bien aux talens militaires; auſſi guerrier qu'Aurélien, mais plus doux; auſſi modéré, peut-être que Marc-Aurele, mais plus propre à la guerre; employant les armes par néceſſité, & reſpectant les loix; grand Capitaine, & Prince attentif à rendre ſes ſujets heureux; toujours occupé de projets utiles, & faiſant ſervir les travaux de ſes ſoldats aux avantages de la paix. Dans un regne fort court, il rebâtit ou répara ſoixante-dix villes. Il forma un grand nombre d'habiles Généraux, dont quelques-uns devinrent de grands Princes, tels que Carus, Dioclétien, Maximien Hercule, Conſtance Chlore. L'Empire relevé de ſa chûte par Claude II, rétabli dans ſa gloire par Aurélien, parvint ſous Probus à la plus grande félicité dont il ait jamais joui; & ſi le crime des ſoldats n'eût abrégé ſes jours, il auroit fait revivre le ſiecle d'Auguſte.

Il fut regretté amerement du Sénat & du peuple Romain. L'armée même ſe reprocha ſa mort, dont elle étoit cauſe, & elle lui dreſſa un tombeau avec cette épitaphe: *Ci gît l'empereur Probus, vraiment digne par ſa probité du nom qu'il portoit, vainqueur de toutes les nations Barbares, vainqueur des Tyrans.* Carus ſon ſucceſſeur le vengea, ſoit par zele ſincere, ſoit par politique, & il fit mourir ſes aſſaſſins dans les tourmens. Il rendit les plus grands honneurs à ſa mémoire, & il le mit au rang des Dieux.

Probus fut tué au commencement d'Août ou de Septembre

de l'an de Jeſus-Chriſt 282, ayant regné ſix ans & quelques mois, & vécu cinquante ans. Sa poſtérité s'enſevelit volontairement dans l'obſcurité, pour ne point irriter la jalouſie des Princes ſous leſquels elle vivoit. Elle alla s'établir dans le territoire de Vérone, vers les lacs de Côme & de Garde.

PROCAS, *Procas*, (*a*) un des Rois d'Albe, regna vingt-trois ans. Il laiſſa, en mourant, deux fils, Numitor & Amulius. Le premier, comme l'aîné, devoit lui ſuccéder. Mais, Amulius le chaſſa & s'empara du Trône.

PROCESSIONS. L'origine des Proceſſions remonte au commencement du Paganiſme. On repréſentoit dans ces Proceſſions le premier état de la Nature. On y portoit publiquement une eſpece de caſſette, qui contenoit différentes choſes pour ſervir de ſymbole. On portoit encore dans les mêmes principes un enfant emmaillotté, un ſerpent, &c. Ces ſortes de fêtes s'appelloient Orgies.

Virgile fait mention dans ſes Géorgiques de la Proceſſion uſitée toutes les années en l'honneur de Cérès; Ovide ajoute que ceux qui y aſſiſtoient, étoient vêtus de blanc, & portoient des flambeaux allumés. Il eſt encore certain que les Payens faiſoient des Proceſſions autour des champs enſemencés, & qu'ils les arroſoient avec de l'eau luſtrale. Les bergers de Virgile en ſont tout glorieux, & diſent en chœur:

Et cùm ſolemnia vota
Reddemus Nymphis, & cùm luſtrabimus agros.

A Lacédémone, dans un jour conſacré à Diane, on faiſoit une Proceſſion ſolemnelle. Une Dame des plus conſidérables de la ville portoit la ſtatue de la Déeſſe. Elle étoit ſuivie de pluſieurs jeunes gens d'élite qui ſe frappoient à grands coups. Si leur ardeur ſe ralentiſſoit, la ſtatue, légere de ſa nature, devenoit ſi peſante que celle qui la portoit, accablée ſous le poids, ne pouvoit plus avancer. Auſſi, les amis & les parens de cette jeuneſſe les accompagnoient pour animer leur courage.

Dès le tems de Saint Ambroiſe, ces pratiques du Paganiſme commencerent à paſſer dans la Religion Chrétienne. Elles s'y ſont ſingulierement multipliées, & dans pluſieurs lieux, avec des cérémonies ſuperſtitieuſes qui en défigurent étrangement l'innocence. Les Hébreux ne paroiſſent pas avoir connu les Proceſſions, car on ne peut guere qualifier de ce nom, le tour que l'on fit des murs de Jéricho, ni la tranſlation de l'Arche enlevée du temple des

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 3. Dionyſ. Halicarn. L. I. c. 25. Virg. Æneid. L. VI. v. 767. Ovid. Metam. L. XIV. c. 15.

Philiſtins, & ramenée à Jéruſalem.

PROCHORE, *Prochorus*, (*a*) Πρόχορος, un des ſept premiers Diacres, fut élu peu de tems après l'Aſcenſion du Sauveur. Les Grecs croient qu'il fut le premier Évêque de Nicomédie. Adon dit qu'il ſouffrit le martyre à Antioche le 9 Août, après s'être rendu fort célebre par ſes miracles.

On a, ſous le nom de Prochore, une hiſtoire de S. Jean l'Évangéliſte, mais elle eſt moderne, & remplie de contes fabuleux, indignes du S. Diacre dont nous venons de parler.

PROCHYTA, *Prochyta*, (*b*) Προχύτη, iſle de la mer Tyrrhene, ſituée devant le promontoire de Miſene. Il y en a qui prétendent que cette iſle fut autrefois ſéparée du continent, apparemment par quelque tremblement de terre; ſelon d'autres, elle fut détachée de l'iſle de Pithécuſe.

Elle conſerve encore ſon premier nom dans celui de Procita qu'elle prend aujourd'hui. Elle eſt ſur la côte d'Italie, dans le golfe de Naples, environ à une demi-lieue vers l'eſt-nord-eſt du château d'Iſichia, au cap de la Méſa, qui fait le commencement du golfe de Naples. Cette iſle eſt de moyenne hauteur. Le terrein en eſt très-fertile, & on y voit de ſuperbes palais avec beaucoup de maiſons de plaiſance, & pluſieurs antiquités remarquables. On lui donne huit à neuf milles de circuit, & l'on y trouve un certain nombre de calangues de ſable, où l'on pourroit mouiller dans un beſoin.

PROCILIUS, *Procilius*, ou PROCILLUS. *Voyez* Procillus.

PROCILLUS, *Procillus*, (*c*) tribun du peuple, fut accuſé, l'an 54 avant Jeſus-Chriſt, avec deux de ſes Collegues. Ces deux derniers furent ſauvés par le crédit de Cn. Pompée. Mais, Procillus s'étant trouvé coupable d'un meurtre, ne put éviter la condamnation. « Il paroît par ce » jugement, dit Cicéron à Tit. » Pompon. Atticus, avec une » ironie pleine d'indignation, » que nous avons des Juges » plus ſéveres que ceux de l'A» réopage, des Juges qui comptent pour rien la brigue, les » nominations des Magiſtrats, » l'interregne, la majeſté de » l'État, en un mot toute la » République. Seulement nous » devons nous abſtenir de tuer » un pere de famille dans ſa » maiſon. Encore tout ne ſe» roit-il pas perdu. Car, Pro» cillus a eu vingt-deux ſuffra» ges favorables contre vingt» huit qui l'ont condamné. »

PROCLÉS, *Procles*, Πρόκλης,

(*a*) Actu. Apoſt. c. 6. v. 5.

(*b*) Strab. pag. 60, 123, 247, 258. Plin. Tom. I. p. 114, 160. Ptolem. L. III. c. 1. Pomp. Mel. pag. 153. Virg. Æneid. L. IX. v. 715. Juven. Satyr. 3. v. 5.

(*b*) Cicer. ad Pompon. Attic. L. IV. Epiſt. 15, 16. Crév. Hiſt. Rom. T. VII. pag. 225.

(*a*) l'un des deſcendans de Démarate de Lacédémone, avoit été établi Gouverneur de Teuthranie. Il fut un de ceux qui apprirent aux Grecs la mort de Cyrus le jeune.

PROCLÈS, *Procles*, Προκλῆς, (*b*) Phliaſien, engagea par ſes diſcours les Athéniens à prendre le parti des Lacédémoniens contre les Thébains. Xénophon rapporte ces diſcours.

Le texte Grec de cet Hiſtorien porte dans un endroit Patroclès, & dans un autre Proclès. Mais, on croit que la meilleure leçon eſt la premiere.

PROCLÈS, *Procles*, Προκλῆς, (*c*) Hiſtorien de Carthage, étoit fils d'Eucrate. Il avoit écrit en Grec, mais on ne ſçait pas préciſément en quel tems il vivoit. Pauſanias cite quelques paſſages de cet Hiſtorien.

PROCNÉ, *Procne. Voyez* Progné.

PROCONNESE, *Proconneſus*, Προκόννησος, (*d*) iſle de l'Aſie mineure dans la Propontide, ſituée à l'oppoſite de Priapus & de Cyzique.

Pline met dans la Propontide, vis-à-vis Cyzique, l'iſle d'Élaphonneſe, d'où l'on tiroit le marbre de Cyzique; & il ajoute que la même iſle ſe nommoit Neuris & Proconneſe.

Nous liſons, dans Strabon, que dans la mer ſur laquelle navigent ceux qui vont de Priapus à Parium, ſe trouve l'ancienne Proconoeſe, ainſi que la nouvelle, qui a une ville, & une carriere de pierre blanche fort eſtimée. Ariſtée, auteur de quelques Poëſies, & encore plus connu par ſes preſtiges, étoit de Proconneſe. Nous apprenons du même Strabon que la ville, qui étoit dans l'iſle de Proconoeſe, fut bâtie par les Miléſiens, dans le même tems qu'ils bâtirent celle de Priapus & d'Abyde. D'autres attribuent la fondation de ces villes à ceux de Cyzique.

PROCONSUL, *Proconſul*, Magiſtrat que la République Romaine envoyoit dans une Province, qui y gouvernoit, & y commandoit avec toute l'autorité des Conſuls à Rome.

Les Conſuls, après leur élection, ſe partageoient d'abord le gouvernement des Provinces, ſuivant que le ſort en diſpoſoit; mais, l'Empire Romain devint ſi étendu, & les guerres qu'il fallut entreprendre, furent ſi fréquentes & ſi conſidérables, qu'on fut obligé de changer la forme du Gouvernement, & de donner à des particuliers l'autorité néceſſaire pour conduire les armées, commander dans les Provinces, & tenir la place des Conſuls qu'ils repréſentoient.

Comme la maxime de la République étoit, à meſure qu'elle faiſoit des conquêtes, d'en former des Gouvernemens, ce qu'elle appelloit réduire en pro-

(*a*) Xenoph. p. 272, 416.
(*b*) Xenoph. p. 610 & *ſeq.*
(*c*) Paul. p. 123, 283.
(*d*) Plin. Tom. I. p. 192. Strab. pag. 587, 588. Plut. Tom. I. pag. 207.

vince ; elle commençoit d'abord par ôter à ces pays conquis leurs loix & leurs Magiſtrats particuliers, les aſſujettiſſoit à recevoir les loix Romaines, & y envoyoit pour gouverner, ſelon que la Province étoit plus ou moins conſidérable, un Proconſul, ou un Préteur, ou Propréteur, qui leur rendoit la juſtice, & commandoit les troupes ; elle y joignoit un Queſteur, pour avoir ſoin d'y faire payer les tributs qu'on leur avoit impoſés. La Sicile fut le premier pays hors de l'Italie, qui fut réduit en Province.

Appien raconte qu'avant la guerre des alliés, les Provinces étoient aſſignées à des Proconſuls. Ces Gouverneurs n'étoient nommés que pour un an, après lequel le Sénat en envoyoit d'autres. Si un gouvernement ſe trouvoit ſur la frontiere où il y eût quelque guerre, dont on eût confié la conduite au Gouverneur ; il arrivoit quelquefois qu'on prolongeoit le tems de ſon adminiſtration afin qu'il pût terminer cette guerre. Mais, cela ne ſe faiſoit que par un Édit du peuple Romain aſſemblé en comices

Les Proconſuls, les Préteurs & les Propréteurs avoient des Lieutenans ſous eux dans leurs gouvernemens, quelquefois juſqu'à trois, ſelon leur étendue ; car, en décernant ces provinces, le Sénat marquoit l'étendue de chacune, réglоit le nombre des troupes, aſſignoit des fonds pour leur paye & leur ſubſiſtance, nommoit les Lieutenans que le Gouverneur devoit avoir, & pourvoyoit à la dépenſe ſur la route, ainſi qu'à leur équipage, qui conſiſtoit en un certain nombre d'habits, de meubles, de chevaux, mulets & tentes, qu'on leur faiſoit délivrer, lorſqu'ils partoient pour leur gouvernement, ce qu'on appelloit *viaticum*, afin qu'ils ne fuſſent point à charge aux Provinces.

Il paroît, par un paſſage de Suétone, que du tems de la République, les mulets & les tentes qu'on leur fourniſſoit, étoient ſeulement loués aux dépens du public, & qu'ils devoient les rendre après le tems de leur geſtion. Cette précaution de la République n'empêchoit pas, lorſque ces Magiſtrats étoient intéreſſés, qu'ils n'exigeaſſent encore de groſſes ſommes des provinces, comme il paroît par le reproche que fait Cicéron dans ſon playdoyer contre Piſon, qui, allant en Macédoine en qualité de Proconſul, ſe fit donner par cette Province, pour ſa vaiſſelle ſeulement, cent fois 80 mille ſeſterces, qui ſont environ deux millions de notre monnoie.

Tite-Live fait connoître que cet abus ne s'étoit introduit que depuis que le Conſul L. Poſtumius Albinus étant allé à la ville de Préneſte pour y faire un ſacrifice comme un ſimple particulier, mais n'y ayant point été reçu avec la diſtinction qu'il auroit ſouhaité, il avoit exigé de cette ville qu'elle le défrayât

& lui fournît des chevaux pour ſon retour, en punition de ce peu d'égards qu'elle avoit eus à ſa dignité. Cette uſurpation ſervit d'autorité depuis aux Magiſtrats qui alloient à leurs gouvernemens, pour ſe faire défrayer ſur leur route, ſans ſe contenter de ce que la République fourniſſoit, & en même tems de prétexte à ceux qui étoient intéreſſés & avares pour ſe faire donner de groſſes ſommes.

Quand les poſtes furent établies, ces Magiſtrats eurent le privilege de s'en ſervir ſur leur route où ils étoient auſſi défrayés. Suétone dit qu'Auguſte enchérit ſur ce qui ſe pratiquoit du tems de la République, en ordonnant de leur fournir une certaine ſomme de deniers publics, afin qu'ils n'exigeaſſent rien de plus des Provinces.

On voit dans Lampridius, que long-tems après l'Empereur Alexandre Sévere faiſoit auſſi fournir aux Magiſtrats qu'il envoyoit dans les Provinces en qualité de Gouverneurs, certaine ſomme d'argent, & ce qui leur étoit néceſſaire, comme meubles, habits, chevaux, mulets, domeſtiques. Le tems de leur geſtion expiré, ils devoient rendre les domeſtiques, les chevaux & les mulets; pour le reſte ils le gardoient, s'ils avoient bien rempli leur miniſtere; mais, s'ils s'en étoient mal acquittés, l'Empereur les condamnoit à rendre le quadruple. Il ne paroît pas que cette loi ait été ſuivie ſous les autres Empereurs.

Tous ces Gouverneurs menoient avec eux, outre les Officiers qui leur étoient adjoints, comme Lieutenans, Queſteurs, Aſſeſſeurs & autres ſubalternes, nombre de leurs amis qui les accompagnoient pour leur faire honneur, & qu'on nommoit *Contubernales*, parce qu'ils mangeoient à leur table. C'étoient la plupart des jeunes gens de la premiere nobleſſe qui alloient apprendre le métier de la guerre, s'il y en avoit dans ce département, & ſe mettre en état de remplir les Magiſtratures. Ce cortege formoit une eſpece de cour à ces Gouverneurs; leur ſuite devint depuis encore plus nombreuſe ſous les Empereurs, par la quantité d'Officiers ſubalternes qu'ils menoient avec eux, & dont il eſt fait mention dans la notice de l'Empire ſous les noms de *Præcones*, *Pictores*, *Interpretes*, *Aruſpices*, *Tabellarios*, *Numerarios*, *Commentarienſes*, *Comicularios*, *Adjutores*, *Sub-adjutores*, *Exceptores*, & autres.

Leur maiſon & leur train étoient auſſi compoſés de plus de domeſtiques, & ils paroiſſoient avec plus de pompe & d'appareil que ſous la République; ils étoient obligés, pendant le tems de leur adminiſtration, de faire des voyages dans les principales villes de leur gouvernement pour y rendre la juſtice, & tenir les aſſemblées de la Province, afin

d'y maintenir le bon ordre.

Tous ces Gouverneurs, avant que de sortir de Rome, alloient au Capitole faire des sacrifices, & prendre le manteau de guerre qu'on nommoit *paludamentum*, qui marquoit le commandement des troupes, ce qui se pratiquoit aussi par ceux qui alloient commander les armées de la République ; ils sortoient de Rome dans une espece de pompe, précédés de leurs Licteurs, avec les faisceaux & les haches, & conduits par leurs amis qui les accompagnoient hors de la ville jusqu'à une certaine distance.

Ils gouvernoient leurs Provinces, selon les loix Romaines, & conformément à ce que les Magistrats observoient à Rome ; on ne comptoit l'année de leur charge, que du jour qu'ils avoient commencé à en faire la fonction. Quand on envoyoit un successeur à celui dont le tems étoit fini, celui-ci lui remettoit les troupes qu'il avoit sous son commandement, & ne pouvoit pas différer son départ au-delà de trente jours après l'arrivée de son successeur. Si, après l'année révolue, on n'envoyoit personne pour lui succéder, il n'en quittoit pas moins son gouvernement, mais il laissoit son Lieutenant jusqu'à ce que le nouveau Gouverneur fût arrivé ; & à son retour il rendoit comte au Sénat de son administration ; il en dressoit un précis qu'on déposoit au trésor, trente jours après qu'il avoit rendu compte au Sénat. Les Proconsuls avoient dans leurs Provinces les mêmes honneurs que les Consuls à Rome, auxquels ils cédoient en tout lorsqu'ils y étoient.

Quoiqu'en apparence le Proconsul ne fût pas différent du Consul, cependant il est certain qu'il ne fut point mis dans le rang des vrais Magistrats. Il avoit le pouvoir que les Romains appelloient *potestas*, mais il n'avoit pas l'empire, *imperium*.

Ceux, que le peuple choisissoit pour remplir des fonctions indéfinies & lorsque l'occasion s'en présentoit, n'avoient qu'une autorité bornée ; mais, lorsque le peuple élisoit quelqu'un pour une affaire particuliere, comme pour faire la guerre à quelque Roi, il lui donnoit un pouvoir absolu qu'on appelloit *imperium*. Entre les loix militaires dont Cicéron a fait mention dans son traité *de legib.* On trouve celle-ci : *Militiæ ab eo, qui imperabit, provocatio ne esto. Quòdque is qui bellum gerit, imperabit, jus ratumque esto.*

Le pouvoir du Proconsul est marqué dans le titre de *officio Proconsulis*, au digeste.

Dès qu'il étoit sorti de Rome, il pouvoit prendre la qualité de Proconsul & les ornemens Consulaires ; mais, il n'avoit que l'exercice de la jurisdiction volontaire, & son pouvoir étoit renfermé dans la manumission des esclaves, dans l'émancipa-

tion des enfans, & dans l'adoption ; tout ce qui eſt de la juriſdiction contentieuſe lui étoit défendu, juſqu'à ce qu'il fût arrivé dans la Province qui lui étoit échue, où pour lors ſa juriſdiction étoit auſſi étendue que celle des Conſuls. Il eſt vrai que Pighius n'eſt pas de ce ſentiment, & il prétend prouver, par l'autorité de Tite-Live, que le Proconſul n'avoit point l'*imperium*.

Les Proconſuls n'obtenoient jamais le triomphe, quoiqu'ils l'euſſent mérité, parce qu'on les regardoit comme ſimples citoyens, & ſans caractere de magiſtrature ; c'eſt pour cette raiſon, au rapport de Tite-Live & de Plutarque, que Scipion ne put obtenir les honneurs du triomphe, après avoir ſoumis l'Eſpagne à l'Empire Romain. Mais, les mêmes Hiſtoriens nous apprennent que l'on ſe relâcha de cette rigueur, & l'on commença à y déroger en faveur de L. Lentulus, à qui le peuple accorda l'ovation, & dans la ſuite Q. P. Philo triompha, après avoir vaincu certains peuples qui s'étoient déclarés ennemis des Romains.

Il y a eu à Rome quatre ſortes de Proconſuls ; 1°. Ceux qui, après l'année expirée de leur Conſulat, conſervoient encore le commandement d'une armée avec autorité de Conſul ; 2°. Ceux qui, ſans ſortir actuellement de charge, étoient envoyés dans une Province, ou pour la gouverner, ou pour commander une armée ; 3°. Ceux qui, après l'extinction du gouvernement Républicain, étoient nommés par le Sénat, pour gouverner quelques-unes des Provinces que l'on appelloit pour cela Proconſulaires ; 4°. On donna ce nom à ceux qui ſervoient ſous les Conſuls en qualité de Lieutenans. L'amour de la patrie faiſoit que ceux mêmes qui avoient commandé en chef une armée, ne dédaignoient pas quelquefois de ſervir dans la même armée en qualité de Lieutenans. 5°. On laiſſoit auſſi le titre de Proconſul à ceux qui n'étoient point rentrés dans Rome depuis qu'ils en avoient été revêtus.

Le Sénat nommoit autant de ſujets qu'il avoit de Provinces à donner, & dans ces élections on avoit beaucoup d'égards à l'ancienneté. Les ſujets élus tiroient au ſort, & partageoient ainſi les Provinces ; mais, l'Aſie & l'Afrique faiſoient une claſſe à part. De droit, elles étoient dévolues aux deux Conſulaires les plus anciens ; c'étoient encore le ſort qui décidoit entre eux, mais il leur livroit néceſſairement l'une ou l'autre.

L'ancienne République ne donnoit rien aux Gouverneurs des Provinces. Auguſte, comme nous l'avons dit, pour prévenir les rentations auxquelles les expoſoit ce ſervice gratuit, leur aſſigna des appointemens. Les Gouverneurs des Provinces du Sénat, étoient payés ſur l'*ærarium*, & ceux des Provinces

Impériales ſur le fiſc. Si pour des raiſons légitimes & approuvées, quelqu'un ne pouvoit accepter le Conſulat, on lui en offroit d'ordinaire les appointemens. Lorſque Tacite dit que Domitien les avoit donnés à quelqu'un, il faut entendre que ce Prince avoit propoſé qu'on les lui donnât.

On ne ſçait pas communément, que dès le tems de la République, les Provinces ont célébré des fêtes, élevé des autels, & bâti des temples à leurs Proconſuls, qu'ils ont aſſociés à tous les honneurs qu'on rendoit aux Dieux; rien cependant n'eſt plus vrai.

La coutume de bâtir des temples aux Proconſuls, ne s'établit que par degré. On commença par leur dreſſer des monumens & des édifices publics, qui juſques-là ne l'avoient été qu'à des Dieux; enſuite on leur bâtit exprès des temples. Suétone dit expreſſément que c'étoit l'uſage, ſur la fin de la République, de bâtir des temples aux Gouverneurs des Provinces, quoiqu'il y en eût ſouvent que les peuples ne pouvoient gueres regarder comme des Dieux tutélaires, mais bien comme des mauvais génies, qu'il falloit tâcher d'appaiſer par des ſacrifices. Cette coutume de bâtir des temples aux Gouverneurs des Provinces, n'étoit pas ſeulement tolérée, elle étoit même autoriſée par les loix. C'étoit comme des monumens publics de l'aſſujettiſſement des Provinces conquiſes; car, les Romains ſçavoient qu'il n'y a point de plus grande marque de ſervitude, que l'excès de la flatterie.

Pour ce qui eſt des ſtatues, les Provinces, dans le tems de la République, conſacroient non les perſonnes, mais leurs vertus; c'étoit une ſorte d'adouciſſement à la flatterie. Le culte s'adreſſoit directement aux vertus déjà diviniſées, & ne tomboit qu'indirectement ſur les Proconſuls.

Enfin, les fêtes & les jeux, que l'on célébroit dans toutes les Provinces en l'honneur des Empereurs, & que l'on appelloit de leur nom, comme, par exemple, *Auguſteia*, *Commodeia*, étoient abſolument la même choſe que les fêtes & les jeux que l'on célébroit en l'honneur des Proconſuls, appellées auſſi de leurs noms *Lucullia*, *Marcellia*, &c. Il y a plus, c'eſt que tous les titres qu'on a donnés aux Empereurs, & même tous les honneurs divins qu'on leur a décernés pendant leur vie, avoient été rendus avant eux aux Gouverneurs des Provinces.

Il ne faut pas s'en étonner; tant que Rome ne domina que dans l'Italie, dit M. de Monteſquieux, les peuples furent gouvernés comme des confédérés; on ſuivoit les loix de chaque pays; mais, lorſqu'elle conquit plus loin, que le Sénat n'eut pas immédiatement l'œil ſur les Provinces, que les Magiſtrats qui étoient à Rome ne purent

plus gouverner l'Empire ; il fallut envoyer des Préteurs & des Proconſuls, & bientôt après il n'y eut plus que tyrannie, que brigandage, & que deſpotiſme. Ceux qu'on envoyoit, avoient une puiſſance qui raſſembloit celle de toutes les Magiſtratures Romaines. Que dis-je, celle même du Sénat, celle même du peuple ; en un mot, c'étoient des Magiſtrats qui réuniſſoient les trois pouvoirs ; ils étoient, ſi l'on oſe ſe ſervir de ce terme, les bachas de l'Empire ; & en pillant les Provinces, ils ſouffroient encore qu'on bâtit des temples à leur gloire. Voilà pourquoi Mithridate diſoit : « Toute » l'Aſie m'attend, comme ſon » libérateur, tant ont excité de » haine contre les Romains les » rapines des Proconſuls, les » exécutions des gens d'affai- » res, & les calomnies des ju- » gemens. »

PROCONSULAIRE (*a*) [Empire]. L'Empire Romain commença à avoir deux chefs tout à la fois, lorſque Tibere fut aſſocié au gouvernement par Auguſte, qui lui fit donner la charge de Cenſeur, & un pouvoir égal au ſien dans toutes les Provinces, ce qu'on appelloit Empire Proconſulaire.

PROCRIS, *Procris*, Πρόκρις, femme de Céphale. *Voyez* Céphale.

PROCRUSTE, *Procruſtes*, Προκρούστης, fameux Géant, appellé auſſi Damaſte. *Voyez* Damaſte.

PROCULA, *Procula*, (*b*) Dame Romaine que Juvénal tourne en ridicule.

PROCULA, *Procula*, (*c*) femme du Poëte Codrus, vivoit vers l'an de Jeſus-Chriſt 90. *Voyez* Codrus.

PROCULEIUS [C.], (*d*) *C. Proculeius*, illuſtre Chevalier Romain, fut fort conſidéré d'Auguſte, puiſque ce Prince penſa à lui donner ſa fille en mariage. Un jour, ayant rencontré un délateur, C. Proculeius ſe mit la main devant le nez & ſur la bouche, voulant donner à entendre qu'en préſence d'un tel homme, il n'étoit pas même ſûr de reſpirer. Malgré l'extrême conſidération qu'Auguſte avoit pour lui, il ne put obtenir grace pour Licinius Muréna ſon frere, qui avoit conſpiré contre ce Prince.

C'eſt ſans doute ce C. Proculeius qu'Auguſte qui, en ce tems-là, s'appelloit Octavien, avoit dépêché vers la Reine Cléopatre, avec ordre de tâcher de ſe rendre maître adroitement de ſa perſonne. Car, il craignoit la diſſipation & la perte des tréſors qu'elle avoit enfermés dans ſon tombeau, & il comptoit pour beaucoup la gloire de

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. XII. pag. 392.
(*b*) Juven. Satyr. 2. v. 68.
(*c*) Juven. Satyr. 3. v. 203.
(*d*) Plut. Tom. I. p. 952. Hort. L. II. Ode 2. v. 5. *& ſeq.* Dio. Caſſ. p. 513, 522. Tacit. Annal. L. IV. c. 40. Juven. Satyr. 7. v. 94. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. p. 503, 504. Hiſt. des Emp. T. I, p. 39, 67, 111, 535.

la mener elle-même en triomphe.

Cléopatre étoit sur ses gardes; & elle ne voulut conférer avec C. Proculeius, qu'à travers la porte bien fermée, mais qui permettoit à la voix de passer & de se communiquer des deux parts. Il ne fut pas possible de convenir des conditions d'un accord. Cléopatre demandoit la couronne d'Égypte pour ses enfans; & C. Proculeius vouloit qu'elle eût assez de confiance en Octavien, pour se remettre à sa discrétion. Mais, il observa & étudia la disposition des lieux; & Gallus étant revenu de la part d'Octavien pour demander un second entretien à Cléopatre, pendant qu'ils étoient ensemble à la porte, l'un en dehors, l'autre en dedans, & que Gallus traînoit la conversation en longueur, C. Proculeius appliqua une échelle au mur, & suivi de deux soldats, il entra par la fenêtre par laquelle M. Antoine avoit été introduit. Aussitôt il courut à la porte, & une des femmes de Cléopatre s'écria: *O malheureuse Princesse, vous êtes prise vivante.* Cléopatre se retourne & ayant apperçu C. Proculeius, elle voulut se percer d'un poignard qu'elle portoit pendu à la ceinture. Mais, C. Proculeius se jetta promptement sur elle, & lui saisissant les deux bras: « Vous êtes injuste, Cléopa» tre, lui dit-il, & contre vous» même, & contre Octavien. » Vous lui ôtez la plus belle » occasion qu'il puisse avoir de » montrer sa clémence, & vous » voulez faire passer le plus » doux des vainqueurs pour un » ennemi implacable & indigne » que l'on se fie à lui. » En disant ces mots, il lui ôta le poignard, & visita ses habits pour voir si elle n'y cachoit point quelque poison. Depuis cette Princesse fut gardée soigneusement.

PROCULEIUS, *Proculeius*, (*a*) certain personnage dont se moque Juvénal.

PROCULUS [JULIUS]. *Voyez* Julius.

PROCULUS, *Proculus*, (*b*) poëte Latin qui avoit imité la poësie de Callimaque. Il est fait mention de ce Poëte dans Ovide.

PROCULUS [CONSIDIUS], *Considius Proculus*, (*c*) célébroit tranquillement le jour de sa naissance, l'an de Jesus-Christ 33, lorsqu'il se vit tout d'un coup traîné au Sénat pour cause de prétendu crime de leze-Majesté, & dans le moment il fut accusé, condamné & exécuté.

PROCULUS, *Proculus*, (*d*) fils d'un ancien Capitaine, étoit d'une taille presque colossale, & en même tems très-bien fait de sa personne. Caligula, le voyant à un combat de gladia-

(*a*) Juven. Satyr. 1. v. 40.

(*b*) Ovid. de Ponto, L. IV. Eleg. Ultim.

(*c*) Tacit. Annal. L. VI. c. 18. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 582, 583.

(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 382.

teurs, le força ſubitement de deſcendre des ſieges pour combattre lui-même ſur l'arêne contre deux gladiateurs qu'il lui oppoſa ſucceſſivement; & n'ayant pu réuſſir à le faire périr dans ces deux combats, dont Conſidius Proculus ſortit victorieux, il ordonna qu'on le chargeât de chaînes, qu'on le promenât par toute la ville pour être donné en ſpectacle; après quoi il le fit égorger.

PROCULUS [Cocceius], *Cocceius Proculus*, (*a*) ſoldat de la garde de l'empereur Galba, eut une conteſtation avec ſon voiſin pour les limites de leurs champs. Othon, inſtruit de cette circonſtance, acheta tout le champ du voiſin, & en fit préſent à Cocceius Proculus. Telles étoient les ſourdes pratiques qu'employoit Othon pour ſéduire les troupes & les détacher de Galba.

PROCULUS [Licinius], *Licinius Proculus*, (*b*) fut lié avec Othon d'une familiarité intime, & il paſſoit pour l'avoir utilement ſervi dans l'exécution de ſes deſſeins. Auſſi, étoit-il celui de tous les Officiers généraux à qui Othon ſe fioit le plus. Dans la guerre qu'eut ce Prince avec Vitellius, Licinius Proculus étoit chef des cohortes Prétoriennes. Mais, cet Officier, fort capable de commander dans la ville, ignoroit entierement le métier de la guerre. Cependant, comme il n'avoit pas moins d'adreſſe que de malice, à force de rabaiſſer l'autorité de Suétonius Paulinus, la vigueur & l'activité de Marius Celſus, la maturité & l'expérience d'Annius Celſus, il vint aiſément à bout de leur être préféré. Ainſi, quoique le commandement général fût reſté au frere d'Othon, la réalité du pouvoir réſidoit dans Licinius Proculus. Heureux! s'il s'en fût ſervi avec prudence & avec ſuccès. Il fut l'occaſion de la perte de l'armée d'Othon, en lui conſeillant d'en venir aux mains avec Vitellius, contre l'avis des autres Officiers généraux. Se précipitant par ignorance, il aſſuroit à Othon que les Dieux ne l'abandonneroient pas dans l'exécution d'un deſſein qu'ils lui avoient eux-mêmes inſpiré; pour empêcher les autres de le contredire, il employoit les louanges & la flatterie. Quand il eut vu Vitellius vainqueur, il ſe rangea de ſon côté. Vitellius, après l'avoir laiſſé longtems languir dans l'incertitude du ſort qu'il lui préparoit, écouta ſa défenſe qui fut plus ſpécieuſe qu'honnête, car il s'efforça de lui perſuader qu'il avoit trahi Othon par conſidération pour lui. Il en apportoit pour preuve la longue marche par laquelle il avoit fatigué les ſoldats à la veille du combat, le déſordre qu'il avoit mis par-

(*a*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 24.
(*b*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 46, 82, 87. L. II. c. 33, 60. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. pag. 54, 55, 106, 109, 114, 132.

mi eux en les mêlant avec les valets de l'armée, & pluſieurs autres circonſtances purement fortuites, mais qu'il imputoit à ſon artifice frauduleux. Vitellius, feignant d'ajouter foi à cette prétendue perfidie, lui pardonna la fidélité qu'il avoit réellement gardée à ſon maître.

Si Licinius Proculus fut un mauvais Officier, il fut un bon Juriſconſulte. On convient aſſez qu'il ſuccéda au juriſconſulte Cocceïus Nerva, & qu'il acquit plus d'autorité que C. Caſſius Longinus. Ils formerent deux partis, dont chacun fut le chef; & ce qui les diſtinguoit, étoit la différente maniere de procéder dans l'étude du Droit, & de décider quand ils étoient conſultés. C'eſt ce qui fit que l'on appella Proculéiens ceux qui ſe conformoient à la doctrine & à la méthode de Licinius Proculus; & Caſſiens, ceux qui ſuivoient celle de C. Caſſius Longinus. Il eſt à remarquer que le premier faiſoit un ſi grand cas d'Homere, qu'il appuyoit ſouvent ſes déciſions, même dans des affaires importantes, de l'autorité de cet ancien poëte Grec; & cette marque d'eſtime donnée aux poëſies d'Homere, ſe trouve encore dans pluſieurs autres anciens Juriſconſultes. Il eſt vrai que le bon ſens eſt d'une égale autorité dans un Poëte & dans un Juriſte; & ce bon ſens eſt très-ordinaire dans Homere.

Licinius Proculus avoit laiſſé huit livres de lettres & des notes ſur quelques livres de Labéon. Il eſt fait mention de ces écrits dans l'index de Juſtinien. Jean Bertrand, préſident au Parlement de Toulouſe, s'étend au long ſur Licinius Proculus, dans ſes vies des Juriſconſultes.

PROCULUS [TITIUS ÉLIUS], *Titius Ælius Proculus*, (*a*) tyran, qui s'éleva dans les Gaules du tems de l'Empereur Probus. Il étoit natif d'Albenga en Ligurie, où ſa famille tenoit un rang illuſtre; & il avoit hérité de ſes peres le goût pour le brigandage, dans lequel il s'enrichit beaucoup. Il ſervit dans les armées Romaines, & il y ſignala ſa bravoure, mais dans la petite guerre pour laquelle il étoit né. On ne cite point de grade plus diſtingué auquel il ſoit parvenu, que celui de Tribun; du reſte, homme ſans mœurs, & qui tiroit vanité de ſes exploits de débauche.

Il paroît qu'il appréhenda que ſes excès ne l'euſſent mis mal dans l'eſprit de Probus, qui maintenoit avec ſévérité la bonne diſcipline; & ceux de Lyon, maltraités par Aurélien, & craignant, ſans qu'on en puiſſe dire la raiſon, les mêmes rigueurs de la part de l'Empereur regnant, exhorterent Titius Élius Proculus à ſe révolter & à ſe mettre à la tête des Gaules.

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 105, 106.

A l'appui de ces motifs vinrent les conſeils de ſa femme, qui étoit d'une ambition & d'une audace au-deſſus de ſon ſexe. Lorſqu'il ſe fut déterminé & arrangé pour l'exécution, le complot éclata à Cologne dans un repas, où cet Officier, vainqueur au jeu juſqu'à dix fois, fut proclamé Auguſte par un bouffon, qui lui mit la pourpre ſur les épaules, & l'adora. Les convives avoient ſans doute le mot, & ils prirent au ſérieux ce qui ne paroiſſoit qu'un badinage. Les troupes, qui étoient dans la ville ou aux environs, ſuivirent cette impreſſion ; & de proche en proche, la rébellion gagna toute la Gaule, & même les Eſpagnes & la Grande-Bretagne, qui s'en regardoient alors comme des dépendances. Titius Élius Proculus auroit bien voulu engager auſſi dans ſon parti les Barbares qui occupoient les bords du Rhin. Mais, ils demeurerent fideles à Probus, & ils l'aiderent même dans la guerre que ce dernier fut obligé de faire au Tyran.

Le détail de cette guerre nous eſt peu connu. Vopiſcus nous apprend ſeulement que Titius Élius Proculus battit les Allemands dont il n'avoit pu obtenir l'alliance ; mais qu'il ne ſe ſoutint pas contre Probus, qui le mit en fuite, & le réduiſit à aller chercher un aſyle chez les Francs, du ſang deſquels il prétendoit tirer ſon origine ; que les Francs, à qui Vopiſcus reproche ici mal à propos, ce ſemble, de ſe faire un jeu de manquer à la foi jurée, livrerent à Probus, dont ils étoient alliés, un ſujet rebelle ; & que Titius Élius Proculus étant ainſi tombé entre les mains de ſon Prince, juſtement irrité, ſubit la peine de ſon crime, & fut mis à mort. Il avoit un fils en bas-âge, nommé Hérennianus, qu'il ſe propoſoit de déclarer Empereur, dès que l'enfant auroit cinq ans accomplis. *Voyez* Hérennianus.

PROCYON, *Procyon*, (*a*) Προκύων, nom d'une conſtellation. Il y a trois conſtellations que les Anciens, de l'aveu de Pline, ont ſouvent confondues ; le Chien, *Canis* ; la Canicule, *Canicula* ; & l'avant-Chien, *Procyon*. Cette derniere conſtellation eſt formée de trois étoiles, & précede les deux autres. Elle ſe levoit du tems d'Auguſte le 15 de Juillet, onze jours avant la Canicule, qui ſe leve vingt-quatre heures avant le Chien ou le Sirius.

PRODICE, *Prodice*, (*b*) une des Hyades, ſelon quelques-uns.

PRODICOS, *Prodicos*, (*c*) Προδίκως, nom que les Lacédémoniens donnoient aux tuteurs des Rois. Ce fut en cette qualité que Lycurgue gouverna pen-

(*a*) Plin. Tom. II. pag. 137. Horat. L. III. Ode 23. v. 18. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 90.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 460.

(*c*) Plut. Tom. I. p. 40.

dant quelque tems le Royaume de Sparte.

PRODICTATEUR, *Prodictator*, (*a*) officier qui avoit chez les Romains le même pouvoir que le Dictateur. Après la bataille de Trasimene, où fut tué le consul C. Flaminius, dans le trouble général où jetta la perte de cette bataille, la ressource accoutumée fut de nommer un Dictateur ; mais, cette nomination n'étoit pas sans difficulté. Le Dictateur ne pouvoit être nommé que dans Rome, & par l'un des deux Consuls; & de ces deux Magistrats, l'un venoit d'être tué & l'autre étoit occupé contre les Gaulois. Le tempérament qu'on prit, fut de créer un Prodictateur, qui auroit le même pouvoir que celui auquel il étoit subrogé.

PRODICUS, *Prodicus*, (*b*) Πρόδικος, célebre sophiste, étoit d'Iulis, l'une des quatre villes de l'isle de Cée, ou Céos. Son sçavoir & son éloquence lui avoient procuré parmi ses compatriotes une grande considération ; & il avoit été choisi plusieurs fois pour être chargé, tant auprès des Athéniens que des Lacédémoniens & des Thébains, des intérêts politiques de sa patrie. Il étoit d'une complexion foible & délicate, souvent malade, & obligé de se ménager continuellement; c'est pourquoi, Platon feint qu'un jour Socrate le trouve encore au lit, bien enfermé dans ses couvertures, par attention pour sa santé.

Il se fit admirer par ses talens dans toutes les villes où il alla, sur tout à Athenes où le discours qu'il prononça en arrivant pour exposer sa commission, fut reçu, malgré le désagrément de sa voix, avec les plus grands applaudissemens. Il profita de cette heureuse prévention; & l'empressement qu'on eut à se former par ses préceptes dans l'art de parler, le mit en état de satisfaire l'extrême passion qu'il avoit de s'enrichir. Protagoras, dont il avoit été le disciple, avoit le premier mis un prix à ses leçons, & tous les Sophistes avoient suivi son exemple; mais, comme ils se nuisoient par leur nombre, Prodicus s'avisa de payer des especes de Courtiers pour lui chercher des disciples dans les plus riches familles d'Athenes, & pour les lui amener. Cependant, il ne rebutoit pas même ceux qui avoient peu à lui donner, & vendoit des leçons à tous prix, depuis deux oboles jusqu'à cinquante dragmes. « Il » n'enseigne personne gratuite» ment, fait-on dire à Socrate, » & il a sans cesse dans la bou» che ce mot d'Épicharme, *la*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. VI. p. 203.

(*b*) Suid Tom. II. pag. 595. Xenoph. p. 737. & *seq.* Lucian. Tom. I. p. 622. Quintilian. L. III. c. 1. L. IV. c. 1. Cicer. Brut. c. 15. de Offic. L. I c. 118. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 109, 110. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. XXI. pag. 157. & *suiv.*

» *main lave la main ; donnez &* » *recevez.* »

Il évaluoit ſes leçons, ſuivant l'importance & l'étendue des matieres, ou ſuivant les facultés de ceux qui ſe mettoient ſous ſa conduite. Sa maniere d'inſtruire étoit de réciter à ſes diſciples des diſcours compoſés avec ſoin ſur tous les points de doctrine qu'il leur enſeignoit. En cela, il ſuivoit la méthode de Protagoras ſon maître, & celle de Gorgias ; mais, celui-ci s'étoit fait une habitude de parler ſur le champ & ſans préparation. Il ſe croyoit par-là bien ſupérieur à Prodicus, dont les diſcours préparés de longue main, étoient, diſoient-ils, uſés à force d'être répétés.

La fiction de Prodicus, dans laquelle il ſuppoſe que la vertu & la volupté, déguiſées en femmes, ſe préſenterent à Hercule, & tâcherent à l'envi chacune de l'attirer à ſoi, a été juſtement louée par pluſieurs Auteurs. Xénophon l'a expoſée avec beaucoup d'étendue & d'ornement; & cependant, il dit qu'elle étoit bien plus longue & plus ornée dans l'écrit même que Prodicus avoit compoſé au ſujet d'Hercule. Lucien l'a ingénieuſement imitée.

Nous avons encore l'extrait d'un diſcours attribué à Prodicus, dont l'objet étoit de raſſurer contre la crainte de la mort.

Prodicus s'étoit fait un ſtyle pur, ſimple, noble, élégant, & dont la douce harmonie charmoit l'oreille. Il avoit pris directement le contre-pied de Gorgias ; & autant que celui-ci aimoit les metamorphoſes, les hyperboles & les autres eſpeces d'expreſſions figurées, autant Prodicus s'étoit attaché à la propriété des termes. Il ne les employoit guere que dans leur ſignification primitive, & portoit même le ſcrupule juſqu'à condamner le ſens détourné que, dès le tems d'Homere, on avoit donné par extenſion au mot δεινὸς, *terrible, redoutable*, pour lui faire ſignifier de plus, *excellent, extraordinaire, reſpectable.* Il prétendoit qu'il ne pouvoit ſe prendre qu'en mauvaiſe part ; & toutes les fois, remarque Socrate, qu'on diſoit d'un homme, pour le louer, que c'étoit un terrible homme, il s'en plaignoit comme d'un abus qu'il falloit réprimer. Mais, malgré ſa délicateſſe, l'uſage avoit prévalu & le mot δεινὸς étoit même devenu le terme propre pour exprimer la force & la véhémence qui caractériſent le grand Orateur.

Il s'étoit fait une étude de définir les mots, afin qu'on ne pût ſe méprendre à leur vraie ſignification, & avoir établi, en Dialecticien, les plus ſubtiles diſtinctions entre ceux qu'on diſtinguoit comme ſynonymes. Platon, dans un de ſes dialogues, lui fait tenir un langage conforme à ſon goût & à ſes principes. Il étoit queſtion de mettre d'accord Protagoras & Socrate, ſur la maniere d'e-

xaminet quelques points de doctrine qui faiſoient le ſujet de leur entretien. Callias avoit pris parti pour Protagoras, & Alcibiade pour Socrate. Critias qui étoit préſent, invite Prodicus à faire ſes efforts pour les concilier, ſans quoi il eût fallu ſe ſéparer & perdre le fruit qu'on devoit ſe promettre d'une ſi docte converſation.

« Vous parlez à merveille, » dit Prodicus. Dans des entre- » tiens comme celui-ci, il faut » que ceux qui ſont préſens, » ſoient des Juges communs, » ſans être égaux; car, cela eſt » bien different. C'eſt être des » Juges communs que de prê- » ter à l'un & à l'autre une at- » tention commune; mais, le » jugement qu'on porte n'eſt » pas égal, il eſt plus favora- » ble à celui qui ſçait plus qu'à » celui qui ſçait moins. Je ſuis » donc d'avis que vous, Pro- » tagoras, & vous, Socrate, » conveniez entre vous deux » de diſcuter la matiere en » queſtion, non de diſputer; » car, les amis diſputent » enſemble amiablement, & » la diſpute n'eſt qu'entre » ennemis qui cherchent à ſe » contrarier. Par-là, cette con- » férence aura beaucoup d'a- » grément. Vous deux qui par- » lez, obtiendrez notre eſti- » me, non nos louanges; » car, l'eſtime eſt un ſentiment » de l'ame, qui n'a rien de » trompeur, au lieu que la » louange, qui ne conſiſte qu'en » paroles, eſt ſouvent le con- » traire de ce qu'on penſe. Ce » ſera, d'un autre côté, le moyen » de nous donner, à nous qui » écoutons, non du plaiſir, » mais de la ſatisfaction; car, » la ſatisfaction eſt un acquieſ- » cement de l'eſprit aux con- » noiſſances qui l'éclairent; au » lieu que le plaiſir n'a pour » objet que le manger & les au- » tres appétits du corps. »

Platon parle encore en d'autres endroits des différences délicates que Prodicus trouvoit entre la volonté & le déſir, la terreur & la crainte, & autres. Cette ſcrupuleuſe exactitude, dans le choix & dans l'emploi des mots, fait voir pourquoi Prodicus n'aimoit pas à parler ſur le champ, & préparoit avec ſoin tout ce qu'il avoit à dire. Outre ſes traités ſur les ſynonymes, il avoit donné des ouvrages ſur la Rhétorique. En effet, Quintilien, parlant des exordes ou préambules qu'il eſt quelquefois à propos de placer à la tête d'une narration, s'appuie de l'autorité de Prodicus qui peſoit que rien n'étoit plus propre à réveiller l'attention des Juges; auſſi paſſoit-il pour un excellent Rhéteur, & en même tems pour un homme conſommé dans l'étude de la Phyſique, c'eſt-à-dire, dans la ſcience des choſes divines & humaines. Il faut ſe ſouvenir que la Phyſique & la Rhétorique n'étoient point alors deux ſciences ſéparées, & qu'elles devoient ſe prêter l'une à l'autre des ſecours réciproques.

Ariſtophane le met au nombre de ces ſublimes eſprits que les nuées nourriſſent de leurs ſubtiles vapeurs. Dans la comédie qui porte leur nom, Socrate les invoque comme ſes Divinités tutélaires. Elles deſcendent du Ciel à ſa priere & lui font valoir cette complaiſance qu'elles n'auroient, diſent-elles, pour aucun autre que pour Prodicus & pour lui. Un autre paſſage d'Ariſtophane, tiré de ſa comédie des Oiſeaux, fait connoître que dans le tems que cette piece parut, Prodicus étoit un des maîtres les plus accrédités pour la Phyſique & la Métaphyſique. Socrate, dans Platon, ſe fait honneur d'avoir pris de ſes inſtructions. « J'avoue, » dit-il à Protagoras, que vous » êtes très-ſçavant, mais vous » n'êtes pas ſi verſé que moi, » qui ai été diſciple de Prodi- » cus, dans la ſcience qui ap- » prend à connoître la valeur » des mots. » Cependant, il dit ailleurs qu'il n'a pas entendu la grande démonſtration où Prodicus ſe vantoit d'enſeigner tout ce qu'on peut ſçavoir ſur la nature & ſur la vertu des mots, parce qu'elle étoit du prix de cinquante dragmes. Et dans un autre dialogue, Ménon convient avec Socrate que les Sophiſtes s'arrogent fauſſement le talent d'enſeigner la vertu, & qu'il ne peut y avoir pour cette ſcience ni maîtres, ni diſciples. Cela étant, dit Socrate, il y a grand danger que nous ne ſoyons, vous & moi, de pauvres gens, & que nous n'ayons pas été ſuffiſamment inſtruits, vous par Gorgias, & moi par Prodicus. Socrate fait entendre d'un autre côté, que lorſqu'il venoit à lui de jeunes gens qui n'étoient pas propres à ſa maniere d'enſeigner, il les envoyoit chez d'autres maîtres, & qu'il en avoit donné beaucoup à Prodicus.

Comme les Magiſtrats d'Athenes avoient interdit les leçons de Phyſique & de Métaphyſique, à cauſe du danger qu'ils y voyoient pour la Religion, les Sophiſtes ſe gardoient bien de ſe donner pour Phyſiciens, & ne s'annonçoient que ſous le titre faſtueux de Profeſſeurs de la vertu. Prodicus les trompa long-tems ſous ce déguiſement. Il eſt vrai que la morale entroit dans le plus grand nombre de ſes inſtructions; & c'eſt peut-être d'après lui que Socrate s'étoit attaché tout entier à cette partie de la Philoſophie; mais enfin, Prodicus fut mis en juſtice, & condamné à boire de la cigue. On l'a accuſé, dans des tems poſtérieurs, d'avoir été voluptueux, & même adonné à d'infâmes débauches; mais, on n'apperçoit ni dans Ariſtophane, ni dans Platon, ni dans Xénophon, aucun trait qui tende à établir ſur cela le moindre ſoupçon; & il pourroit bien n'avoir pas été à cet égard plus coupable que Socrate qui, même de ſon vivant, avoit eſſuyé les mêmes reproches, & qu'on accuſoit de plus de corrompre les jeunes gens par la perver-

ſite de ſa doctrine. On peut croire que Prodicus les corrompoit en effet par les ſentimens qu'il leur inſpiroit ſur la Religion. Protagoras, ſon maître, diſoit qu'il ne pouvoit affirmer s'il y avoit des Dieux ou non. Le diſciple, plus hardi, ne feignoit point d'avancer que les hommes avoient attribué la divinité aux êtres phyſiques, dont ils recevoient des ſecours pour les beſoins de la vie. Il étoit contemporain de Socrate, & peut-être plus âgé de quelques années, puiſqu'il avoit été ſon maître; mais, il lui avoit ſurvécu, & de-là on peut inférer qu'il étoit fort vieux, lorſque ſon arrêt de mort lui fut prononcé.

PRODICUS, *Prodicus*, (*a*) poëte Phocéen, au rapport de Pauſanias. Dans des vers que ce Poëte avoit faits contre la Minyade, il diſoit que Thamiris, dans les Enfers, étoit puni de ſon orgueil.

PROÉCONNESE, *Proëconneſus*, Προικόννησος, (*b*) iſle qui eſt la même que d'autres nomment Proconneſe. *Voyez* Proconneſe.

PROÉNUS, *Proænus*, (*c*) Πρόαινος, capitaine Corinthien, ſuccéda à Agathinus dans le commandement de la flotte que les Corinthiens avoient équipée pour l'envoyer contre les Lacédémoniens.

PROERNA, *Prroëna*, Πρόερνα, (*d*) ville de Theſſalie dans la Phthiotide, ſelon Strabon. Tite-Live fait mention de cette ville. Il nous apprend qu'elle fut repriſe par les Romains, avec quelques forts des environs, l'an 191 avant J. C.

PRŒTIDE, *Prætis*, (*e*) une des ſept portes de la ville de Thebes en Grece. Elle avoit été ainſi nommée du nom d'un certain Prœtus, originaire du païs. *Voyez* Thebes.

PRŒTIDES, *Prætides*, (*f*) Προιτίδες, c'eſt-à-dire, les filles de Prœtus. On dit que ces Princeſſes, s'imaginant avoir été changées en vaches, & courant à travers les campagnes pour empêcher qu'on ne les mît à la charrue, les faiſoient retentir de leurs mugiſſemens, comme Virgile nous l'apprend. On croit qu'en effet elles devinrent inſenſées, & que leur folie étoit de croire qu'elles étoient des vaches. Mélampe les guérit & en épouſa une, & ſon frere Bias l'autre; c'étoient leurs couſines, car Prœtus étoit leur oncle maternel. Ils eurent dans la ſuite une partie du Royaume d'Argos, de Mégapenthe leur beau-frere, en récompenſe de ce ſervice; & c'eſt par-là que Talaüs, Adraſte & Tydée, gendre de celui-ci, eurent part au Royaume d'Argos. N'oublions

(*a*) Pauſ. p. 279, 280.
(*b*) Herod. L. VI. c. 33.
(*c*) Xénoph. p. 537.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 14.
(*e*) Pauſ. p. 555.
(*f*) Ovid. Metam. L. XV. c. 7. Pauſ. pag. 98, 99, 132. Strab. pag. 370. Virg. Eclog. 6. v. 48. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 215, *& ſuiv.*

pas de dire qu'on attribua le malheur de ces filles à la vengeance de Junon, qu'elles avoient outragée, en égalant leur beauté à la ſienne; ce qui étoit un crime que les Dieux ne pardonnoient pas.

Mais, toutes fictions à part, il y a apparence que ce genre de folie étoit cauſé par quelque maladie, où l'imagination avoit beaucoup de part, comme nous en voyons de ſemblables dans les hypocondriaques, qui croient reſſembler à pluſieurs ſortes d'animaux. Auſſi, Mélampe employa-t-il à la guériſon des Prœtides de l'ellébore noir, appellé depuis de ſon nom, Mélampodion. Pauſanias dit qu'elles furent guéries à Sicyone dans la place publique, & que Prœtus, leur pere, fit bâtir en cet endroit un temple dédié à la Perſuaſion, preuve que les diſcours de Mélampe & de ſon frere avoient eu au moins autant de part à la guériſon de ces filles, que les remedes qu'ils leur donnerent.

Selon Pauſanias, ces filles ne furent pas ſeules attaquées de cette maladie; cet Auteur la donne aux autres femmes d'Argos, & leur folie étoit de courir les champs.

PRŒTUS, *Prœtus*, Πρῶτος, (a) nom commun à trois Princes différens, qu'on a confondus.

Le premier qui ſe préſente, eſt le Prœtus, frere d'Acriſius. Les Poëtes tragiques ſuppoſoient qu'au tems de Prœtus & d'Acriſius, il y avoit ſur les côtes méridionales de l'Aſie Mineure une colonie Grecque, qui avoit donné le nom de Lycie au pays ſur lequel regnoit le beau-pere de Prœtus, qu'ils font frere d'Acriſius. Les Poëtes tragiques ajoutoient qu'après la mort d'Abas, petit-fils de Danaüs, le royaume & la ville d'Argos échurent à Prœtus; mais qu'en ayant été chaſſé par ſon frere Acriſius, il ſe réfugia chez le Roi de Lycie, ſon beau-pere, qui lui donna une armée & une flotte pour la tranſporter en Grece, & que ce fut avec ce ſecours qu'il ſe rétablit à Argos.

Ce récit ſuppoſe, comme on voit, que dès le tems d'Acriſius, c'eſt-à-dire, plus de deux cens ans avant la guerre de Troie, la Grece qui ſortoit à peine de la barbarie, avoit déjà envoyé des colonies au loin, & que ces colonies étoient en état d'armer des flottes aſſez conſidérables pour porter une armée nombreuſe, ce qui ſuppoſe la navigation familiere & aſſez parfaite. Ce ſont déjà là des choſes que ceux qui ont examiné l'ancienne hiſtoire des tems héroïques de la Grece, auront peine à recevoir. Mais, il y a plus encore, puiſqu'il eſt faux, 1°. que dans la guerre allumée entre les deux freres,

(a) Pauſ. pag. 112, 113, 131, 555, 667. Strab. pag. 369. Ovid. Metam. L. V. c. 7. Homer. Iliad. L. VI. v. 157. & ſeq. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. T. VII. p. 70. & ſuiv.

ils aient l'un ou l'autre appellé des troupes étrangeres ; 2°. que Prœtus, frere d'Acrisius, ait jamais possédé tranquillement, ni avant ni après la guerre, la ville & le territoire d'Argos. Aussitôt après la mort d'Abas, les deux freres se disputerent la Couronne, à laquelle ils prétendoient avoir un droit égal. Les peuples de l'Argolide se partagerent & on en vint aux mains ; mais, la perte ayant été égale dans les deux partis, ils sentirent combien les suites de cette guerre civile pouvoient devenir fatales au corps entier de la nation Argienne, & l'on convint de partager le Royaume entre les deux freres ; Acrisius eut pour sa part la ville d'Argos & son territoire, Prœtus se contenta des villes de Tirynthe, de Hérée & de Midée. Il regna sur ces trois villes & sur leurs territoires, & il les laissa à son fils Mégapenthe. Acrisius regna de son côté sur la ville d'Argos, & elle passa à sa mort à Persée son petit-fils, qui l'échangea avec le royaume de Mégapenthe ; & ce fut en conséquence de cet échange que les descendans de Prœtus regnerent à Argos qu'il n'avoit jamais possédée.

Le traité de partage entre les deux freres se fit aussitôt après la bataille ; car, par un des articles on convint de dresser un tombeau commun pour tous ceux des deux partis qui avoient été tués dans le combat. On crut qu'ayant été citoyens d'une même ville, ils devoient avoir aussi un même tombeau. Le monument, qui subsistoit encore du tems de Pausanias, étoit bâti en forme de pyramide, & orné de représentations de boucliers ronds ou argoliques, parce que dans le combat on avoit vu de semblables boucliers dans les deux armées. Cette tradition, & le discours que tenoient à Pausanias ceux qui lui montroient ce monument, sont, ce semble, une preuve bien précise que Prœtus n'avoit point de troupes Lyciennes avec lui, & qu'il n'a jamais possédé la ville d'Argos, quoiqu'Apollodore dise le contraire après les Tragiques.

Le nom d'Argiens, donné par Homere aux sujets de Prœtus, qui envoya Bellérophon en Lycie, est sans doute ce qui a fait croire aux Poëtes tragiques, que Prœtus, frere d'Acrisius, regna sur la ville d'Argos, de même que son fils Mégapenthe qui en devint maître par l'échange qu'il fit avec Persée. Mais, ils auroient dû songer que dans les poëmes d'Homere, le nom d'Argiens signifie ordinairement les Grecs en général. C'est une observation que Strabon a faite il y a long-tems ; cet écrivain ajoute que lorsqu'Homere veut parler de la ville d'Argos sur laquelle regnerent Inachus & Danaüs, il a toujours soin d'y joindre quelque épithete pour la distinguer des autres villes qui portoient le

nom d'Argos, & qui étoient au nombre de huit.

Le Prœtus, dont nous venons de parler, avoit épouſé Sthénobée, fille du Roi de Tégée, & il vivoit ſix générations avant la guerre de Troie.

Le ſecond Prœtus étoit fils de Nauplius, & arriere-petit-fils de Danaüs comme le premier Prœtus. Il étoit petit-fils d'Amymoné, l'une des Danaïdes, & fut le quadriſayeul de Pélamede; ainſi, il a vécu à la ſixieme génération avant la priſe de Troie. Apollonius de Rhodes donne la ſuite entiere des générations, depuis Amymoné, fille de Danaüs, juſqu'à Nauplius, pere de Palamede.

On trouve enfin un troiſieme Prœtus différent des deux premiers, dans un fragment de Phérécyde, conſervé par Didyme & par Euſtathe dans leurs Scholies ſur l'Odyſſée. L'ancien Auteur du poëme des Retours, ou Νόστοι, en parloit auſſi, au rapport de Pauſanias. Phérécyde & l'Auteur du poëme des Retours, diſoient que Therſandre, fils de Siſyphe, eut un fils nommé Prœtus, qui épouſa la princeſſe Antia, & qui eut pour fille cette Mœra, dont Ulyſſe dit dans l'Odyſſée qu'il a vu l'ombre dans les Enfers.

Ce troiſieme Prœtus eſt ſans doute celui d'Homere; il étoit couſin-germain de Bellérophon, & petit-fils de Siſyphe comme lui. Ainſi, il étoit naturel que Bellérophon, banni de Corinthe pour une action plus malheureuſe que criminelle, allât chercher un aſyle à ſa Cour, & le choiſît entre tous les Princes Grecs pour lui demander de le purifier par les cérémonies de l'expiation. On voit même par-là pourquoi Prœtus, ſéduit par ſa femme Antia, & croyant Bellérophon coupable d'un crime auſſi noir, que celui d'attenter à la vie & à l'honneur de ſon bienfaiteur, ne voulut cependant pas le punir lui même, & chargea le Roi de Lycie ſon beau-pere, du ſoin de ſa vengeance. Prœtus craignoit, ſans doute, de ſe rendre odieux aux Grecs, & d'attirer ſur lui la haine de ſon ayeul Siſyphe qui vivoit encore, en ſouillant ſes mains du ſang de ſon couſin-germain.

On ne ſçait point de quel païs ce Prœtus étoit roi. Comme il ne laiſſa qu'une fille, & que ſon petit-fils Locrus ne lui ſuccéda pas, on conçoit que les Écrivains qui nous reſtent, n'ont pas eu occaſion de parler de la ville ſur laquelle il regna. Si nous avions encore l'ouvrage de Phérécyde, ou le poëme des Retours, nous en ſçaurions ſans doute davantage.

Pauſanias, en décrivant les murailles de la ville de Thebes, obſerve qu'une des portes étoit nommée Prœtide, ou porte de Prœtus. Il ajoute qu'elle avoit ſans doute tiré ſon nom d'un Prœtus établi dans la Béotie; mais, il avoue que ce Prœtus lui eſt inconnu, & il croit difficile de déterminer de quelle

famille il étoit. Pauſanias ne ſongeoit apparemment pas alors à ce qu'il dit ailleurs du Prœtus, pere de Mœra & fils de Therſandre, roi d'un canton de la Béotie. Phérécyde, en diſant que celui qui aida Zéthus & Amphion à conſtruire les murailles de Thebes, étoit petit-fils de Prœtus, nous montre quel étoit le Prœtus dont la porte Prœtide portoit le nom.

PROGNÉ, *Progne*, Πρόκνη, ſœur de Philomele. *Voyez* Philomele.

PROLOGUE, *Prologus*, eſt un des perſonnages des comédies de Térence. On appelloit ainſi l'acteur qui récitoit le prologue. C'étoit ordinairement le maître de la tronpe.

PROLYTA, *Prolyta*, (*a*) Προλύτα, fille d'Agéſilaüs & de Cléora, ſelon Plutarque.

PROMACHUS, *Promachus*, Πρόμαχος, (*b*) capitaine Grec, Béotien, fut renverſé d'un coup de pique par Acamas au ſiege de Troie.

PROMACHUS, *Promachus*, Πρόμαχος, (*c*) un des Lieutenans d'Alexandre le Grand. Ce prince ayant propoſé un jour une couronne pour prix à celui qui boiroit le mieux, celui qui but le plus, ce fut Promachus, qui avala juſqu'à quatre meſures de vin; & ayant reçu le prix de ſa victoire, eſtimé un talent, il ſurvécut trois jours.

Une de ces meſures, appellée χοεὺς, par les Grecs, & *congius* par les Latins, contenoit quatre pintes & demie; ainſi, Promachus but dix-huit pintes de vin. Nous avons aujourd'hui des buveurs qui boiroient davantage, mais le vin de ce pays-là étoit bien différent du nôtre.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεὺς, (*d*) fils de Japet & de Clymene, ou, ſelon d'autres, d'Aſia, s'eſt rendu extrêmement célebre par la fable que nous allons raconter. Comme c'étoit un homme d'un eſprit fin & ruſé, il entreprit de tromper Jupiter dans un ſacrifice, & d'éprouver par-là ſi véritablement il méritoit d'être au nombre des Dieux. Ayant pour cela fait tuer deux bœufs, il remplit une des deux peaux de la chair, & l'autre des os de ces victimes. Jupiter fut la dupe de Prométhée, & choiſit la derniere. Réſolu de s'en venger ſur tous les hommes, il leur ôta l'uſage du feu. Prométhée, avec l'aide de Minerve, dont les

(*a*) Plut. T. I. p. 606.
(*b*) Homer. Iliad. L. XIV. v. 476.
(*c*) Plut. Tom. I. pag. 703.
(*d*) Heſiod. Deor. Generat. v. 510. Ovid. Metam. L. I. c. 4. Virg. Eclog. 6. v. 42. Pauſ. pag. 58, 119, 307, 614, 615. Horat. L. I. Ode 3. v. 26. *& ſeq.* Ode 14. v. 13. *& ſeq.* Epod. Ode 13. v. 15. *& ſeq.* Juven. Satyr. 4. v. 133 Satyr. 8. v. 133. Satyr. 15. v. 85. Diod. Sicul. pag. 11, 155, 231, 606. Herod. L. IV. c. 45. Plin. Tom. I. pag. 415, 418. Tom. II. p. 601, 764. Lucian. T. I. p. 353, 485. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 462. *& ſuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 22. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. T. I. p. 8. T. IV. p. 326. T. XVIII. pag. 3.

conſeils lui avoient déjà ſervi lorſqu'il forma le corps de l'homme avec de la boue détrempée, monta juſqu'au Ciel, & s'étant approché du chariot du Soleil, il y prit le feu ſacré, qu'il porta ſur la terre dans la tige d'une férule. Jupiter, irrité de ce nouvel attentat, ordonna à Vulcain de forger une femme qui fût douée de toutes ſortes de perfections; ce qui la fit appeller Pandore. Les Dieux la comblerent de préſens, & l'envoyerent à Prométhée, avec une boëte remplie de tous les maux. Ce Prince, s'en étant défié, ne voulut point la recevoir pour ſa compagne; mais, Épiméthée, à qui elle ſe préſenta, en fut ſi charmé, qu'il l'épouſa. Il voulut auſſi voir ce qui étoit dans la boëte fatale, & ſur le champ il en ſortit ce déluge de maux qui ont depuis inondé toute la terre.

Jupiter enfin, outré de ce que Prométhée n'avoit pas donné dans ce dernier piege, ordonna à Mercure de le conduire ſur le mont Caucaſe, & de l'attacher à un rocher, où une aigle, fille de Typhon & d'Échidna, devoit lui dévorer éternellement le foie; car, il en croiſſoit autant chaque nuit, ſelon Héſiode, que l'aigle en avoit dévoré pendant le jour. Cet Auteur ne fixe point le tems du ſupplice de Prométhée; il dit au contraire qu'il devoit être éternel; cependant, d'autres Anciens bornent ce tems à l'eſpace de trente mille ans. Le même Héſiode ne dit point auſſi que Jupiter emprunta le miniſtere de Mercure, mais qu'il attacha lui-même ce malheureux, non à un rocher, mais à une colomne.

Hercule le délivra cependant quelques années après, ou, ſelon d'autres, Jupiter lui-même, en récompenſe de ce qu'il lui avoit révélé l'oracle des Parques, qui avoient prédit que l'enfant de Thétis ſeroit plus puiſſant que ſon pere, & que par conſéquent il devoit abandonner le deſſein qu'il avoit de l'épouſer, de peur d'être un jour détrôné. Mais, comme il avoit juré de laiſſer pendant l'eſpace de tems que nous venons de marquer, Prométhée attaché au mont Caucaſe, pour ne pas violer ſon ſerment, il ordonna qu'il porteroit toujours au doigt un anneau de fer, où ſeroit attaché un petit fragment de la roche du Caucaſe, afin qu'il fût vrai en quelque maniere que Prométhée reſteroit toujours attaché à cette roche; & voilà, diſent les Anciens, l'origine de la premiere bague. Pline, qui rapporte ce fait, n'en a pas cherché de plus véritable. Mais, il ne faut pas s'imaginer que ces fictions ſoient paſſées juſqu'à nous d'une maniere uniforme. Celle-ci eſt racontée bien différemment par les Anciens. Durius de Samos prétend que Prométhée fut chaſſé du Ciel, pour avoir aſpiré à l'hymen de Minerve; & voilà pourquoi il eſt tant parlé dans cette fable de cette Déeſſe.

Nicandre de Colophon veut que le crime de Prométhée ait été d'avoir persuadé aux hommes de céder au serpent le don de rajeunir, dont les Dieux les avoient gratifiés. D'autres enfin, bien loin de penser qu'il eût méprisé Pandore, assurent qu'il en avoit abusé après que son frere l'eut épousée.

Quoiqu'il en soit, ces fictions renferment sans doute quelque ancienne histoire, mais extrêmement défigurée. On y voit une infinité d'allégories; le nom de Prométhée en fournit un grand nombre; il veut dire celui qui prédit l'avenir. On pourroit même entrevoir dans cette fable quelques vestiges de la tradition de la chûte de nos premiers peres, & de la séduction d'Adam par Eve sa femme; car, on y trouve tout ce qu'on veut. M. Reland, dans sa huitieme dissertation, dit qu'elle tire son origine d'une tradition qui avoit cours parmi les anciens Perses, & qui portoit que les Héros des tems les plus reculés avoient vaincu certains génies malfaisans, & les avoient attachés au mont Caf. D'autres Sçavans remontent plus haut, & croient que les Payens avoient caché sous cette fiction l'histoire de la chûte des Anges, qui furent enchainés, non sur le Caucase, mais dans le fond de l'Enfer, comme l'Écriture Sainte nous l'apprend. Pour nous, qui sommes persuadés qu'on peut expliquer les fables sans avoir recours à des suppositions qu'on ne sauroit prouver, nous croyons que celle-ci ne renferme aucun mystere, & qu'elle n'est qu'une suite de l'histoire des Titans, mais racontée à la maniere de ce tems-là, c'est-à-dire, avec le merveilleux qui accompagne toujours ces anciennes narrations.

En effet, Prométhée, cousin-germain de Jupiter, ne fut pas exempt de la persécution qu'il fit souffrir aux Titans, & il n'en faut pas chercher d'autre cause que l'ambition du Prince Crétois, ni dire que c'est parce qu'il étoit fils d'Eurymédon & de Junon, ainsi que le prétendent quelques Auteurs. Comme Prométhée se retira dans la Scythie, d'où il n'osa sortir du vivant de Jupiter, on dit que ce dieu l'avoit fait attacher au mont Caucase, & l'on n'emploie le ministere de Mercure, que parce que Jupiter se servit de lui pour donner de l'inquiétude à Prométhée, & l'empêcher de remuer. Ce Prince, uniquement adonné à l'Astrologie, se retiroit souvent sur le mont Caucase, comme sur une espece d'observatoire, d'où il contemploit les astres, & étoit comme dévoré par ses continuelles méditations, ou plutôt, par le chagrin de mener une vie si triste, & d'être obligé de vivre dans un séjour si odieux; & c'est, pour le dire en passant, ce qui a donné lieu à la fable de l'aigle, ou du vautour, qui dévoroit son foie, & on n'a dit qu'il renaissoit à chaque instant,

que parce que Prométhée avoit tous les jours de nouveaux ſujets de chagrin.

Il ne faut pourtant pas oublier d'avertir qu'Hérodote explique autrement cette particularité, en diſant que ce Prince, n'ayant pu arrêter le débordement d'un fleuve, qui, à cauſe de ſa rapidité, étoit appellé l'Aigle, il fut mis en priſon, ou du moins il fut obligé de ſe retirer avec une partie de ſes ſujets ſur les montagnes, pour éviter l'inondation, juſqu'à ce qu'un voyageur marqué par Hercule, entreprit d'y mettre des digues, & de tuer, pour ainſi dire, l'Aigle, en rendant ſon cours uniforme & réglé; ainſi, ce Héros délivra Prométhée ou de ſa priſon, ou de ſa retraite.

Les habitans de la Scythie étoient alors extrêmement ſauvages, & vivoient ſans loix & ſans coutumes. Prométhée, prince poli & ſçavant, leur apprit à mener une vie plus humaine, leur enſeigna l'agriculture, la médecine, &c. C'eſt ce qui a donné lieu à l'hyperbole, qui dit qu'il avoit formé l'homme, & que Minerve, qui eſt la déeſſe des ſciences, l'avoit animé. Cependant, ſi nous en croyons Lactance, ſans avoir recours à cette explication allégorique, nous dirons ſimplement que ce qui a donné lieu à cette fable, c'eſt que Prométhée fut le premier qui enſeigna l'art de faire des ſtatues avec de l'argile; ce qui fit dire par une hyperbole aſſez ordinaire, qu'il avoit formé l'homme, comme on publia dans la ſuite de Dédale, qu'il faiſoit marcher ſes ſtatues, parce qu'il leur ſépara les jambes.

Ce qui ſert extrêmement à confirmer cette derniere explication, c'eſt que dans un beau monument que le tems a reſpecté, & qu'on trouve dans le premier volume de l'Antiquité expliquée par les figures, qui repréſente Prométhée, formant l'homme, on voit qu'il y travaille avec le ciſeau, marque évidente qu'il s'agit de l'art de la ſtatuaire. Cette image, au reſte, eſt fort ſinguliere. Minerve y paroît, parce que ſuivant Lucien, ce fut elle qui anima l'ouvrage de Prométhée. On y voit auſſi Pſyché avec ſes aîles, montée ſur un char, par la raiſon qu'elle étoit le ſymbole de l'ame. Il eſt évident qu'on a voulu nous apprendre par-là que les ſtatues de Prométhée étoient ſi parfaites, qu'elles n'attendoient qu'un eſprit de vie pour ſe mouvoir.

Que ſi on ne vouloit pas ſe rendre à cette explication, comment donner un ſens raiſonnable à ce que dit Ovide au commencement de ſes Métamorphoſes, que l'homme manquant ſur la terre, Prométhée détrempa de la boue pour le former, puiſqu'il étoit homme lui-même, & que l'Antiquité nous apprend l'hiſtoire de ſon pere & de ſes ancêtres.

Pour expliquer maintenant la fable du feu volé par Prométhée, quelques Auteurs ont dit

que ce qui y avoit donné lieu, c'eſt qu'il en avoit appris l'uſage à l'homme. Mais, y a-t-il apparence que cet uſage ait été ignoré ſi long-tems, parmi même les nations les plus barbares? Il eſt ſans doute auſſi ancien que le monde, ſoit que la foudre l'ait porté ſur la terre, ſoit que le vent ait embraſé quelques forêts, en agitant les branches des arbres, ſoit qu'on ait fait du feu par hazard en frappant deux cailloux. Diodore de Sicile dit que le vrai ſens de cette fable eſt que Prométhée avoit trouvé les matieres combuſtibles propres à allumer & à entretenir le feu; mais, peut-on s'imaginer que l'uſage du feu une fois introduit, on ait été juſqu'au tems de Prométhée à juger ce qui étoit propre, ou ne l'étoit pas à l'allumer & à l'entretenir? Ainſi, nous croyons que ce qui a donné lieu à la fiction, c'eſt que Jupiter ayant fait fermer les boutiques, où l'on forgeoit le fer, de peur que les Titans ne s'en ſerviſſent contre lui, Prométhée qui ſe retira dans la Scythie, y établit de bonnes forges; de-là nous ſont venus les Chalybes, ces excellens forgerons; peut-être même que croyant ne pas trouver du feu dans ce pays, Prométhée y en apporta dans la tige d'une férule, qui eſt fort propre à le conſerver pendant pluſieurs jours.

M. de Tournefort découvrit dans ſon voyage du Levant, cette plante que les Grecs nommoient *Nartex*, & les Latins *Ferula*; ſa tige eſt haute de cinq à ſix pieds, l'écorce en eſt très-dure, & le dedans eſt rempli d'une eſpece de moële que le feu ne conſume que très-lentement. Les matelots s'en ſervent pour tranſporter du feu d'une iſle dans une autre. Cet uſage eſt de la premiere antiquité, & peut ſervir à expliquer un endroit d'Héſiode, qui, parlant du feu que Prométhée vola dans le Ciel, dit qu'il l'emporta dans une férule, puiſque le fondement de cette fable vient ſans doute de ce que Prométhée, ſelon Diodore de Sicile, fut l'inventeur du fuſil d'acier, avec lequel on tire du feu des cailloux. Suivant les apparences, ce Prince ſe ſervit de moële de férule au lieu de meche, & apprit aux hommes à conſerver le feu dans les tiges de cette plante. Ces tiges ſont aſſez fortes pour ſervir d'appui, mais trop légeres pour bleſſer ceux que l'on frappe. C'eſt pour cela que Bacchus, quel qu'il ſoit, l'un des plus grands Légiſlateurs de l'Antiquité, ordonna, au rapport de Diodore de Sicile, aux premiers hommes qui burent du vin, de ſe ſervir de ces cannes de férule, parce que ſouvent ils ſe caſſoient la tête avec des bâtons ordinaires.

Quant aux deux bœufs qu'on a dit que Prométhée avoit fait tuer pour tromper Jupiter, on croit que cette fable eſt fondée ſur ce que Prométhée fut peut-être le premier qui ouvrit des

victimes, pour tirer des augures de l'inſpection de leurs entrailles.

N'oublions pas néanmoins de dire que le fameux Bochart, & après lui M. le Clerc, croient que Prométhée eſt le même que Magog ; & il faut avouer que le premier en fait un parallele bien reſſemblant. Prométhée eſt fils de Japet, & Magog fils de Japhet, & petit-fils de Noé. Magog, ainſi que Prométhée, alla s'établir dans la Scythie. Le premier inventa ou perfectionna l'art de fondre les métaux, & de forger le fer ; ce que les Poëtes attribuoient auſſi à Prométhée ; & même Diodore de Sicile aſſure qu'il inventa pluſieurs inſtrumens propres à faire du feu. La fable qui dit que Prométhée étoit dévoré par un aigle, vient de ce que le nom de Magog ſignifie un homme dévoré de chagrin. Enfin, ſelon d'autres Auteurs, Prométhée eſt le même que Noé ; & le parallele qu'ils en font, ne manque pas de vraiſemblance ; tant il eſt aiſé de trouver des rapports entre des perſonnes qui ont vécu dans des tems ſi reculés.

Si le ſentiment de M. Newton étoit appuyé de quelque autorité, nous connoîtrions mieux Prométhée, & nous ſçaurions au juſte dans quel tems il a vécu. Suivant cet auteur, Prométhée étoit neveu du fameux Séſoſtris, qui, ſelon lui, vivoit vers le tems des Argonautes, peu d'années avant la guerre de Troie. Comme ce Prince avoit accompagné ſon oncle dans ſes conquêtes, celui-ci, avant que de retourner en Égypte, le laiſſa ſur le mont Caucaſe avec une partie de ſes troupes, pour conſerver les conquêtes qu'il avoit faites dans la Scythie, & confia à Æetès celles qu'il avoit faites dans la Colchide. Si cela étoit, Prométhée ſeroit Égyptien d'origine, auroit vécu dans un tems qu'on peut fixer, & ce ſeroit Hercule l'Argonaute, ou le fils d'Alcmene qui l'auroit délivré ; mais, comme nous l'avons dit, ce ſentiment manque de preuves, & ſelon les Anciens que nous avons cités, & ſelon Héſiode lui-même, Prométhée étoit de la race des Titans.

Prométhée, ennuyé du triſte ſéjour de la Scythie, l'abandonna enfin pour venir paſſer le reſte de ſes jours dans la Grece, où il mourut, & les Argiens montroient ſon tombeau. Il eſt vrai que Pauſanias dit qu'il croyoit qu'ils ſe trompoient, & que les Opuntiens en parloient d'une maniere plus conforme à la vérité ; mais, cela prouve toujours qu'on étoit perſuadé que c'étoit dans la Grece qu'il étoit mort. Ce fut auſſi dans le même pays qu'on lui rendit les honneurs divins, puiſque le même Auteur dit dans ſon voyage de la Phocide, qu'on voit ſur le chemin qui mene à Panopée, une chapelle bâtie de brique toute crue, & dans cette chapelle une ſtatue de marbre du mont Pentelique, qui, ſelon quelques-uns, repré-

ſente Eſculape, & ſelon d'autres, Prométhée. Ces derniers, ajoute cet Auteur, prouvent leur ſentiment par des pierres d'une graſſeur immenſe, qui ſont dans le voiſinage, prétendant que ce ſont des reſtes de la boue détrempée dont Prométhée avoit formé le genre humain. Nous croyons que peu de gens regarderont cette raiſon comme une preuve bien concluante; mais, ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter que Prométhée reçut les honneurs divins, ou du moins ceux qui étoient deſtinés aux Héros, c'eſt ce que rapporte le même Pauſanias dans ſon voyage de l'Attique; car, il dit poſitivement que Prométhée avoit un autel dans l'Académie même, & qu'on avoit inſtitué des jeux en ſon honneur, qui conſiſtoient à courir depuis cet autel juſqu'à la ville, avec des flambeaux qu'il falloit empêcher de s'éteindre. « Pour remporter » la victoire, raconte Pauſa- » nias, il faut conſerver ſon » flambeau allumé; celui qui » court le premier, ſi ſon flam- » beau s'éteint, cede ſa place » au ſecond; le ſecond, au » troiſieme, & ainſi des autres, » que ſi tous les flambeaux s'é- » teignent, nul ne remporte la » victoire, & le prix eſt réſer- » vé pour une autre fois. »

Finiſſons cet article, en remarquant que le tems nous a conſervé un beau bas-relief qui repréſente Prométhée délivré par Hercule. Cette fable eſt admirablement gravée ſur ce marbre, à l'extrêmité duquel on voit d'un côté un vieillard entre des branches d'arbre, qui eſt l'image du mont Atlas, ſelon Bellori, mais qu'on diroit plus vraiſemblablement être celle du mont Caucaſe, où Prométhée fut délivré. Hercule, avec ſon arc bandé, prêt à tirer contre l'aigle, a laiſſé derriere lui ſa maſſue & la dépouille du lion de Némée. Prométhée, attaché à un rocher, porte ſur ſon genou l'oiſeau qui lui déchire les entrailles. Enfin, Mercure paroît diſpoſé à aider Hercule.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεὺς (*a*) l'un des Cabires, ſelon Pauſanias, qui dit que ce Cabire & ſon fils Etnéus ayant eu l'honneur de recevoir Cérès, la déeſſe leur confia un dépôt. Pauſanias ajoute qu'il ne ſçauroit divulguer ce que c'étoit que ce dépôt, ni l'uſage qu'on en faiſoit.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεὺς, (*b*) un des Dieux Égyptiens de la ſeconde claſſe, ſelon M. l'abbé Banier.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεὺς, (*c*) pere de Deucalion. Ce Prométhée eſt bien différent de celui qui regna du tems de Jupiter ſur les Scythes, aux environs du mont Caucaſe, puiſque Deucalion, dont la gé-

(*a*) Pauſ. p. 579.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. II. pag. 289.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. pag. 89, 90.

néalogie

néalogie eſt ſi ſuivie, vivoit long-tems après Jupiter.

PROMÉTHÉE, *Prometheus*, Προμηθεὺς. (*a*) Eſchyle avoit fait deux tragédies; l'une, intitulée Προμηθεὺς δεσμώτης, *Prométhée lié*; & l'autre, Προμηθεὺς λυόμενος, *Prométhée délié*. Cette derniere eſt perdue; il ne nous en reſte que quelques fragmens. C'eſt de la derniere que Plutarque a tiré ce vers qu'il cite au commencement de la vie de Cn. Pompée, & dans lequel Prométhée dit à Hercule, *qu'il lui eſt auſſi agréable que ſon pere Jupiter lui eſt odieux*. Car, Jupiter l'avoit fait attacher aux rochers du mont Caucaſe, & Hercule venoit de le délier.

PROMÉTHÉES, *Promethei*, Προμηθέες, (*b*) nom qui avoit été donné aux Athéniens, parce qu'ils avoient inventé la fabrique des vaſes de terre.

PROMÉTHÉES, *Promethea*, Προμήθεια, (*c*) fête que les Grecs célébroient en l'honneur de Prométhée, parce qu'il avoit rendu les lampes utiles par le feu qu'il avoit volé dans le Ciel. C'eſt la même que la fête des lampes, ou des Lampadophories. *Voyez* Lampadophories.

PROMONTOIRE SACRÉ, *Promontorium Sacrum*, (*d*) Promontoire ſitué à l'entrée du Pont-Euxin, à deux cens ſtades de Chalcédoine.

PROMULUS, *Promulus*, (*e*) capitaine Troyen, tomba ſous les coups de Turnus.

PRONÉENS. *Voyez* Proneſe.

PRONES, *Pronæ*, Πρόναι, (*f*) ville de Grece dans la Theſſalie. Demétrius l'attira dans ſon parti, l'an 302 avant Jeſus-Chriſt.

PRONESE, *Proneſus*, (*g*) Πρώνησος ville de l'iſle de Céphallénie. Strabon la met au nombre des petites villes qui exiſtoient encore de ſon tems. On trouve dans Thucydide Πρόναιοι, *Pronæi*, Pronéens, ce qui eſt plutôt le nom d'un peuple que celui d'une ville, quoique Thucydide mette *Pronæi* au nombre des villes de l'iſle de Céphallénie. Il y a lieu de croire que le *Pronus* de Polybe eſt la même choſe que le *Proneſus* de Strabon.

PRONOMUS, *Pronomus*, Πρόνομος, (*h*) né à Thebes, étoit joueur de flûte, & avoit trouvé l'art de faire entendre ſur une même flûte les trois différentes modulations, la Dorienne, la Phrygienne, & la Lydienne. Avant lui, il falloit ſe ſervir de trois flûtes particulieres. Il étoit encore comédien; au moins, eſt-il rapporté dans Pauſanias,

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 603.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. T. I. pag. 224.
(*c*) Xenoph. pag. 690. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 527. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. VIII. pag. 68, 69.
(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 302.
(*e*) Virg. Æneid. L. IX. v. 574.
(*f*) Diod. Sicul. pag. 790.
(*g*) Strab. p. 455. Thucyd. p. 119.
(*h*) Pauſ. pag. 268, 560. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. III. p. 379.

qu'il avoit un jeu de théâtre ſi vif, ſi animé, ſi divertiſſant, que cette ſorte de mérite lui fit élever par les Thébains une ſtatue, dans le lieu où Épaminondas même avoit la ſienne. Pronomus fit, à la priere des habitans de Chalcis, ſur les bords de l'Euripe, quelques hymnes qui furent chantés par les députés de la ville, lorſqu'ils allerent à Délos, dans l'intention de rendre leurs hommages aux Dieux du pays.

PRONOUS, *Pronous*, (*a*) Πρόνοος, capitaine Troyen, fut tué par Patrocle qui le renverſa d'un coup de pique dans l'eſtomach.

PRONUS, *Pronus*. *Voyez* Proneſe.

PROORCHESTERES, (*b*) *Proorcheſteræ*, Προορχηστῆρες, de πρὸ, *ante*, avant, devant, & ὀρχηστὴς, *ſaltator*, danſeur, nom que les Theſſaliens donnoient à quelques-uns de leurs Magiſtrats. On les appelloit ainſi, à cauſe du cas extraordinaire que ce peuple faiſoit de la danſe. Ce mot, à proprement parler, veut dire *ceux qui menent la danſe*.

PROPERCE [SEXT. VALÉRIUS], *Sext. Valerius Propertius*, (*c*) poëte Latin, naquit, ſelon quelques-uns, à Aſſiſe, & ſelon le plus grand nombre, dans une ville d'Ombrie, appellée aujourd'hui Bevagna; dans le duché de Spolete. Son pere, qui étoit de l'ordre des Chevaliers, exerça des emplois conſidérables pendant le Triumvirat, & fut du nombre de ceux qui, ayant ſuivi M. Antoine après la priſe de Pérouſe, furent égorgés par l'ordre d'Auguſte. Properce, ayant perdu la plupart de ſes biens, vint à Rome, où il acquit beaucoup de réputation, & eut très-grande part dans l'eſtime de Mécene & de Cornélius Gallus. Il demeuroit au mont Eſquilin, dans un lieu qui ſe nomme encore aujourd'hui la maiſon de Properce. Ovide, Tibulle, & les autres beaux eſprits de ſon tems, furent de ſes amis.

Il a compoſé quatre livres de ſes amours, pour une fille appellée Hoſtia, ou Hoſtilia, ſelon Apulée, à laquelle il donne le nom de Cynthie. Quintilien, Ovide, Martial & divers autres, parlent avantageuſement de lui. Le premier livre de ſes Élégies fut ſurnommé *Monobiblos*, ou livre unique. Tout l'ouvrage s'étoit perdu; mais, on en a retrouvé un manuſcrit moiſi, ſur lequel on fit diverſes copies. Il faut néanmoins qu'il ſe ſoit perdu quelque choſe de ce que Properce avoit écrit, ou qu'il y ait eu quelque autre Poëte de ce nom, dont Fulgence cite ce vers.

(*a*) Homer. Iliad. L. XVI. v. 399.
(*b*) Lucian. T. I. p. 917.
(*c*) Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pag. 194. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 72. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. V. pag. 899. Tom. VII. pag. 388. *& ſuiv.*

Divitias mentis conficit omnis amor.

Properce mourut après Virgile, c'eſt-à-dire, après l'an de Rome 735, & 17 avant J. C.

Ce Poëte eſt exact, ingénieux, ſçavant. Quant au titre de Callimaque Romain, dont il ſe pare avec quelque complaiſance, il le mérite par le tour de ſes expreſſions, qu'il emprunte communément des Grecs, & par leur cadence, qu'il s'eſt propoſé d'imiter, au moins dans une partie de ſes Élégies. Elles ſont l'ouvrage des Graces mêmes, dit Turnebe; & n'aimer pas leur auteur, c'eſt ſe déclarer ennemi des Muſes, ajoute un autre Critique. Cependant, on remarque trop de travail dans les Élégies de Properce, & l'art s'y fait trop appercevoir; non que les choſes qu'il exprime s'éloignent toujours de la vérité; mais, c'eſt que ce qu'elles pourroient avoir de naturel, il le gâte par les traits hiſtoriques ou fabuleux, qu'il y mêle continuellement.

Il ne met pas toujours une image naturelle à côté d'un trait hiſtorique ou fabuleux. Souvent pour exprimer les choſes les plus ſimples & les plus communes, il répand à pleines mains l'érudition. Voilà peut-être ce qui a fondé les éloges, dont Properce eſt comblé par quelque Sçavans; car, on ſe paſſionne volontiers pour les choſes qui ſont au-deſſus de la portée ordinaire, & dont on croit avoir ſeul l'intelligence. Mais de-là, je ne ſais quelle rudeſſe dans la verſification; de-là cette obſcurité, que ſans de longs commentaires on ſe flatteroit inutilement de pénétrer, & qui fatiguant l'eſprit, empêche qu'il ne s'abandonne aux fictions du Poëte.

PROPERTIUS [SEXT.], (*a*) *Sext. Propertius*, dont Cicéron fait mention dans une de ſes Oraiſons.

PROPERTIUS CÉLER, (*b*) *Propertius Celer*, ancien Préteur, à l'égard duquel l'empereur Tibere exerça ſa libéralité. Propertius Céler ayant demandé la permiſſion de dépoſer le rang de Sénateur qui lui étoit onéreux, Tibere, qui ſçavoit que ſa pauvreté n'étoit point l'effet de ſa mauvaiſe conduite, & qu'il avoit hérité peu de bien de ſon pere, lui fit don d'un million de ſeſterces.

PROPHANTE, *Prophantus*, Προφάντος (*c*) frere de Clinias, & oncle d'Araius, avoit épouſé Soſo.

PROPHETE, *Prophetes*, Προφήτης terme qui vient du verbe φημὶ, *dico*, je dis, je parle, & de la prépoſition πρὸ, qui quelquefois ſignifie *auparavant*, & quelquefois en préſence; car, l'on dit, πρὸ τοῦ χρόνου, *ante tempus*, avant le

(*a*) Cicer. Orat. pro domo ſua ad Pontif. c. 39.

(*b*) Tacit. Annal. L. I. c. 75. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 333.

(*c*) Plut. Tom. I. p. 1028.

tems, πρὸ τοῦ Βασιλέως, *coram Rege*, en préſence du Roi. Ainſi, la Prophétie ſera, ſelon la force du mot, ou une prédiction, qui eſt une parole annoncée avant le tems de ſon accompliſſement, ou une prédication, qui eſt une parole prononcée en préſence du peuple.

Si l'on remonte à l'hébreu, le mot *nabi*, qui répond à celui de *Prophete*, peut avoir deux racines, & par-là deux ſignifications différentes. Rabbi Salomon, en expliquant le chapitre VII de l'Exode, le fait deſcendre de la racine *noub* qui ſignifie proprement *germer* ou *produire des fruits en abondance*, & par métaphore, *parler éloquemment*; de ſorte que ſelon cette racine, un Prophete ſera un Prédicateur ou un Orateur, & la prophétie ſera un diſcours public compoſé avec art. Mais, Aben Eſra tire l'étymologie de ce mot de la racine Nabah ou Nabi, qui ſignifie *prophétiſer* ou *découvrir les choſes cachées & futures*.

L'Écriture donne aſſez ſouvent aux Prophetes le nom d'*Hommes de Dieu*, d'*Anges*, d'*Envoyés du Seigneur*, &c.

La maniere la plus ordinaire dont Dieu ſe communiquoit aux Prophetes, étoit l'inſpiration, qui conſiſtoit à éclairer l'eſprit du Prophete, & à exciter ſa volonté, pour publier ce que le Seigneur lui diſoit intérieurement. C'eſt en ce ſens que nous tenons pour Prophetes tous les Auteurs des livres canoniques, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament. Dieu ſe communiquoit auſſi aux Prophetes par des ſonges ou des viſions nocturnes. Joël promet au peuple du Seigneur, que leurs jeunes gens auront des viſions, & leurs vieillards des ſonges prophétiques. S. Pierre, dans les Actes des Apôtres, fut ravi en extaſe en plein midi, & eut une révélation ſur la vocation des Gentils à la Foi. Le Seigneur a apparu à Abraham, à Job, à Moïſe dans une nuée, & leur a découvert ſes volontés. Souvent il a fait entendre ſa voix d'une maniere articulée. Ainſi, il parla à Moïſe dans le buiſſon ardent, & ſur le mont Sinaï, & à Samuel pendant la nuit. Saint Auguſtin reconnoît trois ſortes de Prophetes, ceux des Juifs, ceux des Gentils, ceux des Chrétiens. Ceux des Juifs ſont connus; ceux des Gentils ſont leurs Poëtes & leurs Devins; & ceux des Chrétiens ſont les Apôtres & les hommes apoſtoliques, dont Jeſus-Chriſt a dit: *Je vous envoie des Prophetes, des Sages & des Sçavans dans la Loi.*

Nous avons dans l'ancien Teſtament les écrits de ſeize Prophetes; ſçavoir, quatre grands Prophetes, & douze petits. Les quatre grands Prophetes ſont Iſaïe, Jérémie, Ézéchiel, & Daniel. Baruch eſt ordinairement compris avec Jérémie. Les Juifs ne mettent pas proprement Daniel entre les Prophetes, parce, diſent-ils, qu'il

a vécu dans l'éclat des dignités temporelles, & dans un genre de vie éloigné de celui des autres Prophetes. Les douze petits Prophetes ſont Oſée, Joël, Amos, Abdias, Michée, Jonas, Nahum, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie.

On peut voir, ſous l'article de chaque Prophete, les particularités de ſa vie, de ſes actions, de ſon caractere & de ſa mort.

Outre les Propheres dont nous venons de parler, on en trouve un aſſez grand nombre d'autres dans l'Écriture. Saint Clément d'Alexandrie en compte trente-cinq depuis Moïſe, & cinq avant lui, qui ſont Adam, Noé, Abraham, Iſaac & Jacob. Il compte cinq Prophéteſſes qui ſont Sara, Rébecca, Marie, ſœur de Moïſe, Débora & Holda. Saint Épiphane compte, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, ſoixante-treize Prophetes & dix Prophéteſſes. Les Prophetes ſont Adam, Énoch, Noé, Abraham, Iſaac, Jacob, Moïſe, Aaron, Joſuë, Heldad, Médad, Job, Samuël, Nathan, David, Gad, Idithun, Aſaph, Héman, Éthan, Salomon, Ahias, Saméas, Obed, Héli le grand Prêtre de Silo, Joad, Addo, Azarias, Jéhu, Michée fils de Jérula, Élie, Oziel, Éliad, Jéſus fils d'Ananie, Éliſée, Jonadab, Zachatie, autrement Ananias, un autre Zacharie, Oſée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Éſaïe, Michée de Moraſthi, Nahum, Abacuc, Obéd, Abdadon, Jérémie, Baruch, Sophonie, Urie, Ézéchiel, Eſdras, Aggée, Zacharie, Malachie, Zacharie, pere de S. Jean-Baptiſte, Siméon, Jean-Baptiſte, Énos, Mathuſala, Laméel, Balaam, Saül, Abimélech, Amaſe, Sadoc, le prophete qui vint à Béthel, Agabus, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres. Il pouvoit y ajouter les Apôtres, & en particulier Saint Barnabé, Simon le Noir, Lucius de Cyrene & Manahem, marqué dans les Actes des Apôtres; & en retrancher d'autres, par exemple, Éthan, qui eſt le même qu'Idithun, Joad, qu'on ne connoît point, non plus qu'Obed & Abdadon & Balaam, qui n'étoit qu'un impie & un méchant Prophete; & quelques autres qui ne méritent guere d'être mis au rang des vrais Prophetes.

Les Prophéteſſes ſont Sara, Rébecca, Marie, ſœur de Moïſe, Débora, Holda, Anne, mere de Samuël, Judith, Éliſabeth, Anne, fille de Phanuël, Marie, mere de Dieu. On y peut ajouter les filles de Saint Philippe, diacre.

PROPHÉTIE, *Prophetia*, προφητεία, terme qui ſe dit en général de toute prédiction faite par l'inſpiration divine. *Voyez* Prophete.

PROPITIATOIRE, *Propitiatorium*, ἱλαστήριον, table d'or poſée ſur l'Arche d'Alliance du premier Temple, & lui ſervant de couvercle.

Le Propitiatoire étoit d'or

maſſif, de l'épaiſſeur d'une paume, à ce que diſent les Rabbins. Il y avoit aux deux bouts deux Chérubins tournés en dedans l'un vers l'autre, les ailes étendues, avec leſquelles embraſſant toute la circonférence du Propitiatoire, ils ſe rencontroient des deux côtés, préciſément au milieu. Les Rabbins aſſurent que tout cela étoit tout d'une piece, ſans aucune ſoudure. C'eſt ſur ce Propitiatoire que repoſoit le Schekina, ou la préſence Divine, tant dans le Tabernacle que dans le Temple, & qu'elle s'y rendoit ſenſible ſous la forme d'une nuée.

C'eſt de-là que Dieu prononçoit ſes oracles de vive voix & par des ſons articulés, toutes les fois qu'il étoit conſulté en faveur de ſon peuple. De-là vient que dans l'Écriture Dieu eſt dit ſi ſouvent habiter entre les Chérubins, c'eſt-à-dire, entre les Chérubins du Propitiatoire, parce qu'il ſe tenoit là comme ſur ſon trône, & qu'il donnoit des marques ſenſibles de ſa glorieuſe préſence parmi les Iſraëlites. C'eſt pour cette raiſon que le ſouverain Sacrificateur ſe préſentoit devant le Propitiatoire une fois l'an, dans le grand jour des expiations, lors qu'il devoit s'approcher le plus près de la Divinité pour intercéder & obtenir propitiation en faveur d'Iſraël. Tous ceux auſſi de la nation, qui ſervoient Dieu ſelon la loi moſaïque, en faiſoient le centre de leur culte, non-ſeulement lorſqu'ils venoient adorer dans le Temple, mais encore dans quelqu'endroit du monde qu'ils fuſſent diſperſés, ſe tournant dans leurs prieres du côté où l'Arche étoit placée, & dirigeant toutes leurs dévotions de ce côté-là.

Les Chrétiens ont donné quelquefois le nom de Propitiatoire aux dais ou baldaquins qui couvroient l'autel, ou même au ciboire où repoſoit l'Euchariſtie qui étoit ſuſpendue ſous ce dais.

PROPŒTIDES, *Propœtides*, (*a*) femmes qui furent aſſez hardies pour ſoutenir que Vénus n'étoit pas Déeſſe. Mais, dit Ovide, comme les injures que l'on fait aux Dieux ne demeurent jamais impunies, Vénus ſe vengea de ces audacieuſes filles par le feu d'impudicité qu'elle alluma dans leurs cœurs. On dit qu'elles ont été les premieres femmes qui ſe ſoient proſtituées; & qu'ayant perdu toute honte & s'étant endurcies dans les débauches & l'impudence, elles furent inſenſiblement changées en rochers.

Juſtin & pluſieurs autres Auteurs diſent des choſes étonnantes ſur la coutume qu'on avoit dans l'iſle de Cypre de proſtituer, dans le temple même de la déeſſe Vénus, les jeunes filles. Pouvoit-on mieux honorer une Déeſſe mariée, que tous les Dieux avoient ſurpriſe en adul-

(*a*) Ovid. Meram. L. X. c. 5. Juſt. L. XVIII. c. 5. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 68, 69.

rere ? Peut-être qu'on a compoſé la fable des Prœtides ſur cette infamie, & qu'on a feint là-deſſus que les Prœtides avoient été transformées en pierre, parce qu'une ſi pernicieuſe coutume les avoit endurcies à la honte. Ne pourroit-on pas inférer de cette fable, qu'on a voulu nous faire voir par ces filles, à qui Vénus inſpira une ſi ſalle paſſion pour les punir de l'avoir mépriſée, que quand nous nous éloignons de Dieu, & que nous ceſſons de le craindre, il nous abandonne à nos appétits déréglés pour commencer à nous punir.

PROPONTIDE, *Propontis*, Προποντις, (*a*) mer qui, d'un côté, communiquoit au Pont-Euxin par le détroit du Boſphore de Thrace, & de l'autre à la mer Égée par le détroit de l'Helleſpont.

Strabon dit que la longueur de la Propontide depuis la Troade juſqu'à Byzance, eſt de quinze cens ſtades, & ſa largeur à peu près égale. Tout le monde ne conviendroit pas avec Strabon que la Propontide s'étendit, comme il l'aſſure, juſqu'aux villes de Seſte & d'Ayde. Elle commençnit bien moins loin, vers l'iſthme de la Cherſonneſe de Thrace, où ſe terminoit le détroit de l'Helleſpont. Hérodote dit que la Propontide avoit cinq cens ſtades de largeur, & quatorze cens de longueur.

Les côtes de la Propontide en Aſie étoient occupées par une partie des habitans de la Troade, de la Myſie & de la Bithynie, & en Europe par une partie de ceux de Thrace.

Le nom de Propontide vint à cette mer de ce qu'elle étoit avant le Pont Euxin. J. Tzetzès lui donne le nom de *Bebrycium Mare*, ſans doute parce qu'elle baignoit une partie conſidérable des côtes de la Bithynie, qui fut autrefois appellée Bébrycie. Elle eſt nommée *Thracium Mare*, par Antigonus, & ce ne peut être auſſi que parce qu'une partie des Thraces habitoient ſur les bords de cette mer. On a appellé depuis la Propontide mer *Blanche*; & ce dernier nom lui a été donné par comparaiſon avec le Pont Euxin, que l'on a nommé mer Noire, & qui conſerve encore cette dénomination. Enfin, les iſles de Marmara, qui ſont environ neuf ou dix lieues avant dans cette mer, lui font porter leur nom.

Tout le circuit de la Propontide, qui eſt d'environ cent ſoixante lieues, ſe trouve renfermé entre le 38 & le 41 deg. de lat. ſeptent. & entre le 55 & le 58 deg. de logit. ou environ. On peut juger, par cette ſituation, que la Propontide eſt dans un climat fort tempéré, qui ne

(*a*) Strab. p. 6, 49, 51, 52, 69, 124, 331, 541, 581. *& ſeq.* Plin. Tom. I. pag. 215, 288, 292. Pomp. Mel. pag. 16, 84. Corn. Nep. in Alcibiad. c. 9. Plut. Tom. I. p. 495. Herod. L. IV. c. 85. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 3.

ſe reſſent en rien des glaces cruelles du ſeptentrion, ni des chaleurs étouffantes du midi. Auſſi voit-on peu d'endroits dans l'univers, où dans un ſi petit eſpace il y ait eu autant de villes bâties qu'il y en a eu autour de ce grand baſſin. Cyzique, Nicée, Apamée, Nicomédie, Chalcédoine & pluſieurs autres, en ſont des preuves. Toutes ces villes étoient en Aſie, & il y en avoit en Europe qui n'étoient pas moins recommandables, telles que Rhédeſte, Périnthe, Sélymbrie, Byzance, &c.

Les iſles les plus conſidérables de la Propontide étoient Chalcitis devant Chalcédoine, Proconneſe devant Apamée, & celles qu'on nomme aujourd'hui Marmara.

PROPOSITION [pains de], que l'Hébreu appelle *pains des faces* ou *de la face*, ce qu'on a rendu en Grec par ἄρτους ἐνωπίους. On appelloit ainſi les pains que le Prêtre de ſemaine, chez les Hébreux, mettoit tous les jours de Sabbath ſur la table d'or qui étoit dans le Saint devant le Seigneur.

Ces pains étoient quarrés & à quatre faces, diſent les Rabbins; on les couvroit de feuilles d'or. Ils étoient au nombre de douze, & déſignoient les douze tribus d'Iſraël. Chaque pain étoit d'une groſſeur conſidérable, puiſqu'on y employoit deux aſſarons de farine, qui font environ ſix pintes. On les ſervoit tout chauds en préſence du Seigneur le jour du Sabbath; & on ôtoit en même tems les vieux qui avoient été expoſés pendant toute la ſemaine. Il n'y avoit que les Prêtres qui puſſent en manger; & ſi David en mangea une fois, ce fut une néceſſité extraordinaire & excuſable. Cette offrande étoit accompagnée d'encens, de ſel, & ſelon quelques Commentateurs, de vin. On brûloit l'encens ſur la table d'or tous les Samedis, lorſqu'on y mettoit des pains nouveaux.

On n'eſt pas d'accord ſur la maniere dont étoient rangés les pains de Propoſition ſur cette table. Quelques-uns croyent qu'il y en avoit trois piles de quatre chacune, & les autres deux ſeulement. Les Rabbins ajoutent qu'entre chaque pain, il y avoit deux tuyaux d'or ſoutenus par des fourchettes de même métal, dont l'extrêmité poſoit à terre, pour donner de l'air aux pains & empêcher qu'ils ne ſe moiſiſſent.

On croit que le peuple, en payant aux Prêtres & aux Lévites les dîmes des grains, leur fourniſſoit la matiere des pains de Propoſition; que les Lévites les préparoient & les faiſoient cuire, & que les Prêtres ſeuls les offroient. S. Jérôme dit, parlant ſur la tradition des Juifs, que les Prêtres eux-mêmes ſemoient, moiſſonnoient, faiſoient moudre, paîtriſſoient & cuiſoient les pains de Propoſition.

Il y a encore diverſes remarques des Commentateurs ſur la

maniere dont on faiſoit cuire ces pains, ſur les vaſes qui contenoient le vin & le ſel qui les accompagnoient, & qu'on peut voir dans le Dictionnaire de la Bible de D. Calmet.

PROPRÉFET, *Propræfectus*, étoit, parmi les Romains, le Lieutenant du Préfet, ou un officier que le Préfet du Prétoire nommoit pour remplir les fonctions de ſa charge à ſa place.

Gruter fait mention de trois inſcriptions qui marquent qu'il y avoit des Propréfets à Rome & dans les villes voiſines ſous l'Empire de Gratien.

PROPRÉTEUR, *Proprætor*, Magiſtrat Provincial, qui avoit ſous lui un Queſteur & un Lieutenant.

On nommoit Propréteurs ceux qui, ſortant de la Préture de Rome ou du Conſulat, étoient peu de tems après envoyés dans les Provinces pour y commander, comme il arriva à M. Marcellus, l'an de Rome 538, & à L. Émilius, l'an 562.

PROQUESTEUR, *Proquæſtor*, celui à qui le Préteur d'une Province faiſoit exercer l'emploi d'un Queſteur nouvellement décédé, en attendant la nomination de Rome. Il arrivoit auſſi que lorſque le Préteur partoit avant que d'être remplacé, ſon Queſteur faiſoit les fonctions de ſon emploi juſqu'à l'arrivée de ſon ſucceſſeur.

PRORÉE, *Proreus*, Πρωρεὺς, (*a*) jeune Phéacien, diſputa un jour le prix de la courſe, qu'il n'obtint pas.

PRORÉE, *Proreus*, Πρωρεὺς, (*b*) nom d'un matelot, dont il eſt parlé au troiſieme livre des métamorphoſes d'Ovide.

PRORSA *ou* PROSA, *Prorſa*, *Proſa*, (*c*) Déeſſe qu'on invoquoit, comme procurant d'heureuſes couches.

PROSCENIUM, Προσκήνιον, une des parties du Théâtre. *Voyez* Théâtre.

PROSCHIUM, *Proſchium*, Πρόσχιον. *Voyez* Pylene.

PROSERPINE, *Proſerpina*, Περσεφόνεια, ou Περσεφόνη, (*d*) fille de Cérès & de Jupiter, fut enlevée par Pluton, Dieu des Enfers, lorſqu'elle cueilloit des fleurs. Cérès, affligée de la perte de ſa fille, voyagea longtems pour la chercher ſans en avoir de nouvelles. Ayant appris par la nymphe Cyane, comment ſa fille avoit été enlevée, elle demanda à Jupiter qu'il la fît revenir des Enfers, ce que Jupiter lui accorda, pourvu qu'elle n'eût rien mangé

(*a*) Homer. Odyſſ. L. VIII. v. 113.
(*b*) Ovid. Metam. L. III. c. 11.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. pag. 330.
(*d*) Diod. Sicul. p. 159, 199. *& ſeq.* Ovid. Metam. L. V. c. 6. *& ſeq.* Pauſ. pag. 125, 273, 516, 589, 667. Lucian. Tom. I. p. 317. Tom. II. p. 429. Virg. Georg. L. I. v. 39. L. IV. v. 487. Æneid. L. IV. v. 698, 699. L. VI. v. 142, 251, 402. Antiq expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 76. *& ſuiv.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 77. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettr. T. IV. p. 656. *& ſuiv.* Tom. V. p. 27, 28. T. XVIII. pag. 9, 133, 134, 142. T. XXI. p. 89.

dans les Enfers. Il ſe trouva, par la dépoſition d'un certain Aſcalaphe, qu'elle avoit gouté de quelques grains de grenade. Ainſi, Proſerpine fut condamnée à demeurer dans les Enfers, en qualité d'Épouſe de Pluton, & de Reine de ces lieux ténébreux. Quelques-uns ont dit que Cérès obtint depuis de Jupiter, que Proſerpine paſſeroit ſix mois de l'année avec ſon mari, & qu'elle ſeroit les autres ſix mois ſur la terre avec ſa mere.

On croit que c'eſt la même Déeſſe, qui eſt appellée Diane ſur la terre, & Lune dans le ciel; d'où elle a été appellée Hécate *triformis*.

Les Phéniciens connoiſſoient une Proſerpine plus ancienne que celle des Grecs, qu'ils diſoient être fille de Saturne, morte Vierge, & fort jeune; ce qui a fait dire qu'elle avoit été ravie par Pluton.

Les auteurs ne conviennent pas du pays où elle fut enlevée par Pluton. Les uns diſent que ce fut en Sicile; les autres, dans l'Attique; d'autres, dans la Thrace. Quelques-uns diſent que ce ne fut pas Pluton, mais Aidonée, Roi d'Épire, qui fit cet enlévement. Sur la plupart de ces divers objets on peut conſulter l'article de Cérès, où l'on en trouvera le détail & l'explication.

Proſerpine tint le premier rang entre les Divinités de Sardes; elle eſt repréſentée ſur les médailles de Trajan, de Marc Aurele, de Lucius Vérus, de Commode, de Septime Sévere, de Julia Damna, de Caracalla, de Tranquilline, de Gallien & de Salonine; & quelquefois avec ſon Temple. On a découverr à Rome un monument érigé en l'honneur de cette Déeſſe, avec l'inſcription que nous croyons devoir rapporter ici:

ΘΕΑΝ. ΚΟΡΗΝ.
CΑΡΔΙΑΝΟΙC.
Α. ΑΥΡ. CΑΤΥΡΟC.
ΑΠΕΛ. CΕΒΑCΤ:υ
ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

Il avoit été érigé par un Lucius Aurélius Satyrus, affranchi de l'Empereur.

On voit par les médailles, que Proſerpine étoit la Divinité tutélaire de Sardes. Une médaille, qui paroît avoir été frappée ſous le regne de Gordien Pie, repréſente du côté de la tête une femme couronnée de tours avec la légende CΑΡΔIC, & au revers la figure de Proſerpine. On voit la même Déeſſe repréſentée ſur une médaille du cabinet de M. Pellerin avec la légende CΑΡΔIΑΝΩΝ. Β. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, de l'autre côté une tête de femme couronnée de tours & voilée, avec le nom CΑΡΔIC. La tête de Proſerpine ſans légende paroît ſur deux médailles du cabinet du Roi, & au revers une maſſue dans une couronne de feuilles de chêne, avec le nom CΑΡΔIΑΝΩΝ; l'enlévement de cette Déeſſe par Pluton eſt repréſenté ſur

pluſieurs autres médailles. Enfin, les médailles frappées ſous les Antonins, pour conſtater l'OMONOIA de cette ville avec Épheſe, repréſente Proſerpine d'un côté & Diane Éphéſienne de l'autre.

Les jeux KORAIA, célébrés à Sardes en l'honneur de Proſerpine, Déeſſe tutélaire de la ville, ſont marqués ſur deux médailles très-rares du cabinet de M. Pellerin frappées ſous Caracalla. Elles repréſentent d'un côté la tête de l'Empereur couronnée de laurier, avec la légende ΑΥΤ. Κ. Μ ΑΥΡ. CΕ .... ΑΝΤΟΝΕΙΝΟC; au revers Proſerpine, aſſiſe ayant à droite un pavot & à gauche un épi, avec la légende ΕΠΙ ΑΝ. ΡΟΥΦΟΥ ΑΡΧ. Α. ΤΟ. Γ. dans le champ. KOPAIA AKTIA ſur une baſe, & au-deſſous, CΑΡΔΙΑΝΩΝ ΔΙC ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Les fêtes de Proſerpine ſont appellées KOPEIA par le ſcholiaſte de Pindare, par Plutarque & par Héſychius dont Meurſius cite les témoignages. Les Sardiens, ſuivant la médaille, célébroient les jeux Actiaques, KOPAIA AKTIA, en l'honneur de Proſerpine.

Dans les ſacrifices qu'on offroit à cette Déeſſe, on lui immoloit toujours des vaches noires; le pavot étoit ſon Symbole. Les Gaulois regardoient Proſerpine comme leur mere, & lui avoient bâti des temples. Claudien, Poëte Latin, qui vivoit ſous l'Empire de Théodoſe, a donné un Poëme ſur le raviſſement de Proſerpine.

On ſçait que la plupart des Mythologues regardent cet enlévement comme une allégorie qui a rapport à l'agriculture. Selon eux, Proſerpine eſt la vertu des ſemences cachées dans la terre; Pluton eſt le ſoleil qui fait ſon tour au-deſſous de la terre au ſolſtice d'hiver. Le grain qu'on jette dans le ſein de la terre, & qui, après y avoir demeuré environ ſix mois, en ſort par la moiſſon; c'eſt Proſerpine qui eſt ſix mois ſur la terre, & ſix mois aux Enfers. D'anciens Hiſtoriens croyent que Proſerpine, fille de Cérès, Reine de Sicile, fut réellement enlevée par Pluton ou Aidonée, Roi d'Épire, parce qu'elle lui avoit été refuſée par ſa mere.

Au reſte, le peuple croyoit que perſonne ne pouvoit mourir, que Proſerpine, par ſoi-même, ou par le miniſtere d'Atropos, ne lui eût coupé un certain cheveu dont dépendoit la vie des hommes. C'eſt ainſi que Didon, dans Virgile, après s'être percé le ſein, ne pouvoit mourir, parce que Proſerpine ne lui avoit pas encore coupé le cheveu fatal, & ne l'avoit pas encore condamnée à deſcendre aux Enfers.

Nondum illi flavum Proſerpina vertice crinem
Abſtulerat, ſtygioque caput damnaverat orco

PROSERPINE CABIRIA,

Proſerpina Cabiria, Κόρη Καβειρία; (*a*) étoit honorée dans la Beotie. *Voyez* Cérès Cabiria.

Nous remarquerons que Pauſanias appelle Proſerpine, Coré, Κόρη, & non pas Perſéphoné, Περσεφόνη; & il ajoute que c'eſt Homere qui lui a donné ce dernier nom, que Pamphus lui avoit attribué avant ce Poëte.

PROSERPINE CONSERVATRICE, *Proſerpina Conſervatrix*, Κόρη Σωτεῖρα, (*b*) avoit à Sparte un temple, qui avoit été bâti, ſelon quelques-uns, par Orphée de Thrace, & ſelon d'autres par cet Abaris, venu du pays des Hyperboréens.

Les Arcadiens honoroient auſſi Proſerpine Conſervatrice. Cette Déeſſe avoit à Mégalopolis une ſtatue dont il n'y avoit de marbre que la tête, les mains & les pieds. Tout le reſte n'étoit que de bois, mais il étoit caché ſous ſes habits.

PROSOPIS, *Proſopis*, (*c*) Προσωπὶς, iſle d'Égypte, ſituée dans le Delta. L'an 460 avant Jeſus-Chriſt, les Perſes, voyant tous les vaiſſeaux Grecs arrangés autour de cette iſle, entreprirent & vinrent à bout de deſſécher le canal en cet endroit-là, de faire de l'iſle un continent, & de laiſſer les vaiſſeaux à ſec ſur le terrein. Les Égyptiens, étonnés de cette opération, firent leur paix avec les Perſes. Mais, les Athéniens, abandonnés de leurs alliés, & voyant leurs vaiſſeaux inutiles; y mirent le feu pour en ôter tout uſage à leurs ennemis.

Hérodote, qui au lieu de Proſopis, lit avec Thucydide Proſopitis, donne neuf ſchœnes à cette iſle, dans laquelle il prétend qu'il y avoit pluſieurs villes, & entre autres celle d'Atarbéchis. Dans un autre endroit, Hérodote dit que la moitié de l'iſle de Proſopitis s'appelloit Natho.

PROSOPITIS, *Proſopitis*, Προσωπῖτις, (*d*) iſle d'Égypte. *Voyez* Proſopis.

PROSOPOPÉE, *Proſopopeia*, Προσωποποιΐα, figure de Rhétorique. Cette figure du ſtyle élevé eſt une des plus brillantes parures de l'éloquence; on l'appelle Proſopopée, parce qu'elle repréſente des choſes qui ne ſont pas; elle ouvre les tombeaux, en évoque les manes, reſſuſcite les morts, fait parler les Dieux, le ciel, la terre, les peuples, les villes, en un mot, tous les êtres réels, abſtraits, imaginaires. C'eſt ainſi qu'un Orateur s'écrie: « Juſtes » Dieux, protecteurs de l'innocence! permettez que l'ordre » de la nature ſoit interrompu » pour un moment, & que ce » cadavre déliant ſa langue, » prenne l'uſage de ſa voix. » M. Fléchier, pour aſſurer ſes auditeurs, que l'adulation n'aura point de part dans ſon éloge du Duc de Montauſier, parle

(*a*) Pauſ. pag. 516, 576.
(*b*) Pauſ. pag. 184, 506.
(*c*) Diod. Sicul. pag. 282. Herod. L. II. c. 41, 165. Thucyd. p. 71.
(*d*) Herod. L. II. c. 41, 165.

de cette maniere. « Ce tombeau » s'ouvriroit, ces oſſemens ſe » rejoindroient pour me dire: » Pourquoi viens-tu mentir » pour moi, moi qui ne mentis » jamais pour perſonne? Laiſſe- » moi repoſer dans le ſein de » la vérité, & ne trouble point » ma paix par la flatterie que » j'ai toujours haïe. »

Dans d'autres cas, l'art oratoire emploie la Proſopopée, pour mettre ſous un nom emprunté, les reproches les plus vifs, & les repréhenſions les plus ameres. Ainſi, Démoſthene, dans ſa harangue ſur la Cherſonneſe, diſoit aux Athéniens: « Si les Grecs exigeoient de » vous un compte des occaſions » échappées à votre pareſſe; s'ils » vous tenoient ce diſcours-ci, » &c. » En même tems que la Proſopopée diminue la haine pour le Cenſeur, elle augmente la honte pour les autres.

Enfin, les Poëtes uſent de cette figure avec un merveilleux ſuccès dans leurs fictions.

La molleſſe en pleurant ſur un bras ſe releve,
Ouvre un œil languiſſant, & d'une foible voix
Laiſſe tomber ces mots, qu'elle interrompt vingt fois:
O nuit que m'as-tu dit! Quel Démon ſur la terre,
Souffle dans tous les cœurs la fatigue & la guerre!
Hélas qu'eſt devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéans;
S'endormoient ſur le Trône, &c.

PROTAGORE, *Protagoras*, Πρωταγόρας, (a) fils d'Artémon ou de Méandre, paſſoit pour le plus âgé, le plus dangereux, & le plus accrédité des Sophiſtes ennemis de Socrate. Il étoit d'Abdere ville de Thrace, & floriſſoit vers la LXXXIVe. Olympiade. Il vivoit encore dans la premiere année de l'Olympiade XC. Car, ce fut dans cette année qu'il vint à Athenes pour la ſeconde fois, mais il n'y fit pas un long ſejour; & comme il mourut aſſez peu de tems après qu'il en fut parti, on peut placer ſa mort dans le courant de cette même Olympiade. S'il eſt vrai, comme on le voit dans Platon, qu'il n'ait vécu que ſoixante-dix ans, il devoit être né dans l'Olympiade LXXIII. Et ſur ce pied-là, il étoit encore enfant dans la quatrieme année de la LXXIVe. Olympiade lorſque Xerxès fit ſon expédition dans la Grece. Cependant, on prétend que Méandre, pere de Protagore, ayant

(a) Diog. Laërt. pag. 661. *& ſeq.* Suid. T. II. p. 638, 639. Aul. Gell. L. V. c. 3, 10. Athen. p. 354. Plut. T. I. p. 172, 538. Xenoph. p. 873. Quintilian. L. III. c. 1. L. XII. c. 1. Cicer. de Orator. L. III. c. 70. Brut. c. 15, 23. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p. 107. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lettr. Tom. VI. pag. 474. Tom. VIII. pag. 112. Tom. XV. pag. 148. *& ſuiv.* Tom. XVI. p. 70. *& ſuiv.*

logé & défrayé Xerxès à ſon paſſage par la ville d'Abdere, ce Prince, pour lui marquer ſa reconnoiſſance, avoit conſenti que ſon fils fût inſtruit par les Mages qui étoient à ſa ſuite; car, ils ne pouvoient, ſans la permiſſion du Roi, communiquer leurs ſciences à d'autres qu'à des Perſans naturels. Mais, Protagore ne pouvoit pas encore être en état de s'appliquer à ces ſortes de connoiſſances, & l'opinion des Hiſtoriens qui rapportent cette aventure au pere de Démocrite, paroît beaucoup mieux fondée. Démocrite devoit alors avoir aux environs de trente ans, & l'on ſçait qu'il avoit formé en partie ſon ſyſtême de Phyſique ſur ce qu'il avoit appris des Mages, des Chaldéens & des Philoſophes Indiens. Il eſt vrai que Protagore paroiſſoit avoir puiſé ſa doctrine dans les mêmes ſources; mais, il n'eſt preſque pas douteux qu'il la tenoit de Démocrite dont il avoit été le diſciple, & qu'une aventure aſſez ſinguliere avoit déterminé à ſe charger de ſon inſtruction.

L'extrême pauvreté avoit réduit Protagore à faire, dans ſa jeuneſſe, le métier de portefaix. Un jour qu'il apportoit de la campagne à la ville une charge de bois fort peſante, ſans avoir l'air d'en être ni ſurchargé ni embarraſſé, Démocrite qui le rencontra, vit avec étonnement qu'il en avoit lié les buches avec tant d'art, & leur avoit donné un équilibre ſi parfait, qu'une force médiocre lui ſuffiſoit pour tranſporter aiſément ſon fardeau. Il ne put croire qu'un homme de ſon âge & de ſa profeſſion, eût pu lui-même arranger ces buches ſi géométriquement. Pour s'aſſurer du fait, il le pria de délier ſa charge, & de lui redonner enſuite la même forme qu'auparavant. Protagore le fit avec autant de promptitude que de facilité. Dès ce moment Démocrite conçut une telle opinion de ce jeune homme, qu'il réſolut de le prendre chez lui, & de s'appliquer à former un génie ſi heureuſement né pour les ſciences.

Il ſe préſente ici une difficulté qu'il nous paroît à propos d'éclaircir. D'anciens Auteurs ont écrit que Démocrite étoit né, ou dans la LXXXe. Olympiade, ou dans la troiſieme année de la LXXVIIe. Dans ce cas Protagore auroit été plus âgé que lui d'environ trente ans, & par conſéquent n'auroit pu être ſon diſciple; mais, il faut remarquer qu'on a ſouvent confondu le tems de la naiſſance de ces anciens Sçavans, avec celui où ils ſe ſont fait connoître par leurs talens & par leurs écrits. C'eſt ainſi qu'on a dit que Protagore & Socrate étoient de même âge, quoiqu'on voie, dans plus d'un endroit du dialogue de Platon intitulé *Protagoras*, que ce Sophiſte étoit beaucoup plus âgé que Socrate, & qu'il auroit pu être le pere de tout ce qu'il y avoit d'interlocuteurs dans le dialogue. Nous

venons de voir que Démocrite étoit d'un âge mûr, lorſque Xerxès paſſa dans la Grece, & Diodore de Sicile marque poſitivement qu'il étoit mort dans la XCIV^e. Olympiade ; il avoit, ſelon quelques Écrivains, vécu cent quatre ans, & ſelon d'autres, cent neuf. En nous arrêtant au premier nombre, il devoit être né vers l'Olympiade LXVIII. Et cela poſé, il n'y a plus de difficulté à croire ce que les Anciens ont preſque unanimement établi ſur les inſtructions qu'il avoit données à Protagore.

Le diſciple profita ſi bien des leçons de ſon maître, qu'en peu de tems il fut en état de ſe paſſer de ſes ſecours, ſoit pour ſubſiſter, ſoit pour continuer ſes études. Il alla dans les villes & les bourgs des environs d'Abdere enſeigner aux enfans la Grammaire, qui comprenoit la connoiſſance des lettres, la proſodie, la muſique & la lecture des Poëtes. Ce fut vraiſemblablement dans ce tems-là qu'il compoſa un traité ſur la Grammaire, où il donnoit des regles ſur la pureté du langage. Cependant, il ſe fortifioit dans l'étude des choſes naturelles, car c'étoit alors l'étude dominante, & il ſe rendit bientôt capable d'aller faire éclater, même dans la ville d'Athenes, ſon ſçavoir & ſon éloquence.

Il avoit une imagination vive & féconde, une mémoire heureuſe, & un talent ſingulier pour la parole. Il étoit vain, hardi, préſomptueux. Il débitoit ſa doctrine avec un air de hauteur & de confiance qui le faiſoit admirer du commun des hommes. Il avoit avec cela beaucoup de ſoupleſſe dans l'eſprit, & poſſédoit ſouverainement l'art de s'inſinuer dans les cœurs, en s'accommodant aux mœurs, aux opinions & aux préjugés de ceux qui l'écoutoient. A l'étude de la Phyſique, dont il avoit fait ſon capital, il avoit joint celle de l'art Ériſtique, dont on lui a attribué l'invention, auſſi-bien qu'à Zénon d'Élée ſon contemporain, celle de la Rhétorique, dont il avança conſidérablement les progrès ; & enfin celle des Poëtes que ſouvent il entendoit fort mal, pour vouloir les entendre trop finement. Il fut le premier qui mit un prix à ſes inſtructions, & il n'exigeoit pas moins de cent mines de chacun de ceux qui venoient l'entendre. Il s'enrichit beaucoup par ce trafic, & Platon a remarqué qu'il avoit plus gagné lui ſeul, que n'auroient pu faire Phidias & dix autres ſtatuaires auſſi habiles que lui.

Avant Protagore, les Sophiſtes & les Philoſophes enſeignoient gratuitement, & ſe contentoient des libéralités volontaires qu'on leur faiſoit. Cette nouvelle maniere de ſe produire ne contribua pas médiocrement à le faire regarder comme un grand homme ; & ceux qui le payoient pour l'entendre, s'attachoient à ſes inſtructions, plus fortement qu'ils n'auroient

fait ſi elles euſſent été gratuites.

Un autre moyen dont il ſe ſervit pour ſurprendre l'admiration de ſes auditeurs, fut de propoſer ſes dogmes ſous une forme obſcure & énigmatique. Il avoit emprunté cette méthode de Démocrite ſon maître, d'Héraclite ſurnommé le ténébreux, & des autres Philoſophes de ſon tems, qui s'imaginoient qu'on feroit moins de cas de leur doctrine, s'ils l'expoſoient d'une maniere intelligible & qui fût à portée de tout le monde.

Son ſyſtême de Phyſique & de Métaphyſique avoit pour fondement principal, que la ſcience ne conſiſte que dans le ſentiment qu'on a de ce qu'on ſçait; que rien n'exiſte hors de l'homme, & que les notions qui nous viennent par les ſens, comme de la lumiere, des couleurs, du froid & du chaud, ne ſont que des modifications de notre ame. Il enveloppoit cette doctrine au commencement de ſon traité ſur la nature, ſous cette eſpece d'énigme: *l'homme eſt la meſure de toutes choſes, de celles qui ſont, en tant qu'elles ſont, & de celles qui ne ſont pas, en tant qu'elles ne ſont pas.* C'eſt-à-dire, que chaque homme eſt pour lui-même cette regle d'évidence & de vérité que les Philoſophes appellent κριτήριον; que les choſes ne ſont que ce qu'elles lui paroiſſent; qu'il n'a point d'autre juge à écouter ſur ce qui eſt ou ſur ce qui n'eſt pas, que l'opinion qu'il s'en forme ſur le rapport de ſes ſens; qu'il faut proſcrire les mots d'être & d'exiſtence, ou ne s'en ſervir que pour s'accommoder au langage ordinaire des hommes, parce qu'il n'y a point d'exiſtence, réelle & abſolue; que chaque choſe ſe fait & exiſte pour chaque homme, & relativement à lui, dans l'inſtant où elle lui paroît exiſter, & périt dès qu'il ceſſe d'avoir le ſentiment de ſon exiſtence.

Pour prouver que rien n'exiſtoit hors de nous, il faiſoit ce raiſonnement: que deux hommes ſoient expoſés à un même vent, l'un dit qu'il eſt froid, l'autre qu'il ne l'eſt pas, parce qu'il produit dans l'un la ſenſation du froid, & dans l'autre une ſenſation différente. Penſera-t-on, diſoit-il, que ce vent eſt froid par lui-même? Ne jugera-t-on pas qu'il n'eſt froid que pour celui qui le ſent froid, & qu'il ne l'eſt pas pour celui qui ne le ſent pas froid? Il en eſt de même pour tous les objets de nos ſens. Chacun de ces objets naît pour moi perſonnellement tel que je le ſens, pour l'inſtant où je le ſens, & n'eſt plus rien au moment que ce ſentiment n'eſt plus en moi. Il n'y a donc point d'exiſtence abſolue, & tous les objets que nos ſens nous repréſentent comme exiſtans, naiſſent dans le moment, par rapport à chacun de nous, tels que nous les appercevons. C'eſt ſur ce fondement qu'il établiſſoit que le mouvement eſt le principe général des choſes, & que tous les êtres

que

que nous nous figurons, ſont produits par les différentes déterminaiſons de ce mouvement, & par leur mêlange réciproque & continuel.

Protagore ſuppoſoit deux ſortes de mouvemens, l'un actif & l'autre paſſif, tous deux infinis en quantité, & qui produiſoient à chaque inſtant, par leur choc & par leur rencontre, les ſenſations & les objets ſenſibles. Il alléguoit ſur cela l'exemple de la vue. La couleur n'eſt, diſoit-il, ni dans les yeux, ni hors des yeux, mais elle ſe forme dans l'inſtant où l'œil ſe meut à l'occaſion d'un mouvement qui vient le frapper. Du concours de ces deux mouvemens naît la couleur, qui ne peut être ni celui qui frappe, ni l'œil qui eſt frappé, mais quelque choſe qui tient le milieu, & qui réſulte des deux mouvemens oppoſés.

Notre Sophiſte ne pouvoit s'empêcher de convenir, ſelon ſes principes, qu'un homme n'étoit pas plus ſçavant qu'un autre; que le malade qui trouve les viandes ameres, n'eſt pas plus dans l'erreur que celui qui les trouve agréables au goût, parce que leurs opinions ſont également vraies, ſans pouvoir jamais être fauſſes; car, on n'a point d'opinions de ce qui n'eſt pas. Mais, le Sage, diſoit-il, change la nature des choſes, & fait en ſorte que ce qui eſt & paroît mauvais, ſoit & devienne bon. Il eſt vrai que le malade, à qui les viandes paroiſſent ameres, n'eſt pas dans l'ignorance, non plus que celui qui eſt en ſanté, mais la diſpoſition de l'un eſt meilleure que celle de l'autre; & comme le Médecin corrige par des remedes la mauvaiſe habitude du corps, de même le Sophiſte par ſes inſtructions, fait paſſer l'ame d'une mauvaiſe habitude en une meilleure. Ce qui paroît juſte & honnête à une République, eſt juſte & honnête tant qu'elle a cette opinion; mais, cette République peut être dans une mauvaiſe diſpoſition. Quelle eſt donc la fonction du Sage & de l'habile Orateur? Il change cette diſpoſition, & fait en ſorte que ce qui eſt bon & utile paroiſſe juſte, au lieu de ce qui eſt mauvais & pernicieux. C'eſt pour cela, continuoit-il, que le Sophiſte qui poſſede le mieux l'art de diriger ceux qui ſe mettent ſous ſa conduite, ne peut être trop payé de ſes ſoins; car, quoiqu'aucun Sophiſte ne puiſſe avoir de fauſſes opinions, ce n'eſt pas à dire que l'un ſoit plus capable que l'autre de bien diriger les ames.

Il eſt certain que pour faire goûter, ou même pour faire écouter patiemment de pareilles abſurdités, il falloit avoir une grande force d'imagination & une éloquence bien ſéduiſante. C'étoit auſſi le principal mérite de Protagore, & ce qui lui attiroit tant de ſectateurs. Denys d'Halicarnaſſe a été lui-même ſi ébloui des charmes de ſon élocution, qu'il n'a pu pardonner à Pla-

ton les cenſures dont il l'a accablé. Il a mieux aimé les attribuer au ſentiment d'une baſſe jalouſie, qu'au déſir de détromper les hommes & de les guérir de leur ſol entêtement pour les rêveries des Sophiſtes; mais, ce qui juſtifie Platon, c'eſt qu'il convient lui-même du mérite de l'élocution de Protagore, & qu'il y reconnoît entre autres perfections, beaucoup de pureté & d'exactitude.

Protagore connoiſſoit tous ſes avantages, & ſçavoit en profiter. Falloit-il employer les ſubtiles chicanes de l'art Ériſtique? Il n'y a pas moyen, diſoit Socrate, de diſputer contre ces gens qui attribuent tout au mouvement, tant leurs réponſes ſont obſcures & entortillées. En vain tenteriez-vous d'avoir avec eux de ces conférences tranquilles, où l'on cherche de ſang froid la vérité. Si vous les interrogez, ils tirent de leurs carquois de petits mots énigmatiques qu'ils vous lancent comme des traits. Leur en demandez-vous l'explication, vous êtes tout d'un coup frappé d'un autre mot d'une trempe toute neuve, & vous ne finiſſez point avec eux. On peut bien dire qu'ils ne démentent point leurs principes, & leur plus grande attention eſt de n'avoir rien de ſtable, rien de ſolide, ni dans les diſcours, ni dans l'eſprit.

Mais, lorſque Protagore avoit la liberté de déployer toutes les richeſſes de ſon éloquence, il éblouiſſoit ſes auditeurs par l'éclat d'un pompeux verbiage, & les inondoit d'une telle affluence de paroles, qu'il leur faiſoit bientôt perdre de vue l'état de la queſtion. Il ne craignoit rien tant que ces gens exacts & méthodiques qui ſuivent les matieres pied-à-pied, & qui veulent des réponſes claires & préciſes. Socrate ayant voulu l'amener à cette maniere de raiſonner, Platon lui fait faire cette réponſe: « J'ai eu affaire dans » ma vie aux plus redoutables » Sophiſtes, & mes diſputes » ſont ſi célebres, qu'elles ne » peuvent vous être inconnues; » mais, ſi j'avois fait ce que » vous exigez de moi, & que » je me fuſſe aſſujetti à diſcu- » ter les matieres au gré de mes » antagoniſtes, je n'aurois pas » cette ſupériorité où je ſuis » parvenu, & le nom de Prota- » gore ne ſeroit pas le bruit » qu'il fait dans la Grece. »

Comme Protagore n'avoit que des idées vagues & confuſes, il ne pouvoit ſe ſoutenir que par l'éloquence des mots, & c'eſt par-là que ſouvent un diſcoureur téméraire l'emporte ſur l'homme modeſte qui ſçait ſe renfermer dans une judicieuſe circonſpection.

Il avoit compoſé pluſieurs traités ſur la Rhétorique, & il paroît qu'il s'étoit particulierement attaché à ce qui regarde la méchanique du diſcours, c'eſt-à-dire, la diſpoſition & l'élocution; il n'avoit pourtant pas entierement négligé la partie de l'invention, car il paſſe

pour le premier qui a travaillé à réduire en art ce qu'en termes de Rhétorique & de Logique on appelle des lieux communs, par leſquels on entend certaines ſources générales, où l'on puiſe les preuves dont on a beſoin dans toutes les matieres qu'on traite. Cependant, il faut bien diſtinguer la maniere dont Protagore les employoit, de l'uſage qu'en doivent faire l'Orateur & le Dialecticien. Il ne s'étoit étudié qu'à ſe faire une ample proviſion de ſophiſmes & d'enthymemes trompeurs, & ſa doctrine qui n'avoit pour fondement qu'une fauſſe apparence, ne tendoit qu'à donner l'avantage à la mauvaiſe cauſe ſur la bonne. C'eſt auſſi, dit Ariſtote, ce qui le fit déteſter dans la Grece, car une pareille doctrine ne peut avoir lieu dans aucun art, ſi ce n'eſt dans la Rhétorique ou dans l'art Ériſtique. On pourroit être ſurpris que par rapport aux faux raiſonnemens, Ariſtote ait aſſocié la Rhétorique & l'art Ériſtique dans un ouvrage où il ſe propoſe de former l'Orateur, ſi l'on ne ſçavoit que la plupart des anciens Philoſophes penſoient que dans des affaires ſoumiſes au jugement d'une multitude ignorante ou paſſionnée, il devoit être permis de la tromper en lui déguiſant la vérité, pour ſon bien ou pour celui des malheureux qu'on vouloit opprimer. C'eſt pour cela qu'Ariſtote dit ailleurs que la Rhétorique reſſemble d'une part à la Dialectique, & de l'autre part aux diſcours trompeurs des Sophiſtes. Quintilien lui-même, qui veut que l'exacte probité ſoit la premiere qualité de l'Orateur, lui accorde à cet égard beaucoup trop de liberté. Il ſent bien qu'elle eſt contraire aux principes qu'il a établis; auſſi cherche-t-il à ſe mettre à couvert de tout reproche, en ſe fondant ſur les déciſions des plus ſeveres Philoſophes de l'Antiquité.

Protagore étoit venu deux fois à Athenes, & Platon fait entendre, dans le dialogue où il le fait diſputer avec Socrate, qu'il y avoit eu entre les deux voyages un long intervalle de tems. On peut placer le premier vers la LXXXIVe. Olympiade, car c'eſt de ce tems-là que les Anciens datent le commencement de ſa grande réputation. En arrivant dans une ville, il s'annonçoit lui-même avec beaucoup de faſte, comme un homme ſupérieur dans l'art de parler & de diſputer ſur toutes ſortes de matieres, & comme le maître le plus capable d'enſeigner la politique & la vertu. Son premier ſoin, dit Platon, étoit de perſuader les jeunes gens des premieres maiſons, de quitter leurs parens, leurs amis jeunes & vieux, & de s'attacher uniquement à lui, pour devenir par ſon ſecours, plus habiles & plus vertueux. Le grand avantage qu'on tire de mes leçons, diſoit-il, c'eſt que dès le premier jour vous vous en retournez plus ſçavant, le lende-

main encore plus ſçavant, & que vous vous appercevez à chaque leçon de la rapidité de vos progrès. On n'a point à craindre le danger qu'on court avec les autres Sophiſtes, qui gâtent l'eſprit des jeunes gens en les appliquant malgré eux, à des études dont ils ne ſe ſoucient pas; car, avec moi, un jeune homme n'apprend que la ſcience pour laquelle il m'eſt adreſſé, & cette ſcience conſiſte premierement à bien gouverner ſa maiſon, enſuite à bien dire & à bien faire tout ce qui peut être utile au gouvernement de la République. Sur la foi de ſes magnifiques promeſſes, on alloit en foule chez lui, car la politique & l'art de parler étoient ce qu'il y avoit de plus important à apprendre pour parvenir aux honneurs & aux dignités.

Périclès fut curieux de connoître un homme ſi rare, & fut ſéduit, comme les autres, par la douceur de ſon éloqnence & par la ſingularité de ſa doctrine. Ils eurent enſemble de longues & de fréquentes conférences. Xantippe, l'aîné des fils de Périclès, les tournoit volontiers en ridicule, & comptoit que pendant la célébration des jeux publics, un athlete ayant tué par mégarde, d'un coup de javelot, le cheval d'Épitimius de Pharſale, Périclès & Protagore avoient cherché une journée entiere s'il falloit imputer cet accident, ou au javelot, ou à la main qui l'avoit lancé, ou aux ordonnateurs des jeux.

Ce premier voyage de Protagore lui procura tout à la fois de la gloire & des richeſſes. Il partit d'Athenes pour aller ſe faire connoître dans les principales villes de la Grece, & pour y continuer ſon trafic. Il paſſa enſuite dans la Sicile, où il demeura long-tems, & de-là dans la grande Grece, où il compoſa un corps de loix pour la petite République de Thurium. Ce ne fut pas ſon ſeul ouvrage en ce genre, car on en cite un de lui qui a pour titre Περὶ Πολιτείας, ou *Traité du Gouvernement*, & un autre intitulé Περὶ Αντιλογίων, ou *Diſcours contradictoires*; d'où l'on a dit que Platon avoit tiré beaucoup de ſecours pour ſa République. Il revint à Athenes dans la premiere année de l'Olympiade XC, accompagné d'un grand nombre d'étrangers qui le ſuivoient de ville en ville, & qu'il attiroit après lui, comme un autre Orphée, par les charmes de ſon éloquence. Un jour qu'il lut, ou dans la maiſon d'Euripide, ou dans celle de Mégaclide, ou dans le Lycée, un de ſes ouvrages, intitulé Περὶ Θεῶν, on le dénonça au conſeil des Cinq Cens, pour avoir dit au commencement, qu'il ne pouvoit s'expliquer ſur la nature des Dieux, parce qu'il ne ſçavoit s'il y en avoit ou s'il n'y en avoit pas; que la matiere étoit difficile & obſcure, & que la vie de l'homme étoit trop courte, &c. Ce fut un

certain Pythodorus qui le traduiſit devant les Juges, & le procès fut bientôt inſtruit. Les uns ont dit qu'il avoit été condamné à mort, d'autres qu'on l'avoit ſeulement banni d'Athenes & de ſon territoire, mais tous que ſes livres avoient été brûlés publiquement, & qu'on avoit ordonné à ceux qui en avoient des copies, de les rapporter pour être livrées au feu. Il ſe ſauva ſur une barque, & erra pendant quelques jours d'iſle en iſle, cherchant à éviter la rencontre des galeres d'Athenes; mais, ayant été ſurpris par le mauvais tems, il fit naufrage, & périt à l'âge de ſoixante-dix ans, comme nous l'avons remarqué au commencement de cet article, après en avoir paſſé quarante, dit Platon, à faire le métier d'empoiſonner les ames. Les Anciens nous ont conſervé les titres d'une partie de ſes ouvrages, & l'on peut en voir le recueil dans le premier volume de la bibliotheque de Fabricius.

Diogene Laërce dit que Protagore fut dénoncé au Conſeil des Quatre Cens; mais, ce Conſeil ne fut établi que dans la premiere année de l'Olympiade XCII, 412 ans avant J. C.; & il ne ſubſiſta que juſqu'au commencement de la ſeconde année de cette même Olympiade. Si le texte de Diogene Laërce n'eſt pas corrompu, il faut reculer de plus de quatre ans la mort de Protagore, & placer ſa naiſſance vers la LXXIVe. Olympiade.

PROTAGORE, *Protagoras*, Πρατα γόρας, (*a*) philoſophe, qui ſe mêla d'Aſtrologie. Il ne fut pas inconnu à Euphorion, ſuivant Diogene Laërce.

PROTAGORE, *Protagoras*, Πρωταγόρας, (*b*) autre Philoſophe, qui avoit embraſſé la ſecte des Stoïciens.

PROTAGORE, *Protagoras*, Πρωταγόρας, (*c*) roi de Salamine dans l'iſle de Chypre. Cette place fut aſſiégée par les Perſes, l'an 350 avant Jeſus-Chriſt, parce que Protagore étoit le ſeul qui oſât réſiſter à leur puiſſance. Mais, enſuite, s'étant ſoumis volontairement à eux, il garda le Trône de Salamine juſqu'à la fin de ſes jours.

On croit que ce Prince eſt le même que Pythagore, fils d'Évagoras. *Voyez* Pythagore.

PROTARQUE, *Protarchus*, Πρώταρχος, (*d*) frippier d'Alexandrie, fut pere d'Alexandre II, roi de Syrie. *Voyez* Alexandre.

PROTÉ, *Prote*, Πρώτη, (*e*) iſle de la mer Ionienne, ſur les côtes de la Meſſénie, dans le Péloponneſe. Thucydide dit que les Athéniens aborderent un jour dans cette iſle, qui étoit déſerte, & que s'y étant cam-

(*a*) Diog. Laërt. p. 666.
(*b*) Diog. Laërt. p. 666.
(*c*) Diod. Sicul. p. 534. Roll. Hiſt. Anc. T. III, pag. 434, 438.
(*d*) Juſt. L. XXXIX. c. 1. Lucian. Tom. I. p. 73.
(*e*) Thucyd. pag. 260. Ptolem. L. II c. 16. Plin. T. I. p. 208.

pés ils y paſſerent la nuit. Ptolémée & Pline parlent de l'iſle de Proté. Le manuſcrit de la Bibliotheque Palatine porte *Prima Inſula*, au lieu de Proté, qui en Grec ſignifie la même choſe. On la nomme préſentement Prodeno.

PROTÉ, *Prote*, Πρώτη, (*a*) une des iſles Stœchades, ſituées ſur les côtes de la Gaule, près de Marſeille. C'eſt aujourd'hui l'iſle de Porqueyroles.

PROTÉAS, *Proteas*, (*b*) Προτέας, aſſez fin railleur, & un de ces plaiſans de profeſſion qui divertiſſent à table, avoit déplu à Alexandre le Grand, qui le traitoit avec froideur. Ses amis s'empreſſoient pour obtenir ſon pardon, & il le demandoit avec larmes. Enfin, le Roi fléchi, dit qu'il lui pardonnoit, & qu'il lui rendoit ſes bonnes graces. *Commencez donc, Seigneur*, lui répondit le bouffon, *par m'en donner un gage qui m'en aſſure*, & Alexandre lui fit donner ſur l'heure cinq talens.

PROTÉE, *Proteus*, Πρωτεύς, (*c*) dieu marin, fils de Neptune & de Phœnice, ſelon quelques uns, ou de l'Océan & de Thétis, ſelon d'autres.

Rien n'eſt plus célebre que ce Dieu marin, & les deux plus grands Poëtes de l'Antiquité ſe ſont efforcés à l'envi d'en faire le portrait. Homere, dans le diſcours de Ménélaüs à Télémaque, lui fait raconter comment, s'étant égaré près d'une petite iſle de l'Égypte, Éidothée, fille de Protée, lui apparut, & lui conſeilla d'aller conſulter ſon pere pour apprendre de lui ſes deſtinées, l'avertiſſant toutefois que pour en venir à bout, il falloit le lier pendant qu'il dormoit, & ne point le laiſſer échapper, quelque figure qu'il prît, juſqu'à ce que revenu en ſon premier état, il lui eût révélé ſes aventures. Ménélaüs prend avec lui trois de ſes compagnons, qui ſurprennent Protée endormi, ſe jettent ſur lui; & ſans être effrayés de le voir métamorphoſé en lion, en dragon, en léopard, en ſanglier, en eau, en arbre, le retiennent toujours entre leurs bras, juſqu'à ce que revenu à ſa premiere forme, ils le lâchent, & alors il apprend à Ménélaüs ce qui le retenoit en Égypte, & en même tems ce qu'il devoit faire pour arriver heureuſement dans ſa patrie.

Virgile, qui n'a fait que changer les perſonnages, mais qui pour le fond a copié fidélement ſon modele, raconte comment

(*a*) Plin. Tom. I. p. 159.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 687. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 800.

(*c*) Homer. Odyſſ. L. IV. v. 384. *& ſeq.* Virg. Georg. L. IV. v. 387. *& ſeq.* Æneid. L. XI. v. 262 Horat. L. I. Ode 2. v. 7. Lucian. T. I. p. 919. Tom. II. pag. 669, 931. Ovid. Metam. L. II. c. 1. L. VIII. c. 18. Diod. Sicul. p. 39. Strab. pag. 37, 150, 472. Herod. L. II. c. 112. *& ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 44. Tom. IV. pag. 338. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 104. Tom. XIV. p. 188, 189.

Ariſtée, ayant perdu ſes abeilles, alla trouver Cyrene ſa mere qui lui parla ainſi : « Mon » fils, il y a dans la mer Carpathienne un fameux devin, » nommé Protée, qui parcourt » les flots ſur un char attelé » de chevaux à deux pieds. Il » s'avance actuellement vers » l'Émathie, & va revoir Pallene où il eſt né. Les Nymphes de la mer, & le vieux » Nérée lui-même ont beaucoup d'égard pour ce Devin, » qui connoît le paſſé, le préſent & l'avenir. C'eſt un don » de Neptune, qui par cette » faveur a voulu récompenſer » le ſoin qu'il prend de faire » paître au fond de la mer ſes » troupeaux Marins. Il faut, » mon fils, que vous tâchiez » de lier ce Protée, afin qu'il » vous découvre la cauſe de » votre malheur, & le moyen » de le réparer. Si vous n'uſez » de violence, il ne vous dira » rien, & toutes vos prieres » ſeront inutiles. Sçachez donc » l'enchaîner, & le ſerrer » étroitement. Alors, toutes ſes » ruſes ſeront vaincues. Je veux » vous guider moi-même. Lorſque le ſoleil aura atteint le » milieu de ſa courſe, que les » herbes ſeront ſeches, & les » troupeaux retirés à l'ombre » des bois, je vous conduirai » à la grotte, où le vieillard, » las d'avoir nagé, ſe repoſera. » Vous le trouverez endormi, » & vous le ſurprendrez aiſément. Dès qu'il ſe ſentira » ſaiſi & lié, il s'efforcera de » vous échapper en vous faiſant illuſion. Vous le verrez » tantôt ſous la figure d'un ſanglier hériſſé, d'un tigre furieux, d'un dragon armé d'écailles, d'un lion terrible ; » tantôt il vous paroîtra comme un tourbillon de flamme, » ou comme une eau qui coule ; » & ſous l'une ou l'autre apparence, il ſemblera ſe dérober. Mais, plus il prendra » de figures diverſes, plus vous » ſerrerez ſes liens, juſqu'à ce » qu'il ait repris celle qu'il » avoit d'abord, lorſque vous » le ſurprîtes dans le ſommeil. »

Ariſtée exécuta exactement l'ordre de ſa mere, & apprit de Protée la maniere de réparer ſes eſſains.

Comme le fond de la fable de Protée eſt véritablement hiſtorique, voyons ce qui peut y avoir donné lieu ; mais, elle n'eſt pas aiſée à expliquer, & les Auteurs qui l'ont entrepris, varient autant entre eux, que Protée varioit lui-même. D'abord, les Grecs qui vouloient que tous les Dieux & tous les grands hommes fuſſent nés chez eux, prétendoient que Protée étoit de Pallene en Theſſalie ; mais que la cruauté de ſes enfans l'avoit obligé d'en ſortir pour ſe retirer en Égypte, & ſur cela on publia que c'étoit Neptune qui l'avoit ſauvé, ainſi que le dit Lycophron. On ajoutoit qu'il étoit revenu dans la ſuite, & Virgile a ſuivi cette tradition. Mais, la prétention des Grecs n'eſt qu'une chimere,

puiſque, comme nous le dirons bientôt, Protée avoit été roi d'Égypte.

Madame Dacier a bien vu que la fable d'Homere étoit hiſtorique. Voici comme elle en parle dans ſes remarques ſur le quatrieme livre de l'Odyſſée. « Il » s'agit ici, dit-elle, de trouver les raiſons de cette fiction, & pourquoi Homere a » imaginé un Dieu marin capable de tous ces changemens; car, il ne faut pas » penſer que ce ſoit une fable » toute pure, & que ce Poëte » n'ait voulu que déſigner par-» là la matiere premiere qui » ſubit toutes ſortes de changemens, ou que donner un em-» blême de l'amitié, qui ne » doit paroître ſûre qu'après » qu'on l'a éprouvée ſous toutes les formes. Ce ſont là de » vaines ſubtilités & des ſonges » creux; *car*, comme dit Strabon, *ce n'eſt pas la coutume d'Homere de n'attacher à aucune vérité ces fables prodigieuſes. Il a ajouté la fable à des faits certains, pour rendre par-là ſa narration plus agréable, comme un Orfevre ajoute l'or à l'argent.* Pour bien démêler le myſtere merveilleux de » cette fiction, il faut d'abord » trouver le vrai, qui en eſt » le fondement, & enſuite nous » verrons facilement le menſonge dont il l'a enveloppé ſelon » ſa coutume.

» Démêlons donc la vérité » & le menſonge. Le vrai eſt » qu'il y avoit à Memphis un » Roi appellé Protée, qui avoit » ſuccédé à Phéron; voilà la » premiere vérité. La ſeconde, » qui n'eſt pas moins conſtante, » c'eſt que l'Égypte étoit le » pays des plus habiles enchanteurs qui opéroient les plus » grands prodiges. Nous voyons » dans l'Écriture Sainte, que les » enchanteurs de Pharaon imitoient une partie des miracles » de Moiſe; que par leurs enchantemens ils changerent une » verge en ſerpent, comme avoit » fait ce grand ſerviteur de » Dieu; qu'ils convertirent » comme lui l'eau en ſang; » qu'ils couvrirent comme lui » de grenouilles toute la terre » d'Égypte. Il y a donc de l'apparence que Ménélaüs, étant » à Canope, alla conſulter un » de ces enchanteurs, qui ſe » mêloient de prédire l'avenir. » Et voilà le fondement qu'Homere a trouvé, & ſur lequel » il a bâti ſa fable, qu'il a attachée enſuite à un nom connu, à Protée dont il fait un » Dieu de la mer, & à qui il » donne des monſtres marins à » conduire, & auquel il impute tous ces changemens, » par rapport à tous les prodiges qu'opéroient les enchanteurs. Voilà donc le vrai, » & la fable qui lui ſert d'enveloppe, ſenſiblement démêlés, & voilà la ſéparation des » deux métaux, de l'or & de » l'argent qu'Homere emploie. » Euſtathe rapporte qu'il y a eu » des Anciens qui ont été dans » ce ſentiment, que Protée étoit

» un faiſeur de prodiges. *Quelques-uns*, dit-il, *ont pris ce Protée pour un de ces faiſeurs de prodiges.* Et je m'étonne que cette » vue ne l'ait pas conduit à la ſource de la vérité. On dira » peut-être que les enchanteurs » dont il eſt parlé dans l'Écriture, opéroient ces prodiges » hors d'eux, & que Protée » les opéroit ſur lui-même ; » mais, outre que la fable ne » rend pas toujours les vérités » telles qu'elle les a priſes, » peut-on douter que ces magiciens, qui faiſoient des choſes ſi ſurprenantes hors d'eux » mêmes, n'en fiſſent auſſi ſur » eux mêmes, qui n'étoient pas » moins prodigieuſes, & qu'ils » ne ſe fiſſent voir ſous différentes formes très-capables » d'effrayer, puiſque parmi les » Grecs, qui certainement dans » cet art magique, n'auroient » été tout au plus que les apprentifs des Égyptiens, il s'en » eſt trouvé qui ont opéré ſur » eux mêmes des prodiges de » cette nature. Euſtathe rapporte l'exemple de Calliſthene, » phyſicien, qui, quand il vouloit, paroiſſoit tout en feu, » & ſe faiſoit voir ſous d'autres formes, qui étonnoient » les ſpectateurs. Il en nomme » encore d'autres qui ſe ſont » rendus célebres, comme un » certain Xénophon, un Scymnus de Tarente, un Philippide de Syracuſe, un Héraclite » de Mitylene, &c. »

Il y a des Auteurs qui prétendent que Protée étoit un Orateur habile, qui ſçavoit faire aiſément changer de ſentiment à ceux à qui il parloit. Lucien aſſure que c'étoit un cômédien extrêmement ſouple, un Scaramouche parfait, qui prenoit, pour ainſi dire, toutes ſortes de figures. Héraclide de Pont prétend que la fable de Protée renferme le myſtere de la formation du monde ; que par ces changemens, on a voulu nous apprendre que la matiere pouvoit recevoir toutes ſortes de figures ; & qu'Eidothée, qui conſeille de lier ſon pere, c'eſt la providence Divine qui fixe à certains ſujets cette même matiere. D'autres prétendent que Protée ſignifie la vérité qui demeure cachée pour ceux qui ne s'attachent pas à l'étudier.

Mais, l'opinion la plus vraiſemblable, & qui eſt commune parmi les Anciens, au nombre deſquels ſont Homere, Hérodote, Diodore de Sicile, Saint Clément d'Alexandrie, Lycophron & pluſieurs autres, eſt que Protée a été un ancien Roi d'Égypte qui tenoit ſa cour à Memphis, & qui regnoit vers le tems de la guerre de Troie. Voici en particulier ce qu'en dit Hérodote ; & quoique le paſſage que nous allons citer ſoit un peu long, nous avons cru qu'il méritoit d'être rapporté en entier. « Phéron, roi d'É» gypte, eut pour ſucceſſeur » un habitant de Memphis, ap» pellé en langue Grecque » Protée, dont on voit encore » aujourd'hui un temple dans

» Memphis, qui eſt fort beau » & fort magnifiquement paré. » Il eſt ſitué auprès du temple » de Vulcain, du côté du midi. » Les Phéniciens de Tyr habi- » tent à l'entour, & le lieu » en eſt appellé le camp des » Tyriens. Il y a dans ce tem- » ple de Protée une chapelle dé- » diée à Vénus, ſurnommée l'É- » trangere, que je conjecture » être Hélene, fille de Tynda- » re, parce que j'ai oui dire » qu'Hélene ſéjourna quelque » tems chez Protée, & qu'on » lui donna le ſurnom de Vénus » Étrangere. Car, il ne ſe trou- » ve point autre part de tem- » ple de Vénus qui lui ſoit » conſacré ſous ce nom. Et » certes, quand je demandai » aux Prêtres ce qu'ils pen- » ſoient d'Hélene, ils me di- » rent que comme Pâris Alexan- » dre s'en retournoit en ſon » pays, après l'avoir enlevée » de Sparte, il fut jetté par la » tempête vers les côtes d'É- » gypte, & voyant que la tour- » mente continuoit, il fut con- » traint d'y prendre terre à la » bouche du Nil, qu'on appelle » Canopique, où il s'arrêta. Il » y avoit ſur le rivage un tem- » ple d'Hercule, que l'on y » voit encore aujourd'hui. Les » eſclaves d'Alexandre, ayant » oui parler de la franchiſe que » l'on trouvoit dans ce temple, » s'y retirerent auſſi-tôt, & ſe » mettant à genoux devant le » Dieu, ils commencerent à » accuſer leur maître, & à pu- » blier le raviſſement d'Hélene, » & l'injure qu'il avoit faite à » Ménélaüs. Ils firent ces plain- » tes en la préſence des Prê- » tres & du Gouverneur de » cette bouche du Nil, nommé » Thonis, qui, les ayant oui » parler, envoya promptement » à Memphis porter cette nou- » velle à Protée, à qui on parla » en ces termes : *Il vient d'arri-* » *ver ici un étranger de la race* » *de Teucer, qui a commis dans* » *la Grece un crime étrange. Il* » *a ſéduit la femme de ſon hôte ;* » *il l'a enlevée, & l'emmene avec* » *lui avec un grand nombre de* » *richeſſes. Il a été pouſſé ſur vos* » *côtes par les vents contraires,* » *le laiſſerons-nous aller impuné-* » *ment, ou lui ôterons-nous ce* » *qu'il a apporté avec lui ?* Auſſi- » tôt, Protée manda au Gou- » verneur qu'il ſe ſaisît de cet » homme ; le Gouverneur obéit ; » & après que Protée l'eut ac- » cablé de reproches, il le » chaſſa de ſa préſence, ne » voulant pas le faire mourir » pour ne pas violer les droits » de l'hoſpitalité, lui ordonna » de ſortir dans trois jours de » ſes États, & retint Hélene » pour la rendre à ſon époux. »

Diodore de Sicile convient auſſi que Protée, qu'il nomme Cétès, étoit roi d'Égypte, & aſſure en même tems que tout ce que les Grecs publioient de ſes différentes métamorphoſes, les Égyptiens le diſoient de leur roi Cétès ; mais, il differe d'Hérodote en deux points ; 1°. en ce qu'il dit qu'il monta ſur le Trône après un interregne de

150 ans, au lieu qu'Hérodote le fait regner immédiatement après Phéron; 2°. En ce qu'il croit qu'il aſſiſta à la guerre de Troie, ce qui a fait avancer à quelques Modernes qu'il étoit le même que Tithon, pere de Memnon.

Quoi qu'il en ſoit, voici ce qui peut avoir donné lieu aux métamorphoſes dont parlent Homere & Virgile. Protée étoit un prince ſage & éloquent; & ſa prévoyance, qui lui faiſoit éviter tous les dangers, pouvoit lui tenir lieu du don qu'on lui accorde de prédire l'avenir. Car, ſelon Cicéron, la prévoyance eſt une eſpece de prophétie. Comme il étoit fort difficile d'apprendre ſes ſecrets, on a eu raiſon de dire qu'il falloit le lier. Il étoit d'ailleurs extrêmement fier, & paroiſſoit peu en public. Il n'étoit permis à perſonne de ſe trouver en ſon chemin; il n'y avoit qu'un petit nombre de gros Seigneurs, qu'Homere nomme allégoriquement les gros Poiſſons, qui puſſent l'accompagner. C'étoit ordinairement ſur le midi qu'il ſortoit de ſon palais, que le même Poëte appelle ſa Caverne; il alloit prendre ſur le bord de la mer la fraîcheur du vent du nord, couvert peut être d'un paraſol, qu'il nomme un nuage. On le voyoit quelquefois au milieu de ſes ſoldats, comme un paſteur au milieu de ſes troupeaux; il en ſçavoit le nombre & les noms, & en faiſoit ſouvent la revue. Voilà pourquoi le même Poëte dit qu'il comptoit régulierement tous les jours ſes troupeaux ſur l'heure du midi. Prompt & vif juſqu'à l'excès, on pouvoit dire qu'il étoit tout de feu; & maître de ſa paſſion il paroiſſoit un moment après plus ſouple & plus coulant que l'eau. Ne paroît-il pas, par tous ces traits, que nos deux Poëtes ont voulu peindre allégoriquement un Roi ſage & prévoyant, fin & ruſé, & non un monſtre marin, ou un Caméléon qui changeoit de forme & de figure? Rien n'eſt plus ordinaire dans les Poëtes, & même dans l'Écriture ſainte, que ces deſcriptions ſymboliques qui nous marquent ſous des termes couverts le caractere de quelqu'un. Ainſi, le Prophete Iſaïe regarde Nabuchodonoſor comme l'aſtre du jour; & Jacob, ſon fils Juda, comme un lion, &c. ce qu'on auroit tort de prendre à la lettre.

De même, par ce peuple maritime, que Virgile appelle après Homere *gens humida Ponti*, il eſt évident que les Poëtes entendent parler des Égyptiens voiſins de la mer, & par ces veaux marins, *turpes phocas*, des Satrapes d'Égypte; & s'ils les appellent les troupeaux de Neptune, c'eſt parce qu'un Roi doit être le pere & le Paſteur de ſes ſujets; c'eſt encore dans le même ſens qu'ils diſent que Protée étoit fils de Neptune, parce qu'il étoit puiſſant ſur la mer, & étoit maître de l'iſle de Carpathus; ce qui l'a fait par la

ſuite regarder lui-même comme un Dieu marin. Peut-être auſſi que l'équivoque du mot *Cétès* qu'il portoit, ſelon Diodore de Sicile, ou plutôt *Ketin*, ainſi que le nomme Périzonius, & qui veut dire une baleine, ou un gros poiſſon, a ſervi à donner cours à cette fable; & ce qui confirme admirablement ces conjectures, c'eſt qu'Homere, qui en eſt l'auteur, l'avoit apriſe des Égyptiens, qui couvroient ſouvent leurs hiſtoires des voiles ingénieux de l'allégorie & de la fiction.

Cependant, ſi nous nous en rapportons à Diodore de Sicile, il y a là-deſſous moins de myſtere qu'on ne penſe, puiſque ſelon lui, cette fable eſt née chez les Grecs & fut inventée ſur une coutume qu'avoient les Rois d'Égypte, qui portoient ſur leur tête pour marque de leur force & de leur puiſſance, la dépouille d'un lion, ou d'un taureau, ou d'un dragon, quelquefois même des branches d'arbres, du feu & des parfums exquis; ces ornemens ſervent à les parer, & à jetter la terreur & la ſuperſtition dans l'ame de leurs ſujets.

Protée laiſſa un fils, nommé Remphis, qui lui ſuccéda. Pour lui, il fut mis au rang des Dieux; & on vient de voir ce qu'Hérodote dit de ſon temple. M. Fourmont prétend que les Grecs formerent le nom de Protée qu'ils donnerent à ce Roi d'Égypte de *Phrao* ou *Phro*, dont ils font *Prot*, avec la finale *eus*; étymologie préférable ſans doute à celle de Périzonius, qui dit que ce Prince n'eut le nom Protée que parce qu'il fut élu après une anarchie. M. Huet, qui a fait un parallele de Moïſe, le compare à Protée, ſoutenant que la fable de ce dernier eſt fondée ſur ce que l'Écriture ſainte raconte de la verge de Moïſe; mais, n'en déplaiſe à ce ſçavant Prélat, Protée, que toute l'Antiquité convient avoir vécu au tems de la guerre de Troie, eſt poſtérieur de près de deux cens quarante ans au Légiſlateur des Hébreux.

PROTÉE, *Proteus*, Πρωτεὺς, (*a*) interlocuteur d'un dialogue de Lucien. Il s'entretient avec Ménélaüs.

PROTÉE, *Proteus*, Πρωτεὺς, (*b*) Philoſophe Cynique, dont le bâton avoit été acheté un talent, ou environ mille écus.

PROTÉNOR, *Protenor*, (*c*) un de ceux qui furent tués dans le combat qui ſe donna à la Cour du Roi Céphée, à l'occaſion du mariage du Roi Perſée avec Andromaque.

PROTÉSILAUS, (*d*) *Prote-*

(*a*) Lucian T. I. p. 193. *& ſeq.*
(*b*) Lucian. T. II. p. 548, 774.
(*c*) Ovid. Metam. L. V. c. 3.
(*d*) Homer. Iliad. L. II. v. 202. *& ſeq.* Strab. p. 296, 432. *& ſeq.* Herod. L. VII. c. 33. L. IX. c. 115. Lucian. T. II. p. 428, 957. Ovid. Metam. L. XII. c. 4. Pauſ. p. 64, 165, 219, 285, 667. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 383. Tom. VII. pag. 173, 252, 253, 464. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. VI. p. 353. T. XIV. p. 192, 193.

filaüs, Πρωτεσίλαος, fils d'Iphiclus, mérite une des premieres places parmi les héros de l'Antiquité, pour s'être dévoué à une mort certaine, en faveur des Grecs, & avoir abandonné le lendemain de ſes noces, une épouſe aimable qu'il aimoit tendrement. Hygin dit qu'il s'appelloit Iolaüs, & qu'ayant quitté ſon épouſe dès les premiers jours de ſon mariage, pour ſe joindre aux autres Grecs, quoiqu'un oracle eût annoncé que celui qui deſcendroit le premier ſur le rivage ennemi ſeroit tué, comme il vit que les autres n'oſoient le faire, il ſacrifia ſa vie pour le ſalut de ſes compagnons, & étant deſcendu de ſon vaiſſeau, il fut tué par Hector. Homere dit ſeulement qu'il fut tué par un Dardanien. Laodamie ſa femme ne put lui ſurvivre, étant morte de regret d'avoir perdu ſon mari. On voyoit à Éléonte dans la Cherſonneſe, le tombeau de Protéſilaüs avec un temple qui étoit conſacré à ce héros.

Strabon, qui parle en trois ou quatre endroits de ſa Géographie, de Protéſilaüs, dit que ſes Étars, qui étoient dans la Theſſalie, s'étendoient depuis la Phthiotide, où regnoit Pelée, juſqu'à la mer, & que ſes villes principales étoient Antrône, Phyla, &c. & cela conformément à Homere, qui, dans le ſecond livre de l'Iliade, dit qu'il avoit emmené avec lui ſur quarante vaiſſeaux ceux qui habitoient Phylacé, Pyrrhaſus, Itone, Antrône & Ptélée.

On ne ſçait ſi ce que rapporte Conon de Protéſilaüs, regarde un autre Prince de même nom, ou s'il a abandonné, comme il lui arrive aſſez ſouvent, la tradition ſuivie par Homere & par tous les Anciens, puiſqu'il dit qu'il ſurvécut à la priſe de Troie, & que ce Prince ayant été arrêté par une tempête, entre Mendès & Scione, Ætilla fille de Laomédon, & ſœur de Priam, qui étoit au nombre de ſes eſclaves, perſuada à ſes compagnes de mettre le feu à ſes vaiſſeaux, afin qu'elles ne fuſſent pas conduites dans la Grece, ce qui ayant été exécuté, Protéſilaüs fut obligé de s'arrêter à Scione, où il bâtit une ville de même nom.

PROTÉSILAUS, *Proteſilaüs*, Πρωτεσίλαος, (*a*) interlocuteur de deux des Dialogues de Lucien. Dans l'un, il s'entretient avec Æacus, Ménélaüs & Pâris; & dans l'autre, avec Pluton & Proſerpine.

PROTÉSILÉES, *Proteſilea*, Πρωτεσιλεῖα, (*b*) fêtes, ou jeux funebres, que les Grecs, à leur retour de la priſe de Troie, inſtituèrent en l'honneur de Protéſilaüs. Ces jeux, qui prirent leur nom de celui en l'honneur de qui ils avoient été établis, ſe célébroient à Phylacé, lieu

(*a*) Lucian. T. I. p. 268. *& ſeq.*

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. VI. pag. 353.

de la naiſſance de Protéſilaüs.

PROTHOÉNOR, *Prothoenor*, Προθοήνωρ, (*a*) fils d'Arilycus, fut un des cinq chefs qui conduiſirent les Béotiens au ſiege de Troie. Il tomba ſous les coups de Polydamas, qui, ayant lancé ſon javelot contre lui, lui perça l'épaule droite. Prothoénor expirant, mord la pouſſiere; & Polydamas, fier de ſa victoire, s'écrie: « Je ne penſe » pas que le javelot du fils de » Panthus ſoit ſorti vainement » de ſes mains; ſur ma parole » quelque Grec l'a reçu, & il » s'en ſervira pour ſe ſoutenir » dans la rude deſcente du Pa- » lais de Pluton. »

PROTHOON, *Prothoon*, Προθόων, (*b*) capitaine, qui, au ſiege de Troie, fut tué par Télamon.

PROTHOUS, *Prothous*, (*c*) Πρόθοος, fils de Tenthredon, fut un des capitaines Grecs qui partirent pour le ſiege de Troie. Il commandoit les Magneres qui habitoient autour du Pénée & des forêts du Pélion. Tout ce peuple ſuivoit Prothoüs ſur quarante vaiſſeaux.

PROTHOUS, *Prothous*, (*d*) Πρόθοος, Sénateur Spartiate, ſe diſtingua un jour entre tous les autres Sénateurs, en donnant un avis plein d'équité, mais qui ne fut pas ſuivi. Il conſeilloit de congédier les troupes ſelon leur ſerment, & d'ordonner que toutes les villes porteroient leur contribution ſelon leur pouvoir dans le temple d'Apollon, & que l'on ne feroit la guerre qu'à ceux qui s'oppoſeroient à la liberté des villes, ajoutant que par ce moyen ils auroient les Dieux favorables, & les villes ſe joindroient à eux très-volontiers; mais, on ſe moqua de cet avis. Car, ajoute Xénophon, il ſemble que les Dieux pouſſoient déjà les Lacédémoniens à leur ruine.

PROTHYTE, *Prothytes*, (*e*) Προθύτας, commandoit avec Phœnix ceux qui avoient été bannis de Thebes par Philippe, Roi de Macédoine. *Voyez* Phœnix.

PROTIAON, *Protiaon*, (*f*) Προτιάων, fut pere d'Aſtinoüs, compagnon de Polydamas.

PROTIS, *Protis*, (*g*) un des deux chefs, ſous la conduite deſquels les Phocéens, venus d'Aſie dans les Gaules, fonderent la ville de Marſeille. *Voyez* Marſeille.

PROTO, *Proto*, Πρωτὼ, (*h*) une des Néréides, fille de Nérée & de Doris.

PROTOGENE, *Protogenes*, Πρωτογένης, (*i*) un des plus célebres Peintres de l'Antiquité,

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 2. L. XIV. v. 450 *& ſeq.*

(*b*) Homer. Iliad. L. XIV. c. 515.

(*c*) Homer. Iliad. L. II. v. 263. *& ſeq.*

(*d*) Xenoph. p. 594. Plut. Tom. I. p. 611. Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. pag. 355, 356.

(*e*) Plut. Tom. I. pag. 670. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 13.

(*f*) Homer Iliad. L. XV. v. 455.

(*g*) Juſt. L. XLIII. c. 3.

(*h*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 43.

(*i*) Plin. Tom. I. pag. 396. Tom. II. pag. 658, 695. *& ſeq.* Strab. pag. 652. Plut, Tom. I, pag. 898. Cicer. Brut. c.

naquit à Caunus, ville maritime de l'Asie mineure, dans la Carie, & de la dépendance des Rhodiens. Il ne fut d'abord occupé qu'à peindre des navires, & vécut long-tems dans une grande pauvreté. Peut-être ne lui fut-elle pas si nuisible; car, souvent elle évertue les hommes, & est la sœur, ou plutôt la mere du bon esprit. Il parvint, dans les ouvrages qu'il fit à Athenes, à faire l'admiration du peuple le plus sçavant du monde.

Il employoit beaucoup de tems à perfectionner ses ouvrages, & travailloit moins pour l'argent, que pour la gloire. Il florissoit vers la CXVIII^e. Olympiade, l'an 308 avant Jesus-Christ. On a écrit que pendant qu'il peignoit le tableau d'Ialysus, il ne vivoit que de lupins trempés, de crainte que les vapeurs que les autres viandes envoyent d'ordinaire au cerveau, ne diminuassent la force de son génie, & n'offusquassent cette belle imagination qui le faisoit réussir si heureusement. Apelle fut si surpris de la beauté de ce tableau, qu'il avoua que c'étoit la plus belle chose du monde. Protogene, pour en conserver la durée, le couvrit de quatre couches de couleurs, afin que le tems en effaçant une, il s'en trouvât une autre qui fût toute fraîche. Tel est le sens que l'on donne ordinairement à ce passage de Pline: *Huic picturæ quater colorem induxit subsidio injuriæ & vetustatis, ut decedente superiore inferior succederet.*

Mais, nous croyons pouvoir assurer avec M. le comte de Caylus, que jamais Pline n'a voulu dire que le tableau d'Ialysus, peint par Protogene, avoit été peint à quatre fois différentes, dans l'intention de le garantir des injures du tems, & afin que la premiere couleur venant à tomber, il s'en trouvât une autre dessous qui prît sa place. Il paroît indubitable que cet Auteur, toujours attentif à caractériser les Peintres dont il décrit les ouvrages, a voulu faire entendre que Protogene, qui en effet n'épargnoit aucun soin pour finir exactement ses tableaux, & étoit un autre Gérard-Dou, avoit repeint quatre fois son tableau d'Ialysus, afin qu'au moyen de cet empâtement de couleur, ce tableau pût conserver plus long-tems sa fraîcheur, & résister à la fureur des tems. Cette pratique a été celle de tous les grands coloristes. Le Titien, entre autres, en a fait un usage constant; il peignoit à pleine couleur, & quand il avoit amené son tableau à un certain point, il le laissoit reposer; puis, à quelque tems de-là, il le reprenoit, le repeignoit, le refondoit, & répétant plusieurs fois la même opération, il rendoit son tableau

35. Paus. pag. 6. Roll Hist. Anc. T. IV. p. 138. *& suiv.* Tom. V. p. 657, 658. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. XIX. p. 256. *& suiv.*

d'une force de coloris, à laquelle perſonne n'a encore pu atteindre ; comme il n'en eſt preſque point dont les ouvrages ſe ſoient maintenus auſſi long-tems dans leur premiere fraîcheur. Il y a d'ailleurs un choix à faire dans les couleurs, & une façon de les employer, pour qu'elles ſe conſervent fraîches & qu'elles ne s'alterent point. Car, on a vu certains tableaux ſortir tout-à-fait brillans d'entre les mains du peintre, & perdre en aſſez peu de tems leur vivacité, ou parce que le maître s'étoit ſervi de mauvaiſes couleurs, ou parce qu'en les employant & en faiſant des mêlanges il les avoit trop tourmentées. Les peintures des anciens artiſtes devoient éprouver également ce qui arrive aux ouvrages de nos peintres modernes. Ce ſeroit ſe faire illuſion, que de s'imaginer que leurs couleurs ne duſſent pas être ſoumiſes aux mêmes accidens que les nôtres ; & il n'eſt pas non plus douteux que parmi les peintres de la Grece, il a pu s'en rencontrer quelques-uns qui, plus jaloux de la durée de leurs tableaux, apportoient plus de précaution dans l'exécution. Protogene étoit certainement de ce nombre ; ainſi, il empâtoit ſes ouvrages avec ſoin; il paſſoit ſans peine juſqu'à ſept années entieres ſur un même tableau. Comme il connoiſſoit parfaitement la nature & l'effet des couleurs dont il ſe ſervoit, celles qu'il couchoit les premieres, loin de faire du tort à celles qui devoient les couvrir, aidoient au contraire à les ſoutenir, & à leur procurer plus de corps & plus d'éclat.

Tel eſt, il n'en faut point douter, le véritable ſens du paſſage de Pline ; & ce qui acheve de le démontrer, c'eſt une circonſtance qui ſuit, & qui préſenteroit un fait impoſſible, ſi on n'admetoit notre explication. Pline obſerve qu'il y avoit, dans le même tableau, la repréſentation d'un chien, ſur lequel le hazard avoit produit une de ces vérités d'imitation, qu'il n'eſt preſque pas dans le pouvoir de l'art de bien ſaiſir. Le peintre intelligent voulant repréſenter un animal eſſoufflé, avoit entrepris de faire ſortir de l'écume de ſa gueule ; il avoit travaillé à pluſieurs reptiſes, & toujours ſans ſuccès ; les touches de ſon pinceau trop lourdes & trop comptées, ſembloient s'éloigner du naturel à meſure qu'il cherchoit à s'en rapprocher. Dans cette extrêmité, Protogene jetta de dépit contre ſon tableau une éponge [apparemment ſon eſſuie-main] empreinte de différentes couleurs, & cette éponge produiſit ſur le champ l'effet que le peintre cherchoit inutilement. Si l'on ſuppoſe quatre couches de couleurs, ou plutôt quatre peintures l'une ſur l'autre faites à deſſein de ſe ſuccéder, il faudra ſuppoſer auſſi que le hazard a amené quatre fois de ſuite la même ſingularité, par rapport à

la repréſentation de l'écume ; & c'eſt ce que Pline ne dit point, & ce qu'il eſt abſurde de penſer. Le même prodige ne peut arriver quatre fois de ſuite ; & cependant il eſt néceſſaire dans l'hypotheſe qui admet quatre tableaux dans un ſeul. Car, dans ce cas, tous les quatre tableaux devoient être auſſi parfaits l'un que l'autre, puiſqu'ils étoient faits pour ſe remplacer à meſure qu'ils périroient ; & par conſéquent, puiſque Protogene ne s'étoit pas trouvé aſſez de capacité pour peindre par lui-même de l'écume, dans le degré de vérité que la delicateſſe de ſon goût l'exigeoit, il devoit à chaque tableau emprunter le ſecours de ſon éponge ; ce qui n'eſt ni probable, ni poſſible. Ajoutez que ces quatre tableaux auroient été tous quatre différens ; le peintre n'auroit pu étendre une ſeconde couche de couleur ſur la premiere peinture, ſans tirer, pour ainſi dire, un voile qui lui auroit caché ce qu'il avoit peint précédemment ; par conſéquent il n'auroit peint ſon ſecond tableau tout au plus que de mémoire. C'étoit, comme l'on voit, perdre ſon tems & ſa peine.

Lorſque Démétrius Poliorcete, Roi de Macédoine, forma le ſiege de Rhode, l'an 304 avant J. C. Protogene avoit ſon attelier dans un des fauxbourgs hors de la ville. La préſence des ennemis, au milieu deſquels il ſe trouvoit, & le bruit des armes qui retentiſſoit ſans ceſſe à ſes oreilles, ne lui firent point quitter ſa demeure, ni interrompre ſon travail. Le Roi en fut ſurpris ; & comme il lui en demandoit un jour la raiſon : *C'eſt que je ſçais*, répondit-il, *que vous avez déclaré la guerre aux Rhodiens, & non aux arts.* Il ne ſe trompoit point. Démétrius en effet s'en montra le protecteur. Il diſpoſa une garde autour de ſon attelier, afin qu'au milieu du camp même il fût en repos ; ou du moins en ſûreté. Il alloit ſouvent l'y voir travailler ; & ne ſe laſſoit point de voir ſon application à l'ouvrage, & ſon extrême habileté. Protogene travailloit alors à ſon portrait d'Ialyſus, ce qui ſauva la ville de Rhodes. Car, on aſſure que Démétrius, ne pouvant la prendre que du côté où étoit la maiſon de Protogene, aima mieux lever le ſiege, que d'y mettre le feu, & de faire conſumer cet ouvrage admirable.

Un autre tableau de Protogene fort renommé, étoit le ſatyre appuyé contre une colomne. Il y travailloit auſſi dans le tems même du ſiege de Rhodes ; c'eſt pourquoi, on diſoit qu'il l'avoit peint ſous l'épée. D'abord il y avoit une perdrix perchée ſur la colomne. Mais, parce que les gens du lieu, ayant vu le tableau nouvellement expoſé, donnoient toute leur attention & toute leur admiration à la perdrix, & ne diſoient rien du ſatyre qui étoit bien plus admirable ; & que des perdrix apprivoiſées,

qu'on apporta à cet endroit, jetterent des cris à la vue de celle qui étoit ſur la colomne comme ſi elle eût été vivante ; le peintre, indigné de ce mauvais goût, qui, ſelon lui, faiſoit tort à ſa réputation, demanda permiſſion aux directeurs du temple où le tableau étoit conſacré, de retoucher à ſon ouvrage ; ce qui lui ayant été accordé, il effaça la perdrix.

Il peignit auſſi la mere d'Ariſtote, ſon ami. Ce Philoſophe célebre, qui avoit cultivé toute ſa vie les ſciences & les beaux arts, eſtimoit beaucoup les talens de Protogene. Il auroit même ſouhaité qu'il les eût employés plus dignement qu'à peindre des chaſſeurs, ou des ſatyres ou à faire des portraits. Auſſi lui propoſoit-il, pour ſujet de ſon pinceau, les batailles & les conquêtes d'Alexandre, comme plus favorables à la peinture par la grandeur des idées, par la nobleſſe des expreſſions, par la variété des évenemens, & par l'immortalité des choſes mêmes. Mais, un certain goût particulier, une certaine pente naturelle pour des ſujets plus tranquilles & plus gracieux, le tournerent plutôt du côté des ouvrages qu'on vient de dire. Tout ce que le Philoſophe put enfin obtenir du Peintre, fut le portrait d'Alexandre, mais ſans bataille. Il eſt dangereux de vouloir tirer les habiles ouvriers de leur goût & de leur talent naturel.

PROTOGENE, *Protogenes*, Πρωτογένης. (*a*) affranchi de M. Marius, ſuivant Cicéron dans une de ſes lettres.

PROTOGENE, *Protogenes*, Πρωτογένης, (*b*) certain perſonnage, que Juvénal tourne en ridicule.

PROTOGENE, *Protogenes*, Πρωτογένης, (*c*) affranchi de l'Empereur Caligula, & le principal miniſtre des cruautés de ce Prince, avoit la garde de deux horribles mémoires, intitulés, l'un *le poignard*, l'autre *l'épée*. Il fut envoyé au ſupplice par l'Empereur Claude.

PROTOMACHUS, *Protomachus*, Πρωτόμαχος, (*d*) capitaine Athénien, fut un des dix Généraux que les Athéniens choiſirent, après avoir ôté le commandement à Alcibiade qui s'étoit laiſſé vaincre par Lyſandre. Peu de tems après, ces dix Généraux défirent les Lacédémoniens dans un combat naval près des iſles Arginuſes ; & pour n'avoir pas eu ſoin d'enlever les corps de ceux qui étoient morts dans l'action, ils furent condamnés à mort. Protomachus prit la fuite avec Ariſtogene.

PROTUS, *Protus*, Πρῶτος, (*e*) le même que Protis. *Voyez* Protis.

(*a*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epiſt. 1.
(*b*) Juven. Satyr. 3. v. 120.
(*c*) Dio. Caſſ p. 660. Crév. Hiſt. des Emp. T. II p. 105.
(*d*) Xenoph. pag. 441. Diod. Sicul. pag. 386. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. pag. 513. *& ſuiv.*
(*e*) Plut. T. I. p. 79.

PROTUS, *Protus*, Πρῶτος, (a) étoit compagnon de Phertatus. Démosthene, dans sa harangue contre Zénothémis, fait mention de Protus & de Phertatus.

PROVERBES [le Livre des], *Liber Proverbiorum*, Παροιμίαι, titre d'un des livres Canoniques de l'ancien Testament. C'est un recueil de sentences morales & de maximes de conduite pour tous les états de la vie, que l'on attribue à Salomon.

Cependant, quelques Critiques, & entr'autres Grotius, ont douté que Salomon fût l'auteur de ce Livre. Ils avouent que ce Prince fit faire pour son usage une compilation de ce qu'il y avoit alors de plus beau en fait de morale dans les anciens Écrivains de sa nation, mais que sous Ézéchias on grossit ce recueil de ce qui avoit été écrit d'utile depuis Salomon, & que ce furent Eliacim, Sobna & Jaké qui firent alors cette compilation. Grotius apporte en preuve de cette opinion, qu'on remarque dans les différentes parties de ce Livre, une différence palpable de style. Les neufs premiers chapitres, qui ont pour titre *Paraboles de Salomon*, sont écrits en forme de discours suivi; mais au chapitre X, quoique ce soit le même titre, le style est tout nouveau, coupé & plein d'antitheses; ce qui continue jusqu'au verset 17 du chap. XXII, où l'on trouve un style plus semblable à celui des neufs premiers chapitres; mais, il redevient court & sententieux au 23 verset du chap. XXIV. Enfin, au commencement du chap. XXV on lit ces mots: *Voici les paroles qui furent recueillies & compilées par les gens d'Ézéchias*, Roi de Juda. Ce recueil va jusqu'au chapit. XXX. On y lit: *Discours d'Agur, fils de Jaké.* Enfin, le chap. XXXI & dernier a pour titre, *Discours du Roi Lamuel.*

D'après tout cela il paroît certain que le livre des Proverbes, en l'état où nous l'avons aujourd'hui, est une compilation d'une partie des Proverbes de Salomon faite par plusieurs personnes; mais, on n'en peut pas conclure que l'ouvrage ne soit pas de ce Prince. Inspiré par le S. Esprit, il avoit écrit jusqu'à trois mille Paraboles, comme il est écrit dans le III livre des Rois, chap. IV, v. 32. Diverses personnes en purent faire des recueils, entr'autres Ézéchias, Agur, Esdras; & de ces différens recueils on a composé l'ouvrage que nous avons.

On ne doute pas de la canonicité du livre des Proverbes: Théodore de Mopsueste, parmi les Anciens, & entre les Modernes, l'auteur d'une lettre insérée dans les sentimens de quelques Théologiens de Hollande, sont les seuls qui l'aient révoquée en doute, & qui ayent prétendu que Salomon avoit

(a) Demosth. Orat. in Zenothem. p. 930. *& seq.*

compoſé cet ouvrage par une pure induſtrie humaine.

Les Hébreux appellent ce Livre, *Miſle* ou *Miſchle*, ce que les Grecs ont rendu par Παραβολαὶ, Paraboles. La verſion Grecque de ce livre s'éloigne aſſez ſouvent de l'Hébreu, & ajoute un aſſez grand nombre de verſets qui ne ſont pas dans l'original. Le Grec de l'édition Romaine renferme diverſes tranſpoſitions de chapitres entiers. On ne ſçait d'où viennent ces dérangemens. Dans les anciennes éditions Latines, on trouve auſſi pluſieurs verſets ajoutés, mais que l'on a retranchés depuis S. Jérôme.

PROVIDENCE, *Providentia*, (*a*) Divinité qui eut ſes autels particuliers.

Il paroît en effet que les Romains honoroient la Providence comme une Déeſſe, & qu'ils lui érigeoient des ſtatues. Il en reſte encore une fort belle, à laquelle il ne manque que le bras gauche. Elle eſt couronnée de laurier; elle a les cheveux friſés, & tient de la main droite un bâton, ſur lequel elle ſemble s'appuyer. A ſon côté droit eſt un grand panier plein de toutes ſortes de fruits, & à ſon côté gauche une corne d'abondance renverſée. L'inſcription *Providentiæ deorum*, à la Providence des Dieux, fait foi que c'étoit des Dieux & de leur Providence, que les Payens croyoient obtenir toute ſorte de biens. Dans une médaille d'Adrieo, dont le revers a l'inſcription *Providentia deorum*, une femme qui tient on ne ſçait quoi de la main gauche, tend la droite à un aigle, qui deſcend du ciel, & qui lui préſente un bâton augural qu'on appelloit *lituus*. Cela a rapport à quelque hiſtoire particuliere d'Adrien, & à la qualité d'augure que lui & les autres Empereurs prenoient ſouvent. Daos une médaille d'Antonin Pie, au revers dont l'ioſcription eſt *Providentia deorum*, il n'y a que la foudre de Jupiter, peut-être pour marquer que c'eſt à Jupiter principalement qu'on attribuoit la Providence ſur tout l'univers. Dans Gordien l'Africain fils, la Providence eſt appuyée ſur une colomne, & tient de la maio gauche une corne d'abondance, & de la droite un bâton, avec lequel elle montre un globe, pour faire voir que la Providence s'étend ſur tout le globe de la terre. L'inſcription eſt *Providentia Auguſtorum*. Cette figure eſt fort ordinaire. On en voit une ſemblable dans une médaille d'Auréole, où la Providence, appuyée ſur une colomne, croiſe ſes jambes, tient uoe corne d'abondance & montre le globe. Comme c'eſt la figure la plus commune de la Providence, il y a apparence que c'étoit la maniere ordinaire

(*a*) Antiq. Expl. par. D. Bern. de Montf. T. I. pag 339, 340. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 335, 336.

de la repréſenter. Au revers d'une médaille de Pertinax, la Providence des Dieux eſt figurée par une femme, qui tient la main élevée vers un globe céleſte repréſenté en l'air. Dans Géta, la Providence des Dieux repréſentée par une femme à l'ordinaire, tient de la main gauche une pique, & un bâton tourné vers un globe de la droite. La Providence des Dieux dans les médailles de Tacite eſt repréſentée différemment; une femme tient un ſigne militaire à chaque main; l'Empereur, couronné en habit militaire, porte une main ſur un des ſignes, & tient un globe de l'autre. Dans Carin, la Providence tient de la droite des épis qu'elle ſemble vouloir mettre ſur un autel flamboyant, & de la gauche une corne d'abondance. Dans Tite, la Providence préſente un globe à l'Empereur; elle eſt de même dans Nerva, avec l'inſcription *Providentia Senatûs*, la Providence du Sénat.

PROXENE, *Proxenus*, (*a*) Πρόξενος, Capitaine Grec, étoit de Béotie. Dès ſa jeuneſſe, il aſpira aux grandes choſes, & tâcha de s'en rendre capable. Il n'épargna rien pour ſe faire inſtruire, & prit les leçons de Gorgias le Léontin, célebre Rhéteur, qui les vendoit fort cher. Lorſqu'il ſe vit en état de bien commander, & de faire du bien à ſes amis auſſi bien que d'en recevoir, il ſe mit au ſervice de Cyrus le jeune, dans l'eſpérance de s'y avancer. Il ne manquoit pas d'ambition, mais il ne vouloit point aller à la gloire par un autre chemin, que par celui de la vertu. C'eût été un Capitaine parfait, s'il n'eût eu affaire qu'à des hommes braves & diſciplinés, & s'il n'eût fallu que ſe faire aimer. Il craignoit plus d'être mal avec ſes ſoldats, que ſes ſoldats d'être mal avec lui. Il croyoit qu'il ſuffiſoit, pour commander, de louer les bonnes actions, ſans châtier les mauvaiſes; c'eſt pourquoi, il étoit aimé des honnêtes gens, mais les autres abuſoient de ſa facilité. Il mourut à l'âge de trente ans, ayant été arrêté par trahiſon, & mis à mort par ordre du Roi de Perſe.

PROXENE, *Proxenus*, (*b*) Πρόξενος, Syracuſain, frere d'Hermocrate. Ils ſe joignirent l'un & l'autre à une députation, que les Grecs envoyerent un jour au Roi de Perſe.

PROXENE, *Proxenus*, (*c*) Πρόξενος, un des principaux de Tégée, s'étoit fait avec Callibius un parti conſidérable dans cette ville. Les deux partis en étant un jour venus aux mains, ceux de Proxene & de Callibius furent mis en fuite; Proxene même fut tué avec quelques-uns des ſiens.

PROXENE, *Proxenus*, (*d*)

(*a*) Xenoph. pag. 244. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 558. *& ſuiv.*
(*b*) Xenoph. p. 436.
(*c*) Xenoph. p. 602, 603. Pauſ. p. 498.
(*d*) Plut. Tom. I. pag. 697.

Πρόξενος, commandoit les équipages d'Alexandre le Grand. Un jour, cet Officier faiſant creuſer un lieu pour y dreſſer la tente de ſon maître près du fleuve Oxus, découvrit une ſource d'une liqueur huileuſe & graſſe; quand on eut épuiſé cette premiere liqueur à force d'en tirer, on vit jaillir de cette même ſource une huile très-pure & très-claire, qui, ni à l'odeur, ni au goût, ne différoit en rien de la véritable huile, & qui, du côté de la blancheur, de l'éclat & de l'onctuoſité, ne lui cédoit en aucune maniere; & ce qui augmentoit le merveilleux, c'eſt que toute cette terre ne portoit point d'oliviers. Il eſt vrai que l'on dit que l'eau de ce fleuve eſt très-onctueuſe, de ſorte que la peau de ceux qui s'y baignent, devient toute graſſe & huileuſe. Le Roi fut ravi de cette découverte. Les Devins, conſultés ſur cela, répondirent que ce ſigne préſageoit que ſon expédition ſeroit heureuſe, mais très-laborieuſe & très-difficile, parce que l'huile eſt un preſent que les Dieux ont fait aux hommes, pour les ſoulager de leurs fatigues & de leurs travaux; auſſi, courut-il de grands dangers dans les combats, & eſſuya-t-il pluſieurs grandes bleſſures.

PROXENE, *Proxenus*, (*a*) Πρόξενος Athénien, fils de Néera, ſelon Démoſthene, dans ſa harangue contre Néera.

PROXÉNIDE, *Proxenides*, Προξενίδας, (*b*) fut établi par les Grecs juge des jeux Olympiques.

PROXÉNUS, *Proxenus*, (*c*) un des habitans les plus conſidérables de la ville d'Hypate, étoit à la tête d'une puiſſante faction. Quelques-uns de cette faction, ayant été exilés, avoient obtenu enſuite la permiſſion de revenir dans leur patrie. Mais, dans le tems qu'ils y rentroient, & que leurs amis les embraſſoient & les félicitoient de leur retour, leurs ennemis, à la tête deſquels étoit Eupoleme, ſe jetterent ſur eux & les tuerent. En ce tems-là, les Romains avoient envoyé dans le pays C. Valérius Lévinus, Appius Claudius Pulcher, C. Memmius, M. Popillius, & L. Canuleius, en qualité de commiſſaires, pour appaiſer les troubles qui s'étoient élevés parmi les Étoliens. Dans l'audience qu'ils donnerent aux deux partis à Delphes, & où les Chefs parlerent avec beaucoup de chaleur, Proxénus parut l'emporter de beaucoup ſur ſon antagoniſte, tant par la bonté de ſa cauſe, que par la force de ſon éloquence. Mais, peu de jours après, il fut empoiſonné par ſa femme Orthobula, l'an de Rome 578, & 174 avant J. C.

PRUDENCE, *Prudentia*, divinité allégorique. Elle eſt

(*a*) Demoſt. Orat. in Neær. p. 867.
(*b*) Lucian. T. I. pag. 623.
(*c*) Tit. Liv. L. XLI. c. 25.

repréſentée ſous la figure d'une jeune fille, tenant un miroir entouré d'un ſerpent.

PRUSE, *Pruſa*, Πρυῦσα, (*a*) ville de l'Aſie mineure, dans la Bithynie. « Il y a, dit Strabon, » un golfe contigu à celui d'Aſ» tacene, & qui entre dans » les terres du côté de l'O» rient. C'eſt ſur le premier » de ces golfes qu'eſt la ville » de Pruſe, qu'on nommoit au» trefois Cius. Les Pruſiens, » ajoute Strabon, pour ne s'ê» tre pas montrés ennemis des » Romains, en obtinrent la » liberté. » *Voyez* Cius.

PRUSE, *Pruſa*, Πρυῦσα, (*b*) autre ville de l'Aſie mineure, dans la même province que la précédente. Celle dont il s'agit dans cet article, eſt appellée *Pruſa ad Olympum*, ou *ſub Olympum*, Pruſe au pied du mont Olympe, parce qu'elle étoit en effet ſituée au pied de cette montagne.

Cette ville fut bâtie par Annibal, s'il faut s'en rapporter à Pline, ou plutôt par Pruſias, roi de Bithynie, qui fit la guerre à Crœſus & à Cyrus, comme l'aſſurent Strabon & Étienne de Byzance. Elle ſeroit même plus ancienne, s'il étoit vrai qu'Ajax s'y fut percé la poitrine avec ſon épée, comme il eſt repréſenté ſur une médaille de Caracalla. Il eſt ſurprenant que Tite-Live, qui a ſi bien décrit les environs du mont Olympe, où les Gaulois furent défaits par Cn. Manlius, n'ait point parlé de cette Place. Après que L. Lucullus eut battu Mithridate à Cyzique, Triarius aſſiegea Pruſe & la prit. Les médailles de cette ville, frappées aux têtes des Empereurs Romains, montrent qu'elle leur fut attachée fidelement.

Les Mahométans la pillerent & la ruinerent ſous Alexis Comnene. L'empereur Andronic Comnene, ſelon Nicétas, la fit ſaccager à l'occaſion d'une révolte qui s'y étoit excitée. Après la priſe de Conſtantinople par le comte de Flandre, Théodore Laſcaris, deſpote de Romanie, s'empara de Pruſe à l'aide du Sultan d'Iconium, ſous prétexte de conſerver les places d'Aſie à ſon beau-pere Alexis Comnene, ſurnommé Andronic. Pruſe fut aſſiégée par Bem de Bracheux, qui avoit mis en fuite les troupes de Théodore Laſcaris. Les Citoyens firent une ſi belle réſiſtance, que les Latins furent obligés d'abandonner le ſiege, & la place reſta à Théodore Laſcaris par la paix qu'il fit en 1214 avec Henri II, empereur de Conſtantinople, & frere de Beaudouin.

PRUSE, *Pruſa*, Πρυῦσα, (*c*) autre ville de l'Aſie mineure, qui étoit auſſi dans la Bithynie. Celle-ci eſt nommée *Pruſa ſub Hypio*. ΠΡΟΥCΙΕΩΝ ΠΡΟC ΥΠΙΩ, lit-on ſur une médaille,

(*a*) Strab. pag. 563, 564.
(*b*) Plin. T. I. p. 290. Strab. p. 564. Ptolem. L. V. c. 1.
(*c*) Plin. Tom. I. pag. 291. Ptolem. L. V. c. 1.

Prugenſium ad Hypium. Il y en a qui ſont de l'Hypius une montagne, tandis que d'autres en font un fleuve. Dans les Actes Latins du Concile de Nicée, on trouve *Heſychius Prugenſis, juxta Hypium fluvium*. Rien n'empêche qu'il n'y ait eu un fleuve & une montagne du même nom. M. d'Anville, dans ſes Cartes, diſtingue très-bien l'un & l'autre.

PRUSIAS I, *Pruſias*, Προυσίας. (*a*) roi de Bithynie, étoit contemporain de Crœſus. Les États de ces deux Souverains étoient limitrophes, & Crœſus, beaucoup plus puiſſant, ne ſe fit pas un ſcrupule, ſous des prétextes qui ne manquent jamais aux Princes ambitieux, d'enlever la Bithynie à ſon Roi légitime.

PRUSIAS II, *Pruſias*, (*b*) Προυσίας, autre roi de Bithynie, étoit fils de Nicomede I & d'Étazéta ſa ſeconde femme. Après la mort de Nicomede, Pruſias ceignit d'abord un diadême, qui appartenoit à Ziélas, comme l'aîné des fils du Roi défunt. Ziélas, ayant entrepris de faire valoir ſes droits légitimes, il y eut un accommodement entre les prétendans, & le Royaume fut partagé. *Voyez* l'article ſuivant.

PRUSIAS III, *Pruſias*, (*c*) Προυσίας, autre Roi de Bithynie, & fils de Ziélas dont il eſt parlé dans l'article précédent. Après la mort tragique de Ziélas, que les Gaulois avoient immolé à leur vengeance, Pruſias ſon fils prit les rênes du Gouvernement. Nous diſons ſon fils, parce que les témoignages d'Arrien & de Strabon ſont formels là-deſſus. Ce ſeroit violer les regles les mieux fondées de la critique, que de vouloir, dans le cas préſent, en appeller de la déciſion de ces deux Écrivains; le premier avoit conſacré une partie de ſes veilles à éclaircir les antiquités du Royaume de Bithynie; & ceux qui ont lu avec quelque ſoin les ouvrages du ſecond, doivent y avoir remarqué une attention particuliere à s'inſtruire de l'hiſtoire des provinces, dont il donnoit la deſcription géographique. Au reſte, la jeuneſſe du nouveau Roi ne ſembloit gueres propre à garantir la Bithynie, des malheurs dont elle étoit menacée de la part des Gaulois, à qui la mort de Ziélas & la conſternation des peuples promettoient de grands avantages. Il eſt à préſumer que l'habileté de Pruſias fit évanouir de ſi belles eſpérances; du moins, on ne trouve nulle part que les Gaulois aient entamé les pays ſoumis à ſa domination; peut-

(*a*) Strab pag. 564. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. T. XII. p. 326. *& ſuiv.*

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XV. p. 33. *& ſuiv.*

(*c*) Strab. pag. 563. Applan. p. 101. Corn. Nep. in Annib. c. 10. Tit. Liv. L. XXXII. c. 34. L. XXXIII. c. 30. L. XXXVII. c. 25. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. p. 559, 560. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 298, 299. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettr. T. XVI. p. 141. *& ſuiv.*

être même ſe hâta-t-il de conclure la paix, avec des peuples dont les forces auroient mis un obſtacle invincible à des projets plus importans.

Ce Prince méditoit la réunion des contrées de la Bithynie, que Ziélas avoit été forcé de céder au fils de la reine Étazéta. L'entrepriſe étoit hazardeuſe. La veuve de Nicomede & Zibœas ſon mari comptoient ſur les Macédoniens & ſur les Républiques de l'Aſie, toutes également intéreſſées à empêcher l'agrandiſſement de Pruſias. Tant d'ennemis à combattre ne l'effrayerent pas, & il vint heureuſement à bout de chaſſer Zibœas des cantons qui lui étoient échus en partage. Démétrius, roi de Macédoine, le reçut dans ſes États; & il y attendoit le moment favorable de rentrer en Bithynie, lorſque les habitans de Byzance lui offrirent une occaſion de travailler à ſon rétabliſſement.

Les Byzantins, fatigués par les fréquentes incurſions des Gaulois, étoient convenus de leur payer un tribut, qui à la fin devint fort onéreux à la République. Ses Ambaſſadeurs ſolliciterent en vain les puiſſances voiſines de les aider à ſecouer un joug ſi honteux. Les uns ménageoient les Gaulois par des raiſons de politique; & les autres craignoient de ſe voir en proie à des ennemis redoutables, accoutumés à laiſſer par-tout des marques ſanglantes de leur paſſage. Ceux de Byzance, ſans reſſource & peu en état de réſiſter par leurs propres forces à cette nation belliqueuſe, mirent un impôt ſur les différentes eſpeces de marchandiſes qui ſe portoient dans le Pont Euxin. Il étoit difficile que ce nouveau droit ne ſoulevât les commerçans, qui, las de ſe plaindre & de n'être pas écoutés, eurent recours aux Rhodiens, alors maîtres de la mer, & dont la puiſſance étoit reſpectée généralement dans toute l'Aſie. Ils envoyerent des députés à Byzance, avec ordre de demander la ſuppreſſion de l'impôt. Prieres, remontrances, tout fut inutile. Le Sénat refuſa conſtamment de révoquer une loi que la peſanteur du tribut exigé par les Gaulois, & les beſoins preſſans de l'État avoient rendu néceſſaire. Inſenſiblement les eſprits s'aigrirent, & la négociation finit par une rupture ouverte.

Attale, roi de Pergame, & Achéus, ſouverain de pluſieurs provinces ſituées en-deçà du mont Taurus, ſe déclarerent en faveur de la république de Byzance. Les Rhodiens de leur côté ſongerent à ſe fortifier de l'alliance de Pruſias, qui promit de les ſecourir avec toutes les forces de ſon Royaume. Il haïſſoit les Byzantins, dont il avoit reçu divers ſujets de mécontentement. Polybe les réduit à trois chefs principaux. On avoit décerné une ſtatue à Pruſias; & contre les égards dûs à ſa dignité, aucun des Magiſ-

trats ne s'étoit embarraſſé de veiller à l'execution du décret. Voilà le premier grief. Le ſecond devoit lui être infiniment plus ſenſible. Attale & Achéus ſe faiſoient une guerre vive & cruelle; il étoit de l'intérêt du Roi de Bithynie qu'elle continuât pluſieurs années ; que ces Princes s'affoibliſſent mutuellement, & que par-là ils lui frayaſſent le chemin à de nouvelles conquêtes. Les Ambaſſadeurs de Byzance renverſerent ces magnifiques idées. Attale & Achéus, qui comprirent à la fin la grandeur du péril auquel ils alloient être expoſés, prévinrent, par une réconciliation ſincere, les deſſeins de Pruſias. Il ſe plaignoit en troiſieme lieu de la partialité trop marquée des habitans de Byzance en faveur d'Attale. Leurs députés aſſiſtoient à une fête ſolemnelle qui ſe célébroit tous les ans à Pergame ; & jamais perſonne ne ſe trouvoit, de la part de la République, aux jeux que Pruſias donnoit en l'honneur de Jupiter Sauveur. Le plaiſir de la vengeance & l'eſpérance de faire des conquêtes accélerent la concluſion du traité que les Rhodiens avoient fait propoſer à ce Prince. Il y fut ſtipulé, que les flottes de ces inſulaires agiroient avec vigueur contre l'ennemi commun, & qu'en même tems le Roi, à la tête de ſes armées, pénétreroit dans les cantons dépendans de Byzance. Les choſes s'exécuterent de bonne foi. Pruſias commença la campagne par le ſiege d'Hiéron, château ainſi nommé par rapport à un temple de Jupiter Pluvieux, dont quelques Auteurs attribuent la fondation à Phryxus, fils d'Athamas. Les Byzantins, qui comptoient ſur la puiſſance & ſur l'amitié d'Achéus, ſoutinrent ſans s'effrayer, les premiers efforts de l'ennemi. Cependant, Pruſias obligea la garniſon d'Hiéron à capituler ; & de-là étant entré dans la Myſie, il conquit la portion de cette province, qui depuis long-tems appartenoit à la République. Ce fut en vain que ſes Ambaſſadeurs implorerent le ſecours d'Achéus. Andromachus, pere d'Achéus, étoit priſonnier en Égypte; les Rhodiens obtinrent ſa liberté, le renvoyerent à Sardis, & à la faveur d'un ſi grand bienfait, ſuſpendirent la marche des troupes deſtinées à interrompre les progrès du Roi de Bithynie.

Les meſures que les Byzantins avoient priſes du côté de Ziboœas, n'eurent pas des ſuites plus heureuſes. La mort imprévue de ce prince qui s'étoit mis en marche, à la ſollicitation de ſes anciens alliés, déconcerta les projets de la République, qui ſe vit expoſée plus que jamais au reſſentiment de Pruſias. Non content de déſoler les campagnes, & d'enlever des bourgs & des villes tout ce qui pouvoit en être emporté, il engagea les Thraces à faire des courſes dans la partie du territoire de Byzance, ſituée en

Europe. Les choſes réuſſirent au gré de ſes déſirs, & les habitans que ce nouvel ennemi ſerroit de près, devinrent plus traitables que par le paſſé. Cavarus, roi des Gaulois, leur offrit ſa médiation. Pruſias & les Rhodiens l'accepterent; & après bien des négociations, on parvint à un accommodement, dont Polybe nous a conſervé les principaux articles. Les voici en ſubſtance. Il y étoit ſtipulé que les Byzantins aboliroient les droits établis ſur les marchandiſes qui ſe tranſportoient dans le Pont; que Pruſias reſtitueroit à la République les domaines, les châteaux, les priſonniers, les navires, les bois, les marbres, les tuiles des temples & les machines de guerre trouvées dans les places fortes, dont il s'étoit emparé, & que ce même Prince obligeroit les Bithyniens à rendre aux laboureurs de la Myſie, dépendans de Byzance, les effets dont ils s'étoient ſaiſis pendant le cours de la guerre. Les Byzantins, réduits aux plus fâcheuſes extrêmités, ne devoient pas eſpérer des conditions ſi favorables. On ignore aujourd'hui les raiſons qui déterminerent Pruſias à ſigner un traité, dans lequel on n'avoit eu nul égard à ſes intérêts. Nous aurions beaucoup de penchant à croire que les menaces d'Achéus, & peut-être la crainte des Gaulois, le forcerent de renoncer à toutes ſes conquêtes. Il étoit perſuadé d'ailleurs que les Rhodiens ne vouloient ni la ruine de Byzance, ni l'agrandiſſement du royaume de Bithynie; & que de s'opiniâtrer à continuer la guerre, ce ſeroit s'attirer ſur les bras diverſes puiſſances, dont les forces réunies l'accableroient infailliblement.

Les ſujets de Pruſias ne jouirent pas long-tems du repos que la paix leur avoit procuré. Achéus & Attale, roi de Pergame, s'étoient brouillés enſemble, & le dernier avoit tiré de la Thrace un corps de Gaulois, dont les défiances & l'indocilité lui firent manquer pluſieurs occaſions de battre l'ennemi. Rebuté de payer des ſoldats avec leſquels on ne pouvoit agir de concert, il les congédia, à la fin de la campagne. Les troupes Gauloiſes, qui alors trainoient après elles une longue ſuite de femmes & d'enfans, n'obſervoient aucune diſcipline, & ravageoient indifféremment tous les pays qui ſe rencontroient ſur leur route. Elles commirent de terribles déſordres dans le territoire des villes de l'Helleſpont, formerent quelques ſieges, mais ſans aucun ſuccès, ſi cependant on excepte celui d'Arisba dont elles s'emparerent, malgré la réſiſtance des habitans. Pruſias, qui comprit combien il étoit dangereux de laiſſer à des peuples ſi inquiets le tems de ſe fortifier dans un poſte de cette importance, raſſembla ſon armée, vint attaquer les Gaulois, les tailla en pieces, & fit main-

baſſe ſur les femmes & ſur les enfans qui étoient reſtés dans le camp. Une action ſi barbare ne ſçauroit tout au plus être juſtifiée, que par la néceſſité où ſe trouvoit ce Monarque de faire perdre aux Gaulois l'envie de repaſſer en Aſie, dont ils admiroient les richeſſes & la fertilité.

Pruſias, qui prévoyoit ſagement que la ſituation floriſſante de ſes États allarmeroit les Souverains & les villes libres de l'Aſie, réſolut de s'unir très-étroitement avec Philippe, roi de Macédoine, à qui ſa valeur & ſon activité avoient acquis une grande réputation. Le Roi de Bithynie lui demanda en mariage Apamée ſa ſœur, & il l'obtint. La ligue de ces deux Princes eſt antérieure à la premiere année de la CXLI^e. Olympiade; du moins lit-on dans Tite-Live, que des vaiſſeaux de Pruſias devoient ſe joindre à ceux de Philippe, & attaquer conjointement les Romains, qui s'étoient preſque rendu maîtres de la mer. Attale, roi de Pergame, les ſecondoit avec une puiſſante flotte, & les Étoliens, que ſa préſence & ſes ſecours encourageoient à ſoutenir la guerre, rompoient toutes les meſures des Macédoniens. Philippe, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, l'obliger à ne ſe plus mêler des affaires de la Grece, preſſa vivement Pruſias de porter ſes armes dans les Provinces ſoumiſes à la domination d'Attale. La diverſion produiſit ſon effet, & Attale repaſſa en Aſie. Les Hiſtoriens gardent un profond ſilence ſur les évenemens de cette guerre, dont Tite-Live rapporte les commencemens à la ſeconde année de la CXLI^e. Olympiade. Dix ans après, ou environ, les Étoliens firent la paix avec Philippe; Attale & Pruſias furent compris dans le traité. Le roi de Macédoine, qui ne pouvoit ni demeurer en repos, ni y laiſſer les autres, n'ayant plus d'ennemis à combattre dans la Grece, alla joindre ſon beau-frere, & prit les villes de Myſiéa & de Cius, dont il lui fit préſent. Pruſias voulut que la premiere s'appellât déſormais Apamée, du nom de ſa femme. La ſeconde porta depuis celui de Pruſias; Elle étoit ſituée près de la mer, & au pied du mont Arganthonius. Tel eſt le ſentiment de Cellarius, qui nous paroît établi ſur des raiſons très-ſolides.

Juſques-là, Philippe & Pruſias avoient vécu dans une parfaite intelligence; mais, il y a tout lieu de ſoupçonner qu'elle ne ſubſiſtoit plus, lorſque les Romains porterent la guerre en Macédoine. On ne voit nulle part que Pruſias y ait envoyé le moindre ſecours dans des conjonctures ſi critiques, ni qu'il ait fait aucune tentative pour empêcher Attale de paſſer en Grece avec la partie la plus conſidérable de ſes forces. Il eſt conſtant que ce Prince n'auroit pas oſé dégarnir ſes États, s'il

n'eût pas été sûr que le Roi de Bithynie ne les inquiéteroit point pendant son absence. Peut-être que Prusias ne fut pas fâché de voir les troupes de Pergame occupées ailleurs. Il méditoit depuis long-tems la conquête d'Héraclée & des autres villes qui appartenoient à cette République. Résolu de profiter de l'occasion, il se mit à la tête de son armée, & ouvrit la campagne par le siege de Ciérus & de Tius, qui furent contraintes de subir la loi du vainqueur. On lit dans les extrairs de Memnon, que Ciérus, en changeant de maître, changea aussi de nom, & prit celui de Prusias. Le même auteur nous apprend que le Roi de Bithynie, maître de ces deux villes qui resserroient extrêmement Héraclée, vint l'attaquer dans les formes, & y donna plusieurs assauts, qui coûterent la vie à un grand nombre d'habitans des plus courageux. La place étoit aux abois, & seroit infailliblement tombée au pouvoir de l'ennemi, si Prusias, par un excès de valeur, n'eût pas lui-même ruiné toutes ses espérances. Ce Prince étoit prêt à gagner le haut de la muraille, lorsqu'une pierre lancée de dessus le rempart, renversa l'échelle, & lui fracassa la cuisse. Les assiégés firent une vigoureuse sortie; on se battit de part & d'autre avec beaucoup d'acharnement; enfin, les soldats de Prusias le dégagerent & reprirent la route de Bithynie. Memnon, dont le passage ne présente que fort obscurément la suite de ces faits divers, assure qu'on eut bien de la peine à le guérir de sa blessure, & que les Historiens ont coutume de le distinguer des autres Prusias, rois de Bithynie, par l'épithete de boiteux. Cet accident abrégea ses jours; il mourut peu d'années après. D'où nous concluons que la guerre de ce Prince contre la République d'Héraclée, fut longue, & qu'elle étoit à peine terminée, lorsque les Romains formerent le dessein de poursuivre Antiochus jusques dans le sein de ses États.

Ce Prince, qui commençoit à craindre de ne pouvoir résister seul à des ennemis si formidables, envoya des Ambassadeurs à Prusias, avec ordre de lui représentet en son nom, que les Romains songeoient à détruire toutes les Monarchies; que ce peuple orgueilleux souffroit impatiemment qu'il y eût dans l'Univers entier d'autre Empire que le sien; que déjà Nabis & Philippe avoient été contraints de subir le joug; que c'étoit à lui, Antiochus, qu'on en vouloit maintenant; que les armes Romaines, semblables à ces grands incendies, qui se répandent de proche en proche, engloutiront les Potentats les plus voisins de ceux qui auront été accablés; & que la Syrie une fois réduite, les conduira comme par degrés à la conquête de la Bithynie; conquête qui deviendra d'autant plus aisée, qu'Eumene s'est li-

vré de lui-même à un honteux exclavage. Ces réflexions, dont la conduite de Rome, depuis la défaite d'Annibal, faiſoit ſentir toute la ſolidité, ébraolerent Pruſias, qui d'ailleurs ſe croyoit intéreſſé à prévenir la ruine d'Antiochus. La marche des Scipions, & le projet de paſſer la mer allarmoient le Bithynien, qui s'imagina que le principal objet de la République, dans cette expédition, étoit de renverſer & les Rois, & les Royaumes de l'Aſie. Il eſt conſtant que la jonction de ces deux Monarques auroit jetté les Romains dans de terribles embarras. Pruſias, à beaucoup de valeur & d'habileté, joignoit une longue expérience; & de plus il commandoit à des troupes doot les ſoldats avoient vieilli la plupart dans le métier des armes.

Le Général Romain, perſuadé que le ſuccès de l'expédition confiée à ſes ſoios, dépendoit en quelque ſorte, du parti que prendroit ce Monarque, employa les raiſons qui lui parurent les plus propres à le guérir des ſoupçons que les Ambaſſadeurs Syriens s'efforçoient de lui inſpirer. Polybe & Tite-Live nous ont cooſervé la ſubſtaoce de la lettre que les Scipions écrivirent à Pruſias, daos une conjoncture ſi délicate. « C'eſt » à tort, lui diſoient ces Généraux, qu'on accuſe les Romains d'être les ennemis déclarés de la Royauté; la conduire qu'ils ont tenue juſqu'à » préſent, détruit ſans reſſource un reproche également frivole & chimérique. Le Sénat n'a-t-il pas érigé de nouvelles Monarchies, & reculé les frontieres des anciennes? Andobalès & Maſiniſſa ont ſuivi avec confiance la fortune de la République. Le premier regnoit dans une petite contrée, il eſt maiotenant un grand roi. Y en a-t-il un ſeul aujourd'hui, que le ſecond n'égale, ou même ne ſurpaſſe en richeſſes & en puiſſance? Les Romains, non contens de le rétablir ſur le Trône de ſes ancêtres, l'ont encore mis en poſſeſſion des États de Syphax, qui leur appartenoient par droit de conquête. Mais, une preuve ſans replique, que Rome n'a point juré la perte des têtes couronnées, cootinuoient les Scipions, c'eſt la maniere dont elle en a uſé avec Nabis & Philippe. Ces Princes avoient, de gaieté de cœur, attaqué la République; ils ont été vaincus; &, graces à la modération du Sénat, ils jouiſſeot tranquillement de toutes les prérogatives attachées au ſouverain pouvoir. »

La leitre des Conſuls avoit diſſipé une partie des ombrages de Pruſias. L'arrivée de Livius & ſes diſcours acheverent un ouvrage ſi heureuſement commencé; il ſçut lui perſuader que la juſteſſe des meſures, la capacité des Généraux, & l'intrépidité du ſoldat, annonçoient aux Romains une victoire preſque

certaine. Il ajouta que ces mêmes Romains étoient ſcrupuleux obſervateurs des traités, fideles à leurs engagemens, & amis ſûrs, dans la bonne ou la mauvaiſe fortune; en cela, bien différens d'Antiochus, dont la politique & l'intérêt régloient toutes les actions. Des réflexions, en apparence ſi judicieuſes, firent échouer la négociation des Ambaſſadeurs de Syrie; & Pruſias, dans la crainte d'attirer la guerre dans ſes propres Etats, promit à Livius de garder la plus exacte neutralité. Ce Prince fit plus, ſi l'on en croit Appien, il ſe déclara en faveur des Romains. Mais, à dire vrai, le ſentiment contraire ſemble fondé ſur des raiſons auxquelles il eſt mal aiſé de répondre d'une maniere ſatisfaiſante. Elles ſe réduiſent à deux, dont la premiere ſe tire de l'endroit de Tite-Live, où eſt décrire la bataille qui décida la querelle d'Antiochus & des Romains. Dans le dénombrement que fait cet auteur des troupes étrangeres qui vinrent alors groſſir l'armée de la République, il n'eſt parlé ni de Pruſias ni des Bithyniens. Ce Monarque ne le cédoit point à Eumene en puiſſance; & on ne ſçauroit guere douter que ſi Pruſias eût embraſſé ouvertement le parti de Rome, il ne ſe fût empreſſé d'en mériter les bonnes graces, par des ſecours encore plus conſidérables, que n'étoient ceux qu'elle avoit reçus du Roi de Pergame. Cela poſé, par quel accident Tite-Live aura-t-il omis de faire mention des Bithyniens? lui, qui dans le *récit* du combat, n'a point dédaigné de nous conſerver les noms des Républiques & des villes qui avoient envoyé au camp du Conſul quelques compagnies de cavalerie & d'infanterie. Une ſeconde preuve que Pruſias n'avoit eu aucune part à l'expédition dont il s'agit, c'eſt la conduite que les Romains tinrent à ſon égard après la défaite d'Antiochus. Les Bithyniens s'étoient emparés de la Phrygie; Eumene prétendit qu'elle faiſoit partie des contrées en-deçà du mont Taurus, qui lui avoient été adjugées par un décret du Sénat. Ses repréſentations en furent écoutées très favorablement; & Pruſias eut ordre d'évacuer une province, ſur laquelle il n'avoit aucun droit légitime. Auroit-il oſé prononcer à la face de l'Univers, un jugement viſiblement injuſte, ſi les troupes Bithyniennes euſſent contribué à l'heureux ſuccès des armes de la République? Elle avoit comblé de bienfaits Eumene & les Rhodiens. Ne rien accorder à Pruſias, n'étoit-ce pas, contre les regles de la bonne politique, donner aux puiſſances étrangeres lieu de ſoupçonner que Rome ne ſe piquoit point de reconnoiſſance, & que dans la diſtribution des graces, elle ne ſuivoit que ſon caprice? Quelque mécontent que fût le Roi de Bithynie de l'arrêt du Sénat, il ne jugea point à pro-

pos de diſputer à Eumene la poſſeſſion de la Phrygie. Les Romains auroient épouſé la querelle de ce Prince, & il n'étoit pas en état de réſiſter à tant de forces réunies.

Cependant, Pruſias ne ménagea plus les Romains. Annibal, exilé de ſa patrie, ſans appui, ſans reſſource, les faiſoit encore trembler. Forcé de ſortir des États d'Antiochus, il s'étoit retiré dans l'iſle de Crete, & de-là en Arménie. Strabon eſt le ſeul des Anciens, dans les écrits duquel on liſe qu'Annibal trouva un aſyle à la cour d'Artaxias. Le fait, malgré le ſilence des Auteurs qui ſubſiſtent aujourd'hui, pourroit n'en être pas moins véritable; & on ne ſçauroit raiſonnablement douter que Strabon, homme judicieux, ne l'eût trouvé ou dans Silanus, ou dans les ouvrages des autres Écrivains Grecs, qui avoient tranſmis à la poſtérité les grandes actions du Général Carthaginois. Pruſias, charmé de mortifier le Sénat, plus charmé encore de s'aſſurer, en cas de rupture, d'un Capitaine ſi renommé, le fit inviter à venir déſormais fixer ſon ſéjour en Bithynie. Annibal, toujours occupé de ſa haine contre Rome, accepta ſans balancer les offres d'un Prince, qui ne reſpiroit que la guerre & la vengeance. Malheureuſement, la mort de Pruſias renverſa tous leurs projets. Ce Monarque termina ſa carriere dans un âge très-avancé, & après un regne de près de ſoixante ans. Nous diſons de près de ſoixante ans, parce que vraiſemblablement il n'a ceſſé de vivre que vers la fin de la premiere année de la CXLVIII^e. Olympiade, l'an 192 avant Jeſus-Chriſt. Les Hiſtoriens rapportent la défaite d'Antiochus à la troiſieme année de l'Olympiade précédente. La paix conclue entre lui & les Romains, Annibal ſe réfugia dans l'iſle de Crete; de-là il paſſa en Arménie, & d'Arménie il vint à la cour de Pruſias, qui lui avoit offert un aſyle. Or, ces différens voyages ne ſçauroient gueres être renfermés dans un eſpace moindre de deux ans.

PRUSIAS IV, *Pruſias*, (*a*) Προυσίας, ſurnommé le Chaſſeur, fils ſans doute du précédent, lui ſuccéda au Royaume de Bithynie. Il avoit épouſé une ſœur de Perſée, roi de Macédoine. Il ſe ſervit d'abord avantageuſement d'Annibal, dans les démêlés qu'il eut avec Eumene, roi de Pergame. On croit que la rupture éclata entre ces deux Princes, la premiere année de la

(*a*) Appian p. 172. *& ſeq.* Tit. Liv. L. XXXIX. c. 46, 51 L. XLIV. c. 14. L. XLV. c. 44. Juſt. L. XXXII. c. 4. L. XXXIV. c. 4. Corn. Nep. in Annib. c. 10. *& ſeq.* Pauſ. pag. 474. Plut. Tom. I. p. 380, 381. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. p. 267, 268. Tom. IV. p. 10. Tom. V. p. 45, 109. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. T. IV. pag. 438, 439. Tom. V pag. 28, 29. Mém. de l'Acad. des Inſcr & Bell. Lettr. Tom. XII. p. 259. *& ſuiv.*

CXLIX^e. Olympiade, l'an 188 avant J. C.

Annibal, chef des troupes de Pruſias, remporta divers avantages ſur celles d'Eumene. Le Général Carthaginois n'en fut redevable qu'à ſa valeur, à ſon habileté & à ſon expérience. Les armées d'Eumene, à ce que nous apprend Diodore de Sicile, étoient compoſées de ſoldats aguerris, aucun Prince ne les payoit plus libéralement; & la généroſité avec laquelle il récompenſoit les belles actions, avoit attiré ſous ſes étendards les plus braves gens de la Grece & de l'Aſie. Cependant, Annibal força preſque toujours la victoire à ſe déclarer en faveur des Bithyniens. De toutes ces batailles, la ſeule dont on ait conſervé la mémoire, ſe donna ſur mer. La flotte de Pergame étoit plus forte en vaiſſeaux & en équipages. Annibal ſubſtitua la ruſe à la force. Il avoit ramaſſé un grand nombre de ſerpens venimeux, & en avoit rempli des vaiſſeaux de terre. Au moment du combat, il ordonna aux Officiers & aux équipages de n'attaquer que la galere d'Eumene, & il leur donna un ſignal pour la connoître; & de ſe contenter de jetter leurs pots de terre dans les autres galeres. On ne fit qu'en rire d'abord, & l'on ne voyoit pas à quelle fin pouvoient ſervir ces pots de terre. Mais, quand on vit les galeres pleines de ſerpens, les ſoldats & les rameurs, occupés uniquement à s'en préſerver, ne ſongerent plus à l'ennemi. Cependant, la galere du Roi fut attaquée vivement, peu s'en fallut qu'elle ne fût priſe, & le Roi eut bien de la peine à ſe ſauver.

Athénée, frere du Prince vaincu, fut député à Rome, & il eut lieu d'être ſatisfait de ſa députation. Les Romains envoyerent T. Flamininus en Aſie, avec ordre de rétablir la bonne intelligence entre les Rois de Pergame & de Bithynie. Pruſias, intimidé, accepta les propoſitions qu'on voulut lui preſcrire, & il en coûta la vie à Annibal, que ce Prince, le plus lâche de tous les hommes, trahit honteuſement. Nous ne devons pas oublier ici que la députation de T. Flamininus, au dire de Polybe, regardoit Pruſias & Séleucus. Mais, il ſe pourroit bien faire que dans le texte de cet Auteur, le nom de Séleucus eût pris la place de celui d'Eumene; c'eſt une conjecture néanmoins ſur laquelle nous n'oſerions pas trop appuyer. Il ne ſeroit pas impoſſible que le Roi de Syrie fût entré dans les démêlés de deux Souverains dont les provinces étoient limitrophes des ſiennes, & on pourroit ſoupçonner que le nom d'Eumene a été omis par les copiſtes.

Quoi qu'il en ſoit, Pruſias s'entremit depuis auprès des Romains pour les engager à accorder la paix à Perſée ſon beau-frere. L'an 169 avant J. C., on

vit arriver à Rome une Ambaſſade de la part de Pruſias. Le Chef de cette Ambaſſade s'expliqua fort modeſtement, en déclarant que Pruſias juſques là avoit toujours été attaché au parti des Romains, & ne ceſſeroit de l'être tant que dureroit la guerre ; mais qu'ayant promis à Perſée d'employer pour lui ſes bons offices auprès des Romains pour en obtenir la paix, il les prioit, ſi cela étoit poſſible, de lui accorder cette grace, & de faire de ſa médiation l'uſage qu'ils jugeroient à propos. Mais, cette démarche n'eut aucun ſuccès. Bien plus, après la defaite de Perſée, Pruſias vint en perſonne à Rome, avec ſon fils Nicomede, pour faire au Sénat & au peuple Romain des complimens de félicitation ſur l'heureuſe réuſſite de la guerre contre les Macédoniens.

Selon Tite-Live, Pruſias entra dans Rome avec un grand cortege, & de la porte de la ville alla tout droit à la place où le préteur Q. Caſſius donnoit audience ; & là, il déclara qu'il étoit venu pour rendre graces aux Dieux tutelaires de Rome, au Sénat & au peuple Romain, & féliciter l'un & l'autre des victoires qu'ils avoient remportées ſur les rois Perſée & Gentius, & de l'accroiſſement qu'ils avoient donné à leur Empire par la réduction de l'Illyrie & de la Macedoine en provinces de la République. Ce Magiſtrat lui offrit de lui donner audience dans le Sénat dès ce jour-là, s'il le vouloit. Mais, il demanda deux jours pour voir les temples de la ville & la ville même, & rendre viſite à ſes amis & à ſes hôtes. Q. Caſſius le fit accompagner par L. Cornélius Scipion qui étoit déjà allé au-devant de lui juſqu'à Capoue, & loua un hôtel où il pût être commodément logé avec tout ſon monde. Le troiſieme jour, il alla au Sénat ; & après l'avoir félicité de ſes conquêtes, & parlé modeſtement des ſervices qu'il avoit rendus aux Romains dans la derniere guerre, il demanda la permiſſion d'immoler dix grandes victimes dans le Capitole, pour acquitter un vœu qu'il avoit fait pour leur proſpérité, & d'en offrir une à la fortune dans la ville de Préneſte. Il pria en même tems le Sénat de vouloir bien renouveller l'alliance qu'il avoit faite avec le peuple Romain, & lui faire préſent d'un territoire qu'ils avoient ôté à Antiochus, & dont les Gaulois s'étoient mis en poſſeſſion. Le lendemain il recommanda ſon fils Nicomede à la protection des Sénateurs. Tous les Généraux, qui avoient commandé dans la Macédoine, l'appuyerent de leur crédit. Ainſi, il obtint tout ce qu'il avoit demandé, à l'exception des terres dont il ſouhaitoit qu'on dépouillât les Gaulois pour l'en gratifier. On lui répondit ſur cet article, « que le » Sénat enverroit des députés » pour examiner les affaires de » près. Que ſi ce champ avoit

» appartenu au peuple Romain, » & qu'il ne l'eût encore donné » à perſonne, le Roi étoit celui à qui il en accorderoit la » poſſeſſion avec le plus de joie; » mais que s'il n'avoit point été » au pouvoir d'Antiochus, il » n'étoit point non plus en celui des Romains. Que ſi d'un » autre côté, il avoit été donné aux Gaulois, Pruſias devoit pardonner au peuple » Romain, s'il lui refuſoit une » grace qu'il ne lui pouvoit accorder, ſans faire injuſtice. » Pruſias ſortit du Sénat avec cette réponſe. On employa aux préſens qu'on lui fit un certain nombre de ſeſterces, & on envoya à ſon hôtel cinquante livres de vaiſſelle d'argent. On lui fournit, aux dépens du tréſor public, les victimes & tout ce qui lui étoit néceſſaire pour les ſacrifices qu'il vouloit offrir à Rome ou à Préneſte. On deſtina vingt des Galeres qui étoient dans le port de Brunduſium, pour le conduire & l'eſcorter juſqu'à ce qu'il fût arrivé à la flotte dont on lui avoit fait préſent. L. Cornélius Scipion eut ordre de l'accompagner & de le défrayer lui & tous ſes gens, juſqu'à ce qu'il ſe fût embarqué. On dit que Pruſias fut charmé de la réception qu'on lui avoit faite à Rome; qu'il refuſa les préſens qu'on vouloit lui faire à lui-même, mais qu'il ordonna à ſon fils de recevoir ceux qui lui furent offerts. Voilà, ajoute Tite-Live, comme nos Hiſtoriens parlent de ce Prince.

Polybe en parle bien autrement; & ſelon ce dernier Pruſias déshonora, dans ſon voyage de Rome, la Majeſté royale par ſes baſſes flatteries, qui allerent juſqu'à l'impiété. De longue main il étoit fait à ce ſtyle; & lorſque des Ambaſſadeurs Romains lui avoient été envoyés, il avoit été au-devant d'eux, la tête raſée, & avec le bonnet d'affranchi, habillé & chauſſé à la Romaine; puis, ſaluant les Députés: « Vous » voyez, leur avoit-il dit, un » de vos affranchis, prêt à faire tout ce qu'il vous plaira, » & à ſe conformer entierement à tout ce qui ſe pratique chez vous. » Il ne démentit pas cette baſſeſſe de ſentiment, lorſqu'il vint lui-même à Rome. A ſon entrée dans le Sénat, il ſe tint près de la porte, les mains abattues, vis-à-vis les Sénateurs qui demeurerent aſſis; il ſe proſterna, & baiſa le ſeuil. Enſuite, s'adreſſant à l'aſſemblée, il s'écria: *Je vous ſalue, Dieux ſauveurs.* Le reſte de ſon diſcours répondit à ce prélude. Polybe dit qu'il auroit honte de le rapporter. Ces baſſeſſes, en effet, ſi elles ſont réelles, déshonorerent du moins autant le Sénat qui les ſouffroit, que le Prince qui les faiſoit.

La diviſion, qui avoit preſque toujours ſubſiſté entre Pruſias & Eumene, continua ſous Attale ſucceſſeur de ce dernier. Les Généraux Bithyniens défirent les troupes de Pergame,

la premiere année de la CLVI^e. Olympiade, l'an 156 avant Jesus-Christ. Polybe en fournit la preuve. Il insinue que les Ambassadeurs d'Attale qui vinrent à Rome se plaindre des injustes procédés de Prusias, furent introduits dans le Sénat par le Préteur A. Posthumius; & A. Posthumius, au rapport de Cicéron, exerça cette Magistrature sous le consulat de P. Cornélius Scipion & de M. Claudius Marcellus, la seconde année de la CLVI^e. Olympiade. L'invasion de la Cappadoce fit éclater les desseins de Prusias. Il lui étoit important de ne pas souffrir qu'on accablât Oropherne, ennemi irréconciliable des Rois de Pergame. La promptitude avec laquelle Attale conduisit cette expédition, déconcerta les mesures du Bithynien & de la République de Selge son alliée. Le mécontentement des Cappadociens étoit général, & à l'approche d'Ariarathe, tous les peuples retournerent sous l'obeissance de leur ancien maître.

Une révolution si subite donna le tems à Attale de repasser dans ses Etats, & d'en couvrir les frontieres. Prusias vint l'y chercher, & remporta sur lui une victoire complete. L'endroit, près duquel les deux armées combattirent, se nommoit *les têtes de bœuf*, à ce que prétend Étienne de Byzance. On ignore aujourd'hui le lieu où cette ville étoit située; & cela, parce que le livre de Polybe où étoit décrite cette fameuse bataille, ne subsiste plus maintenant. Il en reste néanmoins quelques fragmens, & ces fragmens nous apprennent qu'immédiatement après cet échec, Athénée se rendit à Rome accompagné de Lentulus. Malgré les efforts des Ambassadeurs qu'Attale avoit envoyés à Rome au commencement de la guerre, le Sénat ne doutoit point que ce Prince ne fût l'agresseur, & il n'étoit pas de l'intérêt de la République, que déjà maître de tant de pays, il s'agrandît encore aux dépens de ses voisins.

Cependant, Lentulus vint à bout de dissiper les ombrages du Sénat. On dépêcha sur le champ Claudius Cento, L. Hortensius & C. Aurunculéius, avec ordre de travailler à rétablir la bonne intelligence entre les Rois de Pergame & de Bithynie. Toutes leurs représentations ne produisirent aucun effet. Prusias, que les succès de la campagne passée avoient enorgueilli, ne voulut point entendre parler d'accommodement. La conquête du Royaume de Pergame lui paroissoit infaillible. Irrité au dernier point de ce que les Romains vouloient la lui enlever, il ne consulta plus que son ressentiment, se mit en marche, & vint investir la Capitale des Etats d'Attale. Les députés de Rome s'y étoient enfermés avec ce Prince, dans l'espérance apparemment que Prusias respecteroit en leur personne la majesté de la République. Ils se tromperent, le Roi de Bithynie ne balança pas un instant à former ses attaques.

C'eſt ainſi que Polybe raconte le fait. M. de Valois lui fait dire, dans ſa traduction, que Pruſias emporta la place d'aſſaut; nous ne pouvons néanmoins adopter le ſentiment de ce docte critique; il nous ſemble diamétralement oppoſé au texte même de l'Hiſtorien. On y lit premierement, que Pruſias, après un ſacrifice fait à Eſculape, ſe retira dans ſon camp; que le lendemain il dépouilla le temple de ce Dieu des riches ornemens qui y étoient conſacrés, & qu'enſuite il fit diverſes tentatives ſur la ville de Pergame. A quoi bon ces tentatives, ſi le Roi de Bithynie avoit été maître de cette importante forteresſe? En ſecond lieu, Polybe témoigne qu'elle eſſuya pluſieurs aſſauts, & que la maniere dont ce Monarque s'y comporta, ne donna pas une haute idée de ſa valeur & de ſon habileté. Il s'enſuit de-là aſſez clairement, que la vigoureuſe réſiſtance des Pergaméniens fit échouer les efforts de l'ennemi. Enfin, Attale défendoit en perſonne ſa Capitale, & ſi elle eût été priſe, nous ne voyons pas comment il auroit pu éviter de tomber entre les mains de Pruſias. Le ſilence des Hiſtoriens ſur un évenement ſi remarquable, & les preuves que nous venons de rapporter, ne ſont point compatibles avec la traduction de M. de Valois. Nous dirons plus, c'eſt que les paroles de Polybe, dans l'endroit dont il s'agit, ſignifient ſeulement que les troupes de Bithynie, arrivées près de Pergame, en entreprirent le ſiege. Les impiétés, commiſes dans le temple d'Eſculape, ont cauſé probablement la mépriſe de M. de Valois; il a cru que cet édifice étoit dans la ville même. En effet, deux Écrivains célebres paroiſſent l'inſinuer; ſçavoir, Pauſanias & Sérénus Sammonicus.

Les excès de Pruſias inſpirerent aux Pergaméniens un nouveau courage. Ils ſe flattoient que les Dieux outragés ne laiſſeroient pas impunis des attentats ſi ſcandaleux, & il eſt vrai que depuis ce tems-là, toutes les entrepriſes du Roi de Bithynie tournerent à ſa confuſion. Las de ſe conſumer inutilement devant les murs de Pergame, il alla ſe rabattre ſur Élée. Sofandre, un des Généraux d'Attale, l'avoit prévenu. Il ſoutint avec beaucoup de bravoure les attaques réitérées des Bithyniens, qui, forcés de lever le ſiege, marcherent à Thyatire. Pruſias, aigri de tant de mauvais ſuccès, s'en prit aux Dieux mêmes, & réduiſit en cendres les temples de Diane & d'Apollon, qui ſe rencontroient ſur ſa route. La vengeance, dit Polybe, ſuivit de près. La faim & la dyſenterie déſolerent ſon armée, & il n'échappa que très-peu de ſoldats à la fureur de ces deux fléaux. Une diſgrace n'arrive preſque jamais ſeule. Claudius Cento & ſes Collegues de retour à Rome, firent un portrait odieux de la conduite que Pru-

ſias avoit tenue à leur égard. Le Sénat, qui, depuis la défaite de Perſée, traitoit en maître les Princes alliés, vit avec chagrin que le Roi de Bithynie, ſans reſpecter la médiation de la République, avoit voulu profiter de ſes avantages. Il étoit à craindre que l'impunité n'enhardit quelque Monarque entreprenant à s'agrandir aux dépens de ſes voiſins, & qu'inſenſiblement il ne ſe formât en Aſie une puiſſance capable d'arrêter les progrès des armes Romaines.

Ces réflexions étoient ſolides. Elles firent de vives impreſſions ſur la plupart des Sénateurs. On envoya de nouveaux députés ; ils étoient au nombre de dix, & tous gens de la premiere diſtinction. La rigueur de la ſaiſon ne retarda point leur départ. Polybe place leur entrevue avec Attale, vers la fin de l'hiver. Il ſe préparoit à rentrer dans le pays ennemi ; le nombre de ſes ſoldats, la beauté de ſes troupes, & les ſecours d'Ariarathe & de Mithridate, le mettoient en état de réparer les pertes de la campagne précédente. Ce Prince néanmoins, à la priere des Romains, voulut bien ſuſpendre ſa marche. Reſtoit le plus difficile de la négociation. Pruſias étoit victorieux, & les députés avoient ordre de l'obliger à conclure la paix, à des conditions extrêmement déſavantageuſes. La plupart furent rejettées. Anicius & ſes Collégues, rebutés de conteſter vainement, lui déclarerent que la République renonçoit à ſon alliance, & partirent ſur le champ. Une retraite ſi précipitée lui cauſa des frayeurs mortelles, il courut après les Ambaſſadeurs, & par des ſoumiſſions qui dégradoient la majeſté Royale, il s'efforça de les calmer. Supplications, baſſeſſes, tout fut inutile. Anicius ſe rendit au camp d'Attale, & là on convint que ce Prince, content de défendre ſes frontieres, n'attaqueroit point les pays dépendans de la Bithynie.

C'eſt ainſi que les Romains, ſous le nom ſpécieux de médiateurs, établiſſoient une eſpece d'équilibre entre les Souverains. Il étoit mal aiſé que des vues ſi intéreſſées échappaſſent à la pénétration du Roi de Pergame. Mais, comment briſer des fers que les autres Potentas s'empreſſoient à recevoir ? D'ailleurs, tout cédoit en lui à l'envie d'humilier Pruſias, & les députés ſervoient Attale au gré de ſes déſirs. Ils ſe partagerent, & allerent de ville en ville ſolliciter les peuples à ſe déclarer en faveur de ce Prince. Le Sénat, ſur la relation qu'Anicius à ſon retour lui fit des affaires de l'Aſie, penſa ſérieuſement à y rétablir la tranquillité. Appius Claudius, Lucius Appius & Aulus Poſthumius furent chargés de cette importante commiſſion. La plupart des difficultés ſe trouverent applanies à leur arrivée. Athénée, avec une

flotte compoſée de quatre-vingts vaiſſeaux, avoit déſolé toutes les côtes du royaume de Bithynie. Pruſias étoit naturellement timide, & ces diſgraces, jointes aux menaces des Romains, avoient achevé de l'accabler. Il ne conteſta plus que foiblement les articles que les députés lui propoſerent, & la paix ſe fit entre les deux Rois. Le traité portoit, « que Pruſias » donneroit pour le préſent » vingt galeres pontées à Attale; qu'il lui payeroit cinq » cens talens dans l'eſpace de » vingt ans; que les deux Rois » ſe renfermeroient dans les » bornes de leur État, telles » qu'elles étoient avant la guerre; que Pruſias, en réparation des dommages qu'il avoit » cauſés dans les terres de quelques villes voiſines qui étoient » nommées, leur reſtitueroit cent » talens. » Quand il eut accepté & ſigné ces conditions, Attale ramena ſes troupes tant de terre que de mer dans ſon Royaume. Ainſi fut terminée la guerre que les différends d'Attale & de Pruſias avoient allumée.

Pruſias envoya dans la ſuite ſon fils Nicomede à Rome, & ſçachant qu'il y étoit fort conſidéré, il le chargea de demander au Sénat qu'il lui remît ce qu'il lui reſtoit à payer de la ſomme qu'il devoit à Attale. Il lui aſſocia Ménas dans cette ambaſſade. Il l'avoit chargé de faire mourir ſecrétement ce jeune Prince; c'étoit pour avancer les enfans qu'il avoit eus d'une ſeconde femme. La grace que demandoit Pruſias lui fut refuſée, l'ambaſſadeur d'Attale ayant montré que cette ſomme n'égaloit pas à beaucoup près les torts qu'on avoit faits à ſon maître. Ménas, au lieu d'exécuter l'affreuſe commiſſion dont il s'étoit chargé, découvrit le tout à Nicomede. Ce jeune Prince, étant ſorti de Rome pour retourner en Bithynie, crut devoir prévenir les deſſeins meurtriers de ſon pere. Soutenu du ſecours d'Attale, il ſe révolte contre lui, & entraîne dans ſon parti la plus grande partie du peuple, de qui Pruſias s'étoit fait haïr par ſes violences & ſes cruautés. Ce malheureux Prince, abandonné de tous ſes ſujets, ſe réfugia dans un temple, où il fut tué par des ſoldats qu'avoit envoyés Nicomede, &, ſelon quelques-uns, par Nicomede même, l'an 148 avant Jeſus-Chriſt.

DIGRESSION

Sur le portrait & le caractere de Pruſias.

Ce Roi de Bithynie, du côté du corps, n'avoit rien qui prévînt en ſa faveur; & il n'étoit pas mieux avantagé du côté de l'ame. Ce n'étoit par la taille qu'une moitié d'homme, & qu'une femme par le cœur & par le courage. Non ſeulement il étoit timide, mais encore mou, incapable de travail, en un mot d'un corps & d'un eſprit efféminés, défaut qu'on n'aime nulle part dans les Rois, mais

qu'on aimoit moins encore qu'ailleurs chez les Bithyniens. Les Belles Lettres, la Philoſophie, & toutes les autres connoiſſances qui en dépendent, lui étoient parfaitement étrangeres. Enfin, il n'avoit nulle idée du beau ni de l'honnête. Nuit & jour il vivoit en vrai Sardanapale. Auſſi ſes ſujets, à la premiere lueur d'eſpérance, ſe porterent-ils avec impétuoſité à prendre parti contre lui, & à le punir de la maniere dont il les avoit gouvernés.

PRUSIENS, *Pruſienſes*, Προύσιεῖς, les habitans des villes de Pruſe. *Voyez* Pruſe.

PRUSSES. *Voyez* Piruſſes.

PRYMNÉE, *Prymneus*, (*a*) Πρυμνεύς, jeune Phéacien, ſe préſenta un jour pour le combat de la courſe; mais, il ne remporta pas le prix.

PRYTANE, *Prytanis*, Πρύτανις, officier du Tribunal, nommé Prytanée. *Voyez* Prytanée.

PRYTANÉE, *Prytaneum*, Πρυτανεῖον, (*b*) nom que l'on donnoit à un terrein aſſez étendu, ſitué au milieu de la ville d'Athenes, & couvert de bâtimens deſtinés à différens uſages pour l'utilité de la République.

Il y en a qui font venir ce mot de πυρὸς ταμιεῖον, & en donnent pour motif le ſoin que l'on avoit de conſerver dans le temple de Veſta qui étoit dans l'enceinte du Prytanée, un feu perpétuel en l'honneur de cette Déeſſe, comme les Veſtales le conſervoient à Rome; & c'eſt, ſelon la remarque de M. Huet dans ſa demonſtration évangélique, une d'entre beaucoup d'autres pratiques, qui avoient paſſé de la Religion du vrai Dieu au culte du Paganiſme.

Ceux, qui prétendent que Πρυτανεῖον ſe forme de πυρὸς ταμιεῖον, y ſont déterminés par les magaſins de vivres, & ſurtout de bled, qui étoient renfermés dans les greniers de ces bâtimens, pour les uſages dont nous parlerons dans la ſuite.

Mais peut-être, ſans tant de recherches, ce nom vient de *Prytanis*, l'un des premiers & des plus conſidérables hommes de la famille royale des Eurypontides, ſous le regne duquel s'éleva la guerre entre les Lacédémoniens & les Argiens.

Le mot Πρυτανεῖον, parmi les Athéniens, ſignifioit ce que les Romains entendoient par celui de *Sportula*, qui vouloit dire diſtribution de vivres, qui ſe faiſoit en certains tems & en certaines occaſions au peuple, par l'ordre & ſous la direction des principaux Magiſtrats. Cette diſtribution, à laquelle il ne manquoit dans ſon origine que le motif pour être une véritable charité, ſervit ſouvent de chemin aux ambitieux pour arriver à la tyrannie, & aux Em-

(*a*) Homer. Odyſſ. L. VIII. v. 112.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 57. & ſuiv.

pereurs Romains pour ſatisfaire leur vanité.

Τὰ *Πρυτανεῖα*, *ou al Πρυτανεῖαι*, ſignifioient une certaine ſomme que les plaideurs étoient obligés de conſigner, avant que d'avoir audience; & cette ſomme montoit, ſelon quelques-uns, à la dixieme partie de l'objet de la conteſtation que le demandeur & le défendeur étoient obligés de conſigner. Mais, ſelon Démoſthene & Iſocrate, qui devoient en être bien inſtruits, & ſelon le ſcholiaſte d'Ariſtophane ſur les nuées, la conſignation n'étoit que de trois drachmes, ſi le fond étoit au-deſſous de mille drachmes, & de trente drachmes s'il excédoit. Ce dépôt étoit appellé *Sacramentum* chez les Romains, & reſtoit dans le tréſor ſelon Valere Maxime. La portion conſignée par celui qui ſuccomboit en juſtice, confiſquée pour le punir de la témérité de ſa conteſtation, étoit employée à payer l'honoraire des Juges, comme nos épices, & aux beſoins du Prytanée.

Ἡ *πρυτανεῖα* étoit employé à Athenes pour fixer les époques des grands évenemens, comme les Archontats ont encore ſervi au même uſage que les Conſulats à Rome.

Le verbe *Πρυτανεύω* embraſſoit l'idée de toutes les fonctions dont étoient chargés tous les Officiers qui entroient chaque année en exercice dans le Prytanée, adminiſtration de la juſtice, diſtribution de vivres, police générale de l'État, & particuliere de la ville; concluſion & publication de paix, déclaration de guerre; nomination de tuteurs & curateurs pour les mineurs, ou pour tous ceux que leur foibleſſe a renfermés ſous ce titre dans les loix; enfin diſcuſſion de toutes les affaires, qui, après avoir été inſtruites dans les tribunaux ſubalternes, reſſortiſſoient à ce Conſeil.

Les Officiers de ce Tribunal étoient connus ſous le nom de *Πρυτανεὺς* ou *Πρύτανις*; & leur adminiſtration prit tant de faveur, & parut ſi ſage & ſi utile à la République d'Athenes, que dans la ſuite ce terme a été employé par les Poëtes pour déſigner & qualifier les hommes qui s'élevoient au-deſſus du commun par leur excellence.

On ceſſera d'être étonné du ſuccès de cet établiſſement qui porta la République d'Athenes au comble de la grandeur & de l'élévation, & qui la mit en état de faire tête aux puiſſances les plus redoutables, quand on s'inſtruira des principes ſur leſquels il fut formé; & c'eſt ici que trouve une juſte application la maxime qui promet aux peuples un bonheur ſolide, s'ils ſont ſoumis à un gouvernement qui les conduiſe ſur les regles que dicte la ſageſſe.

Solon partagea le peuple qui compoſoit la République d'Athenes en quatre Tribus, y comprenant ceux qui étoient renfermés dans l'enceinte de la ville, & ceux qui en ſortoient

pour aller s'établir dans les bourgades.

De chacune de ces quatre Tribus, on éliſoit deux cens ſujets, entre leſquels encore on procédoit à une nouvelle élection, qui les réduiſoit à cent de chaque Tribu, pour compoſer le nombre de ceux qui formoient les Prytanies d'une année, pour travailler dans les différens bureaux où ils étoient diſtribués ſelon les matieres dont la diſcuſſion leur étoit renvoyée.

Les cent autres ſurnuméraires de chaque Tribu, qui n'entroient point en fonction cette année-là, étoient réſervés & deſtinés à remplacer ceux des élus dans le ſecond ſcrutin, qui par mort laiſſeroient des places à remplir, ou qui, par l'examen de leur conduite paſſée, mériteroient d'être exclus.

Chacune des Tribus de la République d'Athenes avoit ſon Lexiarque, qui tenoit un Regiſtre de l'âge & des qualités de l'eſprit & du cœur de chacun des ſujets de l'État, qui étoient enregiſtrés à l'âge de vingt ans.

Un nombre auſſi conſidérable d'Officiers donnoit aux citoyens une juſte eſpérance de paſſer à leur tour, quand l'âge le permettroit, à l'adminiſtration des affaires publiques, & de s'y inſtruire de tout ce qui regardoit les intérêts différens de l'État. Cette attente entretenoit une noble émulation, & donnoit aux jeunes gens une grande attention pour ne ſe point attirer, par leurs égaremens ou par leurs débauches, une excluſion qui ſeroit capable de les rendre infames pour toute leur vie.

On déclaroit incapables d'être au nombre des Prytanes, ceux qui par une mauvaiſe conduite dans leur économie, & par une diſſipation mal entendue de leur patrimoine, s'étoient rangés eux-mêmes dans la claſſe des prodigues; ceux encore qui étoient débiteurs du fiſc, & qui n'avoient pas fourni leur contingent pour les beſoins de la République, en étoient exclus. Les fils, qui avoient manqué avec éclat de reſpect à leurs parens, ne pouvoient prétendre à ces élections. Après le rapport des Lexiarques ſur les vies & les mœurs, de ceux qui avoient été élus, ceux-ci prêtoient ſerment de traiter les affaires de la République pour le mieux, de juger & de gouverner ſelon les loix, & de ne mettre dans les fers perſonne, qui pour s'en tirer pourroit préſenter trois cautions, s'il n'étoit perturbateur du repos public, ſuſpect de trahiſon, ou débiteur frauduleux de l'État.

Comme le nombre des bourgades s'augmenta, à meſure que le nombre des citoyens s'augmentoit, cela occaſionna la diviſion du peuple en dix Tribus par Cliſthene, de chacune deſquelles on ne tira plus que cent citoyens, dont cinquante ſeulement entroient en fonction pour l'année & compoſoient un Sénat de cinq cens; les autres

attendoient pour ſuppléer, ou pour être appellés à l'exercice actuel par l'élection de l'année ſuivante.

Les étrangers, qui avoient été honorés du droit de Bourgeoiſie à Athenes, étoient habiles à pouvoir être appellés à la dignité de Prytanes.

Pour éloigner toute idée de prééminence entre les tribus d'un État, dont la tranquillité dépendoit de l'égalité, les plus anciens des tribus s'aſſembloient pour aſſiſter à une eſpece de lotterie, qui abandonnoit au choix de la Providence le rang des dix Prytanies; elles gouvernoient ſucceſſivement pendant trente-cinq ou trente-ſix jours; ſçavoir, celles à qui étoient échues par ſort les quatre premieres places, trente-ſix jours, & les ſix autres trente-cinq ſeulement, pour remplir le nombre des jours de l'année lunaire.

Il n'eſt pas aiſé de comprendre ſur quel fondement Scaliger a avancé que les tribus ſe ſuccédoient jour par jour, & que dans l'eſpace de dix jours, chacune d'elles avoit gouverné un jour.

Il paroît même que chaque Tribu, lorſque ſon jour de commander étoit venu, ſe diſtribuoit en cinq Décuries qui regnoient ſucceſſivement leur ſemaine. Les dix, qui étoient de ſemaine, s'appelloient Πρόεδροι; & celui que le ſort avoit mis à la tête de chaque Décurie, étoit nommé Ἐπιστάτης. Il en reſtoit trois de chaque Décurie que le ſort n'appelloit point à la place d'Épiſtate, parce que la ſemaine n'eſt que de ſept jours.

Celui, qui une ſois avoit été Épiſtate, ne pouvoit jamais eſpérer de l'être une ſeconde ſois dans le reſte de ſa vie, quand même il auroit été appellé différentes ſois à être Prytane. La raiſon de cette excluſion étoit, qu'il auroit pu ſe laiſſer tenter de ſatisfaire ſa cupidité, & s'arranger pour devenir le maître des grands biens dont il s'étoit vu dépoſitaire. Le jour de ſa fonction, il avoit les clefs du tréſor public, des titres & des archives de l'État, & du ſceau de la République.

Les particuliers, qui avoient quelque affaire à pourſuivre au tribunal des Prytanes, s'adreſſoient à un des Officiers de leur tribu, pour obtenir audience par-devant celle qui étoit en fonction.

Il y avoit quatre aſſemblées générales qui ſe tenoient pendant l'intervalle de chaque Prytanie, ſçavoir le onzieme, le vingtieme, le trentieme & le trente-troiſieme jours. Ces Aſſemblées réglées s'appelloient Κύριαι ἐκκλησίαι. Il y avoit un Calendrier qui indiquoit ces jours d'aſſemblée, & les jours de vacations s'appelloient Ἄφετοι.

Les Hérauts marchoient à trois repriſes différentes par la ville les jours des grandes aſſemblées, pour inviter tous ceux qui avoient droit d'y aſſiſter à

s'y rendre ſous peine d'une amende, qui s'exigeoit avec ſévérité; les boutiques étoient fermées, & les Lexiarques avoient ſoin de faire hâter ceux qui s'amuſoient.

Parnyte Calliſtrate, pour intéreſſer les Citoyens à n'y pas manquer, fit diſtribuer à chacun une obole pour ſon droit d'aſſiſtance. Agyrrhius, dans la ſuite, en fit donner trois; ceux qui étoient arrivés tard, étoient privés de cette diſtribution & du droit de ſuffrage; ceux qui s'étoient abſentés ſans excuſe légitime, payoient l'amende. Les eſclaves, les étrangers, & ceux qui avoient été repris de juſtice, n'avoient pas droit de s'y trouver.

Les affaires capitales, qui regardoient la République ou certains particuliers, dont les Prytanes ne vouloient pas prendre la déciſion ſur leur compte, étoient renvoyées à ces aſſemblées.

La premiere étoit plus ſpécialement deſtinée à la confirmation des Officiers du mois, contre leſquels il étoit permis de s'élever, s'il y avoit quelque reproche à faire contre eux.

La ſeconde ſe tenoit pour ceux qui avoient quelque requête à préſenter, ou contre les particuliers, ou contre le gouvernement public; ils étoient obligés de dépoſer ſur l'autel une branche d'olivier entourée de laine.

La troiſieme aſſemblée étoit deſtinée à donner audience aux Ambaſſadeurs étrangers, à traiter avec eux, à donner les inſtructions à ceux de la République qui devoient partir, & à écouter le rapport de ceux qui revenoient.

La quatrieme enfin, à examiner les affaires qui regardoient la Religion.

Si quelque affaire importante ſurvenoit, l'Épiſtate du jour indiquoit une de ces aſſemblées qui étoient appellées Ἐκκλησίαι Σύγκλητοι. Il tiroit au ſort neuf Officiers des neuf tribus qui n'étoient pas en fonction; d'entre ces neuf, il laiſſoit au ſort le choix d'un Épiſtate qui préſidoit à cette aſſemblée, & qui en faiſoit afficher le motif, afin que chacun pût s'inſtruire & ſe préparer à apporter un ſuffrage raiſonné. Après le ſacrifice d'expiation fait à Jupiter & à Minerve, à l'ouverture de toutes les aſſemblées, mais avec plus de pompe à l'ouverture de celles qui ſe tenoient en public; le Héraut ſouhaitoit toutes ſortes de proſpérités au peuple d'Athenes, & prononçoit les imprécations ordonnées par la loi, contre ceux qui ne ſuivroient pas le ſentiment qui leur paroîtroit le plus avantageux à la République. Enſuite, celui des Orateurs qui s'étoit chargé d'établir la queſtion & de porter la parole au peuple, montoit dans la tribune aux harangues, la couronne ſur la tête, & c'eſt de-là que nous ſont venues ces fameuſes pieces qui ſont encore l'admiration de ceux

qui les liſent ; & ſouvent même dans des cas extraordinaires, on aſſembloit le peuple de la campagne, ce qui donnoit à l'aſſemblée le nom de Καταχληνία. Les Généraux des armées, ſous le bon plaiſir des Prytanes, convoquoient auſſi de ces aſſemblées extraordinaires, & le réſultat ſe prononçoit en leur nom & en celui des Prytanes, comme on le peut voir dans Démoſthene, Orat., ἐπὶ Μνησιφίλου ἄρχοντος.

Pour éviter toute confuſion dans les ſuffrages, l'Épiſtate, les Prohedres, & enſuite tous ceux qui compoſoient une tribu, s'avançoient dans les premiers tems, ſelon l'ordre de leur âge ; dans la ſuite, ce fut dans l'ordre que le ſort leur donnoit. Après la tribu qui étoit en fonction, venoit ſucceſſivement celle qui devoit entrer en exercice après elle, & celles dont les Prytanies étoient remplies venoient à la ſuite. Si quelque trouble s'élevoit qui rendît l'aſſemblée tumultueuſe, les Prytanes avoient le droit de publier par le Héraut la diſſolution de cette aſſemblée, & d'en indiquer une autre à certain jour pour examiner de nouveau l'affaire qui avoit été agitée.

Le peuple enfin, qui pouvoit être au nombre de ſix mille hommes, recevoit par une barriere où il paſſoit ſans tumulte, une feve blanche & une feve noire ; mais, l'huiſſier Zénotime ayant abuſé des feves, on donna des bulletins, ou ſelon la matiere qui étoit en délibération, des feuilles ſi c'étoit pour la dégradation d'un Officier qui eût prévariqué, ou de petites écailles pour l'oſtraciſme.

Le peuple, introduit par une barriere, y recevoit dequoi déſigner ſon ſuffrage, & ſortant par une autre barriere, recevoit les oboles préparées pour ſon droit d'aſſiſtance. Après la diſcuſſion des ſuffrages, l'Épiſtate dreſſoit & prononçoit à haute & diſtincte voix la loi formée ſur la pluralité des ſuffrages ; après quoi, chacun ſe retiroit, & les Prytanes ſe rendoient au Prytanée avec ceux qui avoient droit d'y manger aux dépens de la République.

Athénée nous a conſervé un fragment d'Hermias, dans ſon ſecond livre d'Apollon Grynéen, où il entre dans le détail des repas du Prytanée à Naucratis, ville d'Égypte, les jours de fêtes. Les Prytanes, dit-il, y venoient en robes blanches, qui portent encore le nom de Prytaniques ; chacun prenoit ſa place ſur les lits deſtinés à cet uſage, & ſe relevoit ſur ſes genoux pour y faire la priere dont le Héraut ſacré prononçoit la formule en faiſant des libations ; enſuite, chacun recevoit deux cotyles de vin ; les Prêtres d'Apollon Pythien recevoient double portion de tout ce qui étoit ſervi. On donnoit d'abord un pain plat comme nos gâteaux, & par-deſſus un autre morceau de pain ordi-

naire, une portion de chair de porc, un plat de bouillie ou des légumes de la saison, deux œufs, une portion de fromage, des figues seches, un gâteau & une couronne.

Les Officiers publics, chargés de l'inspection de ces repas, auroient condamné à l'amende ceux qui, chargés des soins du sacrifice, auroient excédé dans la préparation du repas.

Il n'étoit pas permis d'apporter au Prytanée, ni d'y manger rien autre chose.

Excepté ces jours de fêtes, ceux qui avoient droit d'assister aux tables du Prytanée, pouvoient, s'ils ne s'accommodoient pas de ce qui s'y préparoit, faire venir de dehors quelques ragoûts de légumes ou de poissons, ou quelques petits morceaux de chair de porc ; ils y recevoient une seule mesure de vin. Ce n'étoit que pour s'entretenir des affaires & des besoins de l'État, que les bons Citoyens se trouvoient hors des tems de leur exercice à ces assemblées, & Démosthene le tragique dit que ce fut dans une de ces assemblées qu'arriva la nouvelle de la prise d'Élatée.

La défense de porter dans la salle du repas aucun des vases destinés à satisfaire aux besoins de la nature, ne paroît fondée que sur l'idée que l'on vouloit donner de la tempérance ordonnée dans ces repas. Les femmes ne pouvoient être admises à ces assemblées, à l'exception de celles qui jouoient des instrumens, & cette exception même n'étoit employée que pour en exclure plus sûrement les autres.

Le repas du Prytanée de Naucratis, fait voir qu'il y en avoit dans d'autres villes qu'à Athenes. Aussi, Pausanias fait mention du Prytanée de Corinthe ; Aristote parle de ceux de Rhodes & de Milet. Pindare, dans son ode sur Aristagoras de Ténédos, laisse entendre qu'il y avoit un Prytanée dans cette ville. Eschyle en met un à Argos, & Hérodote un à Siphnium, qui étoit orné de marbre de Paros.

Les Thasiens en avoient un, selon Théophraste. La ville de Smyrne avoit son Prytanée ; & M. Spanheim, après M. Séguin, fait mention d'une médaille frappée par l'ordre des Prytanes de Smyrne. Athénée en trouve un à Érese, sur le rapport de Phanias qui étoit de cette ville, & qui avoit écrit sur les Prytanes, & un autre à Mitylene. Tite-Live parle de celui de Cyzique. Pausanias décrit celui des Éléens. Parthénius fait mention de celui de Naxos.

Achilles Tatius parle du Jugement porté contre Clitophon par les Prytanes d'Épbese, à l'occasion d'un meurtre dont il étoit accusé. Toutes ces autorités font douter de l'exactitude de l'expression de Plutarque, qui, dans la vie de Numa Pompilius, donne à entendre qu'avant ce Prince le feu sacré n'étoit gardé qu'à Athenes dans le temple d'Apollon Pythien. Dion Chrysostome assure que les Pry-

tanées étoient établis dans la plus grande partie des villes de la Grece, & Denys d'Halycarnaſſe fait une comparaiſon aſſez ſuivie des différens Tribunaux des Romains répandus dans les différentes villes de la République Romaine, avec les Tribunaux des Grecs établis dans les différentes villes qui étoient compriſes dans l'enceinte de la Grece.

Pauſanias obſerve que la ſalle des Prytanées, où ſe donnoient les repas, étoit nommée θόλος. Les ſtatues des Divinités tutélaires du lieu & de l'État y étoient poſées, pour recevoir les ſacrifices qui ſe faiſoient avant l'ouverture des aſſemblées publiques & particulieres; c'étoient Veſta, la Paix, Jupiter, Minerve. Dans la même ſalle étoient les ſtatues des grands hommes qui avoient donné leurs noms aux tribus de l'Attique, celle du fameux Autolycus y étoit auſſi; & celles de Thémiſtocle & de Miltiade ſervirent dans la ſuite à la flatterie des Athéniens, qui, par une ſouſcription poſtérieure, en firent honneur à un Romain & à un Thrace.

Les loix de Solon étoient affichées dans cette ſalle pour en perpétuer le ſouvenir.

C'étoit un honneur ſingulier que d'être admis au repas des Prytanées hors des tems de la fonction des Prytanes. Il ne s'accordoit que par reconnoiſſance des ſervices importans rendus à la République. Il s'accordoit auſſi aux orphelins dont les peres étoient morts au ſervice de l'État, & ces orphelins entroient ſous la tutele ſpéciale de ce ſage Tribunal.

L'idée que l'on avoit de l'honneur que les vainqueurs aux jeux Olympiques faiſoient à leur patrie, détermina à leur accorder auſſi la faveur d'aſſiſter aux diſtributions & aux repas des Prytanes; & c'eſt ce qui fonde le reproche fait aux Athéniens, du jugement injuſte qu'ils avoient porté contre Socrate, qui méritoit à bien plus juſte titre, la diſtinction honorable d'être nourri dans le Prytanée, qu'un homme, qui, aux jeux Olympiques, avoit mieux ſçu monter un cheval ou conduire un char.

Nous venons de voir à quel uſage étoit employée une partie des vivres que l'on mettoit dans les magaſins du Prytanée. Ils ſervoient encore aux diſtributions réglées qui ſe faiſoient à certains jours aux familles, qu'une pauvreté ſans reproche mettoit hors d'état de pouvoir ſubſiſter ſans ce ſecours, qui par autorité publique étoit ordonné avec proportion au nombre des têtes qui les compoſoient.

Les Athéniens, dans les commencemens, étoient fort réſervés, & n'accordoient une diſtinction auſſi flatteuſe que celle de pouvoir aſſiſter aux repas des Prytanes, que pour des motifs très-puiſſans.

Par une conſidération particuliere pour le mérite de Dé-

mosthene, on lui fit ériger une ſtatue dans le Prytanée, & ſon fils aîné eut droit de prendre ſes repas dans le Prytanée, & ſucceſſivement d'aîné en aîné. Calliſthene rapporte dans Plutarque, que Polycrite, petite-fille d'Ariſtide, à la conſidération de cet illuſtre ayeul, fut employée ſur l'état des Prytanes, pour recevoir chaque jour trois oboles, ne pouvant, à cauſe de l'excluſion donnée à ſon ſexe, prendre ſes repas dans l'enceinte du Prytanée.

On y recevoit les Ambaſſadeurs dont on étoit content, le jour qu'ils avoient rendu compte à la République de leurs négociations.

On y admettoit auſſi le jour de leur audience, les Ambaſſadeurs étrangers qui venoient de la part des Princes ou des peuples alliés, ou amis de la République d'Athenes. Les Ambaſſadeurs des Magnéſiens furent admis à ce repas, lorſqu'ils eurent renouvellé le traité d'alliance avec le peuple de Smyrne.

Le nombre des Citoyens s'étant encore conſidérablement accrû, on ajouta aux dix tribus anciennes, les tribus Antigonide & Démétriade; le nombre des Prytanes, qui avoit été de cinq cens, fut porté à ſix cens, & la durée des Prytanies fut réduite à trente jours. Les jours ſurnuméraires pour remplir l'année ſolaire, ſe paſſoient à recevoir le compte de l'adminiſtration des Prytanes, & à ordonner la récompenſe due à ceux qui, dans cet exercice, avoient bien mérité de la République.

PRYTANIE, nom donné au tems de l'exercice des fonctions des Prytanes.

PRYTANIS, *Prytanis*, (*a*) Πρύτανις, capitaine Troyen, fut tué par Ulyſſe.

PRYTANIS, *Prytanis*, (*b*) Πρύτανις, capitaine Troyen, fut renverſé par Turnus.

PRYTANIS, *Prytanis*, (*c*) Πρύτανις, fils d'Eurytion & pere d'Eunomus, fut un des ayeux de Lycurgue.

P S

PSAMATHÉ, *Pſamathe*, (*d*) Ψαμάθη, l'une des Néréides, épouſa Éacus, duquel elle eut un fils, nommé Phocus.

PSAMATHÉ, *Pſamathe*, (*e*) Ψαμάθη, fille de Crotopus, fut aimée d'Apollon. *Voyez* Coroebe, héros d'Argos.

PSAMMENITE, *Pſammenitus*; Ψαμμένιτος, (*f*) ſurnommé Amyrtéen par Téſias, étoit fils d'Amaſis, auquel il ſuccéda au royaume d'Égypte, l'an 525 avant Jeſus-Chriſt, année remarquable par la pluie de ſang, qui, dit-on, tomba ſur la ville

(*a*) Homer. Iliad. L. V. v. 678.
(*b*) Virg. Æneid. L. IX. v. 767.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 40.
(*d*) Heſiod. Deor. Generat. v. 1004. Ovid. Metam. L. XI. f. 10.
(*e*) Pauſ. p. 81, 82.
(*f*) Herod. L. III. c. 10. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 98, 489, 490. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. IX. pag. 128.

de

de Thebes en Égypte. Pſamménite, en montant ſur le Trône, ſe vit attaqué par Cambyſe, roi de Perſe; & après la perte d'une ſanglante bataille, il fut obligé de prendre la fuite & de ſe retirer en diligence à Memphis, où il ne manqua pas d'être inveſti. La ville ayant été priſe, Pſamménite fut logé par mépris dans un fauxbourg. Cambyſe, pour lui donner encore un déplaiſir plus ſenſible, envoya la Princeſſe, ſa fille, en habit d'eſclave, avec des Dames Égyptiennes de la premiere qualité, pour puiſer de l'eau ſur une montagne, d'où elles ne pouvoient deſcendre avec leurs cruches ſans être apperçues de Pſamménite. Ce malheureux prince entendoit les cris de ſa fille en paſſant, & la voyoit dans cet état déplorable, ſans paroître en être touché. Il vit enſuite ſon fils avec deux mille Égyptiens, la corde au cou, & un frein dans la bouche; & quoiqu'il ſçût qu'on alloit les faire mourir, il témoigna toujours une conſtance inébranlable. Mais, ayant apperçu de loin un de ſes amis qui demandoit l'aumône, il s'écria & ſe battit rudement la tête. Lorſque Cambyſe lui en demanda la raiſon, il répondit que les douleurs extrêmes étoient muettes, mais que l'on pouvoit pleurer les douleurs d'un ami. Cambyſe, touché de cette réponſe, envoya dire qu'on ſauvât ſon fils; mais, cet ordre ne put être exécuté, parce que l'on avoit déjà fait mourir ce Prince. Ctéſias rapporte que Cambyſe relégua Pſamménite à Suſe. Hérodote aſſure qu'il conſidéra fort ce Prince captif; mais qu'ayant appris qu'il faiſoit des brigues ſecretes, pour porter les Égyptiens à une révolte, il le contraignit de boire du ſang de taureau; ce qui lui donna la mort. Ce Roi malheureux n'avoit regné que ſix mois.

PSAMMÉTICHUS, *ou* PSAMMITICHUS, *Pſammetichus*, *Pſammitichus*, (*a*) Ψαμμήτιχος, Ψαμμιτιχος, né à Saïs dans la baſſe Égypte, eſt un des Princes qui ont regné ſur ce pays. Vers l'an 685 avant J. C., après un interregne de deux ans, qui avoit été rempli de troubles & d'inquiétudes, douze des principaux Seigneurs, s'étant ligués enſemble, ſe ſaiſirent du Royaume, & le partagerent entre eux en douze parties. Ils convinrent de gouverner chacun leur diſtrict avec une autorité égale, ſans que jamais l'un ſongeât à rien entreprendre contre l'autre, ni à s'emparer de ſon gouvernement. Ils crurent devoir faire enſemble cet accord, & le cimenter par les plus terribles ſermens, pour éviter l'effet d'un oracle qui avoit prédit que celui d'entre eux qui auroit fait des libations à Vulcain, dans un vaſe d'airain, deviendroit le

(*a*) Herod. L. I. c. 105. L. II. c. 2, 28, 151. *& ſeq.* Diod. Sicul. pag. 42, 43. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 84. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. T. II. p. 67. T. VI. p. 97, 98. T. IX, pag. 126, 127.

maître de l'Égypte. Ils regnerent enſemble pendant quinze ans dans une grande union, & pour en laiſſer à la poſtérité un célebre monument, ils bâtirent de concert & à frais communs le fameux labyrinthe, qui étoit un amas de douze grands palais, & qui avoit autant de bâtimens ſous terre qu'il en paroiſſoit au dehors.

Un jour que les douze Rois aſſiſtoient enſemble dans le temple de Vulcain à un ſacrifice ſolemnel qui s'y faiſoit régulierement dans un certain tems marqué, les Prêtres ayant préſenté à chacun d'eux une coupe d'or pour faire les libations, il s'en trouva une de manque; & Pſammétichus, l'un des douze, ſans aucun deſſein prémédité, au lieu de coupe prit ſon caſque d'airain, car ils en portoient tous, & s'en ſervit pour faire les libations. Cette circonſtance frappa les autres, & leur rappella dans l'eſprit le ſouvenir de l'Oracle dont nous avons parlé. Ils crurent donc ſe devoir mettre en ſûreté contre ſes entrepriſes, & le reléguerent dans les pays marécageux de l'Égypte.

Comme Pſammétichus avoit été Gouverneur des provinces maritimes, & qu'il avoit trafiqué avec les marchands étrangers, & ſur-tout avec ceux de la Phénicie & de la Grece, il avoit tiré par-là de grands profits de ſon Gouvernement; & il avoit acquis beaucoup d'amis & de crédit chez les nations voiſines outre les richeſſes qu'on lui en apportoit.

Après qu'il eut paſſé quelques années dans ſon exil, attendant une occaſion favorable pour ſe venger de l'affront qu'il avoit reçu, un courrier vint lui dire qu'il étoit arrivé en Égypte des hommes d'airain, c'étoient des ſoldats de Grece, Cariens & Ioniens, que la tempête avoit jettés ſur les côtes d'Égypte, & qui étoient tout couverts de caſques, de cuiraſſes, & d'autres armes d'airain. Pſammitichus ſe ſouvint auſſitôt d'un Oracle, qui lui avoit répondu que des hommes d'airain viendroient du côté de la mer à ſon ſecours. Il ne douta point que ce n'en fût ici l'accompliſſement. Il fit donc amitié avec ces étrangers, les engagea par de grandes promeſſes à demeurer avec lui, leva ſous main d'autres troupes, mit à leur tête ces Grecs, & ayant attaqué les onze Rois, il les défit, & demeura ſeul maître de l'Égypte.

En mémoire de ſes heureux ſuccès, il conſacra au Dieu de Memphis un veſtibule tourné du côté de l'orient. Il l'environna d'un périſtile auquel des figures coloſſales de dix huit pieds de haut ſervoient de colomnes. Outre la ſolde dont il étoit convenu avec les troupes étrangeres qui l'avoient ſervi, il leur diſtribua encore de grands préſens, & leur donna un peu au-deſſus de l'embouchure de Peluſe un territoire nommé le Camp, qu'elles partagerent &

dont elles tirerent les portions au ſort. Amaſis, qui regna pluſieurs années après, les rappella de cet endroit pour les placer dans Memphis. Comme Pſammitichus étoit parvenu à la Monarchie par le ſecours de ces troupes ſoudoyées, il avoit une confiance particuliere en elles, & il remplit ſon armée de corps étrangers, dans la guerre qu'il porta en Syrie. Il affecta de les diſtinguer; car, toutes les fois qu'il s'agiſſoit de ſe mettre en ordre de bataille, il leur donnoit toujours la droite laiſſant à la gauche la phalange des Égyptiens. Ceux-ci, indignés de cette préférence, déſerterent tout d'un coup au nombre de deux cens mille & ſe retirerent du côté de l'Éthiopie, dans le deſſein de ſe rendre maîtres d'un canton où ils vivroient indépendans. Le Roi leur envoya d'abord un de ſes principaux Officiers pour leur faire quelque ſatisfaction ſur l'injure qu'ils croyoient avoir reçue; mais, comme ils ne ſe rendirent pas à cette démarche, il les ſuivit par mer avec ſes troupes fidelles, il les rencontra non loin du Nil, lorſqu'ils étoient déjà près de ſortir de l'Égypte; ils les conjura de ne pas abandonner ainſi leurs temples, leur patrie, leurs femmes & leurs enfans. Eux auſſitôt, frappant de leurs javelots & de leurs boucliers les uns contre les autres, répondirent en criant de toutes leurs forces, que tant qu'ils auroient ces armes avec eux, ils trouveroient aiſément une patrie; & que tant qu'ils ſeroient hommes, ils ne manqueroient ni de femmes, ni d'enfans. Se rempliſſant ainſi de courage, & mépriſant ce que les autres hommes ont de plus précieux & de plus cher, ils s'emparerent du lieu le plus avantageux de l'Éthiopie; ils le partagerent entre eux & s'y établirent.

Pſammitichus ſentit vivement cette déſertion. Cependant, il pourvut à tout dans l'Égypte; il régla l'état de ſes finances; il fit enfin une alliance avec les Athéniens & les autres Grecs. Il accordoit toutes ſortes de privileges aux étrangers qui venoient s'établir en Égypte; mais, il aimoit ſur-tout les Grecs, & il fit apprendre à ſes enfans toutes les ſciences de la Grece. Il fut le premier de tous les Rois d'Égypte qui ouvrit ſes ports au commerce de toutes les nations & qui favoriſa la navigation dans ſes mers. Car, ſes prédéceſſeurs avoient juſqu'alors rendu l'Égypte inacceſſible aux étrangers, en tuant ou faiſant eſclaves tous ceux qu'on pouvoit ſurprendre le long des côtes.

La raiſon pourquoi Pſammitichus déclara la guerre au Roi d'Aſſyrie, ce fut au ſujet des limites des deux Empires. Cette guerre dura long-tems. Depuis que les Aſſyriens eurent conquis la Syrie, la Paleſtine étant le ſeul pays qui ſéparât les deux Royaumes, devint entre eux un

ſujet éternel de diſcorde, comme elle le fut enſuite entre les Ptolémées & les Séleucides. Ce fut à qui des deux l'auroit, & cette province devint tour-à tour le partage du plus fort. Pſammitichus, ſe voyant maître paiſible de toute l'Égypte, & y ayant mis toutes choſes ſur l'ancien pied, crut qu'il étoit tems de penſer aux frontieres de ſon Royaume, & de les mettre en ſûreté contre l'Aſſyrien ſon voiſin, dont la puiſſance augmentoit de jour en jour. Il entra pour cet effet à la tête d'une armée dans la Paleſtine. Mais, il s'y trouva d'abord arrêté à Azoth, une des principales villes du pays, qui lui donna tant de peine que ce ne fut qu'après un ſiege de vingt-neuf ans qu'il s'en rendit maître. C'eſt le plus long ſiege dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire ancienne.

En ce tems-là, les Scythes, ſortis des environs des Palus Méotides, s'étant jettés dans la Médie, défirent Cyaxare qui en étoit roi, & le dépouillerent de toute la haute Aſie, dont ils demeurerent maîtres pendant vingt-huit ans. Ils pouſſerent leurs conquêtes dans la Syrie, juſqu'aux frontieres d'Égypte. Mais, Pſammitichus alla au-devant d'eux, & fit ſi bien par ſes préſens & par ſes prieres, qu'ils ne paſſerent pas plus avant, & délivra ainſi ſon Royaume de ces dangereux ennemis.

Juſqu'à ſon regne, les Égyptiens s'étoient toujours cru le plus ancien peuple de la terre. Il voulut s'en aſſurer par lui-même, & pour cela il employa une expérience fort extraordinaire, ſi pourtant ce fait eſt digne de foi. Il fit élever à la campagne, dans une cabane fermée, deux enfans nés récemment de pauvres parens, & il chargea un berger de les faire nourrir par des chevres, [d'autres diſent des nourrices à qui l'on avoit coupé la langue] avec défenſe de laiſſer entrer aucune perſonne dans cette cabane, ni de prononcer jamais lui-même devant eux aucune parole. Quand ces enfans furent parvenus à l'âge de deux ans, un jour que le berger entra pour leur donner ce qui leur étoit néceſſaire, ils s'écrierent tous deux, en étendant leurs mains vers leur pere nourricier, *beccos, beccos*. Le berger, ſurpris de ce langage, nouveau pour lui, & qu'ils répéterent dans la ſuite pluſieurs fois, en donna avis au Roi, qui ſe les fit apporter, pour être témoin par lui-même de la vérité du fait; & ils recommencerent tous deux en ſa préſence à bégaier leur petit jargon. Il ne s'agiſſoit plus que de vérifier chez quel peuple ce mot étoit uſité; & il ſe trouva que c'étoit chez les Phrygiens, qui appelloient ainſi du pain. Ils eurent depuis ce tems-là parmi tous les peuples l'honneur de l'antiquité, ou plutôt de la primauté, que l'Égypte elle même, quelque jalouſe qu'elle en eût toujours été, fut obligée de leur céder, malgré

ſa longue poſſeſſion. Comme on amenoit à ces enfans des chevres pour les nourrir, & qu'il n'eſt point marqué qu'ils fuſſent ſourds, quelques-uns croient qu'ils avoient pu, d'après le cri de ces animaux, former ce mot *bec* ou *beccos*.

Pſammithicus mourut l'an vingt-quatrieme de Joſias, roi de Juda. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Néchao, l'an 616 avant Jeſus-Chriſt. D'autres reculent cette époque juſqu'à l'an 630 avant Jeſus-Chriſt.

PSAMMÉTICHUS, *ou* PSAMMITICHUS, (*a*) *Pſammetichus*, *Pſammitichus*, Ψαμμήτιχος, Ψαμμίτιχος, un des deſcendans du précédent, regnoit en Égypte, l'an 400 avant Jeſus-Chriſt, du tems d'Artaxerxe II, ſurnommé Mnémon, roi de Perſe. Ce Prince, bien différent du premier Pſammitichus, ne connoiſſoit ni hoſpitalité, ni humanité. Il fit maſſacrer Tamus, gouverneur d'Ionie, auquel il avoit de grandes obligations, & qui s'étoit retiré en Égypte, après avoir ſuivi le parti de Cyrus, vaincu par ſon frere Artaxerxe. Pſammitichus ne ſe porta à cette perfidie envers ſon ami, que pour s'emparer de ſa flotte & de ſes richeſſes. Il ne regna qu'une année, & eut Néphérite II pour ſucceſſeur.

PSAMMIS, *Pſammis*, (*b*) Ψάμμις, fils de Néchao, monta après la mort de ſon pere ſur le Trône d'Égypte, l'an 600 avant Jeſus-Chriſt. Son regne fut fort court, car il ne dura que ſix ans. l'Hiſtoire ne nous apprend rien de particulier au ſujet de ce Prince, ſinon qu'il fit en Éthyopie une expédition, dans laquelle il mourut, laiſſant pour ſucceſſeur Apriès ſon fils.

Ce fut vers Pſammis que ceux d'Élide, après avoir établi les jeux Olympiques, dont ils avoient concerté toutes les regles & toutes les circonſtances avec tant d'attention, qu'ils ne croyoient pas qu'on y pût rien ajouter, ni y trouver rien à redire, envoyerent une célebre Ambaſſade pour ſçavoir ce que penſeroient de cet établiſſement les Égyptiens, qui paſſoient pour les hommes les plus ſages & les plus ſenſés de tout l'Univers. C'étoit plutôt une approbation qu'un conſeil, qu'ils venoient chercher. Le Roi aſſembla les anciens du pays. Après qu'ils eurent entendu tout ce qu'on avoit à leur dire ſur l'inſtitution de ces jeux, ils demanderent aux Éléens s'ils y admettoient indifféremment Citoyens & étrangers; & comme on leur eut répondu que l'entrée en étoit également ouverte à tous, ils ajouterent que les regles de la juſtice auroient été mieux obſervées, ſi on n'avoit admis à ces combats que les étrangers, parce qu'il étoit fort difficile

(*a*) Diod. Sicul. p. 415.

(*b*) Herod. L. II. c. 159. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 89, 90.

que les Juges, en adjugeant la victoire & le prix, ne fissent pencher la balence du côté de leurs concitoyens.

PSAMMON, *Psammon*, (a) Ψάμμων, philosophe Égyptien. On dit qu'Alexandre le Grand, s'entretenant un jour avec Psammon, goûta sur-tout une chose que ce Philosophe lui dit, *que tous les hommes sont gouvernés par Dieu même, parce que tout ce qui excelle & qui domine dans quelque espece que ce soit, est toujours divin.*

PSAROS, *Psaros*, Ψάρος, fleuve que d'autres nomment Pharos. *Voyez* Pharos.

PSEAUME, *Psalmus*, Ψαλμὸς, cantique ou hymne sacré, ψάλλω, *fidibus cano*, je chante avec des instrumens. En effet, les Anciens, comme l'observe Saint Augustin, ont mis cette différence entre Pseaume & Cantique, que ce dernier étoit simplement chanté, au lieu que dans le Pseaume on accompagnoit la voix de quelque instrument.

Le livre des Pseaumes est un des livres canoniques de l'ancien Testament. Il est appellé dans l'Hébreu *Sephertehillim*, livre des Hymnes. Dans l'Évangile, on le nomme quelquefois le livre des Pseaumes, Ψαλτήριον, Βίβλος Ψάλμων; quelquefois simplement le Prophete ou David, du nom de son principal auteur.

Ce livre est regardé avec justice comme une espece de précis de toute l'Écriture. Il contient en abrégé tout ce que l'on trouve dans les autres livres sacrés. C'est une bibliotheque générale, où l'on rencontre tout ce que l'on cherche pour le salut. L'Histoire sacrée nous instruit, dit Saint Ambroise; la prophétie annonce l'avenir, les corrections répriment les méchans, la morale persuade; mais, les Pseaumes produisent tous ces effets. L'utile & l'agréable y sont par-tout si sagement mêlés, qu'il est difficile de décider lequel des deux l'emporte sur l'autre. De là vient le souverain respect qu'on a toujours eu pour les Pseaumes. C'étoit une regle presque générale que les Évêques, les Prêtres, les Religieux, devoient sçavoir le Pseautier par cœur. L'Église en a fait la principale partie de son office, & a obligé les Ecclésiastiques d'en réciter tous les jours quelque partie.

Les Hébreux partagent ordinairement le Pseautier en cinq livres, dont le premier finit à notre quatrieme Pseaume; le second, au soixante-onzieme; le troisieme, au quatre-vingt-huitieme; le quatrieme, au cent cinquieme; le cinquieme, au cent cinquantieme. Eusebe dit que cette division se remarque dans l'original Hébreu, & dans les meilleures éditions des Septante; mais, Saint Augustin & Saint Jérôme la rejettent, parce que le nouveau Testament

(a) Plut. T. I. p. 680.

ne cite le Pſeautier que ſous le nom d'un ſeul livre.

Le nombre des Pſeaumes canoniques a toujours été fixé chez les Juifs, comme chez les Chrétiens, à cent cinquante; car, le cent cinquante-unieme qui ſe trouve dans le Grec n'a jamais paſſé pour canonique. Mais, les Juifs & les Chrétiens varient ſur la maniere de partager ces Pſeaumes, & les Proteſtans ſuivent à cet égard la méthode des Juifs.

La tradition la plus générale & la plus ſuivie eſt qu'Eſdras eſt le ſeul, ou du moins le principal auteur de la collection du livre des Pſeaumes. Mais, dès avant la captivité, il y en avoit un recueil, puiſqu'Ézéchias, en rétabliſſant le culte du Seigneur dans le temple, y fit chanter les Pſeaumes de David. Ce prince les avoit compoſés à l'occaſion des divers évenemens de ſa vie, ou des ſolemnités qui ſe célébroient dans le culte divin, & pouvoit bien y avoir mis quelque ordre, ſoit chronologique, ſoit autre; mais, il y a grande apparence qu'Eſdras n'y en mit point, puiſqu'il eſt ſûr que David avoit compoſé beaucoup plus de Pſeaumes qu'Eſdras n'en a recueilli.

L'authenticité & la canonicité du livre des Pſeaumes ont toujours été reconnues par la Synagogue & par l'Égliſe. Il n'y a que les Nicolaïtes, les Gnoſtiques, les Manichéens, & quelques Anabaptiſtes, qui en aient nié l'inſpiration. Mais, on ne convient pas également ſi ces Pſeaumes ſont l'ouvrage d'un ou de pluſieurs Écrivains, & qui eſt celui, ou qui ſont ceux qui les ont compoſés. Pluſieurs Peres, tels que Saint Chryſoſtôme, Saint Ambroiſe, Saint Auguſtin, Théodoret, Caſſiodore, &c., & un grand nombre d'interpretes modernes les attribuent tous à David. Saint Hilaire, l'auteur de la Synopſe, attribuée à Saint Athanaſe, & pluſieurs autres commentateurs, prétendent le contraire. Le premier de ces ſentimens eſt fondé, 1°. ſur ce que l'ancien & le nouveau Teſtament attribuent les Pſeaumes à David, & n'en parlent, & ne les citent qu'en ſon nom. 2°. Sur l'uſage ancien, uniforme & perpétuel de l'Égliſe, qui donne au Pſeautier le nom de *Pſeaumes de David*, & c'étoit auſſi, ſelon Pérez dans ſon commentaire, la créance commune de Joſephe, du paraphraſte Jonathan, & de tous les anciens Juifs, abandonnée par les Thalmudiſtes & les Rabbins.

Le ſentiment contraire ne manque pas de preuves qui paroiſſent même plus convaincantes. Saint Hilaire dit nettement que les Pſeaumes ont pour auteurs ceux dont ils portent le nom dans leur titre. Saint Jérôme penſe que c'eſt une erreur de dire que tous les Pſeaumes ſont de David. Saint Athanaſe ne compte que ſoixante-douze Pſeaumes de David, & dit dans la Synopſe qu'on lui attribue, qu'il y a des Pſeaumes d'Idi-

thun, d'Aſaph, des fils de Coré, d'Aggée, de Zacharie, d'Éman, qu'il y en a même qui ſont de tous ces auteurs enſemble, comme ceux qui ont pour titre *Alleluia*. Il ajoute que ce qui a fait donner au Pſeautier le nom de *Pſeaumes de David*, c'eſt que ce prince fut le premier auteur de ces ſortes d'ouvrages, & qu'il régla l'ordre, le tems, les fonctions de quelques autres Écrivains, dont on voit les noms à la tête des Pſeaumes. En effet, Euſebe de Céſarée, qui eſt du même ſentiment, nous repréſente dans ſa préface ſur les Pſeaumes, David au milieu d'une troupe de muſiciens tous inſpirés, chantant tour-à-tour, ſuivant que le Saint Eſprit les animoit, pendant que tous les autres, & David lui-même, demeuroient dans le ſilence, & ſe contentoient de répondre à la fin, *Alleluia*. De plus, il eſt viſible qu'un aſſez grand nombre de Pſeaumes portent le caractere de la nouveauté, comme ceux qui parlent de la captivité de Babylone qui eſt de beaucoup poſtérieure à David.

On diſpute encore beaucoup ſur les titres des Pſeaumes. Quelques-uns les regardent comme faiſant partie de ces cantiques, & comme la clef du Pſeaume qu'ils précedent. D'autres les croient ajoutés après coup, & de peu d'utilité pour l'intelligence du texte, parce qu'ils ſont pour la plupart ſi obſcurs, que les plus habiles interpretes n'oſent ſe flatter de les entendre. Saint Auguſtin les a crus inſpirés, & c'eſt auſſi le ſentiment de M. Boſſuet, dans ſa diſſertation ſur les Pſeaumes. A quoi l'on répond que l'Égliſe ne s'eſt jamais fait une loi de chanter ces titres dans ces offices; qu'elle n'a jamais décidé qu'ils fuſſent canoniques; que les Septante, & autres Grecs poſtérieurs ont ajouté des titres à certains Pſeaumes qui n'en ont point dans l'Hébreu; qu'à la vérité ceux qui ſont des anciens Auteurs ou Prophetes, ou d'Eſdras, ſont inſpirés & canoniques, mais que ceux qui ont été ajoutés depuis, ou qui ſont contraires à l'hiſtoire ou à l'eſprit du Pſeaume, & il y en a de cette ſorte, ne méritent aucune attention.

PSÉBARES, *Pſebaræ*, (*a*) Ψεβάραι, promontoire d'Afrique, au pays des Troglodites, ſelon Diodore de Sicile.

PSÉBÉENS [Les Monts], *Pſebæi montes* montagnes d'Afrique. *Voyez* Pſebo.

PSÉBO, *Pſebo*, (*b*) contrée d'Afrique. Étienne de Byzance dit que cette contrée étoit plus avant dans les terres que l'Éthiopie, dont elle étoit éloignée de cinq journées de chemin. Il ajoute qu'il y avoit un lac du même nom. C'eſt peut-être le lac Pſéboa que Strabon place au-deſſus de l'iſle de Mé-

(*a*) Diod. Sicul. p. 123.

(*b*) Strab. pag. 822. Plin. Tom. I. p. 346. Diod. Sicul. p. 122.

roé, & dans lequel il met une isle qui étoit assez peuplée. Cette isle pourroit être la *Semboliris* de Pline. Les monts d'Agatharchide & de Diodore de Sicile étoient aussi dans ces quartiers.

PSÉBOA, *Pseboa*, Ψεβώα, lac d'Afrique. *Voyez* Pſébo.

PSÉCAS, *Psecas*, (*a*) nom qu'Ovide donne à une des Nymphes de la suite de Diane.

PSÉCAS, *Psecas*, (*b*) coëffeuse, du tems de Juvénal; on l'appelloit ainsi du Grec ψεκὰς, qui veut dire une goutte d'eau, parce qu'on arrose un peu les cheveux, quand on veut les bien unir.

PSÉNOPHIS, *Psenophis*, (*c*) Ψένωφις, prêtre d'Héliopolis. Sonchis, prêtre de Saïs, & Pſénophis passoient pour les plus habiles & les plus sçavans de tous les Prêtres du pays. Solon, étant arrivé en Égypte, s'entretint avec ces deux Prêtres, & apprit d'eux le conte de l'isle Atlantique, qu'il entreprit de mettre en vers pour le publier en Grece.

PSÉPHINE, *Psephina*, ou plutôt *Psephinus*, (*d*) Ψήφινος, une des quatre principales tours de Jérusalem. Elle avoit été bâtie dans l'angle du troisieme mur qui regardoit le septentrion & l'occident, c'est-à-dire, à l'endroit où ce mur, quittant sa direction vers le septentrion, faisoit un coude pour se tourner du côté de la ville & du temple. Elle étoit octogone, & avoit soixante-dix coudées de hauteur; & au lever du soleil elle découvroit l'Arabie, & de l'autre côté toute la largeur de la Terre Sainte jusqu'à la mer.

On assure qu'une des portes de Jérusalem portoit aussi le nom de Pſephine. Elle étoit apparemment près de la tour de ce nom.

PSEUDALEXANDER, *ou* FAUX ALEXANDRE. *Voyez* Alexandre.

PSEUDOLOGISTE, *Pseudologista*, Ψευδολογιστὴς, (*e*) titre d'un dialogue de Lucien. C'est le même titre que celui d'Apophrade. *Voyez* Apophrade.

PSEUDONÉRON, *ou* FAUX NÉRON. *Voyez* Néron.

PSEUDOPHILIPPE, *Pseudophilippus*, (*f*) c'est-à-dire, faux Philippe. *Voyez* Philippe.

PSEUDOSOPHISTE, *Pseudosophista*, Ψευδοσοφιστὴς, (*g*) c'est-à-dire, faux sophiste, de ψεύδω, *mentior*, je ments, & σοφιστὴς, *sophista*, sophiste, titre d'un dialogue de Lucien. Il est aussi intitulé *Solœciste*. *Voyez* Solœciste.

PSICHARPAX, *Psicharpax*, Ψιχάρπαξ, (*h*) nom d'une grenouille dans la Bactrachamyomachie.

PSILTUCIS, *Psiltucis*, (*i*) Ψιλτοῦκις, isle appellée aussi

(*a*) Ovid. Metam. L. III. c. 4.
(*b*) Juven. Satyr. 6. v. 489. *& seq.*
(*c*) Plut. Tom. I. p. 98.
(*d*) Joseph. de Bell. Judaïc. L. VI. pag. 913, 914. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 432, 446.
(*e*) Lucian. T. II. p. 583. *& seq.*
(*f*) Vellei. Paterc. L. I. c. 11.
(*g*) Lucian. T. II. p. 977. *& seq.*
(*h*) Homer. Batrachom.
(*i*) Plut. Tom. I. p. 701.

Scilluſtis. *Voyez* Scilluſtis.

PSITTOPODES, *Pſittopodes*, Ψιττόποδες, (*a*) peuple imaginaire, dont il eſt fait mention dans Lucien. C'étoit, ſelon cet Auteur, une nation vaillante & excellente à la courſe.

PSOPHIDIENS, *Pſophidii*, Ψωφίδιοι, les habitans de la ville de Pſophis. *Voyez* Pſophis,

PSOPHIS, *Pſophis*, Ψωφὶς, nom donné à la citadelle de Zacynthe. *Voyez* l'article ſuivant.

PSOPHIS, *Pſophis*, Ψωφὶς, (*b*) ville du Péloponneſe dans l'Arcadie, fut bâtie, ſelon quelques-uns, par Pſophis fille d'Arrhon, qui deſcendoit en droite ligne de Nyctimus. Mais, ſelon d'autres, Pſophis étoit fille de Xanthus fils d'Érymanthe & petit-fils d'Arcas. Voilà, dit Pauſanias, ce qu'on trouve écrit dans l'hiſtoire des Rois d'Arcadie. Cependant, l'opinion la plus probable eſt que Pſophis étoit fille d'Éryx, Roi de Sicanie, qui, voyant ſa fille groſſe & ne la pouvant ſouffrir dans ſa maiſon, l'envoya chez ſon hôte & ſon ami Lycortas à Phégée, ville qui, avant le regne de Phégéus, ſe nommoit Érymanthe. Là Pſophis, groſſe du fait d'Hercule, ſe délivra de deux enfans, Échéphron & Promachus, qui dans la ſuite donnerent à la ville de Phégée le nom de Pſophis leur mere. La citadelle de Zacynthe s'appelloit auſſi Pſophis, parce qu'un Pſophidien nommé Zacynthe, fils de Dardanus, ayant débarqué dans l'iſle, y fit bâtir cette citadelle, & lui donna le nom de la ville d'où il étoit. De Siras à Pſophis on comptoit trente ſtades; le fleuve Aroanius traverſoit la ville; un peu plus loin on trouvoit l'Érymanthe, qui avoit ſa ſource au mont Lampée.

Les Pſophidiens avoient autrefois deux temples, dont l'un étoit conſacré à Vénus Érycine; le tems l'avoit détruit. On prétendoit que c'étoit Pſophis fille d'Éryx, qui l'avoit fait bâtir, & cela paroiſſoit aſſez croyable; car, en Sicile, il y avoit ſous le nom Éryx un temple de même nom, célebre depuis long-tems, & qui ne le cédoit pas en richeſſes au temple de Vénus qui étoit à Paphos. Les tombeaux des deux fils de Pſophis, Promachus & Échéphron, ſubſiſtoient encore du tems de Pauſanias & étoient remarquables par leur beauté. On voyoit auſſi à Pſophis la ſépulture d'Alcméon, fils d'Amphiaraüs; c'étoit un tombeau qui n'avoit rien de particulier ni pour la grandeur ni pour les ornemens. On avoit laiſſé croître à l'entour un grand nombre de Cyprès qui étoient ſi hauts qu'une montagne voiſine en étoit cachée.

Les Pſophidiens diſoient qu'au tems de la guerre de Troye, leur ville, gouvernée par des

(*a*) Lucian. T. I. p. 737.
(*b*) Pauſ. p. 491, *& ſeq.* Plin. Tom. I. pag. 195, 674. Ptolem. L. III. c. 16. Ovid. Metam. L. II. c. 6.

Rois, s'appelloit encore Phégée, & qu'ils n'eurent aucune part à cette expédition, parce que leurs Rois haïſſoient les chefs des Argiens, dont la plupart étoient parens d'Alcméon, & l'avoient ſuivi à la guerre de Thebes.

Sur le chemin de Pſophis à Thelpuſe on trouvoit à la gauche du Ladon un village nommé Trophéa. Près de ce village étoit le bois Aphrodiſium. Une inſcription, gravée ſur une colomne en vieux caracteres preſque effacés, apprenoit que c'étoient là les confins des Pſophidiens & des Thelpuſiens.

Polybe dit que la ville de Pſophis, ſi on la regarde par rapport à tout le Péloponneſe, eſt ſituée au milieu du pays; & que ſi on conſidere ſeulement l'Arcadie, elle eſt à l'occident de cette contrée, du côté qu'elle touche l'extrêmité occidentale du pays des Achéens. Il eſt aiſé de comprendre qu'elle ait été dans la partie occidentale de l'Arcadie; mais qu'elle ait été en même tems au milieu du Péloponneſe, c'eſt ce qui eſt difficile à concilier.

Ce que nous avons rapporté de cette ville, doit ſervir à corriger ce vers d'Ovide:

Et celer Iſmenos cum Phocaïco
Erymantho.

Ce vers peche & dans la meſure & dans le ſens; dans la meſure en faiſant longue la premiere ſyllabe de *Phocaïco*, qui eſt breve; dans le ſens, puiſque le mont ou le fleuve Érymanthe étoit en Arcadie & bien loin de la Phocide. Il faut donc lire:

Et celer Iſmenos cum Pſophæo
Erymantho.

PSOPHIS, *Pſophis*, Ψωφὶς, Prince, ou ſelon d'autres, Princeſſe qui donna ſon nom à la ville de Pſophis. *Voyez* Pſophis.

PSYCHÉ, *Pſyche*, Ψυχὴ, (*a*) femme de Marphadate. *Voyez* Marphadate.

PSYCHÉ, *Pſyche*, Ψυχὴ, (*b*) dont la fable eſt connue de tout le monde. On convient qu'elle eſt toute myſtérieuſe. Le nom même de Pſyché, qui veut dire l'ame, ne permet pas de douter que tout ce qu'on en a dit, ne ſoit allégorique. Voici cette hiſtoire, rapportée fort au long par Apulée, & abrégée d'après Apulée par Fulgence. Nous tiendrons un milieu entre la longueur démeſurée de l'un, & la trop grande briéveté de l'autre.

Un Roi & une Reine avoient trois filles d'une grande beauté. Mais, la plus jeune ſurpaſſoit de beaucoup les deux autres. La nature ſembloit s'être épuiſée à former un objet le plus charmant qui eût encore été. On venoit de toutes parts la voir; & on étoit d'abord ſi ſurpris de

(*a*) Plut. T. I. p. 794.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV pag. 81 & *ſuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 185. & *ſuiv.*

l'éclat de cette beauté, que de l'admiration on paſſoit inſenſiblement juſqu'à l'adoration. Le bruit s'en répandit par-tout; on croyoit que Vénus elle-même étoit venue converſer avec les hommes. On y accouroit pour l'honorer comme une Déeſſe. Paphos, Cnide & Cithere, ces lieux fameux par le culte rendu à Vénus, commencerent à être déſertés; tous venoient à la nouvelle Vénus, vivante parmi les hommes. La véritable Vénus, jalouſe des progrès que cette beauté faiſoit à ſon déſavantage, excita Cupidon à venger l'honneur de ſa mere, & à décocher ſes traits ſur elle, pour la rendre amoureuſe de quelque homme vil & pauvre, avec lequel elle paſſât ſa vie dans la miſere. Au lieu d'exécuter les ordres de ſa mere, Cupidon devint amoureux de Pſyché. Cependant, elle étoit toujours honorée à l'ordinaire; on admiroit ſa beauté, on la louoit par-tout, mais perſonne n'oſoit l'aimer ni la demander en mariage; au lieu que ſes ſœurs, dont la beauté paroiſſoit plus acceſſible, furent mariées à des Rois. Pſyché donc (c'étoit le nom de la fille) adorée de tous les hommes comme une belle ſtatue, paſſoit ſes jours dans la triſteſſe, & maudiſſoit perpétuellement cette beauté, qui ne ſervoit qu'à la rendre la plus malheureuſe des filles. Ses parens allerent conſulter Apollon, qui fit à ſon ordinaire une réponſe obſcure & ambigue. Il ordonna qu'on la mît ſur une haute montagne, au bord d'un précipice, parée comme pour la ſépulture, & dit qu'elle ne devoit point eſpérer un époux mortel, mais un époux plus malin qu'une vipere, qui portoit par-tout le fer & le feu, redoutable à tous les Dieux & à l'Enfer même.

Pſyché fut miſe ſur le bord du précipice, un Zéphyre l'emporta dans une vallée agréable; elle vit un bois où elle entra. Au milieu du bois étoit une belle fontaine, & un palais ſuperbe, tout brillant d'or & d'argent, & dont le pavé étoit compoſé de pierres précieuſes. Il n'y paroiſſoit pas une ame. Mais, elle entendit des voix qui l'invitoient à y demeurer, & lui faiſoient offre de leurs ſervices. Elle y demeura en effet, & fut ſervie par des Nymphes inviſibles; elle y entendoit des concerts, mais ſans voir perſonne. La nuit arrivée, elle s'alla coucher. L'époux deſtiné la vint trouver, paſſa la nuit avec elle, & la quitta avant le jour, de peur d'être vu de Pſyché. Ce commerce dura long-tems ſans que Pſyché pût voir ſon mari, dont elle devint enceinte. Cependant les parens de Pſyché étoient fort en peine du ſort de leur fille; ſes ſœurs ſe mirent en devoir de la chercher. Pſyché en fut avertie par ſon mari, qui lui dit qu'elle devoit ſe garder de leur parler, & qu'une entrevue pourroit la jetter dans des malheurs infinis. Pſyché lui promit d'abord de ſuivre ſon

conſeil ; mais, faiſant depuis réflexion ſur ſa condition préſente, elle ſe regarda comme fort malheureuſe de ſe voir renfermée dans une priſon, ſéparée de tout commerce au dehors, & privée de la converſation de ſes propres ſœurs. Cela la jetta dans une profonde triſteſſe ; elle fondoit en larmes, & entroit dans une eſpece de déſeſpoir. Le mari, la voyant en cet état, condeſcendit à ſa volonté, & lui permit de voir ſes ſœurs ; mais, il lui recommanda en même tems de ne point écouter le conſeil qu'elles ne manqueroient pas de lui donner, de tâcher de voir ſon mari. Le Zéphyre, qui avoit apporté Pſyché dans ce beau palais où elle habitoit, y apporta auſſi ſes ſœurs. Pſyché eut une joie incroyable de les voir. Elle leur raconta tout ce qui ſe paſſoit à ſon ſujet dans ce beau palais, la maniere dont elle y étoit traitée, & feignit que ſon mari étoit un jeune homme de grande beauté, parlant comme ſi elle le voyoit tous les jours. Elle renvoya ſes ſœurs chargées d'or & d'argent. Ses ſœurs, voyant la félicité de Pſyché, ſaiſies de jalouſie, conſpirerent ſa perte ; & ayant remarqué que dans une autre entrevue, oubliant ce qu'elle avoit dit la premiere fois, elle parloit fort différemment de ſon mari, elles ſe douterent que ce mari lui étoit inviſible ; & faiſant ſemblant de prendre intérêt à tout ce qui la regardoit, elles lui dirent que ce mari qui couchoit avec elle étoit un ſerpent monſtrueux, elles lui rappellerent l'oracle d'Apollon, qui ſembloit dire quelque choſe d'approchant, & lui firent entendre que ce monſtre la feroit enfin périr miſérablement. Pſyché, malgré les avis de ſon mari, fut effrayée de ce diſcours, & y trouva tant de vraiſemblance, qu'elle leur demanda conſeil ſur ce qu'elle avoit à faire. Elle lui conſeillerent de cacher à l'entrée de la nuit une lampe & un raſoir ; & quand elle ſentiroit ce monſtre endormi, de ſe couler hors du lit, & de ſe ſervir de la lampe pour voir ce ſerpent, & du raſoir pour lui couper la tête.

Ses ſœurs emportées par le Zéphyre à l'ordinaire, ſe retirerent. Pſyché ſeule ſe mit en devoir d'exécuter leur pernicieux conſeil. Elle cache une lampe & un raſoir ; & quand elle ſentit ſon époux endormi, elle ſortit du lit, découvrit la lampe, & vit au lieu d'un ſerpent, Cupidon, ce bel enfant, que ſon teint vermeil, ſes aîles toujours flottantes, ſa chevelure blonde, rendoit très-aimable. A cet aſpect, ſaiſie d'horreur du deſſein qu'elle avoit trop légerement pris de le tuer, elle voulut ſe plonger dans le ſein ce fer qu'elle avoit préparé pour lui couper la gorge ; mais, le fer lui tomba des mains. Elle regarde ſans ceſſe ce Cupidon ; la vue de ce charmant objet appaiſe ſon émotion. Elle voit au pied du lit l'arc de Cupidon, ſon

carquois & ſes flêches, elle les manie, & ſe bleſſe un doigt en éprouvant une des pointes. Sans aucun égard à une bleſſure ſi légere, elle continuoit à ſe repaître de ce beau ſpectacle, quand une goutte d'huile bouillante tombe de la lampe ſur l'épaule droite de Cupidon. La douleur l'éveille auſſitôt, il s'envole; Pſyché l'attrape par le pied; Cupidon l'emporte & la laiſſe enfin tomber. Cupidon s'arrête ſur un Cyprès, reproche à Pſyché le peu de foi qu'elle avoit ajouté à ſes conſeils; & prenant une ſeconde fois ſon vol, il échappa à la vue de ſon épouſe. Pſyché, déſeſpérée d'un pareil accident, ſe précipita dans un fleuve; mais, le fleuve par reſpect pour la femme de Cupidon, la rejetta auſſitôt ſur le bord. Elle trouva le dieu Pan qui la conſola, & lui dit que le parti qu'elle devoit prendre étoit de demander pardon à Cupidon, & de le prier de la tirer du malheureux état où elle ſe trouvoit. Elle va par le monde, & arrive à une ville où regnoit le mari d'une de ſes ſœurs; Pſyché la fait avertir de ſa venue, lui raconte ce qui lui étoit arrivé pour avoir ſuivi ſon conſeil, & ajouta malicieuſement que Cupidon lui avoit dit en colere, que puiſqu'elle s'étoit rendue indigne d'avoir un tel mari, il la rejettoit, & alloit épouſer une de ſes ſœurs. D'abord, cette ſœur enflée d'une vaine eſpérance, fit ſemblant d'avoir quelque affaire qui l'appelloit ailleurs, prit congé du Roi ſon mari, ſe rendit à la roche; & croyant que le Zéphyre la ſoutiendroit à l'ordinaire pour la rendre au palais de Cupidon, elle ſe jetta en bas, ſe fracaſſa tout le corps, & mourut miſérablement. Pſyché alla trouver ſon autre ſœur, lui tint le même diſcours; & la trompant de même, elle tira vengeance des pernicieux conſeils que la jalouſie les avoit portées à lui donner. Un oiſeau donna avis à Vénus que Cupidon étoit brûlé à l'épaule d'une goutte d'huile bouillante. Il lui raconta toute l'aventure, & lui dit le nom de ſon amie. Vénus en colere alla trouver Cupidon, le gronda, le menaça, & ſe mit à chercher Pſyché pour lui faire porter la peine de ſa témérité. Cérès & Junon tâcherent de l'appaiſer; mais, ce fut en vain, elle perſiſta dans ſon indignation. Nous en allons voir les effets.

Pſyché cherchoit toujours Cupidon pour tâcher de l'appaiſer, & de rentrer en grace avec lui. Elle arriva à un temple, & mit en gerbe des épis qu'elle avoit trouvés en déſordre & répandus dans les champs, eſpérant de ſe rendre Cérès favorable par ce petit ſervice. Elle fit ſes prieres à cette Déeſſe, qui lui répondit qu'elle prenoit part à ſon malheur; mais que ne pouvant lui donner ſa protection, de peur d'offenſer Vénus ſa parente, elle devoit ſe contenter qu'elle ne l'arrêtât pas, pour la remettre entre ſes mains. Elle

reçut à peu près la même réponſe de Junon, qu'elle trouva auprès de-là dans ſon temple. Pſyché, ſe voyant ainſi rebutée, ne perdit pas courage, elle réſolut d'aller trouver Vénus, de ſe jetter à ſes pieds, & de tâcher de l'appaiſer; elle eſpéroit trouver Cupidon, & faire la paix par ſon moyen; & à tout hazard, elle étoit prête à mourir, ſi elle ne pouvoit fléchir la colere de la Déeſſe. Vénus, ne voulant pas recevoir Pſyché en ſuppliante, monta ſur ſon char tiré par quatre colombes, s'envola au ciel, & pria Jupiter d'envoyer Mercure pour chercher Pſyché par toute la terre, & la lui amener. Mercure part par ordre de Jupiter; Pſyché, ne ſçachant plus que faire, trouva une des ſervantes de Vénus, nommée la Coutume, qui la traîna par les cheveux à ſa maîtreſſe. Vénus, après l'avoir maltraitée de paroles la livra à deux autres de ſes ſervantes, nommées la Triſteſſe & la Sollicitude, pour la tourmenter. Vénus elle-même lui déchira ſa robe, lui arracha les cheveux, lui donna des coups ſur la tête, & fit enſuite un gros monceau de grains mêlés, de froment, d'orge, de millet, de pavots, de pois chiches, de lentilles & de feves. Elle lui ordonna de ſéparer tous ces grains, chacun ſelon leur eſpece, & tout cela avant que la nuit arrivât. Pſyché, effrayée de la grandeur du travail, demeuroit comme immobile; mais, les fourmis officieuſes firent elles ſeules cet ennuyeux travail. Vénus lui commande enſuite de lui apporter un floccon de laine dorée, de certains moutons qui paiſſoient au-delà d'une riviere, dans des lieux inacceſſibles. Pſyché ſe mit en chemin, non pas pour exécuter ſes ordres, mais pour s'aller jetter dans la riviere, ce qu'elle auroit fait, ſi un roſeau qui parla, comme au tems de Midas, ne lui avoit enſeigné le moyen d'avoir ce floccon, qu'elle apporta à la Déeſſe. Vénus lui donne un nouvel ordre de lui apporter un vaiſſeau plein d'eau noire, qui couloit d'une fontaine gardée par des dragons, & dont les eaux ſe rendoient dans le Styx & dans le Cocyte. Pſyché n'auroit jamais pu en venir à bout, & auroit infailliblement péri en faiſant cette commiſſion; mais, un aigle prit ſon urne, la remplit de cette eau, & la lui rendit pour l'apporter à Vénus. La Déeſſe voyant qu'elle avoit exécuté tous ſes ordres, lui en donna un nouveau encore plus difficile; c'étoit de deſcendre aux Enfers, & de prier de ſa part Proſerpine de mettre dans une boëte, que Vénus donna à Pſyché, une particule de ſa beauté, pour réparer celle qu'elle avoit perdue en penſant la plaie de Cupidon. Elle lui recommanda de revenir promptement, parce qu'elle avoit beſoin de ſe remettre en ſon premier état pour ſe trouver à l'aſſemblée des Dieux. Pſyché crut que

Vénus lui ordonnoit de se procurer la mort, ne connoissant pas d'autre moyen de descendre aux Enfets. Elle voulut monter sur une tour pour se jetter en bas; mais, il sortit une voix de cette tour qui lui dit que si elle descendoit aux Enfers par cette voie, elle n'en pourroit plus revenir; mais qu'elle allât au Ténare auprès de Lacédémone; qu'il y avoit là un chemin sousterrein qui conduisoit aux Enfers; qu'elle devoit se munir de deux gâteaux qu'elle porteroit en ses mains, & de deux pieces de monnoie qu'elle tiendroit à sa bouche; qu'au milieu du chemin elle trouveroit un âne boiteux chargé de bois, avec son conducteur aussi boiteux, qui la prieroit de lui ramasser quelques pieces de bois tombées de la charge; mais que sans lui répondre elle continuât son chemin; qu'ensuite elle trouveroit le fleuve d'Enfer & Charon qui lui demanderoit le prix du passage, qu'il la passeroit de l'autre côté, & qu'elle lui donneroit une des pieces de monnoie, qu'il devoit prendre lui-même de sa bouche; qu'elle trouveroit là des morts qui imploreroient son secours; mais qu'elle devoit passer vîte sans les écouter; qu'étant arrivée à ce grand chien qui gardoit la cour de Proserpine, elle lui donneroit un des gâteaux, moyennant quoi il la laisseroit passer jusqu'à Proserpine, qui la recevroit humainement, & l'inviteroit à s'asseoir & à prendre un magnifique repas; mais que sans accepter ses offres, elle devoit s'asseoir à terre, & manger du pain bis, & ensuite lui raconter le sujet de sa venue; que Proserpine lui remettroit ce qu'elle demandoit; qu'à son retour elle donneroit l'autre gâteau au chien, & l'autre piece de monnoie à Charon; mais qu'elle se devoit garder sur-tout d'ouvrir cette boëte, pour voir la particule de beauté que Proserpine envoyoit à Vénus. Psyché suivit tous les avis que cette voix lui donnoit, & reçut de Proserpine ce que Vénus demandoit.

Après qu'elle fut sortie des Enfers, la curiosité la prit de voir ce qui étoit dans la boëte, dans le dessein de prendre quelque chose pour elle de la beauté qu'elle renfermoit; mais, elle n'y trouva qu'une vapeur infernale soporifique, qui la saisit à l'instant, & la fit tomber endormie à terre. Elle ne s'en seroit jamais relevée, si Cupidon guéri de sa plaie ne fût sorti par la fenêtre, & ne fût allé chercher sa chere Psyché. Il la trouva endormie, l'éveilla de la pointe d'une flêche, remit la vapeur soporifique dans la boëte, & lui dit de la porter à sa mere. Cupidon s'envola au Ciel, & se présenta à Jupiter qui fit assembler les Dieux, & ordonna que Cupidon garderoit sa Psyché, & que Vénus ne s'opposeroit plus à ses noces. Il commanda en même tems à Mercure d'enlever Psyché dans le Ciel. Psyché, reçue en la compagnie des

Dieux

Dieux par ordre de Jupiter, but de l'ambroiſie, & devint immortelle. On prépara le feſtin nuptial; chaque Dieu y joua ſon rôle, Vénus même y danſa. Les noces furent ainſi célébrées, & Pſyché accoucha peu de tems après d'une fille qu'on appella la Volupté.

Cette fable, qui a tout l'air d'un conte des fées, eſt toute allégorique, & marque les grands maux & les peines infinies, que la cupidité figurée par Cupidon, cauſe à l'ame, ſignifiée par Pſyché. Ce ſeroit pouſſer l'allégorie trop loin que de vouloir l'appliquer à chacune des parties de cette fable; la plupart des circonſtances n'y ont été miſes que pour l'ornement; il ſuffit de voir en général que le ſens moral de la fable eſt celui que nous venons de dire. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait d'autres parties de cette fable, où la morale ſe fait encore ſentir; comme quand il eſt dit que la Coutume, ſervante de Vénus, traîna Pſyché par les cheveux juſqu'à ſa maîtreſſe, qui la livra à ſes deux autres ſervantes, la Triſteſſe & la Sollicitude, pour la tourmenter. La Coutume entraîne ſouvent malgré qu'on en ait; elle force à ſuivre les attraits de Vénus, ou de l'amour charnel; on y réſiſte, elle vous traîne par les cheveux. Quoique librement, vous ſuivez un penchant malheureux, dont vous connoiſſez les pernicieux effets & les fâcheuſes ſuites, qui produiſent la Triſteſſe & la Sollicitude, autres bourreaux qui vous tourmentent, mais qui n'expient point le péché, à moins qu'ils ne ſoient ſuivis de la pénitence & du changement de vie. Car, les Payens mêmes admettoient l'expiation des péchés.

On trouve très-ſouvent des images de Pſyché & de Cupidon dans les anciens monumens. Leur mariage y eſt repréſenté; mais, les marbres & les pierres gravées ne s'accordent pas avec l'hiſtoire que nous venons de rapporter. Pſyché eſt preſque toujours repréſentée avec des aîles de papillon. Cet inſecte eſt, comme chacun ſçait, le ſymbole de l'ame, que les Grecs appellent Pſyché.

PSYCHÉ, *Pſyche*, Ψυχὴ, (*a*) nom d'un chien de chaſſe dans Xénophon. Ce mot veut dire ame, eſprit, vie, &c.

PSYLLES, *Pſylli*, Ψυλλοὶ, (*b*) peuple célebre, mais dont on ignore la véritable ſituation. Pline en mettant ſur la foi d'un ancien, le tombeau du roi Pſyllus dans la grande Syrte, ſemble auſſi, par une erreur inſoutenable, y mettre les Pſylles mêmes qui obéiſſoient à ce roi. Solin dit ſeulement qu'ils étoient placés au-deſſus des Garamantes, & Ptolémée les établit dans

(*a*) Xenoph. p. 987.

(*b*) Strab. pag. 131, 588, 814, 838. Ptolem. L. IV. c. 4. Plin. Tom. I. pag. 371, 453. Plut. T. I. pag. 787. Jerem. c. 8. v. 17. Eccleſiaſtic. c. 12. v. 13. Herod. L. IV. c. 173. Pauſ. pag. 582. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 273. *& ſuiv.*

la Marmarique, dont il ne fait avec la Cyrénaïque qu'une ſeule & même région, parce qu'il ſuit la géographie de ſon tems. Strabon eſt peut-être le ſeul qui en ait donné une poſition exacte; mais, il s'en défie lui-même, parce qu'il ne la donne que ſur de ſimples relations; cependant, nous ne craindrons point de l'adopter. Outre qu'elle differe peu de celle de Ptolémée, elle s'accorde encore avec les témoignages de l'Hiſtoire.

Les Pſylles, ſuivant la deſcription de Strabon, étoient ſitués au midi de la Cyrénaïque, entre les Naſamons, peuple de brigands qui ravageoient les côtes de la Libye; & les Gétules, nation belliqueuſe & féroce, dans ces climats infortunés où le ſoleil ne répand d'autre lumiere qu'une lumiere brûlante, & qui ne produiſent preſque autre choſe que des ſerpens.

Au milieu de ces monſtres cruels, dont les étrangers étoient la victime, les Pſylles, s'il faut en croire preſque tous les Anciens, vivoient ſans allarme comme ſans péril. Ils n'avoient rien à craindre des Céraſtes mêmes, c'eſt-à-dire, des ſerpens les plus dangereux. Soit ſcience naturelle ou magie, ſoit ſympathie ou privilege de la nature, ils en étoient ſeuls reſpectés. Et tel étoit leur aſcendant ſur tous les reptiles, que ceux-ci ne pouvoient pas même ſoutenir leur préſence; on les voyoit tout-à-coup tomber dans un aſſoupiſſement mortel, ou s'affoiblir peu-à-peu, juſqu'au moment où les Pſylles diſparoiſſoient. Un privilege ſi rare, & que, ſuivant Dion Caſſius, la nature n'accordoit qu'aux mâles ſeuls à l'excluſion des femmes, devoit en faire comme un peuple ſéparé des autres nations; auſſi, furent-ils appellés de la ſorte, ſelon Martinius, de l'Arabe *Pſyle*, qui ſignifie ſéparé.

Au ſurplus, ils ne différoient en rien des Naſamons leurs voiſins, ni dans la maniere de vivre, ni dans la maniere de ſe vêtir. Ils obéiſſoient comme eux à des Rois ou Chefs de leur nation; témoin le roi Cratégone, qui, avec les autres Libyens, avoit accompagné Bacchus dans ſon expédition des Indes; & le roi Pſyllus, dont le tombeau ſubſiſtoit encore du tems de Pline. Il eſt vraiſemblable qu'en été ils alloient, comme les Naſamons, dans un lieu que nomme Hérodote, cueillir des dattes; & qu'ils en faiſoient une boiſſon, dont ils ſe ſervoient principalement, quand leurs ſources étoient deſſéchées.

Pour éprouver la fidélité de leurs femmes, ils expoſoient aux Céraſtes leurs enfans, dès qu'ils étoient nés; ſi ces enfans étoient un fruit de l'adultere, ils périſſoient; & s'ils étoient légitimes, ils étoient préſervés par la vertu qu'ils avoient reçue avec la vie.

L'enfant par les ſerpens conſtamment reſpecté,

D'un pur attouchement prouve la pureté.
Et lorſque ſa naiſſance eſt un préſent du crime,
De ces monſtres cruels il devient la victime.

Cette même vertu éclata d'une maniere admirable dans la perſonne d'Évagon. C'étoit un des Ophiogenes de Chypre ; & ces hommes que l'on nommoit ainſi, parce qu'ils rapportoient leur origine à un ſerpent transformé depuis en héros, étoient peut-être de la race des Pſylles. Quoi qu'il en ſoit, au tems de la puiſſance Conſulaire, Évagon avoit été envoyé à Rome. On y avoit entendu parler avec admiration de la vertu des Pſylles & des Ophiogenes ; mais, on ne pouvoit ſe perſuader qu'ils euſſent en effet une vertu ſi extraordinaire. Pour s'en aſſurer, on prit Évagon, on l'enferma par ordre des Conſuls dans un tonneau plein de ſerpens ; & les ſerpens par leurs careſſes juſtifierent aux yeux de Rome entiere le pouvoir dont elle avoit douté.

Mais, ce qui contribua davantage à la réputation des Pſylles, & ce qui en même tems leur fournit la ſubſiſtance qui leur manquoit ; c'eſt qu'ils guériſſoient les morſures des ſerpens avec leur ſimple ſalive, ou même par le ſeul attouchement, du moins ils le publioient ainſi, & ſelon toutes les apparences il n'étoient pas fâchés d'en être crus.

Après la journée de Pharſale, lorſque Caton eut accepté le commandement de l'armée vaincue, & qu'il eut réſolu de paſſer en Mauritanie vers Scipion qui s'y étoit retiré, il mena des Pſylles avec lui. Il n'ignoroit pas qu'il avoit à traverſer des régions infeſtées de ſerpens, & que ſans le ſecours des Pſylles, ſes ſoldats y laiſſeroient la vie.

Auguſte, ayant appris que Cléopatre, pour ſe dérober à ſon triomphe, s'étoit fait mordre par un aſpic ; ou plutôt, ſelon Galien, que s'étant piquée elle même, elle avoit diſtillé du venin dans ſa bleſſure, lui dépêcha des Pſylles, & les chargea d'employer toute leur induſtrie pour la guérir. Mais, quand ils arriverent, elle n'étoit déjà plus ; & tout admirables que l'Antiquité les a peints, elle n'a pas dit qu'ils euſſent le pouvoir de rendre la vie à ceux qui l'avoient perdue.

Il eſt incertain, à la vérité, ſi les Pſylles que Caton prit avec lui, & ceux qu'Auguſte envoya vers Cléopatre, deſcendoient des anciens Pſylles. Ceux-ci, au témoignage d'Hérodote, indignés de voir leurs ſources deſſéchées, réſolurent dans un conſeil général de la nation, de faire la guerre au vent du midi, qui les avoit réduits à cette extrêmité. Ils marcherent en effet pour l'attaquer ; & leur totale ruine fut le fruit de cette expédition inſenſée ; c'eſt-à-dire, pour ramener ce fait à la

vérité hiſtorique, que les Pſylles étant allés chercher en été, peut-être au fleuve Cyniphe, de l'eau pour eux & pour leurs troupeaux, il s'éleva un vent impétueux qui les enſevelit ſous les ſables. Un pareil malheur arrive encore quelquefois à des caravanes entieres dans ce pays-là même, & dans l'Arabie. Et ſur cela, les Libyens, qu'Hérodote cite pour ſes garans, avoient imaginé ce qu'il y a de merveilleux dans ſa narration.

Nonnus enchérit bien ſur ce merveilleux; c'eſt au treizieme livre de ſes Dionyſiaques, où faiſant le dénombrement des peuples qui accompagnerent Bacchus dans ſon expédition des Indes, il ſuppoſe à l'occaſion des Pſylles, qu'un de leurs Rois pour venger la mort de ſon fils, équipa une flotte contre le vent du midi; qu'il aborda aux iſles Éoliennes dans le deſſein de l'y attaquer; & que les vents armés pour leur défenſe ſubmergerent le roi Pſylle avec tous ſes vaiſſeaux. N'eſt-il pas admirable que ce Roi aille chercher au ſeptentrion le vent du midi? Car, les iſles Éoliennes ſont au nord de la grande Syrte. Mais, c'eſt dequoi Nonnus s'eſt peu embarraſſé, pourvu qu'il ajuſtât d'ailleurs ſa narration à la fable qui place dans ces iſles Éole, roi des vents.

Au reſte, ſi Hérodote a prétendu que la nation entiere des Pſylles avoit été exterminée par le vent du midi, Pline au contraire dit qu'ils furent taillés en pieces par les Naſamons qui s'emparerent enſuite de leurs demeures; mais qu'il en échappa encore quelques-uns à la défaite générale, & que de ſon tems il y en avoit encore qui deſcendoient de ces anciens Pſylles. Quoi qu'il en ſoit, voilà tout ce que l'Antiquité nous a tranſmis d'un peuple ſi extraordinaire.

Ce n'eſt pas néanmoins une choſe bien merveilleuſe, qu'un peuple qui ait fait métier de guérir les morſures des ſerpens en ſuçant la plaie. Nous liſons dans Homere même, que dès ces tems anciens on guériſſoit les plaies en les ſuçant. Mais, ces mêmes Pſylles ſe vantoient d'enchanter les ſerpens & d'adoucir leur furie, ou de les endormir. Nous voyons dans la Bible qu'il y avoit de ces enchanteurs qui ſe piquoient de faire de ces miracles. C'eſt ſur cela qu'eſt fondé ce que Jérémie dit aux Juifs: *Ecce ego mittam vobis ſerpentes regulos, quibus non eſt incantatio.* Ces malheureux enchanteurs étoient ſouvent punis de leur préſomption. C'eſt pourquoi, l'Auteur de l'Eccléſiaſtique dit: *Quis miſerebitur incantatori à ſerpente percuſſo?*

PSYLLOTOXOTES, *Pſyllotoxotæ*, Ψυλλοτοξόται, (*a*) peuple imaginaire. Les Pſyllotoxotes, dit Lucien, étoient montés, comme l'indique leur nom, ſur de grandes puces, groſſes comme douze éléphans.

(*a*) Lucian. T. I. p. 717.

PSYRE, *Pſyra*, Ψύρα, (*a*) iſle de la mer Égée, ſituée près de celle de Chio, dont elle étoit peu éloignée, ſuivant les cartes de M. d'Anville. Strabon dit que l'iſle de Pſyre eſt fort haute; qu'elle a une ville du même nom; qu'elle eſt à cinquante ſtades du promontoire Melæna, & que le circuit de toute l'iſle eſt de 40 ſtades. Homere, au lieu de Pſyre, lit Pſyrie.

PSYRIE, *Pſyria*, Ψυρία. *Voyez* Pſyre.

PSYTALIE, *Pſytalia*. *Voyez* Pſyttalie.

PSYTTALIE, *Pſyttalia*, (*b*) Ψυττάλεια, Ψυτταλία, iſle de la mer Égée, ſituée dans le golfe Saronique, devant l'iſle de Salamine. On dit que les Perſes y débarquerent quatre cens hommes, & qu'après le combat naval où leur flotte fut défaite, les Grecs paſſerent dans cette iſle & firent main-baſſe ſur ces quatre cens hommes, en ſorte qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul. Dans toute l'iſle, il n'y avoit pas une ſeule ſtatue qui fût travaillée avec art; on en voyoit ſeulement quelques-unes conſacrées à Pan, mais qui étoient fort groſſieres.

Strabon, après avoir dit que cette iſle étoit toute déſerte & pleine de rochers, ajoute que quelques-uns l'avoient appellée le port de Pirée λιμένα τοῦ Πειραίεως. C'eſt ce que je ne puis comprendre, dit Caſaubon, & ce que perſonne, je penſe, ne comprend non plus. Pourquoi auroit-on appellé cette iſle le port de Pirée? Ce n'eſt pas parce qu'elle étoit déſerte & pleine de rochers, ni parce qu'elle étoit proche du Pirée. J'aimerois mieux dire qu'au lieu de λιμένα il faut lire λοιμὸν; alors, on ſera fondé à dire que cette iſle déſerte & pleine de rochers étoit λοιμὸν τοῦ Πειραίεως; c'eſt-à-dire, qu'elle nuiſoit autant au port de Pirée, qu'une taie porte de préjudice à un œil. En effet, elle étoit ſituée de maniere, que les vents y pouſſoient quelquefois les vaiſſeaux qui vouloient entrer dans le port d'Athenes; ce qui les expoſoit à ſe perdre. Il ne faut que lire Eſchyle, pour ſe perſuader combien cette iſle étoit dangereuſe pour les vaiſſeaux qui cherchoient à entrer dans le port de Pirée; voici la deſcription qu'il en donne.

Inſula quædam eſt è regione Salaminis
Parva, ſtatio carinis malefida, quam chorus gaudens
Pan incolit, ſuper littore maris.

Spon, dans ſa liſte de l'Attique, ajoute: Je ne mets pas l'iſle de Pſyttalie entre les peuples de l'Attique, parce que ſelon le témoignage de Strabon, c'étoit une iſle déſerte; ſuppoſé même qu'elle ait été habitée en certains tems, elle étoit plutôt de la dépendance de l'iſle de

(*a*) Strab. p. 645. Plin. T. I, p. 286. Homer. Odyſſ. L. III, v. 171.

(*b*) Pauſ. p. 67, 296. Strab. p. 395. Plut. T. I. p. 323. Plin. T. I, pag. 210. Herod. L. VIII, c. 95.

Salamine, dont elle eſt voiſine ; que du reſte de l'Attique.

P T

PTÉLÉE, *Pteleum*, Πτελεὸν, (*a*) ville de Grece dans la Theſſalie. Elle étoit fort ancienne, puiſque ſes habitans partirent pour le ſiege de Troie. Démétrius l'attira dans ſon parti, l'an 302 avant J. C.

Tite-Live met cette ville dans la Phthiotide, qui étoit un canton de la Theſſalie, & il nous apprend que les Romains, ayant trouvé cette iſle déſerte, l'an 191 avant Jeſus-Chriſt, parce que les habitans l'avoient abandonnée, la raſerent juſqu'aux fondemens. C'étoit une place maritime.

PTÉLÉE, *Pteleum*, Πτελεὸν, (*b*) ville du Péloponneſe dans l'Élide, qui, au rapport de Strabon, fut fondée par une colonie venue de Ptélée en Theſſalie. Les habitans de cette ville partirent auſſi pour le ſiege de Troie.

PTÉRÉLAS, *Pterelas*, (*c*) fils de Taphius, fut pere de pluſieurs enfans mâles, & d'une fille nommée Cométo. Après la mort de Taphius, Ptérélas envoya ſes enfans à Mycenes, pour demander à leur grand-oncle Électryon, qui en étoit roi, la part de la ſucceſſion de leur ayeul Meſtor. Ce prince ayant refuſé de les ſatisfaire, ils ravagerent la campagne, & emmenerent ſes troupeaux. Les fils d'Électryon raſſemblerent leurs troupes, & leur ayant livré un combat, les uns & les autres y perdirent la vie. Ptérélas paſſoit pour être petit-fils de Neptune, qui, dit-on, lui promit l'immortalité.

PTÉRÉLAS, *Pterelas*, (*d*) nom d'un des chiens d'Actéon. Ce mot veut dire léger, qui a des aîles.

PTÉRIE, *Pteria*, Πτερία, (*e*) ville de l'Aſie mineure, ſituée, ſelon Hérodote, dans la Cappadoce, près de Sinope ſur le Pont-Euxin. Quoique ce fût la place la mieux fortifiée du païs, Crœſus l'ayant aſſiégée, la prit de force, & la pilla.

PTERNOGLYPHE, *Pternoglyphus*, Πτερνογλύφος (*f*) nom d'une grenouille dans la Batrachomyomachie.

PTERNOPHAGE, *Pternophagus*, Πτερνοφάγος, (*g*) un des Rois des grenouilles dans la Batrachomyomachie.

PTERNOTROCTE, *Pternotroctas*, Πτερνοτρώκτας, (*h*) un des Rois des grenouilles dans la Batrachomyomachie.

PTÉROPHOROS, *Pterophoros*, Πτεροφόρος, (*i*) contrée de Scythie vers les monts Riphées. Ce nom, qui veut dire qui produit des plumes, lui avoit été

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 204. Diod. Sicul. p. 790. Tit. Liv. L. XXXV. c. 43. L. XLII. c. 67. Strab. p. 435.

(*b*) Strab. p. 349. Homer. Iliad. L. II. v. 101.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 4. *& ſuiv.*

(*d*) Ovid. Metam. L. III. c. 5.

(*e*) Herod. L. I. c. 76.

(*f*) Homer. Batrachom.

(*g*) Homer. Batrachom.

(*h*) Homer. Batrachom.

(*i*) Plin. Tom. I. pag. 219. Ovid. Metam. L. XV. c. 8.

donné, ſelon Pline, à cauſe de la neige qui y tombe continuellement en gros flocons comme des plumes. Le P. Hardouin remarque que c'eſt ce qui avoit donné occaſion à la fable qu'Ovide rapporte dans le quinzieme livre de ſes Métamorphoſes :

Eſſe viros fama eſt in hyperborea Pallene,
Qui ſoleant levibus velari corpora plumis,
Cùm Tritoniacam novies ſubiere paludem.

PTŒODORE, *Ptæodorus*, (*a*) Πτοιόδωρος, un des plus riches & des plus puiſſans de la ville de Mégare, pria un jour Dion de lui faire l'honneur de venir le voir dans ſa maiſon. Dion y alla. En arrivant, il trouva beaucoup de peuple aſſemblé devant la porte, & une ſi grande quantité de gens qui y alloient pour affaires, que cette foule & ces divers embarras empêchoient qu'on ne pût entrer ni l'aborder. Alors, Dion, s'adreſſant à ceux qui l'accompagnoient & qui ſe fâchoient & murmuroient de ce qu'on les faiſoit attendre, leur dit: « Pourquoi nous plaindre de cet » homme, pourquoi nous fâcher ? Ne faiſons-nous pas la » même choſe à Syracuſe ? »

PTŒODORE, *Ptæodorus*, Πτοιόδωρος, (*b*) lieutenant de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, contribua à ſoumettre aux Macédoniens les habitans de Mégare. Ce doit être le même qui ſuit. *Voyez* l'article ſuivant.

PTŒODORE, *Ptæodorus*, (*c*) Πτοιόδωρος, un de ceux qui avoient trahi les Mégaréens. Démoſthene lui aſſocie Hélixus & Périlaüs.

PTŒODORE, *Ptæodorus*; Πτοιόδωρος, (*d*) riche vieillard, qui n'avoit point d'enfans. Callidémidès lui faiſoit la cour pour avoir ſon héritage. « Il m'avoit » promis, dit Callidémidès dans » un dialogue de Lucien, de me » faire ſon héritier. Mais, ennuyé de l'attente, je voulus » l'empoiſonner, & gagnai ſon » échanſon, qui par malheur fit » un *qui pro quo*, & m'empoiſonna pour lui. Cela fit bien » rire ce bon homme, lorſqu'il » eut découvert la fourberie, » & qu'il me vit tomber tout-» à-coup à la renverſe. »

PTOLÉMAIDE, *Ptolemaïs*, Πτολεμαΐς, (*e*) grande ville de Phénicie, ſituée ſur le bord de la mer, à quelque diſtance de Tyr. Elle étoit vers les frontieres de la Phénicie, du côté de l'Égypte, & avoit au midi le mont Carmel avec un port conſidérable. Elle eſt appellée Accho au premier livre des Juges, & les Grecs l'ont nommée Acé. Nous en avons parlé ſous ces deux dénominations. *Voyez* Accho & Acé.

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 965.
(*b*) Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 5.
(*c*) Demoſt. Orat. de Coron. p. 521.
(*d*) Lucian. T. I. p. 830. *& ſeq.*
(*e*) Strab. pag. 758. Joſu. c. 19. v. 30. Judic. c. 1. v. 31. Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 679.

On remarque que les Grecs, qui ignoroient qu'Accho fût un nom Hébreu, ont dérivé Acé du verbe ἀκέομαι, *medeor*, je guéris, s'imaginant que cette ville avoit pris ce nom de ce qu'Hercule avoit été guéri en ce lieu-là d'une morsure de serpent.

Le fleuve Bélus ou Béléus tombe dans la Méditerranée, près de Ptolémaïde. On ne trouve pas qui est le Ptolémée qui a donné son nom à Ptolémaïde. Elle devint dans la suite colonie Romaine. Les Chrétiens qui allerent aux Croisades, lui donnerent le nom d'Acre, à cause d'un temple magnifique qui y étoit dédié à Saint Jean. Les Arabes l'appellent aujourd'hui Acca.

Cette ville fut assignée par Josué à la Tribu d'Aser, qui n'en extermina pas les habitans. Amma, ville inconnue, pourroit bien être Accho, que les copistes auront changée en Amma.

La ville de Ptolémaïde étoit bâtie en forme triangulaire, baignée de la mer & ceinte du côté de la terre ferme de deux fortes murailles, ayant environ cinquante pas de distance entre elles, & fortifiées d'un grand nombre de tours d'espace en espace. A la premiere muraille vers l'Orient, sur la pointe, étoit une tour plus grosse & plus forte que les autres, appellée la Tour du Roi; & à l'angle du milieu étoit une pareille tour, de tout tems nommée la Tour Maudite; aussi, éprouva-t-elle la malédiction de son nom; car, ce fut par elle que les Sarrazins entrerent dans la ville & qu'elle fut prise, ainsi qu'on l'a remarqué dans le tems. Elle fut la derniere ville que les Chrétiens posséderent en Syrie. Le soudan d'Égypte Elpy, surnommé Melle-Messor, l'ayant assiégée en 1291, avec soixante mille chevaux & cent mille hommes de pied, les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem la défendirent courageusement; mais enfin, ils furent obligés de céder; elle fut prise & presque ruinée.

PTOLÉMAIDE, *Ptolemaïs*, Πτολεμαΐς, (*a*) ville d'Égypte, située sur le bord du Nil, dans la Thébaïde.

Strabon assure qu'elle étoit la plus grande ville de la Thébaïde; qu'elle ne le cédoit pas même à Memphis pour la grandeur, & que son Gouvernement avoit été établi sur le modele des Républiques de la Grece. Pline place cette Ptolémaïde entre Abydus & Panopolis. Zosime l'appelle Ptolémaïde de la Thébaïde. Théodoret fait mention de son Évêque qu'il nomme *secundus* [*Episcopus*] *Ptolemaïdis Ægyptiæ*; & les notices Ecclésiastiques font cette ville la métropole de la seconde Thébaïde. Ptolémée, qui la surnomme *Hermii*, dit qu'elle étoit la métropole du nome Thinite. Sur quoi

(*a*) Strab. p. 813. Plin. T. I. p. 257.

Cellarius remarque que le ſurnom d'*Hermii* pouvoit lui avoir été donné à cauſe de quelque culte particulier qu'on y rendoit peut-être à Mercure; & il ſoupçonne qu'elle n'avoit eu le titre de métropole qu'après la deſtruction de la premiere métropole, qui avoit donné le nom au nome, à moins qu'il n'y ait faute dans le paſſage de Ptolémée.

PTOLÉMAIDE, *Ptolemaïs*, Πτολεμαΐς, (*a*) fille de Ptolémée Soter & d'Eurydice, fut mariée à Démétrius; & de ce mariage naquit Démétrius qui dans la ſuite regna à Cyrene.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαιος, (*b*) nom qui veut dire guerrier. Car, Ptolémée eſt mis pour Polémée, Πολεμαῖος, *ad bellum pertinens*, ce qui regarde la guerre. Ce nom a été commun à pluſieurs Princes & à pluſieurs grands hommes. Tous les Rois d'Égypte, depuis Ptolémée I, fils de Lagus, juſqu'à la conquête de ce païs par les Romains, porterent le nom de Ptolémée, comme on peut le voir ci-après.

Les Auteurs nous ont appris beaucoup plus de choſes des Rois Égyptiens que des Rois Syriens; & par une contrariété dont on ne ſauroit rendre raiſon, les médailles de Ptolémée ſont beaucoup plus difficiles à diſtinguer que celles des Séleucides. Elles ne contiennent aucun ſurnom, ſi l'on en excepte ceux d'Évergete & de Philopator, qu'on ne trouve pas même autour de l'effigie de ces Princes, mais ſeulement au revers de quelque Divinité. Quelque obſcures cependant qu'elles paruſſent, elles ne le furent pas pour M. Vaillant, qui y trouva la ſucceſſion chronologique de quatorze Rois, leſquels avoient gouverné l'Égypte pendant 294 ans, depuis Ptolémée, fils de Lagus, qui s'en rendit maître après la mort d'Alexandre, juſqu'à la fameuſe Cléopatre, en qui finirent la race & le Royaume des Lagides; & ce qui peut ſurprendre ceux qui ne ſont pas initiés dans ces myſteres, il détermina par les médailles la durée de pluſieurs regnes que les Auteurs n'avoient pas marquée.

Un ſeul Roi de Thebes du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (*c*) Πτολέμαιος, fils de Damaſichthon, ſuccéda à ſon pere au Royaume de Thebes, & il eut lui-même pour ſucceſſeur Xuthus.

Rois de Macédoine du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (*d*) Πτολέμαιος, ſurnommé Alorite, fils naturel d'Amyntas, roi de Macédoine, tua en trahiſon Ale-

(*a*) Plut. Tom. I. p. 904, 911. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 168.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. T. I. pag. 352, 353.
(*c*) Pauſ. p. 552.
(*d*) Diod. Sicul. pag. 497, 510. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 375, 458, 459.

xandre ſon frere, l'an 368 avant Jeſus-Chriſt, & occupa enſuite le trône de Macédoine. Il lui fut bientôt diſputé par Perdiccas ſon frere. Les deux contendans appellerent Pélopidas pour le faire l'arbitre & le juge de leurs querelles, ou pour le prier d'embraſſer le parti de celui qui auroit raiſon, & à qui on auroit fait injuſtice. Pélopidas prononça en faveur de Perdiccas. Ptolémée n'avoit occupé le trône de Macédoine que pendant trois ans. Selon Diodore de Sicile, il fut mis à mort par Perdiccas.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (*a*) Πτολεμαῖος ſurnommé Céraunus, étoit fils de Ptolémée Soter & d'Eurydice, fille d'Antipater. En qualité d'aîné de tous les enfans de Ptolémée Soter, il regardoit avec raiſon la couronne d'Égypte comme lui appartenant de droit après la mort de ſon pere. Mais, Ptolémée Soter en ayant diſpoſé de ſon vivant même en faveur de Ptolémée Philadelphe, Ptolémée Céraunus quitta la cour, & ſe retira auprès de Lyſimachus. Ses États étant tombés au pouvoir de Séleucus, Ptolémée Céraunus continua de vivre ſous la domination de ce dernier, non point en captif, mais en Prince de ſon rang, particulierement honoré du nouveau Souverain, qui même lui promettoit de le mettre ſur le trône d'Égypte. Mais, Ptolémée Céraunus fut inſenſible à toutes ſes bontés; entraîné par ſon mauvais naturel, il oublie ce qu'il devoit à ſon bienfaiteur, le fait donner dans une embuſcade, & le maſſacre impitoyablement; puis montant à cheval, il gagne au plus vîte Lyſimachie, où, par le moyen d'une troupe de Satellites, gens déterminés, qui l'accompagnoient, il ceint le diadême. Les Soldats, plus par néceſſité que par inclination, ſe ſoumettent à lui & le reconnoiſſent pour Roi, eux qui peu de tems auparavant avoient prêté ſerment de fidélité à Séleucus.

Antigonus, fils de Démétrius, ayant appris ce qui venoit d'arriver, ne s'oublia pas dans cette occaſion. Auſſitôt, il forma le deſſein de s'emparer de la Macédoine? & pour prévenir Ptolémée Céraunus, il augmenta ſes forces en diligence, tant par terre que par mer. Ptolémée Céraunus, de ſon côté, avec une flotte, va à ſa rencontre, & ſe préſente en bataille. A cette flotte, il avoit joint quelques bâtimens légers, & pluſieurs galeres tirées de pluſieurs endroits, ſur tout d'Héraclée, dont les unes étoient à cinq rangs de rameurs, les autres à ſix, & une à huit, qui, par ſa grandeur & ſa beauté, cauſoit

(*a*) Pauſ. pag. 28. Juſt. L. XVII. c. 2. L. XXIV. c. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 172, 192, 195. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 88, 93. Tom. XII. pag. 207. Tom. XIV. pag. 292. *& ſuiv.*

de l'admiration à tout le monde. Elle étoit nommée la Lionne. On voyoit dans cette galere cent hommes à chaque rang, placés ſuivant l'ordre de leur centurie, tous la main à la rame, de ſorte qu'il y avoit huit cens rameurs d'un côté, & huit cens de l'autre, ce qui faiſoit en tout ſeize cens, non compris douze cens hommes qui combattoient de deſſus le pont, & la galere avoit deux Capitaines. Quand on fut aux priſes, la victoire ne tarda pas à ſe déclarer. L'on remarqua que les galeres d'Héraclée avoient beaucoup mieux combattu que les autres, mais ſur-tout la Lione, qui s'étoit diſtinguée entre toutes. Antigonus, battu, prit la fuite, & ſe retira dans un port de Béotie. Ptolémée Céraunus, n'ayant plus d'ennemis qui s'oppoſaſſent à ſon paſſage, fit voile en Macédoine, s'en rendit le maître & s'y fortifia.

En même tems, il ſollicite par des lettres le Roi d'Égypte ſon frere à vivre enſemble en bonne intelligence, lui proteſtant qu'il ſacrifioit à leur Réconciliation le dépit qu'il pouvoit avoir eu de le voir aſſis ſur un Trône dont il avoit été lui-même indignement exclu, & qu'il ne lui redemanderoit plus le Royaume de leur pere, puiſqu'avec plus de gloire il en avoit ſçu conquérir un ſur l'ennemi de leur pere. Il épuiſa ſes adreſſes & ſes flatteries, pour gagner Antiochus, fils de Séleucus, de peur qu'il ne joignît ſes forces à celles d'Eumene & d'Antigonus, fils de Démétrius, avec leſquels il prévoyoit qu'il ſeroit bientôt en guerre. Il ne négligea pas auſſi Pyrrhus, Roi d'Épire, qui pouvoit être d'un grand poids au parti qu'il embraſſeroit, & qui, brûlant lui-même du déſir de les dépouiller tous l'un après l'autre, ſçavoit ſe faire valoir auprès de tous. Ainſi, impatient d'aller au ſecours des Tarentins contre les Romains, il emprunta des vaiſſeaux à Antigonus pour faire paſſer ſon armée en Italie, de l'argent à Antiochus, qui en étoit mieux muni que de ſoldats, & un renfort de Macédoniens à Ptolémée Céraunus; celui ci, trop foible alors pour pouvoir différer impunément de lui accorder ſa demande, lui prêta pour deux ans ſeulement cinq mille hommes de pied, quatre mille chevaux, & cinquante éléphans. Pyrrhus, en reconnoiſſance de ce ſervice épouſa la fille de Ptolémée Céraunus, & confia à ce Roi la défenſe de ſes États, de peur que tandis qu'ils ſeroient vuides de cette brave jeuneſſe qu'il menoit en Italie, ils ne fuſſent en proie à ſes ennemis.

Cependant, Ptolémée Céraunus n'eſpéroit pas de pouvoir être paiſible poſſeſſeur des États de Lyſimachus, tant que ſa ſœur Arſinoé & les enfans qu'elle avoit eus de Lyſimachus vivroient; il ſonge donc à s'en défaire, & à ſe délivrer de cette crainte. Les plus grands

crimes ne coutent rien à un ambitieux. Il feint d'être passionné pour sa sœur, & demande à l'épouser ; ces mariages incestueux étoient communs & permis en Égypte. Arsinoé, qui connoissoit son frere, éloignoit autant qu'il lui étoit possible la conclusion de cette affaire, dont elle redoutoit les suites pour elle & pour ses enfans. Mais, plus elle différoit, couvrant sa répugnance de divers prétextes plausibles, plus il la pressoit vivement de consentir à ses désirs empressés ; & pour lever tous ses soupçons, il se transporta dans le temple le plus respecté des Macédoniens, & là, en présence d'un ami de confiance qu'elle lui avoit envoyé, prenant à témoins les Dieux tutélaires du pays, & tenant leurs statues étroitement embrassées, il proteste avec les sermens & les exécrations les plus terribles, que dans la demande qu'il fait de ce mariage, il n'a que des vues pures & innocentes.

Arsinoé ne se fioit gueres à toutes ses promesses, quoique prononcées à la vue des autels, & scellées du sceau redoutable de la religion ; mais, elle craignoit de causer par un refus opiniâtre la perte de ses enfans, pour qui elle étoit plus allarmée que pour elle-même. Elle donne donc enfin son consentement. Les noces se célébrent avec l'appareil le plus magnifique, &, de part & d'autre, avec les marques de la joie la plus vive, & de la tendresse la plus sincere. Ptolémée Céraunus, en présence de toute l'armée, ceint du diadême la tête de sa sœur, & la déclare Reine. Arsinoé ressentit une véritable joie, se voyant glorieusement rétablie dans les droits dont la mort de Lysimachus son premier mari l'avoit fait décheoir. Elle invite son nouvel époux à venir faire son entrée dans Cassandrie sa ville ; & ayant pris les devans, elle prépare tout pour son arrivée. Les temples, les places publiques, les maisons particulieres, sont magnifiquement ornés. Ce n'étoient de tous côtés qu'autels, & victimes prêtes à être immolées. Les fils d'Arsinoé, Lysimachus & Philippe, tous deux d'une rare beauté & d'un air majestueux vont au-devant du Roi avec des couronnes sur la tête comme dans un jour de fête & de solemnité. Ptolémée Céraunus se jette à leur cou, & les tient long-tems étroitement embrassés, comme auroit fait le pere le plus tendre.

La comédie finit là, & se changea en une sanglante tragédie. Dès qu'il fut entré dans la ville, il se saisit de la citadelle, & donna ordre qu'on égorgeât les deux freres. Ces malheureux Princes se réfugierent chez la Reine, qui, les tenant entre ses bras, & les couvrant de son corps, tâche en vain de détourner les coups des meurtriers ; ils sont tués tous deux dans le sein de leur mere.

On ne lui laiſſa pas la triſte conſolation de rendre à ſes enfans les derniers devoirs. Entraînée hors de la ville, ſes habits déchirés & les cheveux épars, elle eſt reléguée dans la Samothrace, n'emmenant avec elle que deux filles pour la ſervir, & regardant comme le comble de tous ſes malheurs de ſurvivre aux deux Princes ſes fils.

La providence ne laiſſa pas tant de crimes long-tems impunis; elle fit venir des peuples éloignés pour en tirer vengeance.

Les Gaulois, ſe trouvant trop d'habitans dans leur pays en envoyerent un nombre prodigieux chercher à s'établir dans une autre contrée. Ils venoient de l'extrêmité de l'Océan. Ayant pris leur route par le Danube, quand ils furent arrivés vers l'embouchure de la Save, ils ſe partagerent en trois corps, dont un commandé par Belgius, entra dans l'Illyrie & dans la Macédoine.

Tous les peuples, ſur leur paſſage, ſaiſis de frayeur, n'attendoient pas qu'on vînt les attaquer pour ſe ſoumettre, & envoyant des Ambaſſadeurs aux Gaulois ſe trouvoient trop heureux de pouvoir acheter la paix à prix d'argent. Ptolémée Céraunus fut le ſeul qui apprit ſans trouble une ſi terrible irruption. Courant de lui-même à la peine que la vengeance divine préparoit aux parricides dont il s'étoit rendu coupable, il alla au-devant des Gaulois avec un petit nombre de troupes mal diſciplinées, comme s'il étoit auſſi facile de donner des combats, que de commettre des crimes. Il eut l'imprudence de refuſer un ſecours de vingt-mille hommes, que les Dardaniens, peuples voiſins de la Macédoine, lui offroient, répondant avec inſulte que la Macédoine ſeroit bien à plaindre, ſi, après avoir ſoumis elle ſeule tout l'Orient, elle avoit beſoin des Dardaniens pour défendre ſes frontieres, & ajoutant d'un ton fier & triomphant, qu'il menoit contre l'ennemi les enfans de ceux, qui, ſous Alexandre, avoient dompté tout l'univers.

Il ſe conduiſit de la même ſorte à l'égard des Gaulois, qui lui avoient d'abord envoyé des députés pour lui offrir la paix, en cas qu'il voulût l'acheter. Prenant cette offre pour une marque de crainte, il répondit qu'il ne traiteroit de paix avec eux qu'à condition qu'ils remettroient entre ſes mains pour ôtages les principaux de leur nation, & qu'ils lui livreroient leurs armes, qu'autrement il ne pouvoit ſe fier à eux. Cette réponſe fit rire les Gaulois. Voilà les moyens que Dieu employe ordinairement pour punir la fierté & l'injuſtice des Princes; il leur ôte le conſeil & la raiſon, & les livre à leurs folles penſées. Peu de jours après, on en vint à un combat, où les Macédoniens furent abſolument défaits, & taillés en pieces. Ptolémée Céraunus, couvert de bleſſures, fut fait priſonnier; on lui

coupa la tête, qui fut miſe au bout d'une lance, & montrée par dériſion à l'armée ennemie. Un très-petit nombre de Macédoniens ſe ſauverent par la fuite; tous les autres furent tués, ou faits priſonniers, l'an 279 ou 280 avant Jeſus Chriſt. Méléagre, frere de Seleucus, ſuccéda à Ptolémée Céraunus, ſelon quelques-uns, au royaume de Macédoine.

Rois d'Égypte du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE I, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) un des principaux Généraux d'Alexandre le Grand, fut ſurnommé Lagus, parce qu'il étoit fils d'un Macédonien de ce nom. Mais, ſelon d'autres, il avoit eu pour pere le Roi Philippe de Macédoine, qui maria ſa maîtreſſe Arſinoé, déjà groſſe de lui, à Lagus homme de baſſe extraction, & devenu dans la ſuite un des premiers officiers d'Alexandre le Grand. Le ſurnom de Soter ou Sauveur, que porta depuis Ptolémée, lui fut donné par les Rhodiens, en reconnoiſſance de ce qu'il les avoit ſauvés de la fureur de Démétrius & d'Antigonus. C'eſt ſans fondement qu'on a cru qu'il lui avoit été donné, pour avoir ſauvé la vie à Alexandre dans une occaſion périlleuſe chez un peuple des Indes, puiſqu'il avoit témoigné lui-même dans ſon hiſtoire, qu'il étoit abſent dans cette occaſion, & étoit alors employé d'un autre côté. Il eſt certain qu'il eut grande part aux conquêtes d'Alexandre, & qu'il fut l'un de ſes favoris les plus chers. Ce fut à lui que ce Prince commanda de lui amener le traître Beſſus, qui avoit été pris après avoir aſſaſſiné Darius ſon Prince. Ptolémée, ayant été informé d'un complot formé contre Alexandre, alla ſur le champ rendre compte de tout ce qu'il ſçavoit, à ce Prince qui lui ordonna de faire ſaiſir tous ceux qu'on lui avoit nommés. Ces derniers, mis à la queſtion, avouerent le fait & déclarerent eux-mêmes d'autres complices.

Après avoir pris pluſieurs petites villes d'emblée dans les Indes, Ptolémée fut bleſſé dangereuſement au ſiege d'une des places du Roi Samus, parce que les Indiens avoient empoiſonné tous leurs traits & toutes leurs épées, de ſorte que toutes les bleſſures étoient mortelles. Ale-

(*a*) Quint. Curt. L. III. c. 9. L. VII. c. 10. L. VIII. c. 1, 6, 10, 13. L. IX. c. 5, 8, 10. L. X. c. 6. *& ſeq.* Juſt. L. XII. c. 10. L. XIII. c. 2. *& ſeq.* L. XV. c. 1. *& ſeq.* L. XVI. c. 2. Diod. Sicul. pag. 617, 628. *& ſeq.* Pauſ. pag. 10. *& ſeq.* Strab. pag. 301, 794, 795. Plut. Tom. I. pag. 890. *& ſeq.* Appian. pag. 119, 121. Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 388, 389. Contra Apion. pag. 1048. *& ſeq.* Plin. Tom. I. p. 418. Tom. II. pag. 696, 730. Tacit. Hiſt. L. IV. c. 83, 84. Rol. Hiſt. Anc. Tom. III. pag. 743, 772. Tom. IV. p. 23, 44. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. VI. pag. 177, 178. Tom. VII. pag. 88. *& ſuiv.* Tom. VIII. pag. 134, 135, 176, 177. T. IX. p. 397. *& ſuiv.* T. X. p. 503, 504.

xandre, qui l'aimoit & l'eſtimoit infiniment, témoigna beaucoup d'inquiétude, & fit apporter le lit du malade auprès de lui pour ne point l'abandonner. C'étoit un des plus vaillans hommes de l'armée, fort eſtimé pour la guerre, & plus propre encore pour la paix, au reſte, ennemi de tout luxe, extrêmement libéral, de facile accès, & qui s'étoit tenu entierement éloigné du faſte que l'opulence & la proſpérité avoient fait prendre aux ſeigneurs Macédoniens. Et enfin, on ne pouvoit dire s'il étoit plus conſidéré du Roi, ou de ceux de ſa nation, tant à cauſe de ſa valeur, que du caractere bienfaiſant dont il donnoit des preuves continuelles. Il fut guéri, dit Diodore de Sicile, d'une maniere qui parut être une digne récompenſe du zele qui l'intéreſſoit pour tout le monde. Le Roi eut en dormant un ſonge, dans lequel il vit un dragon qui lui préſentoit une herbe dont il lui indiquoit la propriété & la vertu, en lui montrant en même tems le terrein où elle croiſſoit. Le Roi éveillé alla lui-même chercher cette plante, en fit frotter tout le corps de Ptolémée, & lui en ayant donné à boire, il lui rendit une ſanté parfaite; ce qui cauſa une grande joie à toute l'armée. Il eſt vraiſemblable, dit Strabon, qu'Alexandre apprit ce remede de quelqu'un du pays, & que cette révélation ſuppoſée eſt un ouvrage de la flatterie.

Après la mort de ce Prince, arrivée l'an 324 avant Jeſus-Chriſt, Ptolémée eut beaucoup de part au gouvernement; & dans la diſtribution qui fut faite des Provinces, il obtint l'Égypte en partage. Étant entré paiſiblement en poſſeſſion de ce Royaume, il uſa de beaucoup de douceur à l'égard de ſes nouveaux ſujets; & ayant trouvé dans le tréſor public huit mille talens d'argent, il les employa à lever des ſoudoyés, & à ſe donner une armée en forme. Mais, de plus, la douceur de ſon caractere lui attira beaucoup d'amis. Il envoya des Ambaſſadeurs à Antipater, pour faire avec lui une alliance d'armes, ſçachant bien que Perdiccas projettoit dès-lors de lui enlever la Satrapie de l'Égypte. Vers le même tems, la Cyrénaïque paſſa ſous ſa domination, & il en fut redevable à Ophellas, qu'il y avoit envoyé avec une armée de terre & de mer.

Après qu'on eut travaillé plus de deux ans aux préparatifs de la pompe funebre d'Alexandre, il ſe mit en devoir de la conduire depuis Babylone juſqu'en Égypte. Ptolémée, qui avoit beaucoup reſpecté ce Prince, vint accompagné d'une grande eſcorte au-devant de ſon corps juſqu'en Syrie, où l'ayant reçu, il ſe chargea avec un grand zele du reſte de la marche. De-là, il jugea à propos de le tranſporter, non au temple de Jupiter Ammon, comme on en avoit eu le deſſein, mais dans la ville d'Alexandrie bâtie

par le feu Roi lui-même, & dont il avoit fait dès le tems de ſa fondation une des plus belles villes du monde ; Ptolémée y fit donc élever un temple qui, par ſa grandeur & ſa ſtructure, fut trouvé digne du nom d'Alexandre ; & y ayant dépoſé ſon corps, il accompagna ce dernier devoir de ſacrifices & de jeux funebres, qui non ſeulement procurerent à Ptolémée une grande eſtime de la part des hommes, mais qui ſemblerent même attirer ſur lui la bienveillance particuliere des Dieux. Car, les hommes, charmés de la grandeur d'ame & des ſentimens de reconnoiſſance qu'on appercevoit en lui, ſe rendoient de tous côtés à Alexandrie, dont Ptolémée avoit fait ſa capitale, & s'engageoient à le ſervir à la guerre ; quoiqu'il eût alors contre lui la propre armée du feu Roi, contre laquelle les Dieux ſemblerent le ſoutenir pour récompenſe de ſa vertu & de la fidélité qu'il gardoit à ſes amis & à ſes alliés.

En effet, Perdiccas, qui voyoit avec jalouſie les ſuccès de Ptolémée, avoit pris la réſolution d'entrer à force ouverte en Égypte. Pendant qu'il étoit campé dans le voiſinage de la ville de Péluſe, pluſieurs de ſes amis paſſerent dans le parti de Ptolémée. Car, Perdiccas étoit ſanguinaire de ſon naturel ; & cherchant à diminuer l'autorité des autres chefs, ſucceſſeurs d'Alexandre comme lui, il tentoit de réunir en ſa perſonne l'Empire entier du feu Roi. Ptolémée au contraire étoit équitable & bienfaiſant ; il laiſſoit une liberté entiere à tous les chefs de dire leur avis dans les conſeils. D'un autre côté, il avoit muni toutes les places fortes de l'Égypte, qui étoit ſon partage, de garniſons convenables, & de toutes les eſpeces d'armes & de munitions néceſſaires pour les défendre. C'eſt par le caractere de ſa perſonne, & par les ſages précautions qu'il avoit priſes de bonne heure, qu'il vint à bout de preſque toutes ſes entrepriſes, & qu'il s'attacha un ſi grand nombre d'amis qui entrerent dans ſes vues, & qui partagerent avec lui tous ſes périls. Perdiccas, pour réparer ſes pertes, attiroit auſſi auprès de lui les principaux chefs. Mais, la perte, qu'il fit dans une rencontre de plus de mille hommes, parmi leſquels étoient quelques-uns des capitaines les plus diſtingués, acheva d'aliéner les eſprits à ſon égard, & il fut égorgé dans ſa tente par les cavaliers, l'an 322 avant Jeſus-Chriſt. Le lendemain, ſon armée s'étant aſſemblée par l'ordre des chefs, Ptolémée s'y rendit, & ſaluant tout le monde ſous le titre général de Macédoniens, il leur rendit compte de ſa conduite ; après quoi, comme leurs vivres étoient preſque ſur leur fin, il fit apporter dans leur camp une ample proviſion de toutes les choſes dont ils pouvoient avoir beſoin.

Peu

Peu de tems après, Antipater fit un nouveau partage des Satrapies, ſans toucher à l'Égypte qui demeura toujours à Ptolémée ; & il auroit été difficile de lui enlever un Royaume qu'il ſembloit avoir acquis par ſon courage, & qu'il avoit réellement défendu par ſes propres armes.

Ayant détruit Perdiccas & toute ſon armée d'une maniere plus complete qu'il ne s'y étoit attendu lui-même, Ptolémée poſſédoit déſormais l'Égypte par droit de conquête. Voyant d'ailleurs que la réunion de la Phénicie & de la Céléſyrie en un ſeul & même Royaume avec l'Égypte, ne contribueroit pas moins à l'éclat de ſon nouvel Empire qu'elle conviendroit aux intérêts & aux déſirs même de ſes peuples, il employa tous ſes ſoins à l'exécution de ce projet. Il donna pour Général à ſes troupes Nicanor un de ſes amis ; & celui-ci dès la premiere bataille prit vivant Laomédon, Satrape de la Syrie, & ſoumit par ce premier exploit toute la Province. Il paſſa de-là dans la Phénicie, dont toutes les villes reçurent des garniſons Égyptiennes ; & revenant auſſitôt en Égypte, il y rapporta en quelque ſorte les premieres nouvelles d'une expédition auſſi courte qu'elle étoit avantageuſe.

Ptolémée lui-même, s'étant avancé dans la Judée, entra dans Jéruſalem, pendant que les Juifs ne ſongeoient qu'à obſerver le repos du Sabbath. Appien dit que s'étant rendu maître de la ville, il en abattit les murailles ; & Joſephe, après Ariſtée, ajoute que ce Prince tranſporta environ cent mille Juifs de la Paleſtine dans l'Égypte, du nombre deſquels il choiſit environ trente mille, pour les incorporer dans ſes armées, & pour leur confier la garde de ſes places, ſçachant que les Juifs étoient très-religieux obſervateurs de leur parole. Il abandonna le reſte à ſes ſoldats, afin qu'ils s'en ſerviſſent comme d'eſclaves dans tous leurs beſoins. De-là vient ce grand nombre de Juifs que l'on vit dans la ſuite en Égypte, dans la Libye & dans la Cyrénaïque.

L'an 315 avant Jeſus-Chriſt, Séleucus, s'étant réfugié en Égypte, y trouva tous les agrémens d'une hoſpitalité favorable de la part de Ptolémée, auquel il expoſa tous les ſujets qu'il avoit de ſe plaindre d'Antigonus. Il ajouta qu'il traitoit avec la même indignité tous les capitaines qui avoient ſervi ſous Alexandre, auxquels il enlevoit leurs Satrapies. Il lui fit enſuite un détail des tréſors & des forces de cet ennemi commun, auſſi bien que de ſes derniers ſuccès, qui le rendoient aſſez vain, & peut-être aſſez puiſſant, pour prétendre à la ſucceſſion entiere de l'empire d'Alexandre. Ayant déterminé par de ſemblables diſcours Ptolémée à une guerre ſérieuſe contre

Antigonus, il envoya auſſi en Europe quelques amis chargés de faire entrer dans les mêmes vues Caſſandre & Lyſimachus.

Antigonus s'avançoit vers la haute Syrie, lorſqu'il lui vint des Ambaſſadeurs de la part de Ptolémée, de Lyſimachus & de Caſſandre. Ayant été admis dans le conſeil, ils demanderent la Lycie pour Caſſandre, la Phrygie ſur l'Helleſpont pour Lyſimachus, la Syrie entiere pour Ptolémée, & la Babylonie pour Séleucus. Outre cela, ils propoſerent comme une choſe convenable un partage égal entre eux des dépouilles qu'Antigonus avoit recueillies de la défaite d'Eumene, puiſqu'ils avoient tous contribué à la chûte de cet ennemi; ſinon qu'ils ſe réuniroient tous contre lui-même. Antigonus s'irrita d'un pareil diſcours, & répondit qu'il étoit actuellement prêt à marcher contre Ptolémée; ce qui renvoya les Ambaſſadeurs, comme ils devoient s'y attendre. Là-deſſus Ptolémée, Lyſimachus & Caſſandre formant une ligue entre eux, aſſemblerent des troupes, & ſe pourvurent d'armes & de toutes les munitions néceſſaires pour une guerre ſérieuſe. Antigonus de ſon côté, qui voyoit ſe réunir contre lui un aſſez grand nombre de Capitaines illuſtres, chercha à joindre à ſon parti des nations, des villes, & ſur-tout des puiſſances conſidérables. Il fit déclarer dans un conſeil, que toutes les villes Grecques demeureroient libres, exemptes des garniſons étrangeres, & ſe gouvernant elles-mêmes.

Ptolémée, inſtruit de ce décret qu'Antigonus avoit fait porter aux Macédoniens de ſon parti, en faveur de la liberté des villes Grecques, ne voulut pas demeurer en arriere à cet égard; & il affecta au contraire de faire voir qu'il ne s'intéreſſoit pas moins qu'Antigonus à leur ſatisfaction ſur ce ſujet. Perſuadés l'un & l'autre que la bienveillance de cette nation ne contribueroit pas peu au ſuccès de leurs entrepriſes, il y avoit de l'émulation entre eux, à qui marqueroit pour elles de plus grands égards. Dans cette vue, il attira à ſon parti un ſecond Caſſandre Satrape de la Carie, homme puiſſant, & qui avoit autorité ſur un grand nombre de Provinces; & quoiqu'il eût déjà envoyé à ceux qui commandoient en différentes villes de Chypre, & qu'on appelloit Rois, environ trois mille ſoldats, il les renforça d'un plus grand nombre encore pour contraindre les réfractaires à ſe ſoumettre à ſes intentions.

Peu de tems après, il partit pour une conférence qu'Antigonus lui avoit demandée en un lieu appellé Écregma, ou le précipice. Mais, il en revint, ſans avoir pu amener Antigonus aux propoſitions qu'il lui fit.

L'an 312 avant Jeſus-Chriſt, les habitans de Cyrene, révoltés contre Ptolémée, aſſiégerent

leur propre citadelle, occupée par une garniſon qui y étoit entretenue par ce Prince. Il vint bientôt des députés de ſa part, pour inviter les Cyrénéens à ſe déſiſter de leur entrepriſe. Mais, les Cyrénéens eurent l'audace de les égorger, & de continuer leur ſiege avec la même vigueur. Ptolémée, outré d'une pareille offenſe, fit marcher contre eux Agis à la tête d'une armée de terre, accompagnée d'une flotte conſidérable. Agis, ayant mis dans Cyrene tout l'ordre qui convenoit à l'autorité que Ptolémée devoit avoir dans cette ville, il s'en revint lui-même en Égypte. Mais, Ptolémée encouragé par le ſuccès qu'il avoit eu dans les Provinces de l'Afrique, partit lui-même bientôt de l'Égypte, pour aller en Chypre, dans le deſſein de réduire les petits Rois de cette iſle, qui tentoient de ſe ſouſtraire à ſon pouvoir. En arrivant, il fit mourir Pygmalion, qui agiſſoit là de la part d'Antigonus. Il en uſa de même à l'égard de Praxippe Roi de Lapithie, de celui de Céranie, qu'il ſoupçonnoit lui être contraire, & de Staſiœcus Roi des Mariens; après quoi, il détruiſit leurs villes, & en fit tranſporter tous les habitans à Paphos. Il établit enfin pour commandant de l'iſle entiere Nicocréon, auquel il donna toutes les villes & tous les revenus des Rois détruits. Pour lui, ſe tranſportant dans la Syrie, appellée Supérieure, il y prit les villes de Poſidée & de Potamocarus qui furent pillées. Paſſant de-là dans la Cilicie, il emporta Malus, & en fit vendre tous les habitans. Il ravagea enſuite tout le pays d'alentour; & après avoir raſſaſié ſes ſoldats de pillage & de butin, il revint en Chypre, & de-là en Égypte. Sa politique à l'égard de ſes troupes dans le cours de cette expédition, avoit été de les animer aux entrepriſes les plus périlleuſes par l'eſpérance des richeſſes.

Peu de tems après, animé par Séleucus, qui n'aimoit pas Antigonus, il repaſſa dans la Céléſyrie, avec le deſſein formé d'y attaquer Démétrius, fils d'Antigonus. Ainſi, ayant aſſemblé ſes forces de toutes parts, il vint d'Alexandrie à Peluſe, ſuivi de dix-huit mille hommes d'infanterie, & de quatre mille cavaliers, dont les uns étoient Macédoniens & les autres ſoudoyés. Ils étoient ſuivis d'un grand nombre d'Égyptiens qui portoient des traits & autres ſortes d'armes ou d'inſtrumens propres à la guerre. Au ſortir de Peluſe, ayant traverſé le déſert, il vint camper dans le voiſinage des ennemis, auprès de l'ancienne Gaza de Syrie. Démétrius, de ſon côté, rappellant toutes ſes troupes de leurs quartiers d'hiver, aux environs de cette même ville, y attendoit l'arrivée des troupes Égyptiennes. Ses amis lui conſeilloient de ne point ſe meſurer avec un ſi grand Capitaine, ſui-

vi d'une armée plus nombreuſe que la ſienne. Mais lui, ne faiſant aucun compte de leur avis timide, voulut abſolument tenter le combat, quoiqu'il fût encore dans ſa premiere jeuneſſe, & privé là de la préſence & des conſeils de ſon pere. Cependant, faiſant aſſembler le conſeil, & étant monté couvert de ſes armes ſur un terrein un peu élevé, il parut être ſaiſi de quelque crainte & de quelque défiance. Mais, ſes troupes l'inviterent tout d'une voix à bien eſpérer de ſa fortune; & avant que le héraut eût parcouru tous les rangs, elles prêterent d'elles mêmes ſilence.

Démétrius, ayant adreſſé à cette multitude des exhortations convenables, lui ayant promis la dépouille des ennemis, à laquelle il ajouteroit encore des préſens de ſa part, mit ſon armée en bataille. Sur l'aîle gauche dont il devoit lui même partager le péril, il poſa deux cens cavaliers choiſis, & ſes amis particuliers, entre leſquels ſe trouvoit Pithon qui avoit combattu ſous Alexandre, & qui depuis avoit été créé Général des troupes d'Antigonus & ſon Miniſtre. Sur le devant auſſi bien que ſur les deux côtés étoient trois lignes de cavalerie; & un peu plus loin encore, dans le même ſens, trois compagnies de Tarentins. Son avant-garde étoit compoſée de trois files de cavalerie, il y avoit encore plus loin trois autres lignes de cavaliers, & trois autres rangs de Tarentins; & la perſonne du Prince étoit environnée de halebardiers, de cinq cens hommes de javelot & de cent autres Tarentins. Après eux, il avoit placé les cavaliers qu'on appelloit les amis, & qui montoient au nombre de huit cens; & après ceux-ci les cavaliers de tout pays, qui ne faiſoient pas moins de quinze cens hommes. A la tête de ces eſcadrons étoient trente éléphans, dont les intervalles étoient remplis d'armés à la légere; les uns au nombre de mille portoient des flêches & des traits, & les autres au nombre de cinq cens & tous Perſes, ſe ſervoient de la fronde. Telle étoit la diſpoſition de l'aîle gauche, avec laquelle Démétrius comptoit ouvrir le combat. D'abord après venoit la phalange, où commençoit l'infanterie, compoſée ſeule de onze mille hommes, dont deux mille étoient Macédoniens, mille Lyciens ou Pamphyliens, & les huit mille autres de ſoudoyés. L'aîle droite étoit formée de tout le reſte de la cavalerie, au nombre de quinze cens hommes, commandés par Andronicus. On les avoit poſtes de biais, & ils avoient ordre de ſe battre en reculant, & en quelque ſorte comme pour ſuivre ſeulement le cours que Démétrius feroit prendre à la fortune. Il plaça le reſte des éléphans, au nombre de treize devant la phalange, en rempliſſant encore leurs intervalles d'armés à la légere. Voilà quelle fut l'ordonnance générale de l'armée de Démétrius.

A l'égard de Ptolémée & de Séleucus, comme ils ne ſçavoient pas certainement par où les ennemis avoient deſſein de les attaquer, ils crurent d'abord devoir fortifier leur aîle gauche ; mais, inſtruits bientôt par leurs coureurs, ils ſe diſpoſerent de telle ſorte que leur aîle droite bien fortifiée eut affaire à l'aîle gauche de leurs adverſaires ; & ils avoient déjà placé dans cette aîle droite trois mille cavaliers d'élite qu'ils vouloient commander eux-mêmes. Ces cavaliers avoient devant eux des hommes qui portoient des barreaux de fer liés les uns aux autres par des chaînes, eſpece de défenſe préparée contre l'attaque des éléphans, & qui les empêchoit d'avancer ; cette barriere mobile & à laquelle on pouvoit donner plus ou moins d'étendue, étoit même accompagnée ou précédée d'enfans perdus qui accabloient continuellement de traits, & ces animaux, & leurs conducteurs. Dans cette diſpoſition & dès le commencement du combat, Ptolémée & Séleucus conduiſirent avec de grands cris toute leur aîle droite & ſes accompagnemens contre l'ennemi. On attaqua & on ſe défendit vigoureuſement de part & d'autre. La bataille parut s'ouvrir par la cavalerie, qui couvroit les deux aîles oppoſées, & où l'on eût dit d'abord que l'avantage demeureroit à Démétrius ; mais, peu de tems après, Ptolémée & Séleucus faiſant face par leur grand nombre à toute l'étendue que les ennemis affectoient de ſe donner, le combat devint ſanglant par la valeur des uns & des autres. S'attaquant d'abord à coups de lance, il y eut de part & d'autre un grand nombre de bleſſés. Plus loin où l'on ne ſe battoit qu'avec l'épée, il n'en tomba pas moins par terre. Les Commandans, s'expoſant aux mêmes périls que les moindres ſoldats, exhortoient les leurs à ſurmonter toutes les difficultés d'un pareil combat. Les cavaliers, chargés de garder les pointes & de maintenir la forme des eſcadrons & des bataillons, & plus expoſés que le gros des ſoldats à la vue des commandans, rempliſſoient leurs fonctions, non ſeulement avec zele, mais avec émulation. Enfin, le combat étoit demeuré long-tems douteux, lorſque les éléphans, animés par leurs conducteurs Indiens, s'élancerent avec une fureur à laquelle il ſembloit que rien ne fût capable de réſiſter. Cependant, à peine furent-ils arrivés à ces barreaux de fer dont nous avons parlé plus haut, qu'une multitude de flèches accabloient ces animaux & ceux qui les montoient. En vain, les conducteurs tâchoient de les maintenir ſur la même ligne. Quelques éléphans, pris entre les barres de fer & recevant là toutes ſortes de bleſſures, commencerent à mettre du trouble dans les rangs ; d'autant plus, dit Diodore de Sicile, que cette eſpece de

monſtre, qui eſt d'une force épouvantable ſur un terrein uni, ne peut rien ſur un ſol ſcabreux, à cauſe de la molleſſe de ſes pieds. C'eſt par-là que Ptolémée, qui connoiſſoit à merveille ſes propriétés, ſçut rendre inutile, par ſes précautions & ſes préparatifs, tout l'effort de ces animaux. Il arriva auſſi de-là, que la plupart des Indiens ayant été tués ou bleſſés, tous les éléphans qui reſtoient en vie, tomberent en ſon pouvoir & en ſa poſſeſſion. Une priſe ſi importante mit en fuite toute la cavalerie de Démétrius, de ſorte qu'exhortant en vain tous les ſiens à ne pas l'abandonner, il fut obligé lui-même de quitter priſe & de chercher une retraite.

Une grande partie de ſa cavalerie, gardant toujours ſon rang autour de lui, l'accompagna juſqu'à Gaza; de ſorte que dans cette étendue de chemin, il n'étoit point facile à l'ennemi, quoique vainqueur, de l'aborder. La route qui conduiſoit juſqu'à cette ville, étant fort unie & fort large, étoit extrêmement favorable à une retraite meſurée & faite en bon ordre. Quelques ſoldats même de ſon infanterie, qui avoient formé le deſſein de l'abandonner & de chercher fortune ailleurs, le ſuivoient régulierement encore. Mais, comme arrivé ſur le ſoir auprès de Gaza, il vouloit paſſer cette ville & pourſuivre ſon chemin, la plupart de ſes cavaliers au contraire avoient deſſein de s'y repoſer, & d'y faire paſſer la nuit à leur équipage. Ainſi, en ayant fait ouvrir les portes, & y entrant en foule & en tumulte, ils donnerent lieu à Ptolémée, qui les ſuivoit, d'y arriver en même tems qu'eux. Le déſordre fut ſi grand, qu'on n'eut point le tems de les refermer; de ſorte que cet ennemi vainqueur entra lui-même dans la ville & s'en rendit le maître.

La bataille, que Démétrius avoit perdue ayant eu encore cette malheureuſe ſuite, ce Prince arriva à Azotus ou Azoth ſur le milieu de la nuit ſuivante, après avoir fait tout d'une traite deux cens ſoixante-dix ſtades. C'eſt de-là qu'il envoya demander au vainqueur par un héraut la ſépulture de ſes morts. En effet, il avoit perdu dans cette bataille de véritables amis, dont les plus conſidérables étoient Pithon, qui avoit partagé avec lui le commandement, & Bœotus, qui avoit vécu long-tems avec Antigonus, & qui avoit été le confident de tous ſes ſecrets. Il étoit reſté ſur le champ de bataille plus de cinq cens hommes les plus diſtingués de la cavalerie; & l'on avoit fait ſur lui plus de huit mille priſonniers. Ptolémée & Séleucus accorderent ſur le champ la ſépulture des morts, & rendirent même à Démétrius tous les officiers de ſa cour ſans aucune rançon, en diſant que ce n'étoit pas là le ſujet de leur querelle avec Antigonus, mais qu'ils

ſe plaignoient ſeulement de ce qu'ayant fait la guerre avec eux d'abord à Perdiccas, & enſuite à Eumene, il n'avoit point partagé avec ſes amis les provinces qu'il avoit conquiſes par leur ſecours ; & qu'après s'être réconcilié avec Séleucus, il lui avoit ôté contre toute ſorte de juſtice la Satrapie de Babylone. Cependant, Ptolémée envoyant le reſte de ſes priſonniers en Egypte, les fit diſtribuer dans ſes vaiſſeaux pour le ſervice de mer. Après qupi faiſant enſevelir avec beaucoup de cérémonie ceux des ſiens qui avoient été tués dans le combat, il paſſa avec ſon armée dans la Phénicie, où il prit quelques villes de force & quelques autres par compoſition.

Auſſitôt après, Démétrius qui manquoit de troupes, envoya à ſon pere un courier, par lequel il le prioit de lui fournir inceſſamment de nouveaux ſecours. Paſſant lui-même à Tripoli de Phénicie, il fit venir là des ſoldats de la Cilicie, & toutes les garniſons des places & fortereſſes un peu éloignées de l'ennemi. Ptolémée, de ſon côté, s'étant ſaiſi de tout le plat pays de la Phénicie, arriva juſqu'à Sidon qu'il mit dans ſes intérêts ; & de-là s'approchant de Tyr, il fit propoſer à Andronicus de lui livrer cette ville pour de riches préſens & de grands honneurs qu'il lui promettoit. Mais, Andronicus lui déclara qu'il ne violeroit point la parole qu'il avoit donnée à Antigonus & à Démétrius, & refuſa ſes offres en termes très-durs. Ce gouverneur, chaſſé de Tyr dans la ſuite par la révolte de ſa propre garniſon, & tombé entre les mains de Ptolémée, s'attendoit à une punition grieve du refus qu'il lui avoit fait, & de la dureté dont il l'avoit accompagné. Mais, Ptolémée, bien loin de ſe reſſentir de cette injure, lui fit des préſens conſidérables, le mit au nombre de ſes amis, & le combla d'honneurs.

Après la victoire, qu'il venoit de remporter ſur Démétrius, Ptolémée laiſſoit repoſer ſes troupes dans la Céléſyrie, lorſqu'il apprit que ce jeune Prince étoit revenu dans la Cilicie, & campoit dans la Syrie Supérieure. Sur cet indice, il choiſit pour le projet qu'il avoit conçu, un de ſes Officiers en qui il avoit de la confiance, & qu'on nommoit Cillès de Macédoine. Il lui donna un nombre ſuffiſant de troupes, avec leſquelles il le chargea de mettre cet ennemi hors de toute la Syrie, ou même s'il pouvoit l'y prendre à ſon avantage, de l'attaquer & de le détruire. Mais, Démétrius, inſtruit par ſes eſpions que Cillès campoit auprès de Myonte avec aſſez peu de précaution, ſe fit accompagner des plus hardis de ſes ſoldats, avec leſquels il prit de nuit un chemin de traverſe ; & tombant ſur les ennemis avant le lever du ſoleil, il les fit tous priſonniers de guerre, & entre autres

leur Commandant Cillès, ſans aucun combat. Cependant, comme il s'attendoit que Ptolémée arriveroit bientôt lui-même avec une armée en forme, il fit dreſſer ſon camp dans un lieu environné de marais. De-là, il écrivit à Antigonus ſon pere, pour le prier de lui envoyer de nouvelles forces, ou de s'avancer lui même dans la Syrie. Antigonus, raſſemblant auſſitôt ſes ſoldats, ſe mit en marche lui-même, & à la tête de ſon armée il paſſa le mont Taurus en peu de jours, & vint ne faire qu'un même camp avec ſon fils. Ptolémée, inſtruit de l'arrivée d'Antigonus, aſſembla ſon conſeil de guerre, pour délibérer s'il demeureroit dans la Syrie où l'on ſe trouvoit, pour y combattre l'ennemi; ou s'il ne ſeroit point plus à propos de retourner en Egypte, pour y profiter des eaux & des ſables du Nil, dont il avoit tiré tant d'avantage dans la guerre que Perdiccas lui étoit venu porter. Toute l'aſſemblée lui conſeilla de ne point s'expoſer contre une armée plus forte que la ſienne, ſans parler des éléphans, & commandée par un général tel qu'Antigonus qui n'avoit pas encore été vaincu. Ils ajouterent qu'il ſeroit plus avantageux pour lui en toute maniere de combattre dans ſon propre Royaume, où ſes proviſions étoient toutes faites, & où le terrein ſeul & le fleuve lui fourniroient des défenſes naturelles. Sur cet avis unanime, Ptolémée réſolu d'abandonner la Syrie, commença par y faire raſer tout ce qu'il y avoit de places fortes, telles qu'étoient Acé de Phénicie, Joppé, Samarie & Gaza de Syrie. Enſuite, raſſemblant ſon armée, & emportant avec lui tout ce qu'il put amaſſer & raſſembler d'or & d'argent, il revint en Égypte.

Quelque tems après, l'an 311 avant J. C., Caſſandre, Ptolémée, & Lyſimachus firent avec Antigonus une paix dont les articles furent couchés par écrit. Il y étoit porté que Caſſandre ſeroit le commandant général de l'Europe, juſqu'à la majorité d'Alexandre, fils de Roxane; que Lyſimachus garderoit la Thrace qui avoit été ſon premier partage; que Ptolémée continueroit de regner en Égypte, & ſur les villes, tant de l'Afrique que de l'Arabie qui en étoient voiſines; & qu'Antigonus gouverneroit toute l'Aſie; enfin que les Grecs conſerveroient leur liberté. Ces contendans ne s'en tinrent pourtant pas à leurs propres conventions, & chacun d'eux, ſous des prétextes apparens, travailloit à s'agrandir.

Comme ils étoient convenus entre eux de laiſſer libres les villes de la Grece, Ptolemée fort mécontent de ce qu'Antigonus avoit mis des garniſons dans quelques-unes de ces villes, réſolut de lui faire la guerre. Dans ce deſſein, il fit paſſer juſques dans la haute Cilicie des troupes commandées par un de ſes Capitaines nommé Léonidas, qui en effet y enleva

pluſieurs villes, dont Antigonus s'étoit emparé. Il envoya auſſi des députés à quelques autres de la domination de Caſſandre & de Lyſimachus, pour les inviter à entrer dans ſes vues, & à s'oppoſer à la puiſſance d'Antigonus. Celui-ci, de ſon côté, fit partir le plus jeune de ſes fils, nommé Philippe, pour l'Helleſpont, où il devoit s'oppoſer à Phœnix & à quelques autres transfuges; mais, il réſerva Démétrius pour la Cilicie. Ce dernier, qui avoit toujours ſur pied une forte armée, battit tous les Capitaines de Ptolémée & recouvra un grand nombre de villes.

Ptolémée, qui avoit ſoumis toutes les villes de Chypre, apprenant que Nicoclès, roi de Paphos, s'étoit ſecrétement lié d'amitié avec Antigonus, envoya deux de ſes confidens, Argée & Callicrate, dans cette iſle, avec un ordre ſecret d'y ruer Nicoclès, parce qu'il craignoit beaucoup qu'à l'exemple de celui-ci & de quelques autres, la plupart de ſes alliés ne changeaſſent de parti. Ces deux émiſſaires, arrivés dans l'iſle, exécuterent les ordres dont ils étoient chargés. Nicoclès ſe tua lui-même; la Reine ſa femme, inſtruite du ſort de ſon mari, égorgea de ſes propres mains ſes deux filles encore vierges, de peur qu'elles ne tombaſſent vivantes entre les mains de ſes ennemis; après quoi, elle invita toutes les femmes des freres de Nicoclès à ſe donner la mort à elles mêmes, ſur l'exemple qu'elle leur en alloit donner la premiere. Il eſt pourtant vrai que Ptolémée n'avoit rien ordonné contre ces femmes, & que même ſon deſſein étoit de leur procurer une pleine ſûreté.

L'année ſuivante, ce Général, ayant appris que ſes Capitaines avoient perdu pluſieurs places dans la Cilicie, conduiſit lui-même une flotte à Phaſélis qu'il aſſiégea & qu'il prit; après quoi continuant ſa route vers la Lycie, il emporta d'aſſaut Xanthus, occupée par une garniſon d'Antigonus. S'avançant de-là juſqu'à Caunus, il reçut la ville à compoſition; mais, il prit d'aſſaut pluſieurs citadelles, & entre autres Héraclée. Perſique lui fut livrée par la garniſon même de cette place. Naviguant de-là juſqu'à l'iſle de Cos, il y fit venir le capitaine Ptolémée. Celui-ci étoit neveu d'Antigonus, dont il avoit abandonné le parti. Ptolémée, l'ayant fait mourir, groſſit ſon armée des troupes de ce Capitaine.

Partant enſuite de Mynde, à la tête d'une groſſe flotte, & traverſant les iſles Cyclades, il délivra Andros de la garniſon d'Antigonus. Se tranſportant delà juſqu'à l'Iſthme, il reçut par la ceſſion même de Cratéſipolis Corinthe & Sicyone. Nous avons déjà vu quel étoit ſon motif dans ces conquêtes; & il eſt inutile de le répéter. Il ſe propoſoit même de rendre la liberté à toutes les villes qui n'étoient que des colonies de la Grece, eſpé-

rant de tirer lui-même de grands avantages de l'amitié & de la reconnoiſſance des Grecs. Cependant, ayant demandé depuis des proviſions & de l'argent aux habitans du Péloponneſe, ceux-ci ne ſatisfaiſant point à la promeſſe qu'ils lui avoient faite de l'un & de l'autre ; Ptolémée, irrité de leur manque de parole, ſigna avec Caſſandre un traité de paix, par lequel ils convenoient entre eux de garder chacun de leur côté toutes les villes Grecques qui ſe trouveroient actuellement en leur puiſſance. Ainſi, Ptolémée s'étant aſſuré de Sicyone & de Corinthe par une garniſon de ſa part, s'en revint en Égypte.

Quelque tems après, ayant appris que Ménélaüs, ſon lieutenant dans l'iſle de Chypre, avoit été défait par Démétrius, & qu'il étoit actuellement aſſiégé dans Salamine, il partit d'Égypte avec une armée de terre & de mer ; & étant arrivé à Paphos, il emprunta des barques de toutes les villes maritimes de l'iſle, & vint au port de Citium, diſtant de Salamine de deux cens ſtades ; il avoit en tout cent quarante galeres, dont la plus forte étoit à cinq rangs de rames, & la moindre de trois. Elles étoient ſuivies de plus de deux cens barques qui ne portoient pas moins de douze mille hommes d'infanterie. Ptolémée fit mettre à terre quelques-uns de ſes gens, pour aller dire à Ménélaüs de lui envoyer, de Salamine, s'il étoit poſſible, environ ſoixante vaiſſeaux. Il comptoit que ce renfort, mettant ſa flotte ſur le pied de deux cens voiles, le rendroit égal ou même ſupérieur à l'ennemi. Démétrius, inſtruit de ſon projet, laiſſa devant la place une partie de ſes troupes ; mais, il fit monter ſur ſes vaiſſeaux ce qu'il avoit de meilleurs ſoldats, & il en garnit les bords de machines propres à lancer des traits & des pierres. Entre ces machines, celles qui étoient ſur les proües, avoient trois palmes de largeur pour lancer des pierres de cette meſure. Cette flotte, qui avoit été équipée avec beaucoup de ſoin, bordoit tout le rivage, & l'ancre ayant été jettée hors de la portée du trait, l'entrée du port ſe trouvoit fermée. Elle empêchoit par-là que les vaiſſeaux de Salamine, reſtés dans le port, ne puſſent joindre ceux qui venoient à leur ſecours ; & dans cette poſition, Démétrius attendoit la flotte qui venoit d'Égypte, & ſe préparoit à la combattre. Cependant, Ptolémée s'approchoit de plus en plus de Salamine ; & comme, outre ſon armée navale, il étoit ſuivi d'un grand nombre de vaiſſeaux de charge pour les proviſions dont elle pouvoit avoir beſoin, le tout enſemble en rendoit de loin l'aſpect formidable. Démétrius, ſe diſpoſant à aller à ſa rencontre, laiſſa ſon lieutenant Antiſthene avec dix vaiſſeaux à cinq rangs de rames, pour empêcher les vaiſſeaux des Ci-

toyens de ſe joiodre à la flotte qui venoit à leur ſecours, ce qui étoit d'autaot plus aiſé que l'embouchure de leur port étoit fort étroite; de plus, il ordonoa à ſa cavalerie de ſe tenir ſur le rivage pour y recevoir ceux des ſiens que leur défaite ou leurs bleſſures obligeroieot de s'y réfugier à la nage. Cependant, mettant lui-même ſes vaiſſeaux en ligne, il vint au devant de l'ennemi avec uoe flotte de cent huit voiles, en y comprenant les bâtimens qu'il avoit pris dans quelques ports du voiſinage. Les plus forts étoient à ſept rangs de rames, & le plus grand oombre à cinq. Sa gauche étoit compoſée de ſept vaiſſeaux Phéniciens à ſept rangs, & de trente galeres Athéniennes à quatre rangs, commandées par le capitaine Médius. Après celles-ci il plaça dix galeres à ſix rangs de rames & autant à cinq, jugeant à propos de fortifier la partie de la flotte où il vouloit commander lui-même. Il plaça dans le centre les plus petits bâtimens ſous la conduite de Thémiſon de Samos, & de Marſias qui avoit écrit l'hiſtoire de Macédoine. Il avoit confié l'aîle droite à Hégéſippe d'Halicarnaſſe & à Pleiſtias de Cos, ſe réſervant lui-même le commandement de toute l'armée navale.

Le prenier deſſein de Ptolémée étoit d'entrer de nuit dans le port de Salamioe, où il eſpéroit de ſurprendre les enoemis. Mais, voyant au point du jour la flotte de Démétrius venue en bon ordre à ſa rencontre, il ſe prépara lui-même à ſe défendre. Il régla que ſes vaiſſeaux de charge le ſuivroient de loin; & mettant les autres en ligne, il en forma ſon aîle gauche, défendue par des vaiſſeaux de haut bord, & dans laquelle il ſe tenoit lui-même. Les deux flottes étant ainſi arrangées, on fit aux Dieux de part & d'autre des invocations commencées par ceux qui étoient chargés de cet office, & qui étoient continuées par tous les ſoldats. Les deux Généraux, ſur le point d'ouvrir un combat où il s'agiroit de leur gloire & de leur vie, n'étoieot point ſans inquiétude. Démétrius, arrivé à une diſtance de trois ſtades de l'ennemi, éleva pour le ſignal dont on étoit convenu, uo bouclier doré, qu'il préſeota aux yeux en ſe tournaot de tous les côtés. Prolémée, ayant fait la même choſe, l'intervalle qui ſéparoit les deux flottes diſparut dans l'inſtant même, les trompettes ſonnerent de part & d'autre; les deux armées leur répoodirent par des cris réciproques, & les vaiſſeaux ſe heurterent tous en même tems & avec la même impétuoſité. Les ſoldats, à la portée les uns des autres, s'attaquereot tous au même inſtant à coups de traits & de pierres laocées par leurs machines; & à meſure que leurs rameurs, animés par les cris qu'ils entendoient, faiſoient joindre les bâtimens eonemis, les ſoldats

montoient de part & d'autre ſur leurs ponts. Les bâtimens, pouſſés avec violence les uns à côté des autres, emportoient tout un rang de leurs rames, & par-là ſe rendoient abſolument inutiles pour le combat, & s'ôtoient d'ailleurs tout moyen de fuite; ce qui faiſoit perdre à ceux qui ſe préparoient à combattre ſur leur pont une partie de leur courage, en leur ôtant toute eſpérance de retraite. Quelques vaiſſeaux, après avoir porté un coup à un vaiſſeau ennemi, reculoient ſur leur pouppe, pour leur en porter un ſecond; & cependant, les ſoldats qui étoient ſur le pont, choiſiſſoient de loin ceux ſur leſquels ils vouloient tirer en arrivant. Quelques-uns des Commandans particuliers faiſoient lancer leur vaiſſeau de biais, de ſorte qu'engagé par ſa pointe entre les ais du vaiſſeau attaqué, il leur laiſſoit le tems de paſſer avec une partie de leur monde ſur le pont de ce vaiſſeau, où ils s'expoſoient à autant ou plus de maux qu'ils n'en pouvoient faire. Quelques-uns de ceux qui ſe croyoient aſſez près d'un vaiſſeau ennemi pour y ſauter ou pour s'y prendre, tomboient dans l'eau, où on les perçoit de traits ou à coups de lance. Mais, d'autres auſſi parvenus à leur but, tuoient du monde; ou tournant à leur profit le déſavantage du lieu, pouſſoient leurs adverſaires dans la mer. En un mot, le mouvement ou l'inégalité d'un pareil ſol nuiſoit ſouvent aux plus braves, & favoriſoit quelquefois ceux qui l'étoient le moins. Car, dit Diodore de Sicile, ſur un terrein ferme le courage ſe fait lui-même ſa route, & n'a rien à craindre des corps étrangers & inanimés par eux-mêmes; au lieu que dans les combats de mer, la mobilité de cet élément donne lieu à une infinité d'aventures caſuelles qui décident ſeules de tout. Cependant, Démétrius, monté ſur une galere à ſept rames, préſidoit au combat avec une activité merveilleuſe. Environné d'ennemis qui l'attaquoient en foule, il faiſoit lancer des Javelots ſur les uns, & il perçoit les autres avec ſa lance. Quoiqu'il ſervît de but à une infinité de traits, il en évitoit les uns par un mouvement du corps, ou il préſentoit adroitement ſon bouclier aux autres. Il étoit accompagné de trois hommes prépoſés pour défendre ſa perſonne; l'un deux, atteint d'un javelot, tomba mort à côté de lui, & les deux autres furent bleſſés. Enfin, après un combat violent, il mit en fuite toute l'aîle droite de la flotte ennemie, & quelques vaiſſeaux détachés qui l'accompagnoient. Mais, Ptolémée de ſon côté, qui étoit à la tête de ſes plus forts vaiſſeaux, montés par les plus braves de ſes ſoldats, repouſſa aiſément toute l'eſcadre à laquelle il avoit affaire. Il fit couler à fond une partie des vaiſſeaux dont elle étoit compoſée, & ſe rendit maître de tous

les autres. Cet avantage lui fit eſpérer qu'il en auroit un ſemblable ſur l'aîle gauche des ennemis. Mais, voyant ſon aîle droite extrêmement maltraitée, miſe en fuite & pourſuivie par Démétrius, il ſe retira lui-même à Citium; & renonçant pour toujours à l'iſle de Chypre, il s'en retourna en Égypte, l'an 307 avant J. C.

Antigonus, inſtruit des ſuccès de ſon fils Démétrius, s'enorgueillit au point de prendre le diadême. D'un autre côté, Ptolémée, ne ſe laiſſant point abattre par ſa défaite ou par ſa retraite, le prit auſſi, & ſe revêtit du titre de Roi. Ce fut à leur exemple que les autres Satrapes ou Souverains de chaque province particuliere ſe proclamerent Rois à l'envi les uns des autres.

L'année ſuivante, Antigonus forma le deſſein de porter la guerre en Egypte. Se mettant lui-même à la tête de ſon infanterie, compoſée de plus de quatre-vingt mille hommes, il ſe faiſoit ſuivre par huit mille hommes de cavalerie accompagnés de quatre-vingt-trois éléphans. A la tête de cette armée, il prit ſa route à travers la Céléſyrie. Mais, arrivé en Égypte, il rencontra de grands obſtacles; & les jours s'écoulant les uns après les autres dans une entrepriſe qui n'avançoit point, il avoit conſumé les proviſions de vivres embarqués pour les hommes & pour les animaux. Antigonus, voulant appaiſer le mécontentement général, fit aſſembler les Officiers & les ſoldats, & leur propoſa pour ſujet de délibération quel ſeroit le plus à propos de perſiſter dans l'entrepriſe préſente, ou de s'en retourner actuellement dans la Syrie, pour revenir dans le tems où les eaux du Nil ſeroient rentrées dans leur lit ordinaire. Tout le monde ayant opiné pour une prompte retraite, il revint effectivement en Syrie, à la grande ſatisfaction de toute ſon armée. Ptolémée, très-ſoulagé lui même par cette retraite, fit aux Dieux de pompeux ſacrifices d'actions de graces, & invita ſes amis à de grands feſtins. Il écrivit en même tems à Séleucus, à Lyſimachus & à Caſſandre des lettres dans leſquelles il leur faiſoit part de cet heureux ſuccès, & du grand nombre de tranſfuges qui lui étoient reſtés de cette retraite des ennemis. C'eſt ainſi que Ptolémée, ayant défendu l'Égypte pour la ſeconde fois de ſon regne, & croyant déſormais la poſſéder, comme par droit de conquête, revint à Alexandrie.

Environ deux ans après, ceux de Rhodes, après avoir été aſſiégés par Démétrius pendant une année entiere, s'accommoderent avec ce Prince. Ils dreſſerent enſuite des ſtatues à Ptolémée, à Caſſandre & à Lyſimachus, & à quelques-autres Chefs moins qualifiés, mais qui avoient contribué comme eux au ſalut de leur ville. Ce-

pendant, voulant diſtinguer dans cette reconnoiſſance générale le roi Ptolémée, ils envoyerent des Aruſpices en Libye pour demander à l'Oracle de Jupiter Ammon, s'il conſentoit que les Rhodiens honoraſſent Ptolémée comme un Dieu. L'Oracle le leur ayant permis, il dreſſerent dans leur ville un temple quarré, dont chaque côté avoit un ſtade de long, & qu'ils appellerent *le Ptolémée*.

La célebre bataille d'Ipſus en Phrygie, qui fut donnée par Ptolémée, Séleucus & Lyſimachus, contre Antigonus & Démétrius, l'an 304 avant J. C., fut funeſte à Antigonus, qui y fut tué, & à Démétrius qui y fut entierement défait. Après cette bataille, Ptolémée, Séleucus, Lyſimachus & Caſſandre, partagerent les États d'Antigonus, en les ajoutant à ceux qu'ils poſſédoient déjà; & ce fut par ce partage que l'Empire d'Alexandre fut diviſé en quatre Royaumes fixes. Ptolémée eut l'Egypte, la Libye, l'Arabie, la Céléſyrie & la Paleſtine; Caſſandre eut la Macédoine & la Grece; Lyſimachus, la Thrace, la Bithynie & quelques-autres provinces par-delà l'Helleſpont & le Boſphore; Séleucus, tout le reſte de l'Aſie juſqu'au-delà de l'Euphrate, & juſqu'au fleuve Indus.

Pluſieurs années après, Ptolémée reprit ſur Démétrius l'iſle de Chypre; & ayant trouvé dans Salamine la mere, la femme & les enfans de ſon ennemi, il eut la généroſité de les relâcher ſans rançon, & de les lui renvoyer avec toutes les perſonnes, l'équipage, & les effets qui leur appartenoient. Il leur fit même en partant des préſens magnifiques, qu'il accompagna de toutes ſortes d'honneurs.

Ce Prince, après avoir regné environ quarante ans en Égypte depuis la mort d'Alexandre, ſongea à mettre ſur le Trône Ptolémée Philadelphe, un des fils qu'il avoit eus de Bérénice. Il avoit encore pluſieurs enfans de ſes autres femmes, entre autres Ptolémée, ſurnommé Céraunus, ou le Foudre, qui étant fils d'Eurydice, fille d'Antipater, & l'aîné de tous, regardoit la Couronne comme lui appartenant de droit après la mort de ſon pere. Mais, Bérénice, qui, étant venue en Égypte ſimplement pour y accompagner Eurydice quand elle ſe maria, avoit ſi bien charmé ce Prince par ſa beauté, qu'il l'avoit épouſée, prit un tel aſcendant ſur ſon eſprit, qu'elle lui fit préférer ſon fils à tous les enfans des autres Reines. Pour prévenir donc toutes les brouilleries & les guerres qui auroient pu arriver après ſa mort, qu'il prévoyoit bien n'être pas éloignée à l'âge de quatre-vingts ans qu'il avoit, il réſolut de le faire couronner pendant ſa vie, & de lui abandonner tous ſes États, diſant qu'il étoit plus glorieux de faire un Roi, que de l'être ſoi-même

Il mourut vers l'an 283 avant Jeſus-Chriſt, peu d'années après qu'il eut appellé ſon fils à l'Empire, à l'âge de quatre-vingt-

quatre ans. Il fut le plus habile & le plus honnête homme de ſa race, & laiſſa des exemples de prudence, de juſtice & de clémence, qu'aucun preſque de ſes ſucceſſeurs ne ſe mit en peine d'imiter. Pendant les quarante ans, à-peu-près, qu'il gouverna l'Égypte, après la mort d'Alexandre, il l'éleva à ce haut point de grandeur & de puiſſance, qui la rendit ſupérieure à preſque tous les autres Royaumes. Il conſerva ſur le Trône l'amour de la ſimplicité & l'éloignement du faſte qu'il y avoit porté. Il étoit acceſſible à ſes ſujets juſqu'à la familiarité ; il mangeoit ſouvent chez eux ; & quand il donnoit lui-même à manger, il ne rougiſſoit point d'emprunter des plus riches leur vaiſſelle, parce qu'il en avoit fort peu à lui, & uniquement ce qu'il lui en falloit pour ſon uſage ordinaire, & quand on lui repréſentoit que la royauté ſembloit demander plus d'opulence, il répondoit que la véritable grandeur d'un Roi n'étoit pas d'être riche lui-même, mais d'enrichir les autres.

Il avoit cultivé les belles lettres, comme cela paroît par la vie d'Alexandre qu'il avoit compoſée, & qui étoit fort eſtimée des Anciens, mais que nous n'avons plus. Pour faire fleurir les ſciences qu'il aimoit, il fonda à Alexandrie une eſpece d'Académie, à laquelle on donnoit le nom de Muſéon, où une ſociété de Sçavans travailloit à des recherches de Philoſophie, & à perfectionner toutes les autres ſciences, à-peu-près comme celles de Paris & de pluſieurs autres villes. Pour cet effet, il commença par leur donner une bibliotheque, qui s'augmenta prodigieuſement ſous ſes ſucceſſeurs. Son fils Philadelphe en mourant la laiſſa compoſée déjà de cent mille volumes. Les Princes de cette race qui le ſuivirent, l'augmenterent encore ; de ſorte qu'enfin il s'y trouva ſept cens mille volumes.

PTOLÉMÉE II, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) ſurnommé Philadelphe, ou amateur de ſes freres, étoit fils de Ptolémée Lagus & de Bérénice. Il fut aſſocié au royaume d'Égypte par ſon pere, l'an 285 avant J. C. Juſtin dit même que Ptolémée Lagus ſe démit entierement entre ſes mains, & qu'il ſe faiſoit un honneur de paroître parmi les gardes de ſon fils. Mais, d'autres croient qu'il continua de regner avec Ptolémée Philadelphe juſqu'à ſa mort, arrivée l'an 283 avant Jeſus-Chriſt. A cette époque, Ptolémée Philadelphe demeura ſeul maître des États de ſon pere, qui comprenoient l'Égypte & pluſieurs

(*a*) Juſt. L. XVI. c. 2. L. XVII. c. 2. Pauſ. p. 9, 12. *& ſeq.* Strab. pag. 795. Plut. Tom. I. p. 341, 342, 418, 499. Tom. II. pag. 667, 735. Joſeph. de Antiq. Judaic. p. 389. *& ſeq.* Athen. pag. 3, 196. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 171. *& ſuiv.* Tom. V. pag. 583. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 435. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 111. Tom. VI. pag. 180, 577. *& ſuiv.* T. VII. p. 378. Tom. VIII. pag. 179, 180. T. IX. p. 397. *& ſuiv.*

autres provinces qui en dépendoient, comme la Phénicie, la Celéſyrie, l'Arabie, la Libye, l'Éthiopie, l'iſle de Chypre, la Pamphylie, la Cilicie, la Lycie, la Carie, & les iſles Cyclades.

Ptolemée Philadelphe, en montant ſur le Trône, donna à ſes peuples la fête la plus magnifique dont il ſoit parlé dans l'Antiquité, & dont nous renvoyons la deſcription ci-après. Ce fut la premiere année de ſon regne que l'on acheva la conſtruction de la fameuſe tour de l'iſle de Pharos.

Tant que Ptolémée Lagus vécut, Ptolémée Philadelphe avoit diſſimulé ſon reſſentiment contre Démétrius de Phalere, qui lui avoit été contraire, lorſqu'il fut queſtion de délibérer ſur le choix d'un ſucceſſeur de ſon pere. Dès qu'il ſe vit ſeul maître, il ordonna qu'on l'arrêtât. Mais, la piquure d'un aſpic à laquelle Démétrius de Phalere eut recours pour abréger ſes jours, termina la vie de ce grand homme, qui méritoit une meilleure deſtinée.

Le tumulte des guerres que la diverſité d'intérêts excitoit parmi les ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand dans toute l'étendue de leur domination, n'empêcha point Ptolémée Philadelphe de donner tous ſes ſoins à la belle bibliotheque qui ſe formoit à Alexandrie, & où il faiſoit ramaſſer de tous les endroits du monde les livres les plus rares & les plus curieux. Ayant appris que les Juifs en avoient un qui contenoit les loix de Moyſe, & l'hiſtoire de ce peuple, il forma le deſſein de le faire traduire d'Hébreu en Grec, pour en enrichir ſa bibliotheque. Il falloit pour cela s'adreſſer au grand Prêtre de la nation; mais, il s'y trouvoit une grande difficulté. Il y avoit actuellement en Égypte un nombre conſidérable de Juifs réduits en eſclavage par Ptolémée Soter dans les invaſions qui s'étoient faites de ſon tems en Judée. On repréſenta au Roi qu'il n'y avoit pas d'apparence de tirer des Juifs une copie ou une traduction fidelle de leur loi, pendant qu'il retiendroit un auſſi grand nombre de leurs compatriotes dans l'eſclavage. Ptolémée Philadelphe, qui étoit extrêmement généreux, & qui avoit fort à cœur l'agrandiſſement de ſa bibliotheque, n'héſita pas un moment. Il publia une ordonnance pour faire affranchir tous les Juifs eſclaves dans ſes États, portant ordre à ſon tréſor de payer vingt drachmes par tête à leurs maîtres pour leur rançon. La ſomme qui y fut employée, ſe monta à quatre cens talens; ce qui fait voir qu'il y en eut cent vingt mille de rachetés. Le Roi ordonna enſuite de mettre auſſi en liberté les enfans qui leur étoient nés dans l'eſclavage, avec leurs meres; & cette ſomme monta à plus de la moitié de la premiere.

Après un préalable ſi avantageux, Ptolémée Philadelphe n'eut

n'eut pas de peine à obtenir du grand Sacrificateur ce qu'il lui demandoit ; il s'appelloit Éléazar. Il lui avoit envoyé des Ambaſſadeurs, chargés d'une lettre fort obligeante de ſa part, & de préſens magnifiques. Ils furent reçus à Jéruſalem avec toutes ſortes d'honneurs, & on leur accorda avec joie tout ce que le Roi avoit demandé. Ils retournerent donc à Alexandrie avec une bonne copie de la loi de Moïſe écrite en lettres d'or, que le Souverain ſacrificateur leur donna ; & ſix anciens de chaque Tribu, c'eſt-à-dire, en tout, ſoixante-douze, pour la traduire en Grec.

Le Roi voulut voir ces députés, & leur propoſa à chacun une queſtion différente pour eſſayer leur capacité. Il fut content de leurs réponſes, où il parut une grande ſageſſe ; & il les combla de préſens & de marques d'amitié. Ils furent enſuite conduits dans l'iſle de Pharos, & logés dans une maiſon qui leur avoit été préparée, où on leur fourniſſoit en abondance tout ce qui leur étoit néceſſaire. Ils ſe mirent au travail ſans perdre de tems, & l'ouvrage fut achevé en ſoixante-douze jours. C'eſt ce qu'on appelle la verſion des Septante. Le tout fut lu & approuvé en préſence du Roi, qui admira ſur-tout la profonde ſageſſe des loix de Moïſe, & renvoya les ſoixante-douze députés avec des préſens d'une magnificence extraordinaire, pour eux, pour le grand Prêtre, & pour le temple.

L'an 274 avant Jeſus-Chriſt, la réputation des Romains commencant à faire du bruit parmi les nations étrangeres par la guerre de ſix ans qu'ils avoient ſoutenue contre Pyrrhus, qu'ils forcerent enfin à quitter l'Italie pour retourner honteuſement en Epire ; Ptolémée Philadelphe envoya des ambaſſadeurs à Rome pour leur demander leur amitié. Les Romains furent charmés de ſe voir recherchés par un ſi grand Roi. Pour répondre à ſes honnêtetés, l'année ſuivante ils envoyerent auſſi une ambaſſade en Égypte. Les ambaſſadeurs furent Q. Fabius Gurgès, Cn. Fabius Pictor, Numérius ſon frere, & Q. Ogulnius. Ils firent voir un déſintéreſſement, qui marquoit leur grandeur d'ame. Ptolémée Philadelphe, dans un repas qu'il leur donna, fit préſent à chacun d'eux d'une couronne d'or. Ils la reçurent, pour ne le pas déſobliger en refuſant l'honneur qu'il leur faiſoit ; mais, le lendemain matin, ils allerent mettre ces couronnes ſur la tête des ſtatues du Roi qui étoient dans les places publiques de la ville. A leur audience de congé, le Roi leur ayant encore fait des préſens conſidérables, ils les reçurent comme ils avoient fait les couronnes. Mais, dès qu'ils furent arrivés à Rome, avant que d'aller au Sénat rendre compte de leur ambaſſade, ils les mirent tous dans le tréſor public ; & par ces deux belles

actions, ils firent voir qu'en ſervant le public, les gens de bien ne doivent ſe propoſer d'autre avantage pour eux-mêmes que l'honneur de ſe bien acquitter de leur devoir.

Quelques années après, Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine, étant devenu fort puiſſant, & par cela même formidable aux États de la Grece, les Lacédémoniens & les Athéniens firent une ligue contre lui, & engagerent Ptolémée Philadelphe à y entrer. Antigonus, pour diſſiper la ligue qu'avoient formée ces deux peuples, & pour en prévenir la ſuite, commença, ſans perdre de tems, par mettre le ſiege devant Athenes. Ptolémée Philadelphe y envoya une flotte, dont il donna le commandement à Patrocle, un de ſes Généraux; & Arée, Roi de Lacédémone, ſe mit à la tête d'une armée pour ſecourir la place par terre. Patrocle, dès qu'il fut arrivé devant la ville, conſeilla à Arée d'attaquer les ennemis, & promit en même tems de faire ſa deſcente, & de les charger par derriere. Le conſeil étoit ſage, & ne pouvoit manquer d'avoir un heureux ſuccès; mais, Arée qui manquoit de proviſions, aima mieux retourner chez lui. La flotte, qui ne pouvoit pas agir ſeule, en fit autant, & s'en retourna en Égypte ſans rien faire.

Une révolte, ſuſcitée par un Prince, de qui il ſembloit que Ptolémée Philadelphe n'avoit rien de pareil à craindre, lui donna beaucoup d'occupation. Magas, Gouverneur de la Cyrénaïque & de la Libye, ayant levé l'étendard de la révolte contre Ptolémée Philadelphe ſon frere & ſon bienfaiteur, ſe fit déclarer Roi de ces provinces. Mais, non content de les lui enlever, il vouloit même le détrôner, & mena en Égypte, pour cet effet, une grande armée. Cette expédition fut arrêtée par la nouvelle qu'il reçut de la révolte des Marmarides dans la Libye. Il retourna ſur ſes pas pour y mettre ordre. Cette retraite donnoit une belle occaſion à Ptolémée Philadelphe, qui s'étoit avancé ſur la frontiere à la tête d'une armée, de le charger, & de le défaire entierement; mais, un nouveau péril l'appella lui-même d'un autre côté. Il découvrit un complot qu'avoient fait contre lui quatre mille Gaulois qu'il avoit pris à ſa ſolde, qui n'alloit pas à moins qu'à le chaſſer de l'Égypte, & à s'en ſaiſir eux-mêmes. Pour prévenir leur coup, il revint en Égypte, & mena les conjurés dans une iſle du Nil, où il les renferma ſi bien qu'il les y fit tous mourir de faim, excepté ceux qui aimerent mieux s'entre-tuer que d'y languir ainſi.

Magas, après avoir mis ordre aux troubles qui l'avoient fait retourner ſur ſes pas, reprit ſes deſſeins ſur l'Égypte; & pour y mieux réuſſir, il engagea ſon beau-pere Antiochus Soter à y entrer. Il fut réſolu entre eux qu'Antiochus attaqueroit Pto-

lémée Philadelphe d'un côté, & Magas de l'autre. Ptolémée Philadelphe, qui fut averti ſecrétement de ce traité, prévint Antiochus, & lui donna tant d'occupation dans toutes ſes provinces maritimes par les deſcentes & les ravages qu'y firent les troupes qu'il y envoya, que ce Prince fut obligé de demeurer dans ſes propres États pour les défendre ; & Magas, qui avoit compté ſur la diverſion qu'il feroit, ne jugea pas à propos d'entrer en action de ſon côté, quand il vit que ſon allié ne faiſoit pas l'effort auquel il s'étoit attendu.

Ptolémée, ayant à cœur d'enrichir ſon Royaume, imagina un moyen d'y attirer tout le commerce de l'orient qui ſe faiſoit par mer. Les Tyriens en avoient été en poſſeſſion juſques-là. Ils le faiſoient par mer juſqu'à Élath, & de-là par terre juſqu'à Rhinocorura, & de Rhinocorura, encore par mer, juſqu'à Tyr. Élath & Rhinocorura étoient deux ports de mer ; le premier ſur la côte orientale de la mer Rouge, & le ſecond dans le fond de la Méditerranée, entre l'Égypte & la Paleſtine, près de l'embouchure du fleuve d'Égypte.

Pour attirer ce commerce dans ſon Royaume, Ptolémée Philadelphe crut qu'il falloit faire bâtir une ville ſur la côte occidentale de la mer Rouge, d'où partiroient les vaiſſeaux. Il la bâtit preſque ſur les frontieres de l'Éthiopie, & lui donna le nom de ſa mere Bérénice. Le port n'étant pas fort bon, on ſe ſervit de celui de Myos-Hormos, qui étoit tout proche & beaucoup meilleur ; & c'étoit-là que venoient aborder toutes les marchandiſes de l'Arabie, de l'Inde, de la Perſe, & de l'Éthiopie. De-là on les tranſportoit ſur des chameaux à Coptus, d'où elles deſcendoient ſur le Nil à Alexandrie, qui les fourniſſoit à tout l'occident, & renvoyoit en échange à l'orient toutes les marchandiſes de l'occident. Mais, comme le chemin de Coptus à la mer Rouge traverſoit des déſerts où l'on ne trouvoit point d'eau, ni de villes, ni même de maiſons pour loger, Ptolémée Philadelphe, pour y remédier, fit faire un canal qui alloit le long du grand chemin, & aboutiſſoit au Nil, dont il tiroit ſon eau ; & le long de ce canal il fit bâtir des hôtelleries dans les endroits où les traites le demandoient, afin que les paſſagers y puſſent trouver le couvert & les commodités néceſſaires pour eux & pour leurs bêtes.

Il ne ſe contenta pas de tous ces travaux. Comme ſon deſſein étoit d'attirer abſolument tout le commerce entre le levant & le couchant dans ſes États, pour le protéger en même tems qu'il le facilitoit, il équipa deux flottes, l'une dans la mer Rouge, l'autre dans la Méditerranée. Celle de la Méditerranée étoit très-belle, & avoit des vaiſſeaux d'une grandeur extraordinaire.

Il y en avoit deux à trente rangs de rames; un, à vingt; quatre, à quatorze; deux, à douze; quatorze, à onze; trente, à neuf; trente-ſept, à ſept; cinq, à ſix; & dix-ſept, à cinq; cela faiſoit en tout cent douze vaiſſeaux. Il en avoit une fois autant à quatre & trois rangs, ſans compter un nombre prodigieux de petits vaiſſeaux. Avec une flotte ſi formidable, non ſeulement il mit le commerce à couvert de toute inſulte, mais il tint auſſi, tant qu'il vécut, dans une entiere ſujettion la plupart des provinces maritimes de l'Aſie mineure, comme la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie, la Carie, juſques aux Cyclades.

Magas, ſe voyant fort âgé & infirme, fit faire des ouvertures à Ptolémée Philadelphe, & propoſa de marier Bérénice ſa fille unique avec le fils aîné de ſon frere, & de lui donner tous ſes États pour dot. La négociation réuſſit, & la paix ſe fit à ces conditions.

Ptolémée eut depuis la guerre avec Antiochus Théos. Il ne ſe mit point lui-même à la tête de ſes armées. Sa ſanté étoit trop délicate pour l'expoſer aux fatigues d'une campagne, ou aux incommodités d'un camp. Il ſe contenta d'y employer ſes Généraux. Antiochus, qui étoit dans la fleur de ſon âge, entra lui-même en campagne, & mena avec lui toutes les forces de Babylone & de l'Orient pour pouſſer cette guerre avec la derniere vigueur. L'Hiſtoire ne nous a pas conſervé le détail de ce qui s'y paſſa; ou peut-être qu'il n'y eut pas de grands avantages remportés de part ni d'autre, ni d'évenemens fort conſidérables.

Malgré la guerre, Ptolémée Philadelphe n'oublioit pas ſa bibliotheque. Il continuoit toujours à l'enrichir de nouveaux livres. Il étoit auſſi fort curieux de portraits & de deſſeins des bons maîtres. Aratus, le fameux Sicyonien, étoit un de ceux qui lui en cherchoient en Grece; & il le ſervit ſi bien dans le goût qu'il avoit pour ſes raretés, que Ptolémée en conçut de l'amitié pour lui, & lui fit préſent de vingt-cinq talens, qu'il employa pour ſoulager ceux de Sicyone qui étoient dans le beſoin, & pour racheter ceux qui étoient retenus captifs.

Pendant qu'Antiochus Théos étoit occupé de la guerre d'Égypte, il arriva un grand ſoulevement dans les Provinces d'orient; ce qui fit naître à ce Prince l'envie de s'accommoder avec Ptolémée; la paix ſe fit entre eux; & les conditions furent qu'Antiochus Théos répudieroit Laodice pour épouſer Bérénice fille de Ptolémée; & que, déshéritant les enfans du premier lit, il aſſureroit la Couronne à ceux qui naîtroient de ce mariage.

Ptolémée Philadelphe ne ſurvécut guere à Arſinoé ſa femme & ſa ſœur. Il étoit d'un tempérament aſſez délicat. La mol-

leſſe dans laquelle il vivoit avoit encore augmenté la délicateſſe naturelle de ſon tempérament. Les infirmités de la vieilleſſe, & l'affliction que lui cauſa la perte d'une femme qu'il aimoit juſqu'à l'adoration, le plongerent dans un abattement qui l'emporta, la ſoixante-troiſieme année de ſa vie après un regne de trente-huit ans, vers l'an 247 avant Jeſus-Chriſt. Il laiſſa deux fils & une fille qu'il avoit eus de ſa premiere femme, nommée auſſi Arſinoé.

Quelques-uns prétendent qu'on lui donna le ſurnom de Philadelphe par ironie, parce qu'il s'étoit défait d'Argée, un de ſes freres, ſous prétexte qu'il avoit conſpiré contre lui, & qu'il en avoit fait tuer un autre, qui étoit né d'Eurydice, le ſoupçonnant d'avoir voulu cauſer quelques ſoulevemens dans l'iſle de Chypre. D'autres croyent qu'il prit lui-même ce ſurnom par contrevérité. Mais, M. Vaillant a prouvé dans ſon hiſtoire des Ptolémées, qu'il le prit pour marquer l'amitié qu'il vouloit entretenir avec ſon frere Ptolémée Céraunus, après que celui-ci lui eut envoyé des ambaſſadeurs pour lui demander ſon amitié, & pour lui dire qu'il oublioit l'injuſtice que leur pere commun lui avoit faite, en le privant de ſa ſucceſſion au Royaume d'Égypte, quoiqu'il fût l'aîné, ayant lieu de ſe conſoler de cette perte, puiſqu'il avoit gagné un autre Royaume ſur l'ennemi de ſon pere.

DIGRESSION

Sur le caractere & les qualités de Ptolémée Philadelphe.

Quoique Ptolémée Philadelphe ait eu de grandes qualités, on ne peut pas néanmoins le propoſer comme le modele parfait d'un bon Roi, parce qu'elles étoient contrebalancées par des défauts non moins conſidérables. Il déshonora le commencement de ſon regne par le reſſentiment qu'il fit paroître contre un homme d'un rare mérite, (c'étoit Démétrius de Phalere) parce qu'il avoit donné à ſon pere un conſeil contraire aux intérêts de Ptolémée Philadelphe, mais conforme à l'équité & au droit naturel. L'abondance & les richeſſes extrêmes dont il jouiſſoit, entraînerent bientôt après elles le luxe, la molleſſe, & l'amour du plaiſir, qui en ſont les ſuites preſque inſéparables, & contribuerent beaucoup à lui amollir le courage. Il cultiva peu les vertus guerrieres, ce qui n'eſt pas toujours un malheur pour les peuples.

En récompenſe il ſe diſtingua particulierement par l'amour des Arts, des Sciences & des Sçavans. Le bruit de ſes libéralités attira à ſa cour pluſieurs Poëtes illuſtres, comme Lycophron, Callimaque, Théocrite; celui-ci, dans quelques-unes de ſes idylles, en fait de magnifiques éloges. Nous avons vu juſqu'où il porta le goût des livres, n'épargnant aucune dépenſe pour augmenter & enrichir la Biblio-

theque que ſon pere avoit commencée, ce qui leur a fait à l'un & à l'autre autant d'honneur que toutes les conquêtes qu'ils ont pu faire. Comme Ptolémée Philadelphe avoit beaucoup d'eſprit, & que ſon heureux naturel avoit été cultivé avec ſoin par d'habiles maîtres, il conſerva toujours un goût particulier pour les ſciences, mais de la maniere qui convient à un Prince, c'eſt-à-dire, s'y appliquant avec ſageſſe & retenue, ſans jamais s'y livrer avec paſſion. Pour perpétuer ce goût dans ſes États, il établit à Alexandrie des Écoles publiques & des Académies, qui s'y ſont conſervées long-tems avec une grande réputation. Il eſt vrai que d'autres attribuent cet établiſſement à Ptolémée Lagus, parce qu'il en avoit jetté les premiers fondemens. Ptolémée Philadelphe aimoit à s'entretenir avec les Sçavans, & comme tout ce qu'il y avoit d'hommes les plus habiles en chaque genre s'empreſſoient de lui faire leur cour, il tiroit de chacun d'eux, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, comme la quinteſſence & la fleur des ſciences dans leſquelles ils excelloient. Avantage ineſtimable qu'ont les Princes & les grands Seigneurs, s'ils ſçavoient en profiter; de pouvoir ſans peine & ſans travail, apprendre dans d'agréables converſations mille choſes, non ſeulement curieuſes, mais utiles & importantes pour le gouvernement!

On peut regarder comme le fruit de ces entretiens de Ptolémée Philadelphe avec les Sçavans, & du ſoin qu'il eut de mettre les arts en honneur, tout ce qu'il fit dans la longue durée de ſon regne pour faire fleurir le commerce dans ſes États; & jamais Prince n'y a mieux réuſſi que lui. Les plus grandes dépenſes, pour parvenir en ce point au but qu'il ſe propoſoit, ne l'effrayoient point. Nous avons vu que, pour faciliter & pour protéger le commerce, il conſtruiſit des villes entieres, qu'il conduiſit un canal d'une très-longue étendue dans des contrées déſertes & ſans eau, & qu'il entretenoit dans les deux mers deux flottes très-nombreuſes & très-bien équipées, uniquement pour la ſûreté des négocians. Son grand principe étoit de faire trouver aux étrangers dans ſes ports toute la ſûreté, toute la commodité, toute la liberté poſſible, ſans gêner en rien le trafic, ni vouloir le tourner ſelon ſes vues; perſuadé qu'il en eſt du commerce comme de certaines ſources, qu'on tarit, ſi on veut détourner leur cours.

Voilà des vues dignes d'un grand Prince, & d'un politique conſommé. Auſſi voyons-nous que le fruit en a été inſiniment ſalutaire à ſon Royaume, permanent, perpétuel, continuant encore de nos jours ſur les mêmes fondemens après plus de deux mille ans de durée, apportant ſans ceſſe de nouvelles richeſſes & de nouvelles commodités

en tout genre à toutes les nations, tirant d'elles continuellement des contributions volontaires, ſervant de lien entre l'orient & l'occident, les uniſſant par le ſoulagement mutuel de leurs beſoins réciproques, & formant ſur cette baſe un commerce qui ſe perpétue de ſiecle en ſiecle ſans interruption. Ces grands conquérans, ces fameux héros qu'on fait tant valoir, ſans parler ici des ravages qu'ils cauſent aux peuples, ne laiſſent preſque après eux aucunes traces de leurs victoires, & des acquiſitions qu'ils ont faites pour agrandir leurs Empires; ou du moins les traces n'en ſont pas fort durables, & les révolutions, auxquelles les plus puiſſans États ſont ſujets, leur enlevent en peu de tems leurs conquêtes, & les font paſſer à d'autres. Au contraire, ce commerce d'Égypte, établi par Ptoléme Philadelphe, a été inébranlable, & n'a fait que s'accroître par la ſucceſſion des ſiecles, & devenir de plus en plus utile & même indiſpenſable pour toutes les nations; de ſorte qu'en remontant à ſa premiere ſource, on doit regarder ce Prince, comme le bienfaiteur non ſeulement de l'Égypte, mais de tout le genre humain & de toute la poſtérité.

Ce que l'on remarque dans l'hiſtoire de Ptolémée Philadelphe, que les peuples voiſins venoient en foule s'établir en Égypte, préférant le ſejour dans une terre étrangere à l'attachement naturel qu'ont tous les hommes pour leur pays natal, eſt encore un grand éloge pour ce Prince; car, le devoir le plus eſſentiel des Rois, & le plaiſir le plus doux qu'ils puiſſent goûter dans la Royauté, eſt de ſe faire aimer des peuples, & de leur rendre leur gouvernement aimable. En habile politique, il avoit compris que c'étoit là un moyen ſûr d'étendre ſes États ſans violence, en multipliant ſes ſujets; de les attacher au gouvernement par intérêt & par inclination; de procurer aux terres une meilleure culture; de faire fleurir les manufactures & les arts; & d'augmenter en mille manieres la puiſſance du Roi & du Royaume, dont les vraies forces conſiſtent dans la multitude des hommes.

PTOLÉMÉE III, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) ſurnommé Évergete, l'aîné des enfans de Ptolémée Philadelphe & d'Arſinoé ſa premiere femme, ſuccéda à ſon pere au Royaume d'Egypte, l'an 247 avant J. C.

Antiochus Théos, Roi de Syrie, après avoir répudié Laodice, & déshérité les enfans qu'il en avoit eus, avoit épouſé Bérénice, fille de Ptolémée Phi-

(*a*) Juſt. L. XXVI. c. 2, 3. L. XXVII. c. 1. *& ſeq.* L. XXVIII. c. 4. L. XXIX. c. 1. Strab. p. 795. Dani. c. 11. v. 7. *& ſeq.* Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 401. *& ſeq.* Strab. p. 706. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag 262. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettr. T. VII. p. 98. T. IX. pag. 403.

ladelphe. Mais, il n'eut pas plutôt appris la mort du Roi d'Egypte ſon beau-pere, qu'il reprit ſa premiere femme. Laodice, qui connoiſſoit l'inconſtance d'Antiochus Théos, craignant qu'il ne retournât à Bérénice, réſolut de profiter de la circonſtance pour aſſurer la couronne à ſon fils aîné, Séleucus Callinicus, & empoiſonna le Roi ſon mari. Bérénice en fut avertie, & ſe ſauva avec ſon fils à Daphné. Les villes d'Aſie qui avoient appris ſon malheur, en eurent pitié, s'aſſocierent, & envoyerent des troupes à Antioche pour la délivrer; & ſon frere Ptolémée Évergete fit toute la diligence qu'il put pour s'y rendre avec une armée formidable. Mais, Bérénice & ſon fils étoient morts, avant que les uns & les autres arrivaſſent. Quand ils virent que leurs efforts pour ſauver la Reine & ſon fils, étoient déſormais inutiles, ils ne ſongerent plus qu'à venger leur mort d'une maniere éclatante. Les troupes d'Aſie & celles d'Egypte ſe joignirent, & Ptolémée Évergete, qui les commandoit, fit tout ce qu'il voulut pour ſatisfaire ſa juſte indignation; tant le crime de Laodice, & du Roi ſon fils, qui s'en étoit rendu complice, avoit d'abord aliéné d'eux l'eſprit des peuples. Non ſeulement il fit mourir Laodice, mais il ſe rendit maître de toute la Syrie & de la Cilicie. Enſuite, il paſſa l'Euphrate, ſoumit tout juſqu'à Babylone & au Tigre; &, ſans une ſédition qui l'obligea de retourner en Egypte, il étoit ſur le point de faire la conquête entiere de toutes les Provinces de l'Empire de Syrie. Il laiſſa donc à Antiochus, un de ſes Généraux, le commandement des provinces qu'il avoit conquiſes en-deçà du mont Taurus, & à Xanthippe celles d'au-delà; & retourna en Egypte chargé du butin qu'il avoit fait dans les pays conquis.

Il emporta juſqu'à quarante mille talens d'argent, & une quantité prodigieuſe de vaſes d'or & d'argent, & des ſtatues juſqu'au nombre de deux mille cinq cens, dont une partie étoient les idoles d'Egypte que Cambyſe, quand il en fit la conquête, avoit emportées en Perſe. Ptolémée Évergete gagna le cœur de ſes ſujets en rendant ces idoles à leurs anciens temples à ſon retour de ſon expédition. Car, les Egyptiens, les plus ſuperſtitieux & les plus attachés de tous les peuples à leur idolâtrie, ne ſçavoient comment exprimer ſuffiſamment leur eſtime & leur reconnoiſſance pour leur Roi, de leur avoir ainſi rendu leurs Dieux. C'eſt de-là que lui eſt venu le titre d'Évergete, qui veut dire le bienfaiteur; titre infiniment préférable à ceux qu'une fauſſe idée de gloire fait prendre aux conquérans, & qui caractériſe véritablement les Rois, dont la ſolide grandeur conſiſte à pouvoir & à vouloir faire du bien à leurs ſujets. Il ſeroit à ſou-

haiter que Ptolémée l'eût mérité par de meilleurs endroits.

Tout ceci, dit M. Rollin, arriva préciſément comme il avoit été prédit par le Prophete Daniel. Il ſuffit de rapporter le texte. *Mais, il ſortira un rejetton de la même tige* du Roi du midi, c'eſt-à-dire, Ptolémée Évergete, fils de Ptolémée Philadelphe. *Il viendra avec une grande armée; il entrera dans les provinces du Roi du ſeptentrion*, Séleucus Callinicus; *il y fera de grands ravages, & il s'en rendra le maître. Il emmenera en Egypte leurs Dieux captifs, leurs ſtatues, & leurs vaſes d'argent & d'or les plus précieux; & il remportera toutes ſortes d'avantages ſur le Roi du ſeptentrion. Le Roi du midi entrera dans ſon Royaume*, de Séleucus; *& il reviendra* enſuite *dans ſon pays*, c'eſt-à-dire, dans l'Egypte.

En revenant de cette expédition, Ptolémée paſſa par Jeruſalem, & y offrit au Dieu d'Iſraël un grand nombre de ſacrifices, pour lui faire hommage des victoires qu'il avoit remportées ſur le Roi de Syrie, & lui donna par-là viſiblement la préférence ſur les Dieux d'Egypte. Peut-être qu'on lui montra les Prophéties de Daniel, & qu'il en conclut qu'il avoit l'obligation toute entiere de ſes heureux ſuccès au Dieu qui les avoit fait prédire ſi exactement par ſes Prophetes.

Quelque tems après, Ptolémée Évergete apprit qu'Antiochus Hiérax ſe diſpoſoit à agir de concert avec Séleucus contre lui. Afin de n'avoir pas ces deux Princes pour ennemis en même tems, il s'accommoda avec Séleucus, & il y eut une treve conclue pour dix ans. Ptolémée Évergete cependant, profitant des douceurs de la paix, s'appliquoit à cultiver les ſciences dans ſes États, & à augmenter la Bibliotheque de ſon pere à Alexandrie de toute ſortes de livres. Comme il falloit, pour les bien choiſir, & pour en avoir ſoin, un Bibliothécaire habile, quand Zénodote, qui l'avoit été depuis le tems de Ptolémée Suter, grand-pere du Roi, vint à mourir, Ptolémée Évergete attira d'Athenes Ératoſthene le Cyrénéen, qui étoit en grande réputation.

Sous le regne de Ptolémée Évergete, Onias II, Grand Prêtre des Juifs, homme de peu de cœur, & ne ſongeant qu'à amaſſer de l'argent, ayant refuſé de payer au Roi d'Egypte la ſomme de vingt talens, qui lui étoient dûs par forme de tribut, ce Prince fut ſur le point d'envoyer des troupes dans la Judée, pour ravager le pays. Mais, Joſeph, fils de Tobie, neveu du Grand Prêtre Onias, étant allé à Alexandrie, ſatisfit le Roi, gagna ſes bonnes graces, prit de lui la ferme des tributs de la Céléſyrie, de la Phénicie, de la Samarie & de la Judée, ſe fit donner deux mille ſoldats pour obliger les peuples à les payer, amaſſa de grandes ſommes pour ſon pro-

fit, rendit au Roi ſeize mille talens, au lieu de huit mille qu'il en tiroit auparavant, & demeura vingt-deux ans dans cet emploi.

Cléomene, Roi de Sparte, étant venu à Alexandrie, fut reçu de Ptolémée Évergete aſſez froidement & ſans aucune diſtinction marquée. Mais, quand il eut donné des preuves de ſon grand ſens, & qu'il eut fait voir dans ſa converſation ordinaire la franchiſe & la ſimplicité laconique, aſſaiſonnées de grace ſans baſſeſſe & même d'une fierté noble, telle qu'elle convenoit à ſa naiſſance & à ſon rang, alors Ptolémée Évergete connut tout ſon prix, & l'eſtima infiniment plus que tous les courtiſans qui ne cherchoient qu'à lui plaire par de baſſes flatteries. Il eut honte même & ſe repentit d'avoir négligé un ſi grand homme, & de l'avoir abandonné à Antigonus, qui par ſa défaite avoit acquis beaucoup de réputation, & augmenté infiniment ſa puiſſance. Il tâcha donc de conſoler & de relever Cléomene par toutes ſortes d'honneurs, & l'encouragea en lui promettant qu'il le renverroit en Grece avec une flotte & de l'argent, & qu'il le rétabliroit ſur le trône. Il lui aſſigna une penſion de vingt-quatre talens par an, dont il s'entretint lui & ſes amis avec une grande ſimplicité, épargnant tout le reſte pour l'employer à ſubvenir aux néceſſités de ceux qui ſe retiroient de Grece en Egypte. Mais, Ptolémée Évergete mourut l'an 221, avant Jeſus-Chriſt, avant qu'il eût pu accomplir la promeſſe qu'il avoit faite à Cléomene de le renvoyer dans ſa patrie. Ce Prince avoit regné vingt-cinq ans. C'eſt le dernier de cette race, qui ait eu de la modération & quelque vertu. Preſque tous ceux qui vinrent après lui furent des monſtres de débauches & de ſcélérateſſe. Depuis la paix avec la Syrie, il s'étoit appliqué principalement à étendre ſa domination du côté du midi. Auſſi la pouſſa-t-il tout le long de la mer Rouge, tant du côté de l'Arabie que de celui de l'Ethiopie, juſqu'au détroit qui la joint à l'Océan méridional.

Selon Polybe, Ptolémée Évergete mourut de maladie, & ſelon Juſtin, il fut empoiſonné par ſon fils Ptolémée Philopator.

PTOLÉMÉE IV, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*a*) ſurnommé Philopator, ſuccéda à ſon pere Ptolémée Évergete, l'an 221 avant J. C. Il ne ſe peut rien imaginer de plus débauché & de plus abominable que la vie de Ptolémée Philopator pendant tout le cours de ſon regne; & ſa Cour répondoit parfaitement aux exemples qu'il lui donnoit. On croit qu'il avoit empoiſonné

(*a*) Strab. pag. 795. Juſt. L. XXIX. c. 1. L. XXX. c. 1, 2. Plin. Tom. I. pag. 418. Tit. Liv. L. III. c. 10. L. XXVII. c. 4. Maccab. L. III. c. 10. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. IV. pag. 337, 342. *& ſuiv.*

ſon pere, & c'eſt ce qui lui fit donner par ironie ou par antiphraſe le ſurnom de Philopator, qui veut dire amateur de ſon pere. Il porta auſſi le ſurnom de Tryphon, ou voluptueux, ainſi que celui de Gallus, parce qu'il portoit les ſtigmates & la couronne de lierre, comme les Galles, prêtres de la grande Déeſſe, & qu'il aimoit à paroître couronné de lierre dans les cérémonies de Bacchus.

Ce Prince fit mourir ouvertement ſa mere Bérénice, ſon frere unique Magas, & ſa propre ſœur qui étoit en même tems ſa femme. Quand il ſe fut défait des perſonnes qui pouvoient lui donner des avis ou de la jalouſie, il crut être en ſûreté, & n'avoir plus rien à craindre. Dans cette ſécurité, il ſe livra tout entier au plaiſir. Nul ſoin, nulle application n'en interrompoit le cours. Ni ſes Courtiſans, ni ceux qui avoient des charges dans l'État, n'oſoient l'approcher. A peine daignoit-il faire la moindre attention à ce qui ſe paſſoit dans les États voiſins de ſon Royaume. C'étoit cependant ſurquoi ſes prédéceſſeurs veilloient plus que ſur les affaires de l'intérieur de l'État. Maîtres de la Céléſyrie & de Chypre, ils tenoient les Rois de Syrie en reſpect par mer & par terre. Comme les villes les plus conſidérables, les poſtes, & les ports qui étoient le long de la côte depuis la Pamphylie juſqu'à l'Helleſpont, & les lieux voiſins de Lyſimachie, leur étoient ſoumis, de-là ils obſervoient les Puiſſances de l'Aſie, & les iſles mêmes. Dans la Thrace & dans la Macédoine, comment auroit-on oſé remuer pendant qu'ils commandoient dans Ene, dans Maronée, & dans des villes encore plus éloignées? Avec une domination ſi étendue, & tant de places fortes qui leur tenoient lieu de barrieres, leur propre Royaume étoit en ſûreté. C'étoit donc avec grande raiſon qu'ils tenoient toujours les yeux ouverts ſur ce qui ſe paſſoit au dehors. Ptolémée Philopator au contraire dédaignoit de ſe donner cette peine. La débauche & le vin faiſoient toutes ſes délices, comme toutes ſes occupations. Son premier miniſtre étoit Soſibe, homme fort propre à ſervir un maître comme lui, & qui ne ſongeoit qu'à ſe maintenir à quelque prix que ce fût dans ſa place. On conçoit aiſément que dans une telle Cour les femmes étoient toutes puiſſantes.

Cléomene, roi de Sparte, que Ptolémée Évergete avoit traité avec tant de généroſité, ne reçut pas le même accueil de Ptolémée Philopator. Il termina ſa vie d'une maniere tragique, s'étant fait tuer pour ſe dérober à la honte du ſupplice auquel il alloit être expoſé. Ptolémée Philopator fit attacher ſon corps en croix.

Cependant, Antiochus le Grand, roi de Syrie, ſongeoit à tourner ſes armes contre Ptolémée Philopator. Il employa toutes

les forces à réduire la Céléſyrie & la Paleſtine, où il emporta pluſieurs places par force. Malgré cela, il fut enſuite obligé d'accepter la propoſition qu'on lui fit d'une treve de quatre mois avec Ptolémée Philopator. Pendant cette treve, on travailla à un traité entre les deux Couronnes; mais, les deux partis ne cherchoient qu'à gagner du tems. Ptolémée Philopator en avoit beſoin pour travailler aux préparatifs de la guerre, & Antiochus pour réduire Achéus, qui, ne ſe contentant pas de l'Aſie mineure qu'il avoit déjà, vouloit le détrôner & lui enlever tous ſes États. Il falloit donc, pour arrêter ſes deſſeins, qu'Antiochus ne fût pas arrêté ſur la frontiere ou engagé dans des conquêtes éloignées.

Dans ce traité, le principal point à démêler fut de ſçavoir à qui avoit été donnée la Céléſyrie, la Phénicie, la Samarie, & la Judée, dans le partage de l'Empire d'Alexandre le Grand qui s'étoit fait entre Ptolémée, Séleucus, Caſſandre & Lyſimachus, après la mort d'Antigonus, tué à la bataille d'Ipſus. Ptolémée Philopator les réclamoit, comme ayant été aſſignées par ce traité à Ptolémée Soter ſon biſayeul. Antiochus, de ſon côté, prétendoit que ç'avoit été à Séleucus Nicator, & qu'ainſi elles lui appartenoient de droit comme à l'héritier & au ſucceſſeur de ce Roi à l'empire de Syrie. Une autre difficulté arrêtoit les Commiſſaires. Ptolémée Philopator vouloit qu'Achéus fût compris dans le traité, & Antiochus s'y oppoſoit abſolument, diſant que c'étoit une choſe indigne & criante qu'un Roi, comme Ptolémée Philopator, prît le parti d'un rebelle, & voulût le ſoutenir dans ſa révolte.

Pendant ces conteſtations, où perſonne ne vouloit céder, le tems de la treve s'écoula, & comme on n'étoit convenu de rien, il fallut de nouveau avoir recours à la voie des armes. Auſſitôt le retour du printems, on ſe remit en campagne. Ptolémée Philopator fit marcher vers Péluſe ſoixante-dix mille hommes d'infanterie, cinq mille chevaux, & ſoixante-treize éléphans. Il ſe mit à leur tête, les conduiſit à travers les déſerts qui ſéparent l'Égypte de la Paleſtine, & vint camper à Raphia, entre Rhinocorura & Gaza. Ce fut-là que les armées ennemies ſe rencontrerent. Celle d'Antiochus étoit un peu plus nombreuſe que l'autre. Il avoit ſoixante-douze mille hommes d'infanterie, ſix mille chevaux, & cent deux éléphans. Il vint camper d'abord à dix ſtades, & bientôt après à cinq ſeulement de l'ennemi. Pendant qu'ils furent ſi près les uns des autres, il y avoit continuellement des actions entre les deux partis pour l'eau, ou pour le fourrage, & entre des particuliers qui vouloient ſe diſtinguer.

Enfin, les deux Rois, réſolus de décider leur querelle,

rangerent leur armée en bataille. Ils alloient devant leurs lignes d'un corps à l'autre pour animer leurs troupes. Arsinoé, sœur & femme de Ptolémée Philopator, ne se contenta pas d'exhorter les soldats avant l'action; elle ne quitta pas même son mari pendant le fort du combat. L'issue de la bataille fut qu'Antiochus à la tête de son aîle droite défit l'aîle gauche des ennemis. Mais, pendant que, par une ardeur inconsidérée, il s'échauffoit à la poursuite, Ptolémée Philopator, qui avoit eu le même succès à l'autre aîle, chargea en flanc le centre d'Antiochus qui se trouva découvert, & le rompit avant que ce Prince pût revenir à son secours. Un vieil Officier, qui vit où rouloit la poussiere, conclut que leur centre étoit battu, & le montra à Antiochus. Quoique, dans le moment même, il fît faire volte face, il arriva trop tard pour réparer sa faute, & trouva tout le reste de son armée rompue & mise en fuite. Il fallut songer à faire lui-même sa retraite. Il se retira à Raphia, d'où il regagna ensuite Gaza, après avoir perdu dans cette bataille dix mille hommes tués, & quatre mille faits prisonniers. Se voyant par-là hors d'état de tenir la campagne contre Ptolémée Philopator, il abandonna toutes ses conquêtes, & ramena à Antioche ce qu'il put ramasser des débris de son armée. Cette bataille de Raphia se donna en même tems que celle où Annibal battit le consul C. Flaminius sur le bord du lac Thrasimene en Étrurie.

Après la retraite d'Antiochus, tous les peuples de Célésyrie & de Palestine s'empresserent de se rendre à Ptolémée Philopator. Ayant été long-tems soumis aux Égyptiens, ils aimoient mieux leurs anciens maîtres qu'Antiochus. La Cour du vainqueur fut bientôt pleine de Députés de toutes les villes qui venoient lui faire leurs soumissions, & lui apporter des présens. Il y en avoit entre autres de la Judée. Ils furent tous bien reçus.

Ptolémée Philopator voulut faire un tour dans les provinces qu'il avoit reconquises. Jérusalem fut une des places qu'il visita. Il y vit le temple. Il y offrit même des sacrifices au Dieu d'Israël; & il y fit des oblations & des dons considérables. Mais, ne se contentant point de le voir de la cour de dehors, au delà de laquelle il n'étoit permis à aucun Gentil de passer, il vouloit absolument entrer dans le Sanctuaire, & jusques dans le lieu très-Saint, où personne n'entroit que le Souverain Sacrificateur une fois l'an, au grand jour de l'expiation. Le bruit, qui s'en répandit, causa une grande émeute. Le Souverain Sacrificateur lui représenta la sainteté du lieu, & la loi formelle de Dieu qui lui en défendoit l'entrée. Les Prêtres & les Lévites s'assemblerent pour s'y opposer, & le peuple pour

le conjurer de ne le pas faire. Par-tout on n'entendoit que lamentations qu'arrachoit l'idée de la profanation du temple, & par-tout on levoit les mains au Ciel pour prier Dieu de l'empêcher. Toutes ces oppoſitions, bien loin d'arrêter le Roi, ne ſervirent qu'à augmenter le déſir qu'il avoit de ſatisfaire ſa curioſité. Il perça juſques dans la ſeconde cour, & comme il ſe mettoit en devoir d'avancer pour entrer dans le temple même, Dieu le frappa d'une terreur ſubite qui le mit dans un ſi grand déſordre, qu'il fallut l'emporter à demi-mort. Il quitta la ville, le cœur plein de rage contre toute la nation Juive à cauſe de ce qui lui étoit arrivé, & la menaça hautement de s'en venger. Il le fit en effet; & l'année ſuivante, il excita une cruelle perſécution, ſur-tout contre les Juifs d'Alexandrie, qu'il voulut contraindre d'adorer les fauſſes Divinités.

Il fit donc afficher à Alexandrie des édits ignominieux contre eux, & remplis de blaſphêmes contre Dieu, leur ordonnant de ſacrifier aux Dieux du pays, ſous peine d'être privés de leurs privileges & du droit de bourgeoiſie, & d'être mis au rang des plus vils habitans de l'Égypte, & réduits en ſervitude; & ſi quelqu'un refuſoit de ſe ſoumettre à cette ordonnance, il devoit être mis à mort. Mais, ceux mêmes qui obéiſſoient aux ordres du Prince, n'étoient pas pour cela conſervés dans leurs anciens privileges; on les marquoit d'un fer chaud, qui repréſentoit une feuille de lierre, & on les ſéparoit des bourgeois d'Alexandrie, comme étant réduits à la condition des derniers ſujets du pays. Pour conſerver leurs anciens droits, il falloit qu'ils ſe fiſſent initier aux myſteres de Bacchus. Il fit auſſi mettre cette inſcription à la tour qui étoit à l'entrée du palais: *Que perſonne n'entre ici, s'il ne ſacrifie aux Dieux.*

Quelques Juifs ſuccomberent à la perſécution. D'autres donnerent de l'argent aux Officiers du Roi, pour ſe racheter de l'oppreſſion. Mais, le Roi l'ayant appris, jura la perte non ſeulement des Juifs d'Alexandrie, mais auſſi de ceux de toute l'Égypte. Il donna donc un Édit, par lequel il ordonnoit à tous ſes Gouverneurs des villes & des provinces de lui envoyer chargés de chaînes tous les Juifs qui ſe trouveroient dans leurs départemens, avec leurs femmes & leurs enfans, afin de les faire mourir à Alexandrie, comme des ennemis de l'État. Il défendoit par le même édit, ſous peine de la vie, de receler aucun Juif, & abandonnoit la confiſcation de tous les biens de celui qui les auroit recelés, au dénonciateur. Ces ordres ayant été portés dans les provinces, on fit partir tous les Juifs pour Alexandrie, ſans aucune conſidération d'âge ni de ſexe; & dès qu'ils y furent arrivés, le

Roi ordonna qu'on en fît le dénombrement. On les conduisit tous dans l'Hippodrome, sans leur permettre d'entrer dans la ville, & on y mit avec eux tous les Juifs d'Alexandrie, lorsqu'on s'apperçut qu'ils venoient secrétement leur apporter quelque secours. Ceux qui étoient chargés de ce dénombrement, y employerent quarante jours entiers, sans le pouvoir achever; & après ce terme, ils vinrent déclarer au Roi qu'il leur étoit impossible d'en donner un rôle exact, tant leur nombre étoit prodigieux.

On fit deux listes de ces Juifs; l'une comprenoit ceux qui avoient consenti de sacrifier, & à qui on conserva la vie, mais sans leur laisser leurs anciens privileges de bourgeois d'Alexandrie, dont ils jouissoient auparavant; l'autre liste étoit de ceux qui avoient refusé de changer de Religion, & qui devoient être mis à mort. Le Roi commanda qu'on enfermât ces derniers dans l'Hippodrome, & qu'on les exposât aux éléphans pour être écrasés sous leurs pieds. Hermon, gouverneur des éléphans, enivra ces animaux, en leur donnant quantité de vin pur, mêlé avec de l'encens, pour leur ôter le sentiment & l'horreur de ce massacre. Mais, Dieu permit que le Roi, ayant bu avec excès à son ordinaire, s'endormît, & ne s'éveillât que le lendemain à la dixieme heure du jour, c'est-à-dire, vers quatre heures après midi. Alors, son Intendant le vint éveiller pour se mettre à table. Il y demeura jusques bien avant dans la nuit. Alors, il fit venir Hermon, & lui dit en colere, pourquoi il avoit laissé passer le jour sans exécuter ses ordres contre les Juifs. Hermon, & les amis du Roi qui étoient présens, lui témoignerent que tout avoit été disposé dès le matin; mais qu'on n'avoit osé l'éveiller, ni exécuter en son absence l'ordre qu'il avoit donné contre les Juifs.

Ptolémée Philopator commanda de nouveau qu'on tînt les éléphans prêts pour le lendemain. Hermon s'étant donc présenté dès le matin devant lui, & lui ayant témoigné que tout étoit prêt pour faire mourir les Juifs, ce Prince oubliant ce qu'il avoit dit la veille, traita fort durement Hermon, & loua la fidélité que les Juifs avoient toujours eue pour lui & pour les Rois ses prédécesseurs. Cependant, s'étant mis à boire avec ses compagnons de débauche, il fit venir de nouveau Hermon, & lui demanda pourquoi il n'avoit point exécuté ce qu'il lui avoit commandé. Hermon & les convives lui ayant dit tout ce qui s'étoit passé, il fit serment d'envoyer le lendemain tous les Juifs au tombeau, & ordonna à Hermon que les éléphans fussent prêts pour le lendemain matin. Il ajouta que lorsqu'il auroit exterminé les Juifs d'Égypte, il iroit en Judée y mettre tout à

feu & à ſang, raſeroit les villes, brûleroit le temple de Jéruſalem, & feroit périr les Prêtres qui lui en avoient refuſé l'entrée.

Les Juifs, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, s'adreſſerent à Dieu par de ſerventes prieres, n'attendant de ſecours que de lui ſeul. Le lendemain, Ptolémée Philopator ſortit de la ville avec ſes gardes, & la troupe des éléphans qui devoient écraſer les Hébreux; & preſque tout le peuple d'Alexandrie y accourut auſſi, pour voir ce ſpectacle. Le Roi étant arrivé auprès de l'Hippodrome, & les Juifs renouvellant leurs cris & leurs lamentations, tout-à-coup on vit paroître deux Anges, qui ſe préſenterent avec un air terrible, & un éclat plein de majeſté, devant le Roi, & devant toute la multitude qui étoit accourue. Les Juifs ſeuls ne les virent pas. La préſence de ces eſprits jetta le Prince dans une telle frayeur, qu'il demeura comme immobile. Il fut ſaiſi d'un grand tremblement par tout le corps; il oublia ſa fierté, & ſentit ſa fureur changée en compaſſion. Les éléphans ſe tournerent contre leurs conducteurs & contre les ſoldats qui les accompagnoient, & les écraſerent ſous leurs pieds. Le Roi, tournant ſa colere contre ſes Officiers, ſe plaignit de ce qu'ils avoient ainſi traité les Juifs, comme s'ils l'euſſent fait de leur propre autorité; & il ordonna qu'on les déliât, & qu'on les remît en parfaite liberté. Il leur fit donner des vivres, afin qu'ils fiſſent des feſtins de réjouiſſance & d'actions de graces pendant ſept jours, & leur permit de tirer vengeance de ceux d'entre leurs freres qui avoient renoncé à leur Religion. De ces derniers il y en eut juſqu'à trois cens de tués. Après quoi, ils obtinrent du Roi un reſcrit, par lequel ils étoient déclarés innocens, & renvoyés en liberté dans leur pays. Le Roi y louoit & relevoit leur fidélité & celle de leurs ancêtres, envers lui & envers les Rois d'Égypte ſes prédéceſſeurs, ordonnant aux Gouverneurs des provinces de les protéger, & de traiter comme ennemis du Roi & de l'État, ceux qui voudroient entreprendre quelque choſe contre eux.

Avant que de ſe ſéparer pour s'en retourner dans leurs maiſons, les Juifs érigerent une colomne, & bâtirent une proſeuque ou oratoire, au lieu où ils avoient été ſi miraculeuſement délivrés; après quoi, ils ſe retirerent chacun chez eux; & on leur rendit tous leurs biens, qui avoient d'abord été confiſqués au profit du Roi. Tout ceci arriva l'an du monde 3788, & avant Jeſus-Chriſt 212, entre les mois Égyptiens Pachon & Epéphi, qui reviennent à nos mois de Mai & de Juillet.

Dès qu'Antiochus, après la bataille de Raphia, fut arrivé à Antioche, il envoya une Ambaſſade à Ptolémée Philopator, pour

pour lui demander la paix. Ce qui le porta à faire cette démarche, c'eſt qu'il ſe défioit de ſes peuples; car, il s'apperçut que ſon autorité & ſon crédit avoient fort diminué depuis ſa derniere défaite. D'ailleurs, il étoit tems de ſonger à Achéus, & d'arrêter ſes progrès qui augmentoient tous les jours. Pour prévenir le danger qui le menaçoit de ce côté-là, il jugea que le meilleur parti étoit de faire la paix avec Ptolemée Philopator, à quelque prix que ce fût, de peur d'avoir ſur les bras deux ennemis ſi puiſſans, qui, l'attaquant des deux côtés, ne manqueroient pas à la fin de l'accabler. Il donna donc plein pouvoir à ſes Ambaſſadeurs de céder à Ptolemée Philopator les provinces qui cauſoient leur différend, c'eſt-à-dire, toute la Céléſyrie & la Paleſtine. La Céléſyrie comprenoit la partie de la Syrie qui eſt entre les montagnes du Liban, & celles de l'anti-Liban; & la Paleſtine, tout le pays qui étoit autrefois l'héritage des enfans d'Iſraël; & la côte de ces deux provinces étoit ce que les Grecs appelloient la Phéoicie. Antiochus conſentoit à céder au Roi d'Égypte tout ce pays-là pour acheter la paix dans cette conjoncture, aimant mieux céder cette partie de ſes États, que de courir riſque de tout perdre. On conclut donc une treve pour un an; &, avant qu'elle fût expirée, la paix fut faite ſur ce pied-là. Ptolemée Philopator, qui auroit pu profiter de ſa victoire, & faire la conquête de tout l'empire de la Syrie, déſiroit auſſi de ſon côté de terminer la guerre, pour ſe livrer ſans partage & ſans diſtraction à ſes plaiſirs. Les peuples, qui connoiſſoient ſa molleſſe & ſa lâcheté, ne pouvoient comprendre comment il avoit eu de ſi heureux ſuccès; & en même tems, ils lui ſçavoient mauvais gré de ce qu'il concluoit ainſi une paix, par laquelle il ſe lioit les mains. Le mécontentement qu'on en conçut, fut la principale ſource des déſordres qui éclaterent enfin en Égypte, par une rébellion ouverte; de ſorte que Ptolemée Philopator, en voulant éviter une guerre étrangere, en attira une au milieu de ſes États.

Ce fut vers l'an 215 avant Jeſus-Chriſt qu'éclata le mécontentement général des Égyptiens contre Ptolemée Philopator. Polybe dit qu'il cauſa une guerre civile; mais, ni lui, ni aucun autre, n'en donne le détail.

On lit auſſi dans Tite-live, que les Romains, quelques années après, envoyerent des Députés vers Ptolemée & Cléopatre, la même ſans doute que celle qui eſt appellée auparavant Arſinoé, pour renouveller avec l'Égypte leur ancienne amitié & leur ancienne alliance. Ils porterent pour préſent au Roi, une robe & une tunique de pourpre, avec une chaiſe d'ivoire; & à la Reine, une robe brodée, &

une écharpe de pourpre. De tels préſens nous marquent l'heureuſe ſimplicité qui regnoit alors parmi les Romains.

Ptolémée Philopator, depuis la célebre victoire qu'il remporta à Raphia ſur Antiochus, s'étoit livré à toutes ſortes de plaiſirs & de débauches. Agathoclée ſa concubine, Agathocle, frere de cette concubine, & leur mere, le gouvernoient entierement. Le jeu, les excès du vin, les déréglemens les plus infâmes, faiſoient toute ſon occupation. Il paſſoit les nuits en débauches, & les jours en feſtins pleins de diſſolutions. Oubliant abſolument qu'il étoit Roi, au lieu de s'appliquer au gouvernement de ſon Royaume, il ſe piquoit de conduire la muſique, & de jouer lui-même des inſtrumens. Les femmes diſpoſoient de tout. Elles ſeules donnoient les charges, les commandemens, les gouvernemens; & perſonne n'avoit moins de crédit dans le Royaume que le Roi même.

Ce Prince, après avoir uſé par ſon intempérance & par ſes débauches un corps vigoureux & robuſte, mourut comme cela arrive à la plupart de ceux qui s'abandonnent aux plaiſirs, avant que d'être arrivé au milieu de ſa courſe. Il n'avoit guere que vingt ans quand il monta ſur le Trône, & il ne l'occupa que dix-ſept. Son fils, Ptolémée Épiphane, lui ſuccéda à l'âge de cinq ans, l'an 204 avant Jeſus-Chriſt.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) ſurnommé Épiphane ou l'Illuſtre, étoit fils de Ptolémée Philopator & d'Arſinoé. A la mort de ſon pere, arrivée l'an 204 avant Jeſus-Chriſt, il n'avoit encore que cinq ans. Antiochus, roi de Syrie, & Philippe, roi de Macédoine, alliés de Ptolémée Philopator, ne le ſçurent pas plutôt mort, laiſſant après lui un jeune enfant, que les loix de l'humanité & de la juſtice les obligeoient de ne point troubler dans la poſſeſſion du Royaume de ſon pere, qu'ils font entre eux une ligue criminelle, & s'animent l'un l'autre à partager cette ſucceſſion, & à ſe défaire du légitime héritier. Philippe devoit avoir la Carie, la Libye, la Cyrénaïque, & l'Égypte; & Antiochus, tout le reſte. Celui-ci entra pour cet effet dans la Céléſyrie & dans la Paleſtine; & en moins de deux campagnes il fit la conquête entiere de ces deux provinces, avec toutes leurs villes & toutes leurs dépendances. Encore, dit Polybe, ſi comme les Tyrans, ils avoient tenté de mettre leur honneur à couvert par quelque prétexte

(*a*) Strab. pag. 795. Juſt. L. XXX. c. 2. L. XXXI. c. 1. Tit. Liv. L. XXXI. c. 2, 9. L. XXXV. c. 13. L. XXXVI. c. 4. L. XXXVII. c. 3. Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 398. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 449, 452. *& ſuiv.* Hiſt Rom. Tom. IV. pag. 95. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. IX, p. 398. *& ſuiv.*

au moins léger ; mais, ils ſe conduiſirent d'une maniere ſi ouvertement injuſte & violente, qu'on leur appliqua ce qu'on dit ordinairement des poiſſons, qu'entre ces animaux, quoique de même eſpece, les petits ſont la proie des gros. On ſeroit tenté, continue le même Auteur, en voyant un violement ſi ouvert des loix de la ſociété les plus ſacrées, d'accuſer la Providence comme indifférente & inſenſible aux crimes les plus crians & les plus horribles. Mais, elle ſe juſtifia pleinement en puniſſant ces deux Rois comme ils le méritoient, & elle en fit un exemple qui devoit ſervir dans les ſiecles ſuivans à contenir dans le devoir ceux qui voudroient les imiter. Car, pendant qu'ils cherchoient à déchirer par morceaux le Royaume d'un enfant foible & abandonné, elle ſuſcita contre eux les Romains, qui renverſerent de fond en comble les Royaumes de Philippe & d'Antiochus, & qui firent ſentir à leurs ſucceſſeurs des maux auſſi grands que ceux dont ces deux Princes avoient voulu accabler le jeune pupille.

Après la mort de Ptolémée Philopator, la cour d'Egypte, dans le danger où la mettoit l'union de Philippe & d'Antiochus contre ſon Roi pupille, avoit eu recours aux Romains, pour leur demander leur protection, & leur offrir la tutele du Roi & la régence de ſes Etats pendant ſa minorité, aſſurant que le feu Roi l'avoit ainſi recommandé à ſa mort. Les Romains avoient intérêt d'empêcher que la puiſſance de Philippe & d'Antiochus ne ſe fortifiât par l'augmentation de tant de riches provinces qui compoſoient l'empire d'Egypte. Il leur étoit facile de prévoir qu'ils auroient bientôt la guerre avec ces deux Princes, avec l'un deſquels ils avoient déjà eu des démêlés qui en annonçoient de plus grands. Ainſi, ils n'avoient point héſité à en accepter la tutele, & en conſéquence ils avoient nommé trois Députés, qui furent chargés de le notifier aux deux Rois, & de leur faire ſçavoir qu'ils euſſent à ceſſer d'inquiéter les Etats de leur pupille; qu'autrement ils ſeroient obligés de leur déclarer la guerre.

Il paroît que M. Émilius Lépidus, l'un des trois Députés, paſſa en Egypte, pendant que, peut-être, les deux autres Ambaſſadeurs ſe rendirent chez Antiochus. M. Émilius Lépidus, étant arrivé à Alexandrie, y prit poſſeſſion de la tutele de Ptolémée au nom des Romains, ſelon les inſtructions qu'il avoit reçues du Sénat en partant, & y mit ordre aux affaires ſuivant que l'état où ſe trouvoit alors l'Egypte le lui permit. Il confia la garde & l'éducation du jeune Roi à Ariſtomene Acarnanien, & l'établit pour premier Miniſtre. Ariſtomene, voyant Antiochus, occupé dans l'Aſie mineure à la guerre qui s'étoit allumée entre lui & Attale Roi

de Pergame, envoya Scopas dans la Paleſtine & dans la Céléſyrie, pour tâcher de reprendre ces provinces. Il y conduiſit ſi bien la guerre, qu'il regagna pluſieurs villes, reprit la Judée, mit garniſon dans la citadelle de Jéruſalem ; & à l'approche de l'hiver, il revint à Alexandrie, rapportant, outre l'honneur de ſes victoires, de grandes richeſſes qu'on avoit amaſſées du pillage du pays conquis. Il parut bien dans la ſuite que les grands ſuccès de cette campagne venoient principalement de l'abſence d'Antiochus, & du peu de réſiſtance qu'on avoit trouvé par cette raiſon. Dès qu'il y fut venu en perſonne, les choſes changerent bien de face, & la victoire ſe déclara bientôt pour lui.

Quelque tems après, il ſe répandit un faux bruit que Ptolémée Épiphane étoit mort. Antiochus ſe crut auſſitôt maître de l'Egypte, & ſe mit ſur ſa flotte pour en aller prendre poſſeſſion. Mais, un orage qui ſurvint lui coula à fond pluſieurs vaiſſeaux, & rompit ainſi ſes meſures. Ce qui avoit donné occaſion au bruit de la mort de Ptolémée Épiphane, c'eſt qu'il s'étoit formé effectivement une conſpiration contre ſa vie. Scopas en avoit été l'auteur. Ariſtomene, informé du complot, le fit arrêter. Le Conſeil l'examina. Il fut convaincu, & exécuté avec tous ſes complices. Le Roi fut enſuite déclaré majeur, quoiqu'il n'eût pas encore atteint tout-à-fait l'âge marqué pour cette cérémonie, & il fut mis ſur le Trône avec beaucoup de pompe & de ſolemnité. Le Gouvernement lui fut mis par-là entre les mains, & il commença à prendre connoiſſance des affaires.

Cependant, Antiochus, s'étant rendu à Raphia, ville frontiere de la Paleſtine, du côté de l'Egypte, y donna ſa fille Cléopatre en mariage à Ptolémée Épiphane, & lui céda pour ſa dot les provinces de Céléſyrie & de Paleſtine ; à condition pourtant, comme la choſe avoit été ſtipulée auparavant, qu'il en toucheroit la moitié des revenus.

Dès le commencement de ſon regne, Ptolémée Epiphane avoit envoyé un Ambaſſadeur en Achaïe, pour renouveller l'alliance que le Roi ſon pere avoit faite autrefois avec les Achéens. Ceux-ci accepterent la propoſition avec joie, & députerent au Roi, pour ce ſujet, Lycortas, pere de Polybe l'hiſtorien, avec deux autres Ambaſſadeurs. L'alliance renouvellée, Philopœmen, qui étoit alors en charge, ayant donné un repas à l'Ambaſſadeur de Ptolémée, la converſation tomba ſur ce Prince. Dans l'éloge qu'en fit l'Ambaſſadeur, il s'étendit beaucoup ſur la dextérité qu'il faiſoit paroître à la chaſſe, ſur l'adreſſe avec laquelle il manioit un cheval, ſur la vigueur & la force avec leſquelles il ſe ſervoit de ſes armes ; & pour faire voir

combien ce qu'il diſoit étoit vrai, il dit que ce Prince, en chaſſant, avoit de deſſus ſon cheval tué un taureau ſauvage d'un coup de trait.

La même année qu'Antiochus mourut, Cléopatre ſa fille, reine d'Egypte, accoucha d'un fils qui regna après Ptolémée Epiphane ſon pere, ſous le nom de Ptolémée Philométor. Tout l'Empire témoigna une grande joie à cette naiſſance. La Syrie ſe diſtingua entre toutes les provinces, & les plus conſidérables du pays allerent pour ce ſujet en grand équipage à Alexandrie. Joſeph, qui étoit receveur général de ces provinces, trop âgé pour faire ce voyage, y envoya en ſa place le plus jeune de ſes fils, nommé Hyrcan, qui avoit beaucoup d'eſprit & d'agrément dans les manieres. Le Roi & la Reine le reçurent très-favorablement, & lui firent l'honneur de le faire manger à leur table. Dans un de ces repas, les convives, qui le mépriſoient comme un jeune homme ſans eſprit & ſans expérience, mirent devant lui les os des viandes qu'ils avoient mangées. Un bouffon, qui faiſoit rire le Roi par ſes bons mots, lui dit: *Vous voyez, Sire, la quantité d'os qu'il y a devant Hyrcan; & vous pouvez juger par-là de quelle ſorte ſon pere ronge la Syrie.* Ces paroles firent rire le Roi, & il demanda à Hyrcan d'où venoit donc qu'il y avoit devant lui une ſi grande quantité d'os. *Il ne faut pas, Sire*, lui répondit-il, *s'en étonner. Car, les chiens mangent les os avec la chair, comme vous voyez qu'ont fait ceux qui ſont à la table de votre Majeſté*, en montrant les autres; *mais, les hommes ſe contentent de manger la chair, & laiſſent les os, comme j'ai fait.* Les moqueurs pour lors furent moqués & demeurent muets & confus. Quand le jour où l'on devoit faire les préſens fut arrivé, comme Hyrcan avoit répandu le bruit qu'il n'avoit que cinq talens à offrir, on s'attendoit qu'il ſeroit fort mal reçu du Roi, & l'on s'en faiſoit un plaiſir d'avance. Les plus grands préſens, que firent tous les autres, ne monterent pas à plus de vingt talens. Mais, Hyrcan offrit au Prince cent jeunes garçons qu'il avoit achetés, bien faits & bien vêtus, qui lui préſenterent chacun un talent; & à la Reine cent jeunes filles très-bien parées, dont chacune fit un pareil préſent à cette Princeſſe. Toute la Cour fut extraordinairement étonnée d'une ſi grande magnificence. Le Roi & la Reine renvoyerent Hyrcan comblé de marques d'amitié & de bonté.

Dans les premieres années, Ptolémée Epiphane gouverna d'une maniere qui lui attira l'approbation & les applaudiſſemens de tout le monde, parce qu'il ſuivoit en tout les avis d'Ariſtomene qui lui tenoit lieu de pere. Dans la ſuite, les flatteries des Courtiſans, poiſon mortel pour les Rois, l'em-

porterent ſur les ſages conſeils de cet habile Miniſtre. Ce jeune Prince lui échappa, & commença à donner dans tous les vices & dans tous les défauts de ſon pere. Ne pouvant plus ſouffrir la liberté avec laquelle Ariſtomene lui conſeilloit ſouvent de tenir une autre conduite, il s'en défit par un breuvage empoiſonné. Alors, délivré d'un cenſeur incommode, dont la ſeule vue l'importunoit par les ſecrets reproches qu'elle ſembloit lui faire, il s'abandonna ſans meſure à ſes mauvais penchans, ſe livra à toutes ſortes de déſordres & d'excès, ne ſuivit plus dans le gouvernement d'autres guides que ſes paſſions, & traita ſes ſujets avec une cruauté tyrannique.

Les Egyptiens, ne pouvant ſouffrir les violences & les injuſtices auxquelles ils ſe trouvoient expoſés tous les jours, commencerent à cabaler, & à faire des aſſociations contre le Roi qui les opprimoit. Quelques perſonnes de la premiere qualité s'étant miſes à leur tête, on formoit déjà des complots pour le dépoſer, qui furent ſur le point de réuſſir. Pour ſe tirer de ces embarras, il choiſit pour premier miniſtre Polycrate, homme de cœur & de tête, qui avoit une grande expérience des affaires tant en paix qu'en guerre. Avec l'aide de cet habile Miniſtre, Ptolémée Epiphane vint à bout des rebelles. Il obligea leurs Chefs, qui étoient les plus grands Seigneurs du pays, à capituler, & à ſe ſoumettre à certaines conditions. Mais, quand il les eut en ſon pouvoir, il leur manqua de parole; & après avoir exercé ſur eux pluſieurs cruautés, il les fit tous mourir. Cette lâche perfidie le jetta dans de nouveaux embarras, dont l'habileté de Polycrate le tira encore.

Ce Prince, après avoir ſoumis les rebelles au dedans de ſon Royaume, conçur le deſſein d'attaquer Séleucus, roi de Syrie. Lorſqu'il commençoit à ſe former un plan de cette guerre, un de ſes principaux Officiers lui demanda où il prendroit de l'argent pour l'exécuter. Il répondit que ſes amis étoient ſon argent. Les principaux de ſa Cour conclurent de cette réponſe, que le Roi, regardant leur bourſe comme le ſeul fond qu'il avoit pour cette guerre, ils alloient tous être ruinés. Pour prévenir ce malheur, auquel ils étoient plus ſenſibles qu'à leur devoir, ils firent empoiſonner Ptolémée Épiphane, & terminerent en même tems ſon projet & ſa vie, après qu'il eut regné vingt-quatre ans, & vécu vingt-neuf. Ptolémée Philométor ſon fils, âgé de ſix ans, lui ſuccéda, l'an 180 avant Jeſus-Chriſt. Cléopatre ſa mere fut déclarée Régente.

PTOLÉMÉE IV, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) fils de Ptolémée

(*a*) Strab. pag. 795. Juſt. L. XXXIV. L. XXXV. c. 1. L. XXIX. c. 1, 2, Tit. Liv. L. XLIV. c. 19. L. XLV. c. 11. Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 408.

Épiphane & de Cléopatre, fut surnommé Philométor, ou amateur de sa mere, par ironie ou par antiphrase; car, on prétend qu'il haïssoit extrêmement sa mere, parce qu'elle avoit voulu lui préférer son jeune frere. Comme il n'avoit encore que six ans, lorsque son pere Ptolémée Épiphane mourut, l'an 180 avant Jesus-Christ, Cléopatre prit la régence, & s'en acquitta avec beaucoup de soin & de prudence. Mais, cette Princesse étant morte quelques années après, la Régence tomba entre les mains de Lénée, grand seigneur du pays; & l'education du Roi fut commise à Eulée, eunuque. Dès qu'ils furent en charge, ils firent demander la Célésyrie & la Palestine à Antiochus Épiphane; demande qui fut bientôt après la source de la guerre entre les deux Couronnes. Cléopatre, qui étoit mere d'un de ces Rois, & sœur de l'autre, avoit empêché, tant qu'elle avoit vécu, qu'on n'en vînt à une rupture. La nouvelle Régence n'eut pas les mêmes ménagemens pour Antiochus Épiphane, & ne fit point difficulté de lui demander ce qu'ils croyoient appartenir à leur maître. Il faut avouer que l'Egypte avoit toujours été en possession de la souveraineté de ces provinces depuis le premier Ptolémée, jusqu'à ce qu'Antiochus le Grand les arracha à Ptolémée Epiphane par la force, & les laissa à son fils Séleucus, sans autre droit que celui de conquête. De celui-ci elles avoient passé à son frere Antiochus.

Les Égyptiens, pour soutenir leurs prétentions, alléguoient que dans le dernier partage de l'Empire, fait entre les quatre successeurs d'Alexandre qui demeurerent maîtres de tout après la bataille d'Ipsus, ces provinces avoient été assignées à Ptolémée Soter; que lui, & ses successeurs à la couronne d'Egypte, en avoient toujours joui depuis, jusqu'à la bataille de Panéas, dont le gain avoit mis Antiochus le Grand en état de les leur enlever; que ce Prince étoit convenu, en donnant sa fille au roi d'Egypte, de lui rendre en même tems ces provinces à titre de dot, & que c'avoit été le principal article de ce mariage. Antiochus Épiphane nioit l'un & l'autre de ces faits, & prétendoit qu'au contraire, dans le partage général qui s'étoit fait de l'Empire d'Alexandre, toute la Syrie, y comprises la Célésyrie & la Palestine, avoient été assignées à Séleucus Nicator, & que par conséquent elles appartenoient à celui qui occupoit le Royaume de Syrie. Pour l'article du mariage, en vertu duquel on redemandoit ces provinces, il soutenoit que c'étoit une chi-

& *seq.* Maccab. L. I. c. 10. v. 67. & *seq.* c. 11. v. 1. & *seq.* Roll. Hist. Anc. T. IV. pag. 633, 668. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. T. IX. pag. 405.

mere ſans réalité & ſans fondement. Enfin, après avoir ainſi étalé leurs raiſons de part & d'autre, ſans convenir de rien, il fallut avoir recours aux armes pour en décider.

Cependant, Ptolémée Philométor, étant entré dans ſa quinzieme année, fut déclaré majeur. On fit de grands préparatifs à Alexandrie pour la ſolemnité de ſon couronnement, comme on le pratiquoit en Egypte. Antiochus Epiphane envoya Apollonius, un des plus grands Seigneurs de ſa Cour, avec le caractere d'Ambaſſadeur, pour y aſſiſter, & pour féliciter de ſa part le jeune Roi. C'étoit en apparence pour féliciter le jeune Roi. C'étoit en apparence pour faire honneur à ſon neveu; mais, le vrai motif étoit de découvrir le deſſein de cette Cour par rapport aux provinces de Céléſyrie & de Paleſtine, & quelles meſures on y prenoit ſur cette affaire. Dès qu'il apprit, au retour d'Apollonius, que tout ſe diſpoſoit à la guerre, il alla par mer à Joppé, viſita la frontiere du pays, & y fit faire tout ce qu'il falloit pour la mettre en état de ſe bien défendre contre les attaques des Egyptiens.

Quand il crut qu'il pouvoit commencer la guerre, il réſolut de ne pas l'attendre dans ſes Etats, & de la porter lui-même dans ceux de ſon ennemi. Il crut pouvoir mépriſer impunément la jeuneſſe de Ptolémée Philometor, qui n'avoit que ſeize ans; & la foibleſſe des Miniſtres entre les mains de qui il étoit tombé. Il ſe perſuada que les Romains, ſous la protection de qui l'Egypte s'étoit miſe, avoient trop d'affaires ſur les bras pour ſonger à la ſecourir, & que la guerre qu'ils avoient avec Perſée, Roi de Macédoine, ne leur en laiſſeroit pas le loiſir. Enfin, il trouvoit que la conjoncture préſente étoit très-favorable pour décider la querelle qu'il avoit avec l'Egypte au ſujet de ces provinces. L'armée de Ptolémée Philométor & la ſienne ſe joignirent entre le mont Caſſius & Péluſe, & l'on en vint à une bataille où Antiochus remporta la victoire, dont il profita ſi bien, qu'il mit la frontiere en état de ſervir de barriere, & d'arrêter tous les efforts que pourroit faire l'Egypte pour regagner ces provinces. Ce fut-là ſa premiere expédition contre l'Egypte.

Ce Prince employa tout l'hiver à faire de nouveaux préparatifs pour une ſeconde expédition contre ce même pays; & dès que la ſaiſon le permit, il l'attaqua par mer & par terre. Ptolémée Philométor avoit mis une nombreuſe armée ſur pied; mais, elle ne tint pas devant Antiochus Épiphane. Celui-ci gagna une ſeconde bataille ſur la frontiere, prit la ville de Péluſe, & entra juſques dans le cœur de l'Egypte. Dans cette derniere défaite des Egyptiens, il ne tint qu'à lui de n'en pas

laiſſer échapper un ſeul homme; mais, pour mieux ruiner ſon neveu, au lieu de profiter de ſon avantage, il arrêta lui-même ſes gens en allant de tous côtés, après la victoire, faire ceſſer le carnage. Cette clémence lui gagna en effet le cœur des Egyptiens; & quand il avança dans le pays, tous venoient en foule ſe rendre à lui; de ſorte qu'il ſe vit bientôt ſans peine maître de Memphis & de tout le reſte de l'Egypte, à la réſerve d'Alexandrie, qui ſeule tint bon contre lui.

Ptolémée Philométor ou fut pris, ou vint ſe mettre lui-même entre les mains d'Antiochus Epiphane, qui lui laiſſa la liberté entiere. Ils mangeoient à la même table, vivoient en amis; &, pendant quelque tems même, Antiochus Épiphane affectoit de prendre ſoin des intérêts de ce jeune Roi ſon neveu, & de régler les affaires comme ſon tuteur. Mais, quand une fois il ſe fut rendu maître du pays, ſous ce prétexte il ſe ſaiſit de tout ce qui lui convenoit, pilla de tous les côtés & s'enrichit, auſſi-bien que ſes troupes, des dépouilles des Egyptiens.

Ptolémée Philométor fit un triſte perſonnage pendant tout ce temps-là. A l'armée il s'étoit toujours tenu auſſi loin qu'il avoit pu du danger, & ne s'étoit pas même montré à ceux qui combattoient pour lui. Après la bataille, quelle lâcheté que la maniere dont il ſe ſoumit à Antiochus Épiphane, & dont il ſe laiſſa enlever un ſi beau Royaume, ſans rien entreprendre pour le conſerver! Ce n'étoit pourtant pas tant en lui manque de courage & de capacité naturelle, car dans la ſuite il donna des preuves du contraire, qu'un effet de l'éducation molle & efféminée de ſon Gouverneur Eulée. Cet Eunuque qui étoit auſſi ſon premier Miniſtre, avoit employé tous ſes ſoins à le plonger dans le luxe & dans la molleſſe, afin de le rendre incapable des affaires, & de ſe rendre lui-même auſſi néceſſaire, quand ce jeune Prince ſeroit majeur, qu'il l'avoit été pendant ſa minorité, & de conſerver ainſi toujours le pouvoir entre ſes mains.

Les Alexandrins, voyant Ptolémée Philométor entre les mains d'Antiochus Épiphane, à qui il laiſſoit diſpoſer comme il lui plaiſoit, de ſon Royaume, le regarderent comme perdu pour eux, & mirent ſon cadet ſur le trône l'an 169 avant J. C., déclarant l'autre déchu de la Couronne. On lui donna en cette occaſion le nom de Ptolémée Évergete II, qui fut bientôt changé en celui de Cacoergete. Il eut encore le ſurnom de Phyſcon. Antiochus Épiphane, qui eut avis de ce qui ſe paſſoit, en prit occaſion de revenir encore pour une troiſieme fois en Égypte, ſous prétexte de rétablir le Roi dépoſé. Il remit en effet en apparence Ptolémée Philométor en poſſeſſion de tout le pays, ex-

copté Péluſe, qu'il garda comme une clef pour entrer quand il lui plairoit en Égypte. Après quoi il retourna à Antioche.

Cependant, Ptolémée Philométor commença enfin à revenir de l'aſſoupiſſement prodigieux où l'avoit jetté ſon indolente molleſſe, & à ſentir les maux que lui avoient faits toutes ces révolutions. Il ſe trouva même aſſez de pénétration naturelle pour entrevoir le deſſein d'Antiochus Épiphane. L'article de Péluſe, retenue par ce Prince, lui ouvrit les yeux. Il vit bien qu'il ne gardoit cette porte de l'Égypte, que dans le deſſein d'y rentrer, quand ſon frere & lui ſeroient ſi abattus par la guerre qu'ils ſe faiſoient, qu'ils ne pourroient plus réſiſter, & qu'ils ſeroient alors tous deux en proie à ſon ambition. Ainſi, dès qu'il vit Antiochus Épiphane parti, il fit dire à ſon frere qu'il étoit diſpoſé à s'accommoder avec lui; & l'accommodement ſe fit effectivement par le moyen de Cléopatre leur ſœur; à condition que les deux freres regneroient conjointement. Ptolémée Philométor revint à Alexandrie, & l'Égypte eut la paix, au grand contentement des peuples, & ſur-tout de ceux d'Alexandrie, qui avoient beaucoup ſouffert de la guerre.

Dès qu'Antiochus Épiphane eut appris la réunion des deux freres, il réſolut d'employer contre eux toutes ſes forces. Il envoya de fort bonne heure ſa flotte en Cypre pour s'en conſerver la poſſeſſion. En même tems, il ſe mit en marche par terre avec une armée nombreuſe, dans le deſſein de faire cette fois-ci la conquête de l'Égypte tout ouvertement, ſans faire mine, comme auparavant, de travailler pour un de ſes neveux. Il trouva, en arrivant à Rhinocorura, des ambaſſadeurs de Ptolémée Philométor, qui lui dirent que ſon maître reconnoiſſoit qu'il lui avoit l'obligation de ſon rétabliſſement; qu'il le conjuroit de ne pas détruire ſon propre ouvrage en employant la voie des armes & de la violence, & de lui marquer amiablement ce qu'il ſouhaitoit de lui. Antiochus Épiphane, levant le maſque, ne parla plus de l'affection & de la tendreſſe dont il avoit juſques-là fait parade, & ſe déclara ſans détour ennemi de l'un & de l'autre. Il dit aux ambaſſadeurs qu'il demandoit qu'on lui cédât à perpétuité l'iſle de Cypre & la ville de Péluſe avec toutes les terres qui ſont le long du bras du Nil ſur laquelle elle étoit ſituée, & qu'il ne feroit de paix avec eux qu'à ces conditions. Il marqua auſſi un jour auquel il vouloit qu'on lui rendît réponſe ſur ſa demande. Quand il vit ce jour paſſé ſans qu'on lui eût donné la ſatisfaction qu'il prétendoit, il commença les hoſtilités, perça juſqu'à Memphis en ſoumettant tous les pays qu'il traverſoit, & là il reçut la ſoumiſſion de preſque tout ce qui reſtoit. Il prit enſuite la route

d'Alexandrie, dans le deſſein de former le ſiege de cette ville, dont la priſe l'auroit rendu maître abſolu de tout le Royaume. Il y auroit infailliblement réuſſi, s'il n'eût trouvé en y allant une ambaſſade de Rome qui l'arrêta, & rompit toutes les meſures qu'il avoit priſes depuis ſi long-tems pour ſe rendre maître de l'Égypte.

La bonne intelligence, qui regnoit entre Ptolémée Philométor & Ptolémée Phyſcon, ne dura que quelque tems. Les deux freres ſe brouillerent enſuite, & leur diviſion alla ſi loin, que le Sénat Romain, l'an 162 avant Jeſus-Chriſt, ordonna à des ambaſſeurs qu'il avoit envoyés en Syrie de paſſer à Alexandrie, & de faire tous leurs efforts pour les remettre bien enſemble. Avant qu'ils y arrivaſſent, Ptolémée Phyſcon, le plus jeune, avoit déjà chaſſé ſon frere Ptolémée Philométor. Celui-ci s'embarqua pour l'Italie, & aborda à Brunduſium. De-là il fit le reſte du chemin à pied, fort mal habillé, avec fort peu de ſuite, & vint demander au Sénat le ſecours dont il avoit beſoin pour remonter ſur le trône.

Dès que Démétrius, fils de Séleucus Philopator, Roi de Syrie, qui étoit encore en ôtage à Rome, apprit le triſte état où étoit réduit ce Prince fugitif, il lui fit faire des robes Royales & un équipage, afin qu'il pût paroître à Rome en Roi; & il alla au-devant de lui avec tout ce qu'il lui avoit fait préparer. Il le rencontra à vingt-ſix milles, c'eſt-à-dire, à neuf ou dix lieues de Rome. Ptolémée Philométor lui témoigna une grande reconnoiſſance de la bonté qu'il avoit pour lui, & de l'honneur qu'il lui faiſoit; mais, il ne crut pas devoir accepter ſon préſent, ni lui permettre de l'accompagner le reſte du voyage. Il l'acheva à pied, & avec le même cortege qu'il avoit eu juſques-là, & le même habit. Il entra à Rome de cette maniere, & alla loger chez un peintre d'Alexandrie qui avoit une fort petite maiſon. Il voulut, par toutes ces circonſtances, marquer mieux la miſere où il étoit réduit, & émouvoir la compaſſion des Romains.

Quand on eut appris ſon arrivée, on le fit prier de venir au Sénat, qui lui fit des excuſes de ce qu'il n'avoit pas fait préparer une maiſon pour le loger, & de ce qu'à ſon arrivée on ne lui avoit pas rendu les honneurs qu'il avoit coutume de rendre aux Princes de ſon rang. Il l'aſſura que ce n'étoit pas manque de conſidération pour ſa perſonne, ni par négligence; mais que ſa venue l'avoit ſurpris, & qu'elle avoit été tenue ſi ſecrete, qu'on ne l'avoit appriſe que lorſqu'il étoit déjà dans Rome. Enſuite, après l'avoir exhorté à quitter l'habit qu'il portoit, & à demander audience pour expoſer en plein Sénat le ſujet de ſon voyage, il fut conduit par quel-

ques Sénateurs dans une maiſon proportionnée à ſa naiſſance ; & on chargea un des Queſteurs ou Tréſoriers de le faire ſervir, & de lui fournir, aux dépens du public tout ce qui lui étoit néceſſaire pendant ſon ſéjour à Rome.

Quand on lui eut donné audience, & qu'il eut repréſenté ſon état aux Romains, ils réſolurent auſſitôt ſon rétabliſſement, & députerent deux Sénateurs, avec le caractere d'ambaſſadeurs, pour aller avec lui à Alexandrie faire exécuter leur décret. Ils le ramenerent effectivement, & réuſſirent à faire l'accommodement entre les deux freres. On donna la Libye & la Cyrénaïque à Ptolémée Phyſcon ; Ptolémée Philométor eut l'Égypte & l'iſle de Cypre ; & ils furent déclarés indépendans l'un de l'autre dans les États qu'on leur aſſignoit à chacun. Le traité & l'accord furent ſcellés par les ſacrifices & les ſermens ordinaires.

Mais, & les ſacrifices & les ſermens, n'étoient depuis longtems, parmi la plupart des Princes, que de ſimples cérémonies pour la formalité, & qu'ils croyoient ne les obliger à rien ; & ce ſentiment n'eſt que trop ordinaire. Bientôt après, le cadet des deux Rois, mécontent de la portion qui lui étoit échue, en porta ſes plaintes au Sénat. Il demanda que le traité de partage fût caſſé, & qu'on le remît en poſſeſſion de l'iſle de Cypre. Il alléguoit, pour raiſon, qu'il avoit été forcé par la néceſſité des tems à conſentir aux propoſitions de ſon frere, & que quand on lui accorderoit Cypre, ſa part n'égaleroit pas encore à beaucoup près celle de ſon aîné. Ménithylle, député à Rome par l'aîné, fit voir que Ptolémée Phyſcon tenoit de la bonté de ſon frere, non ſeulement la Libye & la Cyrénaïque, mais la vie même ; qu'il s'étoit fait haïr des peuples par ſes violences à un tel point, qu'ils ne lui auroient laiſſé ni le gouvernement, ni la vie, ſi ſon frere, en ſe rendant médiateur, ne l'avoit arraché à leur reſſentiment ; que pour lors ſauvé de ce péril, il s'étoit cru trop heureux de regner ſur la région qui lui avoit été cédée ; que le traité avoit été ratifié en préſence des autels, & que de part & d'autre on avoit juré de ſe tenir parole. Quintus & Canuleius, qui avoient fait l'accord entre les deux freres, atteſterent la vérité de tout ce que Ménithylle avançoit.

Le Sénat, voyant qu'en effet le partage n'étoit point égal, profita habilement de la querelle des deux freres pour diminuer les forces du Royaume d'Égypte en les diviſant, & accorda au cadet ce qu'il demandoit. Car, telle étoit la politique des Romains ; c'eſt Polybe qui fait cette réflexion. Ils mettoient à profit les querelles & les différends des Princes, pour étendre & affermir leur domination, & ſe conduiſoient de telle façon à leur égard, que

pendant qu'ils n'agiſſoient que pour leur intérêt propre, on leur avoit encore obligation. Comme donc la grande puiſſance de l'Égypte leur faiſoit craindre qu'elle ne devînt trop formidable, ſi elle tomboit entre les mains d'un Souverain qui en ſçût faire uſage, ils adjugerent l'iſle de Cypre à Ptolémée Phyſcon, & firent partir avec ce dernier T. Torquatus & Cn. Mérula pour l'en aller mettre en poſſeſſion.

Le plan de nos deux ambaſſadeurs Romains étoit de ménager une entrevue entre les deux freres ſur la frontiere, & de les amener par la voie de la négociation à l'accommodement que le Sénat avoit réglé. Ptolémée Philométor ne s'expliqua pas d'abord ouvertement. Il traîna l'affaire en longueur ſous différens prétextes, cherchant à gagner du tems, & prenant des meſures ſecretes contre ſon frere. Enfin, il déclara nettement qu'il étoit réſolu de s'en tenir au premier traité, & qu'il n'en feroit point d'autre.

Cependant les Cyrénéens, informés de la mauvaiſe conduite de Ptolémée Phyſcon, pendant qu'il avoit été le maître du gouvernement d'Alexandrie, prirent une ſi forte averſion pour lui, qu'ils réſolurent de lui fermer l'entrée de leur pays les armes à la main. On ne doutoit point que Ptolémée Philométor n'eût travaillé ſous main à exciter ces troubles. Ptolémée Phyſcon, qui avoit été vaincu par les rebelles dans une bataille, ayant perdu toute eſpérance, fit partir deux députés avec les ambaſſadeurs Romains qui s'en retournoient, & les chargea de porter ſes plaintes contre ſon frere au Sénat, & de ſolliciter ſa protection. Le Sénat, piqué contre Ptolémée Philométor du refus qu'il faiſoit d'évacuer l'iſle de Cypre ſuivant ſon décret, déclara qu'il n'y avoit plus ni amitié ni alliance entre lui & les Romains, & ordonna à ſon ambaſſadeur de ſortir de Rome dans cinq jours.

Ptolémée Phyſcon trouva le moyen de ſe rétablir dans la Cyrénaïque; mais, il s'y fit haïr ſi généralement de ſes ſujets par ſa mauvaiſe conduite, que quelques-uns d'entre eux ſe jetterent ſur lui, le bleſſerent en pluſieurs endroits, & le laiſſerent pour mort ſur la place. Il s'en prit à Ptolémée Philométor ſon frere; & dès qu'il fut guéri de ſes bleſſures, il entreprit de nouveau le voyage de Rome. Il y fit ſes plaintes contre lui au Sénat, montra les cicatrices de ſes bleſſures, & l'accuſa d'avoir mis en œuvre les aſſaſſins qui avoient fait le coup. Quoique Ptolémée Philométor fût le Prince du monde le plus doux, & qui auroit dû être le moins ſoupçonné d'une action ſi noire & ſi barbare, le Sénat, qui étoit toujours piqué du refus qu'il avoit fait de ſe ſoumettre à ſon réglement à l'égard de l'iſle de Cypre, prêta l'oreil-

le à cette ſanſſe accuſation avec trop de facilité. Il ſe laiſſa ſi fort prévenir contre lui, qu'il ne voulut pas même entendre ce que ſes ambaſſadeurs avoient à dire pour en prouver la fauſſeté. On leur envoya ordre de ſortir de Rome inceſſamment. Outre cela, le Séoat nomma cinq Commiſſaires pour conduire Ptolémée Phyſcon en Cypre, & le mettre en poſſeſſion de cette iſle, & il écrivit à tous ſes alliés des environs de l'aider pour cet effet de leurs troupes.

Par ce moyen Ptolémée Phyſcon, avec une armée qui lui parut ſuffiſante pour le deſſein qu'il avoit, débarqua dans l'iſle. Ptolémée Philométor qui s'y étoit rendu en perſonne, le battit, & l'obligea de ſe renfermer dans la ville de Lapitho, où il fut bientôt inveſti, aſſiégé, & enfin pris, & mis entre les mains de ce frere qu'il avoit ſi cruellement outragé. L'extrême bonté de Ptolémée Philométor parut bien dans cette occaſion. Après tout ce que Ptolémée Phyſcon avoit fait contre lui, on s'attendoit que, le tenant en ſon pouvoir, il lui feroit ſentir ſon indignation & ſa vengeance. Il lui pardonna tout, & non content de lui pardonner toutes ſes fautes, il lui rendit même la Libye & la Cyrénaïque, & y ajouta encore quelque dédommagement pour tenir place de l'iſle de Cypre qu'il retenoit. Cet acte de générosité mit fin à la guerre entre les deux freres. Elle ne recommença plus, & les Romains eurent honte de traverſer plus long-tems un Prince d'une clémence ſi extraordinaire. Il n'eſt point de lecteur qui ne rende ſecrétement un hommage d'eſtime & d'admiration à une action ſi généreuſe. Ce ſentiment, qui ſort du fond de la nature, & qui prévient toutes ces réflexions, marque quelle grandeur, quelle nobleſſe il y a dans l'oubli & le pardon des injures, & quelle baſſeſſe d'ame dans le reſſentiment d'un vindicatif.

Alexandre Bala, étant parvenu à ſe rendre maître de l'empire de Syrie, envoya demander en mariage à Ptolémée Philométor Cléopatre ſa fille. Elle lui fut accordée, & Ptolémée Philométor la conduiſit lui-même juſqu'à Ptolémaïde, où ſe célébra le mariage. Jonathas fut invité à cette fête. Il s'y rendit, & y fut reçu avec toutes ſortes d'honneurs de la part des deux Rois.

Onias, fils d'Onias III, ayant manqué la ſouveraine ſacrificature après la mort de ſon oncle Ménélaüs, s'étoit retiré en Égypte. Il avoit trouvé le ſecret de s'y mettre ſi bien dans l'eſprit de Ptolémée Philométor & de Cléopatre ſa femme, qu'il étoit devenu leur favori, & leur plus intime confident. Il ſe ſervit du crédit qu'il avoit à cette cour pour obtenir du Roi la permiſſion de bâtir un temple pour les Juifs en Égypte, comme celui de Jéruſalem.

Sur l'avis qu'eut Alexandre Bala, qu'Apollonius, Gouver-

neur de Célésyrie & de Phénicie, s'étoit déclaré pour Démétrius son ennemi, il envoya demander du secours à Ptolémée Philométor son beau-pere. Ce dernier entra avec une armée dans la Palestine. Toutes les villes lui ouvrirent leurs portes, selon les ordres qu'elles en avoient reçus d'Alexandre Bala. Jonathas vint le joindre à Joppé, & le suivit à Ptolémaïde. En y arrivant, on découvrit un complot, qu'Apollonius avoit formé contre la vie de Ptolémée Philométor. Comme Alexandre Bala refusa de lui livrer ce perfide, il conclut qu'il étoit entré lui-même dans ce complot; &, en conséquence, il lui ôta sa fille, la donna à Démétrius, & fit un traité avec lui, par lequel il s'engageoit à lui aider à remonter sur le trône de son pere. Ceux d'Antioche, s'étant déclarés contre Alexandre Bala, ouvrirent leurs portes à Ptolémée Philométor. Ils le vouloient même prendre pour leur Roi. Mais, ce Prince, ayant déclaré qu'il se contentoit de ses États, au lieu d'accepter cette offre, leur recommanda Démétrius l'héritier légitime, qui fut en effet mis sur le trône de ses ancêtres, & reconnu par tous les habitans.

Alexandre Bala, qui étoit alors en Cilicie, recourut en diligence avec ses troupes. Les deux armées s'étant battues, Alexandre Bala perdit la bataille, & s'enfuit en Arabie, où on lui trancha la tête. Elle fut envoyée à Ptolémée Philométor, qui témoigna beaucoup de joie de la voir. Cette joie ne fut pas de longue durée; car, il mourut quelques jours après d'une blessure qu'il avoit reçue dans le combat, l'an 145 avant Jesus-Christ. Il avoit regné pendant trente-cinq ans. Sa succession souffrit des difficultés.

PTOLEMÉE VII, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) surnommé Évergete II, étoit frere du précédent & par conséquent fils de Ptolémée Épiphane; le nom d'Évergete signifie Bienfaiteur. Les Alexandrins le changerent en celui de Cacoergete, qui veut dire au contraire un homme qui se plait à faire du mal; surnom qu'il mérita à juste titre. Il eut aussi le surnom ou le sobriquet de Physcon, qui veut dire gros ventre, parce que ses excès de table l'avoient rendu extrêmement gros & replet. C'est sous ce dernier titre que la plupart des Écrivains en parlent.

L'on trouve sous l'article précédent, tout ce qui regarde Ptolémée Physcon, jusqu'à la mort de son frere Ptolémée Philométor. A cette époque, Cléo-

(*a*) Strab. pag. 795. Just. L. XXXIV. c. 2. L. XXXVIII. c 8. L. XXXIX. c. 3. Tit. Liv. L. XLIV. c. 19. L. XLV. c. 11. Athen. pag. 184. Valer. Max. L. IX. c. 1. Joseph. Contra Apion. pag. 1064. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 675. *& suiv.* Tom. V. p. 162. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lettr. Tom. IX. p. 405. *& suiv.*

pere, veuve du Roi défunt; voulut placer ſur le trône un fils qu'elle avoit eu de ce Prince. Mais, comme il étoit encore en bas âge, il y en eut qui travaillerent à procurer la Couronne à Ptolémée Phyſcon, & l'envoyerent prier de venir de Cyrénaïque à Alexandrie. Il ſe trouva alors en cette ville un ambaſſadeur Romain, qui, par ſa médiation, amena les choſes à un accommodement. On convint que Ptolémée Phyſcon épouſeroit Cléopatre, qu'il éleveroit ſon fils, qui ſeroit héritier de la Couronne, & que Ptolémée Phyſcon l'auroit en attendant pendant toute ſa vie. Il n'eut pas plutôt épouſé la Reine, & pris par-là poſſeſſion de la Couronne, que, le jour même des noces, il tua ſon fils entre ſes bras.

Il n'y a guere eu de Prince ſi perdu de débauches, & en même tems ſi cruel & ſi ſanguinaire. Tout le reſte de ſa conduite étoit auſſi mépriſable, que ſes vices étoient crians; car, il faiſoit & diſoit en public des extravagances d'enfant; de ſorte qu'il s'attira en même tems le mépris & la haine de ſes peuples au dernier degré. Sans Hiérax, ſon premier Miniſtre, il eût été infailliblement détrôné. Comme ce Miniſtre étoit brave & habile, en faiſant bien payer les troupes, & en réparant par un gouvernement ſage & équitable les fautes que ſon maître faiſoit, & en les prévenant, ou y remédiant autant qu'il lui étoit poſſible, il avoit eu juſques-là le bonheur & l'adreſſe d'entretenir la tranquillité dans cet État.

Mais, dans les années ſuivantes, ſoit qu'Hiérax fût mort, ou que la prudence & la ſageſſe de ce premier Miniſtre ne puſſent plus arrêter la folie du Prince, les affaires d'Égypte allerent plus mal que jamais. Ptolémée Phyſcon fit mourir ſans ſujet la plupart de ceux qui avoient le plus témoigné de zele à lui procurer la Couronne après la mort de ſon frere, & à la lui conſerver enſuite. Athénée met de ce nombre Hiérax, mais ſans en marquer le tems. Il fit encore mourir, ou du moins bannir, la plupart de ceux qui avoient été en faveur ſous Ptolémée Philométor ſon frere, ou qui avoient ſeulement eu des emplois ſous lui; & en lâchant ſes troupes étrangeres, à qui il permettoit de piller & de tuer comme il leur plaiſoit, il jetta ſi fort la terreur dans la ville d'Alexandrie, que la plupart des habitans, pour éviter ſa cruauté, prirent le parti de ſe retirer dans les pays étrangers, & la ville demeura preſque déſerte. Pour les remplacer, quand il s'apperçut qu'il ne lui reſtoit plus que des maiſons vuides, il fit publier dans tous les pays du voiſinage, qu'on feroit de grands avantages à ceux qui voudroient venir s'y établir, de quelque nation qu'ils fuſſent. Il ſe trouva aſſez de gens que ce parti accommodoit. On leur donna les maiſons abandonnées,

& on leur accorda tous les droits, privileges & immunités, dont jouiſſoient les anciens citoyens, & la ville ſe repeupla.

Comme, parmi ceux qui avoient quitté Alexandrie, il y avoit quantité de Grammairiens, de Philoſophes, de Géometres, de Médecins, de Muſiciens & d'autres maîtres de ſciences & d'arts libéraux, il arriva delà que les ſciences & les beaux arts commencerent à renaître en Grece, dans l'Aſie mineure, dans les iſles, en un mot par tout où ces illuſtres réfugiés les porterent. Les guerres continuelles des ſucceſſeurs d'Alexandre avoient preſque éteint les ſciences dans tous ces pays-là; & elles ſeroient tombées infailliblement parmi ces troubles, ſi elles n'avoient trouvé de la protection ſous les Ptolémées à Alexandrie. Le premier de ces Princes, par l'établiſſement de ſon Muſéon, où il entretenoit des Sçavans, & par la fondation de ſa belle Bibliotheque, avoit attiré chez lui preſque tout ce qu'il y avoit d'habiles gens en Grece. Le ſecond & le troiſieme ayant ſuivi en cela les traces du fondateur, Alexandrie étoit devenue la ville du monde où les ſciences & les arts libéraux étoient le plus cultivés, pendant que preſque par tout ailleurs ils étoient abſolument négligés. La plupart des habitans de cette grande ville étudioient, ou s'attachoient à quelqu'un de ces beaux arts, qu'on leur faiſoit apprendre dans leur jeuneſſe. Ainſi, quand la cruauté & l'oppreſſion de Ptolémée Phyſcon les obligerent de chercher des retraites dans les pays étrangers, la reſſource la plus générale qu'ils trouverent pour gagner leur vie, fut de ſe mettre à enſeigner ce qu'ils ſçavoient. Ils y ouvrirent donc des écoles; &, comme la néceſſité les preſſoit, ils enſeignoient à bon marché, ce qui groſſiſſoit beaucoup le nombre de leurs écoliers. Par ce moyen, les arts & les ſciences commencerent à revivre dans tous les endroits de leur diſperſion, c'eſt-à-dire, dans tout ce que nous appellons l'Orient; préciſément de la même maniere qu'elles ſe ſont renouvellées en occident, à l'occaſion de la priſe de Conſtantinople par les Turcs.

Juſtement dans le tems que les étrangers venoient en foule repeupler Alexandrie, P. Scipion l'Africain le jeune, Sp. Mummius, & L. Métellus y arriverent de Rome en ambaſſade. Ptolémée Phyſcon les reçut avec une grande magnificence. Pour eux, ils l'affectoient ſi peu, qu'à leur entrée, P. Scipion, qui étoit le plus grand Seigneur de Rome, n'avoit avec lui qu'un ami, c'étoit le Philoſophe Panétius, & cinq domeſtiques. On comptoit, dit un Hiſtorien, non ſes domeſtiques, mais ſes victoires; & on l'eſtimoit, non pour ſon or & ſon argent, mais pour ſes vertus & ſes qualités perſonnelles. Quoique, pendant tout le ſéjour

qu'ils y firent, le Roi leur fit ſervir à table tout ce qu'il y avoit de plus délicat & de plus recherché, ils ne touchoient jamais qu'aux mêts les plus ſimples & les plus communs, mépriſant tout le reſte qui ne ſert qu'à affoiblir l'eſprit auſſi bien que le corps.

Il ne ſe peut rien de plus pitoyable que l'idée que Ptolémée Phyſcon leur donna de lui dans toutes les audiences qu'ils en eurent. Son corps répondoit aſſez à la laideur de ſon ame. On ne pouvoit guere en voir de plus contrefait. Il étoit de petite taille, & avec cela, ſon ventre étoit d'une ſi énorme groſſeur, qu'il n'y avoit point d'homme qui pût l'embraſſer. Sur un ſi vilain corps, il portoit une étoffe ſi claire, qu'on en voyoit toute la difformité. Il ne paroiſſoit jamais en public que ſur un char, ne pouvant porter cette maſſe de chair qui étoit le fruit de ſon intempérance, ſinon lorſqu'il ſe promena avec P. Scipion. Auſſi celui-ci, ſe tournant vers Panétius, lui dit à l'oreille, en ſouriant : *Les Alexandrins nous ont l'obligation de voir marcher à pied leur Roi.*

Ce Prince, dans la ſuite, s'étant dégoûté de Cléopatre, devint paſſionné pour une fille qu'elle avoit eue de Ptolémée Philométor, qui portoit auſſi le nom de Cléopatre. Il commença par lui faire violence ; enſuite il l'épouſa, après avoir chaſſé ſa mere.

Il ſe fit bientôt haïr des nouveaux habitans d'Alexandrie, qu'il avoit attirés pour la repeupler, & pour remplacer ceux que ſes premieres cruautés avoient obligés d'abandonner leur patrie. Pour les mettre hors d'état de lui nuire, il réſolut de faire égorger tous les jeunes gens de la ville, qui en faiſoient toute la force. Pour cet effet, il les fit inveſtir un jour par ſes troupes étrangeres dans le lieu où ſe faiſoient les exercices, lorſque l'aſſemblée y étoit la plus nombreuſe, & les fit tous paſſer au fil de l'épée. Tout le peuple en fureur courut mettre le feu au Palais pour l'y brûler ; mais, il en étoit déjà ſorti, lorſqu'ils y arriverent, & il ſe ſauva en Cypre avec ſa femme Cléopatre & ſon fils Memphitis. En y arrivant, il apprit que ceux d'Alexandrie avoient mis le gouvernement entre les mains de Cléopatre qu'il avoit répudiée. Il leva auſſitôt des troupes pour faire la guerre à cette Reine & à ſes adhérans.

Mais auparavant, dans la crainte que les Alexandrins ne priſſent pour Roi ſon fils, à qui il avoit donné le gouvernement de la Cyrénaïque, il le fit venir auprès de lui, & le fit mourir dès qu'il fut arrivé, uniquement pour prévenir un pretendu danger, qui n'avoit de fondement que dans ſon imagination fauſſement allarmée. Cette barbarie irrita encore plus les eſprits contre lui. On abattit & on briſa toutes ſes ſtatues à Alexandrie. Il crut que c'étoit

Cléopatre qu'il avoit répudiée qui avoit porté le peuple à cette action ; & pour s'en venger, il fit égorger devant lui Memphitis qu'il avoit eu d'elle, jeune Prince bienfait & de grande eſpérance. Enſuite, il fit couper ſon corps par morceaux, les mit dans une caiſſe avec la tête entiere afin qu'on la reconnût, & l'envoya par un de ſes gardes à Alexandrie, avec ordre d'attendre pour la préſenter à Cléopatre le jour de la naiſſance de cette Princeſſe qui approchoit, & qui devoit ſe célébrer avec beaucoup de magnificence. Ses ordres furent exécutés. La caiſſe lui fut rendue au milieu de la joie de la fête, qui fut bientôt changée en deuil & en lamentations. On ne ſçauroit exprimer l'horreur que la vue de ce triſte objet excita contre le tyran, dont la monſtrueuſe barbarie avoit produit un crime ſi horrible & ſi inoui. On expoſa aux yeux du peuple cet abominable préſent. Il y produiſit le même effet que ſur la cour, qui avoit vu la premiere ce triſte ſpectacle. On courut aux armes, & on ne ſongea qu'à empêcher ce monſtre de jamais remonter ſur le trône. On forma une armée, dont le commandement fut donné à Marſyas que la Reine avoit nommé Général, & l'on prit toutes les précautions poſſibles pour la défenſe du pays.

Ptolémée Phyſcon, de ſon côté, ayant formé une armée, en donna le commandement à Hégéloque, & l'envoya contre les Alexandrins. Il ſe donna une bataille, qu'Hégéloque gagna. Il y fit même Marſyas priſonnier, & l'envoya chargé de chaînes à Ptolémée Phyſcon. On s'attendoit que ce cruel tyran le feroit mourir dans les tourmens. Le contraire arriva. Il lui accorda le pardon, & le relâcha. Car, voyant par expérience que ſes cruautés ne lui attiroient que des malheurs, il commença à s'en laſſer, & voulut ſe faire honneur de ſon indulgence. Cléopatre, réduite à une grande extrêmité par la perte de ſon armée qui fut preſque toute taillée en pieces dans la déroute, envoya demander du ſecours à Démétrius, Roi de Syrie, qui avoit épouſé la fille aînée qu'elle avoit eue de Ptolémée Philométor, & lui promit la couronne d'Égypte pour ſa récompenſe. Démétrius accepta, ſans balancer, cette propoſition, vint avec toutes ſes troupes, & forma le ſiege de Péluſe. Mais, il fut bientôt obligé de le lever, pour aller réduire ſes propres ſujets. Cléopatre, deſtituée du ſecours, qu'elle en avoit attendu, mit tous ſes tréſors ſur des vaiſſeaux, & ſe réfugia auprès de Cléopatre ſa fille, Reine de Syrie, qui tenoit alors ſa cour à Ptolémaïde.

Ptolémée Phyſcon, dès que Cléopatre eut abandonné Alexandrie, y retourna, & rentra en poſſeſſion du gouvernement. Car, après la défaite de Mar-

ſyas & la fuite de Cléopatre, il n'y avoit plus perſonne en état de l'en empêcher. Après s'être un peu affermi, pour ſe venger de l'invaſion de Démétrius, il appuya contre lui un impoſteur, nommé Alexandre Zébina, fils d'un frippier d'Alexandrie, & lui prêta une armée pour ſe mettre en poſſeſſion de la couronne de Syrie.

Peu de tems après, Ptolémée Phyſcon donna ſa fille Tryphene en mariage à Antiochus Grypus; & après avoir regné vingt-neuf ans depuis la mort de ſon frere Ptolémée Philométor, il mourut à Alexandrie, l'an 117 avant Jeſus-Chriſt, laiſſant trois fils. Le premier, nommé Apion, étoit un fils naturel, qu'il avoit eu d'une concubine. Les deux autres étoient légitimes; il les eut de Cléopatre ſa niece, qu'il épouſa après avoir répudié ſa mere. L'aîné s'appelloit Lathyre, & l'autre Alexandre. Il laiſſa par ſon teſtament le Royaume de la Cyrénaïque à Apion, & celui d'Égypte à ſa veuve Cléopatre, & à celui de ſes deux fils qu'elle choiſiroit elle-même. Cléopatre, croyant qu'Alexandre ſeroit le plus complaiſant, ſe déterminoit à le prendre; mais, le peuple ne voulut pas ſouffrir qu'on fît perdre à l'autre ſon droit d'aîneſſe, & obligea la Reine à le faire revenir de Cypre, où elle l'avoit fait reléguer par ſon pere, & à l'aſſocier avec elle à la Couronne.

Uſſérius croit que Ptolémée Phyſcon avoit été l'auteur d'une Bibliotheque, différente de celle du Bruchion. Il avoit été diſciple du Grammairien Ariſtarque, & il compoſa des commentaires hiſtoriques, dont Galien & Athénée font mention. S. Épiphane lui donne le ſurnom de Philologue. Ce Prince témoigna une grande paſſion pour augmenter les livres de la Bibliotheque, & par un eſprit de jalouſie contre la Bibliotheque de Pergame, il réſolut d'en former auſſi une à Alexandrie. Il faiſoit copier exactement tous les livres dont il avoit connoiſſance, & qui méritoient quelque conſidération. Dès qu'il arrivoit quelque vaiſſeau à Alexandrie, il ſe faiſoit apporter tous les livres qui y étoient, on en faiſoit des copies, & après cela il mettoit les livres dans ſa Bibliotheque, & rendoit les copies à ceux à qui les livres appartenoient. Ayant un jour emprunté des Athéniens les Poëſies d'Euripide, de Sophocle, & d'Eſchyle, avec promeſſe de les leur renvoyer, dès qu'il en auroit tiré des copies, & leur ayant donné pour gage de ſa parole, quinze talens, qui faiſoient au moins trente-ſix mille livres, il retint les originaux, leur renvoya les copies très-proprement écrites & leur abandonna les quinze talens qu'il avoit donnés pour gage.

Ptolémée Phyſcon raſſembla par ce moyen une grande quantité de livres; mais, il s'aviſa encore, ſuivant Vitruve, d'un autre expédient pour augmenter

ſa Bibliotheque. Il inſtitua des jeux en l'honneur des Muſes & d'Apollon, & propoſa des récompenſes à toute ſorte d'Écrivains qui auroient remporté le prix. Le Roi vouloit qu'il y eût ſept juges pour décider du mérite des ouvrages, & on n'en trouva que ſix parmi les gens de lettres qui étoient alors à Alexandrie; ces ſix juges propoſerent au Roi de choiſir pour ſeptieme juge un certain Ariſtophane, occupé continuellement à lire les livres de la Bibliotheque; le Roi y conſentit.

PTOLÉMÉE VIII, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) ſurnommé Lathyre, étoit l'aîné des enfans de Ptolémée Phyſcon & de Cléopatre. Il ſuccéda à ſon pere au royaume d'Égypte, l'an 117 avant Jeſus-Chriſt. Lorſque Ptolémée Phyſcon mourut, Ptolémée Lathyre étoit dans l'iſle de Cypre, où il avoit été relégué, & d'où Cléopatre ſa mere fut obligée de le faire revenir, pour l'aſſocier avec elle à la Couronne. Ce fut le peuple qui l'y contraignit; car, ſi elle n'avoit ſuivi que ſon propre mouvement, elle lui auroit préféré Alexandre ſon frere. Mais, avant qu'on lui fît prendre poſſeſſion du Trône à Memphis, ſelon la coutume, elle l'obligea à répudier Cléopatre ſa ſœur aînée, qu'il aimoit beaucoup, & à prendre Sélene ſa ſœur cadette, pour laquelle il n'avoit aucune inclination.

A ſon couronnement, il prit le titre de Soter. Quelques Auteurs lui donnent celui de Philométor. Mais, Lathyre eſt celui par lequel la plupart des Hiſtoriens le diſtinguent. Cependant, comme ce n'étoit qu'une eſpece de ſobriquet, on n'oſoit le lui donner ſérieuſement de ſon tems.

Le nom de Lathyre, du Grec Λάθυρος, ſignifie une eſpece de pois chiche, qu'on appelle en Latin *Cicer*, d'où eſt venu le nom de la famille de Ciceron. Il falloit que Lathyre eût quelque marque bien viſible de cette ſorte, au viſage apparemment, où cela choque davantage.

Ce Prince donna environ ſix mille hommes de ſes troupes à Antiochus de Cyzique, qui étoit venu au ſecours des Samaritains, aſſiégés par Jean Hyrcan, Prince & grand-Prêtre des Juifs. Mais, Antiochus fut obligé de ſe retirer, & les troupes Égyptiennes furent défaites ou diſſipées en différentes rencontres; de ſorte que ce ſecours ne ſervit de rien aux Samaritains, & Jean Hyrcan ſe rendit maître de la ville après un an de ſiege.

Ptolémée Lathyre ne jouit pas long-tems du Royaume d'Égypte. Cléopatre ſa mere, ennuyée de l'avoir pour compagnon dans le gouvernement,

(*a*) Juſt. L. XXXIX. c. 4, 5. Strab. p. 795. Plin. Tom. I. p. 345. Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 452. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 213. *& ſuiv.*

ſouleva contre lui le peuple d'Alexandrie, & le contraignit de ſe retirer en Cypre. Pendant qu'il étoit dans cette iſle, Alexandre Jannée alla attaquer ceux de Ptolémaïde, & les obligea de ſe renfermer dans leurs murailles, où il les aſſiégea. Ils envoyerent demander du ſecours à Ptolémée Lathyre. Il y alla en perſonne. Mais, les aſſiégés ayant changé de ſentiment, parce qu'ils craignoient de l'avoir pour maître, Ptolémée Lathyre diſſimula pour lors ſon reſſentiment. Il étoit près de conclure un traité avec Alexandre, lorſqu'il apprit que ce Prince traitoit ſous main avec Cléopatre, pour l'engager à venir avec toutes ſes forces le chaſſer de la Paleſtine. Ptolémée Lathyre devint ſon ennemi déclaré, & réſolut de lui faire tout le mal qu'il pourroit. Il n'y manqua pas l'année ſuivante. Il partagea ſon armée en deux corps, il détacha l'un, ſous la conduite d'un de ſes Généraux, pour aller former le ſiege de Ptolémaïde, dont il avoit ſujet d'être mécontent; & avec l'autre, il marcha en perſonne contre Alexandre. Les habitans de Gaza avoient fourni à Ptolémée Lathyre un nombre de troupes aſſez conſidérable. Il ſe donna entre eux une ſanglante bataille ſur le Jourdain. Alexandre y perdit trente mille hommes, ſans compter les priſonniers que fit Ptolémée Lathyre après ſa victoire.

On rapporte une action bien cruelle & bien barbare que fit Ptolémée Lathyre dans cette occaſion. Le ſoir du jour qu'il avoit remporté cette victoire, en venant prendre des quartiers dans les villages du voiſinage qu'il trouva pleins de femmes & d'enfans, il fit tout égorger, fit couper leurs corps en pieces, les fit mettre dans des chaudieres pour les faire cuire, comme s'il eût voulu en faire ſouper ſon armée. Son but étoit de faire croire que ſes troupes ſe nourriſſoient de chair humaine, pour jetter la terreur dans tout le païs. Croiroit-on poſſible un tel genre de barbarie? Pareille penſée eſt-elle jamais venue dans l'eſprit d'aucun homme? Joſephe rapporte ce fait ſur le témoignage de Strabon & d'un autre Auteur.

Ptolémée Lathyre, après la défaite d'Alexandre, n'ayant plus d'ennemi qui tînt la campagne, ravagea & déſola tout le plat pays. Allarmée des progrès que ſon fils avoit faits dans la Paleſtine, Cléopatre mit ſur pied une armée de terre, & équipa une flotte pour s'oppoſer à ſa puiſſance. Elle donna le commandement de ſon armée de terre à deux Juifs, Chelcias & Ananie, tous deux fils d'Onias, qui avoit fondé le temple Onion dans l'Égypte. La Reine envoya Alexandre ſon fils avec ſa flotte en Phénicie, où dès qu'il eut mis à terre ſon armée, pluſieurs villes ſe rendirent à lui; mais, Ptolémaïde lui ferma les portes. Chelcias, un des généraux

de l'armée de terre, mourut dans la Céléſyrie. Ptolémée Lathyre ſe jetta dans l'Égypte, croyant la trouver dégarnie de troupes; mais, il fut trompé dans ſon attente. Il rencontra plus de reſiſtance qu'il ne croyoit; & la Reine ſa mere, ayant envoyé quelques troupes contre lui, l'obligea de ſe retirer de l'Égypte. Ainſi, il revint à Gaza, où il paſſa l'hiver.

Quelques années après, Cléopatre fut miſe à mort par ſon fils Alexandre; & cet affreux parricide le rendit ſi odieux aux Alexandrins, qu'ils ne purent plus le ſouffrir. Ils le chaſſerent, & rappellerent Ptolémée Lathyre, qu'ils remirent ſur le Trône; il s'y maintint juſqu'à ſa mort.

Dans la ſuite, il s'éleva une rébellion conſidérable dans la haute Égypte. Les rebelles, vaincus & défaits dans un grand combat, ſe renfermerent dans la ville de Thebes, où ils ſe défendirent avec une opiniâtreté invincible. Enfin, elle fut priſe après un ſiege de trois ans. Ptolémée Lathyre la traita avec tant de rigueur, que cette ville, la plus grande & la plus riche juſqu'alors de toute l'Égypte, fut preſque réduite à rien. Ptolémée Lathyre ne ſurvécut pas long-tems à la ruine de Thebes. A compter depuis la mort de ſon pere, il avoit regné trente-ſix ans, onze conjointement avec ſa mere en Égypte, dix-huit en Cypre, & ſept tout ſeul en Égypte après la mort de ſa mere. Sa fille Cléopatre lui ſuccéda. Il n'avoit qu'elle d'enfans légitimes. On place la mort de Ptolémée Lathyre, l'an 81 avant J. C.

PTOLÉMÉE IX, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) connu auſſi ſous le nom d'Alexandre I, fils de Ptolémée Phyſcon & de Cléopatre, fut mis ſur le trône d'Égypte par les brigues de ſa mere, qui haïſſoit ſon frere Ptolémée Lathyre, légitime héritier de la Couronne. Cette orgueilleuſe Princeſſe avoit tant d'averſion pour ce fils, qu'elle donna du ſecours aux Juifs qui lui faiſoient la guerre; qu'elle lui ôta ſa femme pour la donner à ſon plus cruel ennemi, & qu'elle fit mourir le Général des troupes qui l'avoit laiſſé échapper après l'avoir fait priſonnier. Alexandre même en reçut des traitemens indignes, & prit la fuite, préférant la douceur d'une vie privée aux inquiétudes du Gouvernement. Cléopatre le rappella néanmoins; mais, ce Prince ſçachant qu'elle avoit quelque mauvais deſſein contre lui, la fit aſſaſſiner. Les Alexandrins, indignés de cet attentat, & ennuyés de ſa mauvaiſe conduite, le chaſſerent. Alexandre, ayant ramaſſé quelques vaiſſeaux, eſſaya l'année ſuivante de revenir en Égyp-

(*a*) Juſt. L. XXXIX. c. 4, 5. Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 452. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 213. & *ſuiv.*

te, mais inutilement. Il périt bientôt après dans une nouvelle expédition qu'il avoit entreprise, vers l'an 90 avant J. C.

PTOLÉMÉE X, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) surnommé Alexandre II, étoit fils du précédent. Il avoit été élevé dans l'isle de Cos, & livré ensuite par les habitans à Mithridate. A la mort de Ptolémée Lathyre, arrivée l'an 81 avant Jesus-Christ, L. Sylla, alors Dictateur perpétuel à Rome, envoya Alexandre II, prendre possession de la couronne d'Égypte, en qualité d'héritier mâle le plus proche du défunt. Mais, ceux d'Alexandrie avoient déjà mis Cléopatre sur le trône; & il y avoit six mois qu'elle y étoit quand Alexandre arriva. Pour accommoder le différend, & ne se pas faire d'affaires avec L. Sylla, maître de Rome, & qui par conséquent donnoit la loi à l'Univers, on convint que Cléopatre & lui se marieroient ensemble, & regneroient conjointement. Mais, Ptolémée Alexandre, qui ne la trouva pas à son gré, ou ne voulut point d'associée à la Couronne, la fit mourir dix-neuf jours après leur mariage, & regna seul quinze ans.

Après cet intervalle de tems, les Alexandrins, lassés de ce Prince, se soulevérent, le chassérent, & appellerent Ptolémée Aulete. Alexandre II, ainsi chassé, alla trouver Cn. Pompée qui étoit dans le voisinage, pour lui demander du secours. Cn. Pompée ne voulut point se mêler de ses affaires, parce qu'elles n'étoient pas du ressort de sa commission. Ce Prince se retira à Tyr pour y attendre quelque conjoncture plus favorable.

Il ne s'en présenta point, & il y mourut quelque tems après. Avant que de mourir, il fit un testament, par lequel il déclaroit le peuple Romain son héritier. La succession étoit importante, & renfermoit tous les États qu'Alexandre avoit possédés, & sur lesquels il conservoit un droit légitime, dont la violence qu'on lui avoit faite, ne l'avoit point dépouillé. L'affaire fut mise en délibération dans le Sénat. On ouvrit quelques avis qui alloient à se saisir de l'Égypte & de l'isle de Cypre, dont le testateur avoit été maître, & dont il avoit disposé en faveur du peuple Romain. Le grand nombre des Sénateurs ne fut pas de cet avis. Ils venoient tout récemment de prendre possession de la Bithynie, qui leur avoit été laissée par le testament de Nicomede, ainsi que de la Cyrénaïque & de la Libye, qui leur avoient été aussi donnée par celui d'Apion; & ils avoient réduit tous ces pays en provinces Romaines. Ils craignirent, s'ils prenoient encore l'Egypte & l'isle de Cypre en vertu d'une pareille donation, que cette facilité à accumuler

(*a*) Appian p. 414. Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 229, 230, 237, 238.

provinces ſur provinces ne révoltât contre eux les eſprits, & ne marquât trop clairement un deſſein formé d'envahir de même tous les autres États. D'ailleurs, ils crurent que cette entrepriſe pourroit bien les engager dans une nouvelle guerre, qui les embarraſſeroit fort, pendant qu'ils avoient encore celle de Mithridate ſur les bras. Ainſi, on ſe contenta pour lors de faire venir de Tyr tous les effets qu'Alexandre y avoit quand il mourut, & on ne toucha point au reſte. Cette démarche marquoit aſſez qu'au fond ils ne renonçoient point au teſtament; & la ſuite le fit connoître.

PTOLÉMÉE XI, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) ſurnommé Aulete, étoit, à ce qu'on croit, fils naturel de Ptolémée Lathyre, qui n'avoit point eu de fils légitime. Il fut ſurnommé Aulete, c'eſt-à-dire, joueur de flûte, parce qu'il ſe piquoit ſi fort de bien jouer de la flûte, qu'il en voulut diſputer le prix dans les jeux publics.

Alexandre II, ſon prédéceſſeur au royaume d'Egypte, en ayant été chaſſé par ſes ſujets, l'an 65 avant Jeſus-Chriſt, s'étoit retiré à Tyr, où il mourut quelque tems après. Comme il ne laiſſoit point d'enfans, ni aucun Prince légitime du ſang royal, il avoit fait le peuple Romain ſon héritier. Le Sénat, pour les raiſons que nous avons rapportées dans l'article précédent, ne jugea pas alors à propos de prendre poſſeſſion des États qui lui avoient été legués par le teſtament d'Alexandre; mais auſſi, pour montrer qu'il ne renonçoit pas à ſon droit, il réſolut de recueillir une partie de la ſucceſſion, & envoya des Députés à Tyr pour demander quelques ſommes que ce Roi avoit laiſſées en mourant.

Les prétentions du peuple Romain ne ſe preſcrivoient point, & c'étoit un établiſſement mal aſſuré, que de poſſéder un Etat, où il croyoit en avoir de ſi bien fondées, à moins qu'on ne trouvât quelque moyen de l'y faire renoncer. Tous les autres Rois d'Egypte avoient été amis & alliés de Rome. C'étoit un moyen ſûr pour Ptolémée Aulete de ſe faire reconnoître authentiquement Roi d'Egypte par les Romains, que de ſe faire déclarer leur allié. Mais, autant il lui étoit important d'avoir cette qualité, autant lui étoit il difficile de l'obtenir. La mémoire du teſtament de ſon prédéceſſeur étoit encore récente; & comme on ne pardonne point aux Princes les défauts qui ne conviennent pas à leur condition, quoiqu'on leur en pardonne ſouvent de plus nuiſibles, le ſurnom de joueur de flûte, que celui-ci s'étoit attiré, l'avoit mis en

(*a*) Strab. pag. 795, 796. Sueton. in Juli. Cæſ. c. 54. Plut. Tom. I. p. 776, 916, 917. Appian. pag. 120, 134 Dio. Caſſ. pag. 97. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag 237, 238, 407. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 573. Tom. VII. p. 69. *& ſuiv.*

auſſi mauvaiſe eſtime à Rome qu'en Egypte.

Il ne déſeſpéra pourtant pas de venir à bout de ſon entrepriſe. Toutes les voies, qu'il prit pour arriver à ſon but, furent long-tems inutiles ; & il y a apparence qu'elles l'auroient toujours été, ſi Jules Céſar n'eût jamais été conſul. Cet eſprit ambitieux, qui croyoit bons tous les moyens & tous les expédiens qui le conduiſoient à ſes fins, accablé de dettes immenſes, & trouvant ce Roi, diſpoſé à mériter à force d'argent ce qu'il ne pouvoit obtenir de droit, lui vendit l'alliance de Rome auſſi cherement qu'il voulut l'acheter, & en reçut tant pour lui que pour Cn. Pompée, dont le crédit lui fut néceſſaire pour y faire conſentir le peuple, près de ſix mille talens, c'eſt-à dire, près de dix-huit millions. A ce prix, il fut déclaré ami & allié du peuple Romain.

Quoique ce Prince tirât tous les ans de ſon Royaume plus de deux fois autant, il ne put trouver tout-à-coup cette ſomme ſans ſurcharger extrêmement ſes ſujets. Ils étoient déjà fort mécontens de ce qu'il n'avoit pas voulu revendiquer l'iſle de Cypre comme un ancien appanage de l'Egypte, &, en cas de refus, déclarer la guerre aux Romains. Dans cette diſpoſition, les levées extraordinaires de deniers qu'il étoit obligé de faire, ayant achevé de les aigrir, ils ſe ſoulevérent avec tant de violence, qu'il prit le parti de s'enfuir, pour mettre ſa vie en ſûreté. Il cacha ſi bien ſa route, qu'on crut en Egypte qu'il étoit péri, ou l'on feignit de le croire. On déclara reine à ſa place l'aînée de trois filles qu'il avoit, nommée Bérénice, quoiqu'il eût deux fils, parce qu'ils étoient beaucoup plus jeunes.

Cependant, Ptolémée Aulete, ayant abordé à l'iſle de Rhodes, qui étoit ſur ſon chemin pour aller à Rome, apprit que Caton, qui depuis ſa mort a été appellé Caton d'Utique, y étoit arrivé auſſi il y avoit quelque tems. Ce Prince, étant bien aiſe de conférer avec lui ſur ſes affaires, le fit avertir auſſitôt de ſa venue, comptant qu'il ne tarderoit point à le venir trouver. Caton lui fit dire qu'il vînt lui-même le chercher, s'il vouloit lui parler. Il y alla. Caton ne daigna pas ſe lever, quand Ptolémée Aulete entra dans ſa chambre ; & le ſaluant comme un homme du commun, lui dit ſeulement de s'aſſeoir. Le Roi, quoiqu'un peu troublé de cette réception, ne laiſſoit pas d'admirer en lui-même, comment tant de hauteur & de fierté pouvoit s'accorder dans un même homme avec la ſimplicité & la modeſtie qui paroiſſoient dans ſon habillement & dans tout ſon équipage. Mais, il fut bien plus ſurpris, lorſqu'étant entré en matiere, Caton le blâma ouvertement, de ce qu'il quittoit le plus beau Royaume du monde, pour aller s'expoſer

au faſte & à l'avarice inſatiable des Grands de Rome, & ſouffrir mille indignités. Il ne feignit point de lui dire que quand il vendroit toute l'Egypte, il n'auroit pas encore de quoi contenter toute leur avidité. Il lui conſeilla donc de retourner en Égypte & de s'y racommoder avec ſes ſujets, ajoutant qu'il étoit prêt d'y accompagner le Roi s'il le vouloit, & lui offrant pour cela ſon entremiſe & ſes bons offices.

Ptolémée Aulete, à ce diſcours, revenu comme d'un ſonge, & ayant penſé mûrement à ce que le ſage Romain lui avoit dit, reconnut la faute qu'il avoit faite de quitter ſon Royaume, & ſongeoit à y retourner. Mais, les amis qu'il avoit avec lui, gagnés par Cn. Pompée pour le faire aller à Rome, [on devine bien dans quelles vues] le détournerent de ſuivre le conſeil de Caton. Il eut tout le tems de s'en repentir, quand il ſe trouva, dans cette ſuperbe ville, réduit à ſolliciter ſon affaire de porte en porte chez chaque Magiſtrat, comme un ſimple particulier.

Jules Céſar, ſur qui il fondoit ſa principale eſpérance, ne s'y trouva pas; il faiſoit la guerre dans les Gaules. Mais, Cn. Pompée, qui y étoit, le logea chez lui, & n'oublia rien pour le ſervir. Outre l'argent qu'il avoit reçu de ce Prince, conjointement avec Jules Céſar, Ptolémée Aulete avoit depuis cultivé ſon amitié par divers ſervices qu'il lui avoit rendus dans la guerre de Mithridate, & lui avoit entretenu huit mille chevaux à ſes dépens dans celle de Judée. S'étant donc plaint au Sénat de la rébellion de ſes ſujets, il demanda qu'on les remît ſous ſon obéiſſance, ainſi que l'alliance qu'on lui avoit accordée y obligeoit les Romains. La faction de Cn. Pompée lui fit obtenir tout ce qu'il demandoit. Le conſul Lentulus, à qui la Cilicie, ſéparée de l'Égypte ſeulement par la côte de Syrie, étoit échue par le ſort, fut chargé de rétablir Ptolémée Aulete ſur le Trône.

Mais, avant que ſon Conſulat fût achevé, les Égyptiens ayant appris que leur Roi n'étoit pas mort comme ils le croyoient, & qu'il étoit allé à Rome, y envoyerent une Ambaſſade ſolemnelle pour juſtifier leur révolte devant le Sénat. Cette Ambaſſade étoit compoſée de plus de cent perſonnes, dont le chef étoit un célebre philoſophe nommé Dion, qui avoit à Rome des amis conſidérables. Ptolémée Aulete, en ayant eu avis, trouva le moyen de faire périr par le fer ou par le poiſon la plupart des Ambaſſadeurs; & il intimida ſi fort ceux qu'il ne put corrompre ni faire tuer, qu'ils n'oſerent ni s'acquitter de leur commiſſion, ni demander juſtice de tant de meurtres. Mais, comme cette cruauté fut connue de tout le monde, elle acheva de le rendre auſſi odieux qu'il étoit mépriſé;

& les profuſions immenſes qu'il faiſoit pour gagner les plus pauvres & les plus intéreſſés du Sénat, devinrent ſi publiques, qu'on ne parloit d'autre choſe dans toute la ville.

Un mépris des loix ſi marqué, une audace ſi effrénée, exciterent l'indignation de tout ce qui reſtoit de gens de bien dans le Sénat. M. Favonius, entre autres, Philoſophe Stoïcien, fut le premier qui s'y déclara contre Ptolémée Aulete. Sur ſa requête, il fut réſolu qu'on manderoit Dion, pour être inſtruit de la vérité du fait par ſa bouche. Mais, la brigue du roi, compoſée de celle de Cn. Pompée & de P. Lentulus, de ceux qu'il avoit corrompus par argent, & de ceux qui lui en avoient prêté pour corrompre les autres, agit ſi ouvertement en ſa faveur, que Dion n'oſa paroître; & Ptolémée Aulete l'ayant auſſi fait tuer quelque tems après, quoique celui qui fit le coup en fût accuſé juridiquement, le Roi en fut quitte pour ſoutenir qu'il en avoit eu un juſte ſujet.

Soit que ce Prince crût n'avoir plus rien à faire à Rome qui demandât ſa préſence, ſoit qu'il craignît d'y recevoir quelque affront, haï comme il étoit, s'il y demeuroit davantage, il en partit peu de jours après, & ſe retira à Épheſe dans le temple de la Déeſſe, attendant la déciſion de ſa deſtinée. En effet, ſon affaire faiſoit plus de bruit à Rome que jamais. Un des Tribuns du peuple, appellé C. Caton, jeune homme vif & entreprenant, produiſit devant le peuple un oracle de la Sibylle, qui portoit: *Si un Roi d'Égypte, ayant beſoin de ſecours, s'adreſſe à vous, ne lui refuſez pas votre amitié; mais pourtant, vous ne lui donnerez pas de troupes. Car, ſi vous lui en donnez, vous ſouffrirez & vous riſquerez beaucoup.*

La forme ordinaire étoit de communiquer ces ſortes d'oracles au Sénat, avant toutes choſes, pour examiner s'il étoit à propos de les divulguer. Mais, C. Caton, craignant que la brigue du Roi n'y fît réſoudre de ſupprimer celui-ci, qui étoit ſi contraire à ce Prince, préſenta auſſitôt au peuple les Prêtres dépoſitaires des livres ſacrés, & les obligea, par l'autorité que ſa charge de Tribun lui donnoit, d'expoſer en public ce qu'ils y avoient trouvé, ſans demander l'avis du Sénat.

Ce fut un nouveau coup de foudre pour Ptolémée Aulete & pour P. Lentulus. Les Paroles de la Sibylle étoient trop préciſes, pour ne pas faire ſur le vulgaire toute l'impreſſion que leurs ennemis ſouhaitoient. Auſſi, P. Lentulus, dont le conſulat étoit fini, ne voulant pas recevoir en face l'affront de voir révoquer le décret du Sénat qui l'avoit commis pour rétablir Ptolémée Aulete, partit auſſitôt pour ſa province en qualité de Proconſul. Il ne ſe trompoit pas. Peu de jours

après, l'un des nouveaux Conſuls, ennemi déclaré de Cn. Pompée, ayant propoſé l'oracle au Sénat, il fut arrêté qu'on y auroit égard, & qu'il paroiſſoit dangereux pour la République de rétablir par force le Roi d'Égypte. Il ne faut pas croire que dans le Sénat il y eût aucune perſonne aſſez ſimple, ou plutôt aſſez ſtupide, pour ajouter foi à un tel oracle. Perſonne ne doutoit qu'il n'eût été fabriqué exprès pour la conjoncture préſente, & qu'il ne fût l'ouvrage d'une intrigue ſecrete de politique. Mais, il avoit été publié & approuvé dans l'aſſemblée du peuple crédule & ſuperſtitieux juſqu'à l'excès, & le Sénat ne pouvoit plus en porter un autre jugement.

Ce nouvel incident obligea Ptolemée Aulete à changer de batterie. Voyant que P. Lentulus avoit trop d'ennemis à Rome, il abandonna le décret qui l'avoit commis pour ſon rétabliſſement, & fit demander par Ammonius ſon ambaſſadeur qu'il avoit laiſſé à Rome, que cette commiſſion fût donnée à Cn. Pompée, parce que ne pouvant plus être exécutée à force ouverte à cauſe de l'oracle, il jugea, avec raiſon, qu'il falloit ſubſtituer à la force un homme d'une grande autorité; & Cn. Pompée ſe trouvoit alors au plus haut point de ſa gloire par le bonheur qu'il avoit eu de faire périr Mithridate, le plus grand & le plus puiſſant Roi que l'Aſie eût vu depuis Alexandre.

L'affaire fut miſe en délibération dans le Senat, & débattue avec grande vivacité par les différens partis qui s'y éleverent. La diverſité des opinions fit conſumer inutilement pluſieurs ſéances ſans rien déterminer. Il paroît cependant que la commiſſion fût donnée à Cn. Pompée, qui en chargea A. Gabinius, lequel commandoit alors dans la Syrie en qualité de Proconſul. Celui-ci étoit en marche avec une armée pour aller au ſecours de Mithridate, Roi des Parthes, lorſque Ptolémée Aulete le joignit avec les lettres de Cn. Pompée, leur protecteur & leur ami commun, par leſquelles il conjuroit A. Gabinius de ſe rendre favorable aux propoſitions que ce Prince lui feroit pour le rétablir dans ſon Royaume. Quelque dangereux que fût ce parti, l'autorité de Cn. Pompée, & encore plus l'eſpoir d'un gain conſidérable, ébranlerent A. Gabinius. Les vives remontrances de M. Antoine, qui cherchoit des occaſions de ſe ſignaler, & qui d'ailleurs vouloit faire plaiſir à Ptolémée Aulete, dont les prieres flattoient ſon ambition, acheverent de le déterminer. Plus l'entrepriſe étoit périlleuſe, plus A. Gabinius ſe crut en droit de la faire acheter cherement. Ptolémée Aulete, qui n'avoit rien à ménager pour l'y réſoudre, lui offrit, tant pour le Général que pour l'armée, dix mille talens, c'eſt-à-dire, trente mil-

lions, payables, la meilleure partie comptant & par avance, & le reſte ſitôt qu'il ſeroit rétabli. A. Gabinius accepta l'offre ſans héſiter.

Ce Général, après avoir traverſé la Paleſtine, marcha droit en Égypte. Ce qu'il y avoit le plus à craindre dans cette guerre, c'étoit le chemin qu'il falloit faire pour arriver à Péluſe. Car, il falloit néceſſairement paſſer par des lieux couverts de ſable d'une hauteur qui effrayoit, & ſi arides, qu'on n'y trouvoit pas une goutte d'eau le long du marais Serbonide. M. Antoine, envoyé devant avec la cavalerie, non ſeulement s'empara des paſſages, mais encore, ayant pris Péluſe la clef de l'Égypte de ce côté-là, & fait la garniſon priſonniere, rendit le chemin ſûr pour le reſte de l'armée, & donna une ferme eſpérance de la victoire à ſon Général.

Les ennemis tirerent un grand avantage du déſir de gloire dont M. Antoine étoit poſſédé. Car, Ptolémée Aulete ne fut pas plutôt entré dans Péluſe, que, pouſſé par ſa haine & ſon reſſentiment, il voulut faire paſſer tous les Égyptiens au fil de l'épée. Mais, M. Antoine, qui ſentoit bien que cet acte de cruauté le décrieroit lui-même, s'y oppoſa, & empêcha Ptolémée Aulete d'exécuter ſon deſſein. Dans toutes les batailles & dans tous les combats qui furent livrés coup ſur coup, il ne donna pas ſeulement des preuves d'un grand courage, mais il marqua encore toute la conduite d'un grand Général.

Dès qu'A. Gabinius apprit l'heureux ſuccès qu'avoit eu M. Antoine, il entra dans le cœur de l'Égypte. Elle fut bientôt ſoumiſe, & obligée de recevoir Ptolémée Aulete, qui entra en pleine poſſeſſion de ſes États. Afin de l'y bien affermir, A. Gabinius lui laiſſa quelques troupes Romaines pour la garde de ſa perſonne. Ces troupes prirent à Alexandrie les manieres & les coutumes du pays, & donnerent dans le luxe & la molleſſe qui y regnoient plus que dans aucune ville. Ptolémée Aulete fit mourir ſa fille Bérénice, pour avoir porté la Couronne pendant ſon exil; & enſuite il ſe défit de la même maniere de tous les gens riches qui avoient été du parti oppoſé au ſien. Il avoit beſoin de ces confiſcations pour lever la ſomme qu'il avoit promiſe à A. Gabinius, au ſecours duquel il devoit ſon rétabliſſement. Les Égyptiens ſouffrirent toutes ces violences ſans murmurer. Mais, peu de jours après, un ſoldat Romain ayant tué un chat par mégarde, ni la crainte d'A. Gabinius, ni l'autorité de Ptolémée Aulete, ne purent empêcher le peuple de le mettre en pieces ſur le champ, pour venger l'outrage fait aux dieux du pays, car les chats étoient de ce nombre.

L'an 51 avant Jeſus-Chriſt, Ptolémée Aulete mourut paiſi-

ble poſſeſſeur du Royaume d'Égypte, environ quatre ans depuis ſon rétabliſſement. Il laiſſa deux fils & deux filles. Son teſtament donnoit la Couronne à l'aîné & à l'ainée, & il ordonnoit, ſelon l'uſage de cette maiſon, qu'ils s'épouſaſſent, & qu'ils gouvernaſſent conjointement; & parce que l'un & l'autre étoient fort jeunes, car la fille, la fameuſe Cléopatre, qui étoit la plus âgée des deux n'avoit que dix-ſept ans, il les laiſſa ſous la la tutele du Sénat de Rome.

PTOLÉMÉE XII, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος. (a) ſurnommé Dionyſius ou Bacchus, étoit fils de Ptolémée Auleté. Ce Prince, en mourant l'an 51 avant Jeſus-Chriſt, laiſſa ſon fils Ptolémée & ſa fille Cléopatre, encore mineurs, ſous la tutele des Romains. On trouve que Cn. Pompée fut donné pour tuteur par le peuple au jeune Roi, qui le fit tuer peu d'années après ſi lâchement, ainſi que nous le verrons tout à l'heure.

Ce Prince, pendant ſa minorité, avoit pour miniſtres, l'Eunuque Pothin, qui l'avoit élevé, & Achillas Général de ſes armées. Ces deux Miniſtres, apparemment pour ſe rendre ſeuls maîtres des affaires, avoient ôté à Cléopatre, ſous le nom du Roi, la part de la ſouveraineté que le teſtament de Ptolémée Aulete lui avoit laiſſé. Maltraitée de la ſorte, elle alla en Syrie & en Paleſtine pour y lever des troupes, & pour faire valoir ſes droits à main armée. Ptolémée n'avoit alors que treize ans.

C'eſt préciſément dans cette conjoncture de la guerre entre le frere & la ſœur, que Cn. Pompée après avoir perdu la bataille de Pharſale, prit la route d'Égypte, comptant que dans ſon malheur, il y trouveroit un azyle ouvert & aſſuré. Il avoit été le protecteur de Ptolémée Aulete, pere du Roi regnant, ſçavoit été uniquement le crédit de Cn. Pompée qui l'avoit fait rétablir. Il eſpéroit trouver dans le fils de la reconnoiſſance, & en être aſſiſté puiſſamment. Lorſqu'il arriva, Ptolémée étoit ſur la côte avec ſon armée entre Péluſe & le mont Caſſius; & Cléopatre aſſez près de-là, auſſi à la tête de ſes troupes. Cn. Pompée, en approchant de la côte, envoya demander à Ptolémée la liberté d'aborder, & d'entrer dans ſon Royaume.

Les deux Miniſtres, Pothin & Achillas, conſulterent avec le Rhéteur Théodote, Précepteur du jeune Roi, & avec quelques autres, quelle réponſe on lui feroit. Cependant, Cn. Pompée attendoit le réſultat de ce conſeil, aimant mieux s'expoſer à être le jouet de trois indignes perſonnages qui gou-

(a) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 676. & ſeq. Appian. p. 480. & ſeq. Dio. Caſſ. pag 200. & ſeq. Plut. Tom. I. pag. 660. & ſeq. Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 418. & ſuiv. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettr. T. IX. p. 433. & ſuiv.

vernoient le Prince, que de devoir ſon ſalut à Jules Céſar, qui étoit ſon beau-pere, & le plus grand des Romains. Les avis furent partagés. Les uns vouloient le recevoir ; d'autres vouloient lui faire dire de chercher ailleurs une retraite. Théodote n'approuva ni l'un ni l'autre de ces avis, & déployant toute ſon éloquence, il entreprit de montrer qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que celui de s'en défaire. Cet avis prévalut, & Cn. Pompée fut poignardé.

Cependant, Jules Céſar n'ayant pas tardé à arriver en Égypte, un de ſes premiers ſoins fut de prendre connoiſſance du differend qui étoit entre Ptolémée & ſa ſœur Cléopatre. Mais, la hauteur qu'il fit paroître dans cette affaire, irrira contre lui les Égyptiens. Il ordonna dans les formes à Ptolémée & à Cléopatre, qu'ils euſſent à licentier leurs armées, & à venir plaider devant lui leur cauſe, & recevoir la ſentence qu'il prononceroit entre eux. On regarda cet ordre en Égypte comme un attentat contre la Majeſté Royale, qui étant indépendante ne reconnoiſſoit point de ſupérieur, & ne pouvoit être Jugée par aucun tribunal. Jules Céſar répondoit à ces plaintes qu'il n'agiſſoit qu'en vertu de la qualité d'arbitre que lui donnoit le teſtament de Ptolemée Auleres, qui avoit mis ſes enfans ſous la tutele du Sénat & du peuple Romain, dont toute l'autorité réſidoit alors en ſa perſonne en qualité de Conſul ; que comme tuteur, il avoit le droit d'arbitrage entre eux ; & que tout ce qu'il prétendoit faire étoit, comme exécuteur du teſtament, d'établir la paix entre le frere & la ſœur. Ces explications ayant facilité l'affaire, elle fut enfin portée devant Jules Céſar, & on choiſit des Avocats pour la plaider.

Mais, Cléopatre, qui connoiſſoit le foible de Jules Céſar, crut que ſa préſence ſeroit l'avocat le plus perſuaſif qu'elle pourroit employer auprès de ſon juge. Elle ne ſe trompa pas. La vue d'une ſi belle perſonne fit ſur Jules Céſar tout l'effet qu'elle avoit ſouhaité. Il envoya le lendemain chercher Ptolémée, & le preſſa de la reprendre, & de rentrer en grace avec elle. Ptolémée vit bien que ſon juge étoit devenu ſa partie ; & ayant appris que ſa ſœur étoit alors dans le palais, & dans l'appartement de Jules Céſar, il en ſortit comme un furieux, & en pleine rue s'arracha le Diadême de deſſus la tête, le mit en pieces, & le jetta à terre, criant, le viſage baigné de larmes, qu'il étoit trahi, & contant les particularités à tout le peuple qui s'aſſembloit autour de lui. Dans un moment toute la ville fut en émeute. Il ſe mit à la tête de la populace, & la mena fondre en tumulte ſur Jules Céſar avec toute la furie qui regne dans de pareilles rencontres.

Les

Les ſoldats Romains, que Jules Céſar avoit auprès de lui, s'aſſurerent de la perſonne de Ptolémée. Mais, comme tous les autres, qui ne ſçavoient rien de ce qui ſe paſſoit, étoient diſperſés en différens quartiers de cette grande ville, Jules Céſar eût été accablé & mis en pieces par cette populace furieuſe, s'il n'eût eu la préſence d'eſprit de ſe préſenter devant elle dans un endroit du palais ſi élevé qu'il n'avoit rien à craindre, d'où il l'aſſura qu'elle ſeroit contente du jugement qu'il porteroit. Ces promeſſes appaiſerent un peu les Égyptiens.

Le lendemain, il leur amena Ptolémée & Cléopatre dans une aſſemblée du peuple qu'il avoit fait convoquer. Après avoir fait la lecture du teſtament du feu Roi, il ordonna, en qualité de tuteur & d'arbitre, que Ptolémée & Cléopatre regneroient conjointement en Égypte, comme le portoit le teſtament, & que Ptolémée le cadet & Arſinoé la cadette regneroient en Cypre. Il ajouta ce dernier article pour appaiſer le peuple; car, c'étoit un pur don qu'il leur faiſoit, puiſque les Romains étoient en poſſeſſion de cette iſle. Mais, il craignoit les effets de la fureur des Alexandrins; & ce fut pour ſe tirer du danger où il étoit qu'il fit cette conceſſion. Cette ſentence contenta & charma tout le monde, à la réſerve de Pothin. Comme c'étoit lui qui avoit cauſé la brouillerie entre Cléopatre & ſon frere, & qui avoit fait chaſſer cette Princeſſe, il avoit ſujet de craindre que les ſuites de ce raccommodement ne lui devinſſent funeſtes. Pour empêcher l'effet du décret de Jules Céſar, il inſpira au peuple de nouveaux ſujets de mécontentement & de jalouſie; de ſorte que la guerre fut bientôt déclarée.

Mais enſuite, les Alexandrins, voyant que les mauvais ſuccès même ne ſervoient qu'à donner un nouveau courage aux troupes de Jules Céſar, ſongerent à faire la paix, ou du moins en firent mine. Ils députerent vers lui, pour lui demander leur Roi, l'aſſurant que ſa préſence ſeule pacifieroit tout. Jules Céſar, qui connoiſſoit bien leur caractere fourbe & trompeur, ne comptoit gueres ſur leur parole; mais, comme il ne hazardoit rien en leur abandonnant la perſonne du Roi, & que s'ils manquoient de parole, il les mettroit pleinement dans leur tort, il crut devoir leur accorder leur demande. Il exhorta le jeune Prince à profiter de cette occaſion pour inſpirer à ſes ſujets des ſentimens d'équité & de paix, & pour réparer les maux dont une guerre entrepriſe mal à propos avoit accablé ſes États; & à répondre dignement à la confiance qu'il prenoit en lui, en le relâchant comme il faiſoit, & aux ſervices qu'il avoit rendus à ſon pere. Ptolémée, inſtruit de bonne heure par ſes maîtres dans l'art de diſſimuler & de tromper, pria Jules Céſar,

les larmes aux yeux, de ne point le priver de ſa préſence, dont il faiſoit plus de cas que du plaiſir de regner. La ſuite fit bientôt voir combien ces proteſtations d'amitié & ces larmes étoient ſinceres. A peine ſe vit-il à la tête de ſes troupes, qu'il recommença la guerre avec plus de vigueur que jamais. On en vint bientôt à une bataille déciſive, où Jules Céſar remporta une victoire complete. Ptolémée, en voulant ſe ſauver dans un bateau ſur le Nil, s'y noya, vers l'an 46 avant J. C.

Rois de Cypre du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE I, *Ptolemæus*, Πτολέμαιος, (a) frere de Ptolémée Aulete, fut établi Roi de Cypre. P. Clodius, qui commandoit une petite flotte vers la Cilicie, ayant été battu & même fait priſonnier par les Pirates de cette côte, fit prier Ptolémée I de lui envoyer de quoi payer ſa rançon. Ce Prince, dont l'avarice tenoit du prodige, ne lui envoya que deux talens. Les Pirates aimerent mieux relâcher P. Clodius ſans rançon que d'en prendre une ſi modique. Il ſongea, dès qu'il le put, à ſe venger de ce Roi. Il avoit trouvé le moyen de ſe faire élire, l'an 58 avant Jeſus-Chriſt, Tribun du peuple, charge importante, qui lui donnoit un grand pouvoir. P. Clodius en uſa pour perdre ſon ennemi. Il prétendit que ce Prince n'avoit aucun droit ſur le Royaume de Cypre, qui avoit été légué au peuple Romain par le teſtament d'Alexandre, qui étoit mort à Tyr. Il fut décidé en effet que le Royaume d'Égypre, & celui de Cypre qui en dépendoit, appartenoient aux Romains en vertu de cette donation; & en conſéquence P. Clodius obtint un ordre du peuple, de ſaiſir le Royaume de Cypre, de dépoſer Ptolémée, & de confiſquer tous ſes effets. Pour faire exécuter un ordre ſi injuſte, il eut le crédit & l'adreſſe de faire nommer le plus juſte des Romains, nous voulons dire Caton, qu'il éloigna de la République ſous le prétexte d'une ſi honorable commiſſion, pour ne point trouver en lui un obſtacle aux deſſeins violens & criminels qu'il méditoit. Caton fut donc envoyé dans l'iſle de Cypre, pour dépouiller de ſon Royaume un Prince, qui méritoit bien cet affront, dit un Hiſtorien, par tous ſes déréglemens; comme ſi les vices d'un homme étoient un titre légitime pour s'emparer de tous ſes biens.

En arrivant à Rhodes, Caton fit dire à Ptolémée de ſe retirer paiſiblement, & lui promit, s'il le faiſoit, de lui procurer la ſouveraine ſacrificature du temple de Vénus à Pa-

(a) Vellei. Parerc. L. II. c. 45. Strab. pag. 684. Plut. Tom. I. pag. 776. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 243, 244.

phos, dont les revenus étoient assez considérables pour le faire subsister honorablement. Ptolémée rejetta cette proposition. Cependant, il n'étoit pas en état de se défendre contre la puissance des Romains; mais, il ne pouvoit se résoudre, après avoir porté si long-tems la Couronne, à vivre en simple particulier. Résolu donc de terminer son regne & sa vie en même tems, il s'embarqua avec toutes ses richesses, & se mit en mer. Il avoit dessein de faire périr son vaisseau, afin de périr ainsi avec tous ses trésors. Mais, quand il vint à l'exécution, quoiqu'il persistât toujours dans la résolution de périr lui-même, il n'eut pas le courage d'envelopper ses innocentes & bien-aimées richesses dans sa ruine, & fit voir par-là qu'il les aimoit plus qu'il ne s'aimoit lui-même, Roi de Cypre en titre, mais en effet vil esclave de son argent. Il revint à terre, & remit ses trésors dans leurs magasins; & après cela il s'empoisonna, & laissa tout à ses ennemis. Caton apporta ses trésors l'année suivante à Rome. La somme fut si grosse, qu'à peine, dans les plus grands triomphes, en étoit-il entré dans le trésor une pareille. Plutarque la fait monter à près de sept mille talens, environ vingt-un millions; Caton fit vendre publiquement tous les effets & les meubles précieux de Ptolémée, & ne s'en réserva qu'un portrait de Zénon, fondateur de la secte des Stoïciens, dont il avoit embrassé les sentimens.

PTOLÉMÉE II, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) fils de Ptolémée Aulete, fut d'abord placé par Jules César sur le trône de Cypre, pour regner dans cette isle conjointement avec sa sœur Arsinoé. Mais, après la guerre d'Alexandrie, Jules César, ayant remis Cléopatre sur le trône d'Égypte, lui associa, pour la forme seulement, son frere Ptolémée qui n'avoit alors qu'onze ans. Pendant sa minorité, Cléopatre avoit eu toute l'autorité entre les mains. Quand il fut arrivé à l'âge de quinze ans, qui étoit le tems où, selon les loix du pays, il devoit gouverner par lui-même, & prendre sa part de l'autorité Royale, elle l'empoisonna, & demeura seule Reine d'Égypte, vers l'an 43 avant J. C.

Un seul Roi de Syrie, de Phénicie & de Cilicie, du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*b*) fils de Marc Antoine & de Cléopatre, fut proclamé par son pere, l'an 33 avant Jesus-Christ, Roi de Syrie, de Phénicie & de Cilicie. Le jeune Prince étoit, pendant cette proclamation, habillé à la mode des pays sur lesquels il devoit regner, & on lui assigna

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. V. p. 424, 432.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 942. Roll, Hist. Anc. T. V. p. 442, 443.

ſur le champ un régiment des gardes tirés des principales familles de ſes États futurs.

Un ſeul Roi de la Cyrénaïque du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) ſurnommé Apion, étoit fils naturel de Ptolémée Phyſcon & d'une concubine de ce Prince. A la mort de Ptolémée Phyſcon, arrivée l'an 117 avant Jeſus-Chriſt, il fut établi Roi de la Cyrénaïque, ainſi que le Roi ſon pere l'avoit ordonné par ſon teſtament. L'an 96 avant Jeſus-Chriſt, Ptolémée Apion, ſe voyant ſans enfans, & près de mourir, laiſſa ſon Royaume aux Romains, qui, au lieu d'en profiter, donnerent aux villes leur liberté; ce qui remplit bientôt tout le pays de tyrans, parce que les plus puiſſans de chacun de ces petits États voulurent s'en rendre Souverains. L. Lucullus, en paſſant par-là pour aller contre Mithridate, apporta quelque remede à ces déſordres; mais, il n'y eut pas d'autre moyen d'y rétablir la paix & le bon ordre, qu'en réduiſant le pays en Province du peuple Romain, comme on fit dans la ſuite.

Sous l'Empire de Néron, on envoya Acilius Strabon, pour décider quelques conteſtations qui s'étoient élevées au ſujet de ce pays.

Un ſeul Roi d'Épire du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*; Πτολεμαῖος, (*b*) fils d'Alexandre, Roi des Épirotes, & d'Olympias, ſuccéda à Pyrrhus ſon frere au Royaume d'Épire. S'étant avancé à la tête de ſon armée au-devant de l'ennemi, Ptolémée fut attaqué d'une maladie dont il mourut ſur la route.

Un ſeul Roi de Mauritanie du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*c*) fils de Juba & de Sélene, fille de M. Antoine & de Cléopatre, ſuccéda à ſon pere au Royaume de Mauritanie. Au commencement du regne de Ptolémée, la plupart des Maures déſerterent ſes États, pour ſe joindre à Tacfarinas qui ravageoit l'Afrique. Ptolémée étoit un jeune Prince inappliqué, & gouverné par ſes affranchis; en ſorte que ſes fiers ſujets, dédaignant d'obéir à des Miniſtres encore flétris des fers de la ſervitude, préféroient ſans difficulté la guerre & les armes. Mais, Ptolémée, ayant enſuite changé de conduite, mena à Corn. Dolabella un

(*a*) Juſt. L. XXXIX. c. 5. Tacit. Annal. L. XIV. c. 18. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 213. Hiſt. Rom. Tom. V. pag. 463. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. p. 326. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lettr. Tom. XXI. pag. 231.

(*b*) Juſt. L. XXVIII. c. 3. Pauſ. pag. 283.

(*c*) Tacit. Hiſt. L. IV. c. 23. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 483. *& ſuiv.* Tom. II. pag. 38.

corps de troupes levées dans ſon pays, & aida ainſi les Romains à terminer la guerre qu'ils faiſoient depuis long-tems contre Tacfarinas.

En conſidération des ſervices que Ptolémée avoit rendus dans cette guerre, on renouvella un ancien uſage, dont le ſouvenir étoit preſque éteint, & on lui envoya, par un Sénateur, les préſens que le Sénat avoit autrefois coutume de faire aux Rois étrangers, c'eſt-à-dire, un ſceptre d'ivoire, & une toge de pourpre relevée en broderie. L'ambaſſadeur avoit ordre de le reconnoître ſolemnellement Roi allié & ami du peuple Romain.

Dans la ſuite, l'Empereur Caligula manda à Rome Ptolémée qui étoit ſon couſin. Il le reçut d'abord très bien. Mais, dans un ſpectacle, Ptolémée ayant malheureuſement attiré les regards ſur lui par le brillant de la pourpre dont il étoit vêtu, C. Caligula en conçut de la jalouſie, commença par le reléguer, & enſuite le fit mourir.

Princes & Grands hommes du nom de Ptolémée.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*a*) fut pere d'Eurymédon, l'écuyer d'Agamemnon.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*b*) un des principaux Officiers de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, entra dans la conſpiration formée par Apelle contre ce Prince. Un jour, Philippe, étant venu à Démétriade, y trouva Ptolémée, qui étoit le ſeul des conjurés qui reſtoit alors, & le fit condamner à mort par une aſſemblée de Macédoniens.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*c*) fils de Séleucus, étoit un des gardes du corps d'Alexandre le Grand. Un jour, ce Prince, s'étant apperçu que quantité de Macédoniens, qui s'étoient mariés un peu avant ſon expédition, avoient de l'impatience de revoir leurs femmes, les mit ſous la conduite de Ptolémée, & lui commanda de les mener dans leur pays pour y paſſer l'hiver avec leurs femmes. Après quoi Ptolémée revint joindre l'armée. Il fut tué à la bataille d'Ipſus.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*d*) fils de Philippe, fut auſſi un garde du corps d'Alexandre le Grand. Après avoir ſoutenu courageuſement les efforts de Memnon au ſiege d'Halicarnaſſe, il tomba ſous les coups des ennemis.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολέμαῖος, (*e*) fameux capitaine, neveu d'Antigonus. L'an 315 avant Jeſus-Chriſt, il fut envoyé par ce Prince en Cappadoce avec une armée, pour

(*a*) Homer. Iliad. L. IV. v. 228.
(*b*) Roll. Hiſt. Anc. T. IV. pag. 389. *& ſuiv.*
(*c*) Freinsh. Supp. in Q. Curt. L. II. c. 10. Roll. Hiſt Anc. T. III. p. 600.
(*d*) Freinsh. Suppl in Q. Curt. L. II. c. 10.
(*e*) Diod. Sicul. p. 702. *& ſeq.*

faire lever le ſiege d'Amiſus, & chaſſer de cette province tout ce qui y étoit de la part de Caſſandre. Il le chargea de plus de croiſer ſur l'Helleſpont pour arrêter Caſſandre lui-même, s'il entreprenoit de paſſer d'Europe en Aſie. Ptolémée, arrivé en Cappadoce, y trouva la ville d'Amiſus aſſiégée par Aſclépiodore, un des commandans de l'armée de Caſſandre, il lui fit lever le ſiege, & reconquit cette Satrapie. Traverſant enſuite la Bithynie, dont le Roi Zibutès aſſiégeoit actuellement la capitale des Chalcédoniens & des Aſtacenes, il l'obligea d'abandonner ſon entrepriſe. Après quoi faiſant alliance avec ces villes & avec le Roi Zibutès lui-même, & recevant des ôtages de leur part, il revint par l'Ionie & par la Lydie. Car, Antigonus lui avoit mandé d'aller au plutôt au ſecours de ces côtes menacées par la flotte de Séleucus. En effet, Séleucus, qui avoit déjà entrepris le ſiege d'Eurythrée, apprenant que les ennemis croiſoient ſur cette mer, ſe retira ſans avoir rien fait.

L'année ſuivante, deux Généraux de Caſſandre, apprenant que Ptolémée avoit ſéparé ſes troupes pour les mettre en quartier d'hiver, envoyerent Eupoleme pour ſurprendre les ennemis, actuellement poſtés aux environs de Caprime, ville de Carie. Celui-ci étoit accompagné de huit mille hommes d'infanterie & de deux mille cavaliers. Ptolémée, inſtruit par quelques transfuges du mouvement des ennemis, tira de ſes quartiers d'hiver les plus voiſins, huit mille trois cens hommes d'infanterie & ſix cens cavaliers ; & tombant en pleine nuit ſur les retranchemens des aſſiégeans qu'il trouva pour la pluparr endormis ou hors de leurs poſtes, il prit Eupoleme vivant, & obligea tous ſes ſoldats de ſe rendre.

Une autrefois, profitant de la retraite de Caſſandre en Macédoine, Ptolémée donna l'épouvante à la garniſon de Chalcis, malgré laquelle il prit cette ville, dont il laiſſa le gouvernement à elle-même, afin de vérifier la promeſſe qu'Antigonus avoit faite à toutes les villes Grecques de leur rendre la liberté. Chalcis, en particulier, étoit une ville importante, & dont la fortune actuelle influoit beaucoup dans la ſituation générale des affaires de la Grece.

Dans la ſuite, Ptolémée ſe plaignant du peu d'égard qu'Antigonus avoit pour lui, renonça à ſon parti pour s'attacher à Ptolémée Roi d'Égypte. Ce Prince reçut d'abord, avec beaucoup d'accueil, ce transfuge, qui, partant de la Chalcide, s'étoit rendu dans l'iſle de Cos. Mais, s'appercevant enſuite qu'il prenoit avec lui-même un ton trop haut, & qu'il tâchoit d'attirer à lui par des préſens & par des entretiens ſecrets les officiers même de ſa cour, le Roi craignit qu'il ne pouſſât plus loin ſa politique &

ſes prétentions, & le fit mettre dans une priſon où on lui fit avaler, par ſon ordre, un verre de cigue, l'an 309 avant Jeſus-Chriſt.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*a*) fils de Chryſermus, étoit un des plus grands amis du Roi Ptolémee Philopator. Il avoit toujours fort bien traité Cléomene Roi de Sparte, avec lequel il avoit lié un fort grand commerce, & ils vivoient enſemble avec beaucoup de familiarité. Un jour, Cléomene, pendant qu'il étoit enfermé très-étroitement, l'ayant envoyé prier de le venir voir, il y alla, lui parla avec aſſez de modération & de douceur, tâchant de calmer ſes ſoupçons, & de juſtifier la conduite du Roi à ſon égard. Quand il ſortit, il ne prit pas garde que Cléomene le ſuivoit juſqu'à la porte de la priſon; & il gronda fortement les gardes, de ce qu'ils gardoient avec beaucoup de négligence une bête féroce comme celle-là, & qu'on auroit bien de la peine à reprendre ſi elle échappoit.

Cléomene, ayant entendu cela de ſes propres oreilles, ſe retira promptement avant que Ptolémée pût s'appercevoir qu'il l'avoit ſuivi, & alla conter à ſes amis ſon aventure. Ils en furent outrés, & réſolurent de repouſſer par les armes l'injuſtice & l'inſolence du Roi d'Égypte. Ptolémée, fils de Chryſermus, fut une des premieres victimes de leur fureur. Comme il ſortoit du palais, il fut attaqué par trois d'entre eux qui le tuerent. Un autre Ptolémée, à qui la garde de la ville d'Alexandrie étoit commiſe, étant ſorti contre eux ſur ſon char, environné de ſes domeſtiques & de ſes gardes, ils allerent à ſa rencontre, écarterent d'abord la foule qui l'accompagnoit, & l'ayant tiré de ſon char, ils le tuerent ſur la place.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (*b*) Πτολεμαῖος, l'aîné des fils de Pyrrhus, roi d'Épire, n'avoit encore que quinze ans, lorſque ſon pere lui laiſſa le gouvernement de ſes Etats, pendant qu'il marchoit au ſecours des Tarentins contre les Romains. Quelques années après, Ptolémée défit Antigonus, roi de Macédoine, qui, dans cette circonſtance, fut vaincu ſans reſſource.

Ce jeune Prince, ſelon Juſtin, périt au ſiege de Lacédémone. On dit qu'il étoit ſi brave & ſi déterminé, que n'étant accompagné que de cinquante hommes, il emporta la ville de Corcyre, & qu'au combat naval, monté ſur un petit eſquif, & ſuivi ſeulement de ſept hommes, il ſauta dans une galere à cinq rangs de rames, & la prit. Au ſiege même de Lacédémone, il

(*a*) Plut. T. I. p. 821, 822.
(*b*) Juſt. L. XVIII. c. 1. L. XXV. c. 3, 4. Plut. T. I. p. 403. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 238.

pouſſa ſon cheval juſqu'au milieu de la ville, où la multitude l'accabla. On aſſure que Pyrrhus, voyant le corps de ſon fils qu'on avoit porté devant lui, dit ces paroles : *Il a été tué un peu moins promptement que je ne craignois, mais beaucoup plus tard que ne méritoit ſa téméraire bravoure.*

Selon Plutarque, Ptolémée ne fut point tué au ſiege de Lacédémone. Pyrrhus l'avoit levé & marchoit vers la ville d'Argos, lorſque le roi Arée qui étoit revenu de Crete, le ſuivit, & l'attaqua dans des paſſages étroits & difficiles. La mêlée fut très âpre à l'endroit où combattoit Ptolémée. Pendant que ce Prince ſe défendoit vaillamment, un Crétois lui donna un coup dans les flancs & le renverſa mort par terre. Voilà ce que dit Plutarque.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (*a*) Πτολεμαῖος, ſurnommé Macron, fils de Dorymene, fut établi gouverneur de l'iſle de Cypre, ſous le Roi Ptolémée Philométor. Pendant la minorité de ce Prince, il retint tous les revenus entre ſes mains, & ne voulut jamais les remettre aux Miniſtres qui les avoient demandés avec de vives inſtances, & à qui il les avoit conſtamment refuſés, ſur les juſtes ſoupçons qu'il avoit de leur infidélité. Au couronnement du Roi, il apporta le tout à Alexandrie, & le remit au fiſc. Exemple rare de déſintéreſſement dans un homme qui manie les deniers publics ! Une ſomme ſi conſidérable, venue ſi à propos, dans l'extrême beſoin où ſe trouvoit l'Etat, lui avoit fait beaucoup d'honneur à la Cour, & l'y avoit rendu fort puiſſant. Dans la ſuite, piqué de quelque affront que lui firent les Miniſtres, ou de ce qu'on ne récompenſoit pas comme il l'auroit voulu, un ſervice de cette importance, il ſe révolta contre Ptolémée Philométor, entra au ſervice d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie, & lui livra l'iſle de Cypre. Il en fut reçu avec toutes ſortes d'agrémens. Le Roi le mit au nombre de ſes confidens, & lui donna le commandement de la Céléſyrie & de la Paleſtine, & envoya à ſa place en Cypre Cratès, qui avoit commandé dans le château de Jéruſalem, ſous Soſtrate.

Un jour qu'Antiochus Epiphane étoit à Tyr, l'an 170 avant Jeſus-Chriſt, trois députés du Sanhedrin de Jéruſalem vinrent lui faire des plaintes contre Ménélaüs, qu'ils convainquirent en ſa préſence d'impiété & de ſacrilege. Le Roi étoit prêt à le condamner ; mais, ſur l'avis de Ptolémée Macron que Ménélaüs avoit gagné, il le renvoya abſous, & fit mourir les trois députés comme calomniateurs ; injuſtice, dit l'Auteur ſacré, qui n'auroit

(*a*) Maccab. L. I. c. 3. v. 38. *& ſeq.* L. II. c. 8. v. 8. *& ſeq.* c. 10. v. 12, 13. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. pag. 671, 672, 695. *& ſuiv.* T. V. p. 159.

pas eu lieu même parmi des Scythes.

Philippe, qu'Antiochus Epiphane avoit établi gouverneur de la Judée, voyant les ſuccès de Judas Maccabée, avoit dépêché des exprès pour en donner avis à Ptolémée Macron, gouverneur de la Céléſyrie & de la Paleſtine, dont la Judée étoit une dépendance, & l'avoit preſſé par ſes lettres de prendre des meſures pour ſoutenir les intérêts de leur commun maître dans cette conjoncture importante. Ptolémée Macron avoit communiqué ſes avis & ſes lettres à Lyſias. On réſolut là-deſſus d'envoyer inceſſamment une armée en Judée. Ptolémée Macron fut nommé pour y commander en chef. Il choiſit Nicanor, ſon intime ami, pour ſon lieutenant général, l'envoya devant avec vingt mille hommes, & lui donna Gorgias, vieil officier d'une expérience conſommée, pour l'aſſiſter. Ils entrerent dans le pays, & furent bientôt ſuivis de Ptolémée, avec le reſte des troupes deſtinées à cette expédition. Mais, Judas Maccabée les défit, comme il avoit déjà fait les autres.

Au commencement du regne d'Antiochus Eupator, fils & ſucceſſeur d'Antiochus Epiphane, Ptolémée Macron, d'ennemi qu'il avoit été juſques-là des Juifs, étoit tout d'un coup devenu leur ami, touché, dit l'Ecriture, des injuſtices criantes que l'on avoit commiſes à leur égard. Il fit relâcher la rigueur de la perſécution contre eux, & employa tout ſon crédit pour leur procurer la paix. Par cette conduite, il donna priſe ſur lui à ſes ennemis. Ils prévenoient le Roi contre lui en le lui repréſentant ſans ceſſe comme un traître, parce qu'il avoit effectivement trahi les intérêts de ſon premier maître Ptolémée Philométor. Enfin, ils firent tant par leurs clameurs & leurs cabales, qu'on lui ôta ſon Gouvernement, & qu'il fut donné à Lyſias. On ne lui donna même ni aucun autre poſte, ni aucune penſion pour ſe ſoutenir honorablement. Il n'eut pas aſſez de force d'eſprit pour ſupporter cette chûte. Il prit du poiſon, & en mourut vers l'an 163 avant Jeſus-Chriſt. Fin qu'avoit bien méritée ſa trahiſon, & la part qu'il avoit eue à l'injuſte & cruelle perſécution des Juifs.

L'Auteur de la verſion latine du ſecond livre des Maccabées le nomme *Ptolemæus Macer*, au lieu de *Ptolemæus Macron*, qui étoit ſon nom. *Macer* veut dire maigre, & *Macron* qui vient du Grec, ſignifie long. Ainſi, il s'appelloit Ptolémée le Long, & non le Maigre.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, (*a*) Πτολεμαῖος, fils d'Abobus, & gendre de Simon Maccabée,

(*a*) Maccab. L. I. c. 16. v. 11. *& ſeq.* Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 448. de Bell. Judaïc. p. 710, 711.

fut établi gouverneur de la plaine de Jéricho. Cet homme avoit beaucoup d'or & d'argent, & ſon cœur s'éleva d'orgueil. Il vouloit ſe rendre maître de tout le pays ; & il cherchoit quelque moyen de ſe défaire en trahiſon de Simon & de ſes fils. Simon faiſoit alors la viſite des villes qui étoient dans le pays de la Judée, & avoit un grand ſoin d'y régler toutes choſes. Il entra dans Jéricho, lui & ſes fils, Mathathias & Judas, l'an 177 & l'onzieme mois appellé Sabbath. C'eſt ainſi qu'on lit au premier livre des Maccabées. Ptolémée les reçut avec un mauvais deſſein dans un petit fort qu'il avoit fait bâtir, appellé Doch ; il leur fit un grand feſtin, ayant caché auparavant pluſieurs hommes en ce lieu. Après donc que Simon & ſes fils eurent fait grand'chere, Ptolémée ſe leva avec ſes gens. Ayant pris leurs armes, ils entrerent dans la ſalle du feſtin, & tuerent Simon, ſes deux fils, & quelques-uns de ſes ſerviteurs. Il commit ainſi dans Iſraël une grande perfidie, & rendit le mal pour le bien. Ptolémée écrivit enſuite au roi Antiochus Sidete, & lui marqua de lui envoyer une armée pour le ſecourir, promettant de lui livrer le pays avec toutes les villes, & de lui payer tribut. Il envoya en même tems des hommes à Gazara pour tuer Jean Hyrcan, & il écrivit aux Officiers de l'armée, de venir ſe joindre à lui, ajoutant qu'il leur donneroit de l'argent, de l'or & pluſieurs préſens. Il envoya encore d'autres de ſes gens pour ſe rendre maîtres de Jéruſalem, & de la montagne où étoit le temple.

Mais, Dieu ne permit pas que Ptolémée réuſſît dans ſes projets. Jean Hyrcan fut averti d'aſſez bonne heure pour ſe mettre en défenſe. Il fit tuer ceux que Ptolémée avoit envoyés pour le faire mourir, & étant parti en diligence, il arriva à Jéruſalem aſſez tôt pour empêcher que Ptolémée ne s'en rendit maître ; car, Jean Hyrcan fut reçu dans la ville, & on ferma les portes à Ptolémée, qui s'étoit préſenté d'un autre côté. Voilà ce que raconte Joſephe. Le premier livre des Maccabées ne nous apprend pas quelles furent les ſuites de ce meurtre commis dans la perſonne de Simon ; mais le livre que l'on cite ſous le nom du quatrieme des Maccabées, dit que Ptolémée ayant fait maſſacrer Simon & ſes deux fils, Jean Hyrcan qui en fut informé, ſe retira à Gaza, apparemment Gazara, ou Gazera, ou Gadera, où Ptolémée le pourſuivit avec toutes ſes forces. Mais, ceux de Gaza, ayant pris le parti d'Hyrcan, fermerent les portes à Ptolémée, qui fut obligé de ſe retirer ; de-là Jean Hyrcan alla à Jéruſalem, fut reconnu Grand-Prêtre & Prince de ſa nation, aſſembla une grande armée, & marcha contre Ptolémée, qui s'étoit enfermé dans la forteresſe de Dagon.

Il en forma le ſiege, & commença à battre la place avec le bélier. Mais, comme il étoit près de s'en rendre maître, Ptolémée fit amener ſur la muraille la mere & les deux freres de Jean Hyrcan, & les fit frapper en ſa préſence impitoyablement, le menaçant, s'il continuoit de le preſſer, qu'il les feroit mourir ſous les coups. Jean Hyrcan ſe laiſſa attendrir, & diſcontinua l'attaque. Mais, ſa mere l'animoit à continuer, lui repréſentant que la mort leur étoit inévitable à elle & à ſes deux fils; & que pour lui, rien ne devoit l'empêcher de venger la mort de Simon ſon pere. Jean Hyrcan, excité par ces diſcours, recommença l'attaque avec une nouvelle vigueur. Mais, Ptolémée ayant auſſi tôt recommencé à frapper la mere & les freres de Jean Hyrcan, ce dernier, ne pouvant réſiſter à ſa tendreſſe, ſe retira dans ſon camp, & ſe contenta de tenir le château inveſti. Cependant, la fête des Tabernacles étant arrivée, il fut obligé d'aller à Jéruſalem, pour y faire les fonctions de ſa charge de Grand-Prêtre; & Ptolémée, profitant de ſon abſence, ſe retira en un lieu où Jean Hyrcan ne pouvoit le pourſuivre.

Voilà ce que dit l'Auteur du quattieme livre des Maccabées. A quoi Joſephe ajoute que Jean Hyrcan fut obligé de lever le ſiege, à cauſe de l'année ſabbatique, qui commençoit, & que Ptolémée ſe retira auprès de Zénon, ſurnommé Cotylas, qui étoit roi de Philadelphie, capitale des Ammonites; circonſtances qui ſont bien réfutées par Salien ſur l'an du monde 3919, & par Uſſérius ſur l'an 3869. Le premier livre des Maccabées, que l'Égliſe tient pour canonique, ne parle point de la mere de Jean Hyrcan, & dit expreſſément que Ptolémée fit tuer au milieu du repas, non ſeulement Simon, mais encore ſes deux fils; ce qui fait conjecturer que tout ce que nous venons de lire n'eſt qu'une fable.

PTOLÉMÉE [CLAUDE], (*a*) *Cl. Ptolemæus*, Κλ. Πτολεμαῖος, fameux mathématicien, ſurnommé par les Grecs très-Divin & très Sage, étoit de Péluſe, & non pas d'Alexandrie Il fit ſon ſéjour en cette derniere ville, ſous l'Empire d'Adrien & d'Antonin, avant le milieu du ſecond ſiecle de l'Ere Chrétienne. L'Aſtronomie, ſous le regne d'Antonin, commença à prendre une face nouvelle. Ptolémée, qu'on peut appeller le reſtaurateur de cette ſcience, profitant des lumieres de ceux qui l'avoient précédé, & joignant à ſes obſervations particulieres celles d'Hipparque, de Timocharis & des Babyloniens,

(*a*) Suid. Tom. II. pag. 646. Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag. 626, 632. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 342, 369. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lettr. Tom. I. pag. 14, 25. Tom. X. pag. 361, 461. Tom. XXI. p. 452. *& ſuiv.*

fit un corps complet de la ſcience des aſtres dans un excellent livre intitulé *la grande Compoſition*, qui comprend la Théorie & les tables du mouvement du ſoleil, de la lune, des autres planetes, & des étoiles fixes.

La Géographie ne lui eſt pas moins redevable que l'Aſtronomie. Mais, les grands ouvrages n'étant jamais parfaits dès leur commencement, il ne faut pas s'étonner que l'on ait trouvé beaucoup de choſes à réformer dans la géographie de Ptolémée. Pluſieurs ſiecles s'écoulerent ſans que perſonne y mît la main. Mais, les Princes Arabes, qui conquirent les pays où l'on faiſoit une profeſſion particuliere de cultiver l'Aſtronomie & la Géographie, n'eurent pas plutôt déclaré l'intention qu'ils avoient de perfectionner ces ſciences, qu'il ſe trouva incontinent des perſonnes capables de contribuer à l'exécution de leur deſſein. Almamon, Caliphe de Babylone, ayant fait traduire de Grec en Arabe le livre de Ptolémée de la grande Compoſition, que les Arabes appellerent Almageſte, on fit par ſes ordres pluſieurs obſervations, par leſquelles on connut que la déclinaiſon du ſoleil étoit plus petite d'un tiers que Ptolémée n'avoit enſeigné, & que le mouvement des étoiles fixes n'étoit pas ſi lent qu'il l'avoit cru.

Son ſyſtême du monde diſtingue deux régions, l'une éthérée, l'autre élémentaire. La région éthérée ou céleſte, commence par le premier mobile, qui, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, fait ſon premier mouvement de l'orient à l'occident. Ce ciel imprime ce même mouvement aux dix cieux inférieurs, qui ſont, ſelon ſon opinion, le double cryſtallin, le firmament, & ceux des ſept planetes; ſçavoir, Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Mercure, Vénus & la Lune. Il admet les deux cryſtallins entre le premier mobile & le firmament, pour rendre raiſon de quelques irrégularités qu'il avoit obſervées dans le premier mobile. La région élémentaire qui commence ſous la concavité du ciel & de la luoe, reoferme les quatre élémens, qui ſont le feu, l'air, l'eau & la terre. Il compoſe le globe terreſtre de la terre & de l'eau, & le place immobile au centre du monde. L'élément de l'air environne le globe terreſtre, & eſt environné par celui du feu. Les Aſtronomes, qui ſont venus après Ptolémée, ont fait pluſieurs obſervations, qu'il eſt difficile d'accorder avec ſon ſyſtême.

Outre ſon Almageſte en treize livres, & ſa Géographie en huit, on connoît ſon traité de *Judiciis Aſtrologicis*, en quatre livres, ſon *Planiſphærium*, &c.

Les ouvrages de Ptolémée, & ceux de pluſieurs Auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont ſuivi, nous font connoître que l'Aſtronomie étoit parvenue au point où elle étoit de ſon tems, par les

ſeules obſervations des Grecs, ſans qu'il paroiſſe qu'ils aient eu connoiſſance de ce que les Chaldéens, ou Babyloniens, avoient découvert ſur la même matiere. Ptolemée cite quelques obſervations d'éclipſe qui avoient apparemment été tirées de celles que Calliſthene envoya de Babylone à Ariſtote; mais, on ne trouve pas que les ſyſtêmes de ces anciens Aſtronomes euſſent été connus par les Grecs. On pourroit les ſoupçonner de les avoir diſſimulés, par le mépris arrogant qu'ils avoient pour toutes les autres nations qu'ils regardoient comme barbares.

PTOLÉMÉE I, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος (*a*) fameux aſtrologue, qui avoit prédit à Othon, lorſqu'il partit pour l'Eſpagne, qu'il ſurvivroit à Néron. Cette prédiction, vérifiée par l'évenement, accrédita beaucoup l'Aſtrologue dans l'eſprit d'Othon; & Ptolémée, devenu plus hardi, en ajouta une ſeconde, & lui promit l'Empire après Galba. Il étoit guidé par les circonſtances, par les bruits publics, par une conjecture qui avoit de la probabilité. Mais, Othon, ſuivant la manie de l'eſprit humain, qui croit volontiers l'extraordinaire, & pour lequel l'obſcurité, ſur-tout ſi elle eſt flatteuſe, devient une amorce de perſuaſion, ajoûtoit une pleine foi à l'habileté de ſon devin, & ne doutoit point que ce ne fuſſent ſes hautes connoiſſances qui lui avoient dicté cet oracle. Après l'adoption de Piſon Licinianus par Galba, Ptolémée ne voulut point paſſer pour faux Prophete, & comme les évenemens ne ſe prêtoient pas d'eux-mêmes, il réſolut de les aider, & il conſeilla les attentats les plus criminels, ſuite toute naturelle de vœux ſemblables à ceux dont Othon s'étoit laiſſé repaître.

PTOLÉMÉE, *Ptolemæus*, Πτολεμαῖος, (*b*) ſurnommé Chennus, natif d'Alexandrie, étoit fils d'Épheſtion. Il vivoit ſous l'empire de Trajan & d'Adrien, vers l'an de Jeſus-Chriſt 120. Il étoit grammairien & Poëte. Il laiſſa pluſieurs ouvrages, & entre autres une hiſtoire des choſes admirables, dont nous avons quelque choſe dans Photius.

PTOLÉMÉE PHILADELPHE [Pompe de]. (*c*) On appelloit ainſi une fête que donna à ſes ſujets Ptolémée Philadelphe, après que ſon pere eut abdiqué la Royauté en ſa faveur. Athénée nous en a laiſſé une longue deſcription, tirée de Callixene le Rhodien, qui avoit fait l'hiſtoire d'Alexandrie. Nous allons l'inſérer ici toute entiere, parce qu'elle eſt propre à faire connoître juſ-

(*a*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 22. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 33.
(*b*) Suid. Tom. II. pag. 646.
(*c*) Athen. pag. 196. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 178. *& ſuiv.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Monf. Tom. III. p. 302. *& ſuiv.*

qu'où alloit alors la richeſſe & l'opulence de l'Égypte, & que d'ailleurs cette fête eſt la plus brillante de toutes celles dont les monumens nous ont conſervé la connoiſſance.

Elle dura un jour entier, depuis le matin juſqu'au ſoir, & fut conduite par le cours de la ville d'Alexandrie. Elle étoit diviſée en pluſieurs parties, & formoit pluſieurs pompes ſéparées. Sans parler de celle du pere & de la mere du Roi, les Dieux avoient chacun leur pompe avec les ornemens qui avoient rapport à leur hiſtoire.

Athénée ne rapporte que ce qui compoſoit celle de Bacchus en particulier; par où l'on peut juger juſqu'où alloit la magnificence du tout enſemble.

Les premiers qui marchoient, étoient des Silenes, vêtus les uns de robes de couleur de pourpre, & les autres de robes d'un rouge foncé; deſtinés les uns & les autres à écarter la foule.

Après les Silenes venoient les Satyres, au nombre de vingt de chaque côté, portant chacun une lampe dorée.

Après eux marchoient des Victoires, dont les aîles étoient d'or. Ces Victoires portoient des vaſes où l'on faiſoit brûler des parfums, hauts de neuf pieds, partie dorés, & partie ornés de feuilles de lierre. Leurs habits étoient brodés de figures d'animaux; l'or y brilloit de toutes parts.

Après, venoit un autel double, de neuf pieds, couvert d'un grand feuillage de lierre, avec des ornemens d'or. Il avoit une couronne d'or compoſée de pampres, & ornée de certaines bandes blanches qui l'environnoient de tous côtés.

Cent vingt jeunes garçons marchoient enſuite, revêtus de tuniques de pourpre, portant chacun dans un vaſe d'or, de l'encens, de la myrrhe, & du ſafran.

Quarante Satyres les ſuivoient, portant chacun ſur la tête une couronne d'or qui repréſentoit des feuilles de lierre, & à la main une autre couronne, qui étoit auſſi d'or, & ornée de feuilles de vigne. Leurs habits étoient bigarrés de différentes couleurs.

Deux Silenes marchoient enſuite, revêtus de manteaux de pourpre, avec des chauſſures blanches. L'un d'eux portoit une eſpece de chapeau & un caducée d'or; l'autre avoit une trompette. Au milieu des deux marchoit un homme, dont la taille étoit de ſix pieds. Il avoit un maſque & un habit tels qu'en portoient ſur le théâtre ceux qui repréſentoient des tragédies, & il portoit une corne d'abondance d'or; celui-ci étoit appellé l'Année.

Une très-belle femme de même taille que lui, marchoit après, habillée ſuperbement & toute brillante d'or. Elle portoit d'une main une couronne de feuilles de l'arbre qu'on appelloit Perſée, & de l'autre main une

palme. On appelloit cette femme Penteteris.

Elle étoit ſuivie des Génies des quatre ſaiſons, qui portoient les ornemens qui les diſtinguent; & de deux de ces grands vaſes d'odeur, tous d'or, & ornés de feuilles de lierre, au milieu deſquels étoit un autel d'or quarré.

Enſuite venoient des Satyres, portant des couronnes d'or en forme de feuilles de lierre, & vêtus de rouge. Les uns tenoient des vaiſſeaux pleins de vin; les autres, des coupes à boire.

Après eux venoit Philiſcus, poëte & prêtre de Bacchus, avec les comédiens, muſiciens, danſeurs, & autres perſonnages de cette ſorte.

On portoit enſuite des trépieds, qui étoient la récompenſe préparée pour ceux qui préſidoient aux combats & aux exercices des Athletes; l'un de ces trépieds, haut de treize pieds & demi, étoit pour les jeunes garçons; l'autre, haut de dix-huit, étoit pour les hommes faits.

Un char d'une grandeur extraordinaire venoit enſuite. Il étoit à quatre roues, & avoit vingt-un pieds de long, & douze de large. Il étoit tiré par cent quatre-vingts hommes. Sur ce char étoit Bacchus, haut de quinze pieds, qui ſacrifioit dans une grande coupe d'or. Il portoit une tunique de pourpre, brochée d'or, qui deſcendoit juſqu'aux talons, ſur laquelle étoit une autre tunique tranſparente de couleur de ſafran; & par-deſſus tout cela, il étoit revêtu d'un grand manteau de pourpre broché d'or. Devant lui, étoit une grande cuve laconique d'or, tenant quinze meſures, appellées métretes ou brocs; un trépied d'or, ſur lequel étoit un vaſe d'odeur auſſi d'or, & deux phioles d'or pleines de canelle & de ſafran. Bacchus étoit à l'ombre des lierres, des pampres, & d'autres feuillages d'arbres fruitiers, d'où pendoient des couronnes, des bandelettes, des thyrſes, des tympanons, des rubans, des maſques ſatyriques, comiques & tragiques. Dans ce même char étoient des Prêtres & des Prêtreſſes, des Miniſtres & Interprêtes des myſteres, des troupes de danſeurs de toutes ſortes, & des femmes qui portoient des vans.

Après cela venoient les Bacchantes, qui alloient les cheveux épars, & portoient des couronnes, compoſées les unes de ſerpens, les autres de branches d'if, ou de vigne, ou de lierre. Ces femmes portoient aux mains, les unes des coûteaux; les autres, des ſerpens.

Enſuite, marchoit un autre char, de douze pieds de largeur, tiré par ſoixante hommes, ſur lequel étoit la ſtatue de Nyſa ou Nyſa aſſiſe. Elle avoit douze pieds de hauteur, & portoit une tunique de couleur jaune, brochée d'or, & ſur cette tunique un autre vêtement laconi-

que. Cette ſtatue ſe levoit par machines, ſans que perſonne y touchât ; & après qu'elle avoir verſé du lait d'une phiole d'or, elle ſe raſſeyoit. Elle tenoit de la main gauche un rhyrſe, couronné de rubans. Elle portoit une couronne d'or, ſur laquelle étoienr repréſentées des feuilles de lierre, & des grappes compoſées de différentes pierres précieuſes. Elle étoit couverte d'un ombrage épais, formé par différens feuillages. Aux quatre angles du char étoient quatre lampes dorées.

Après, venoit un autre char, long de trente-ſix pieds, & large de vingt-quatre, tiré par trois cens hommes ; ſur lequel étoit un preſſoir, long pareillement de trente-ſix pieds, & large de vingt-deux & demi, tout plein de vendange. Soixante Satyres la fouloient au ſon de la flûte, chantant des airs conformes à l'action qu'ils faiſoienr. Silene étoit le chef de la troupe. Le vin couloit pendant toute la marche.

Un autre chariot de la même grandeur étoit mené par ſix cens hommes. Il portoit un outre d'une grandeur énorme, fait de peaux de léopards couſues enſemble. Cer outre tenoit trois mille meſures. On en faiſoit couler du vin par-tout le chemin.

Ce char étoit ſuivi de Satyres & de Silenes couronnés, au nombre de cenr vingt. Les uns portoient des pots ; les autres, des flaccons ; les autres, de grandes coupes. Tous ces vaſes étoient d'or.

Cette troupe étoit elle-même ſuivie immédiatement d'une cuve d'argent qui tenoit ſix cens brocs, portée ſur un char & tirée par ſix cens hommes. Elle étoit ciſelée, & avoit des figures d'animaux aux bords, aux deux anſes, & à la baſe. Elle étoit ceinte au milieu d'une couronne d'or, ornée de pierres précieuſes.

Après tout cela venoient deux coupes d'argent de dix-huit pieds de large, & de neuf de haur. Elles étoient ornées de boſſettes en haut & tout autour, & avoient aux pieds des animaux, dont trois étoient d'un pied & demi. & un grand nombre de moindre grandeur.

Dix grandes cuves ſuivoient ; ſeize aurres cuves, dont les plus grandes tenoient trente brocs, & les plus petites cinq ; dix chaudrons, vingt-quatre vaſes à deux anſes ſur cinq ſoucoupes ; deux preſſoirs d'argent, ſur leſquels étoient vingt-quatre gobelets ; une table d'argent maſſif de dix-huir pieds, & trente de ſix ; quatre trépieds dont l'un qui étoit d'argent maſſif, avoit vingt-quatre pieds de circuit ; les autres rrois plus petits étoienr ornés de pierreries ſur le milieu.

On portoit enſuite quatre-vingrs trépieds delphiques d'argent, moindres que les précédens ; vingt-ſix cruches, ſeize flaccons, cent ſoixante autres vaiſſeaux, dont le plus grand

tenoit

tenoit ſix brocs, & le plus petit deux. Tous ces vaiſſeaux étoient d'argent.

Les vaſes d'or venoient enſuite; quatre qu'on appelloit laconiques, couronnés de pampres; deux vaſes à la corinthienne, ornés au cou & au ventre de figures d'animaux, ces vaſes tenoient huit brocs; un preſſoir où étoit dix gobelets; deux autres vaſes, dont chacun tenoit cinq brocs; & encore deux autres vaſes à deux meſures; vingt-deux autres ſçeaux à rafraîchir les liqueurs, dont le plus grand tenoit trente brocs, & le plus petit un; quatre grands trépieds d'or; une eſpece de coffre ou corbeille d'or, propre à y mettre des vaſes auſſi d'or, enrichie de pierres précieuſes; elle avoit quinze pieds de long, & elle étoit faite à ſix degrés ornés de beaucoup de figures d'animaux, dont la hauteur étoit de plus de trois pieds; deux gobelets; deux taſſes de verre avec des ornemens d'or; deux ſoucoupes d'or de quatre coudées, & trois autres de moindre grandeur; dix cruches; un autel de quatre pieds & demi, & vingt-cinq plats.

Après cela marchoient ſeize cens jeunes garçons, revêtus d'une tunique blanche, & couronnés les uns de lierre, les autres de branches de pin. Deux cens cinquante d'entre eux portoient des vaſes d'or, & quatre cens, des vaſes d'argent; trois cens vingt autres portoient des ſçeaux d'or, deſtinés à rafraîchir les liqueurs.

Il y en avoit encore d'autres enſuite, qui portoient de grands ports pour donner à boire, dont vingt étoient d'or, cinquante d'argent & trois cens bigarrés de différentes couleurs.

Il y avoit, outre cela, des tables de ſix pieds, où l'on voyoit pluſieurs choſes remarquables. Dans l'une étoit repréſenté le lit de Sémelé, où ſe voyoient des tuniques brochées d'or, & d'autres ornées de pierres précieuſes.

Il ne faut pas omettre un char, long de trente-trois pieds, & large de vingt-un, tiré par cinq cens hommes; ſur lequel étoit un antre fort profond, couvert de lierre & de pampres, duquel antre ſortoient & s'envoloient des pigeons, des ramiers, & des tourterelles, liés par le pied avec des bandelettes, afin que ceux qui étoient tout-autour les puſſent prendre. De cet antre ſortoient auſſi deux fontaines, dont l'une étoit de lait, l'autre de vin. Toutes les Nymphes qui étoient autour de l'antre portoient des couronnes d'or. Mercure y étoit, portant un caducée d'or, & revêtu de riches habits.

Sur un autre char étoit repréſentée l'expédition de Bacchus dans les Indes. Bacchus y étoit repréſenté haut de dix-huit pieds, monté ſur un éléphant, vêtu de pourpre, portant une couronne d'or, de lierre & de pampre. Il tenoit dans ſes mains un long thyrſe

d'or. Il avoit des ſouliers dorés. Sur le cou de l'éléphant étoit monté un Satyre de plus de ſept pieds de haut, portant une couronne d'or de branches de pin, ſonnant du cor, qui étoit une corne de chevre. L'éléphant avoit auſſi ſon harnois tout d'or, & portoit autour du cou une couronne d'or en forme de feuilles de lierre.

Cinq cens jeunes filles ſuivoient, ornées de tuniques de pourpre & de ceintures d'or. Cent vingt d'entre elles qui commandoient aux autres, portoient des couronnes d'or en forme de branches de pin.

Après elles venoient cent vingt Satyres, armés de toutes pieces; les armes étoient les unes d'argent, les autres de cuivre.

On voyoit enſuite cinq troupes d'ânes montés par des Silenes & des Satyres couronnés. Une partie de ces ânes portoient des fronteaux & tout le reſte du harnois d'or, & l'autre partie les portoit d'argent.

Après cela, venoient vingt-quatre chars, tirés par des éléphans, ſoixante tirés par des boucs, douze tirés par des lions, ſix tirés par des oryges, eſpece de chevres, quinze par des buffles, quatre par des ânes ſauvages, huit par des autruches, ſept par des cerfs; ſur tous ces chars étoient montés de jeunes garçons vêtus en cochers, & portant de certains chapeaux à grands bords. D'autres encore, mais plus petits, accompagnoient ceux-ci, armés de petits boucliers & de longs thyrſes, revêtus de manteaux parſemés d'ornemens d'or. Les jeunes garçons, qui ſervoient de cochers, étoient couronnés de rameaux de pins, & les plus petits de lierre.

Il y avoit encore de l'un & de l'autre côté trois chars menés par des chameaux. Ceux-ci étoient ſuivis de chars tirés par des mulets, ſur leſquels chars on voyoit des tentes faites à la maniere des barbares, & des femmes Indiennes & d'autres nations vêtues en eſclaves. De ces chameaux, quelques-uns étoient deſtinés à porter trois cens livres d'encens, d'autres portoient deux cens livres de ſafran, de canelle, de cinnamome, d'iris & d'autres aromates.

Près de ceux-ci marchoient des Éthiopiens armés de piques, qui portoient, les uns ſix cens dents d'éléphans, les autres deux mille branches d'ébene, les autres ſoixante coupes d'or & d'argent, & de la poudre d'or.

Après ceux-ci venoient deux chaſſeurs, qui portoient des dards dorés, & conduiſoient deux mille quatre cens chiens, partie Indiens ou Hyrcaniens, partie Moloſſes ou d'autres eſpeces.

Enſuite, cent cinquante hommes portoient des arbres, auxquels étoient attachées des bêtes fauves de différente eſpece, & des oiſeaux. On portoit auſſi dans des cages des perroquets, des paons, des méléagrides, des faiſans, & d'autres oiſeaux d'É-

thiopie en grand nombre. Marchoient enſuite cent trente moutons d'Éthiopie, trois cens d'Arabie, vingt de l'iſle d'Eubée, vingt-ſix bœufs blancs Indiens, huit bœufs d'Éthiopie, un grand ours blanc, quatorze léopards, ſeize pantheres, quatre lynx, trois petits ours, une girouffle, un rhinocéros d'Éthiopie.

Après cela venoit Bacchus, portant une couronne d'or ornée de feuilles de lierre, traîné dans un char. Il ſe réfugioit à l'autel de Rhéa, lorſqu'il étoit perſécuté par Junon. Priape étoit auprès de lui, portant une couronne d'or en forme de feuilles de lierre. La ſtatue de Junon portoit un diadême d'or. Les ſtatues d'Alexandre & de Ptolémée portoient des couronnes de feuilles de lierre qui étoient de fin or. La ſtatue de la Vertu qui étoit auprès de Ptolémée, portoit une couronne d'or en forme de rameaux d'olivier. La ville de Corinthe, poſée auſſi auprès de Ptolémée, portoit un diadême d'or. Auprès de chacun d'eux étoit un grand vaſe plein de coupes d'or, & une grande coupe d'or qui tenoit cinq brocs.

Ce char étoit ſuivi de pluſieurs femmes vêtues richement, qui portoient les noms des villes de l'Ionie, & des autres villes Grecques de l'Aſie, & des iſles qui avoient été autrefois ſubjuguées par les Perſes; elles portoient toutes des couronnes d'or.

Sur un autre char étoit un thyrſe d'or de cent trente-cinq pieds, & une lance d'argent de quatre-vingt-dix pieds.

Il y avoit de plus un grand nombre de bêtes ſauvages & de chevaux; ving-quatre lions de grandeur démeſurée; pluſieurs autres chariots qui portoient, non ſeulement les ſtatues des Rois, mais auſſi celles de pluſieurs Dieux.

Après cela venoit un chœur de ſix cens hommes, parmi leſquels étoient trois cens joueurs de guittares, qui portoient tous des couronnes d'or, & toutes leurs guittares étoient dorées. Près de ceux-ci marchoient deux mille taureaux, tous de même couleur, qui portoient des fronteaux d'or, au milieu deſquels étoit une couronne auſſi d'or. Ils étoient encore ornés d'un collier, & d'une égide qu'ils portoient ſur la poitrine. Tout cela étoit d'or.

Puis venoit la pompe de Jupiter, & des autres Dieux en grand nombre; &, après toutes les autres, celle d'Alexandre, dont la ſtatue toute d'or étoit ſur un char tiré par des éléphans. Il avoit d'un côté la Victoire, & de l'autre Minerve.

Il y avoit encore dans cette pompe pluſieurs trônes d'or & d'ivoire. Sur un de ces trônes étoit un grand diadême d'or; ſur l'autre, une corne d'or. Un autre trône portoit auſſi une couronne d'or; & un autre, une couronne d'or toute ſolide & maſſive. Sur le trône de Ptolémée, ſurnommé Soter, pere

du Prince regnant, étoit une couronne d'or, dont le poids étoit de dix mille pieces dor.

On porta auſſi en pompe trois cens vaſes d'or deſtinés à faire brûler les parfums, cinquante autels dorés, entourés de couronnes d'or, à l'un deſquels étoient attachés quatre flambeaux d'or de quinze pieds de hauteur. On y porta encore douze foyers dorés, dont l'un ſur dix-huit pieds de circuit, en avoit ſoixante de hauteur, & un autre, vingt-deux & demi ſeulement. Il y avoit neuf trépieds Delphiques d'or, hauts de ſix pieds; ſix autres, de neuf pieds; un, plus grand que tous les autres, de quarante-cinq pieds, ſur lequel étoient des animaux d'or de ſept pieds & demi, & tout autour une couronne d'or en forme de feuilles de vigne.

On vit paſſer auſſi des palmes dorées, longues de douze pieds; un caducée doré, de plus de ſoixante-ſix pieds; une foudre dorée de ſoixante pieds; un temple doré, dont le circuit étoit de ſoixante pieds; une corne double de douze pieds; un grand nombre d'animaux dorés, dont pluſieurs étoient de dix-huit pieds; des bêtes fauves de grandeur énorme; des aigles de trente pieds.

On porta en cette pompe des couronnes d'or juſqu'au nombre de trois mille deux cens; une autre couronne ſacrée de cent vingt pieds, apparemment de circuit, ornée de pierres précieuſes, qui environnoit l'entrée du temple de Bérénice. Il y avoit encore une Égide d'or. Il y avoit auſſi douze grandes couronnes d'or, portées par de jeunes filles richement habillées. Une de ces couronnes avoit trois pieds de hauteur, & vingt-quatre de circuit.

On y porta auſſi une cuiraſſe d'or de dix-huit pieds, & une autre d'argent de vingt-ſept pieds, ſur laquelle étoient deux foudres d'or de dix-huit pieds; une couronne de chêne, ornée de pierreries; vingt boucliers d'or, ſoixante-quatre armures entieres d'or; deux bottes d'or, de quatre pieds & demi; douze baſſins d'or; un grand nombre de flaccons; dix grands vaſes de parfums pour les bains; douze cruches; cinquante plats, un grand nombre de tables; cinq tables couvertes de gobelets d'or; une corne d'or ſolide de quarante-cinq pieds. Tous ces vaſes & tous ces ouvrages d'or ſe trouvoient hors de la pompe de Bacchus décrite ci-deſſus.

Il y avoit de plus quatre cens chariots chargés de vaſes & d'autres ouvrages d'argent, & vingt chariots chargés de vaſes d'or; huits cens chariots chargés d'aromates.

Les troupes, qui eſcortoient cette pompe, étoient de cinquante-ſept mille ſix cens hommes de pied, & de vingt-trois mille deux cens hommes de cheval, tous vêtus & armés magnifiquement.

Dans les jeux & combats pu-

blics qui ſuivirent pendant quelques jours cette pompeuſe cérémonie, Ptolémée Philadelphe donna à ceux qui remporterent la victoire, vingt couronnes d'or, & Bérénice ſa femme vingt-trois.

Il paroiſſoit par les regiſtres des intendans du palais, que la dépenſe de toute cette fête montoit à deux mille deux cens trente-neuf talens, & cinquante mines, c'eſt à-dire, à ſix millions ſept cens dix-neuf mille cinq cens livres.

Telle fut la pompe, dirons-nous religieuſe, ou plutôt théatrale & comique, que donna Ptolémée Philadelphe à ſon couronnement. Dans cette fête il ne paroît ni goût ni élégance; rien de gracieux; rien d'ingénieux. On y voit de l'or & de l'argent prodigués avec une profuſion horrible; ce qui nous fait ſouvenir d'un endroit de Salluſte, dont nous nous ſavons mauvais gré de ne pouvoir bien rendre, dans notre langue, la beauté & l'énergie. L. Catilina veut peindre le luxe énorme des Romains de ſon tems, qui mettoient des ſommes immenſes pour acheter des tableaux, des ſtatues, des vaſes ciſelés, & pour conſtruire de ſuperbes bâtimens. « Ils traînent, dit-il, » ils tourmentent en mille ma- » nieres leur or & leur argent, » [qu'on nous pardonne cette » traduction littérale] & avec » toutes ces affreuſes dépenſes » ils ne peuvent pas néanmoins » épuiſer ni vaincre leurs ri- » cheſſes. » *Omnibus modis pecuniam trahunt, vexant; tamen ſumma lubidine divitias ſuas vincere nequeunt.* Voilà où ſe borne ici tout le mérite de Ptolémée Philadelphe.

PTOLEMEIUM, *Ptolemæium*, (*a*) nom d'un Gymnaſe, dont il eſt parlé dans Cicéron. Il y a apparence que c'étoit un des Gymnaſes d'Athenes.

PTOUS, *Ptoüs*, Πτῶος, (*b*) montagne de Grece dans la Béotie. La ville d'Acrephnie ou d'Acrephnium, étoit ſituée ſur cette montagne. A quinze ſtades de la ville on trouvoit le temple d'Apollon, ſurnommé Ptoüs, parce que Ptoüs, fils d'Athamas & de Thémiſthe, donna ſon nom & au temple & à la montagne. On dit qu'Apollon étoit né en ce lieu, & que ce fut même du mont Ptoüs que ſortit, ce furieux ſanglier, qui cauſa une ſi grande frayeur à Latone.

PTOUS, *Ptoüs*, Πτῶος, fils d'Athamas & de Thémiſthe. *Voyez* l'article précédent.

PTOUS, *Ptoüs*, Πτῶος, ſurnom d'Apollon. *Voyez* Apollon Ptoüs.

PTYCHIE, *Ptychia*, (*c*) Πτυχία, iſle de la mer Ionienne, ſituée près de celle de Corcyre. Ptolémée ne fait de Ptychie qu'une ville de l'iſle de

(*a*) Cicer. de Finib. Bon. & Mal. L. V. c. 11.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 286. Paſ. pag. 576. Herod. L. VIII. c. 135.

(*c*) Ptolem. L. III. c. 14. Thucyd. p. 263. Plin. T. I. p. 207.

Corcyre. Mais, Thucydide & Pline diſent poſitivement que Ptychie étoit une iſle particuliere dans le voiſinage de Corcyre. On peut joindre au témoignage de ces deux Auteurs celui d'Etienne de Byzance, dans lequel on lit: *Ptychia, inſula juxta Corcyram.* Elle étoit à l'orient de Corcyre, & ſi près de celle-ci que c'eſt ce qui a fait croire à Ptolémée que la ville de Ptychie n'étoit pas dans une iſle ſéparée. Niger qui a ſuivi Ptolémée, dit que la ville de Ptychie n'eſt plus préſentement qu'un village nommé Paléopoli.

Fin du trente-cinquieme Volume.

A CHAALONS, chez SENEUZE, Imprimeur du Roi.

L'Approbation à la fin du Volume ſuivant.

ERRATA.

A la fin de l'Approbation qui ſe trouve au Volume précédent, liſez *SELIS*, au lieu de *FÉÉLIS*.

Z

005640110